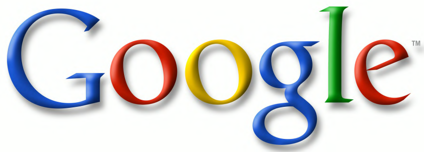


Revue de l'Instruction Publique en Belgique

REVUE

DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

EN BELGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

MM. Ch. MICHEL et P. THOMAS

AVEC LE CONCOURS DE

MM. F. Cumont, G. Duflou, J. Feller, L. Parmentier
et H. Pirenne

TOME LI. — 1re LIVRAISON



BRUXELLES

H. LAMERTIN, ÉDITEUR, 20, RUE DU MARCHÉ-AU-BOIS

PARIS, Alphonse Picard, Libraire-Éditeur, 82, rue Bonaparte

Gand, impr. A. Vander Haeghen, 60, rue des Champs

1908

TABLES DE LA CHRONIQUE

DE LA

REVUE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN BELGIQUE

1908

Les chiffres arabes renvoient aux nos de la Chronique.

I. — TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES.

II. — TABLE DES AUTEURS.

III. — COLLABORATEURS DE LA CHRONIQUE.

MM. J. Bidez, H. Bischoff, F. Cumont, G. des Marez, E. Dony, G. Duflou, P. Faider, J. Feller, M. Huisman, M. Jacques, M.-A. Kugener, M. Laurent, F. Magnette, J. Mansion, Ch. Michel, L. Parmentier, O. Pecqueur, H. Pirenne, P. Thomas, H. Vander Linden, J. Vercoullie, M. Wilmotte.

LA VRAIE GRANDEUR DES ÉTUDES PHILOLOGIQUES

Les quelques pages que l'on va lire ont été écrites en vue des leçons de grammaire générale, ou de philologie philosophique, dont la rédaction constitue, depuis de longues années, l'enfant gâté de mes soucis. Dès le jour où je suis entré dans l'enseignement, je me suis efforcé d'y condenser les principes que je plaçais à la base de mon activité scientifique. Ici, en effet, je parle moi-même et j'expose mes idées personnelles; partout ailleurs mon métier d'historien m'oblige à laisser la parole aux faits que je constate.

Cette conception trop égoïste, peut-être, s'est, petit à petit, doublée du désir de faire de ce cours comme la synthèse, ou la philosophie, de tout l'enseignement linguistique et littéraire que mes collègues, MM. Doutrepont et Bayot, veulent bien partager avec moi. Je suis arrivé d'ailleurs à me convaincre de l'utilité qu'il y avait à joindre à l'enseignement purement concret, quelques leçons d'une portée plus générale, où les choses seraient vues de plus haut, sans l'obsédante préoccupation du détail et de son analyse, où les Éliacins de nos études contempleraient, dans son ensemble, toute l'ossature du squelette philologique, tandis que leur carrière se bornera fatalement à en disséquer un mince article. Quelques-uns de mes anciens élèves ont eu l'amabilité de me dire le bien que cette série d'entretiens avait pu leur faire. L'on me permettra d'en extraire les considérations suivantes; elles ont pour but de déterminer d'une manière tout objective, l'importance vraie des études philologiques.

I

La langue est, pour chacun de nous en particulier, pour chaque communauté sociale, pour chaque nation, le mode le plus obvie de la manifestation, aussi adéquate que possible, de la pensée; elle constitue le témoin permanent, indispensable, ignoré et d'autant plus sûr, de l'individualité morale. La littérature nous fournit, elle, l'image la plus fidèle, le portrait le plus détaillé des préoccupations esthétiques des peuples; c'est à elle qu'il nous faudra recourir tout d'abord lorsque nous voudrons nous rendre compte de l'évolution du concept de la beauté.

Étudier les langues ou les littératures, déterminer leur origine, indiquer les éléments si divers qui sont venus, dans le cours des temps, modifier leur histoire, préciser l'action de chacun d'eux et le résultat de celle-ci, montrer l'influence exercée, sur les âmes et sur la vie, par les géants de l'éloquence ou de la poésie, ou encore par les formes les plus obscures, les plus anonymes de la poésie populaire; faire toucher du doigt l'éternel parallélisme de la langue, des lettres d'une part, de toute l'organisation sociale de l'autre, dans leur marche vers le progrès ou vers la décadence, telle est la mission sociale du philologue. Préciser l'histoire linguistique et, surtout, l'histoire littéraire de quelque individualité marquante, déterminer l'action qu'elle a accomplie pour l'évolution de l'idéal, voilà sa mission, légitime et souverainement utile, dans le domaine des études psychologiques.

L'histoire de la langue et de la littérature forme donc l'une des parties les plus vivantes de l'étude scientifique des âmes et des sociétés; elle nous révèle les unes et les autres d'une manière plus universelle, car tous les hommes se servent de la parole; plus constante, car le langage est de tous les instants de notre vie; plus profonde, car l'être humain s'y reflète d'une manière plus intime qu'il ne le fait par les autres modes de son activité; plus sincère, car la langue, et même la poésie, constituent des fonctions spontanées de l'organisme humain; plus sûre, car les témoignages que nous en avons, de même que les monu-

ments des beaux-arts se survivent, en règle générale, d'une manière bien plus parfaite que les documents directs de l'industrie, du commerce, du droit, des mœurs. L'importance du rôle joué par la philologie dans l'ensemble des sciences morales grandit, du reste, avec celle des sources, parlées ou écrites, pour la connaissance des personnalités ou des sociétés diverses; l'étude des entités individuelles ou sociales disparues se confond presque avec celle des témoignages de leur langue et de leur littérature; l'archéologie, qui analyse les restes de leur production artistique, ne fournit, le plus souvent, que des documents moins caractéristiques et moins nombreux.

II

A côté de son importance directe, l'étude philologique présente une utilité accessoire qu'elle exerce par l'intermédiaire des autres sciences. Chargée, par définition, de l'examen des documents littéraires, seule à même d'en indiquer l'authenticité, de les rétablir dans leur état primitif, de donner une solution à tous les problèmes que soulève l'étude de leur composition, d'en fournir l'interprétation exacte, la philologie apparaît comme la servante soumise, mais indispensable aussi, de toutes les sciences de l'homme. Ici encore, son utilité paraît, d'une manière plus éclatante, pour l'étude des peuples d'autrefois; elle n'en existe pas moins pour les temps rapprochés de nous et l'analyse attentive des œuvres littéraires a rendu service, plus d'une fois, à l'historien des sociétés modernes. Il n'est pas de fascicule de la *Revue d'histoire littéraire de la France* qui ne nous apporte quelque révélation dans cet ordre d'idées. C'est que, pour l'historien de l'organisation sociale, une connaissance superficielle, de pur dilettantisme, des textes littéraires, apparaîtra manifestement insuffisante et plus dangereuse qu'utile. Il ne lui suffit point de lire, il lui faut comprendre, apprécier la valeur esthétique comme la valeur objective et, seule, la philologie sait forger la clef qui ouvrira au sociologue le trésor de la poésie humaine. Les œuvres d'un Gaston Paris, d'un Léon Gautier, d'un Joseph Bédier, d'un Alfred Jeanroy, d'un Ferdinand Brune-

tière et, sur le terrain moins exploré, moins accessible, de la linguistique, les travaux d'un Tobler ou d'un Nyrop, d'un Arsène Darmesteter ou d'un Bréal, d'un Gilliéron ou d'un Antoine Thomas suffisent à révéler la valeur pratique de ce que le vulgaire dédaigne : l'étude des textes.

III

Il me faut dire deux mots encore de l'utilité particulière que les études philologiques présentent pour chacun de ceux qui s'y consacrent. Je signalerai d'abord, mais en passant, l'avantage qu'il y a, au point de vue pratique, à posséder les langues étrangères; le XXe siècle sera le siècle des polyglottes et le système Berlitz nous en fournira avec abondance. Mais au delà de cette ambition de voyageur de commerce ou de garçon-coiffeur, nous pouvons, nous devons en avoir une autre. Nous sommes beaucoup moins les artisans de notre propre individualité que les bénéficiaires d'une humanité, contemporaine ou disparue, qui nous précède, qui nous entoure et nous pénètre. L'étude des littératures nous fait toucher du doigt les liens qui nous unissent aux peuples d'aujourd'hui et d'autrefois, c'est elle, avec la religion, qui nous fait sentir le plus vivement que nous sommes un rouage de dimension minime, il est vrai, mais nécessaire, dans l'organisme universel. Une fois au moins, au cours de l'histoire, la reconnaissance du monde civilisé a procuré l'émancipation d'un peuple, le peuple hellénique. Mais chacun de nous, quelle que soit sa mesure et la valeur intrinsèque des résultats qu'il obtient, peut ressentir la joie de travailler à perfectionner son intelligence et sa volonté, à affiner dans son âme ce qu'elle posséde de plus divin, le sentiment du beau. Il faut pour cela que nous soyons attentifs à rechercher, dans les œuvres littéraires, l'histoire de notre propre individualité et les moyens propres à la rendre meilleure.

Telle est la vraie grandeur de la carrière du philologue; ne la point perdre de vue suffira à nous rendre victorieux dans la lutte contre la fatigue de la route, contre l'ennui inséparable des longs travaux de détail, voire des labeurs, purement mécaniques, de la copie des textes ou du classe-

ment des fiches. Pas plus en histoire littéraire [1] qu'en linguistique, la synthèse n'est fondée, sérieuse, légitime, disons le mot : loyale, qu'après une patiente analyse. Borner son horizon à des recherches infinitésimales, c'est faire travail de manœuvre, mais l'érudit s'adonne à de pareilles études en vue des résultats d'ensemble auxquels il sait bien qu'il parviendra un jour. La contemplation de la vérité acquise lui sera d'autant plus radieuse qu'il aura mis plus de son temps, de ses peines, de son amour, de sa vie, à gravir la montagne derrière laquelle elle va se lever. Une joie aussi rare est faite pour consoler du mépris des ignorants, des épicuriens, des arrivistes; elle suffit à nous venger contre les sarcasmes de certains amateurs chez qui le dilettantisme est, trop souvent, l'excuse de la paresse.

Baron FRANÇOIS BETHUNE.

Louvain, décembre 1907.

---

1 On me permettra de transcrire ces quelques lignes, restées peu connues en Belgique, du plus brillant historien de la littérature française moderne qui soit de nos jours, M. Gustave Lanson. L'éminent professeur écrivait récemment, en présentant au public une série de travaux de ses élèves et « pour indiquer en quel sens » il conduit « l'étude de la littérature française » : « Je prie le lecteur de ne pas conclure que je réduis l'histoire littéraire à ces recherches d'érudition et à ces expositions minutieuses que plus d'un lecteur trouvera peut-être bien arides et encombrées. Ceux qui veulent faire un article ou un livre et s'adresser au grand public, peuvent préférer une autre forme, plus dégagée, plus colorée et plus vivante. Mais mon rôle de professeur d'Université, tel que je le comprends, est de donner aux jeunes gens l'habitude de regarder les textes de près, de faire des examens approfondis, des constatations exactes et des dépouillements complets, pour ne construire ni ne conclure témérairement, comme on a fait si souvent, sur des faits mal choisis ou trop peu nombreux, sur des impressions hâtives et des préférences personnelles. Le but de l'enseignement supérieur de la littérature doit être de montrer comment s'assurent les bases, se préparent les dessous des études dont on pourra plus tard ne présenter au public que l'agrément et la fleur. En un mot je crois que nous devons appliquer nos étudiants à des tâches qui créent en eux une conscience littéraire très défiante et très réservée, toujours inquiète du vrai et difficile à satisfaire en matiere de preuve. Avec cela, ils feront ensuite ce qu'ils voudront, selon leur tempérament, selon leur goût et leur talent : j'ai confiance qu'ils le feront bien. » *Mélanges d'histoire littéraire*, pp. V-VI (*Université de Paris, Bibliothèque de la Faculté des lettres*, XXI). Paris, 1906, Félix Alcan.

LES MOTS EMPRUNTÉS :

LES MOTS FRANÇAIS EN NÉERLANDAIS.

Toute langue arrivée à un certain développement charrie, comme on sait, dans son lexique bien des mots empruntés aux étrangers. Ces éléments adventices représentent l'apport exotique dans la culture nationale, si l'on admet que la langue ressemble au peuple plus exactement que le style à l'homme. Ils éclairent l'histoire des relations entre le peuple prêteur et l'emprunteur, et par ricochet la civilisation et le caractère de l'un et de l'autre. Il n'est point indifférent ni fortuit que tant de mots germaniques adoptés par les Gallo-romans concernent la guerre et la vie rurale, ou que la langue des musiciens soit pénétrée de termes italiens depuis la Renaissance. Sous nos yeux, les expressions de *sports*, de *bifteck*, de *meeting*, indiquent assez le rôle européen de l'Angleterre athlétique, carnivore et parlementaire.

L'attention des philologues s'est particulièrement portée, dans ces derniers temps, sur ces échanges de vocables. Depuis l'époque déjà lointaine où Dozy et Engelmann, assez isolés alors, étudiaient les mots arabes de l'espagnol et du portugais [1], les monographies se sont accumulées : de Waltemath (1885) à M. Zaccaria (1901), les éléments germaniques des langues romanes ont occupé plusieurs chercheurs; et dans l'autre sens des études plus nombreuses encore furent consacrées à la diffusion extérieure du lexique français. M. Paul Meyer donnait au Congrès de Rome (1903) un beau chapitre de l'histoire transalpine de notre langue; et voilà que M. Schuchardt constate, dans le vocabulaire

1 *Glossaire des mots esp. et port. dérivés de l'arabe*, 2e éd., Leyde, 1869.

basque, un comble de pénétration pacifique [1]. Il y a donc en philologie (il serait facile d'allonger la liste des noms et des travaux) tout un mouvement analogue et parallèle à celui du « comparatisme » en histoire littéraire. Si M. Kleinpaul a tenté avec un succès inégal de vulgariser la science du *Fremdwort*, M. Fr. Seiler a suivi avec beaucoup de savoir et un sens très judicieux *Die Entwicklung der deutschen Kultur im Spiegel des deutschen Lehnworts* (Halle, Waisenhaus, 2e éd., t. I, 1905, II, 1907). Et M. Salverda de Grave, après plusieurs essais justement remarqués [2], nous donne dans un important volume le résultat d'une enquête minutieuse et savante : *De Franse woorden in het Nederlands* [3] (Verhandelingen der Koninklijke Akademie van Wetenschappen te Amsterdam, Afdeeling Letterkunde, nieuwe reeks, deel VII, 394 p. gr. in-8).

* * *

« Le recueil des mots français qui ont passé en si grand nombre, depuis le moyen âge, et continuent de passer dans la langue des peuples étrangers, montrerait — disait Gaston Paris — la grande influence que la France a exercée sur la civilisation des autres nations [4] ». Nul n'était mieux préparé

---

1 *Baskisch und Romanisch*, Halle, 1906.

2 L'un d'eux (*Romania*, t. XXX) a fait ici même l'objet d'un important article de M. Alphonse Bayot (*R.I.P.B.*, 1902), dont M. S. de G., p. 298, discute les objections. M. S. de G. avait déjà donné des *Bijdragen*, notamment dans la *Tijdschrift voor Nederlandsche Taal- en Letterkunde*, XV (1896), 172-219; XVI (1897), 81-104. — Dans les *Verhandelingen* de l'Académie d'Amsterdam il a aussi publié (n. reeks, deel III, 1900) un *Essai sur quelques groupes de mots empruntés par le néerl. au latin écrit*, où il se propose le départ entre les éléments latins et les français, et examine la latinisation de ces derniers. — M. F. Brunot (*Histoire de la langue française*, Colin, 1905, t. I, p. 393, n. 3) rappelle l'annonce faite par M. S. de G. d'une étude comparée des mots d'emprunt français en anglais, en allemand et en néerlandais.

3 Comme l'indique ce titre, M. S. de G. emploie l'orthographe simplifiée (*s* et non *sch*, *-eren* pour *-eeren*, etc.)

4 *Journal des savants*, mai 1900, p. 296 (c. r. de H. Berger, *Die Lehnwörter in der frz. Sprache ältester Zeit*). V. aussi Verdam, *Uit de geschiedenis der Ned. taal*, 2e éd., 1902, p. 196. Windisch (*Grundriss der rom. Phil.* de Gröber, t. I², p. 403) dit même que les mots d'emprunt témoignent toujours d'une supériorité partielle de la langue et de la culture d'où ils proviennent.

que M. Salverda de Grave à définir cette influence dans son pays. Que nous apprend-il? — Le plan a une importance capitale dans une étude comparative. Les faits, toujours complexes, peuvent être répartis chronologiquement; ils peuvent être groupés suivant un critère idéologique. C'est la combinaison des deux systèmes (*Periodisierung* et classification) qu'adopte M. Seiler en suivant l'art de la guerre, la viticulture, les emprunts ecclésiastiques, etc., au-delà du Rhin; c'est une combinaison aussi, mais sous des rubriques idéologiques, qu'a employée M. S. de G. Il constate, d'après la nature des sources et en conformité à l'histoire générale, quatre périodes : la première va jusqu'à 1325 (Maerlant), c'est-à-dire jusqu'à l'époque où Gaston Paris arrêtait le moyen âge proprement dit; la seconde, comprenant les trois quarts du XIVe siècle et tout le quinzième, se signale par l'abondance des livres édifiants et didactiques; la troisième va de 1500 à 1600 (clôturée par Kiliaan), elle correspond plus ou moins exactement [1] à la Renaissance française, et voit l'efflorescence des « rhétoriciens » ou « rhétoriqueurs » (*rederijckers*) [2]; la quatrième..... dure encore, c'est-à-dire qu'elle embrasse tous les temps modernes. — Cette chronologie est marquée par les chiffres 1, 2, 3, 4, dont M. S. de G. fait suivre les mots empruntés, dans les listes groupées comme il suit : science et art; l'homme dans la vie publique; l'homme dans la vie privée; termes généraux. Les sciences et les arts, patrimoine de l'humanité, sont le domaine « cosmopolite » par excellence (au sens où Joseph Texte entendait le mot); les institutions publiques gardent facilement le nom qu'elles

---

1 Il faut retenir, en effet, que tout mouvement intellectuel d'un pays n'arrive à l'étranger qu'avec un certain retard : Mme de Staël (*De l'All.*, 1^r p., ch. IX) trouve Mlle de Fontanges toujours « actuelle » en Allemagne; et inversement les romantiques français en resteront à l'Allemagne de 1810.

2 H. PIRENNE, *Histoire de Belgique*, III, p. 312 et sv. : „La littérature flamande de l'époque est presque toute entière confinée dans les chambres de rhétorique, qui, si nombreuses déjà au siècle précédent, se multiplient encore durant tout le XVIe. Le plus connu des *rederijckers*, Matthijs De Castelein, écrit dans *une langue farcie de mots français* et complètement abâtardie „.

avaient dans le pays d'origine (voyez l'anglais *budget* dans les langues continentales); la vie privée de l'homme, l'expression de ses sentiments intimes, n'est accessible qu'aux influences profondes et pénétrantes; quant aux termes généraux, ce sont, en majorité, des termes abstraits, et ce sont surtout des adjectifs; et puis leur histoire ne permet pas de les rattacher exactement à l'une des catégories précédentes. Car M. S. de G. se rend parfaitement compte de tout ce que les classifications ont de nécessairement factice, et surtout il met la plus grande circonspection à conclure, à généraliser, à philosopher : c'est, dit-il, dans l'étude des mots d'emprunt qu'on se convainc le mieux que « la certitude est une horrible manie » (Renan).

En distinguant les différentes couches d'alluvions venues de Gaule, M. S. de G. eut d'abord à marquer la frontière entre le « latin » et le « français »; frontière d'autant plus effacée que des mots français empruntés ont été latinisés par la suite; et qu'au surplus le latin prêteur peut être un latin d'église ou d'école. Les derniers fascicules de *The English Dictionary* attribuent au latin certains mots que Skeat rattachait au français (p. e. *plagiary*). Ne faut-il pas aussi voir, avec M. Vercoullie (*Beknopt etymol. Woordenboek der Ned. taal*), un original latin dans *kandelaar* (p. 77)? Le **candelariu* ou **candelare* qui a été postulé pour le domaine roman a probablement été employé aussi dans les églises des Pays-Bas (l'origine ecclésiastique du terme est encore sensible en wallon), et ainsi le mot s'expliquerait plus simplement que par substitution de suffixe[1]. — En des temps plus récents, le suffixe de mots d'origine latine a pu être francisé. Mais c'est une opération que les étrangers n'avaient plus à faire dans beaucoup de mots savants employés par les écrivains français de la Renaissance; ainsi pour *oblivieux* (mentionné p. 22). « Les flots du lac oblivieux » est une formule poétique abondante de Ronsard à Malherbe;

---

1 *Essai sur quelques groupes de mots*, p. 62, n. 1; Bayot, *l. l.*, p. 4. Dans *De Fransche woorden* (p. 77) le mot est classé sous : Éclairage, alors qu'il relèverait peut-être de l'élément ecclésiastique si l'on tenait compte du *mode de transmission* plutôt que de l'état actuel de la langue.

Ronsard qu'on commente jusqu'à Dantzig (*Discours de* Du Perron), qu'on a tant utilisé jusque dans la Silésie d'Opitz, a pu être connu en Hollande à l'époque du *Woordenschat* de Meyer (1653). Du Bartas fut le grand poète des protestants de divers pays, et notamment des Provinces Unies. Les controversistes français écrivent, de Calvin à Duplessis-Mornay, une langue latinisée. — *Caver* (*kaveren* cité ibid.) est encore dans les auteurs français au commencement du XVII[e] siècle; et si nous avions enfin un dictionnaire de la langue française au XVI[e] siècle, nous y trouverions sans doute quantité de mots à peine francisés qui réapparaissent dans le néerlandais de 1653; ce serait même un provignement typique de la Pléiade,

Que sa Muse en français parlant grec et latin

eût produit à l'étranger un effet qui rappelle le jugement, peu informé pourtant, de Boileau.

* * *

A la chronologie du latin, roman, français, il faut ajouter la géographie : M. S. de G. a jadis étudié l'origine dialectale des mots empruntés, et il en a reconnu la patrie dans le Hainaut. A côté du picard du Hainaut — et de la Flandre française plus propice encore aux échanges, — il faut placer le wallon comme fournisseur : *hapschaar (4)* (p. 58 et p. 167) existe encore dans le S.-E. de la province de Liège. Dans le même groupe, la période bourguignonne a pu multiplier les termes judiciaires d'origine française. Cette pénétration fut surtout intense dans le flamand [1]. « Wij verclaeren oick *gheconfisqueert...* » disait la sentence de Charles-Quint contre les Gantois (30 avril 1540), traduite du français comme tant de documents officiels du temps et de l'époque précédente. — *Estaminet* (4) [2] (p. 69) est aussi un présent

---

1 Où le français a imprégné plus que le vocabulaire : v. W. De Vreese, *Gallicismen in het Zuidnederlandsch*, Gent, Siffer, 1899.

2 La parenté de ce mot avec *stamon* et *staminé* wall., et par conséquent son étymologie (*stam-*), a été dernièrement établie (*Bull. du Dict. gén. de la l. wall.*, 2[e] année, 1907, n° 2).

que le wallon a fait au français et au néerlandais; et si M. S. de G. n'étudiait pas spécialement le néerlandais, il aurait pu constater que le flamand *kantien*, mot du même ordre qu'*estaminet*, vient lui-même du français *cantine* (ital. *cantina*). Une localisation curieuse de l'emprunt a été faite par M. S. de G. : *memoriseren* (p. 27) [= apprendre par cœur] vient de la Suisse française, où les pasteurs hollandais allaient faire leurs études théologiques. Ce mot marque donc dans le lexique la trace de l' « Église wallonne » et de ses accointances genevoises. La complexité chronologique et géographique est aussi grande dans la langue emprunteuse; et la difficulté s'y ajoute de décider quand un mot étranger fait véritablement partie d'une langue. M. S. de G. distingue en les imprimant en caractères espacés les mots encore existants; mais dans la langue même de la conversation actuelle, il faut faire des distinctions subtiles. Tout le jargon des joueurs de *football* appartient-il, par exemple, au vocabulaire français? Certaines productions de M. Paul Bourget pourront un jour (si on les lit encore) faire croire à une étrange anglomanie des Parisiens de 1890. — Or, les textes néerlandais du moyen âge (p. 26 et 109) n'ont point le caractère homogène de l'orthographe moderne, régularisée et disciplinée; en un temps où les communications étaient moins rapides, un mot a pu être emprunté sous des formes diverses, en des endroits fort distants l'un de l'autre, à des dates successives.

M. S. de G. constate que beaucoup de termes de la première période ont disparu de la langue, et d'autre part que la quantité des emprunts va en augmentant dans les temps modernes. La caducité des plus anciens mots s'explique en partie par le fait que c'étaient là souvent des « mots livresques », transmis par les romans de chevalerie : beaucoup d'entre eux ont aussi bien disparu du français. La culture « courtoise » à laquelle ils répondaient n'avait peut-être pas pénétré beaucoup plus profondément que, par exemple, l'anglais actuel de snobisme et de cross-country. Il faut remarquer toutefois que c'est par les hautes classes que s'introduisent en ce temps-là tant de mots français; les nations communiquent fréquemment par les sommets, et

rien n'est aussi cosmopolite que les familles régnantes. C'est un fait souvent relevé pour l'Allemagne [1], et accentué en Angleterre par la conquête normande : les mots français, comme les modes, entrent par les châteaux, les tournois, les jeux, et descendent de là dans la nation, par des chemins plus ou moins sinueux [2]. *Beef*, *mutton*, *veal*, qui dans la cuisine des envahisseurs supplantaient *ox*, *sheep*, *calf*, indigènes et rustiques, sont demeurés les noms de la viande cuite de ces animaux : l'étymologie anglaise peut devenir évocatrice à l'égal d'*Ivanhoe*.

Que les emprunts français aient augmenté en néerlandais, cela s'explique par diverses raisons. Il y a eu les « réfugiés » (quoique les contemporains de Bayle, sans s'enfermer comme Descartes, aient fait plus de bruit dans la littérature que dans les patois germaniques), il y a eu les émigrés, et les gens de la Révolution, de Louis Bonaparte et de Napoléon. Il y avait eu la Cour souvent fransquillonne:

« Mijn *soulas*, mijn vreughden-voetsel,
Ah! *quitteert* V. E. la *Court*?
Sult ghy eeuwich *absenteren*? » [3].

Mais surtout les relations franco-hollandaises s'étaient multipliées, les diverses sciences et coutumes avaient développé leurs vocabulaires, et cela en France plus vite qu'en Hollande.

***

« L'histoire de notre littérature, a dit récemment un Hollandais — qui peut-être exagère — est surtout une histoire d'imitations, et d'imitations particulièrement françaises. De Veldeke et Maerlant à nos romanciers contemporains, se poursuit le fil rouge de l'influence de nos voisins

---

1 Jos. Moers, *Die Form- und Begriffsveränderungen der frz Fremdwörter im Deutschen* (Bonn, 1884), cit. dans W. Schoof, *Beiträge zur Kenntnis der Schwälmer Mundart*, Zeitschr. f. deutsche Mundarten, 1906, p. 66.

2 Voyez comment *awaet* 1 (S. de G., p. 54), terme de guerre à l'époque féodale (frz. *guaite*), en arrive à désigner à Gand « het Auweet, de groote parade van Halfvasten ». (A. Van Werveke, dans le *Bull. de la Soc. d'hist. et d'arch. de G.*, 1907, p. 257).

3 Huygens' *Costelick Mal en Voorhout*, 2e éd. Verdam, Ned. Klassieken, Leeuwarden, 1884, p. 78.

du Sud »[1]. *Belletrist*[2], dans les dictionnaires allemands, anglais, néerlandais, a la valeur d'un symbole; et dans le relevé de M. S. de G. (p. 46), *fabel* (1), *roman* (2), *ballade* (3), *elegie* (4) représentent la succession des genres et des époques dans l'influence française. Aux noms entrés par la littérature : (*Apolijn 1* et *losengier 1* ont disparu, comme *jeest 1* avec l'épopée et la lyrique médiévales), *kokkanje* (2), et *rossinant* (4) (le français a été l'intermédiaire de Cervantes, comme il sera celui du *Cid* chez Herder), — n'aurait-on pu ajouter *tartuffe* (d'où *tartufferie*), et peut-être même *ijzegrim*(*mig*) (si tant est que la popularité d'Isengrin ne soit pas indigène)? C'est la littérature aussi qui aurait déterminé le sens de bêtise de *kei* (de ridder *KEIE* in de middeleeuwsche ridderromans : J. H. VAN DALE, *Nieuw Woordenboek*) d'après Van Dale et M. Brunot (*Hist. l. fr.*, I, 389, n. 7).

Quant aux sciences, la lexicographie confirme leur histoire peut-être plus souvent qu'elle ne l'éclaire. La quantité de termes chimiques (p. 40) rappelle le mot parfois contesté de Wurtz, que la chimie est une science française : *sulfer 1*, *residu 2*, *calcineren 3*, *analyse 4*, etc. y représentent les quatre périodes, dont la dernière est naturellement de beaucoup la plus riche. Les mathématiques (p. 39-40), comme bien on pense, sont aussi une discipline où éclate l'influence de la patrie de Descartes et de M. Poincaré. — « Les termes de *gramarie*, *gramarien*, certainement français » (p. 43) confirmeraient, au besoin, que le règne de la grammaire a été particulièrement absolu au pays de Malherbe. — C'est de la science aussi — autant que de la cuisine — que relève le mot *pasteuriseren* (p. 76). Les termes industriels (p. 63 et suiv.) se transportent avec la même facilité : à

[1] CH. VAN SCHOONNEVELDT, *Over de navolging der Klassiek-fransche tragedie in ned. treurspelen der XVIIIe eeuw*, Dœtinchen, Misset, 1906; cit. p. Baldensperger, *Revue Germanique*, 1907, p. 615. Il faut dire aussi que c'est par la France que sont venues souvent les importations italiennes (voir la musique. et, en littérature, des mots comme *paskwil* (p. 46).

[2] Sur la syncope de *belletrie*, v. S. de G., p. 298. — Si. encore une fois, on classait par mode de transmission, c'est sous la même rubrique que se placerait *reinaerdie 2* (p. 99).

remarquer (p. 66) l'importance du tissage et de l'imprimerie. Pour la métallurgie, n'y aurait-il pas un apport liégeois? *Chabotte 4* (p. 63 et p. 142), dont le rapport à *chabot* et l'étymologie restent obscurs (*Dict. gén.* Darm. et Hatzf.), s'expliquerait parfaitement comme une métaphore wallonne (wall. *chabotte* = souche d'arbre creuse).

« L'homme dans la vie publique » (pp. 48-71) montre la diffusion des institutions françaises, particulièrement à l'époque moderne [1]. Il va sans dire que la diplomatie est spécifiquement française. La jurisprudence l'est aussi : « Griffier, citeer in de praemissen de jurisprudentie van Lessing's patriarch », ordonne le juge de Multatuli (Onuitgegeven Tooneelspeel, en épigraphe de *Max Havelaar*). L'organisation militaire (p. 53 et sv.) est aussi française en néerlandais qu'en allemand : *banier* (1), *garde* (2), *infanterie* (3) [venu lui-même de l'italien], *bivak* (4) [venu de l'allemand]; la guerre est aussi un commerce qui rapproche les peuples, disait Joubert; et son vocabulaire est aussi composite que dans *le Camp de Wallenstein*. Plus surprenants paraissent (p. 56 et 68) tous les termes de marine empruntés au français par le peuple de marins qui a donné lui-même aux voisins du Sud une cinquantaine de mots du même ordre : *amarrer, dune, digue,* etc. La mer est donc là aussi un sentier humide qui unit les hommes; ou plutôt, sur les flots qui ne portent pas de bornes frontières, les matelots forment un peuple à part; ils ont eu dans la Méditerranée un semblant de *κοινή*, la *lingua franca* où voisinaient le génois, le français même, l'arabe, etc.; et dans les mers du Nord les mêmes appellatifs ont passé du norois au français, du français au néerlandais : *hune*, *fret* (*affrètement 4*, p. 68), *mötunautr* > *matelot* > *matroos*. Du normanno-picard *esquipe* (gothique *skip*) le français tirera *équiper* et *équipage*, que le néerl. reprend (*ekipage 3*, p. 68). *Barque*, *frégate*, *galéasse*, et d'autres termes que le français passe au hollandais, sont italiens; *cable* (*kabel*) et *calfat*(*er*) sont provençaux; *amiral*

---

1 Le fait a été rappelé récemment en Allemagne par C. GEBAUER, *Quellenstudien zur Geschichte des neueren frz. Einflusses auf die deutsche Kultur* (*Archiv. f. Kulturgeschichte* v. STEINHAUSEN, t. V, fasc. 4).

(*admiraal 4*, p. 56) est arabe; *octant* est latin; et *pilote* (d'origine italienne) vient peut-être du grec. La civilisation néerlandaise s'est développée entre la mer et la France, et sur mer aussi [1] la France a parfois été pour ses voisins du Nord l'intermédiaire des autres nations.

Elle a fourni elle-même, bien entendu, sur terre et sur mer, quantité d'expressions qu'on s'attendrait à trouver indigènes chez les peuples modernes. Si l'on s'explique parfaitement, dans la vie des villes, les emprunts comme *journaal*, *café*, *hôtel*, *macadamiseren* (p. 69) — et ce *table d'hôte* qui déroutait M. Dorritt, — M. S. de G. ne constate pas sans étonnement l'invasion même du vocabulaire champêtre : *fontein 1*, *rivier 1*, *terrein 4*, etc. Les nombreux noms de plantes et d'animaux, outre qu'ils ont pu être transmis par la botanique et la zoologie, le commerce et la cuisine, s'expliquent sans doute par le fait que la flore et la faune étaient plus riches dans le Sud limoneux, herbager ou forestier, que dans les dunes du Nord. L'Allemand George Forster *(Ansichten vom Niederrhein)* s'émerveille, en 1790, de trouver tant de pâturages et de bestiaux dans la partie wallonne du duché de Limbourg. Le mot *schors* (p. 71) pourrait bien avoir été introduit par l'industrie des tanneurs; il désigne encore le tan aussi bien que l'écorce (cf. le wall. *hwèsse* = écorce de chêne), et est peut-être venu des taillis ardennais : en 1830 les tanneurs de Stavelot, si j'en crois une tradition locale, étaient orangistes, la Hollande étant pour eux un débouché. De même les emprunts ont souvent une origine spécifique, et élargissent ou de nouveau spécialisent leur sens avec le temps : c'est évident pour *rivier* (= jachtterrein) (p. 71; Seiler, II, 138); ce l'est aussi pour *seizoen*. Le temps des semailles (*sationem* > *saison*) a donné en français son nom à la portion de l'année en général; puis

---

1 Le mot *flotte*, qui remonte probablement à un ancien radical germ., a passé du franç. au néerl. et de là à l'allem. (v. Seiler, II², 195); et c'est peut-être par les marins (sinon par les géographes) que *costa* latin a passé du franç. au néerl. et à l'allem.; que *Baiae*, devenu par les baigneurs de l'époque impériale nom générique, a passé du franç. (*baie*) aux langues germaniques.

saison s'est spécialisé, dans les villes d'eaux, dans le sens de : saison par excellence, la s. thermale. C'est le sens fashionable qu'il a pris en anglais et en allemand, et le même fait a pu se produire à La Haye ou à Scheveningue comme à Paris, Spa, Londres et Berlin.

C'est encore un terme spécial à sens élargi que *tafel* (p. 78) (*tabula*, *zabal* = Spielbrett, Seiler, I, 96; *Tafel* terme d'école id., II, 32), soit que cet instrument, avant de se vulgariser, ait servi aux écoliers ou aux joueurs ou qu'il ait été employé d'abord dans les repas somptueux (v. le caractère administratif de *tabel 2*, p. 62). — Le *salon* est accaparé par des objets français, tandis que la chambre à coucher est restée plus fermée aux importations. — Le français a passé au néerl. le mot *corridor* emprunté à l'italien. Le mot *etage* (comme *soeterrein* [1] et *rez-de-chaussée*) montre (p. 78) que l'habitude de construire en superposition vient de France; dans le vocabulaire allemand *Etage* évoque donc le temps où le château de M. de Thunder-ten-tronck était le plus beau de Westphalie, ayant une salle et des fenêtres. — Les nombreux termes de domesticité de la deuxième époque ont été d'abord en usage à la cour bourguignonne, et se sont répandus de là dans la nation — de même que l'*ἀρχιατρός* de la cour de Byzance a laissé son nom (*archiater* > *arziâter* > *arzat*) à tous les médecins de Germanie et de Flandre. — La toilette et l'alimentation comportent aussi bien des emprunts, surtout termes de luxe à l'origine, depuis *franje (1)* jusqu'à *poudre de riz (4)*, et de *pastei (1)* à *champagne (4)*.

* * *

Après l'industrie, le luxe et la parure des hommes, l'imitation étrangère peut atteindre leurs mœurs et leur cœur. La France a jadis été

L'arbitre de l'Europe et de ses élégances,

et les mots *frequenteren (3)*, *societeit (4)*, *visite (4)*, *takt (3)*, *savoir-vivre (4)*, *chaperoneren (4)*, *komplimenteren (4)* sont

1 Telle est l'orthographe simplifiée que M. S. de G. donne à ce mot, encore écrit *sousterrain* dans les dictionnaires.

des documents d'histoire sociale et morale. M. S. de G. nous avertit de la prudence avec laquelle il faut conclure — ou s'abstenir de conclusions trop rigoureuses. *Mariage de raison (4)* (p. 91) ou *bon-vivant (4)* (p. 95 et 329) en néerl. ne suffit pas à prouver que les Français aient enseigné la chose à l'Europe. Les mots se rapportant au caractère, à commencer par *karakter (2)* (p. 98), n'impliquent pas non plus toute la psychologie des deux peuples. Il est bien vrai que certains traits nationaux se manifestent dans l'expansion du lexique : le frç. *hâbler*, le wallon *adios*, le néerl. *parlesanten* se ramèneraient facilement au même effet produit par les Espagnols sur les Septentrionaux. Mais la déduction tirée des mots français en néerl. prouverait trop. On verrait côte à côte *inventief 4* et *bête 4*, *judicieus 4* et *pedantisme 4*, et ainsi de suite. M. S. de G. (p. 100) arrive à ces constatations curieuses : il y a en néerl. plus de mots étrangers pour exprimer le calme que pour la surexcitation. Il y en a plus pour le chagrin que pour la gaîté : et c'est sans doute que

La douleur est immense et le plaisir borné.

Il y a plus d'emprunts pour l'adresse que pour la stupidité. Il y a vingt mots pour le courage, et trois seulement pour la lâcheté. *Koerazie 4* (p. 98) ou l'allemand *Courage* (aujourd'hui devenu familier et vieillot en comparaison de *Mut*) prouvent-ils que les Germains aient appris des étrangers la vertu spécifiquement française du courage? Le Paysan du Danube serait le premier à protester [1]. S'il y a, remarque M. S. de G., tant de termes français pour les mauvaises mœurs, il ne faut pas crier à l'immoralité des Velches [2] : car nous avons, dit M. S. de G., éprouvé le

---

1 « Qu'avez-vous appris aux Germains? Ils ont l'adresse et le courage. » (La Fontaine). — Toutefois des mots comme *papelaert* (Verdam, *Middelnederl. Wdb.* I. v; De Vries, *Woordenboek*, I, 533; Brunot, I, 395) et d'autres qu'on rencontre en diverses langues modernes montrent que l'anticléricalisme français, contrairement à la réponse de Gambetta, a été un article d'exportation.

2 Le cas de *blond*, *blondine*, *brunette* (que M. S. de G. expliquerait par le fait que les Français ont été plus attentifs au blond que les blonds Germains eux-mêmes) rappelle aussi que la présence ou l'abondance

besoin d'emprunter ces termes. Et ceux-ci s'emploient généralement par *euphémisme;* la langue étrangère (ici le français) a souvent eu le rôle que Boileau attribuait au latin : on y dit ce qu'on n'oserait prononcer en sa langue maternelle :

> Le *français* dans les mots brave l'honnêteté;
> Mais le *néerlandais* veut être respecté.

Courage et débauche et leurs vocabulaires ont été des éléments littéraires; ils ont été formulés en latin et en français avant de l'être en allemand ou en flamand, et les peuples germaniques ont simplement emprunté les formules toutes faites des civilisations antérieures.

Il y a une psychologie de l'emprunt, mais elle est dans les *causes* de l'emprunt (p. 123) :

1. Pour le concept désigné par le mot étranger il n'y avait pas de terme indigène.

2. Celui qui parle a besoin d'exprimer les nuances de sa pensée avec plus de précision que n'en permettent les mots indigènes. — La psychologie de l'emprunt se ramène là à celle des *doublets.* — Le terme étranger a une nuance de caresse, de prédilection, de « liefkozing » : voyez le wall. employant le franç. *ma sœr* (à côté de *sūr*), (ou « Mademoiselle Marie » (franç.) dans les comédies wallonnes), et l'amabilité à l'égard du beau sexe : *tante* franç. à côté de *oom* néerl., *Cousine* à côté de *Vetter* en allemand [1].

3. Le français a un mot unique pour le concept que les Hollandais expriment par plusieurs mots : *familie, nationaal,* etc.

* * *

On peut encore suivre les mots assimilés dans leur évolution ultérieure. La sémantique de la colonisation linguistique se ramènerait à la sémantique générale

---

du mot n'est point en raison directe de la chose : M. Ph. Rossmann (*Handbuch f. einen Studienaufenthalt im frz. Sprachgebiet,* Marburg, 1907, p. 114), explique que, la vanité étant la qualité innée des Français, ceux-ci emploient extrêmement peu les mots *vanité* et *vaniteux.*

1 S'il faut une exception pour confirmer cette règle, on la trouvera dans le flamand *kozijn* (masculin) à côté de *nicht* (féminin).

L'effet le plus original de l'émigration paraît être de ralentir la mue des significations, de figer plus ou moins les mots [1]. Au rebours du mot trop répété de Joseph de Maistre, l'étranger est un *passé* contemporain. Un Allemand qui avait épousé une Genevoise fut un jour fort surpris de constater combien certain mot (*salopp* all.) s'était encanaillé depuis deux siècles. *Solid* all. a gardé un sens qui se rencontrait en français du XVII[e] siècle. Les *délicatesses* ont dans Molière la spécialisation comestible, la matérialité qu'elles ont aujourd'hui chez les marchands de victuailles d'Allemagne. De même (p. 327) *friseur 4*, *galanterieën 4*, *luxurieus 4* nous reportent au français contemporain de M. de Malherbe (la confusion de *luxueux* et *luxurieux*, qui trouble encore les écoliers allemands, est déjà mentionnée par Vaugelas dans un passage que signale M. S. de G.). Parmi les extensions de sens, remarquons (p. 329) *Panurge* (« loos, doortrapt » dans MEYER). Le collectif *maisniede 1* devient individuel (cp. *camarade* passant de l'esp. au frç.). *Pover 4*, *sujet 4*, *sjanteren* (« grienen ») évoluent dans le sens péjoratif. Parmi les causes d'évolution sémantique, M. S. de G. place tout d'abord 1) la spécialisation, la constatation des nuances (*champignon* = l'aliment, *paddestoel* = le végétal). Il faut y ajouter la tendance dépréciative, remarquée par Darmesteter, exagérée par M. Remy de Gourmont [2]. 2) Le mot étranger prend un sens plus vague, qui se déforme en descendant dans les patois populaires par une loi comparable à la réfraction des rayons lumineux. — Le mot perd aussi son sens diminutif (*brunette*), comme tant de diminutifs du latin vulgaire (*auricula*, *aucellum*) et de la toponymie. 3) L'évolution peut s'accomplir spontanément dans la langue emprunteuse : les doublets *prij* et *prooi* (l'un

---

1 L'intérêt philologique de ces rapports entre les dialectes romans et les dialectes germ. a été plus d'une fois signalé, notamment par Fr. Kluge, dans le *Grundriss* de Gröber, I², p. 510, et dans le *Gr. der germ. Phil.* de H. Paul, I², 333 et sv. — Sur la distance de signification entre le mot dans la langue indigène et le mot exporté, v. CH. BALLY, *Précis de stylistique*, p. 17 (allem. *Figur* et franç. *figure;* angl. *gentle* et franç. *gentil*).

2 *Esthétique de la langue française*, p. 308.

lat. et l'autre frç.) évoluent indépendamment et parallèlement. *Spektakel* a pris le même sens en néerl. et en allemand. 4) Le sens des mots empruntés est soumis à l'analogie.

Les prêts et emprunts comportent aussi une foule de renseignements phonétiques sur les langues en présence; ils aident parfois à préciser la chronologie de certains phénomènes romans ou germaniques (v. p. 161). Les renseignements ne sont pas toujours aussi précis que ceux des formes all. *Kaiser*, *Käfig*, etc. Certains mots sont simplement de transmission écrite. Et enfin la multiplicité des emprunts, la difficulté de localisation, les malentendus possibles, doivent rendre très circonspect : le même mot n'a-t-il pas pu donner, suivant les auditeurs, *Καρχηδών* et *Carthago*, *spahi* et *cipaye*?

Au point de vue de la patrie dialectale des mots passés en néerlandais, on ne peut s'empêcher d'être frappé de la ressemblance d'une foule de formes avec le wallon actuel : *anooi 1* (p. 170), *scriftoer 2* (p. 76), *bovier 1, boverie 2, sakeleren 3* (p. 70 et 375: wall. *saklé*), *scorgie 1* (p. 77), *teestier 1, hapschaar*[1] (p. 167 : exactement la prononciation wallonne). Dans *palas* (p. 167; cf. le wall. *palī*, l'all. *Palast*) était-il besoin de supposer *ai* > *a*? La principauté bilingue de Liège a pu être le point de départ de bien des échanges.

D'après M. S. de G., les emprunts français indiqueraient que *i* > *e*ⁱ est plus ancien en néerl. qu'on ne l'admet généralement [2]; il en cherche des traces dès le moyen néerlandais. Il relève *Allijn* (rimant avec *sein*), *Alijs* (r. avec *wijs*) *Aleys* (rimant avec *Parweys*) (ce sont là, il est vrai, des noms propres importés). *Paskwil* (p. 158) est justement

---

1 Ce mot, me dit M. Vercoullie, existe encore à Ostende (dans le sens d'agent de police), et il y a pris par analogie une dentale finale et l'accent sur la première syllabe.

2 F. Brunot, *Hist. l. fr.*, I, 392, n. 4, dit encore, d'après te Winkel et Kern, que « la prononciation actuelle *(ej)*, brabançonne d'origine, ne se généralise qu'au XVII[e] siècle ». — M. C. Lecoutere (*î-ei* rijmen in het middelnederl., *Leuvensche Bijdragen*, V, 141-146) a essayé d'établir que la diphtongaison était accomplie en Brabant au commencement du XV[e] siècle, d'après les rimes de la *Cronicke van Brabant* de Hennen van Mechtenen (1414).

expliqué par la langue écrite : la transmission orale aurait sans doute fait adopter le wallon *paskèye*.

De même que pour le fait si considérable et si compliqué de $i > e^i$, M. S. de G. considère (p. 161) que le changement néerl. $\ddot{u} > \textit{œ}^i$ a déjà dû commencer au moyen âge. Cette dernière diphtongaison s'accomplit dans la même région que la première (ancien duché de Brabant et comté de Hollande). Si $\textit{œ}^i$ n'est pas attesté par les rimes, M. S. de G. relève un témoignage de 1626 (Chr. van Heule, *Nederduytsche Spraeckonst*) sur la « prononciation brabançonne » *eui*.

La phonétique et la morphologie (v. p. e. les suffixes) abondent en renseignements précieux ; pour la facilité de la consultation, il eût été désirable que M. S. de G., outre la liste de notices supplémentaires (p. 343 et sv.), eût fait suivre son étude d'un index général comme celui du dictionnaire de Körting. Le livre de M. S. de G., sur lequel nous reviendrons ailleurs, constitue un bon modèle pour les recherches de comparatisme lexicographique ; et le sujet si heureusement étudié est d'autant plus important que le néerlandais, particulièrement influencé par le français, a été souvent l'intermédiaire entre celui-ci et l'Allemagne (v. Seiler). Il intéresse spécialement la Belgique, où tant de fois se rencontrèrent les deux peuples et les deux langues, et dont l'histoire linguistique et économique est pleine de ces pénétrations réciproques.

Albert Counson.

A PROPOS D'UN GLOSSAIRE TOPONYMIQUE [1].

En dépit des travaux déjà lointains de Grandgagnage, en dépit des efforts, maintes fois renouvelés, de M. G. Kurth qui ne dédaigna pas, comme on sait, de joindre les exemples aux préceptes directeurs, la toponymie n'a guère sollicité jusqu'ici l'activité de nos travailleurs, ni même de nos érudits. Les seuls travaux importants qui aient vu le jour dans ces dernières années et qui ont achevé de donner des bases scientifiques à l'étude raisonnée et méthodique de nos anciens *noms de lieux* sont la *Frontière linguistique* de M. G. Kurth, la *Toponymie namuroise* du chanoine C. G. Roland et les *Noms de lieux en -ster* de M. J. Feller. Si, de la toponymie régionale, on passe à la toponymie locale, on entre dans un domaine inexploré, ou bien peu s'en faut [2].

Il semble pourtant, en ce qui concerne la toponymie *wallonne*, qu'une vive impulsion soit sur le point d'être imprimée aux études onomastiques, grâce aux encouragements persistants qu'elles reçoivent de la *Société liégeoise de littérature wallonne* et au labeur aussi inlassable que désintéressé de deux des membres les plus dévoués de son Comité, MM. J. Feller et J. Haust. Dès 1880, la *Société liégeoise* réservait une place à la toponymie dans ses *concours* annuels;

---

1 EDM. JACQUEMOTTE et J. LEJEUNE. *Glossaire toponymique de la Commune de Jupille* (édité par JEAN HAUST). Liége, Vaillant-Carmanne, 1907, in-8°, 140 pages et 1 carte (Extrait du *Bulletin* de la *Société liégeoise de littérature wallonne*, t. XLIX).

2 Il n'a été donné que quelques « coups de sonde » de-ci de-là. Cf. *Archives belges*, févr. 1907, n° 49, et les indications rétrospectives recueillies par J. HAUST (*Bulletin du dictionn. général de la langue wallonne*. Liége, 1907, 2e année, n° 1, pages 13, 14).

depuis 1902, en réponse à la question : *Étude toponymique d'une commune*, la *Société* a reçu chaque année un ou deux *glossaires* (plusieurs ont été *couronnés* par elle) et actuellement, si nous en croyons l'actif secrétaire de la *Société liégeoise*, M. J. Haust, des travailleurs préparent d'ores et déjà la toponymie « d'une douzaine de communes »[1].

La tâche du toponymiste, — il n'y a pas à le dissimuler, — est ingrate ou pénible par certains côtés; elle est, par d'autres, délicate et pleine d'écueils; un vrai toponymiste doit être à la fois topographe patient, historien documenté, philologue averti. S'il en est bien ainsi, ne regrettons pas trop que les travaux toponymiques n'aient pas surgi, jusqu'à présent, plus nombreux : la besogne mal faite serait à recommencer. C'est l'avis de la *Société liégeoise de littérature wallonne* qui n'a livré à l'impression, dans les dernières années, que deux des *glossaires* couronnés par sa *Commission des concours* : les *Glossaires toponymiques* de Francorchamps, par Alb. Counson[2] et de Jupille, par Edm. Jacquemotte et J. Lejeune.

Nous pouvons nous rendre compte, par la « genèse » de la *Toponymie de Jupille*, des difficultés qu'il faut résoudre dans un pareil travail : les deux auteurs ont mis « cinq années »[3] à réunir et à trier les matériaux de leur *glossaire*, soit sur place, soit dans les archives[4]; les fiches de leur éditeur n'ont gardé de tout cela que le document pur, réduisant chaque article du glossaire « au strict nécessaire »[5]. C'est un géographe expert, M. N. Lequarré, président de la *Société liégeoise* qui a pris la peine d'écrire lui-même le chapitre I (*Topographie*). La notice qu'il nous présente est si claire, si parlante, que le lecteur se prend à regretter que cette description soit si brève (elle tient tout entière en deux pages[6]) et qu'elle ne soit pas suivie de quelques lignes, à tout le moins,

---

1 Cf. même *Bulletin*, 1907, nº 1, page 15.

2 Publié dans le tome XLVI de son *Bulletin*. Liége, 1906, pp. 211 à 266.

3 *Avant-propos*, page 3.

4 Voir, à l'*Appendice*, la liste des *sources manuscrites* (p. 139) et des *ouvrages consultés* (p 140).

5 *Ibid.*, *Avant-propos*, page 4.

6 Pages 7 et 8.

sur l'histoire de la commune : tout le monde n'est pas.... de Jupille et on peut n'avoir pas sous la main les notices qu'en ont données Delvaux, de Groutars et A de Ryckel[1].

C'est M. J. Haust qui a assumé la partie la plus ardue et la plus notable, en dernière analyse, de la tâche. Le chapitre II renferme le classement alphabétique de tous les *lieux dits* de Jupille. Chacun des articles comprend successivement le nom indigène, sa traduction, ses formes anciennes. soigneusement datées, sa situation topographique et enfin des notes étymologiques[2]. Cette disposition diffère de celle qui a été suivie dans les glossaires toponymiques publiés jusqu'ici; M. J. H. l'a choisie pour s'épargner les répétitions fréquentes et, comme il le fait observer, ce procédé si simple et si pratique est celui qui serait incontestablement adopté dans un travail d'ensemble de toponymie régionale[3]. Dans les indications excellentes qu'il résumait récemment à l'intention des travailleurs, M. J. Feller[4] se prononce pour une classification logique, fondée sur la qualité des lieux, proposant de traiter tout d'abord des objets et accidents naturels (cours d'eau, forêts, collines etc.) et ensuite des particularités *provenant de l'industrie humaine* (hameaux, chemins, fermes, châteaux, moulins, prés et terres). Il ne peut déplaire aux amateurs de toponymie de voir utiliser, dans le classement des *lieux dits*, le mode le plus aisé à mettre en œuvre. L'ordre alphabétique, dans lequel M. J. H. nous livre la totalité de ses *fiches* toponymiques, a donné à la *Toponymie de Jupille*, d'un bout à l'autre et strictement, la forme du *glossaire* : pas de phrases ni de mots superflus, rien que des identifications et définitions de *lieux dits*, suivies de notes brèves ayant trait à l'étymologie. La « moisson » est, au reste, abondante. Le chapitre III (*Index*)[5] où M. J. H., pour la

---

1 Ces notices sont, il est vrai, mentionnées en *note*, page 131 (*n*. 1).

2 Ces dernières indications sont mises *entre crochets*.

3 Cf. *Avant-propos*, page 5.

4 Voir son *Rapport* intitulé : *Comment faut-il faire la toponymie d'une commune*, dans le *Bulletin du Dictionn. gén. de la langue wallonne*, 1907, n° 1, pages 3 à 12.

5 Divisé en 9 rubriques. Cf. pages 133-138.

facilité des recherches, répartit en groupements systématiques les différents articles de son glossaire, contient l'énumération de près de trois cents *noms de lieux* et l'on voit se vérifier ici le fait déjà bien établi que la richesse d'un glossaire est en raison exacte de la fécondité du sol et du chiffre de la population [1].

Désireux de condenser la matière, M. J. H. a eu l'heureuse idée de réunir et d'étudier, dans des articles spéciaux, des séries de vocables qu'il eût été « peu utile de ranger à part » [2]. Au mot *pazê* (= sentier), par exemple, il donnera la liste de 24 *lieux dits* de Jupille portant ce nom générique (pages 93, 94); ailleurs il fera l'énumération des *prés* (p. 100, 101), des *rouwales* (= ruelles, p. 104, 105), des *sarts* (p. 107, 108), des *terres* (p. 115, 116), des *tiêrs* et des *tiêrnês* (= ternes, tertres, p. 117), des *vègnes* (= vignes, p. 120, 121), des *vèye* (= ville, p. 121), des *vôyes* (= voies, p. 124) ou des *wêdes* (= prairies, p. 126, 127). Les rapprochements faits entre ces *lieux dits* permettent de conclure à la fréquence très grande de *composants* provenant de noms propres [3] (le nom de l'*occupant* est le plus usité). Le secours des archives est naturellement indispensable pour identifier certains de ces vocables : tels *trouflèt* (dans *so l'trouflèt*), devenu le nom d'une *terre*, de nom d'homme qu'il était dans l'origine [4] et *Dassonvèye* (= *Dassonville*), étrange corruption de *Dasou-le-Vilhe* (= dessous le village) [5]. Si les nombreux documents d'archives que les auteurs ont pu consulter — les plus anciens remontent au 14e siècle — leur ont fait découvrir plus d'une appellation à présent disparue, plus d'un *lieu dit* dont l'identification topographique est devenue impossible, leur

1 Cf. G. KURTH (*Archives belges*, févr. 1907, nº 49).

2 Cf. page 135, VIII.

3 A l'exception — d'après ce que nous avons cru remarquer — des *vôyes* (voies, chemins) qui sont déterminées par la situation ou le point d'aboutissement, plus souvent que par un nom de personne (voir Vº *vôye*, pages 124 et 125).

4 Cf. Vº *trouflèt*, page 119 (Jean Jacques dit Trou*ff*let, cité en 1662).

5 Cf. Vis *Dassonveye* (p. 39) et *vèye* (p. 122) éclairés par « Dasou le Vilhe » (1365), « le cortil Dassonville » (1502), « le cortil de Souleville » (1582) etc.

consciencieuse enquête leur a permis d'en recueillir d'autres contenant, soit un terme, soit un sens *inédits* et M. J. H. n'a pas manqué, on le présume, d'accorder toute son attention au commentaire philologique de ces articles, glanures précieuses destinées au *Dictionnaire général de la langue wallonne* [1]. Citons notamment les vocables *houlpê* (= hibou), *lieu dit* appliqué à un plateau (*so lès houlpês*, p. 72), *sème* (= taillanderie) [2], désignant aujourd'hui des prairies, *pìètrèsses* (*as pìètrèsses* = la *terre aux perdrix*, p. 96) et *vignoûle* (= petite vigne) qui ont fourni au philologue qu'est M. J. H. la matière d'articles intéressants et érudits. Les toponymistes impatients ou aventureux seront seuls à lui tenir rigueur d'avoir laissé en suspens, jusqu'à plus ample informé, l'explication étymologique de certains *lieux dits* de Jupille. Tout au plus pourra-t-on lui faire le reproche que mériteront longtemps encore la plupart des éditeurs de pareils *glossaires*, — vu l'indigence de nos matériaux toponymiques, — à savoir celui de n'avoir pas éclairé ses notes explicatives d'un plus grand nombre de rapprochements avec des *lieux dits* étrangers au territoire de Jupille. Au mot *Wérihè*, par exemple, il eût été utile de faire mention, à côté du *Dictionn. étym.* de Grandgagnage, de l'importante et suggestive étude de M. P. Errera sur les *Waréchaix* [3]. M. J. H. n'a pas tenté (excès de prudence, peut-être) d'interpréter le nom de *Jupille* (*Oppila* 706, *Jupila* 712, *Jopila* 759 etc., Wallon *Djoupèye*); il apporte pourtant, au dossier de la question, des éléments nouveaux [4].

La carte de la commune de Jupille, dressée à l'échelle du 5000e par MM. Edm. Jacquemotte et J. Lejeune, est insuffisante au point de vue topographique; elle fait mention des principaux chemins, parties boisées, cours d'eau et permet de situer, les uns par les autres, les *lieux dits* orthographiés

---

1 Voir la liste dressée, des principaux de ces noms, sous le titre *Contribution au Dictionnaire wallon* (chap. III, *Index*, *in fine*, page 138).

2 *El sème Djihan Noyé* (= « la Semme Jean Noel » 1604) cf. page 109.

3 Extr. des *Annales de la Société d'archéol. de Bruxelles*, 1894, t. VIII, 2e livr., 35 pages.

4 Cf. pages 130-132.

d'après les formes (wallonnes) employées dans la commune et non suivant les désignations, maintes fois fautives, du cadastre; mais ce plan ne donne aucune idée du relief du sol et des particularités physiques, indispensables à un relevé toponymique. Il est regrettable, sous ce rapport, que notre *Institut cartographique militaire* ne puisse pas délivrer, aux travailleurs préparant des cartes toponymiques, des cartes *muettes* (au 20,000ᵉ, par exemple), portant les courbes hypsométriques [1]. La confection d'une carte satisfaisante n'est pas l'un des problèmes les plus aisés à résoudre, dans l'état actuel des moyens mis à la disposition de l'amateur-topographe [2].

Les lignes qui précèdent auront suffi, nous l'espérons, à faire entrevoir l'intérêt que présente, à plus d'un titre, la *Toponymie de Jupille.* Ce copieux *glossaire* prendra place parmi les meilleures contributions « d'avant-garde » au *Dictionnaire général de la toponymie Wallonne.* Sur la proposition de son Secrétaire, M. J. Haust [3], la *Société liégeoise de littérature wallonne* vient en effet de décider l'organisation d'une vaste enquête toponymique, travail préparatoire à l'élaboration méthodique d'un *glossaire général* englobant toute la Wallonie. La *Société liégeoise* ne se méprend, ni sur les difficultés, ni sur l'étendue de l'entreprise. Ce projet n'est rien moins, en dernière analyse, que la proposition elle-même, considérablement élargie, dont M. G. Kurth avait développé les voies et moyens, il y a plus de vingt ans, dans un *Congrès* de la *Fédération archéologique et historique de Belgique* [4]. Puisse l'initiative de la *Société liégeoise* porter ses fruits et les collaborations lui venir nombreuses!

Mons, 16 Janvier 1908. EM. DONY.

---

1 Nous nous en sommes assuré récemment par la voie officielle. Les cartes au 20,000ᵉ, imprimées en bistre (Prix de la planchette 1 fr. 50) sont, croyons-nous, celles qui rendent les plus grands services, en attendant mieux.

2 M. J. Feller signale toute l'importance de ce point dans son *Rapport* (sur la *toponymie d'une commune*). Voir *Bull. du Dict. gén.* 1907, nº 1, page 5.

3 Cf. *ibidem* (*Un projet de gloss. général de la topon. Wall.*), pages 13-18.

4 *Congrès d'Anvers* (en 1885). MM. J. Haust et J. Feller ont formulé, à leur tour, un plan d'enquête collective et le programme lui-même du travail préparatoire à ce *glossaire général* (Voir *Bulletin du Dictionn.* 1907, nº 1, déjà cité, pages 3-18).

A PROPOS
DU MODE DE NOMINATION
DES PROFESSEURS DES UNIVERSITÉS.

LETTRE DE M. L. BRENTANO.

L'attention publique a été attirée sur le mode de nomination des professeurs d'Université par un vœu du Conseil académique de Gand [1] et le projet de loi dû à l'initiative de M. Mechelynck.

Nos lecteurs liront avec intérêt la lettre suivante adressée à M. Mahaim, professeur à l'Université de Liége, par le célèbre économiste-historien Lujo Brentano, professeur à l'Université de Munich.

Comme on avait mis en doute l'excellence du système allemand, M. Mahaim a demandé à son éminent collègue si ce système était généralement approuvé en Allemagne. C'est à cette question que la lettre ci-jointe répond :

Münich, le 30 octobre 1907.

Très honoré Collègue,

Les Universités allemandes étaient dans les siècles passés des corporations autonomes, indépendantes de l'État. Tant que ce régime dura, elles furent complètement libres dans leur administration. Elles « appelaient » des professeurs tout à fait comme elles voulaient et disposaient à leur gré des chaires.

L'État moderne a soumis les Universités, comme le reste, à son pouvoir. Mais il leur est demeuré des restes importants de leur indépendance, qu'elles défendent avec ténacité dans l'intérêt de la liberté.

Parmi ces restes, se trouvent le droit et le devoir des Facultés de présenter des candidats aux chaires vacantes. Chaque Faculté

---

1 Le conseil académique de Liége vient d'émettre le même vœu (N.D.L.R.).

a le *devoir* de veiller à ce que toutes les branches [de science] se trouvant dans son domaine soient enseignées par des hommes capables. Quand survient une nouvelle branche, elle est obligée de demander au gouvernement de créer une chaire et de faire des propositions pour l'occupation de celle-ci. Il en est de même quand une chaire existante devient vacante par la mort de son titulaire ; et même quand un titulaire se montre insuffisant, les Facultés sont obligées de demander qu'un autre professeur soit nommé à côté du titulaire.

De ce devoir dérive naturellement leur droit de présentation. Il est admis en règle générale que les Facultés, dans leur dépêche au gouvernement, passent en revue toutes les personnalités à prendre en considération, pour finir par en proposer trois, en premier, deuxième et troisième ordre. Il n'est cependant pas nécessaire d'en proposer trois. Si quelqu'un s'impose, on peut le dire et se déclarer contre tous les autres.

Le gouvernement n'est pas obligé de s'en tenir à ces propositions. Mais il ne s'en écarte pas facilement. S'il le fait, il tombe sous le coup de la critique publique, que redoutent les bureaucrates — notamment dans les domaines où l s hommes de science leur sont supérieurs. Cependant il arrive que des gouvernements s'écartent des propositions des Facultés quand il y a des motifs spéciaux. De tels motifs existeraient si l'on avait la conviction que les propositions des Facultés avaient été dictées non par des considérations objectives, mais par des influences de cliques ou de népotisme. Et précisément l'éventualité que le gouvernement ne se rallie pas aux propositions de la Faculté a cet effet d'empêcher la « partialité, le népotisme et les honteux marchandages ».

Les Universités allemandes sont sous ce régime devenues un objet d'envie de la part des autres nations. Aussi elles sont très jalouses de leur constitution. Elles sont d'avis qu'il est de l'intérêt de la science de la maintenir. Les gouvernements se trouvent aujourd'hui sous la dépendance de partis politiques, confessionnels et économiques. Si le droit de nommer les professeurs était placé dans la main des Ministres, les professeurs ne seraient plus nommés d'après la mesure de leur capacité, mais d'après leurs opinions politiques, confessionnelles, économiques. La science serait par là menacée, et la considération des Universités mise au tombeau.



Je dois encore faire une remarque : les Universités allemandes ne connaissent pas ce système dans lequel les personnes qui veulent devenir professeurs font des démarches dans ce but. Si quelqu'un postulait une chaire vacante, ce serait une raison pour qu'il ne l'obtînt pas. On tient des démarches de ce genre comme contraires à la dignité des fonctions professorales. Celle-ci exige que la Faculté cherche le candidat qui convient et non que celui-ci se présente lui-même.

Il en est de même pour l'élection d'un membre d'une académie allemande, tandis que la coutume contraire existe en France.

Je considère en ceci le principe allemand comme le meilleur.

Avec mes meilleures salutations

(Signé) L. BRENTANO.

COMPTES RENDUS

Die Litteraturen des Ostens in Einzeldarstellungen. Band VII, 1. Abteilung : *Geschichte der althebräischen Litteratur* von K. BUDDE, *Apokryphen und Pseudepigraphen* von A. BERTHOLET. — 2. Abteilung : *Geschichte der christlichen Litteraturen des Orients* von C. BROCKELMANN, F. N. FINCK, J. LEIPOLDT, E. LITTMANN, Leipzig, Amelang, 1906 et 1907, in-8°. Prix : 7 mk. 50 broché, 8 mk. 50 relié — 4 mk. broché, 5 mk. relié.

Plusieurs comptes rendus et notices bibliographiques ont déjà fait connaître aux lecteurs de la *Revue* la collection de traités de littérature, relatifs à l'Orient, publiée par l'éditeur Amelang, de Leipzig. Le volume VII que nous leur présentons aujourd'hui, ne sera pas le moins intéressant ni le moins utile de cette importante collection.

La première partie est consacrée à la littérature hébraïque et aux apocryphes et pseudépigraphes de l'Ancien Testament. M. Budde n'a pas voulu nous donner une nouvelle Introduction à l'étude de l'A. T., il a voulu faire mieux et s'est proposé d'écrire une histoire proprement dite de la littérature hébraïque. La tâche n'était pas aisée. Les livres de l'A. T. ont été tellement disséqués de nos jours, ils ont suscité un nombre si considérable de travaux, qu'il fallait une érudition solide et un sens critique exercé pour en venir à bout. Préparé par plusieurs excellents travaux sur l'A. T., M. Budde s'est frayé avec aisance un chemin à travers les obstacles qui se dressaient devant lui. On ne trouvera pas dans son ouvrage de longues discussions sur les questions littéraires si complexes de l'A. T., mais on aura sur ces questions l'opinion d'un vétéran de la science et d'un esprit juste et pondéré. A ce double titre, il sera le bienvenu.

M. Bertholet a traité les apocryphes et pseudépigraphes de l'A. T. Il s'est acquitté avec bonheur de sa tâche. On lira avec intérêt et profit ce qu'il dit de ces curieux produits littéraires, dont quelques-uns ont joui d'une vogue que nous avons peine à comprendre aujourd'hui.

La seconde partie du volume esquisse l'histoire de la littérature syriaque et arabe chrétienne (M. Brockelmann), de la littérature arménienne (M. Finck), de la littérature copte (M. Leipoldt) et de la littérature éthiopienne (M. Littmann), c'est-à-dire, de toutes les littératures chrétiennes de l'Orient, à l'exception de la littérature géorgienne. Ces différents aperçus sont d'une lecture agréable et fournissent l'essentiel sur des littératures encore mal connues pour la plupart. L'aperçu qui est appelé à rendre le plus de services, grâce à ses renseignements bibliographiques, est celui de la littérature copte. M. Brockelmann n'a guère signalé que des travaux allemands; MM. Finck et Littmann ne donnent aucune bibliographie. Pour la littérature syriaque, dont nous possédons, grâce à M. R. Duval, une histoire bien documentée, le mal n'est pas grand, encore que les lecteurs non prévenus puissent s'imaginer que l'Allemagne détient le monopole des publications relatives à la littérature syriaque, mais pour les littératures arménienne et éthiopienne, qui n'ont pas encore été l'objet d'un grand travail d'ensemble, l'absence de toute bibliographie sera vivement regrettée. Nous formons le vœu que cet ouvrage ait bientôt les honneurs d'une seconde édition, où les lacunes bibliographiques de la première, en somme faciles à combler, auront disparu.

M. A. Kugener.

Les plus anciens monuments du Christianisme écrits sur papyrus, *textes grecs édités, traduits et commentés par* C. Wessely (*Patrologia orientalis*, tome IV, fasc. 2). 116 pp. et 3 planches. Paris, Didot.

« Quels sont les plus anciens monuments écrits du christianisme? de quelle époque datent-ils, d'où proviennent-ils et quel est leur caractère? quels sont les renseignements historiques qu'ils nous donnent? » Voilà les questions auxquelles on s'est efforcé de répondre dans ce volume.

Les fragments ainsi réunis sont exposés par M. Wessely, avec un commentaire instructif, à la vénération des fidèles. Ce sont là en effet « les plus précieux de tous les écrits qui existent. » Un « hasard merveilleux » nous a conservé ces papyrus dans un sable sec, « pour témoigner de l'existence du christianisme et de la littérature chrétienne ainsi que de la propagation rapide et prodigieuse de cette religion » dès les premiers siècles.

Le chapitre I est consacré aux martyrs de la persécution de Dèce : nous y trouvons cinq exemplaires de requêtes dressées en vue d'obtenir, au moment de cette persécution systématique, une sorte de certificat de paganisme. Ces actes, ou « *libelli* », servent à faire comprendre une forme déguisée et tentante d'apostasie, celle des « *libellatici* » que S. Cyprien a flétris éloquemment. *Nil novi sub sole.*

Puis, dans le chapitre II (lettres chrétiennes sur papyrus [1]), une lettre d'affaires envoyée de Rome au Faioum montre « l'unité et l'immense grandeur du monde chrétien dès le IIIe siècle. » Les logia de Jésus, fragments d'un ouvrage « de qualité inférieure aux Évangiles canoniques, » sont rejetés dans le chapitre IV. Au chapitre V, des extraits de papyrus magiques font voir « le nom de J.-C. respecté même par la superstition païenne. » Le chapitre VI et dernier (textes divers) contient entre autres une prière et un hymne chrétiens, un morceau d'« *Onomasticon sacrum* » et des fragments d'Irénée et du Pasteur d'Hermas.

Telle est l'économie du recueil. Nous n'y contredirons rien, bien que cela soit plein de sujets de controverses. Une collection de ce genre est d'un grand intérêt pour le croyant. Constituée par M. Wessely, elle s'impose à l'attention de tous, et à des titres divers, elle mérite d'occuper la curiosité du chercheur. Il y trouvera des papyrus inédits, dont plusieurs fort intéressants : nos 1 (de la collection de l'auteur), puis 4 (de la collection de l'archiduc Rainer) et 5 (d'après une notice de M. Seymour de Ricci) : trois « *libelli libellaticorum* », le dernier « *last not least* » émanant d'une prêtresse païenne ; — 6a (de l'archiduc Rainer) : mémoire sur un convoi de déportés, condamnés aux carrières, à l'époque des persécutions de Dioclétien ; — 17 : fragment d'un

---

1 Les lettres si curieuses signalées dans les papyrus de Genève (II, p. 72-76) ne méritaient-elles point une mention ?

codex copte du IIIe siècle (collection Rainer); le sens échappe encore; — 19 (collection de l'auteur) : papyrus magique, invoquant le Dieu suprême « par N. S. J.-C., son fils chéri. »

Beaucoup de rapprochements de textes sont nouveaux et révélateurs. Je signale surtout le chapitre Ier, où l'on trouve réunis pour la première fois cinq exemplaires de ces fameux *libelli libellaticorum* visés par S. Cyprien. Dans un commentaire clair, complet et précis, un vrai modèle du genre, M. Wessely explique que la population tout entière avait à se munir de ces certificats d'assistance aux sacrifices. Tenant lieu, à ce moment, d'actes de dénombrement, l'enregistrement de ces pièces permit au pouvoir de se passer de dénonciations : quiconque ne produisait pas son billet de confession se trahissait lui-même et tombait sous le coup de la loi.

La lettre de Psenosiris (no 6) sur la Politikê confiée à des fossoyeurs de la grande Oasis, est fameuse surtout par les incertitudes dont elle demeure enveloppée. M. Wessely ne doute pas. C'est un document chrétien. Il le commente et le discute de façon fort intéressante. Malgré les rapprochements nouveaux qu'il établit, entre autres avec un papyrus inédit (le no 6a; voir ci-dessus), il reste permis de se demander si vraiment la lettre de Psenosiris est relative à la déportation d'une chrétienne.

Il me paraît y avoir, dans la composition du volume, quelques superfétations [1]. Par contre, je ne puis relever ici tout ce qui s'y trouve en fait d'observations excellentes et de corrections aux textes et aux interprétations admises. On y reconnaît un des maîtres d'une science que l'on appelle aujourd'hui la papyrologie. Si, à ces mérites, s'ajoute celui d'attirer vers les études historiques les esprits préoccupés surtout d'apologétique et d'édification, nul ne s'en plaindra.

Ce fascicule nouveau montre ainsi les multiples services que peut rendre l'importante collection à laquelle MM. Graffin et Nau se dévouent généreusement. Dans toute bibliothèque qui veut devenir un instrument de recherches fécondes et un foyer de lumière, la *Patrologia orientalis* a désormais sa place.

J. Bidez.

---

1 A qui pourront servir les reproductions, faites *in extenso* (nos 7a-7b, 9 à 11), de copies anciennes de fragments des livres canoniques? Pour les spécialistes, elles ne tiendront pas lieu de l'édition originale du papyrus. Pour les autres, une courte notice aurait suffi.

Scholia in Ciceronis Orationes Bobiensia edidit PAULUS HILDEBRANDT. *Adiectae sunt duae tabulae photographicae.* Lipsiae in aedibus B. G. Teubneri MCMVII. XLVI + 308, in-8°.

Voici enfin une nouvelle édition des *Scholia Bobiensia.* Depuis 1833, date de l'édition d'Orelli, qui n'est à vrai dire qu'une réimpression corrigée de celle du cardinal Angelo Mai, ces scolies ont été l'objet des études les plus sérieuses. D'abord ce furent surtout Halm et Madvig qui, tout en se basant sur le texte constitué par Orelli, apportèrent des contributions critiques très précieuses. Dans les vingt-cinq dernières années, on est remonté à la vraie source. Quelques philologues, par exemple Ziegler, Stangl, etc. ont collationné de nouveau le palimpseste conservé, comme on sait, en partie à Milan, en partie à Rome; en partant de la tradition manuscrite ils ont restitué en plusieurs endroits le vrai texte; souvent aussi, par l'indication exacte des lacunes, ou bien par une description précise de l'état actuel d'un passage corrompu, ils ont fourni les moyens de faire des conjectures probables. M. Hildebrandt, qui en 1894 défendit quelques thèses *De Scholiis Bobiensibus*, vivement réfutées par MM. Gurlitt et Schilling, a, lui aussi, collationné le palimpseste. Mais ce nouvel éditeur ne peut nous persuader que c'est son œuvre qu'il nous présente. En réalité, son apport personnel est peu considérable : il a emprunté la plupart de ses leçons et corrections à Ziegler, Stangl, Leo et d'autres dont il a oublié le nom. Par exemple, on lit pg. 55, 24 : *Sed quoniam plurimae consequentur, in quibus <eadem> paene omnia dicturus est e. q. s.* J'ai le droit de dire que M. Hildebrandt n'a pas plus trouvé ce supplément que les suppléments grecs pg. 52, 18: *εἰρωνικῶς*, pg. 136, 7: *κατὰ μετάστασιν* (cf. mes *Bobiensia*, Traiecti ad Rhenum, 1904, pg. 11 ; pg. 2; pg. 32), etc. Ce que j'en dis n'est point pour me plaindre, mais seulement pour attirer l'attention sur l'article de M. Stangl dans la *Berliner Philologische Wochenschrift* du 23 nov. 1907, n° 43, article où l'auteur dit de M. Hildebrandt : « er hat .... mein geistiges Eigentum ohne jede Ermächtigung verwertet.[1] »

Mais, dira-t-on, M. Hildebrandt n'a-t-il pas donné la mesure exacte des lacunes jusqu'à un quart de centimètre, tandis que

---

1 V. aussi *Berl. Phil. W.*, 1908, n° 2.

tous les autres n'ont fait que calculer combien de lettres pourraient être écrites dans les espaces vides? Voyons un peu ces mesures en commençant par la pg. 139, 17 :.... *tamen M. Tullius non expressit ipsam legis Juliae mentionem, ne Caesaris animus laederetur.* Selon M. Hildebrandt, il y a un vide de 2 ¾ + 1 ¾ centimètres (= 8 lettres); selon Ziegler, Orelli, etc., il y a au moins place pour 11 lettres. Par conséquent il ne faut pas choisir εὐλαβῶς avec le premier, mais μετ' εὐλαβείας avec les derniers (cf. μετ'ἀγανακτήσεως pg. 18, 1; μετὰ κολακίας pg. 85, 15). — Il est nécessaire d'écrire pg. 141, 20 : *de quaestura sua egit, non sine figura* <χαριεντισμοῦ>, parce qu'il y a une douzaine de lettres, qui ont disparu. M. Hildebrandt au contraire en admettant qu'il y a place pour 1 + 3 ½ centimètres (= 10 lettres) propose ἀστεϊσμοῦ [1]. — Après les mots (pg. 150, 20 = pro Plancio § 120) : *Mecum vos simul hic miserrimus et optimus obtestatur parens et pro uno filio duo patres deprecamur,* Ziegler voulait écrire dans une lacune de 9 lettres à peu près : <παθητικῶς> *valde e. q. s.* M. Hildebrandt, qui n'a vu qu'un espace de 2 + 1 cent. (= 6 lettres) a proposé δεινῶς, quoique Ziegler eût distingué encore la lettre κ.

Souvent entre le *lemma* et la scolie il reste un vide de 2 ou 3 lettres, qui n'a jamais été décrit. Pg. 139, 2, il y a entre le lemma et la scolie (cf. Ziegler, *Hermes*, 1896, ad h. l.) un espace de 7 à 8 lettres. M. Hildebrandt propose συναθροισμόν; pour moi, je préfère la leçon suivante : <Λίσιν> *exsecutus congestis nominibus videtur mihi aliquid et ad consolandum Laterensem facere.* Pg. 101, 1, nous avons le *lemma : Non enim ingrati, sed miseri* qui est suivi de la scolie : *Hoc subiecit.... non sine quadam* ἐπιδιορθώσει *magis iniquitate temporis oppressum populum R. quam ingratum et immemorem bene meriti civis fuisse.* Ici notre guide se tait; à mon avis, il faut suppléer dans la lacune de 12 lettres κατ' εὐφημισμόν [2], ce qui est confirmé, d'après ce qu'il semble, par Volkmann, *Rhetor. der Gr. u. R.*, pg. 434 : « Zur Antiphrasis gehört auch der Euphemismus, unter Umständen verwandt mit der ἐπιδιόρθωσις. »

---

1 A cette page (141) on se demande pourquoi à côté de Cic. Tusc. IV 36, 78 n'est pas cité Cic. de rep. I 38, 59; pour quelle raison d'autre part on n'a pas confronté avec pg. 141, 3 : *homo curiosus et diligens eruendae vetustatis* les paroles qui se lisent Tuscul I45, 108 : *alia conligit Chrysippus, ut est in omni historia curiosus.*

2 On pourrait conjecturer aussi εὐφήμως λέγων; cf. Volkm. l. l.

Je regrette que de temps en temps M. Hildebrandt ait fait de pures *hariolationes*, par exemple, pg. 144, 5, où il s'évertue à suppléer une lacune de 45 lettres! Il a même inventé de son chef, pg. 105, 9, une lacune de 31 lettres grecques. Est-ce faire de la critique sérieuse que de suppléer pg. 115, 13, les 23 mots que voici : *quaestore<s ex lege Titia provincias suas sortiri solebant. Cuius rei meminit Cicero in ea oratione, quam pro Murena habuit, dicens eum habuisse quaestorem?>*

L'édition qui vient de paraître n'a pas été assez mûrie. Il faut avouer que M. Hildebrandt a entrepris une tâche, qui à l'heure qu'il est était un peu trop lourde pour lui. Seulement les *Indices* témoignent de beaucoup de soin : ils comptent 143 pages pour 165 pages de texte. Mais pourquoi le livre coûte-il si cher?

Il nous tarde de recevoir l'œuvre solide de M. Stangl, le seul, qui, d'après M. Wessner, soit appelé à nous donner l'édition définitive des Scholia Bobiensia, du Pseudo-Asconius et du Scholiasta Gronovianus.

C. Brakman.

P. Martino, **L'Orient dans la littérature française au XVIIe et au XVIIIe siècle**. Paris, Hachette. 1906. In-8° (8), 378 et (2).

Dans le livre dont nous venons de transcrire le titre et que la critique a favorablement accueilli [1], M. Martino a entrepris de traiter un sujet qui a le mérite de la nouveauté et qui est très heureusement délimité. Il comporte deux questions : par quelles voies la connaissance de l'Orient a-t-elle pénétré en France? Puis, quelle influence cette connaissance a-t-elle exercée sur la littérature française?

Pour la première question, il n'y a que des éloges à donner à l'auteur. Il nous fait très exactement connaître et apprécier les voies de pénétration, et son livre, sur ce point, se lit et se relit

---

1 Brunetière, *Revue des deux Mondes*, 1906, 35, 690-707 (Reproduit dans la 8e série des *Études critiques sur l'histoire de la littérature française*). — Lanson, *Revue d'hist. litt. de la France*, 13, 545-547. — Baldensperger, *Rev. critique*, 1906, 2, 482-484. — Roussel, *Bulletin critique*, 1906, 511-514. — Carra de Vaux. *Polybiblion*, 107, 515-516. — Bouglé, *Rev. pol. et litt.*, 1907, 1, 106. — Becker, *Deutsche Literaturzeitung*, 1906, 2208-2210.

avec autant de plaisir que de profit, car il est écrit avec beaucoup de verve et d'esprit et, partout, on rencontre, à côté de nombreux renseignements inédits, beaucoup d'aperçus ingénieux ou profonds.

Ces qualités vaudront au livre un grand succès et, sans aucun doute, une nouvelle édition sera bientôt nécessaire; aussi, dans l'intérêt même de l'œuvre, croyons-nous devoir dire que la seconde question, celle de l'action de l'Orient sur la littérature française, ne nous semble pas traitée avec autant de bonheur. La documentation de l'auteur ne nous paraît ni assez abondante ni, surtout, assez sûre et, des documents cités, il y aurait peut-être eu à tirer meilleur parti.

Disons tout d'abord que quelques travaux antérieurs donnent déjà d'utiles indications. Le tome 37 du *Cabinet des fées* nous fait connaître beaucoup d'auteurs qui ont imité les œuvres orientales. Hartmann, dans son *Asiatische Perlenschnur* (1800, 1, p. XII-XCV) étudie de nombreuses collections et de nombreuses imitations. Même dans la traduction des Mille et une nuits de Burton on trouvera quelques perles (Édition Smithers, 8, 271-286). Quant au travail de Grosse (*Morgenländische Erzählungen nebst einigen Anmerkungen über den orientalischen Roman zur Vorrede*. Leipzig. 1796), il ne semble avoir aucune valeur [1].

On trouverait une autre source d'information dans les comptes rendus dont les traductions ou les imitations d'œuvres orientales ont fait l'objet lors de leur apparition; ils sont assez nombreux et nous font connaître la première impression produite sur le public.

Mais venons-en à la documentation de l'auteur. Il cite de nombreux ouvrages dans ses notes, toutefois sans nous les faire généralement connaître en détail. Des pièces de théâtre ou des romans dont il est question, nous n'avons que le titre; plus rarement nous trouvons le nom des auteurs, qu'il importerait cependant de savoir, s'il faut rechercher le livre dans une bibliothèque publique ou chez un libraire. Ces indications sont, d'ailleurs, parfois erronées.

Exemple. A la p. 261, l'auteur nous apprend que pendant tout

---

1 Depuis la publication du livre de M. Martino, M. Pinot nous a donné un bon travail sur « Les sources de l'Orphelin de la Chine » (*Rev. d'hist. litt. de la France*, 1907, 462-471).

le reste du XVIII[e] siècle, on continua à traduire des manuscrits orientaux. Et, en note, il cite « *Contes orientaux tirés des manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, 1743. — De Sauvigny, *Apologues orientaux*, 1764. — Inatula de Delhi, *Contes persans*, 1769. — Saint-Lambert, *Fables orientales*, 1772. — Cardonne, *Contes et fables indiennes*, 1778. — *Nouveaux contes orientaux*, 1780. »

Les *Contes orientaux* sont vraiment traduits de manuscrits; mais il eût été utile de rappeler qu'ils portent le nom de Caylus et d'ajouter que les *Nouveaux contes* de 1780, malgré le titre, n'en sont qu'une réédition (cf. p. 155.). Il y a, en outre, une édition de 1749; puis celle du *Cabinet des fées*, tome 25, et celle des *Œuvres badines*, 1787, tomes 7 et 8. Traduction anglaise, Londres, 1745, Traductions allemandes, Leipzig, 1780-1781, et Berlin, 1790. Nous ne parlerons pas des rééditions du XIX[e] siècle. Il en a été rendu compte dans le Journal des sçavans, 1780, 31, 172; l'Année littéraire, 1780, 7, 335-351; le Journal encyclopédique, 1780, 2, 154-155. Pour éviter tout malentendu, il eût pu être utile d'ajouter que les *Contes orientaux ou les récits du sage Caleb*, 1779, sont de l'invention de M[lle] Monnet.

Les *Apologues orientaux* (Paris, 1764; Amsterdam, 1765; trad. allemande et anglaise; compte-rendu du Journal encyclopédique, 1764, 4, 3, 70-78) ne doivent pas figurer ici; ils sont presque tous de l'invention de Sauvigny [1].

Les *Contes d'Inatula* (ou Behâri Dânich), Paris, 1769, sont la version française de la traduction anglaise faite sur le persan par Dow en 1768 (Il y en a une autre, de Scott, 1799). Voir Trévoux, janvier 1770, 165; Année littéraire, 1769, 4, 313-322; N[lle] Bibl. des romans, 5[e] année, 5; Gött. gel. Anz., 1769, 1197-1199, etc. C'est d'ailleurs un livre important, au sujet duquel il y aurait eu beaucoup de choses à dire.

La mention de S[t]-Lambert est assez malheureuse. S[t]-Lambert n'a rien traduit de manuscrits orientaux et il eût été fort en peine de le faire; il a simplement copié ou imité Sa'di. Ce n'est pas l'édition de 1772 qu'il fallait citer de préférence, car les *Fables* avaient déjà paru en 1769 avec les *Saisons* (souvent

---

1 Si l'on voulait citer ici des imitateurs, il convenait de ne pas oublier le plus célèbre, l'abbé Blanchet, dont les *Apologues et contes orientaux*, 1784, ont eu un succès bien mérité. (*Centralblatt f. Bibliothekswesen*, *17*, *318-319*).

rééditées, 1775, 1823); les *fables* seules, Lausanne, 1770; Avignon, 1773; avec les *Contes*, Paris, 1829, etc. Mais Sa'di, dont, malgré son importance, M. Martino ne s'occupe guère (p. 157) était fort connu longtemps auparavant et a été toujours largement utilisé. Sans parler de la traduction latine de Gentius(1651, 1655, 1657, 1673, 1680, 1687) et de la traduction allemande d'Oléarius (1654, etc.), on avait les versions de Du Ryer (1634), de Chardin (édit. Langlès, 5, 56-116 et 139-163), d'Allègre (1704 et 1737), de Gaudin (1789 et 1791). Voir aussi *La littérature orientale en France au XVII*e *et au XVII*e *siècle. Le Gulistan de Sadi et sa traduction du persan en provençal. Introduction aux Istori causido dóu Gulistan de Sadi de M. L. Piat par Ernest* HAMELIN. Montpellier, imp. centrale du midi. Hamelin, frères. 1888. In-8°. 23 p. (Cf. Revue des langues romanes, mai-juin 1888).

Quant à Cardonne, il fallait dire que son ouvrage est la traduction de la version turque du Kalîlah et que le *Livre des Lumières* (p. 155) est celle de la version persane de ce livre. Le Kalîlah, vu son importance, méritait autre chose qu'une mention aussi sommaire.

Mais, à ces indications insuffisantes ou erronées, il convenait d'ajouter celle d'autres ouvrages vraiment traduits des langues orientales. Les *Mélanges de littérature orientale* de Cardonne, 1770, devaient être cités ici plutôt qu'à la p. 358 et présentés en détail au public car, réédités plusieurs fois et traduits en plusieurs langues, ils ont été une des sources où les littérateurs ont le plus souvent puisé. En outre : *Nouveaux contes turcs et arabes*, par Digeon. Paris, 1781, 2 vol. in-12. — *Contes, fables et sentences, tirés de différents auteurs arabes et persans* (par Langlès). Paris, 1788 et 1790. 2 vol. in-8°. — *Nouveaux contes arabes ou supplément aux Mille et une nuits* (par Guillon). 1788. In-12. — *Les voyages et aventures des trois princes de Sarendib,* quoi qu'en pense l'auteur (p. 259), reposent sur un original persan [1]. Ce livre est extrêmement intéressant et mérite l'attention.

---

1 SCHWAB, *Bibliog. de la Perse*, n° 359 a. — Articles de Huth, dans le *Zeit. f. vergl. Literaturgeschichte u. Renaissancelit.*, 2, 404-414; 3, 303-330; 4, 174-202. — Réédition du texte italien par Gassner en 1891, Erlangen. — Réédition par Fischer et Bolte de l'ancienne version allemande de Wetzel, dans le n° 208 du *Lit. Verein* de Stuttgart.

D'abord à cause des emprunts nombreux qui y ont été faits; sans parler de Goethe, il faut mentionner Béroalde de Verville, Voltaire, Montesquieu (Le Breton, *Le roman au XVIII*e *siècle*, 207), Gueulette (*Les soirées bretonnes*). Ensuite, parce que la version française, mutilée, modifiée et complétée par Mailly (au moyen d'histoires de son invention) est un document pour la question de l'influence des œuvres orientales sur les auteurs français.

Nous venons de signaler des lacunes; parlons maintenant des ouvrages qui, n'étant pas français, ne devaient, strictement, point figurer ici.

Usong, cité à la p. 272, a été écrit en allemand par de Haller. (Berne, 1771; 5e édit., 1778; Carlsruhe, 1797), traduit deux fois en anglais (1772 et 1773), une fois en hollandais (1773). De nombreux articles du Gött. gel. Anzeigen montrent l'intérêt que cet ouvrage a éveillé en Allemagne. Quant à la France, elle l'a connu par une traduction parue à Paris et Lausanne en 1772 et par les articles des revues : J. des sçavans, 1772, 62, 551 et 589-592; 1775, 79, 40-47 — J. encyclop., 1772, 2, 312-313 et 5, 310-311. — Année littéraire, 1772, 2, 238-248.

Almoran et Hamet est, comme le dit l'auteur (p. 261), l'œuvre de Hawkesworth et a paru en anglais en 1761 (Mayence et Francfort, 1785; Londres, 1799.) La traduction française est de Londres (Paris) 1763 (rééditée dans les œuvres choisies de Prévost, tome 34; 1823) et a fait l'objet de plusieurs comptes rendus : Année littéraire, 1763, 4, 105-124; J. encyclop., 1763, 5, 1, 142-143; cfr. 1761, 6, 2, 74-84. Howard en a tiré la tragédie d'Almeyda (J. encyclop. 1770, 4, 470-471.)

Les *Contes des génies* (p. 260) sont l'œuvre de Morell (c. à. d. Ridley) et ont paru à Londres en 1764. La traduction française a été publiée à Amsterdam, en 1766, 1782 et 1786, et a été rééditée dans le *Cabinet des fées*, tomes 29 et 30. Voir J. encyclop., 1764, 7, 1, 93-105; Année littéraire, 1766, 2, 95-120; J. des sçavans, 1766, 18, 105-106.

Le *Vathek* de Becford (p. 261 et 274), sur lequel l'édition de Mallarmé (1876 et 1893) a de nouveau attiré l'attention en France, mériterait une sérieuse étude. A ceux qui ont quelque idée du monde musulman ou qui, pour avoir lu les contes de vrais connaisseurs de l'Orient tels que Morier ou Gobineau, sont devenus plus exigeants que nos naïfs ancètres, la lecture de cette

ridicule élucubration ne peut causer que de l'ennui. On aura beau l'éditer et la rééditer en Angleterre, ou la traduire en allemand (Hartmann, asiat. Perlenschnur, 1, 164-521; trad Mohnike, Leipzig, 1842) ou en hollandais (Amsterdam, 1837), elle n'en vaudra pas mieux pour cela. Becford a-t-il vraiment imité un original oriental, comme le dit Parsons (Academy, 1889, 1, 114)? Cela reste bien douteux. Des nombreux travaux dont Vathek a fait l'objet, il faut mentionner l'Academy, 1887, 2, 396 et la biographie du Gentleman's Magazine que la Revue britannique a traduite (1882, 4, 430-445). Qu'il ait exercé quelque influence en France, c'est ce que prouve la pièce que Madame de Genlis en a tirée pour son *Théâtre à l'usage des jeunes personnes.*

Mais c'est trop s'arrêter aux détails, et nous avons une critique d'un autre genre à formuler. Nous pensons que, des documents rassemblés par l'auteur, il eût été possible de tirer meilleur parti en les étudiant de plus près.

Sans aucun doute, l'évènement capital dans l'histoire de l'exotisme oriental en France — et dans le reste de l'Europe — a été la publication des *Mille et une nuits*; pour le prouver, il suffirait de citer les éditions et les traductions innombrables qui en ont été faites partout. En étudiant donc ce livre et la littérature qui s'y rattache, on pouvait entrer dans le vif de la question. De quoi les littérateurs du XVIIIe siècle ont-ils été frappés en le lisant? De quelles idées se sont-ils enrichis? quels procédés ont-ils empruntés? Ces questions pourraient être résolues avec une précision suffisante puisque les pièces du procès sont assez nombreuses et assez caractéristiques.

Ainsi, tout d'abord, Cazotte, aidé de l'arabe Dom Chavis, a donné une continuation des Mille et une nuits. Peu après, en 1806, le savant arabisant Caussin découvrait et traduisait le texte original de la plupart de ces contes. Par la comparaison de l'œuvre de Cazotte et de celle de Caussin (commencée déjà d'ailleurs par Caussin au tome 8 de son édition, pp. XL-XLIII), il est facile de voir ce que Cazotte supprime, ce qu'il travestit, ce qu'il ajoute. Bien mieux! Cazotte a complété son édition en y insérant des histoires de son invention. Quand on les étudie, on peut voir le profit qu'il a tiré de l'œuvre originale. Le conte de Maugraby le magicien (*Cabinet des fées*, 41; Œuvres badines, 1816, 2) est tout-à-fait caractéristique : imaginant un thème assez simple, celui d'un individu qui commet une mauvaise

action et qui en est puni, il en fait six histoires très semblables et mortellement ennuyeuses ; ce que l'Orient lui fournit, c'est l'idée de quelques oripeaux fantastiques qu'il imagine et qu'il répète sans fin.

A cette comparaison, il fallait faire succéder l'étude d'autres auteurs qui, également, ont accommodé certaines histoires orientales à leur goût en les complétant à l'aide de contes de leur façon. Tels sont Gueulette avec ses innombrables élucubrations, moins ineptes d'ailleurs que celles de Cazotte, et Mailly, traducteur des aventures des fils du roi de Sarendib. Ici aussi on peut saisir sur le vif l'impression causée par des œuvres orientales sur des littérateurs et surprendre leurs procédés de mutilation et de composition.

Par une autre voie encore on pouvait arriver au même but. La collection des *Mille et un jours*, qui comme le dit fort bien M. Martino, a inspiré d'innombrables pièces du théâtre de la foire, a eu tout autant d'influence que les Mille et une nuits, si pas plus. Ce qui caractérise les littérateurs du XVIII[e] siècle, c'est qu'ils préfèrent les *Mille et un jours*, soit parce qu'ils sont moins merveilleux, soit parce que celui qui les a rédigés en français a mieux su s'adapter au goût de ses contemporains. Niceron, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, 6, 193, a déclaré que les Mille et un jours lui semblent bien plus ingénieux et plus vraisemblables que les Mille et une nuits, quoique le merveilleux y règne quelquefois, suivant le goût des Orientaux. Ce jugement, à tort ou à raison, est devenu en France une sorte de dogme, que la routine n'a cessé à répéter (p. ex. La Harpe, *Lycée*, 6, 356 ; Hist. littér. de la France, 23, p. 78, 141 et 129.) En comparant les deux œuvres n'arriverait-on pas à doser, pour ainsi dire, la quantité de merveilleux que des esprits français du XVIII[e] siècle pouvaient accepter et s'assimiler ?

Voilà, dira-t-on, bien des critiques ! Répétons que nous ne les avons présentées que pour permettre à l'auteur de donner une édition plus parfaite de son œuvre. Mais cette œuvre, telle qu'elle est, nous semble déjà fort bonne et l'auteur mérite nos éloges et notre reconnaissance, puisqu'il nous fait connaître un sujet presque inexploré avant lui ; en le traitant avec autant d'esprit que de science, il a rendu incontestablement un grand service aux études orientales.

VICTOR CHAUVIN.

CHRISTIAN MARÉCHAL, **Lamennais et Lamartine**. Paris, Bloud, 1907. VIII-380 pp. in-18.

De 1818 à 1838, Lamennais a fourni à Lamartine les idées ou si l'on veut, la philosophie de sa poésie. Telle est la thèse de M. Maréchal.

Avant 1818, Lamartine tire son christianisme des traditions familiales et de l'éducation des jésuites. Aussi sa pensée est-elle flottante, plus sentimentale qu'intellectuelle, et, quand il veut la corser ou se représenter l'état mental des incrédules, c'est dans J.-J. Rousseau qu'il va chercher des données : il n'en tire pas beaucoup de force *(Premières Méditations : Le Temple, Le Désespoir)*.

En 1818, paraît l'*Essai sur l'indifférence*. Dès lors le catholicisme de Lamartine devient plus précis : c'est le catholicisme de Lamennais, et il va en suivre toutes les évolutions. M. Maréchal commente presque vers par vers les *Méditations* et en montre la source dans l'*Essai*. Au vague « sentiment » religieux de Rousseau, Lamartine, substitue « l'instinct religieux » de Lamennais. Dans sa correspondance, on le voit opposer aux « gens d'esprit », c'est-à-dire à la lignée rationaliste du XVIII[e] siècle, les « gens à instinct », c'est-à-dire les catholiques qui professent la philosophie de Lamennais (cité, mais non commenté, p. 95). Si les événements intimes de la vie de Lamartine, comme son mariage, ont leur influence sur sa poésie, il mêle ses émotions personnelles et ses souvenirs de Lamennais dans l'*Ode à Byron*. C'est par Lamennais qu'il connaît Pascal, que ses bons maîtres de Belley n'avaient pas dû lui apprendre à lire. Le mot « raison » prend dans sa langue le double sens qu'il avait chez Lamennais, raison individuelle, et raison générale *(sensus communis)*. Les articles de Lamennais sont à peine publiés que Lamartine s'en inspire : dans la méditation sur *L'Homme*, écrite en septembre et en octobre 1819, il utilise un article du *Conservateur* sur le suicide, paru le 9 octobre.

Le catholicisme de Lamennais devient politique et social. Celui de Lamartine prend le même caractère. L'*Hymne au Christ (Harmonies)* expose le libéralisme catholique suivant la formule menaisienne, telle que vient de la donner le maître dans l'ouvrage sur *Les Progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Église* (21 février 1829).

Lamartine, subissant toujours la même influence, quitte la poésie pour la politique, pose sa candidature à la députation (juin-juillet 1831), écrit la lettre à la *Revue européenne* sur la *Politique rationnelle* (septembre 1831) : ce sont les idées de Lamennais qu'il expose dans ses professions de foi, dans ses polémiques de presse, dans sa lettre à la *Revue européenne*. Les articles de Lamennais dans l'*Avenir* inspirent l'harmonie sur *Les Révolutions* (décembre 1835).

Mais cette correspondance entre les poésies de Lamartine et les publications de Lamennais n'est nulle part plus frappante que dans la dernière période étudiée par M. Maréchal. La condamnation de Lamennais par le pape (15 août 1832) eut lieu pendant que Lamartine était en Orient. Le départ est du 10 juillet 1832.

Lamartine prend des notes qui deviendront le *Voyage en Orient*. M. Maréchal a pu consulter ces notes et les comparer avec la version définitive, rédigée de juillet à septembre 1834 et publiée le 6 avril 1835. Lamartine reste d'abord le catholique convaincu qu'il était au départ. Mais le 11 novembre 1832, il apprend à Beyrouth la condamnation de son ami. Dès lors, le ton change. C'est d'abord l'inquiétude, le désenchantement ; puis il passe à une hostilité contenue, pendant que les sentiments chrétiens du poète s'estompent en une vague religiosité. Tel est l'esprit dans lequel Lamartine revoit, remanie et complète ses notes, une fois de retour, et qui donne au *Voyage* sa couleur particulière ; Ozanam, sans pénétrer la cause exacte du changement, accuse l'Asie d'avoir imprégné l'auteur d'une partie de ses idées et de ses tendances. Au surplus, les *Paroles d'un croyant* viennent de paraître (mai 1834), et Lamartine qui les a lues en manuscrit, a eu le temps de s'en pénétrer. *Jocelyn* est dans le même cas que le *Voyage*. Ce poème, commencé en novembre 1833, « conçu comme le poème catholique d'une âme, s'achève à partir de 1834, en poème chrétien à tendances humanitaires et sociales » (p. 310). Là encore, la comparaison du texte définitif avec les esquisses et les manuscrits est fort instructive. Ainsi s'explique le caractère contradictoire qui, dans cette œuvre, avait frappé les contemporains.

C'est à cette époque que, probablement par l'intermédiaire d'un discipline de Lamennais, Lamartine eut connaissance du cours de philosophie professé en 1830-1831 à Juilly et recueilli

l'an dernier par M. Maréchal. *La chute d'un ange* (mai 1838) doit à ces cahiers sa cosmologie et sa théorie sociale ; mais l'espoir d'une révolution religieuse, la morale et la politique démocratique du poème viennent des *Paroles d'un croyant* et du *Livre du peuple*, paru le 16 décembre 1837.

Là s'arrête le livre de M. Maréchal, qui nous fait entrevoir que le Lamartine de 1848 est le fils spirituel de Lamennais.

La démonstration paraît solide dans l'ensemble. Je ferai une réserve sur la manière dont M. Maréchal apprécie les encycliques de Grégoire XVI. Pour lui ce sont des mesures passagères, une discipline ou une tactique imposée par le pape au nom de l'opportunité politique, non « un énoncé doctrinal fixant définitivement le catholicisme en dehors des conditions de la vie moderne et de la voie du progrès humain » (p. p. 259-260-320, etc.).

Cela me paraît une erreur. Non seulement Grégoire XVI avait bien l'intention de donner un enseignement doctrinal, mais ses successeurs n'ont rien fait pour rapporter le blâme jeté sur les doctrines menaisiennes, ni Pie IX, le pape du *Syllabus*, ni Léon XIII lui-même, ni à coup sûr le pape actuel. La condamnation de l'*Avenir* est, avec bien d'autres choses, un objet désagréable pour la vue des apologistes. Mais il faut en prendre son parti et renoncer à l'habituelle tactique d'atténuation et de sourdine. Aussi bien, nous savons que, si des prêtres veulent s'exprimer librement et en historiens sur ce conflit déjà vieux, on les arrête par la menace de l'index. M. Brémond en sait quelque chose.

Cette critique n'atteint pas la thèse de M. Maréchal, mais elle conduit à une restriction plus importante. M. Maréchal n'a pas voulu voir le différend qui sépare Lamennais et Lamartine au moment où ils paraissent le mieux d'accord. Lamennais rêve de liberté, mais d'une liberté qui aboutit à une théocratie catholique. Lamartine repousse cette conséquence, et ce n'est pas seulement par calcul politique (p. 249). On ne voit pas qu'il ait jamais partagé l'ultramontanisme qui a été l'illusion première de Lamennais. Lamartine a pour le « gouvernement des curés » la naturelle défiance du laïc. Cette disposition a dû lui rendre facile le chemin parcouru avec Lamennais dans ce que M. Maréchal appelle la chute.

Enfin, on ne comprend pas très bien comment M. Maréchal peut admirer « les formes révolutionnaires, mais en même temps

réorganisatrices du christianisme en matière religieuse, politique et sociale », auxquelles Lamartine et Lamennais sont parvenus, ce « christianisme social indépendant », ce « Dieu du *Voyage en Orient*, de *Jocelyn* et de la *Chute d'un ange* », « qui criera en nous tant que l'amour et la charité n'auront point construit ici-bas cette vive image de la cité céleste dont rêvèrent tous les chrétiens » (p. 362, 365, 366). Que M. Maréchal ne se fasse pas d'illusion : c'est précisement cela que Grégoire XVI a condamné.

Il y aurait bien aussi quelques réserves à faire sur le style de l'auteur, qui paraît parfois peu dégagé et peu simple [1]. Mais il suffit que le livre soit un bon document de notre histoire littéraire [2].

LÉO TALDY.

C. LIÉGEOIS et L. MALLINGER, **Le Théâtre et l'Éloquence en France et en Belgique.** *Chrestomathie à l'usage de la classe de Première.* — Namur, Wesmael-Charlier, 1908, 842 pp. Prix : 6 fr.

Encore une Anthologie française, dira-t-on, et pour la classe de Première! Ce livre ne va-t-il pas faire double emploi avec d'autres excellents manuels, notamment avec ceux publiés par M. Piters, par MM. Fonsny et Van Dooren? Nous ne le pensons pas : avec les auteurs, nous estimons que, dans les diverses chrestomathies, quelque complètes qu'elles puissent paraître, l'éloquence, le théâtre surtout sont nécessairement écourtés. Comme ce sont là les deux genres dont doivent s'occuper presque uniquement les élèves de Rhétorique, MM. Liégeois et Mallinger ont voulu offrir à ceux-ci une histoire entière de l'art dramatique et de l'art oratoire; il suffit de parcourir ce beau volume pour s'assurer qu'ils ont atteint leur but.

L'art dramatique est d'abord étudié au Moyen âge dans ses manifestations les plus variées, drame liturgique, mystères,

---

1 Je citerai seulement cette phrase (p. 7) : « Ainsi l'hérédité la plus saine et vraiment inaltérable, tel fut le premier don d'une destinée prodigue, source féconde d'où tant d'autres devaient s'épancher un jour. »

2 Dans une polémique récente avec M. Citoleux, M. Maréchal a eu l'occasion de préciser encore et de fortifier sa thèse, depuis que ces lignes ont été écrites. Voy. la *Revue critique*, 1907, nos 44 et 47, II, p. 352 et 418.

moralités, farce, sotties. Puis vient le théâtre classique dans sa formation, à son apogée et à son déclin; ensuite le théâtre romantique et le théâtre après 1850, jusque et y compris le théâtre d'aujourd'hui, dont l'évolution, commencée vers 1880 sous l'influence de H. Becque et des représentants du Théâtre libre, est fort bien caractérisée. Nous nous étonnons seulement que les noms de Lavedan et de M. Donnay ne soient même pas cités.

Bien que nos écrivains ne se soient guère portés vers l'art dramatique, il importait de ne pas passer sous silence notre théâtre, si original parce qu'il est surtout « un théâtre d'idées »; aussi les auteurs ont-ils eu soin de présenter quelques extraits des principales œuvres dramatiques belges contemporaines, savoir *Africa* du B[on] Descamps, *le Voile* de Rodenbach, *les Flaireurs* de van Lerberghe, *les Aveugles*, *Joyzelle* de Maeterlinck, *le Cloître* de Verhaeren, *Ambidextre journaliste* d'E. Picard.

Dans la seconde partie, MM. Liégeois et Mallinger parcourent l'éloquence depuis le Moyen âge, en suivant l'ordre des temps et en groupant sous des rubriques spéciales les discours appartenant à un même genre. Ici encore, une place considérable est faite à l'époque contemporaine et à la Belgique; cependant, il reste encore plusieurs orateurs qui mériteraient au moins les honneurs d'une citation : ainsi, pour l'éloquence judiciaire, Allou, Lachaud, Grévy, Crémieux; pour l'éloquence politique Louis Blanc, J. Simon, Waldeck-Rousseau, Bourgeois, Millerand, et parmi les Belges Devaux, Lebeau, Delhougne, Guillery, Jacobs, Graux.

Dans les 80 pages consacrées à notre pays, les auteurs font preuve d'un éclectisme qu'on ne saurait trop approuver : libéraux, catholiques, socialistes sont également représentés.

L'ouvrage se recommande par l'ordre et la méthode qui ont présidé à sa composition; en une matière aussi complexe et aussi touffue, si l'on ne veut pas d'avance rebuter le lecteur, on ne saurait introduire trop de subdivisions et de sous-titres. Les extraits sont d'ailleurs judicieusement choisis et les professeurs apprécieront surtout la portée historique et économique de certains d'entre eux.

Pour les notices, MM. Liégeois et Mallinger ont intelligemment utilisé les principaux ouvrages des critiques français; écrites en un style clair, sobre, ces notes fixent la physionomie particulière

de l'époque ou de l'auteur dont il va être question et rendent inutile l'emploi d'un manuel d'histoire littéraire.

Ce choix d'extraits nombreux, ces appréciations concises autant que sûres supposent chez nos deux collègues non seulement des connaissances étendues, mais encore une somme de travail considérable. Nous sommes persuadé qu'ils en seront récompensés par un grand succès de leur livre.

Peut-être objectera-t-on que les tragédies et les comédies ne gagnent pas à être morcelées de la sorte, et qu'il est bien difficile, par exemple, de se faire une idée de *Cyrano de Bergerac* par quelques courts extraits, du *Monde où l'on s'ennuie* par l'unique scène de l'arrivée chez Mme de Céran, de Raymond et de sa femme. Les auteurs répondront sans doute à cette critique que, dans une chrestomathie, ils ont dû forcément se limiter et qu'ils ont cherché à présenter à l'élève un tableau complet de l'évolution historique des deux genres, non à le dispenser de lire à domicile les œuvres entières, en vue, par exemple, des résumés oraux. Nous leur conseillons cependant de mettre dans une prochaine édition des extraits plus longs et plus nombreux des principales pièces, et d'ajouter toujours une analyse complète : n'est-ce pas une erreur de supposer connue la tragédie ou la comédie, le livre ayant surtout pour but de la faire connaître? D'ailleurs, si certains noms ont besoin d'être mis en relief, tels Regnard, Marivaux, V. Hugo, d'autres pourraient être laissés dans l'ombre et cités seulement avec quelques indications et quelques titres.

L'ouvrage se termine par une table alphabétique des auteurs cités et par une ample table des matières indiquant les divisions et les subdivisions. Le format est commode et la jolie toilette que lui a faite l'éditeur achève de le recommander.

J. HOMBERT.

O. APELT, **Der deutsche Aufsatz in der Prima des Gymnasiums**, 2e Auflage. Leipzig, Teubner, 1907. 3,20 M.

La firme Teubner a demandé à M. Apelt, directeur du gymnase d'Iéna, une 2e édition de son livre paru il y a un quart de siècle. Ce travail était le résultat d'une vaste enquête entreprise pour savoir quelles étaient les idées et tendances en vogue parmi le corps professoral des gymnases au sujet de la dissertation allemande. M. A. a compulsé les programmes de

276 établissements pour une même année scolaire (1878-79), il a classé les sujets imposés sous les trois grandes rubriques de sujets littéraires, historiques et généraux, subdivisées elles-mêmes en séries, puis il en a fait la critique. Le bon sens défend de donner aux jeunes gens des sujets au-dessus de leur portée, il interdit les questions trop vagues, les pensées trop évidentes; l'auteur repousse les thèmes qui incitent l'élève à se draper dans la toge du moraliste, les questions d'histoire littéraire dont le manuel fait tous les frais, les questions de critique esthétique où l'élève s'arroge un rôle irrévérencieux qui ne sied pas à son inexpérience. C'est donc l'exagération sous toutes ses formes que M. A. combat. Il signale en passant les sujets qui lui déplaisent en nous disant pourquoi, il propose des formules nouvelles pour les sujets mal tournés, ou bien des questions et plans meilleurs que ceux qu'il a rencontrés. L'idée fondamentale du livre de M. A. est évidemment de celles qu'on ne peut se lasser de répéter. Il est si commode de dépasser la mesure! Dans la pratique pourtant les divergences seront toujours inévitables : tel sujet inspire l'un et ne dit rien à l'autre, et l'on ne pourra jamais développer ses idées et ses sentiments avec l'objectivité impassible qui préside aux solutions des mathématiques.

Les programmes ont fourni aussi les matériaux d'une histoire sommaire de la dissertation allemande. Dans cet étroit domaine M. A. a su faire un récit à trame très large, allant depuis les premiers exemples de rédaction allemande connus (chez le professeur Elias Major, au gymnase de Breslau, avant 1621), jusqu'aux règlements officiels de 1902. Définitivement posée après la décadence de l'humanisme (± 1700), la question d'un enseignement de l'allemand, d'abord purement formel, progresse pendant tout le 18e siècle; au 19e les classiques allemands conquièrent les programmes, et les dissertations, d'abord limitées aux sujets généraux et moraux, finissent par chercher leurs thèmes dans les auteurs, surtout grâce à l'exemple de Hiecke (1742). Chez Laas, l'auteur d'un manuel de dissertation très suivi, notamment à Berlin, cette tendance exclusivement littéraire atteint son apogée; pour lui la dissertation allemande est le moyen par excellence de culture intellectuelle et la meilleure mesure de la maturité d'un candidat. Les règlements reflétèrent ces idées depuis la fameuse conférence scolaire de 1890, mais dans les dernières prescriptions officielles se manifeste une

certaine réaction, dont se réjouit notre auteur, adversaire décidé de ce qu'il y a d'exclusif et d'exagéré chez son éminent collègue. Un compte rendu détaillé d'un ouvrage de Deinhardt, *Beiträge zur Dispositionslehre*, et qui date de 1879, nous est donné comme supplément. G. DUFLOU.

A. HERCHEN, **Cours d'histoire universelle. I. Histoire ancienne.** 1e partie : **Les peuples de l'Orient; les Grecs.** 1900, 1 vol. 312 et XIV pp. — 2e partie : **Les Romains**. 1905, 1 vol. pages 313-568 et IX pp. Luxembourg, J. Beffort, éditeur.

C'est spécialement à l'intention de ses élèves, croyons-nous, que M. A. Herchen, professeur à l'Athénée de Luxembourg, a écrit ce cours d'*histoire ancienne.* La matière y est disposée dans l'ordre fixé par les programmes d'études : une introduction à l'*histoire universelle* (sources et sciences auxiliaires de l'histoire ; préhistoire) ; peuples orientaux — hormis les Chinois et les Hindous — (géographie, histoire, civilisation) ; Grecs et Romains (géographie et histoire politique). Grand et petit texte, italiques et caractères gras, sommaires marginaux, notes très nombreuses, mais brèves au bas des pages, tout a été prévu pour faire de ce manuel un vrai recueil de références. L'auteur a pris la peine de mentionner, de page en page, les passages des auteurs anciens se rapportant aux *faits* développés dans le texte. Écrit correctement, dans une forme claire et sobre, ce *cours* vaut surtout par le souci de l'information sûre et précise [1]. Les chapitres consacrés à la géographie ancienne seraient parfaits, si M. A. Herchen avait pu les accompagner de petites cartes *historiques*. Mais ces

---

1 La Vallée du Nil, de Syène à la mer, n'a pas « cent kilom. » (page 28), mais plutôt mille ; — la momie de Ramsès II est au *British museum* et non pas « au musée de Boulaq » (p. 35, n. 3) ; — Babylone n'avait décidément pas « sept fois l'étendue de Paris (= 513 K²) » (p. 65), mais un peu plus d'une fois ; — la guerre civile *Pompée-César* occupe 36 pages (pp. 473-509) et la fin de l'empire d'occident (395-476) une page seulement (cf. p. 567) ; — une édition nouvelle devrait consacrer un chapitre à la civilisation *égéenne* (dont il n'est pas parlé pp. 109 et suiv.) ; — l'orthographe adoptée pour les noms propres déroute maintes fois le lecteur ; exemples : p. 212 « le port de *Phaleron* [= *Phalère*] et celui du Pirée » ; p. 219 *Leotychidas* [= Léotychide], *Xanthippos* [Xanthippe], *Aristide;* p. 222 *Archidamus* [= Archidamos], p. 254 *Phrynichos* et *Pisandre*; p. 272 les *boeotarques* [= béotarques] ; p. 284 *Démosthènes*, *Hypéridès*, p. 307 *Séleucus*, *Antiochos;* — signalons quelques incorrections de forme aux pp. 215, 245, 364, 365, 429, 459, 514, n. 1.

deux volumes, de débit forcément restreint, ont dû être établis avec parcimonie. Il leur manque le complément à présent indispensable à tout manuel d'histoire ; nous voulons dire les *gravures* documentaires permettant d'offrir la matière dans la forme *explicative* et non simplement *narrative*. Les *faits* de civilisation, notamment pour la Grèce et Rome anciennes, n'ont donc pas pu prendre ici, comme il conviendrait, la première place aux dépens de l'histoire militaire et politique.

EM. DONY.

A. LALLEMAND, **Abrégé de l'histoire de l'antiquité (L'Orient, la Grèce, Rome).** Bruxelles, A. Castaigne. 1907, 1 vol. in-16, cartes et grav., 260 pages. Prix (cartonné) : fr. 3,25.

Il convient de louer la verdeur vaillante et opportune avec laquelle M. A. Lallemand, professeur honoraire à l'Athénée de Bruxelles, poursuit la mise à jour et le perfectionnement de ses manuels d'histoire à l'usage de l'enseignement moyen. La librairie A. Castaigne mettait en vente, il y a quelques mois, la 4e édition de l'abrégé d'histoire contemporaine rédigé par M. A. Lallemand sous le titre : *Les Grands faits de l'hist. contemp.* 1. vol. in-16, avec cartes et plans (Prix : fr. 1,75 cartonné), ouvrage autorisé par le Conseil de perfectionnement de l'instruction moyenne. Plus récemment encore, M A. Lallemand nous donnait une nouvelle édition, revue et améliorée, de son *Abrégé de l'Antiquité* (cours de 3e des Athénées royaux). Le Gouvernement vient d'autoriser l'emploi de cet ouvrage : dép. minist. du 19 nov. 1907). Le précieux manuel édité il y a 20 ans par feu L. Vander Kindere (*Histoire de l'antiquité*, 1888, 2e édition, 1 vol, in-16, 386 pages) et honoré d'un *Prix De Keyn*, ayant cessé de figurer parmi les ouvrages officiellement *autorisés*, le *Cours* de M. A. Lallemand est actuellement celui des manuels belges qui s'adapte le mieux au programme d'études des Athénées (classe de 3e). Cette édition nouvelle est enrichie de cartes très suffisantes et de vignettes bien choisies. La table des matières est précédée d'une liste des questions (d'histoire ancienne) posées au Concours général de 1872 à 1905 inclus (cf. pp. 255-257). — Nous voudrions voir les gravures, plus nombreuses, accompagnées à l'occasion de brefs commentaires explicatifs ; trente lignes à peine sont consacrées aux *beaux-arts* en Grèce (archit., sculpt., peint., musique) ; *Knossos* n'est pas

indiqué dans l'île de Crète (p. 72) et rien n'est dit de la civilisation *égéenne* (p. 70); il faut lire *Thoutmès* III et non *Thoulmès* (p. 10), *dariques* et non *duriques* (p. 56), *édilité curule* et non *curale* (pp. 150 et 151), *Mummius* et non pas *Mumnius* (p. 170).

E. D

H. DE GENOUILLAC. **L'Église chrétienne au temps de St-Ignace d'Antioche.** Paris, Beauchesne, 1907. 1 vol. 8° de XII-268 pp. Prix : 6 fr.

Maintenant que la critique a définitivement établi l'authenticité longtemps discutée des épîtres de S. Ignace d'Antioche, c'est une excellente idée qu'a eue M. de Genouillac de se servir de ces documents pour nous présenter un tableau de l'Église chrétienne au IIe siècle. Très bien informé des questions religieuses qui se posent à ce sujet, aussi bien que des questions politiques, c'est en véritable historien que l'auteur étudie d'abord le *Milieu* (chap. I), puis *le Christianisme au temps d'Ignace* (chap. II), le *Corps de l'Église* (chap. III), *l'Église mystique* (chap. IV), *les Églises* d'Antioche, Éphèse, Magnésie, Tralles, Philadelphie, Smyrne, Rome (chap. V), et enfin *les Hérétiques* (chap. VI). Sur ces différents sujets, il a su, à l'aide des textes qu'il a lus de près et des travaux modernes les plus récents, nous donner non seulement les derniers résultats de la science, mais le fruit d'études personnelles très pénétrantes. Son premier chapitre, par exemple, où il étudie la société asiatique et les circonstances politiques, est un modèle de méthode, de prudence et de goût. Il a saisi avec finesse les traits caractéristiques du syncrétisme de cette époque et sait en distinguer avec soin et la valeur et l'importance. Toutes les autres parties sont d'ailleurs traitées avec le même soin, et le livre, aussi bien écrit que bien composé, se lit avec grand plaisir. Il y a un index et une bibliographie, et, mérite plus rare qu'on ne pourrait croire, les textes grecs sont imprimés correctement.

CH. M.

ALB. GRENIER, **Habitations gauloises et villas latines dans la Cité des Médiomatrices.** *Étude sur le développement de la civilisation gallo-romaine dans une province gauloise.* Avec plans. Paris, Champion, 1906, in-8° de 198 p.

Nous ne connaissons encore que bien imparfaitement le degré de romanisation qu'atteignirent les habitants des diverses provinces de l'empire romain. Bien des historiens parlent de l'Empire

comme si toutes les provinces étaient devenues romaines de religion, de langue, de civilisation, parce que, dans chaque province, on rencontre quelques villes dont les ruines romaines témoignent d'une civilisation fort développée et qui ne devait guère différer de celle de la capitale de l'Empire; mais ils oublient pour la plupart d'étudier l'état des campagnes, d'examiner si les campagnards avaient suivi le mouvement romain des cités. Serait-il exact de dire que la Sibérie est complètement russifiée parce qu'on y rencontre quelques villes vraiment russes telles que Tomsk, Irkoutsk, Vladivostok? Il est vrai que dans cette contrée la population, en dehors des villes, est très clairsemée et encore en partie nomade, tandis que dans beaucoup de provinces romaines, et notamment en Gaule, la population était assez dense dans les campagnes.

Nous savons d'un autre côté que les campagnards restèrent, bien plus longtemps que les citadins, attachés à leur ancien culte et que la propagation du christianisme se fit bien plus facilement et plus rapidement dans les villes. Il en fut çà et là de même de la civilisation romaine, et nous ne pourrons nous former une idée exacte de la romanisation des provinces que lorsque l'état des campagnes nous sera aussi bien connu que celui des villes. La question est des plus importantes parce qu'elle est intimement liée à celle des invasions des barbares. C'est surtout à l'étude de l'état matériel du territoire rural d'une *civitas* de la Gaule que M. Grenier a consacré un mémoire des plus suggestifs. Le pays occupé par les *Médiomatrices* était limité par les Vosges, la Sarre, la Moselle et la Seille et avait pour capitale *Divodurum* (Metz), ville qui dut être assez peuplée, vu qu'au premier siècle, au rapport de Tacite (*Hist.*, I, 63), les légions de Fabius Valens, lors des troubles qui suivirent la mort de Néron, y massacrèrent 4000 hommes.

M. Grenier commence par faire une étude des restes qui nous sont parvenus des huttes primitives. L'étude des *mardelles* nous permet de nous rendre compte de ce qu'étaient ces habitations. On en rencontre un peu partout en France, en Allemagne, dans le Luxembourg; et en Lorraine on en a relevé jusqu'à ce jour plus de 5000. Les moores, marges, margelles ou mardelles sont des excavations, d'ordinaire circulaires, de 2 à 4 m. de profondeur et ayant un diamètre de 10 à 30 m. Les parois étanches étaient quelquefois remplies d'eau et au centre s'élevait une hutte en

branchages et claies reposant sur pilotis. L'habitation est en partie souterraine. D'après les débris qu'on retrouve dans ces excavations, on peut en conclure si elles ont été occupées pendant la période préhistorique, gauloise ou gallo-romaine. Depuis qu'en 1838 M. de la Villegille (*Mém. Soc. Antiq. de France*, XVI) s'occupa le premier de la question, de nombreuses discussions furent soulevées au sujet des mardelles; mais actuellement on semble d'accord pour admettre que les excavations dites mardelles sont les traces des anciennes habitations[1]. Les plus anciennes mardelles de la Cité des Médiomatrices remontent à la période de Hallstatt et à l'époque de la Tène, d'autres furent habitées du temps de la domination romaine. A côté de ces pauvres huttes de branchages et d'argile, on a reconnu des vestiges de demeures bâties en pierres sèches; et bientôt celles-ci devinrent de plus en plus rares pour faire place à des *villae rusticae*, petites exploitations agricoles, modelées, avec quelques légères différences et avec plus de simplicité, sur la *villa rustica* latine telle que nous la décrit Vitruve (VI, 6). Celles-ci furent ruinées pendant la période de troubles de la fin du IIIe siècle; et alors apparaît la grande propriété avec ses villas de luxe dont les ruines de celles de Teting nous présentent un des plus beaux spécimens. En fait, les deux espèces de villas sont absolument latines et ne portent pas de trace d'influence gauloise. L'auteur étudie avec une rare compétence et une grande exactitude les diverses villas qui ont été découvertes et entre dans de nombreux détails au sujet de la technique de la construction. Ce qui semble résulter de cette savante étude, c'est que le cultivateur médiomatrice s'était petit à petit latinisé et s'était assimilé la civilisation romaine. La romanisation semble donc avoir été aussi développée dans le pays de Metz que dans la Lyonnaise. Il me paraît que l'auteur exagère quelque peu en disant, au commencement de son mémoire (p. 21) : « La masse de la population médiomatrice, à l'époque romaine, était gauloise et « demeura gauloise. Nous la trouvons encore au IVe siècle,

---

1 Les mardelles du Luxembourg ont fait le sujet de communications importantes de M. l'abbé Loes aux Congrès archéologiques d'Arlon *Comptes rendus*, p. 17) et de Dinant (*Comptes rendus*, p. XCI). Pour celles de l'Indre il existe un intéressant mémoire de M. Guillard (*Congrès archéol. de France*, XL, 144, et XLII, 178).

« obstinément attachée à ses vieilles croyances religieuses et à sa « langue celtique. Elle avait dû conserver avec le même entête- « ment la manière de vivre de ses ancêtres, leurs méthodes de « construction et de culture, et les principes sur lesquels était « fondée la condition des personnes et de la propriété. »

Le savant relevé fait par l'auteur des nombreuses *villae rusticae et urbanae* ne concorde guère avec cette appréciation, car ce n'est pas parce que quelques pauvres malheureux ont continué à habiter des huttes de branchages que l'on peut dire que la grande masse de la population est restée rebelle à la civilisation romaine. Cette différence d'appréciation ne peut cependant pas m'empêcher de reconnaître la réelle valeur scientifique de l'étude de M. Grenier, qui constitue une contribution des plus importantes à l'histoire de la romanisation de la Gaule septentrionale.

ADOLPHE DE CEULENEER.

EUGÈNE HUBERT, **Les Pays-Bas espagnols et la république des Provinces Unies depuis la paix de Munster jusqu'au traité d'Utrecht (1648-1713). — La question religieuse et les relations diplomatiques**. Bruxelles, F. Lebègue et Cie, 1907. 481 pp. in-4° [1].

Les relations diplomatiques des Pays-Bas espagnols avec les Provinces Unies au XVIIe siècle avaient été fort peu étudiées jusqu'ici, l'attention des historiens ayant été surtout attirée par la lutte que l'Espagne dut soutenir contre la France pour défendre nos provinces. Maintenant il est question d'une entente hollando-belge; il est donc intéressant de savoir quelle fut la nature de nos rapports avec les États qui forment actuellement le royaume des Pays-Bas depuis le moment où l'indépendance de ces États fut définitivement reconnue par l'Espagne jusqu'à la paix d'Utrecht, c'est-à-dire, pendant la période la plus belle et la plus glorieuse de leur histoire. Le livre de M. Hubert arrive à son heure.

Disons-le tout de suite : le nouveau mémoire de M. Hubert,

1 Extrait des *Mémoires* publiés par la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique. Nouvelle série. Collection in-4°, tome II (1907).

que l'Académie royale de Belgique a accueilli avec autant d'empressement que les précédents, satisfait les critiques les plus exigeants. L'auteur a dépouillé tous les fonds d'archives et les bibliothèques où il pouvait trouver des documents se rapportant à son sujet; aussi peut-on affirmer sans exagération qu'il a épuisé la matière. C'est toujours ainsi, du reste, que procède M. Hubert. Il étudie une question à fond et, pour qu'il ne reste aucun doute dans l'esprit du lecteur, il reproduit dans ses notes ou dans un appendice les pièces qu'il a utilisées. Sa manière rappelle jusqu'à un certain point celle adoptée par Mignet dans son célèbre tableau des *négociations relatives à la succession d'Espagne*. Fort souvent il fait parler les personnages historiques en citant leurs propos ou en résumant les passages les plus caractéristiques de leur correspondance.

Le présent mémoire est nettement conçu. Après une savante introduction où il indique les sources manuscrites et imprimées auxquelles il a puisé, l'auteur développe son sujet dans cinq chapitres qui ont successivement pour titres : la législation religieuse dans les Pays-Bas espagnols au milieu du XVIIe siècle; la législation religieuse dans les Provinces Unies; la situation religieuse dans les Pays-Bas espagnols depuis la paix de Munster jusqu'au traité d'Utrecht; la situation religieuse dans les Provinces Unies depuis la paix de Munster jusqu'au traité d'Utrecht; les rapports diplomatiques.

Comme on le voit, la question religieuse occnpe la première place dans ce livre. Quant aux affaires diplomatiques auxquelles la religion fut étrangère, l'auteur nous avertit qu'il s'occupe exclusivement de celles qui furent négociées par les cours de La Haye et de Bruxelles et qu'il laisse de côté les alliances militaires contractées entre les Provinces Unies et l'Espagne, ce sujet ayant déjà été traité dans des travaux spéciaux. Du reste, les difficultés d'ordre religieux auxquelles donna lieu l'interprétation du traité de Munster ou qui furent suscitées par le fanatisme de certains prédicateurs protestants furent assez nombreuses pour faire l'objet d'une étude particulière. Telle de ces affaires est un petit drame en raccourci, comme, par exemple, l'histoire des escapades de ce Laurent Doudelet, ancien frère cellite du couvent de Bruxelles, qui, après avoir apostasié, s'était marié et avait pris du service en Hollande. Revenu avec son régiment à Bruxelles, en 1674, pendant la

guerre que les Provinces Unies soutenaient contre la France, il fut arrêté par le supérieur de son couvent. Sa femme s'étant plainte aux États Généraux, ceux-ci exigèrent la mise en liberté du détenu et pour l'obtenir allèrent jusqu'à emprisonner quatre prêtres de Bois-le-Duc.

Ce procédé sommaire de se faire justice en prenant des otages est fréquent au XVIIe siècle et les Hollandais y recoururent souvent. On est frappé de voir l'énergie avec laquelle les États Généraux défendent ceux de leurs sujets qui à tort ou à raison se plaignent des autorités belges. Dans leur zèle à protéger leurs nationaux, les États vont jusqu'à formuler des exigences contraires au droit public et à la courtoisie diplomatique, notamment quand ils réclament la remise d'un prisonnier arrêté en Belgiqne à leur requête ou la présence de leurs délégués à l'interrogatoire des accusés. Rarement les relations des deux pays furent empreintes de cordialité. La république des Provinces Unies alors à l'apogée de sa puissance fait souvent sentir aux Pays-Bas qu'ils ont besoin de sa protection ou de son alliance. De là le dédain avec lequel les Hollandais traitaient les Belges. Ceux-ci étaient impuissants à faire exécuter les lois religieuses en vigueur contre les sectaires hollandais répandus dans leur pays; en prenant des mesures de rigueur contre ces sectaires ils auraient exposé les catholiques hollandais à des actes de représailles.

Inspiré par une impartialité qui ne se dément jamais et rédigé dans une langue dont la simplicité n'exclut pas l'élégance, le nouveau mémoire de M. Hubert figure dignement à côté des autres travaux que le savant professeur de l'université de Liège a écrits sur l'histoire religieuse et diplomatique de notre pays.

H. LONCHAY.

J. VERBRUGGHEN, **École militaire. Cours de géographie,** t. III, avec atlas correspondant. Liège, Dessain. 1906. 91 pp. et 29 croquis.

Ce volume et l'atlas qui l'accompagne, confirment en tout point l'opinion favorable que nous avons émise ici même sur les deux premières parties de cet important ouvrage. Il satisfait à toutes les conditions d'un enseignement solide, sobre et méthodique comme aux exigences discutables, mais imposées, avons-nous dit, du programme d'admission à l'École militaire;

il justifie donc pleinement la haute approbation dont vient de l'honorer le Ministre de la Guerre en en autorisant l'emploi. Il ne nous reste qu'à lui souhaiter le succès pratique qu'il mérite et qu'il obtiendra sans aucun doute, si les élèves mettent à l'étudier un peu du zèle et du soin que l'auteur a largement dépensés pour leur fournir cet excellent instrument de travail.

A. D.

H. Jacquemin, **Géographie de Belgique**. Gand, V. Van Doosselaere, 1907. 1 vol. grand in-8°, 161 pages et cartes (dont 2 coloriées). Prix : 2 fr.

Les *Cours de géographie de Belgique* sont peut-être, de tous les manuels scolaires, ceux qui nous manquent le moins (c'est de la quantité, et non de la qualité, que nous voulons parler). En analysant ici même (*Comptes rendus*, 1906, 5e livr., pp. 336, 337) la brochure publiée par M. H. Jacquemin sous le titre *Géographie géologique* (1906, in-8°, 24 pp.), nous avons pu dire les données essentielles du *Cours de géographie* que M. H. Jacquemin se proposait de soumettre à l'appréciation de ses collègues de l'enseignement moyen. Rendre à la fois « déductif » et « intuitif » (cf. *Préface*, p. 3) l'enseignement de la géographie de Belgique, en faisant appel à des notions succinctes de géologie *élémentaire*, tel est le but poursuivi par M. H. Jacquemin. Tout en émettant certaines réserves sur la *Géographie géologique*, dont le texte, sous des titres mieux choisis (*géologie générale* et *formation des principaux terrains*) forme ici l'introduction à la *géographie générale* de Belgique (1e, 2e, 3e parties, pp. 7 et suiv.), nous avons rendu hommage au consciencieux effort d'un professeur expérimenté guidé, il l'affirme lui-même, « par l'unique souci de faire œuvre utile » (*Préface*, p. 5). Si imparfaite qu'elle soit, — dans sa forme première, très susceptible de perfectionnement —, la tentative de M. H. Jacquemin n'est pas de celles qui justifieraient les craintes exprimées récemment par notre estimé collègue de l'Athénée royal d'Anvers, M. G. Crutzen[1],

---

[1] Cf. *Société pour le progrès des études philol. et hist.*, *Bulletin*, 1907, p. 27. M. G. C. n'hésite pas à admettre que la géologie, au même titre que les autres sciences naturelles, « que l'histoire et l'économie politique, peut et doit rendre service au cours de géographie » (*Ibid.*, p. 31). Nous recon-

à l'endroit d'un enseignement géographique faisant la part trop grande à la géologie. C'est aux maîtres *en mal* de préparation de leurs leçons, bien plus qu'à leurs élèves, que s'adressent la plupart des faits géologiques exposés par M. H. Jacquemin. Maints passages *(en petit texte)* sont donnés à titre documentaire, comme ceux relatifs au climat (pp. 22, 23), aux cours d'eau et aux canaux (pp. 25, 27), ainsi que l'historique de l'hydrographie de la Belgique (d'après MM. Rutot et J. Cornet, pp. 29-31). Ces faits doivent conduire à l'intelligence raisonnée de la géographie économique, et c'est à ces dernières notions que la *Géographie de Belgique* consacre les plus importants de ses chapitres : *productions des trois règnes* (pp. 39 et suiv.) ; *régions agricoles, leurs productions et industries agricoles* (pp. 49 et suiv.); nos *industries* (pp. 57-78). Le chapitre concernant le *commerce belge* contient d'importants extraits empruntés à M. G. De Leener *(Ce qui manque au commerce belge d'exportation)*; il y est traité de notre commerce extérieur et intérieur, des voies et moyens de communication. Ce chapitre se termine par une série de tableaux empruntés aux statistiques officielles du commerce général et spécial de la Belgique en 1905 (tableaux généraux et comparatifs; principales marchandises du commerce spécial (pp. 94-100). Les derniers chapitres de l'ouvrage renferment quelques notions succinctes de géographie *politique* générale (pp. 100-113), des notes (dont quelques-unes un peu hâtives) sur la géographie particulière des provinces (avec cartes) et la solution des questions de *cosmographie* exigées par le programme d'études des écoles moyennes.

En menant à bien ce travail après une carrière déjà longue, M. H. Jacquemin vient de donner à ses jeunes collègues du corps professoral des Écoles moyennes un bel exemple de patient et intelligent labeur.

ÉM. DONY.

---

naissons avec M. G. C., citant l'exemple de l'Allemagne et de la Norvège, que la géographie économique est d'un intérêt bien plus général, plus direct et mieux à la portée de la jeunesse « que la géographie géologique » (*Ibid.*, 1906, p. 78). Mais il ne nous contestera pas que bien des notions de *géologie* peuvent être données aux enfants dès l'école primaire. Citons, à titre d'exemple, une intéressante *leçon modèle* préparée pour le 3e degré primaire (5e ou 6e année d'études) par M. A. Jacquemin (*École nationale*, 15 nov. 1907, article intitulé *L'histoire de la terre à l'école primaire*).

CHRONIQUE

1. — L'importante *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes de* M. A. Meillet, que nous avons signalée à nos lecteurs en 1903, vient de paraître en seconde édition corrigée et augmentée (Paris, Hachette, 1908. 1 vol. in-8° de XXVI-464 pp. Prix : 10 fr.). L'ouvrage a gardé la même physionomie générale; mais beaucoup de corrections de détail y ont été apportées, et aucune page ne reproduit exactement une page de la première édition. Non seulement le texte a été mis au courant des dernières découvertes, mais un chapitre nouveau a été ajouté : *Sur le développement des dialectes indo-européens*. La revision de l'auteur a été extrêmement bien faite et partout il s'est efforcé de corriger les fautes qui lui ont été signalées ou qu'il a reconnues lui-même et d'améliorer la rédaction en la précisant. En souhaitant à cet admirable manuel tout le succès qu'il mérite, indiquons une légère correction à introduire dans la 3e édition qui ne peut manquer. P. 44, en mentionnant Busbeek, il ne faudrait pas le qualifier de Hollandais, puisqu'il est né dans les limites de la France actuelle, au village de *Bousbecque* (Nord), où son tombeau se voit encore.

2. — M. V. Herp, régent à Lierre, publie chez Van In un premier livre d'allemand : *Lehrbuch für den ersten Unterricht im Deutschen* (1,40), dédié à MM. Viëtor et Walter. Cette dédicace et la préface qui, par sa précision, tient du programme et de la méthode, montrent clairement de quels principes s'inspire l'auteur. Théoriquement éclectique, il est en fait partisan convaincu de la méthode réformée, estimant que les thèmes sont inutiles et que la grammaire peut s'apprendre par la pratique seule. Cela l'oblige à recommander une grande, très grande lenteur et à multiplier les exercices fatalement monotones qui doivent faire entrer la matière dans la mémoire des enfants, sans qu'ils apprennent par cœur. Comme le voulait Gouin, M. V. H. pense avec raison que le verbe, c'est-à-dire l'acte, est plus important et plus intéressant que le nom, c'est-à-dire la chose passive. De ces principes, rigoureusement appliqués, est sorti un livre à matière plutôt restreinte, ne traitant que de l'école, de la maison et de la famille, personnel par la mise en œuvre très prudemment graduée de la méthode, suffisamment mais non élégamment illustré, avec des chants scolaires et un résumé grammatical. M. V. H. s'est également occupé de phonétique; il croit à l'efficacité de la transcription phonétique pour l'acquisition d'une

prononciation correcte, et s'il s'est contenté d'un seul spécimen, c'est pour des raisons étrangères à la valeur du système. Le fait est rare chez nous et peut être signalé. Ajoutons que le relevé des fautes d'impressions pourrait être bien augmenté (par ex. : p. 42 : *unbewoht*; p. 67 *porzellanern* pour *porzellanen*; p. 140 *malen* pour *mahlen*; p. 156 *unsern Gast*, etc.)

3. — Un manuel beaucoup plus compréhensif, à visées plus hautes, et apparemment ennemi de toute intransigeance dans la méthode, c'est l'*English Class book for beginners* de M. Larmoye, régent à Lokeren (Gand, Vanderpoorten). L'auteur se declare tributaire du rapport présenté par notre collègue A. Burvenich au congrès mondial de Mons. Cette dépendance est surtout manifeste dans le choix et l'ordonnance des matières à enseigner. Au cou s de sa carrière, M. B. a dérivé lentement d'une préparation formelle et littéraire vers une culture réelle et pratique. Le livre de lecture, selon lui, doit refléter non seulement la littérature d'un peuple, mais sa vie, ses mœurs, son tempérament, sa situation économique, sa science même. Dans les limites qu'il s'est tracées, on peut dire que M. L. a emboîté le pas à son aîne, et, considérant ses futurs lecteurs, il a eu parfaitement raison. Les premiers morceaux, « gouinisés » comme chez M. Van Herp, décomposent des opérations déterminées (allumer le feu, mettre la table, par exemple) d'après les différents actes qu'elles comportent. Puis viennent des sujets plus compliqués, descriptions de métiers, des saisons, de villes, d'accidents, exercices d'arithmétique, de conversation, de correspondance commerciale, voire des annonces et des énigmes, le tout classé selon des principes qui ne sautent pas aux yeux. La seconde partie du livre sert à la lecture; tout y est leçon de choses, qu'il s'agisse du café ou du thé, des mines de Kimberley ou du Dreadnought. Sans s'en douter on a fait le tour des colonies britanniques et les accents du « Rule Britannia » ne constituent pas une finale trop discordante. Ajoutons que chaque leçon comporte une petite part de grammaire et des expressions idiomatiques, des exercices d'application et de style, et on verra que le livre de M. L. est un sérieux effort pour arriver loin avec des moyens relativement limités. Ce qui manque, c'est un lexique.

G. D.

4. — Le 3e Congrès international des sciences historiques se réunira à Berlin du 6 au 12 août 1908. Il comprendra les huit sections suivantes : Histoire de l'Orient (directeur M. E. Sachau); Histoire de la Grèce et de Rome (E. Meyer); Histoire politique du moyen âge et des temps modernes (D. Schäfer); Histoire de la civilisation aux mêmes époques (G. Roethe); Histoire du droit et histoire économique (O. Gierke); Histoire de l'Église (A. Harnack); Histoire de l'Art (H. Wölfflin); Sciences auxiliaires (M.Tangl). Chaque adhérent au congrès paie une contribution de 20 marcs. Un journal du Congrès sera publié par le comité organisateur pendant la session. En revanche on ne fera pas paraître de compte rendu détaillé.

5. — Pour prévoir l'avenir du christianisme, il faut connaître l'histoire de son développement. Pénétré de cette vérité, M. Albert Dufourcq a consacré au « Passé chrétien », une ample étude, dont le premier volume, qui paraît en troisième édition (Bloud, 1908), s'occupe des religions païennes et du judaïsme. C'est la première fois, pensons-nous, que la connexion du

« syncrétisme judéo-chrétien » avec les cultes qui l'ont précédé est aussi clairement mise en lumière, et qu'un exposé des croyances égyptiennes, sémitiques et aryennes sert d'introduction à une histoire de l'Église. Cela seul assurerait au livre de M. Dufourcq une valeur originale. Mais ce n'est pas sa seule qualité, et bien que l'auteur affirme nettementen commençant ses croyances personnelles, sa remarquable impartialité dans le jugement de questions passionnément discutées donne à son œuvre une sérieuse valeur scientifique. Il était inévitable qu'en traitant un sujet aussi vaste il travaillât souvent de seconde main, et des spécialistes lui reprocheront sans doute certaines de ses assertions, mais dans leur ensemble les divers chapitres qu'il consacre aux variétés du paganisme antique résument bien les résultats actuels des recherches historiques et ils seront hautement instructifs pour les lecteurs auxquels cet ouvrage s'adresse. — F. C.

6. — Nous avons signalé l'an dernier l'achèvement du 1er vol. du grand *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, par Dom F. Cabrol. Il faut ajouter que cette œuvre considérable continue à progresser régulièrement. Les fasc. XII et XIII ont paru; ils vont de *B* à *Bassus* et nous apportent de nouveau toute une série de monographies étendues et très documentées : *Bagaouat* (*El.*), *Balbine* (*cimetière de*), *Baptistère*, *Basilique* (77 colonnes), par Dom B. Leclercq; *Bains*, par Dom H. Dumaine; *Bacuit*, par J. Clédat; *Baptême*, par Dom de Puniet; *Basile de Césarée et Basiliens*, par T. Pargoire, etc. etc. Les deux fascicules sont illustrés de plus de trois gravures excellentes et la publication continue à faire le plus grand honneur aux auteurs aussi bien qu'aux éditeurs. On annonce déjà la prochaine publication du fasc. XIV.

7. — MM. K. Brandi, H. Bresslau et M. Tangl font paraître le premier fascicule d'un *Archiv für Urkundenforschung* (Leipzig, Veit et Cie) qui sera publié sans périodicité régulière au prix de 24 Mk. le volume. Ce recueil sera consacré surtout à la diplomatique spéciale et à l'étude des documents (copies, minutes, registres, etc.) habituellement négligés par la diplomatique classique. Il attachera une importance particulière aux liens qui rattachent les chancelleries du moyen âge à celles de l'antiquité et aux bureaux de temps modernes. Le fascicule que nous avons sous les yeux, œuvre des trois éditeurs, ne se rapporte cependant qu'au haut moyen âge. Il comprend : K. Brandi, *Der byzantinische Kaiserbrief aus S. Denys und die Schrift der frühmittelalterlichen Kanzleien*. — M. Tangl, *Die Tironischen Noten in den Urkunden der Karolinger*. — H. Bresslau, *Der Ambasciatoren Vermerk in den Urkunden der Karolinger*.

8. — Nous avons signalé jadis l'intérêt que présente, pour l'histoire de la révolution brabançonne et de la conquête française dans le Hainaut, le *Journal Historique* (1787-1794) de A. J. Paridaens, très soigneusement édité par M. A. Wins dans les publications de la Société des Bibliophiles de Mons. Le tome II comprend les annotations de Paridaens sur les événements des années 1791-1794. Une bonne table relative aux deux volumes, termine ces curieux mémoires.

9. — Le Père Van den Gheyn poursuit avec une inlassable vaillance le catalogue du dépôt qui lui est confié. Le tome VI du *Catalogue des*

manuscrits de la Bibliothèque royale (Bruxelles, Lamertin) forme un gros volume de 778 pages et comprend la description de plus de mille volumes. Il est consacré aux écrits relatifs à l'histoire des ordres religieux et des églises particulières. Les documents sont surtout abondants pour les Bénédictins (nos 3704-3796) et pour les Jésuites (3957-4105), et l'on doit se féliciter que leur inventaire ait été dressé par un savant d'une compétence toute particulière en cette matière. Il est à peine besoin d'insister sur l'importance de ces manuscrits ecclésiastiques pour l'histoire générale de notre pays, mais nous attirerons l'attention sur les lettres et rapports de missionnaires, qui certainement contiennent des données curieuses pour le géographe et le folk-loriste.

10. — La librairie F. Alcan vient de publier une excellente traduction d'un nouveau livre de Harald Höffding, professeur à l'Université de Copenhague, dont l'*Histoire de la philosophie moderne* a une célébrité européenne. C'est une sorte de complément à ce dernier ouvrage, intitulé *Philosophes contemporains* (1 vol. in-8°. Prix : 3,75 fr.), dans lequel l'auteur essaie de caractériser les tendances philosophiques du dernier quart de siècle. Il y distingue trois courants : le courant systématique, représenté par une groupe de penseurs qui visent surtout à donner une explication du problème de l'existence, parmi lesquels il place Wundt, Ardigo, Bradley, Fouillée. Dans le courant biologique, celui qui s'affirme dans la théorie de la connaissance, se trouvent des hommes de science, comme Maxwell, Heitz, E. Mach, Avenarius. Un troisième courant se porte surtout vers le problème des valeurs. Dans ce groupe, qui s'attache aux grands problèmes éthiques et religieux, l'auteur place Guyau, Nietzsche, R. Eucken, W. James. Chacun de ces philosophes est étudié avec le talent et la compétence que tout le monde reconnaît à M. Höffding. — X.

11. — La librairie É. Nourry met en vente trois nouveaux volumes de sa *Bibliothèque de critique religieuse*. C'est d'abord la traduction française d'un livre italien qui a fait beaucoup de bruit tout récemment et qui, épuisé maintenant, ne sera pas réimprimé : *Il programma dei Modernisti. Risposta all' Enciclica di Pio X « Pascendi dominici gregis »* (*Le Programme des Modernistes*. Paris, É. Nourry, 1908, XVI. 171 pp. in-12. Prix : 2,50 fr.). On pourra en apprécier l'argumentation calme, sobre et précise et, par endroits, l'émotion contenue mais profondément impressionnante. Ce n'est certes pas le ton de révoltés ni de rebelles, mais celui de fidèles atteints dans leur conscience et dans leurs convictions les plus chères. Le second volume : *Menus propos d'un catholique libéral* (même librairie, 1 vol. in -12 de 223 pp. Prix : 2,50 fr.) a pour auteur M. L. Chaine, l'auteur bien connu du beau livre : *Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*, qui a eu naguère tant de retentissement. Les lecteurs retrouveront dans ces pages nouvelles, vibrantes d'un noble et sain libéralisme, les accents éloquents du livre plus ancien. On ne peut que leur souhaiter le même succès. Enfin M. J. de Bonnefoy étudie ce que pourra être *Le Catholicisme de Demain* (même librairie, 1 vol. in -12 de III, 201 pp. Prix : 2,50 fr.), et son livre est aussi une contribution des plus intéressantes à l'histoire du mouvement religieux de l'heure présente,

parce que l'auteur est de ceux qui, comme il le dit, « réclamaient, encore hier, aux interprètes de la foi plus de liberté, plus de lumière, plus d'espace ». — M. J.

12. — La maison Laurens, si connue déjà par les collections des *Villes d'art célèbres*, des *Grands artistes*, etc., publie actuellement une nouvelle série de vulgarisation : *Les grandes institutions de France*. Six volumes ont déjà paru (gr. in 8°, prix 3,50 fr.) : *Les Gobelins et Beauvais*, par J. Guiffrey, administrateur de la manufacture des Gobelins (un vol.) ; *La Monnaie*, par F. Mazerolle, archiviste à la Monnaie (un vol.); *La Bibliothèque nationale* (2 vol.) et *L'Institut de France* (2 vol.). Ces deux derniers ouvrages surtout peuvent intéresser l'enseignement. La Bibliothèque nationale est trop célèbre pour qu'il soit permis d'en ignorer les principales merveilles, ou même la vie administrative. L'ouvrage est nettement divisé en cinq parties dont chacune est l'œuvre de l'administrateur ou des conservateurs compétents : *les bâtiments et l'organisation*, par M. Marcel ; *les estampes*, par H. Bouchot ; *les médailles*, par E. Babelon ; *les imprimés*, par P. Marchal ; *les manuscrits*, par C. Couderc. L'illustration est très abondante et très artistique. Le texte, rédigé par les mêmes personnalités qui dirigent l'administration, est surtout documentaire. C'est un exposé très clair de l'histoire de chaque département et de sa situation présente. — Une méthode analogue a été suivie dans les deux volumes consacrés à l'Institut. La division de l'ouvrage est aussi très marquée : *le palais*, par A. Franklin ; *l'Institut*, par G. Perrot ; *l'Académie Française*, par G. Boissier ; *l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, par G. Perrot ; *l'Académie des Sciences*, par H. Barboux ; *des Beaux-Arts*, par H. Roujon ; *des Sciences morales et politiques*, par G. Picot. Chaque secrétaire perpétuel a retracé l'historique de sa section, rappelant les travaux accomplis, les donations acceptées et les prix distribués. Rien n'est plus attachant que de suivre, à travers bien des révolutions et bien des orages, le développement de l'Institut en général, des cinq académies en particulier. Une certaine tendance au panégyrique peut être constatée : c'est l'effet d'une fierté très légitime et qui fait honneur à un peuple, lorsqu'elle ne va pas jusqu'au chauvinisme. Il reste bien entendu, d'ailleurs, que tous ces volumes, très élégants d'aspect et pleins d'illustrations, sont destinés à être répandus et qu'ils n'ont rien d'ouvrages spéciaux et approfondis. — P. F.

13. — Nous constatons avec plaisir l'apparition en librairie du premier fascicule d'un nouveau livre de M. Max Rooses : *Les chefs-d'œuvre de la peinture de 1400 à 1800*. (Paris, Flammarion, p^{t}. in 4° ; 0,75 fr.). L'ouvrage sera complet en douze livraisons. L'intérêt des publications de ce genre réside en partie dans les gravures : elles sont ici particulièrement abondantes et réussies ; un certain nombre de tableaux sont reproduits en couleurs. La première livraison est consacrée aux primitifs flamands et néerlandais. L'auteur fait peu de phrases ; il se limite à un commentaire un peu hâtif, mais très précis, des œuvres reproduites. Ce n'est pas tout à fait une histoire de l'art et c'est beaucoup plus qu'une nomenclature.

Quel dommage que la plupart de ces tableaux aient déjà tant de fois figuré dans des publications analogues !... *bis repetita placent ?*

14. — Sous le titre *Les Réformes scolaires* (Paris, P. V. Stock, 1908, 1 vol. in -18, 294 pages ; 3.50 fr.), M. A. de Monzie, ancien chef du cabinet de M. Chaumié au Ministère français de l'instruction publique, vient réunir une série d'études documentées, vigoureuses et très personnelles relatives à l'organisation « universitaire, » à ses imperfections actuelles et à ses améliorations les plus urgentes. Bien que les questions traitées par M. de Monzie mettent spécialement en cause les « primaires », plusieurs chapitres de ce livre sont de nature à intéresser vivement nos pédagogues et nos professionnels de l'enseignement secondaire ; citons notamment : *un programme de réformes positives* (pages 1-50), *la personnalité civile de l'École* (pp. 87-94) et *le recrutement des Inspecteurs d'Académie* (pp. 197-204). — E. D.

ACTES OFFICIELS

MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS.

DÉCORATION CIVIQUE.

Par arrêté royal du 31 décembre 1907, la décoration civique est décernée aux fonctionnaires, employés et agents, en activité ou pensionnés, ressortissant au ministère des sciences et des arts, dont les noms suivent :

1re catégorie. — Agents comptant plus de trente-cinq années de service.

CROIX DE 1re CLASSE.

Enseignement supérieur.

MM. Vanderlinden, J.-F., administrateur-inspecteur de l'Université de Gand ; Fredericq, L., professeur ordinaire à l'université de Liége.

Enseignement moyen.

MM. Hanus, J., professeur à l'athénée royal de Malines ; Van den Bergh, F.-J., id., id., de Bruxelles ; Waucquez, H.-J., id., id., d'Ixelles ; Dombrez, H., professeur honoraire de id. id. ; Duchamps, E.-J., id., id., id. ; Tumelaire, E., préfet des études de l'athénée royal d'Ath ; Fiévez, E., professeur à l'athénée royal de Mons.

2e catégorie. — Agents comptant plus de vingt-cinq et moins de trente-cinq années de service.

MÉDAILLE DE 1re CLASSE.

Enseignement supérieur.

MM. Rolin, A.-G.-J.-K., professeur ordinaire à l'université de Gand ; Van Imschoot, F., id., id., id. ; Van de Vyver, N., professeur extraordinaire, id., id. ; Foulon, V., professeur à l'école du génie civil de l'université de Gand ; Haerens, E.-P.-J., professeur à l'école du génie civil de l'université de Gand ; Vanderhaeghen, V.-A.-M.-A., chargé de cours à l'université de Gand ; Deruyts, J., professeur ordinaire à l'université de Liége ; Fraipont, F., id., id., id. ; Michel, C., id., id., id. ; Ubaghs, P., répétiteur, id., id.

Enseignement moyen.

MM. Boulboulle, L., professeur à l'athénée royal de Malines; Bellis, C., id., id., id.; Goyens, L., id., id., id.; Lonchay, J., professeur à l'athénée royal de Bruxelles; Simons, L., id., id., id.; Neekx, E., surveillant id., id.; Van Elven, H.-G., professeur à l'athénée royal d'Ixelles; Wittmann, V., id., id., id.; Molle, P., id., id.. Louvain; De Pape, L., id., id., Bruges; Gilson, V., id., id., Ostende; Maas, A-.F.-B., id., id., id.; Blommaert, F., id.. id., Gand; Hartmann, V., id. id., Charleroy; Brouet, J., id., id., Chimay; Haccart, R., id., id., Mons; Gregorius, P.-V.-H., id., id., Tournai; Deschamps, C., id., id., Huy; Notaert, J., id., id., Liége; Gérard, A., surveillant à l'athénée royal de Tongres; Kayser, J.-P., professeur à l'athénée royal d'Arlon; Warker, N., id., id., id.; Kesseler, J.-P., professeur honoraire id. id.; Dubois, E., surveillant à l'athénée royal de Namur.

ADMINISTRATION DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN.

Par arrêté royal du 20 septembre 1907, M. Le Lièvre de Staumont (M.-F.-J.-E.-J.), professeur de 6e latine à l'athénée royal de Namur, est mis à la pension et autorisé à porter le titre honorifique de ses fonctions.

Par arrêté royal du 23 décembre 1907, la démission offerte par M. Drumaux (M.-E.-A.) des fonctions de préfet des études de l'athénée royal de Liége, est acceptée. Il est admis à faire valoir ses droits à la pension et autorisé à conserver le titre honorifique de ses fonctions.

Par arrêté royal du 29 novembre, sont nommés définitivement à leurs fonctions respectives :

MM. Lambert, E.-T., docteur en philosophie et lettres (philologie romane), surveillant à l'athénée royal d'Arlon; Bolen, C.-J.-J., docteur en philosophie et lettres (philologie germanique), professeur de flamand, id., de Chimay; Lamotte, E.-V., professeur agrégé de l'enseignement du degré supérieur pour les sciences physiques et mathématiques, professeur de mathématiques supérieures, id., id.; Quanjel, R.-D., docteur en sciences physiques et mathématiques, professeur de mathématiques inférieures, id., id.; Declercq, R.-D., docteur en philosophie et lettres (philologie germanique), professeur de flamand et d'allemand, id., de Gand.

ADMINISTRATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DES SCIENCES ET DES LETTRES.

UNIVERSITÉ DE LIÉGE. — PERSONNEL ENSEIGNANT. — ÉMÉRITAT.

Par arrêté royal du 4 janvier 1908, M. Merten (O), professeur ordinaire à la faculté de philosophie et lettres, est, sur sa demande, déclaré émérite.

Il est autorisé à continuer, pendant l'année académique 1907-1908, les cours dont il est actuellement chargé.

UNIVERSITÉ DE LIÉGE. — PERSONNEL ENSEIGNANT. PROMOTION ET NOMINATION.

Aux termes de deux arrêtés royaux du 11 janvier 1908 :

1° M. Vanderlinden (H.), docteur en philosophie et lettres, docteur spécial en sciences historiques, chargé de cours à la faculté de philosophie et lettres, est nommé professeur extraordinaire dans cette faculté.

Il y fera les cours de diplomatique du moyen-âge et de géographie et histoire de la géographie ainsi que les exercices de géographie.

2° M. Janssens (E.), docteur en philosophie et lettres, docteur en droit, agrégé à l'institut supérieur de philosophie de l'université de Louvain, est chargé de faire, dans la faculté de philosophie et lettres, les cours de philosophie morale et de psychologie, y compris les notions élémentaires d'anatomie et de physiologie humaines que cette étude comporte, et en partage, les cours d'étude approfondie de questions de psychologie, de logique ou de morale, d'exercices sur des questions de philosophie et d'analyse d'un traité philosophique.

Les cours de psychologie et de philosophie morale, destinés aux élèves des candidatures en sciences physiques et mathématiques et en sciences naturelles, ainsi que le cours de psychologie, destiné aux élèves de la candidature en médecine, sont également placés dans ses attributions.

Bourses de voyage. — Concours de 1907. — Résultats.

Le Ministre des sciences et des arts déclare que les jeunes gens désignés ci-après, ayant subi avec succès les épreuves du concours de 1907, ont été classés dans l'ordre suivant :

Docteurs en philosophie et lettres.

1° M. Fierens, A., né à Anvers, reçu docteur par l'université de Louvain.
2° M. Destoop, E., né à Anvers, reçu docteur par l'université de Gand.
3° M. Delhaxhe, M., né à Liége, reçu docteur par l'université de cette ville.
4° M. Prickartz, J., né à Verviers, reçu docteur par l'université de Louvain.

Commission d'entérinement des diplômes académiques. Nomination des membres pour 1907-1908.

Par arrêté royal du 28 novembre 1907, sont nommés pour un terme d'un an, qui prendra cours le 1er décembre 1907, membres de la commission d'entérinement des diplômes académiques :

MM. Richard et Charles, conseillers à la cour de cassation ; Casse et Mœller, membres de l'académie royale de médecine ; Bormans et Leclercq, membres de l'académie royale de Belgique, classe des lettres ; chevalier Marchal et Van Bambeke, membre de l'Académie royale de Belgique, classe des sciences.

Académie royale de Belgique.

Par arrêté royal du 23 décembre 1907, est approuvée l'élection faite par la Classe des lettres et des sciences morales et politiques, en séance du 2 du même mois, de MM. Albéric Rolin et Maurice Vauthier, déjà correspondants, en qualité de membres titulaires de la dite Classe.

ACADÉMIE ROYALE FLAMANDE DE LINGUISTIQUE ET DE LITTÉRATURE.

Par arrêté royal du 12 décembre 1907, est approuvée l'élection faite par l'Académie royale flamande, dans sa séance du 20 novembre 1907, de :

1° M. D. Claes, vice-directeur, en qualité de directeur pour l'année 1908 ;

2° M. G. de Vreese, membre titulaire, en qualité de vice-directeur pour la même année.

BIBLIOTHÈQUE ROYALE. — CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Par arrêté royal du 12 décembre 1907, est renouvelé pour un terme de six ans, qui expirera le 31 décembre 1913, le mandat des membres ci-après désignés du conseil d'administration de la Bibliothèque royale :

MM. Carton de Wiart (H.), membre de la Chambre des représentants ; De Wulf (M.), professeur à l'université de Louvain ; Francotte (P.), professeur à l'université de Bruxelles, membre de l'Académie royale de Belgique ; Houzeau de Lehaie (C.), sénateur ; Mourlon (M.), membre de l'Académie royale de Belgique.

PÉRIODIQUES

Analecta Bollandiana, t. XXVII, fasc. 1. — Albert Poncelet, La vie et les œuvres de Thierry de Fleury. — Ed. Kurtz, Einige kritische Bemerkungen zur Vita des Hl. Demetrianos — Hipp. Delehaye, Le pèlerinage de Laurent de Pa'sztho au purgatoire de S. Patrice — Fidele Savio. Sur un épisode de la vie de S. Bassien de Lodi.

Annales de la Société d'Émulation de Bruges, t. LVII. 4e fasc. — Bon A. de Maere d'Aertrycke, Emplacements et itinéraires de la chevalerie française lors des mouvements offensifs du 11 juillet 1302. — Bon A. van Zuylen van Nyevelt, Joyeuse Entrée de Charles le Téméraire à Bruges (1468). — A. Van de Velde, De oudste inventaris van het S. Sebastiaan-gild te Brugge. — L. Ghys, De Willemijnen te Brugge. — C. Van den Haute, La Tapisserie à Bruges.

Revue des études anciennes, t. IX, 1907 nº 4. — P Waltz, De la portée morale et de l'authenticité des œuvres attribuées à Hésiode. — Ph. E. Legrand, Les nouveaux fragments de Ménandre. — W. Deonna, Borée? — L. Legras, Les dernières années de Stace. — Antiquités Nationales : G. de Manteyer, Les limites de la Maurienne; Jullian, Notes gallo-romaines ; Chaillan, L'autel à symboles de Cuech. — Déchelette, Scènes de la vie d'Hercule. — M. Clerc, « Desuviaticus lacus ». — G. Gasties, Groupe de Dis Pater-Cernunnos et de la Terre-Mère. — Nécrologie : G. Radet, Aristote Fontrier; B. Perdrizet, Les fouilles de Delphes.

Revue de l'Université de Bruxelles, janvier-février 1908. — Melle le Dr I. Ioteyko, La pédologie.

Rivista di Storia antica, XIe année, fasc. 3-4. — V. Macchioro, L'impero romano nell' età dei Severi. — N. Feliciani, L'anno dei quattro imperatori (Galba, Ottone, Vitellio, Vespasiano). — G. Oberziner, Diarchia regia e consolare a Roma. — A. Marigo, Il *ΠΡΟΑΓΩΝ* delle grandi dionisie. — L. Dalmasso, Caligola al Reno. — G. Costa, Su alcuni monumenti di Traiano in Roma. — L. Colangelo, Oracolo di Dodona. — A. Tincani, Banche e banchieri nei papiri e negli ostraka greco-egizii dell' età romana. — P. Franzò, Per la ricostruzione dei libri perduti di T. Livio. — G. Porzio, Corinto. — N. Vulic, Contributo alla Storia di Alessandro Magno. — A. Calderini, Dulopolis. — T. Montanari, Qual era la via d'Ercole nell' età d'Annibale?

COMPTES RENDUS.

U. Berlière, *Suppliques de Clément VI*, I. Rome 1906, 8°. « Très intéressant et bien édité ». L. Göller, Deutsche Literaturzeitung, 1908, n° 1.

Catalogus codicum astrologorum Graecorum. V. *Codices Romani*, pars prima (1904) et secunda (1906). Bruxelles, Lamertin. « M. Cumont reste jusqu'au bout l'âme de cette laborieuse entreprise, où la science, la conscience et la patience sont également à louer ». T. R(einach), Revue des études grecques, 1907, 384-385.

F. et E. Cumont, *Voyage d'exploration dans le Pont et la petite Arménie*. Bruxelles, Lamertin, 1907. « Enrichit considérablement nos connaissances sur une des parties les plus inexplorées de l'Asie Mineure. » J. Partsch, Berliner Philol. Wochenschr., 1908, n° 1.

F. Cumont, *Les religions orientales dans le Paganisme romain*. Paris, 1907, in-18. « Il est impossible d'être plus maître d'une matière aussi compliquée et de présenter avec plus de charme des résultats presque toujours empruntés aux sources de première main. Peut-être parfois la limite permise par la stricte interprétation des textes est-elle un peu dépassée ». D. H. Quentin, Revue Bénédictine, 1908, n° 1.

Ch. De Lannoy et H. Vander Linden, *Histoire de l'expansion coloniale des peuples européens, Portugal et Espagne (jusqu'au début du XIXe siècle)*. Bruxelles, 1907. « Œuvre synthétique très intéressante et bien documentée. » G. Des Marez, Deutsche Literaturzeitung, 1908, n° 2. — « Ne mérite que des éloges à tout point de vue ». J. Mees, Bol. de la Sociedade de Geographia de Lisboa, 1907, 25° série, n° 11.

H. Francotte, *L'organisation des cités à Rhodos et en Carie*. Louvain, 1906. « La solution proposée n'écarte pas toutes les difficultés. » F. Cauer, Wochenschr. für Klass. Philologie, 1907, n° 50.

E. Gossart, *Espagnols et Flamands au XVIe siècle*, II. Bruxelles, 1906. « Solidité du fond, agrément de la forme, aperçus judicieux et parfois nouveaux ». A. Waddington, Rev. crit., 1907, n° 48.

P. Graindor, *Les fouilles de Ténos en 1905*. Louvain, Peeters, 1907. « Fait connaître beaucoup de documents intéressants. » W. Larfeld, Wochenschr. fur Klass. Philol., 1908, n° 5.

H. Pirenne, *Geschichte Belgiens. III*. Gotha, 1907. « La partie la plus neuve du volume est dans la description de la civilisation des Pays-Bas au XVIe siècle. On souhaiterait plus de chaleur dans le récit de la lutte contre l'Espagne, mais l'auteur s'efforce visiblement d'être impartial ». R[euss] Rev. crit., 1907, n° 51.

D. Steyns, *Étude sur les métaphores et les comparaisons dans les œuvres en prose de Sénèque le philosophe*. Gand, 1907, in-8°. « Fait à bonne école, utile et intéressant. Aurait dû utiliser l'étude de L. v. Raumer sur les métaphores dans Lucrèce ». G. Landgraf, Deutsche Literaturzeitung, 1908, n° 4.

LES IDÉES DE M. BRÉAL SUR HOMÈRE.

La question homérique est de celles que l'on doit remuer sans cesse. Non pour décider si Homère aura ou n'aura pas la fameuse biographie que vous savez : « Vie d'Homère. On ne sait rien sur ce grand homme. Sept villes se disputent la gloire de lui avoir donné le jour. Homère était aveugle... ». Il faut l'examiner toujours parce que le problème de la formation de l'Iliade et de l'Odyssée est une face de la grande question des origines, de l'évolution littéraire, religieuse et sociale. Or M. Bréal vient d'écrire sur Homère un de ces livres charmants dont il a le secret[1]. Il y aura tout profit à l'examiner. Même quand on est éloigné de son avis, on s'intéresse à sa démonstration, tant elle est savoureuse, pleine de science et de bonne foi. Le goût préside à toutes ses productions. La connaissance profonde des langues indo-européennes lui suggère sans recherche mille comparaisons ingénieuses. M. Bréal peut avoir soutenu une thèse contestable, il ne l'a pas soutenue sans séduction, ni par conséquent sans « danger » pour ses lecteurs. Comment se fait-il que tout le talent de ce vétéran des Humanités françaises ne m'ait pas convaincu? Je n'ose l'avouer, mais je médite de combattre sa thèse, sans armes presque, sans avoir sous la main le sanscrit, le gothique, les scholies de Venise, Hesychius et l'*Etymologicum magnum*. Que les Erinnyes me soient légères!

M. Bréal veut réagir contre l'opinion moderne, qui menace de s'ancrer, sur la formation des épopées homériques. Ce n'est pas tout à fait, on le comprend, pour restaurer l'ancienne

1 *Pour connaître Homère*, Paris. Hachette.

opinion, un Homère faisant l'Iliade comme Voltaire a fait la Henriade; c'est pour prendre entre les deux camps une position moyenne qu'il est très intéressant d'analyser.

Nous ne reproduirons pas les thèses de Wolf, Schlegel, Jacob Grimm, Steinthal, telles que M. Bréal les formule au début de son livre. En les isolant de leur contexte, en les condensant trop, on court risque d'outrer, pour les combattre, le sens des idées énoncées depuis Vico. En réalité, ces idées ne sont exagérées que dans l'expression, parce que leurs auteurs voulaient réagir contre des formules opposées, et c'est seulement en face des thèses traditionnelles qu'elles prennent leur sens véritable. Laissons donc ces théories, dont quiconque s'occupe de littérature connaît l'esprit, et essayons plutôt de dégager, sans la trahir en rien, la conception propre à M. Bréal, par laquelle il réagit à son tour.

Sa thèse n'est pas énoncée en une fois. Elle s'insinue, elle serpente et ne prend une position précise que peu à peu. La composition du livre reflète sans doute la genèse même des idées de M. Bréal. Il importe donc de le suivre, au risque d'en allonger notre analyse. L'auteur commence par isoler dans Homère la partie narrative ou imaginative, qui est faite de féeries. A ses yeux, cette partie romanesque est toute conventionnelle, la vraie image de l'épopée doit être cherchée dans les récits d'ambassade, les discours pleins de politique ou de gravité, les scènes de tragique émotion (p. 3). Pourquoi cette distinction et quel bénéfice M. Bréal compte-t-il en retirer? C'est qu'il lui répugne de réduire la *véritable* Iliade à la partie imaginative et enfantine. Pour lui, ce qui date l'Iliade, c'est la partie sérieuse et forte. On voit déjà poindre le différend : ce sont des scrupules honnêtes d'esthétique qui lient M. Bréal. Il veut bien faire la part des additions, mais tout ce qui a soulevé sa légitime admiration, c'est l'Iliade propre. « Je crois aussi, dit-il (p. 4), qu'il y a dans Homère des morceaux ajoutés après coup, et même des chants entiers : mais ils sont faciles à reconnaître. Ce sont ceux qui ne nous apprennent rien, qui répètent sous une autre forme et avec d'autres personnages ce qu'on a vu déjà, qui mentionnent les anciens faits et reprennent de vieilles expressions : car il y a déjà dans Homère tout un magasin d'épithètes, de périphrases,

d'hémistiches, de vers entiers, et même un assortiment de discours et un choix de comparaisons tellement connu, que le lecteur, avant de les voir, d'avance les pressent. Mais ne sont pas ajoutés après coup les passages qui font avancer l'action ou qui en amènent la conclusion nécessaire, ceux qui peignent des situations ou qui révèlent des traits de caractère. Je m'expliquerai plus loin sur ce travail de la critique dont le résultat serait de retrancher les plus belles parties du poème, sous prétexte de le ramener à sa forme primitive. Mais d'abord nous avons à discuter la question sans laquelle tout le reste demeurerait en suspens. Je voudrais essayer de montrer que l'épopée grecque appartient à un âge de l'humanité qui est déjà loin de l'enfance et qu'elle représente une civilisation nullement commençante. » Une première thèse ressort donc de cet important passage : la véritable Iliade est plus récente que la critique moderne ne le croit.

Avant d'examiner les arguments qui précèdent cette thèse et ceux qui vont suivre, il faudrait d'abord déblayer le terrain d'un malentendu. M. Bréal semble croire que certains historiens on critiques veulent réduire la véritable Iliade à trois ou quatre chants, les plus barbares ou les plus enfantins du poème. Il n'en est rien. La *véritable Iliade* n'est pas l'*Ur-Ilias*, ce sont deux objets tout différents. L'*Ur-Ilias* est l'état premier ou l'embryon de l'Iliade. Il ne viendra à l'idée de personne de considérer Achille au berceau comme représentant mieux le héros légendaire : pourquoi se trompe-t-on quand il s'agit d'une œuvre d'art? *Vraie Iliade* est, pour mieux dire, une expression antiscientifique, provenant d'une mauvaise façon de poser le problème. Toutes les formes que le poème a prises dans le cours des siècles de composition épique sont aussi *vraies* l'une que l'autre, elles sont toutes des *réalités* au même titre. La critique ne peut songer à *retrancher* les plus belles parties du poème, mais à retrouver l'enfant sous les traits et les proportions de l'homme fait. Elle se pose un problème d'histoire et d'évolution, qu'elle a le droit de se poser, le devoir même, parce que ce problème est d'une haute importance : elle ne se pose pas un problème d'esthétique. On semble croire qu'il s'agit de décréter si un renard ayant la queue coupée est plus renard ou moins renard qu'avant l'abla-

tion de cet ornement, pas du tout! Jamais les critiques n'ont imaginé cette préoccupation. Les esthètes peuvent se tranquilliser. Si l'on peut dire *vrai* dans le sens de *beau*, la plus vraie Iliade, au point de vue esthétique est bien la dernière. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit.

M. Bréal prétend reconnaître les morceaux et même les chants ajoutés après coup aux traits suivants : 1° « Ce sont les passages qui ne nous apprennent rien ». — Mais, si B ne nous apprend rien de plus que A, est-ce B ou A qui est ajouté? De deux laisses synonymes de la *Chanson de Roland*, laquelle est ajoutée? 2° « Ce sont les passages qui répètent sous une autre forme et avec d'autres personnages ce qu'on a déjà vu ». — Toujours la même idée préconçue que c'est la rédaction rangée en second lieu qui est la rédaction postérieure. 3° « Ce sont les passages qui mentionnent les anciens faits et reprennent de vieilles expressions ». — Qu'est-ce qui légitime cette idée que les vieilles expressions sont *reprises* et non naturelles? 4° Il y a un magasin de chevilles dans Homère. — Sans doute! mais bien osé qui déciderait *a priori* que telle épithète ou périphrase dans un passage est le fruit de l'indigence primitive ou d'une nonchalance de la culture traditionnelle.

Mais il nous tarde de pénétrer plus avant dans les arguments capitaux de M. Bréal. Si les théories en vogue nous illusionnent, au moins dans certains détails, en les confrontant avec celles de notre auteur, on pourra les rectifier dans ce qu'elles ont d'erroné ou d'excessif, et c'est bien en quoi des livres comme celui de M. Bréal, écrits en pleine conviction, en pleine candeur d'impression, avec un savoir étendu, font avancer l'historien vers la solution enfin irréprochable.

Plus on fera valoir la beauté, la maturité de certains épisodes, plus on donnera l'impression que l'Iliade est relativement récente. Cette démonstration est trop facile pour que M. Bréal s'y attarde, et d'ailleurs l'adversaire juge aussi que les plus beaux épisodes sont en général les plus récents. Pour rapprocher efficacement la composition du poème de l'époque où régnèrent les Pisistratides, M. Bréal doit s'attaquer aux parties réputées archaïques. Or, d'après lui, on n'a pas assez pris garde à *un certain art de mise en scène*, à *certaines lois du genre* en vertu desquelles le narrateur évite de faire allusion à des

inventions récentes, à des réalités concrètes pour laisser au récit une couleur d'antiquité (p. 5). Ainsi nous apprenons, à notre grand étonnement, qu'Homère ne parle pas de l'écriture, bien que l'écriture fût connue des Grecs quinze siècles avant l'ère chrétienne (p. 6-7); ni de la statuaire, bien qu'une foule de passages impliquent qu'il y avait des statues de dieux et de déesses, bien qu'il y ait dans l'Iliade des descriptions enthousiastes de bijoux, d'armes et d'ornements (7-8); ni de la peinture, alors que certaines épithètes ou certains jeux de scène semblent bien y faire allusion (9); ni de monnaie, bien que le royaume de Lydie fût célèbre par ses richesses (10). L'archaïsme des mœurs est dû au même système de prétérition conçu comme une loi du genre épique (11-13). Toute cette affectation d'antiquité jure avec l'organisation savante des assemblées, les qualités oratoires des chefs, le caractère didactique et gnomique de certains endroits réputés anciens (13-15).

Cette explication ingénieuse fera-t-elle beaucoup de prosélytes, qui ne fussent déjà convaincus d'avance? Ne peut-on rien objecter aux faits allégués par M. Bréal, soit sur leur réalité même, soit sur leur interprétation?

S'il y a eu très tôt des briques couvertes d'écriture en Égypte, en Assyrie, voire en Crète, servant aux usages ordinaires de la vie, cela ne prouve pas qu'il y en eût en Troade. Supposons que Schliemann en ait trouvé dans les substructions d'Ilios, l'histoire nous enseigne que l'écriture a été utilisée longtemps à des usages commerciaux avant que l'on songeât à s'en servir pour fixer les œuvres du génie poétique. L'écriture existe aussi au temps de la *Chanson de Roland :* cependant si Charlemagne, au lieu d'un écrit, remet à Ganelon le gant et le bâton, dira-t-on que le poète a omis à dessein de parler d'écriture, et que c'est une convention du genre et que ce point peut servir à rapprocher de nous la composition du poème[1]? Où M. Bréal voit le *soin* d'éluder l'invention nou-

---

1 On y parle bien en réalité d'un *brief enseellez*, à la laisse 26, mais c'est dans une laisse que ne contient pas le ms. d'Oxford. Cette laisse a été imaginée très tard pour préparer les vers 483 (laisse 39) et 485 sqq., lesquels sont eux-mêmes d'une invention postérieure. En effet Ganelon a déjà fait le message oralement à la laisse 36, puis derechef à la laisse 39. A la laisse 38, il jure que rien ne l'empêchera de *dire* le message de l'empereur.

velle, nous voyons la complète inconscience. L'écriture ne gêne pas le poète : elle n'existe pas dans les mœurs pour son usage. Il n'a pas à l'écarter comme entachée de modernité, quand les mœurs même la lorgnent comme une mercantile invention ou la négligent comme une enfantine curiosité. On ne voit pas d'ailleurs que la théorie de la formation lente des épopées soit fondée sur la prétendue absence de l'écriture. Wolf même ne refuse pas à Homère la connaissance de l'écriture, mais l'habitude d'en user. Comme l'a fait remarquer Émile Egger[1], cette question de l'existence de l'écriture pour dater la plus ancienne rédaction de l'*Iliade* est devenue très accessoire, depuis qu'on a vu la *Chanson de Roland* ou les *Niebelungen* se développer oralement en pleine méconnaissance de la lettre écrite.

Quant à la statuaire, si Andromaque étend un voile précieux sur les genoux de la déesse Athênê, le poète parle donc d'une statue. Mais il ne prononce pas le mot, donc il l'élude, pense M. Bréal : signe de raffinement et de modernisme. Ainsi quand une brave femme ardennaise dépose un *ex-voto* à Saint Joseph ou à Saint Remacle, si elle ne distingue pas entre le saint et sa statue, c'est du raffinement? Pas du tout! elle n'offre pas à la statue, mais au saint lui-même; elle orne, revêt, décore le saint. Il n'y a pas même de mot pour dire *statue* en wallon; car on ne peut compter *posture*, qui est un terme banal sans application religieuse. Voilà la pure naïveté de conception et de langage. On fera difficilement croire qu'un poète parle du Palladium et ait voulu *éviter* le mot statue; qu'il décrive des bijoux et ait *évité* de décrire des statues. Il n'a pas eu l'occasion d'*éviter* : les statues hiératiques de son temps étaient des *xoana* qu'il ne pouvait songer à décrire. Quant au *bouclier* d'Achille et à tel autre brillant morceau descriptif, qui hésiterait à y voir des productions de la dernière période?

Le système d'échange sans monnaie devient encore, dans l'argumentation de notre auteur, une convention malicieuse de poète épique très gent-de-lettres. C'est prêter vraiment

1 Dans la dissertation insérée à la fin du second volume de l'*Iliade* de Pierron, p. 581.

aux Grecs primitifs plus d'ingéniosité qu'on n'en trouve dans les poètes savants. Lorsque Virgile veut à dessein donner à ses héros quelque action de sauvage, son habileté fabrique deux ou trois vers d'archaïsme, puis il oublie aussitôt cet effort de couleur locale [1]. Les Homérides ne devaient pas avoir plus de savoir-faire ni plus d'esprit de suite. S'ils ne parlent jamais de monnaie, c'est qu'ils ne connaissent pas la monnaie ou qu'ils n'ont pas eu l'occasion d'en parler. L'obole même de Charon n'est pas encore inventée!

Certes, que les poètes de l'époque homérique n'archaïsent jamais, on ne peut l'affirmer; mais, si cette intention m'est démontrée dans quelque passage, je considérerai logiquement le passage comme postérieur. A cause de pareils endroits, M. Bréal conclut, lui, à moderniser toute l'Iliade, toute l'Odyssée; il ne veut plus qu'il y ait rien dans cette poésie d'antérieur au VIIe siècle, et la conception de Mme Dacier lui apparaît plus proche que la nôtre de la réalité homérique. C'est presque passer à l'ennemi!

M. Bréal tire la même conclusion des chars de guerre. Ils auraient été empruntés par les poètes grecs à l'Égypte et à l'Assyrie : mais pourquoi n'auraient-ils pas été empruntés par les guerriers eux-mêmes? Ils existaient bien dans les courses! De plus, c'est la croyance que tel était l'ancien art de combattre qui aurait entraîné les aèdes à faire de l'Iliade une suite indéfinie de combats singuliers. Or il est facile de prouver qu'il n'existe aucune connexion entre ce mode de combat et la fragmentation des récits de batailles en duels isolés. C'est exactement la même allure, avec moins d'art, dans le *Roland*, et le procédé tient à des causes plus profondes : la multiplicité des auteurs et l'impuissance à représenter largement les masses, les ensembles, les actions compliquées.

L'argument tiré du style (18) nous ramène à son insu M. Bréal. Le style est, dit-il, une merveille du genre narratif. le résultat d'un rare génie poétique. Donc une longue période

---

1 Ainsi au chant Ier de l'Énéide, v. 178-179, les matelots d'Énée battent le briquet et cuisent du pain sous la cendre, qu'ils coupent avec un silex. Au chant II, vers 37, Acestes apparaît habillé en sauvage : c'est un éclair, après lequel Acestes redevient un bon roi civilisé.

d'essais épiques a dû précéder (19). A la bonne heure! Et si M. Bréal veut conclure de là que les poèmes, *tels qu'ils nous ont été transmis*, sont au moins du VIIe ou du VIe siècle, on sera disposé à enchérir sur son appréciation. Les deux poèmes, en effet, doivent avoir subi des remaniements de détail incessants jusqu'après la période alexandrine. La critique inquiétante de certaines écoles savantes, comme celle de Pergame, ne continue-t-elle pas réellement l'œuvre des rhapsodes? Après les Pisistratides, il est probable que le texte, tout fixé qu'il était par l'écriture, ne resta pas plus invariable que celui de nos chansons de gestes. Ici M. Bréal ne diffère presque plus de l'école évolutionniste que relativement au point initial de cette composition épique. Les essais qui ont dû précéder, il lui répugne de les appeler *premiers états de l'Iliade*, alors que d'autres peuvent concevoir certaines inventions du poème comme remontant au delà du Xe siècle. C'est que Homère, s'écrie-t-il, représente la maturité, et non l'enfance d'un âge poétique (p. 20). A ce mot on s'aperçoit qu'il aurait mieux valu, au lieu de discuter, commencer par une définition. Nous appelons Homère l'enfance et la maturité à la fois. Nous appelons Iliade l'*Ur-Ilias* aussi bien que la dernière expression de l'Iliade; et le problème, pour nous, consiste précisément à rechercher comment celle-ci sort de celle-là. La théorie de Lachmann, qui conçoit l'Iliade comme une juxtaposition de petits poèmes indépendants, est évidemment trop simple. Vingt autres procédés de composition y ont contribué. Lesquels, et dans quelle mesure, et à quels endroits, c'est une chose qui ne saurait être examinée ici.

La métrique ne prouve rien contre une antiquité plus haute que le VIIe siècle. M. Bréal voit dans l'hexamètre dactylique des Homérides une régularité, une science, une variété de mesures et de rythmes qui ne sont point d'une prosodie populaire (20). C'est encore un étonnement pour lui de voir le même mètre servir invariablement du commencement à la fin (20). J'avoue ne pas être plus étonné de voir le même hexamètre employé partout que de voir employé partout le même dialecte. L'hexamètre dactylique est le plus conforme au langage des Grecs, le plus naturel, le plus souple aussi grâce à la faculté de substituer le spondée au dactyle. Il ne faut pas se

dissimuler non plus que les dernières générations de récitateurs et d'arrangeurs ont tout fait pour régulariser le rythme. Voyez par quelles violations de la langue cette régularité est souvent obtenue. Les exigences de la mélopée ont créé des doublets, des décontractions mal faites (*γελόωντες, γελώοντες* pour *γελάοντες*, décontraction de *γελῶντες*; *γελώων* pour *γέλων*), des additions de finales euphoniques ou des suppressions de finales gênantes. Pourquoi se gênerait-on dans un langage évidemment conventionnel? Aux facilités de versification que le langage ionien en voie de formation donnaient déjà, on a joint mille licences. On a pu dire, suivant les besoins du rythme, *ἠελίου, ἡλίου, ἠελίοο, ἡλίοο, ἠελίοιο, ἡλίοιο*. Si toutes ces formes ne se rencontrent pas dans Homère, c'est parce que la quantité s'y oppose (*ἡλίου*), car les auteurs des dernières refontes ne se doutaient guère que certaines de ces formes n'ont pu exister, qu'il faudrait bien mettre la contraction finale du mot en rapport avec la contraction initiale, que *ἠελίοιο* et *ἡλίου* sont séparés par plusieurs siècles ou par plusieurs centaines de lieues. Un langage semblable est plus élastique que notre wallon qui, dans le même dialecte, peut employer *i d'ha*, *i m'duha*, *i dèt*, *i dèrit* (*dixit*), ou *i v'na*, *vuna*, *i vûne*, *i vinfe* (il vint). Quels avantages pour le poète, et que le vers devient facile à improviser quand on dispose de pareilles ressources! Le prétendu dialecte homérique est une bigarrure dont il serait trop facile de montrer le caractère composite. Tout y est sacrifié au mètre, qui, cependant, jouit encore de licences nombreuses. Mais, dira-t-on, cet état de trituration dénonce une Iliade encore plus récente que ne le veut M. Bréal. Que nous importe? il ne démontre pas à coup sûr que cette trituration a *commencé* très tard.

Voici un autre ordre d'arguments. Le peuple est absent de ces vers (26). Ils sont faits pour un auditoire qui n'est pas pressé, instruit des anciennes histoires, d'esprit assez libre (27). Un air de courtoisie est répandu sur l'ensemble (28). C'est l'amour de la gloire qui fait agir ces héros (29). Sont-ce là les idées et les sentiments d'un peuple encore sans culture? (30). Et l'auteur exalte le merveilleux caractère de Pénélope ou d'Hélène. Tout cela prouve que les chantres épiques s'adressaient à un auditoire d'élite (32). Oui, on pour-

rait même ajouter « à un auditoire qui payait bien », et personne ne songera certes à contredire M. Bréal, sinon dans la conclusion. Ceux qui ont employé le mot de *poésie populaire* ne pensaient pas autrement. En comparaison d'un public lettré, pétri de sciences naturelles et de sciences historiques, connaissant plusieurs langues et plusieurs littératures, possesseur de bibliothèques et de musées, le public de l'aède ou du rhapsode est *peuple*, soit chez un Alcinoüs ou un Ulysse, soit dans quelque château du moyen-âge carolingien ou capétien. Quand cette aristocratie, d'une intellectualité si relative qu'on l'a confondue avec le peuple, s'élève, soit par évolution interne, soit par quelque renaissance importée, il dédaigne les anciennes chansons de gestes, il les juge trop populaires d'esprit et des mœurs; et alors c'est la plèbe, qui, ayant évolué, elle aussi, les trouve à sa hauteur et s'en empare. Les chansons de gestes ne se sont perpétuées qu'en changeant de public. J'imagine qu'il en fut de même en Grèce, et que les récitations des Panathénées sont des événements vraiment populaires. Distinguons donc des époques et une succession de publics dans la faveur accordée aux chants épiques comme dans la composition des poèmes eux-mêmes, et l'on ne trouvera là rien qui ne s'accommode avec l'hypothèse d'une longue évolution de la matière épique. La critique moderne peut admettre parfaitement cet aristocratisme de l'épopée grecque sans abandonner sa théorie d'une *Volks-epik*, et surtout sans être obligé d'accepter la conclusion proposée.

Mais la plus importante des objections de M. Bréal est peut-être celle-ci : « La transmission orale n'améliore pas les œuvres, mais plutôt les gâte, les déforme. Si l'Iliade avait dû subir un stage de deux siècles de transmission orale, elle présenterait plus de remplissage, plus de répétitions, plus d'épithètes hors de leur place, elle offrirait plus d'épisodes suspects et de parties manifestement interpolées que nous n'en trouvons dans le texte venu jusqu'à nous » (36). Peut-être bien, d'abord, le poème contient-il vraiment plus de remplissage, de répétitions et de disparates que M. Bréal n'en avouerait, mais glissons sur ce point. La transmission orale dont M. Bréal se défie, il nous semble qu'il ne s'en fait pas une idée assez juste; parce que, dans son raisonnement, il part

toujours inconsciemment d'un poème tout fait — ou à peu près —, qu'il n'y a plus qu'à transmettre. Or, ici, la transmission est en même temps une composition. La glace qui descend d'un glacier s'émiette sans cesse et se modèle sur la vallée à traverser, mais elle se reforme sans cesse aussi, et elle accepte des courants latéraux, et le fleuve de glace s'élargit en courant. Où prend-on donc que le premier embryon d'Iliade doit nécessairement se déformer en passant de cerveau en cerveau et de bouche en bouche? Le peuple grec du IX[e] siècle avant notre ère n'est pas moins inventif ni moins littéraire que celui du X[e]. Quand il reçoit un conte du X[e], s'il a oublié quelque détail ou certain nom, j'imagine qu'il est capable d'y suppléer avec avantage. Si un peuple déforme ses contes, il les reforme aussi; il les développe, les accouple, les enrichit de mille détails poétiques, les polit par une critique inconsciente, les gâte parfois, mais toujours les accommode à de nouvelles manières de sentir. Tant que cet instinct épique naïf et prime-sautier vit en lui, il les améliore et les corrompt à sa fantaisie; il fait des contaminations et des rhapsodies, dont il faut bien prendre son parti; c'est le règne du *varietur* avant celui du *ne varietur*.

M. Bréal condamne les essais de reconstruction de l'Iliade primitive en disant que la vieille épopée n'a pas l'air de gagner à ces remaniements. Qu'est-ce que cela nous fait? Certainement non, elle n'y gagne pas en tant qu'œuvre littéraire et splendide animal de la littérature grecque. Mais on ne veut pas, coûte que coûte, reconstruire l'*Ur-Ilias* pour présenter le diamant dans toute sa pureté ou l'animal dans toute sa race. On ne considère pas non plus la transformation comme un emplâtrage, un enrobement, un empâtement détestables. C'est M. Bréal qui s'est fait cette conception des remaniements. L'évolutionniste veut retrouver l'Iliade primitive pour fixer ses idées et préciser celles d'autrui sur un point de l'histoire de l'épopée. Il poursuit peut-être un problème insoluble, cette reconstitution peut dépasser les forces de la critique : mais, même imparfaite, la tentative produit son effet si elle donne une idée approximative des humbles commencements et des progrès de l'épopée.

On peut même contester l'existence d'un noyau primitif, si

on le conçoit, encore une fois, comme une première œuvre littéraire composée de quatre ou cinq chants entièrement créés par un poète. En effet, de même que les sujets des tragédies grecques sont empruntés à une littérature antérieure, de même les sujets des chants épiques ne semblent pas avoir été inventés ni racontés directement d'après les événements. Ils sont tirés de la tradition, c'est-à-dire, pour qui aime les idées précises et concrètes, d'une littérature narrative orale de contes mythiques, héroïques, de récits d'aventures et de combats. Les voies étant préparées par l'hymne narrative, un poète a pu développer à sa fantaisie, pour changer de sujet, quelque épisode de la légende d'un héros favori comme Achille. Quel que fût l'épisode choisi dans la légende, il était sûr d'être compris : inutile de remonter aux origines de l'affaire et de la poursuivre jusqu'au bout. Bien osé donc celui qui déciderait que tel chant fut le premier traité, ou qu'il y eut, d'un coup, simultanément, créés par le même poète, quatre ou cinq chants formant une suite et un tout. Mais, si on laisse de côté ce point de savoir à qui remonte la création ou l'adaptation, il est évident que, à un certain moment, il a existé un noyau primitif de l'Iliade. C'cst de ce petit poème primitif qu'on essaie de fixer les linéaments, et il ne s'agit pas pour lui de valeur littéraire ni de se comparer à la grande Iliade.

Ce noyau constitué, fût-il de dix chants, fût-il d'un seul, la productivité n'a pas alors été suivie d'une *longue jachère* (36). On a chanté d'autres exploits, d'autres épisodes. Quelques-uns se sont agglutinés, emboîtés ou imbriqués. S'il y a eu des oublis dans la transmission, ils ont permis de créer en sous-ordre et de combler par le savoir-faire les lacunes de la mémoire. Donc, quand même la composition épique serait étalée sur une étendue de temps trois fois plus longue que celle qui effraye M. Bréal, on ne trouverait nulle part cette solution de productivité mortelle aux chefs-d'œuvre, cette *jachère* que M. Bréal s'imagine exister entre une *Ur-Ilias* et une Iliade définitive.

Ce serait étrangement simplifier les choses que de concevoir l'agencement de l'Iliade comme fait en une seule fois par la Commission de Pisistrate. Athènes a-t-elle reçu l'œuvre à ce

moment du dehors, ou la possédait-elle? Je ne goûte pas sur ce point le roman de l'émigration du poème si ingénieusement imaginé par M. Bréal (41). Un manuscrit servait, propose-t-il, à la célébration d'une fête dans quelque vieux sanctuaire hellénique de Chios, Smyrne ou Milet. Par crainte des entreprises de Cyrus, les prêtres se seraient dessaisis de cette œuvre d'art unique en faveur d'Athènes. Cette donation nous paraît peu vraisemblable, encore moins vraisemblable l'adoption. Un chef religieux n'abandonne pas ainsi son évangile. On n'accueille pas ainsi une œuvre inconnue, sans attache avec le culte qu'on dirige. Donc, de même que les représentations dramatiques sont foncièrement liées aux fêtes de Dionysos, de même les récitations épiques devaient être intimement liées, depuis assez longtemps, à la grande fête d'Athênê, lorsque Pisistrate ou son successeur promulgua le règlement des Panathénées. Elles n'étaient pas une greffe : à Pisistrate revient sans doute la consécration officielle d'un usage et la codification de cet usage.

Puisqu'il faut absolument admettre l'introduction du poème à Athènes, voici comment on pourrait l'expliquer. La Grèce d'Asie mineure est en avance sur la Grèce d'Europe d'autant que l'Italie des XIVe et XVe siècles sur la France. C'est donc elle qui fournira aux autres villes grecques, à mesure de leur évolution intellectuelle, les chants et les chanteurs. Plus que les autres, la fine et ionienne Athènes devait goûter les productions d'art littéraire de l'orient grec. Quand elle consacra la reconnaissance officielle de l'Iliade, elle avait eu déjà mille occasions de l'admirer en détail. L'adoption fut facilitée par ce fait que l'Iliade était une création du génie ionien et que le sujet en était doublement connu, et par les contes mythiques ou héroïques et par des récitations de rhapsodes voyageurs. C'est l'adoption facile d'un neveu en qui on reconnaît des traits nombreux de famille. Mais l'œuvre devait être connue avant son introduction officielle dans une fête religieuse, sans quoi cette introduction ressemblerait à une intrusion.

Cette solution offrirait encore l'avantage de supprimer deux ou trois autres difficultés, à savoir : qu'Athènes n'aurait point reçu par bribes ce magnifique cadeau; que l'*envoi* devait consister en *larges morceaux d'un seul tenant*, vraisemblablement

des manuscrits de papyrus de plusieurs mètres de longueur; que la célèbre Commission Athénienne aurait commis *des erreurs de classement* en raccordant ces manuscrits (p. 40).

Le système de M. Bréal continue à se préciser p. 46. Nous résumons. D'abord une Iliade « exécutée dans son plan simple et grandiose », par « un chantre inspiré, un grand poète dont on ne saurait se passer »; ensuite, pour la même solennité, dans le même centre qui a vu naître le thème primitif, « une corporation, ayant même esprit, mêmes traditions, travaillant pour un même objet », a produit des agrandissements successifs. « Sans la corporation, nous n'aurions ni l'unité, ni la continuité. Sans le but défini et toujours renaissant, les apports ne s'expliqueraient pas ». Conclusion : « l'Iliade est une œuvre collective à peu près au même degré et dans le même sens que nos cathédrales du moyen-âge ».

Je cherche la corporation qui a produit les *Niebelungen* ou le *Roland*. M. Bréal s'ingénie à expliquer par un chantre inspiré qui se prolonge en une académie agissant comme un seul homme une qualité de l'Iliade qui ne nous frappe pas au même titre : l'unité, la continuité. Nous croyions jusqu'ici qu'il suffisait d'avoir lu le premier volume de la *Littérature grecque* de MM. Croiset pour perdre beaucoup d'illusions en ce point; mais M. Bréal, qui l'a certainement lu, n'en a pas été ébranlé. Il méprise même beaucoup ce genre de critique méticuleuse, dont il donne des échantillons plus loin (p. 128 sqq.). Qu'y faire? c'est une question d'appréciation, comme celle qui consiste à estimer si le monde est bien ou mal fait. Pourtant, malgré la beauté de la comparaison finale, l'unité de l'Iliade ne ressemble guère à celle d'une cathédrale gothique; le mode de construction ne ressemble pas non plus. La corporation qui bâtit la cathédrale est une corporation d'ouvriers, mais le plan général est d'un architecte choisi, choisi parfois entre dix autres par l'épreuve du concours. L'architecte de l'église gothique est là présent parmi ses hommes, qui ne sont que les exécuteurs de ses ordres. Si l'architecte meurt avant la fin de son œuvre, l'édifice court le risque de ne pas être continué d'après le plan préconçu : ainsi en arriva-t-il pour la cathédrale de Reims. Dans la construction épique, le « grand » poète primitif n'a pas de plan. Il n'a bâti qu'une petite mai-

son. D'autres sont venus bâtir à côté. D'autres ont ajouté des annexes, des cloisons, des balcons, des cheminées, refait des façades, démoli, agrandi. C'est l'histoire de la construction d'une rue en se conformant à un cahier des charges imposé par la ville pour limiter les fantaisies individuelles. Dans l'épopée, le cahier des charges qui force à bâtir suivant certaines conditions, c'est la donnée primitive du conte héroïque. Elle est suffisante pour orienter l'invention, elle n'a point la fixité immuable d'un plan préétabli; elle est extensible à volonté.

Que l'Iliade ait été *précédée d'une longue série de poèmes semblables* (60), c'est une proposition que nous accueillons avec joie. A vrai dire, son auteur ne la prend pas tout à fait dans le sens que nous voudrions lui donner. Comme il conçoit plus aisément l'Iliade à peu près fondue d'un seul jet, sauf des interpolations qu'il faut bien accorder à la critique éplucheuse, il a besoin de donner à son poète unique ou à sa corporation une vaste expérience. Elle serait faite de toute une litière de poèmes antérieurs analogues. Quelle consommation de chefs-d'œuvre, et combien il est plus difficile de faire accepter ces divers étages de poèmes et de poètes indépendants qu'un humble poème qui se forme et s'agrandit lentement, avec, à côté, de menus chants non utilisés et perdus! Au moins, parmi cette *longue série de poèmes semblables*, nous demanderons que M. Bréal veuille bien faire une petite place à l'*Ur-Ilias*. Nous y tenons beaucoup, d'autant qu'il nous semble que l'*Ur-Ilias* a fonctionné à la façon d'un aimant, attirant les inspirations autour de lui, et maints poèmes déjà composés à d'autres points de vue, car il ne fallait rien laisser traîner de la précieuse matière épique. Il a groupé, aspiré, absorbé. Il a empêché d'autres épopées de batailles de se constituer. Il a été cause que d'autres chants non polarisés par lui se sont perdus. M. Bréal ne veut rien voir de l'Iliade dans ces poèmes primitifs. Moins économe que nous de l'effort cérébral et artistique des Homérides, il veut que les générations aient chaque fois retravaillé sur nouveaux frais. De là ces arguments qu'il répète avec persistance que l'Iliade n'est pas du X[e] ni du IX[e] siècle; que l'exhumation en 566 d'une œuvre vieille de deux à trois siècles ne se justifierait pas; qu'en

faisant une place à l'Iliade dans la plus importante de ses fêtes, Athènes ne voulait pas sans doute ressusciter un cérémonial mort (62-63). Mais qui parle donc d'un poème entier constitué au Xe siècle? M. Bréal seul. Qui conçoit, en conséquence, deux ou trois siècles de stagnation ou de sommeil du poème avant son illustration à Athènes? M. Bréal seul. Il court ainsi le risque de combattre un système que personne ne défend, et de le combattre par des arguments qui conviennent fort bien pour la plupart à la thèse évolutionniste.

L'élaboration d'une œuvre ne dure pas si longtemps! s'écrie-t-il enfin en manière de conclusion sur ce point. Mais la *Chanson de Roland,* qui a vraisemblablement commencé au lendemain du 15 août 778 a duré trois siècles pour aboutir à une œuvre informe et barbare en comparaison de l'Iliade. Et toutes ces impossibilités accumulées par M. Bréal proviennent de ce qu'il ne consent à admettre la littérature collective qu'en imaginant un collège de prêtres, une académie religieuse fonctionnant comme un seul homme. Il accepte le mot de littérature collective, mais la chose est loin de son cœur. Elle lui répugne comme un phénomène inexplicable. Il l'appelle la littérature *qui s'est faite toute seule.* Il l'imagine avec toutes sortes d'impossibilités, puis il réfute ces impossibilités qui ne font réellement partie d'aucun système.

M. Bréal étudie ensuite le temps, le lieu, les mœurs, la langue que nous révèle l'Iliade pour en tirer la même conclusion sur la composition du poème, parfois avec une variante curieuse, comme à la p. 114, où le poème devient l'œuvre d'une « corporation faisant profession de choisir dans le répertoire d'une même légende des épisodes variés, les poètes laissés jusqu'à un certain point à leur génie propre, mais néanmoins assujettis à un modèle ». Les moyens de démonstration, si nous les recherchons sous les exemples nombreux qui font l'agrément de ces pages et que l'on ne peut résumer, se reproduisent au fond les mêmes, ce qui n'a rien d'étonnant. Nous n'insisterons que sur les arguments nouveaux. Le programme consiste donc en ceci : 1° présenter les caractères de beauté de certains épisodes comme preuve de modernité, — critérium que nous adoptons certes, mais sans vouloir conclure de la partie au tout —; 2° présenter les caractères de ce qui

est sauvage ou brutal ou arriéré comme une affectation d'archaïsme, — ce que l'on fera difficilement croire —; 3° présenter le mélange des formes archaïques et des formes récentes comme un des privilèges ordinaires de la poésie (96), et la multiplicité des flexions grammaticales comme une vraie richesse de langue assouplie, ou comme les « cicatrices d'un long usage » (102); 4° donner la longueur des comparaisons comme une preuve de la virtuosité du style, un témoignage que le poète est homme de cour s'adressant à des gens de loisir; — à nos yeux les longues comparaisons étirées à plaisir sont des *εἰδύλλια* où des poètes ont en sous-ordre ajouté tel ou tel trait; elles ne sont pas d'un seul jet; souvent on peut voir le raccord; 5° la verbosité de Nestor est donnée comme un discret élément de comique, et ce comique ne peut être primitif. — Système inacceptable! Si Nestor radote dans l'Iliade, c'est par suite du zèle malencontreux de certains poètes qui, tenant un thème l'ont brodé en sous-ordre. N'en est-il pas de même, en effet, du discours d'Andromaque dans les adieux? Dira-t-on que le poète a voulu ridiculiser la tendresse apeurée de l'épouse? Ou soutiendra-t-on que ce long *vocero* est en situation?

Si toute la finesse et la science de M. Bréal n'ont pas réussi à me convaincre, je ne suis pas loin de m'en accuser. J'en cherche l'explication pour atténuer mes remords. Il me semble que cette incrédulité provient de ce que M. Bréal a procédé un peu trop comme il dit que Philippe Buttmann a procédé dans son *Lexilogus* de la langue d'Homère, il y a trois quarts de siècle. L'élément comparatif manquait à Buttmann pour pénétrer le sens d'une foule de termes, encore qu'il fît des miracles de divination. Certes, M. Bréal connaît mieux les épopées indo-européennes que Buttmann ne connaissait la grammaire comparée et la phonétique; mais a-t-il assez pénétré dans cette arrière-littérature des contes oraux de tout genre que le folklore nous a révélée? Il nous dit bien en passant (p. 24) certains caractères de la poésie populaire : « langage heurté, obscur, point narratif, encore moins descriptif, semé de courts dialogues et de détails nullement amenés. La poésie populaire trouve sans les chercher des mots émouvants, mais elle est incapable de mettre sous les yeux une scène qui se prolonge

et qui se suive. La suite est ce qui lui manque le plus ». Il est vrai, ces caractères appartiennent à la poésie, et beaucoup d'autres; et même des caractères opposés à ceux-ci ne doivent pas être rejetés *a priori*. Car les traits accumulés par M. Bréal se rapportent surtout à la lyrique populaire. Mais voyez avec quelles longueurs une femme du peuple, une grand'mère peuvent raconter le moindre événement, sans faire grâce d'un détail, suivant elles-mêmes sans saccade et relisant en elles le ruban chronologique des images tel qu'il s'est imprimé en leur cerveau. Grand ami de la comparaison en phonétique ou en sémantique, l'auteur des *Mélanges de Mythologie* a plutôt comparé des mythes classiques au point de vue du linguiste qu'il n'a étudié la genèse des contes et des légendes, leur mode de développement et de propagation. Or, pour poser amplement le problème de la formation des épopées grecques, il faut les considérer comme un cas particulier de la formation des épopées en général, et la formation des épopées comme un épanouissement d'une littérature narrative sous-jacente. C'est en étudiant la composition d'autres légendes chez d'autres peuples qu'on trouvera des rhapsodies arrivées à des états de maturité différents et qu'on saisira le mieux le secret de cette création qu'on appelle populaire et primitive par comparaison avec la composition d'un littérateur en manchettes. Voyez la pauvreté relative de la *Chanson de Roland*, où tous les fils de suture sont visibles, l'état des *Niebelungen* au vol si saccadé, l'état de la *légende du Cid* où le rhapsode a manqué, l'état informe des *Eddas* et du *Kalevala;* revenez ensuite à l'*Odyssée* et enfin à l'*Iliade :* vous n'y reviendrez pas avec la même vue. Vous aurez acquis plus d'admiration pour une œuvre si savamment agencée qu'elle a pu donner le change à vingt-cinq siècles de lecteurs et que M. Bréal lui-même, forcé de composer avec les théories de Vico, Zoega, Herder, Wolf et Lachmann, se sent plus près de Mme Dacier que des évolutionnistes; mais vous verrez aussi désormais, — et sans en être offusqué — les défaillances de cette composition, et cette espèce d'unité extensible à la façon d'un accordéon, et les disparates de toute nature, ces blocs d'anciennes croyances et d'anciennes mœurs que les scholiastes frappaient d'athétèse sans pouvoir les rejeter de l'œuvre enfin fixée par l'écriture,

ces exemples naïfs d'amoralité barbare que Platon, loin d'y voir des essais d'archaïsme, bannissait sévèrement de sa République. Vous y sentirez les siècles de fermentation et de trituration dont les détails circonstanciés nous échapperont toujours.

Nous répétons des choses déjà dites, mais la question homérique, qui n'est d'ailleurs qu'une des faces de la grande question de l'évolution littéraire, n'est pas encore dans la pratique une question vidée. Il est bon de redire les mêmes choses. On s'en aperçoit à la pauvreté des manuels, à l'obstination de l'enseignement oral ou écrit, qui confond sans doute la question d'Homère avec celle du monothéisme et qui s'écrie triomphalement qu'une horloge suppose un horloger. Avec ce mot ils font échec à tout ce que la critique a rassemblé de preuves depuis cent-vingt-cinq ans. Comme si une horloge ne pouvait pas être faite par dix horlogers. Encore aujourd'hui, on passe facilement pour un anarchiste quand on a le malheur d'enseigner autre chose que l'ancien dogme. C'est le premier avantage à retirer d'un livre comme celui de M. Bréal. Réveillant sur ses positions la critique avancée, il inquiète aussi les rétrogrades. Il force ceux-ci à examiner le système moins simpliste d'un esprit sage et conservateur; il force les autres à prouver sans cesse l'excellence de leur système, à le consolider, à le modifier là où les attaques d'un habile combattant leur dévoile quelque faiblesse. C'est tout profit pour les aventureux, tout profit pour les apathiques disposés à s'en tenir aux bonnes opinions de tout repos d'il y a deux siècles.

JULES FELLER.

LE

LIBER FLORIDUS.

LES DIVERS MANUSCRITS ÉTUDIÉS PAR M. LÉOPOLD DELISLE. — LES ILLUSTRATIONS DU MANUSCRIT DE GAND (XII[e] siècle).

I.

Le *Liber Floridus*, vaste recueil encyclopédique formé sans aucun ordre, au XII[e] siècle, embrasse les sujets les plus divers : théologie, philosophie, morale, hérésies, géographie, météorologie, astronomie, botanique, médecine, arithmétique, chiffres arabes, musique (notation en neumes). L'histoire et la chronologie y occupent la plus grande place. A signaler spécialement : les vies des papes, les généalogies et listes d'empereurs, de rois, de comtes, les catalogues d'évêques, et parmi les événements contemporains, la relation de la première croisade.

Les auteurs cités sont entre autres Raban Maur, Beda, Isidore de Séville, Freculfus, Hegesippus, Marcianus Felix Capella, Joseph l'historiographe, Grégoire de Tours, le pape Grégoire X, Denis l'Aréopagite.

Le tout a été compilé par un érudit nommé Lambert, chanoine pourvu d'une prébende dans l'église de Saint-Omer, et dont on sait que le père était décédé en l'an 1077.

Le titre de l'ouvrage est expliqué dans un curieux prologue : ... *Ego Lambertus filius Onulfi, canonicus sancti*

Andomari, libellum istum de diversorum auctorum floribus... contexui... Floridum intitulavi [1].

De la ville de Saint-Omer, le *Liber Floridus* passa très tôt dans l'abbaye de Saint-Bavon à Gand, où il fut utilisé et cité par Jean de Thielrode, le moine chroniqueur qui vivait dans la seconde moitié du XIIIe siècle.

De notre temps le recueil a été étudié à différentes reprises, notamment par Warnkoenig et par Pertz. Le baron J. de Saint-Genois s'en est occupé dans le *Messager des Sciences historiques de Belgique*, 1844 et 1845 (article reproduit dans la patrologie de Migne), ainsi que dans le catalogue des manuscrits de Gand, 1849-1852.

II.

Avant d'en reprendre à son tour l'examen, M. Léopold Delisle [2] s'attache à faire le classement et la description des divers exemplaires connus de l'œuvre du chanoine Lambert.

Ces manuscrits sont au nombre de dix, y compris une traduction française du XVIe siècle. En voici la revue sommaire :

1. Le *Liber Floridus* de Gand est l'exemplaire original; il a été écrit en 1120, peu après l'avènement du comte Charles le Bon : ce sont deux points bien établis par M. Delisle. Quant à l'auteur, on l'avait jusqu'à présent confondu [3] avec son homonyme le célèbre abbé Lambert qui administra l'abbaye de Saint-Bertin de 1093 à 1125. « Aucun texte, dit M. D., n'autorise cette identification,

---

1 Dans la traduction du XVIe siècle : « Moi Lambers, fils de Onulfe, chanoine de Saint-Omer, j'ay rassemblet cestui livre hors des fleurs de divers atteurs... lequel comme raison voet, je l'ay intitulé *florissant*... »

2 Notice sur les manuscrits du *Liber Floridus* de Lambert, chanoine de Saint-Omer, par M. Léopold Delisle. Paris, librairie C. Klincksieck, 1906, in-4°, 215 pp.

Tiré des Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques. Tome XXXVIII.

3 Voir *Biographie nationale de Belgique*, t. XI, col. 162-166.

et il est inadmissible qu'au commencement du XIIe siècle, un même titulaire ait pu être à la fois chanoine de Saint-Omer et abbé d'un monastère bénédictin tel que celui de Saint-Bertin. » — Peut-être y aurait-il eu quelque intérêt à développer la seconde partie de cette argumentation. L'hypothèse de l'identification était, en effet, fort séduisante, les deux Lambert habitant en même temps la même région et étant l'un et l'autre des érudits remarquables. Et c'est de l'abbaye de Saint-Bertin que le *Liber* peut avoir été apporté au monastère de Saint-Bavon par un successeur de l'abbé Lambert, le remuant abbé Simon, qui, déposé par le pape, s'était rendu à Gand en 1136.

Au point de vue de la nationalité de l'auteur, il est intéressant de constater que c'est en flamand que sont donnés les noms des points cardinaux (fol. 24, Ordo ventorum) : *Nord*, *Nordost*, *Sudost*, *Sud*, *Sudwest*, *West*, *Nordwest*.

Le *Liber Floridus* de Gand forme actuellement un volume de 287 feuillets dont plusieurs sont doubles. M. D. estime à une quarantaine le nombre de feuillets qui ont disparu, mais il constate que les lacunes peuvent presque toutes être comblées au moyen des autres exemplaires. Les copies sont indispensables aussi pour compléter des textes maltraités par des relieurs ignorants.

Remarquons en passant que le calendrier qui commence au fol. 26^v du *Liber* gantois, comprend des éphémérides du XIe et du XIIe siècle qui ne reparaissent plus dans les autres manuscrits.

2. Le *Liber Floridus*, conservé dans la bibliothèque ducale de Wolfenbüttel, a été écrit dans la seconde moitié du XIIe siècle, mais les textes y sont rangés dans un tout autre ordre que dans le manuscrit original.

Ce manuscrit de Wolfenbüttel, qui constitue la plus ancienne copie connue, peut être considéré comme le père de famille des exemplaires n° 3, n° 4, n° 5 et n° 6.

3. Le manuscrit du marquis Marcello Durazzo, à Gênes, est du XIVe siècle.

4. Le manuscrit du musée Condé, à Chantilly, qui provient

de l'abbaye de Saint-Pierre à Gand, a été écrit et orné avec soin vers 1448, par ordre de l'abbé Philippe Conrauld.

5. Le manuscrit de la bibliothèque royale de La Haye a été commencé au XVe siècle à Lille et terminé à Ninove en 1460. Il appartint à Philippe de Clèves, seigneur de Ravenstein.

6. En regard du texte précédent, on peut placer la traduction française qu'en fit faire le dit Philippe de Clèves en 1512, et qui figure dans le catalogue de sa « librairie » (à Gand) dressé en 1528 (Inventaire des archives du département du Nord, t. VIII, p. 434). Ce manuscrit est également conservé à La Haye.

Les exemplaires qui suivent, n° 7, n° 8 et n° 9, se rattachent indépendamment les uns les autres à l'original de Gand.

7. Le manuscrit de la chartreuse de Mont-Dieu, diocèse de Reims, date de la seconde moitié du XIIIe siècle. Actuellement manuscrit latin, n° 8865 de la Bibliothèque nationale, Paris.

8. Le manuscrit de l'université de Leyde a été écrit au XIIIe siècle. C'est un des plus importants parce qu'il nous donne plusieurs morceaux qui ont disparu du manuscrit original. Il appartenait à la bibliothèque d'Alexandre Petau, dont Montfaucon publia le catalogue en 1645.

9. Le manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale, n° 9675, a été écrit en 1429. On y trouve une continuation des annales du *Liber Floridus* descendant jusquà l'année 1321, continuation qui paraît être l'œuvre d'un chanoine de Sainte-Pharaïlde à Gand.

10. L'exemplaire de la bibliothèque de Douai, écrit postérieurement à l'année 1447, dérive du manuscrit susdit, n° 9675, de Paris; seulement il contient en plus les Annales de Saint-Bavon de Gand. Signalons-y encore à propos de la même ville, une note relative à la mort de Sainte Colette, survenue à Gand en 1447.

Cette enquête terminée, M. Delisle fait le dépouillement synoptique des morceaux contenus dans les divers manuscrits. C'est dans les 135 pages de ce second travail qu'on peut surtout apprécier toute la minutieuse exactitude du savant médiéviste. Prenant pour base l'original de Gand, il examine séparément chacun des 327 morceaux, après avoir noté la pagination du texte correspondant dans les autres manuscrits. Quarante-quatre autres paragraphes font ensuite connaître les additions au *Liber Floridus* dans les diverses copies énumérées plus haut.

Le lecteur de chacun des manuscrits en particulier est ainsi mis en mesure de rapprocher de la pièce qu'il étudie tous les autres textes; on lui indique aussi quelles sont les lacunes du manuscrit qu'il a sous les yeux et comment il peut les combler. Des commentaires, des notes historiques et littéraires complètent, çà et là, ce travail; mais sobrement. Le critique agit avec dicernement : il ne s'agissait point, en effet, pour mieux faire connaître un recueil de morceaux aussi divers, de nous égarer dans le dédale d'une nouvelle encyclopédie historique et bibliographique. Aussi aurait-on mauvaise grâce à venir ajouter à tel ou tel paragraphe d'encombrants renseignements de pure érudition. L'auteur a cherché avant tout à rendre *utilisable* cette « compilation tout à fait désordonnée » comme il l'appelle. Et ce but a été pleinement atteint.

Prenons les poésies de Petrus Pictor [1], éparses dans le *Liber*. On les retrouve sans peine, à l'aide de la nouvelle table alphabétique; de plus, on les rapproche facilement d'autres pièces analogues, dans le même manuscrit, et qui doivent être du même écrivain. Par exemple : *De egestate et fame et siti gule* (Delisle, § 209). Quant aux passages oblitérés dans le manuscrit de Gand, nous les lirons, aux feuillets indiqués, dans les manuscrits d'autres dépôts. Et ainsi l'œuvre poétique de Pierre le Peintre pourra être reconstituée sans grande difficulté.

Autre exemple. Les *Gesta regis Apollonii* se rencontrent : Ms. de Gand, fol. 263^{v}; Wolfenbüttel, chapitre 164; Gênes,

---

1 Cf. l'article de M. Léonard Willems, dans la *Biographie nationale*, t. XVII : *Pierre Le Peintre*.

fol. 176v; Chantilly, fol. 175v; La Haye I, fol. 204v; La Haye II (traduction française), fol. 434. — Ces divers textes, devront être examinés, avec les autres, pour l'édition définitive [1] de ce petit roman du cinquième ou du sixième siècle de notre ère, si connu au moyen âge.

En passant, une petite rectification. Au nombre des lacunes du *Liber* gantois se trouve une énumération des cours d'eau de la Flandre. M. Delisle (§ 176) la cite d'après d'autres textes en mettant un point d'interrogation après *Teuera*. Nous avons lu dans le *Liber* de Leyde : *Tenera*. Il s'agit, en effet, de la Dendre.

A signaler spécialement un point sur lequel notre attention a été attirée par M. S. De Vries, bibliothécaire de l'Université de Leyde, à propos des *Sortes apostolorum*. — Par exemple (Delisle, § 299) :

CC. I. De luce vis ire in tenebris; ideo recede de hoc concilio.

C. V. II. Ne dubites de quo consulis. Deum roga, bonum est quod queris.

Or, ce sont en réalité des *alearum sortes*, des réponses données par trois dés. Le chiffre le plus élevé d'un dé étant VI, il faut lire dans les exemples cités :

VI. VI. I.
VI. V. II.

C'est-à-dire remplacer partout C. par VI.

Pourtant dans le manuscrit original il y a bien réellement ce que M. Delisle a reproduit. De là une conclusion importante : le *Liber Floridus* de Gand n'aurait pas été écrit par le savant Lambert lui-même. — Nous constatons d'ailleurs que M. Delisle, tout en étant porté à croire que l'auteur a écrit lui-même tout le recueil, admet néanmoins la possibilité « qu'un secrétaire ait tenu la plume ».

---

1 Cf. la préface de M. Alexandre Riese, dernière édition de l'*Historia Apollonii regis Tyri*, de la collection Teubner (Leipzig, 1893).

III.

Au cours de son excellent travail analytique, M. Delisle nous donne de nombreux renseignements sur les illustrations. Jusqu'à présent on n'avait guère tiré parti de l'œuvre du chanoine Lambert à ce point de vue. On connaissait, il est vrai, par plusieurs reproductions la naïve carte de l'Europe; des croquis de deux autres dessins figurent dans l'étude de M. de Saint Genois (1849-1852).

Mais cet auteur avait répandu une idée fâcheuse en considérant d'une manière générale ces peintures comme " grossièrement exécutées ". Avant lui, M. Auguste Voisin [1] les avait d'ailleurs déjà traitées de « peu gracieuses ». — Ce sont en réalité, comme l'observe M. Delisle, d'excellents types à étudier pour l'art des pays flamands. Qu'on n'oublie pas qu'il s'agit d'illustrations du commencement du XIIe siècle.

Ayant le manuscrit original sous les yeux nous les examinons une à une.

Ce qui frappe tout d'abord c'est l'inexpérience dans le dessin des animaux; l'artiste a néanmoins réussi à nous donner une impression singulière et qui prouve qu'il a cherché à copier la nature : il semble avoir vu le grand lion qu'il représente fol. 56.

Son art est beaucoup plus avancé dans la reproduction de la figure humaine; la plupart des têtes sont d'un excellent caractère. Charmants dans leurs médaillons, les visages féminins qui symbolisent les vertus chrétiennes, fol. 231^{v}. L'effigie de Saint Omer du fol. 260 est impressionnante : on la dirait empruntée à quelque grande fresque d'église romane.

Presque partout le dessin des mains laisse à désirer.

Plusieurs illustrations offrent un grand intérêt pour l'iconographie. Nous avons là, bien datés, des types curieux d'animaux fantastiques : un dragon verdâtre imité de quel-

---

1 *Recherches historiques sur la Bibliothèque de Gand*, 1840.

que énorme girouette de cuivre; un griffon, quadrupède ailé, multicolore, à tête d'aigle; un léviathan, monstre marin; le minotaure dans son labyrinthe; un crocodile à tête humaine.

Parmi les représentations allégoriques : des tours et des arcades, des arbres et des plantes de forme conventionnelle, le grand lis mystique.

Les ornements de certains encadrements et les entrelacs de plusieurs lettrines rappellent nos vieux ivoires. Ailleurs une coloration vive et des contours durs font songer à des vitraux d'église.

Dans ses Éléments d'archéologie chrétienne [1], le chanoine Reusens, de son côté, s'est servi d'un dessin de notre manuscrit à propos des vêtements sacrés à l'époque romane.

Que si nous rangeons à part les tableaux d'astronomie, de chronologie, de comput, de généalogie, de systèmes philosophiques et cosmographiques, nous pouvons énumérer une trentaine de compositions artistiques, et qui se présentent dans l'ordre suivant :

Saint Omer, évêque des Morins, assis sur un arc-en-ciel, deux doigts de la main droite levés, il tient de la gauche la croix. — Fol. 6.

Image d'un homme assis occupé à écrire; l'initiale L à côté de la tête semble indiquer qu'il s'agit de Lambert, l'auteur du manuscrit [2]. — F. 13.

Le labyrinthe [3], le minotaure au centre. *Domus Dedali in qua Minotaurum posuit Mynos rex.* — Fol. 20.

Le *Paradysus*, représenté par un grand arbre et un palais. — Fol. 52.

Un grand lion et un petit porc (Chapitre : *de naturis bestiarum*). — Fol. 56v.

---

1 Louvain 1886, t. II, p. 465 (D'après l'*Art ancien à l'exposition nationale belge de 1880*).

2 Fac-simile dans l'ouvrage de M. Delisle.

3 Intéressant pour l'étude des labyrinthes figurés dans le pavement de certaines églises du moyen âge, ainsi qu'à l'hôtel de ville de Gand.

Un griffon tenant dans son bec un homme nu. — Fol. 58.

Le monstre Behemoth chevauché par un diable[1]. — Fol. 62.

L'Antechrist sur le leviathan : *Antichristus sedens super Leviathan, serpentem diabolum significantem.* — Fol. 62v.

La Jérusalem céleste, représentée par plusieurs tours. — Fol. 65.

L'église figurée par un palmier; entre les rameaux sont inscrits les noms des vertus et des vices. — Fol. 76v.

Image du Seigneur montrant l'agneau qui est digne d'ouvrir le livre. — Fol. 88.

Figures des constellations : personnages divers, quadrupèdes, poissons, oiseaux, monstres, le chariot, un bateau, une lyre[2]. — Fol. 88v-91v.

Octave Auguste sur son trône tenant un glaive de la main droite et un globe de la main gauche. (En forme de grand sceau orbiculaire). — Fol. 138v.

Huit peintures d'autant d'arbres symboliques : *Arbores significantes beatitudinum ordines.* — Fol. 139v-140.

Alexandre chevauchant *Bucefalus.* (Dans le cadre douze médaillons reliés par des ornements de style romano-byzantin). — Fol. 153v.

Sous une arcade ornée de tours, Saint Pierre, vu de face, tenant la croix d'une main et un livre de l'autre; dans le haut le mot *Roma.* — Fol. 168.

Charles le Chauve sur son trône. — Fol. 207.

L'arche de Noé. — Fol. 208v.

Le lis mystique. — Fol. 230v.

---

1 Fac simile, réduit, dans L. Maeterlinck, *Le genre satirique dans la peinture flamande.* Mém. Ac. roy. de Bruxelles, 1903.

2 Dans la mémoire cité, M. Maeterlinck reproduit deux fragments de ces illustrations. C'est à tort qu'il y voit des satires. M. Delisle a retrouvé, dans d'autres manuscrits de la Bibliothèque nationale et du Musée Britannique, le type de ces figures qui remonte à une époque très ancienne.

Le bon arbre, *Arbor bona.* Des médaillons renfermant des bustes de femmes, emblêmes des vertus chrétiennes, sont fixés aux rameaux. — Fol. 231^{v}.

Le mauvais arbre, *Arbor mala.* Des légendes sont relatives aux divers vices; au pied de l'arbre, une hache. — Fol. 232.

Le songe de Nabuchodonosor interprété par Daniel. Le roi est endormi au pied d'un grand arbre qu'un personnage s'apprête à abattre. Dans le haut le Seigneur assis sur un arc-en-ciel. — Fol. 232^{v}.

Représentation symbolique de l'église et de la synagogue. — Fol. 253.

Une église dédiée à Sainte Marie et à Saint Omer. — Fol. 259^{v}.

L'évêque Saint Omer debout revêtu de la chasuble (Peinture se détachant nettement sur un fond rouge sombre). — Fol. 260.

M. Delisle décrit longuement, d'après le manuscrit de Chantilly (XVe siècle), les feuillets relatifs à l'*Apocalypsis depictus* (ou *depicta*) qui ont disparu du manuscrit de Gand : quinze pages couvertes de peintures se rapportant aux scènes décrites dans les seize premiers chapitres de l'Apocalypse : Saint Jean à Pathmos; les emblêmes des évangélistes; les sept lampes; le Seigneur sur son trône au milieu des nuages d'où jaillit la foudre; l'agneau divin appuyant une de ses pattes sur un livre; Enoch et Elie; l'ange évoquant les morts pour le jugement dernier; Saint Michel et les anges perçant le dragon de leurs lances; le Fils de l'Homme armé d'une faux, etc.

La plupart de ces sujets ont inspiré nos artistes du moyen âge. Qu'on se rappelle le retable de l'Agneau mystique des frères Van Eyck : dans les parties principales, ce n'est qu'une illustration du chapitre VII de l'Apocalypse.

Les feuillets perdus du *Liber Floridus* de Gand ont peut-être été empruntés par quelque peintre désireux de s'en pénétrer.

Manque également dans le manuscrit de Gand, une image de la Vierge. Dans le manuscrit de Chantilly le sujet correspondant est un beau tableau de l'Assomption : la Vierge les mains jointes s'élève dans les cieux soutenue par cinq anges.

Dans les divers manuscrits postérieurs au *Liber* de Gand, on n'a que rarement introduit des sujets d'illustration nouveaux. Généralement les modèles primitifs ont été suivis, avec plus ou moins de fidélité; mais que de différences dans l'exécution! Dessin, peinture, disposition des personnages, expression des figures : chaque détail est à étudier séparément. Voici la peinture représentant l'église et la synagogue. Ce petit tableau — si intéressant par ailleurs pour l'iconographie chrétienne — peut à lui seul faire l'objet d'une curieuse contribution à l'histoire de l'art flamand. En 1120 on a déjà le sujet au complet :

Le Christ, imberbe, nimbé, se tient debout entre deux femmes, l'une personnifiant l'Église chrétienne, l'autre la religion d'Israël. Il étend la main droite sur l'Église, l'index dirigé vers les fonts baptismaux; de la gauche il repousse la synagogue vers l'enfer, figuré par une gueule monstrueuse à dents rouges.

Ecclesia, coiffée d'une couronne, tient de la main droite une croix qui sert de hampe à une bannière, et de la gauche un calice.

Synagoga en s'éloignant regarde le Christ d'un air méfiant et semble ne pas s'apercevoir qu'elle ne tient plus qu'une hampe brisée. Sa couronne s'est envolée.

La même composition exécutée vers 1448 par ordre de l'abbé de Saint-Pierre de Gand (Ms. de Chantilly) porte le cachet de l'époque bourguignonne. L'exécution en est particulièrement remarquable.

Il n'en est pas de même du manuscrit terminé en 1460 à Ninove, que nous avons feuilleté récemment à la bibliothèque royale de La Haye : tous les personnages ont un aspect lourd, l'expression des trois figures humaines manque complètement de finesse, en un mot le tableau ne produit

absolument plus la même sensation que le modèle primitif.

Nous avons eu l'occasion d'examiner le même sujet dans la traduction française de 1512 (Bibl. de la Haye). Ici le dessin n'est qu'une réplique à la plume du manuscrit de 1460.

Mais pour traiter avec toute la clarté désirable ce travail de comparaison, il serait indispensable, à défaut des originaux, d'avoir au moins sous les yeux de bonnes photographies.

VICTOR VAN DER HAEGHEN.

DE
QUELQUES CAPRICES DE LA LANGUE ANGLAISE.

Nous détachons d'un travail inédit sur *les Caprices de la langue anglaise* que nous communique M. le professeur Louis Latour, les pages suivantes relatives au vocabulaire et à la syntaxe.

VOCABULAIRE.

Dès qu'un étudiant aborde l'étude d'une langue orientale, comme l'arabe ou le japonais, on ne manque pas de l'avertir de la dualité de cette langue : on le met en garde, dès l'origine, contre le fait capital que la langue de la conversation et la langue littéraire sont absolument différentes.

Or, un homme averti en vaut deux.

Le malheureux étudiant qui veut apprendre l'anglais, n'a pas toujours cette bonne fortune. Généralement, il étudie patiemment et laborieusement tout ce qui lui tombe sous la main en fait d'anglais, souvent pendant plusieurs années; et, quand il arrive en Angleterre, il découvre, à son grand désespoir, qu'il a presque tout à recommencer. La même différence existe en anglais qu'en arabe ou en japonais entre la langue de la conversation et la langue littéraire.

Je sais bien qu'une certaine différence analogue existe plus ou moins dans toutes les langues; mais un simple coup d'œil jeté sur l'histoire de l'anglais nous montrera que cette langue est, nécessairement, de toutes les langues européennes, celle où cette différence doit être la plus marquée.

Pendant les trois premiers siècles qui suivirent la conquête de l'Angleterre par les Normands, le français fut la

langue de la classe conquérante, tandis que l'anglo-saxon restait la langue du peuple vaincu. Mais, au fur et à mesure que les deux races furent obligées par les événements politiques de ces trois cents ans de se fondre graduellement en une seule et même nation — la nation anglaise, qui date du 14e siècle — les deux langues, le français et l'anglo-saxon, suivirent le même procédé de fusionnement et produisirent l'anglais moderne, qui date de Chaucer.

Cette langue devait fatalement hériter d'un parallélisme unique en son genre, composée comme elle l'était du gros du vocabulaire français — auquel s'ajoutèrent successivement les mots classiques introduits au cours des âges — et du vocabulaire anglo-saxon.

C'est grâce à ce parallélisme que l'Anglais a presque toujours à sa disposition deux mots, ou deux expressions — l'une d'origine saxonne, l'autre d'origine classique — pour rendre une seule idée. Ainsi :

descendre	peut se dire	:	*to go down*	(saxon)	ou :	*to descend*	(classique)
entrer	id.	:	*to go in*	(id.)	id.	*to enter*	(id.);
monter	id.	:	*to go up*	(id.)	id.	*to mount* / *to ascend*	(classique);
mot	id.	:	*word*	(id.)	id.	*term*	(id.);
couronne	id.	:	*wreath*	(id.)	id.	*crown*	(id.);
courant	id.	:	*stream*	(id.)	id.	*current*	(id.);
en harmonie avec	id.	:	*in keeping with*	(id.)	id.	*in harmony with*	(id.);

etc..., etc...., etc...

Il n'y a pas de doute que ce parallélisme peut être une cause de richesse pour l'écrivain anglais en lui permettant d'exprimer d'une façon très exacte certaines nuances de sentiments. Mais ce n'est pas ici le moment d'étudier cet aspect de la langue anglaise, ni de rechercher si, d'autre part, abondance de biens quelquefois ne nuit pas.

Ce qui me préoccupe aujourd'hui, c'est la situation faite à l'étudiant étranger par ce parallélisme de l'anglais.

Dans la pratique, il y a des milliers de mots anglais qu'un Anglais ordinaire ignore tout comme des mots chinois ou turcs. Il y en a des milliers d'autres qu'il peut connaître, mais qu'il n'emploie pas une seule fois. Le

malheur pour l'étudiant étranger, c'est qu'il ne sait jamais exactement où ni comment tracer la ligne de démarcation entre les mots qu'emploiera l'Anglais et ceux qu'il laissera de côté.

Il y a bien une règle générale dont je crois apercevoir le point de départ dans l'éloquente distinction établie par la cuisine, dès le début de la domination normande, entre vainqueurs et vaincus.

Tandis que le paysan continuait à désigner sous leur nom saxon les animaux domestiques qu'il conduisait au marché pour en retirer un profit pécuniaire, ces mêmes animaux apparaissaient sur la table du seigneur normand accommodés à la française et parés d'un nom français. Ainsi :

le *bœuf* vivant	s'appela toujours	*ox*;	mais *du bœuf*	devint	*beef*;
le *veau*	id.	*calf*;	id. *du veau*	id.	*veal*;
le *mouton*	id.	*sheep*;	id. *du mouton*	id.	*mutton*;
le *porc*	id.	*pig*;	id. *du porc*	id.	*pork*.

Il ne faut pas un grand effort d'imagination pour déduire de cette distinction la règle qui recommande d'employer les mots saxons dans les circonstances les plus ordinaires de la vie, et de réserver les mots classiques à l'expression de situations plus nobles ou d'actes moins accessibles à tout le monde.

L'élément saxon sera donc celui de la conversation et du style familier, tandis que l'élément classique sera le soutien du style élevé, tel que celui de l'écrivain, du prédicateur dans sa chaire, ou de l'orateur à la Chambre des Communes ou des Lords.

Cette règle semble très nette et très précise; malheureusement, elle perd beaucoup, à la pratique, de sa précision et de sa netteté.

Non seulement le style familier ne frappe pas d'ostracisme tous les mots classiques, à l'avantage des mots saxons, mais encore il est des cas où l'expression classique a supplanté l'expression saxonne.

Dans d'autres cas, l'on peut constater que si l'expression saxonne n'a pas encore été supplantée par l'expression classique, elle perd tous les jours du terrain devant elle.

Ainsi, l'on peut entendre aujourd'hui appeler assez fréquemment un *garçon éveillé* « *a* VIVACIOUS *boy* », alors qu'il y a vingt ans à peine, fort peu d'Anglais l'auraient appelé autrement que « *a* LIVELY *boy* ».

Peut-être n'est-il pas téméraire d'avancer que, le snobisme du beau langage inhérent à la plupart des hommes étant aidé par l'extension chaque jour plus grande de l'instruction sous toutes ses formes, l'élément classique sera dans un avenir plus ou moins éloigné, prédominant dans le style de la conversation anglaise.

Mais en attendant ce terme, d'ailleurs fort problématique, l'étranger manquera toujours de ce doigté mystérieux qui lui permettrait de sentir d'instinct la juste adaptation des mots aux circonstances. Et la phrase du philologue anglais M. Sweet restera vraie :

« L'anglais des étrangers offre souvent le spectacle curieux d'une langue construite sur des principes strictement grammaticaux, mais contenant à peine une seule phrase vraiment anglaise » [1].

L'étranger trouvera toujours bizarre que tel ou tel mot — plutôt que tel ou tel autre — puisse être rejeté ou conservé sans provoquer un sourire chez son auditeur anglais.

Je ne crois pas qu'il y ait un seul étranger en Angleterre qui n'ait été victime — une fois ou l'autre — des caprices du vocabulaire anglais sous ce rapport.

Il est malheureusement impossible de traduire dans une langue qui ne possède pas cette dualité qui distingue l'anglais, les exemples d'amusement fournis aux sujets de Sa Majesté britannique par l'emploi, fait mal à propos par un étranger, des deux éléments qui constituent le parallélisme de leur langue.

La saveur de l'original disparaît complètement dans la traduction; c'est bien ici que l'Italien pourrait répéter son dicton favori : *traduttore, traditore.*

L'exemple suivant ne manque jamais de faire rire les Anglais aux larmes.

---

1 *A practical Study of Languages,* page 72.

C'est la lettre d'un employé hindou à son maître, qui lui avait — pendant son absence — confié la garde d'un poney.

« *I have the honour to report that the little horse, since your honour's departure, has assumed a devil may care attitude, and has become violently obstreperous. This morning, at 6 a. m., the said little horse eloped from my custody; but with favour of Heaven, he may return.* »

La saveur intraduisible de ce style grotesque vient du contraste entre la vulgarité de la situation et l'enflure des mots employés par le jeune Hindou. Ce contraste saute aux yeux et à l'oreille de tout Anglais, parce qu'il peut instantanément remplacer tous ces mots d'origine classique par des équivalents tout à fait familiers d'origine saxonne. Je dois ajouter que l'expression « *devil may care* » jure étrangement dans son entourage par son caractère d'argot.

La traduction que voici pourra peut-être donner au lecteur une faible idée de l'impression que ce morceau produit sur un Anglais.

« J'ai l'honneur de rapporter que, depuis le départ de Votre Honneur, le petit cheval a revêtu une attitude jemenfichiste, et est devenu d'une violente turbulence. Ce matin, à 6 heures avant midi, le dit petit cheval s'est enfui (seulement, l'anglais *elope* se dit d'un *enlèvement*) de ma garde; mais avec la faveur du Ciel, il peut revenir. »

Il faut avouer que l'imagination orientale de l'Hindou l'a conduit un peu loin; mais si les Anglais, sensibles d'instinct à l'emploi fait à contresens de leur vocabulaire, ont le droit de rire de cette lettre, l'étranger doit surtout éprouver de la sympathie pour son auteur.

Rien ne l'assure que, demain ou le jour suivant, ce vocabulaire ne lui jouera pas quelque tour d'aussi mauvais goût.

Syntaxe et tournures idiomatiques.

C'est une opinion généralement répandue que la grammaire anglaise est excessivement simple; d'aucuns vont même jusqu'à dire qu'elle n'existe pas.

Je voudrais bien le croire; mais j'ai rencontré trop de preuves du contraire pour pouvoir honnêtement me ranger à cet avis.

Sans doute, les paradigmes anglais n'offrent réellement pas de difficulté sérieuse; la question des genres — cette formidable pierre d'achoppement dans toutes les autres langues européennes — est inconnue en anglais.

Enfin, l'invariabilité de l'article, de l'adjectif et du participe, et le caractère analytique de la construction anglaise, sont un soulagement immense pour l'étudiant.

Mais la grammaire anglaise n'en présente pas moins des exemples de caprice aussi déconcertants que la prononciation et le vocabulaire de cette langue.

Et toute la simplicité de cette grammaire est plus que contrebalancée par les bizarreries de ce que l'on peut considérer comme son chapitre complémentaire, à savoir : les idiotismes.

Sans parler ni de ces règles d'emploi de l'article responsables de tant de maux de tête, ni de la subtile distinction entre *shall* et *will* — si subtile que les Anglais eux-mêmes s'y perdent — quelle source de confusion que les verbes défectifs!

Pourquoi dit-on — par exemple — après toute une page d'explications sur la différence entre *to make* (= faire un travail matériel) et *to do* (= faire un travail moral) :

« *to* DO *the room* » (= faire la chambre),
et « *to* MAKE *the bed* » (= faire le lit)?

Il arrive parfois aux Anglais de faire dire à leurs verbes exactement le contraire de ce qu'ils signifient.

En voici deux exemples fort curieux.

L'un contient le verbe *to help,* dont le sens ordinaire est *aider,* et qui par un caprice inexplicable, en vient à signifier « *empêcher* » (c'est à dire : le contraire d' « *aider* ») dans des phrases telles que :

« *I could not help saying so* »,
dont la traduction littérale est :

« JE N'AI PAS PU AIDER A LE DIRE »;
mais dont le sens idiomatique est :

« JE N'AI PAS PU M'EMPÊCHER DE LE DIRE ».

L'autre exemple doit, dirait-on, son origine à l'expression bien connue dont les Anglais semblent avoir fait leur devise nationale : « *Time is money* » (= le temps vaut de l'argent).



La conséquence naturelle de cet axiome est que les Anglais assimilent le temps employé pour autrui à de l'argent dépensé. Aussi disent-ils :

« *to* PAY *attention* », tandis que nous disons : « *faire attention* »;
« *to* PAY *a compliment* » id. : « *faire un compliment* »;
« *to* PAY *a visit* » id. : « *faire une visite* ».

Mais savourez ici l'ironie de l'expression : Il n'est pas rare d'entendre dire à un Anglais, qui vient de passer quelques jours en visite chez un ami qui l'a reçu princièrement :

« *I have just* PAID *a visit to my friend So and So* » (= je viens de PAYER [*c'est à dire* : FAIRE] une visite à mon ami un tel).

Il me semble que c'est plutôt l'ami *So and So* qui a PAYÉ la visite.

Il est évident que, dans ce cas, l'expression dépasse la pensée chez l'Anglais.

Je ne jurerais pas qu'il en fût de même dans l'expression « *to take French leave* » (= prendre congé à la française), aménité que nous rendons par : « *filer à l'anglaise* »; mais comme ici, nous sommes quittes, nous n'avons pas plus le droit de nous étonner de ce caprice de la langue anglaise, que les Anglais n'ont le droit d'être ahuris de voir que nous n'avons pas une plus haute idée de leur politesse.

Si nous laissions de côté le verbe — non sans toutefois mentionner les innombrables bizarreries de l'emploi du verbe *to get*, qui signifie toutes sortes de choses — pour passer aux autres parties du discours, nous trouverions bon nombre d'anomalies également déconcertantes.

Par exemple, que peut bien signifier, au point de vue du sens commun, cette expression :

« *That sweet face of my father's* » ?

Elle signifie bien, au point de vue idiomatique :

« *Cette douce figure de mon père* »; mais au point de vue grammatical, la phrase complète serait : « *that sweet face of my father's* FACES », ce qui signifie : « *celle des figures de mon père qui est douce* », et ce qui est évidemment absurde, puisque mon père ne saurait avoir qu'une figure.

Mais la grosse difficulté de l'anglais, la grande source de bizarreries dont un étranger ne saurait jamais — à moins d'être très présomptueux — espérer se rendre absolument maître, c'est l'emploi idiomatique des prépositions, soit seules, soit *surtout* accompagnant un verbe [1].

Les Anglais qui étudient le français ne manquent jamais de se plaindre de la difficulté des prépositions françaises. Certes, ils ont raison, et je reconnais que l'emploi de *à* ou de *de* est une gêne exaspérante pour l'étranger.

Mais la vérité sur ce point, c'est que les prépositions sont autant de pièges continuels dans chaque langue, et que l'anglais n'a rien à envier aux autres sous ce rapport.

Le lecteur qui voudra bien examiner le groupement que j'ai fait ci-dessous à son intention, en restera convaincu.

On dit en anglais :

Search FOR *wealth* (= la recherche de la fortune),
et *in search* OF *wealth* (= à la recherche de la fortune),
fruitful IN *resources* (= fécond en ressources),
et *fruitless* OF *results* (= stérile en résultats);
glad OF *his assistance* (= content de son appui),
et *glad* AT *a result* (= content d'un résultat);
careful OF *his money* (= soigneux de son argent),
et *careful* ABOUT *his dress* (= soigneux de ses habits);
to die OF *fever* (= mourir de fièvre),
et *sick* WITH *fever* [2] (= malade de fièvre);
dependent ON (= dépendant de),
et *independent* OF (indépendant de);
a contrast TO *a person or a thing* (= un contraste avec une personne ou une chose),
et *in contrast* WITH *a person or a thing* (= en contraste avec une personne ou une chose);
to buy a thing OF *a person* (= acheter quelque chose à quelqu'un),
et *to buy a thing* FROM *a shop* (= acheter quelque chose à une boutique); etc., etc., etc.

---

1 Le grammairien Émile Chasles appelle, d'un nom fort heureux, ces *fausses* prépositions anglaises accompagnant un verbe *postpositions*.

2 *Sick* OF *fever* voudrait dire : « *fatigué de la fièvre* ».

Mais voici beaucoup mieux :

On dit : *to look* AT (= regarder) et *to listen* TO (= écouter); *to be laid* UP (= être alité).

Remarquez, à propos de cette dernière expression, que *laid* veut dire : *couché*, et *up : en haut*, de sorte que : " *être couché en haut* " veut dire en anglais : " *être alité* ". C'est sans doute, pour servir de pendant à *to sit* DOWN (= s'asseoir), qui signifie littéralement : " *s'asseoir* EN BAS " !

Sans doute, un grammairien très fort nous dira que dans la locution " *to be laid* UP ", UP a le sens spécial de *quite* (= tout à fait): mais comme le sens général de UP est : " *en haut* ", la locution n'en présente pas moins une anomalie presque comique au profane.

Sans compter que cette contradiction entre le sens *apparent* des mots et leur sens *réel* peut amener à des résultats quelquefois désastreux.

On raconte qu'un Français voyageant en Angleterre se trouvait un jour dans un train dont la ligne était — sur un point du trajet — bordée d'arbres aux branches très longues et retombant sur la voie. Comme il était dangereux de se pencher à cet endroit en dehors de la portière, le conducteur du train ne manquait jamais d'en prévenir les voyageurs.

Il ne faillit pas à son habitude ce jour-là. " *Look out!* " cria-t-il.

Or, *look out* signifie littéralement : " *regardez dehors!* " ce que fit le Français. Au même instant, il reçut un formidable coup de branche sur la figure.

Ce n'est qu'alors qu'il se rappela que " *look out* " veut, en réalité, dire en anglais : " *faites attention!* "

C'était un peu tard; il n'eut que la consolation de se tourner vers ses compagnons de voyage et de leur dire :

" Comme vous êtes drôles! Quand vous voulez que les gens regardent *dedans* (ce qui aurait bien mieux fait mon affaire aujourd'hui), vous leur criez de regarder *dehors!* "

Il est vrai que, dans d'autre cas, la confusion n'est pas possible, quelle que soit l'interprétation donnée aux apparences. Ainsi :

" *to get* INTO *a temper* " (= *littéralement* : se mettre DANS

une colère) et " *to get* OUT OF *temper* „ (= id. : se mettre HORS DE colère) signifient tous deux : " *se mettre en colère* „.

D'autres fois, la place de la *préposition* par rapport au verbe donne lieu à des calembours. Un professeur anglais reprochait un jour à un de ses élèves de ne pas savoir sa leçon.

" Mais, monsieur „, dit l'écolier " je vous assure que je l'ai *looked over* (= *littéralement : regardée par dessus*, c'est-à-dire *repassée*) hier. „ — " Vous voulez dire „, riposta le spirituel professeur, " que vous l'avez *overlooked* (= négligée). „

Le passage suivant, cueilli dans un journal anglais [1], contient — présentée de façon humoristique — l'énumération des difficultés et des bizarreries auxquelles donne lieu l'emploi du seul verbe *to break* (= briser), quand il est affublé d'une postposition.

C'est un dialogue en anglais entre un Anglais et un professeur français en Angleterre.

LE FRANÇAIS. — Je viens de voir madame S. Elle dit qu'elle a l'intention de *break down* son école plus tôt cette année.

[Il voulait dire : " donner les vacances „ à son école ; seulement *to break down* (transitif ; car il faut encore distinguer le sens transitif et le sens intransitif) signifie : *renverser*, *abattre*, *enfoncer* ; l'expression qu'il aurait dû employer lui est immédiatement soufflée par son interlocuteur].

L'ANGLAIS. — Non ; elle a dû vous dire qu'elle voulait *break up* son école.

LE FRANÇAIS. — Ah ! oui, je me rappelle ; c'est bien ce qu'elle a dit.

L'ANGLAIS. — Mais pourquoi fait-elle ça ?

LE FRANCAIS. — Parce que sa santé est *broken into*.

[C'est ici qu'il aurait du dire *broken down*, qui signifie, intransitivement et en parlant de la santé, *décliné*. Quant à *broken into*, cela signifie *cambriolé*. Aussi notre Français est-il immédiatement corrigé par son ami.]

L'ANGLAIS. — *Broken down !*

---

1 *Modern Society*, du 25 novembre 1905.

Le Français. — *Broken down?* Oh! oui! Et vraiment depuis que la fièvre a *broken up* dans sa ville.

[Nouvelle confusion; il veut dire *éclaté*, qui se dit en anglais *broken out*].

L'Anglais. — *Broken out!* Est-ce qu'elle va laisser sa maison seule?

Le Français. — Non, elle a peur qu'elle ne soit *broken... broken...* Comment dites-vous ça?

L'Anglais. — *Broken into.*

Le Français. — Certainement! C'est bien ce que je voulais dire.

L'Anglais. — Est-ce que son fils va se marier bientôt?

Le Français. — Non; ses fiançailles sont *broken... broken...*

L'Anglais. — *Broken off* (= rompues)? Ah! je ne savais pas....

Le Français. — Elle en est très malheureuse. Son fils ne lui en a *broken down* la nouvelle que ce matin.

L'Anglais. — Dites simplement : *broken* (= annoncé) la nouvelle!

Quand on songe qu'il en est ainsi d'une multitude de verbes, n'y a-t-il pas vraiment de quoi s'arracher les cheveux?

Sans offrir des caprices irritants comme ceux que nous venons de voir, il est deux autres phénomènes — provenant de sources d'une toute autre nature — qui m'ont spécialement frappé. Je veux les signaler avant de conclure cet article.

Le premier, c'est le caractère euphémique de la langue anglaise. Nous n'avons pas, nous continentaux, une juste idée de la prudence des Anglais, prudence qui va jusqu'à leur faire modifier leur langue.

Si vous demandez à un Anglais de vous rendre un service, il est probable qu'il vous le rendra; mais, s'il ne vous le rend pas, vous ne vous heurterez jamais à un refus formel. Voici les mots adoucissants sous lesquels il vous en dissimulera l'amertume :

« *I am afraid I cannot see my way to meet you!* » c'est à dire: « *Je crains de ne pas pouvoir découvrir ma façon de répondre à votre désir* ».

Voilà bien des mots inutiles, direz-vous. Comment les Anglais peuvent-ils concilier un tel abus verbal avec leur maxime : « *Time is money* » ?

Ah! mais, voici précisément le second trait auquel je faisais allusion plus haut.

L'Anglais est verbeux par prudence; mais; dès qu'il n'y a plus de ménagements à garder, il fait un abus divertissant de l'ellipse, surtout lorsqu'elle lui fait réaliser une petite économie non pas seulement de temps, mais encore d'argent monnayé.

Dans les premiers temps de mon séjour en Angleterre, j'étais un lecteur assidu de la colonne des journaux répondant à la rubrique : OFFRES D'EMPLOI.

Je me rappelle encore l'ahurissement profond dans lequel me plongea, dès le premier jour, la lecture de ces innombrables annonces où l'on disait :

« ON DEMANDE UN GÉNÉRAL (!) à 300 francs par an. »

Je dois avouer que je me fis bien vite une piètre idée de l'armée anglaise. J'en suis revenu. Car j'ai appris depuis deux faits très importants : Un fait philologique, à savoir que GENERAL est une abréviation commode pour *general servant* (= bonne à tout faire), et un fait historique, à savoir que la nation anglaise paie bien ses généraux ordinaires et magnifiquement ses généraux vainqueurs.

Conclusion.

Il me semble que le lecteur qui m'aura suivi dans cet aperçu rapide des caprices de l'anglais, sera tenté de transformer la vieille formule, en disant que c'est « la langue d'Albion qui est perfide ».

LOUIS LATOUR.

COMPTES RENDUS

R. Forrer, **Reallexikon der praehistorischen, klassischen und fruehchristlichen Alterthuemer.** Berlin et Stuttgart, W. Spemann, 1907. 1 vol. in-4°. Prix : 28 marcs, relié.

A une époque où l'étude des temps préhistoriques et des premiers siècles chrétiens prend une importance si grande, il était nécessaire qu'un travail d'ensemble, facile à consulter, fît connaître les principaux résultats des fouilles opérées dans ces domaines. C'est un travail de ce genre que M. Forrer vient de publier.

L'ouvrage se recommande de lui-même : il lui suffira d'être connu pour se répandre et devenir bientôt indispensable; il intéressera les archéologues qui étudient les antiquités égyptiennes, orientales, classiques ou byzantines et ceux, plus nombreux sans doute, qui s'adonnent à l'étude des antiquités préhistoriques ou barbares. Les renseignements que fournit cette riche encyclopédie vont de l'époque tertiaire au septième siècle de l'ère chrétienne et se groupent sous plus de 2000 rubriques. Plus de 3000 reproductions, très bonnes, dont beaucoup sont inédites ou difficiles à rencontrer, illustrent le texte qui remplit 940 pages partagées en deux colonnes. Enfin beaucoup d'articles sont accompagnés d'indications bibliographiques. Il y a de tout dans le répertoire archéologique de M. Forrer : on y retrouvera reproduites des collections de silex taillés et les œuvres de Phidias ou de Praxitèle, des peintures de vases grecs et des décorations de cavernes préhistoriques

L'auteur cependant devait se borner : il a préféré ne donner que l'essentiel du grand art classique pour s'étendre davantage sur les petits bronzes, artistiques ou industriels, les terres cuites, les ivoires, tous ces menus objets du mobilier antique, dont les reproductions sont si rares en dehors des grandes publications spéciales. Les époques préhistoriques et barbares ont inspiré

plus d'articles encore et sont très richement illustrées : c'est à elles que sont consacrées la plupart des 295 planches du lexique, c'est elles que M. Forrer connaît le mieux et c'est elles qui font l'originalité de l'ouvrage et le rendent infiniment précieux. Les documents archéologiques qu'elles fournissent sont présentés sous une rubrique générale *(époque néolithique)*, sous la rubrique d'un nom d'objet *(fibules)* ou d'un nom géographique important *(Hallstatt)*. Dans tous les cas le lecteur trouve très vite le renseignement désiré, avantage précieux qui n'est pas l'un des moindres mérites de l'ouvrage. Nous mentionnerons spécialement l'article : *Zeitalter der menschlichen Kultur;* c'est, sous la forme d'un tableau synoptique, l'histoire des époques préhistoriques avec les divisions et subdivisions qu'on y a introduites, l'indication des noms de lieux qui personnifient en quelque sorte ces époques, les principales caractéristiques de leur culture, etc.

On pourrait peut-être regretter que ce résumé historique ne soit pas mieux désigné à l'attention du lecteur; il eût été préférable, nous semble-t-il, de le publier soit en tête du volume, soit dans un appendice. C'est la seule critique, peu grave d'ailleurs, que nous ayons à adresser au bel et intéressant ouvrage de M. Forrer. M. Delhaxhe.

Beiträge zur Zuckungsliteratur des Okzidents und Orients. — I. **Die griechischen Zuckungsbücher** (Melampus *περὶ παλμῶν*), herausgegeben von H. Diels. — Abhandlung. der K. Preuss. Akademie der Wissenschaften vom Jahre 1907. Berlin, 1908, 42 pages.

« Voilà mon petit doigt, qui me dit quelque chose que vous avez vu et que vous ne m'avez pas dit. » Ceux qui parlent ainsi, seraient fort surpris d'entendre qu'ils font de la « palmomantique ». Et pourtant, il y a là en effet une survivance d'un vaste système de divination, qui transformait en pronostics chacun des tressaillements du corps (*παλμοί*), depuis ceux de l'œil ou de l'oreille, jusqu'à ceux des organes les moins considérés. Ce mode de divination a laissé peu de traces dans la littérature, car ce n'est pas chez les lettrés qu'il recrutait jadis ses clients. Mais il est encore répandu dans les croyances populaires, en Orient comme en Occident, et il remonte jusqu'à

un passé lointain. Un amoureux de Théocrite en sait déjà quelque chose : « Mon œil droit tremble; alors je la reverrai. »

De cela comme de tout le reste, les Grecs ont fait une science. Ils ont créé la *παλμικὴ τέχνη*. Aujourd'hui que le folklore recherche les productions les plus dégénérées de la littérature, et s'intéresse spécialement à ce qu'il y a eu de cosmopolite dans les superstitions, le moment est venu de tirer la « palmomantique » de l'oubli. M. Hermann Diels, l'éminent historien de la philosophie présocratique, collabore à la tâche ingrate de publier ces « documents humains ». Vu la manière dont il s'en acquitte, personne ne s'avisera de dire qu'il a dérogé.

Dans un premier fascicule, il publie les textes grecs : trois recueils indépendants, dont le premier et le second — qui est inédit — nous sont parvenus sous le nom de Mélampe, un devin grec des temps fabuleux. C'est en explorant les manuscrits médicaux pour le grand catalogue de l'Académie de Berlin, que l'on a mis la main sur les copies de ces textes. La partie la plus considérable de cette technique pourrait bien provenir d'un recueil intitulé *Μελάμποδος περὶ τεράτων καὶ σημείων*, qu'Artémidore a déjà connu.

Le philologue découvre, dans ces spécimens tardifs d'une littérature faite pour des charlatans de foires et de carrefours, un amalgame d'éléments fort divers : à côté de mots anciens et d'une grécité parfaitement connue, des expressions qui ne s'expliquent que par le grec moderne; ailleurs, des traces du vocabulaire des Septante (*κτίζειν* = créer) ; dans l'ensemble, une vulgarité de termes et de formes devant laquelle un lecteur instruit de l'antiquité n'aurait pu retenir un geste de dédain.

Ne l'oublions pas, ces textes de « *salisatores* » étaient rédigés à l'usage de la basse classe; c'est même ce qui fera, pour nos linguistes, presque tout leur prix. Faut-il le dire? Ils sont édités de la façon la plus méthodique. L'apparat critique est sobre et rien n'y manque. Il s'y trouve beaucoup de notes précieuses, et, dans l'introduction, toute une ébauche de l'histoire de la palmomantique. On la voit s'introduire dans la littérature grâce à Posidonius, et prendre place dans le système de la divination [1].

---

1 Le texte important que M. Diels reproduit p. 4, note 3, figure encore, avec des variantes, dans Migne, P. Gr., 38, 626 : *Λέγονται πᾶσαν τὴν οἰωνιστικὴν οἱ Φρύγες εὑρεῖν*, etc.

Les pronostics sont « individualisés ». L'interprétation des mouvements diffère suivant le sujet : homme ou femme, libre ou esclave, riche ou pauvre, chasseur, pêcheur ou soldat.

Pas plus ici qu'ailleurs, les Grecs ne reconnurent un maître dont la parole fût article de foi. Mélampe eut des concurrents. Pour chaque règle, il s'agissait d'avoir une série imposante de témoignages. Malheureusement, le temps a passé là-dessus. Les pronostics, là même où ils sont restés intelligibles et cohérents, sont d'une aridité rebutante. Dans nos textes, qui datent de la fin du paganisme (IVe-VIIe siècles), les copistes ont trop souvent remplacé par des formules d'un vague désolant (*ἄλλοι, οἱ δέ, ἄλλως*) les anciennes énumérations d'autorités.

Posidonius n'a pas réussi à imposer la palmomantique à tous les adeptes de la divination. Cicéron la dédaigne : c'est l'affaire des plébéiens. Galien l'ignore. Les Chrétiens l'attaquent, pour autant qu'elle leur paraît digne d'attention. Saint Augustin a pour elle une allusion méprisante. Un traité anonyme d'un Byzantin la réfute doctement : « Que penser, dit-il, si tel tressaillement vient présager la richesse à un moine qui a fait vœu de pauvreté ? » En réalité, le spécialiste de la divination à qui un moine se fût adressé, n'eût pas été dans l'embarras. Il aurait créé pour ce nouveau client une rubrique spéciale, à côté de celle des soldats et des matelots.

Des Grecs, cette littérature a passé chez les Orientaux et les modernes. Souhaitons de voir paraître bientôt le fascicule II, déjà annoncé. Les Arabes y auront apparemment une place de premier rang.

J. Bidez.

F. Boll, **Die Erforschung der antiken Astrologie** (*Neue Jahrbücher für das klassische Altertum*, tome XXI, fascicule 2). Leipzig, Teubner, 1908, 23 pages.

Le moment paraît venu de dresser le bilan d'une entreprise considérable, la publication du *Catalogue des manuscrits astrologiques grecs*, dont le plan et les progrès sont l'œuvre de M. Franz Cumont. La première moitié du travail est faite. Dans quelques semaines, les manuscrits d'Italie, d'Autriche et d'Allemagne seront décrits presque au complet. Il ne restera guère à examiner que les *Parisini* et le contenu des dépôts anglais. Les résultats de cet inventaire minutieux et méthodique

viennent d'être mis en lumière par un des collaborateurs de M. Cumont, M. F. Boll, dans une conférence faite à la « *49. Versammlung deutscher Philologen und Schulmänner* ».

Comme M. Boll le montre fort bien, les domaines les plus divers de la science de l'antiquité reçoivent leur part d'une moisson très abondante. L'histoire de la langue grecque elle-même tirera grand profit de l'étude d'une myriade d'extraits d'astrologues, qui nous fournissent des échantillons d'une prose souvent plus populaire que littéraire, et allant du IIe siècle avant J.-C. jusqu'au début de la Renaissance. A lui seul, Vettius Valens, un inconnu d'hier, une célébrité de demain [1], dont on exhume le traité d'astrologie au complet, va être plein de révélations. Il nous donne un spécimen inattendu d'une langue extrêmement riche et souple, voisine de celle de Saint Paul et des Septante, et que n'a point encore atteinte le souffle desséchant et stérilisant de latticisme. L'histoire littéraire s'accroît de près de soixante noms nouveaux d'écrivains; elle s'enrichit spécialement de données capitales sur les Critodème, les Épigène et autres émules du Chaldéen Bérose.

L'histoire de l'astrologie elle-même subit une transformation complète. Il apparaît de plus en plus clairement que les méthodes et les calculs exposés dans nos manuscrits byzantins remontent autrement haut qu'on ne le pensait d'abord : ils reproduisent, généralement, la technique d'un système dit de Néchepso-Pétosiris, « la bible des astrologues », dont la composition date de l'an 150 avant J.-C. environ. D'autre part, la cosmographie et la cosmologie, qui formaient la justification philosophique de l'astrologie, et qui devaient s'imposer par leur solide ordonnance et leur beauté aux Grecs de l'époque hellénistique, ne doivent pas être attribuées aux prétendus sages des sanctuaires chaldéens : c'est l'œuvre des Grecs et surtout de Posidonius. Enfin, l'élément fantaisiste et révélé de l'astrologie, la personnification zoomorphique ou anthropomorphique des astres, l'idée de leur caractère malfaisant ou bienfaisant, de leurs caprices, du jeu compliqué de leurs faveurs et de leurs colères; les catastérismes du zodiaque et de la sphère des fixes; bref, tous les éléments religieux de cette pseudo-science, forment l'apport des Babyloniens et des Égyptiens.

---

1 L'édition de M. W. Kroll vient de paraître chez Weidmann.

La brochure de M. Boll est munie de notes du plus haut intérêt pour l'histoire de l'astronomie. De nombreux systèmes de chronologie, insoupçonnés, mal définis ou mal établis jusqu'à présent, apparaîssent dans la plus grande clarté : entre autres, il faut signaler un cycle particulier de douze ans, douze mois et douze jours, correspondant à un zodiaque très caractéristique. Cette « dodécaétéris » se retrouve à partir de l'ère chrétienne chez les peuples de l'Extrême Orient, et elle y est peut-être venue par l'intermédiaire de l'astrologie gréco-égyptienne. Je me borne à relever encore une découverte : M. Boll démontre que déjà les les anciens pythagoriciens ont connu l'astrologie. Grâce à cela, un passage désespéré de Pindare va être élucidé.

Durant les deux premiers siècles de leurs relations avec les Chaldéens, les Grecs, mis en présence d'un système de connaissances où l'astrologie et l'astronomie étaient inextricablement enchevêtrées, surent dégager les données utiles, et prendre le bon sans le mauvais. C'est à dater des diadoques seulement que la race, dégénérée, subit l'influence délétère des superstitions de l'Orient et que les aberrations de l'astrologie passèrent avec le reste. Quant aux Babyloniens, il paraît qu'il ne faut pas, de confiance, leur attribuer les trésors de science qu'une admiration traditionnelle se plaît à leur supposer. Jusqu'à présent, les tablettes ne parlent guère à leur honneur. On n'y trouve pas trace d'une ordonnance rationnelle des sept planètes avant l'an 522 de l'ère chrétienne. Il semble que les Chaldéens ont été incapables de voir se former, dans leur entassement d'observations, la moindre hypothèse scientifique. En fait de science, les Grecs ont eu tout à créer. L'histoire a déjà détruit bien des préjugés, mais elle n'a pas encore réussi à faire disparaître l'illusion du « miracle grec » dans le rayonnement de ses nouvelles clartés. J. Bidez.

Vettii Valentis anthologiarum libri, primum edidit Guilelmus Kroll. Berlin, Weidmann, xvii-420 pp. in-8°.

Il semblera extraordinaire qu'un ouvrage en neuf livres d'un écrivain grec de l'époque des Antonins soit resté inédit jusqu'au XXe siècle. L'étonnement augmentera si l'on songe qu'il s'agit d'un auteur célèbre, souvent cité et copié dès l'antiquité et devenu au moyen-âge le héros de légendes, comme celle qui le

fait présider à la fondation de Constantinople. Mais ce personnage fameux, Vettius Valens d'Antioche, était un astrologue, et il fut victime du discrédit où tomba dans les temps modernes la science fallacieuse qu'il professait. Ajoutez à ceci l'aspect rébarbatif d'un texte qui paraît être au premier abord « tout en problèmes d'arithmétique que l'incertitude des sigles et des chiffres rend le plus souvent inintelligibles[1] » et aussi les difficultés que présente la lecture du manuscrit le plus important, le *Vaticanus* 191 du XIVe siècle, un bombycin d'une écriture menue, serrée, compliquée d'abréviations multiples. Tous ces obstacles expliquent que le projet de publier Valens n'ait pas été réalisé auparavant, bien que plusieurs hellénistes, parmi les plus érudits, s'y soient attachés. Au XVIe siècle, un de nos compatriotes Christophe de Longueil [Longolius, † 1522] faisait exécuter une copie du Vaticanus, plus complet alors qu'aujourd'hui, copie qui fut plus tard mise à profit par Selden, l'auteur des *Syntagmata de diis Syris*, et qui est aujourd'hui conservée à Oxford. En 1532, Camerarius faisait connaître quelques passages du livre I, traduits en latin sur un manuscrit de Jean de Königsberg (Regiomontanus)[2]. Au commencement du XVIIe siècle Henri Lindebrog transcrivait de nouveau une grande partie du *Vaticanus*, et cet apographe, qui appartint plus tard à Fabricius, passa à la bibliothèque de Hambourg sans avoir été imprimé. Le livre bien connu de Saumaise, *De annis climactericis* (1648) n'est guère qu'un commentaire perpétuel de l'astrologue d'Antioche. Huet, « qui se plaisait peut-être à reconnaître un homonyme dans Οὐέττιος »[3], manifesta l'intention de le « faire passer des ténèbres à la lumière », mais la copie qu'avait prise l'évêque d'Avranches et qui se trouve maintenant à la Bibliothèque Nationale, resta inutilisée jusqu'à ce jour. Enfin Usener, pour ne mentionner que les plus grands noms, avait commencé à préparer la publication au moins partielle de l'œuvre de Valens, mais sa curiosité toujours en éveil l'entraîna bientôt vers d'autres recherches.

Ce préambule rétrospectif montrera tout le mérite qui revient à M. Kroll pour avoir mené à bonne fin une tâche qui a rebuté

---

1 Bouché-Leclerq, *Astrol. grecque*, p. XIII.
2 *Cat. codd. astr.*, IV, p. 179.
3 Bouché-Leclerq, *l. c.*

tant de bonnes volontés. Ce sera pour lui, *tenacem propositi virum*, un honneur durable d'avoir enfin rendu accessible dans son intégralité, pour autant que les manuscrits nous l'aient transmis, l'ouvrage d'un des astrologues les plus fameux de l'antiquité.

L'importance de cette édition est considérable et les services qu'elle rendra seront multiples. Tout d'abord, au point de vue philologique, la langue de Valens offre l'exemple peut-être le plus caractéristique que nous possédions de ce grec d'une richesse exubérante, fertile en composés nouveaux, dont on usait en Asie, là où la réaction atticiste n'avait pas appauvri le vocabulaire, étriqué les modes d'expression et banni les néologismes. L'*index verborum* de M. Kroll témoigne éloquemment de cette abondance lexicologique. Le fond n'est pas moins curieux que la forme. D'abord dans ses introductions et ses digressions le « mathématicien » convaincu et passionné qu'est Valens, abandonnant l'exposition d'arides doctrines, s'élève à des considérations plus élevées et nous montre, de même que Manilius, comment l'alliance du stoïcisme avec l'astrologie avait fait naître un grand système philosophique capable d'enthousiasmer ses adeptes à l'égal d'une religion. Ensuite et surtout, ce contemporain de Ptolémée, qu'il ne cite pas et par qui il n'est pas cité, nous sera d'un puissant secours pour reconstituer l'histoire des théories astrologiques. Moins original que le grand savant d'Alexandrie, il n'en est peut-être que plus précieux, en raison même de sa dépendance étroite à l'égard de ses devanciers. Ses « Anthologies » — ce titre modeste caractérise bien son œuvre — nous ont conservé des fragments nombreux et étendus de vieux auteurs perdus, avant tout de Pétosiris et de Néchepso, les mystérieux Égyptiens du IIe siècle avant notre ère, d'Hermès Trismégiste, qui est plagié mais pas nommé, de Critodème, qui appartient certainement aussi à l'époque hellénistique et d'une quantité d'autres « anciens » (*παλαιοί*). Ce sera la tâche de l'avenir de déterminer les sources de l'écrivain syrien, plus zèlé qu'intelligent et qui compile plus qu'il ne combine, et de l'apprécier à la fois comme styliste et comme érudit.

Toutes ces recherches ne pourront être entreprises que grâce à l'édition critique que la science vient enfin d'obtenir. Elle fournira un point d'appui solide pour atteindre en divers sens une vérité plus complète. On sera reconnaissant à M. Kroll

de n'avoir pas reculé, pour nous la donner, devant la tâche fastidieuse de transcrire et de collationner de longues pages d'une désolante aridité. Sauf quelques passages insérés dans le *Catalogus astrologorum*, les travaux préliminaires faisaient presque entièrement défaut, et, à moins qu'on ne découvre de nouveaux manuscrits, supposition improbable, le texte dans son ensemble est aujourd'hui définitivement constitué [1].

Il ne pourra plus guère être amélioré que par la tradition indirecte, dont M. Kroll me paraît parler avec un dédain peut-être immérité. Il y a quelque raison d'espérer que les compilations byzantines, où Valens est si souvent cité, permettront, lorsqu'elles seront mieux connues, de corriger en maint endroit le texte publié et peut-être d'en combler certaines lacunes. L'étude des sources de l'astrologue romain fournira aussi des éléments nouveaux d'information. Nous souhaitons que M. Kroll lui-même nous fasse un jour profiter de toutes les recherches que son volume ne manquera pas de provoquer. S'il a fallu attendre quatre cents ans, depuis le premier projet de Longolius, pour que Vettius Valens fût imprimé, on peut prédire, je pense, qu'un quart de siècle ne se passera pas sans que, cette édition princeps de 1908 étant épuisée, une seconde devienne nécessaire.

Franz Cumont.

Die Eumeniden des Aischylos. Erklaerende Ausgabe von Friedrich Blass. Berlin, Weidmann, 1907. 179 pp. gr. in-8°. 5 m.

Le regretté Fréderic Blass n'a pu voir sortir des presses son édition des *Euménides* d'Eschyle. Il est mort au moment où l'impression en était arrivée à la septième feuille. Mais le manuscrit se trouvait au complet entre les mains de l'éditeur, et M. Fr. Bechtel s'est chargé de surveiller le reste de la publication.

L'édition offre la même disposition que celle des *Choéphores*

---

1 A propos des interpolations qu'il peut avoir subies, il n'eût pas été inutile de signaler, au moins dans la préface, les additions du Laurentianus 28, 20, qui ont, ce semble, pour source Rhétorius (*Cat.* IV, p. 179 ss. et VII, p. 194 ss.).

que Blass avait fait paraître un an plus tôt. Les 22 pages de l'Introduction traitent du mythe des Érinyes. de la dramaturgie, des allusions contemporaines et des changements du lieu de la scène. La tradition manuscrite a exigé une étude plus détaillée que pour les *Choéphores*. On sait que Weil et d'autres critiques considèrent le *Laurentianus* comme la source unique de tous les autres manuscrits. Au contraire, Blass, d'accord avec G. Hermann, attribue une valeur indépendante à l'archétype perdu de *f*, *g*, *h* (un *Florentinus*, un *Venetus* et un *Farnesianus*), un manuscrit qui provenait sans doute de Triclinius. Il semble bien en effet que, dans toute une série de passages, *f g h* reproduisent la première main du *Laurentianus* qui avait été remplacée par de très anciennes corrections. Il fallait toute la perspicacité de Blass pour les redécouvrir et un copiste n'aurait plus été capable de les lire. La question est compliquée et pourra être encore discutée, bien qu'elle n'offre guère d'importance pratique, la valeur de *f g h* restant en tous cas bien inférieure à celle du *Laurentianus*.

En général, le texte des *Euménides*, même dans les chœurs, offre à la critique beaucoup moins de difficultés et d'énigmes que celui des *Choéphores*. Blass y a introduit un bon nombre de corrections nouvelles qui, tout en témoignant de sa sagacité bien connue, restent toujours assez problématiques, en raison même de l'état de la tradition d'Eschyle. Parmi les corrections d'autres critiques modernes, ce sont celles de M. Weil qui ont trouvé le plus souvent leur entrée dans le texte. L'édition donne, au dessous du texte, un copieux apparat critique et les principales scholies. Le commentaire contient toute la science et toute la pénétration que l'on devait attendre d'un helléniste tel que Blass.

L. P.

Karl Reik, **Der Optativ bei Polybius und Philo von Alexandria.** Leipzig, Fock, 1907, 197 pp. Prix : 3 m. 50 pf.

Ce livre est une contribution de valeur apportée à l'étude de la κοινή. Dans le vaste domaine des recherches qui portent sur cette période de l'histoire de la langue grecque, l'étude de l'optatif est peut-être l'une des plus intéressantes et des plus importantes. L'optatif est en effet une forme particulièrement

caractéristique dans le développement linguistique et son emploi chez les auteurs de la période post-classique est une des meilleures pierres de touche qui puissent servir à les éprouver pour déterminer avec quelque sûreté leurs rapports avec les modèles de la prose attique.

Le choix des écrivains n'est pas moins heureux : ce sont deux prosateurs précédant la période de l'atticisme, aussi différents par la manière qu'éloignés par le temps, dont nous possédons d'ailleurs d'excellentes éditions critiques; et c'est là une base absolument nécessaire pour un travail grammatical.

L'auteur étudie l'optatif séparément dans Polybe et dans Philon. L'élaboration d'un plan qui sera comme la charpente de l'édifice est, dans un travail de ce genre surtout, ce qu'il y a de plus important. De sa précision, de son caractère rationnel, de sa profondeur, de l'exactitude des divisions dépendent en grande partie la fécondité des recherches, la sûreté des découvertes et la valeur des résultats.

On ne peut regretter dans le plan de cet ouvrage l'absence d'aucune de ces qualités; ce qui y est surtout remarquable, c'est, d'une part, la ramification à l'infini des subdivisions qui, bien qu'elle ne soit pas sans causer quelquefois une certaine fatigue, est une des conditions nécessaires d'un examen exact et approfondi d'une si vaste matière; d'autre part, la variété que l'auteur a su mettre dans l'emploi des méthodes d'examen et des procédés des recherches.

Après l'étude des formes, qui est courte et facile, c'est la syntaxe, beaucoup plus importante et plus intéressante qui retient l'auteur plus longtemps. Il étudie d'abord l'emploi du mode dans les propositions principales et subordonnées, puis l'emploi des divers temps de l'optatif.

Dans la première section, l'auteur cherche d'abord à déterminer de nouvelles subdivisions qui faciliteront son travail. Il établit ensuite une statistique générale qui indique à la fois le nombre de cas où le mode est employé et le nombre de cas où l'optatif attendu est remplacé par un autre mode, puis il recherche les conditions qui déterminent l'apparition de ces deux phénomènes contraires et constate le succès — ou quelquefois l'insuccès, car M. Reik sait reconnaître l'insolubilité de certaines difficultés, — de cette recherche. Il ne reste plus qu'à formuler en quelques phrases concises les conclusions qui se dégagent à la fois de la statistique et de l'étude.

A la fin du travail, l'auteur a placé un aperçu général de la statistique et un résumé où sont condensés les résultats acquis et les conclusions certaines, accompagnées de remarques plus générales sur le développement de la forme de l'optatif, rattachant ainsi le sujet à un cadre moins étroit et lui donnant plus d'ampleur et plus d'intérêt.

Comme je l'ai dit plus haut, l'optatif est étudié à part dans chacun des deux écrivains; on aurait pu craindre que l'auteur ne fut amené presque nécessairement à des répétitions fastidieuses et que ces deux études ne formassent chacune un tout sans rapports mutuels. M. Reik a su éviter ces deux écueils et particulièrement le second, en comparant discrètement et continuellement dans sa seconde étude les statistiques, les conclusions et les constatations de celle-ci avec celles de la première, établissant ainsi un trait d'union puissant entre les deux parties de l'ouvrage. C'est dans le même but qu'un tableau comparatif a été placé à la fin du livre.

Voici quelques-unes des conclusions finales qui y sont contenues : pour la lexigraphie, les deux auteurs obéissent généralement aux règles de l'attique. Pour la syntaxe, une opposition continuelle se remarque entre eux : dans Polybe, l'emploi de l'optatif est encore naturel, en ce sens que cet écrivain sent encore et applique en conséquence les règles de l'attique; on remarque pourtant une sensible diminution de l'emploi du mode. Dans Philon au contraire, on constate que l'optatif est d'un emploi beaucoup plus fréquent, mais qu'il revêt un caractère en quelque sorte artificiel, en ce sens qu'il sert à exprimer des nuances différentes de celles de la prose attique et que son emploi est dû à des préoccupations artistiques ou à une imitation souvent irréfléchie des modèles attiques.

Je ne signale ici que les résultats les plus généraux et j'en laisse de côté une foule d'autres qui sont aussi pleins d'intérêt.

En résumé, on peut dire que cet ouvrage est un modèle de travail grammatical, tant par l'exactitude, la précision et la profondeur des recherches que par la fécondité et la valeur des résultats.

A. DELATTE.

La Tradition manuscrite de Sozomène et la Tripartite de Théodore le Lecteur, par JOSEPH BIDEZ. Leipzig, Hinrichs, 1908, 96 pp. [*Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur herausgegeben von* A. Harnack und C. Schmidt, tome XXXII, 2 b.].

La grande époque de la constitution du dogme, depuis le concile de Nicée jusqu'au règne de Théodose II, nous est connue par trois histoires ecclésiastiques du Ve siècle; deux d'entre elles sont l'œuvre de laïcs, Socrate et Sozomène, qui vivaient à Constantinople; la troisième est d'un évêque de Cyrrhos, dans la région d'Antioche, Théodoret. Un quatrième historien, Philostorge, qui nous permettrait d'entendre la voix du parti arien, n'est conservé que par extraits. Des textes d'une telle importance pour l'histoire de l'Église devraient, semble-t-il, avoir été publiés depuis longtemps avec les soins de la critique la plus diligente. En réalité, nous découvrons qu'il n'en est point ainsi, et c'est là un des résultats les plus importants de la substantielle étude que M. Bidez consacre à Sozomène. Loin de donner un texte sûr ou simplement à peu près correct, la vulgate de Sozomène est pleine d'altérations et exigera une refonte complète. L'édition scientifique que M. Bidez prépare pour la collection de l'Académie de Berlin, est donc destinée à rendre de précieux services à tous ceux qui s'occupent de l'histoire du IVe siècle.

Pour son édition princeps de Sozomène, Estienne eut la malechance de donner à imprimer le plus mauvais de tous les manuscrits existants, et les vestiges de cette erreur initiale n'ont jamais été entièrement éliminés. Ils continuent à corrompre la vulgate. L'édition d'Estienne fut améliorée par le savant Valois, mais celui-ci n'a ni classé, ni utilisé systématiquement les sources nouvelles qu'il découvrait. Le dernier éditeur, Hussey, n'a pas même exploré à fond son manuscrit d'Oxford, et il n'a pu donner au texte la base scientifique qui lui manquait. En général, il est impossible de se rendre compte de la valeur et de l'origine des leçons qu'il adopte. Son apparat critique tantôt donne à penser que les variantes de savants de la Renaissance représentent des manuscrits perdus, tantôt que des leçons, pleinement confirmées par nos manuscrits, proviennent de conjectures faites par des modernes.

Outre qu'il a revu et classé tous les manuscrits jusqu'à lui utilisés sans méthode, M. Bidez a eu le bonheur d'explorer pour la première fois un manuscrit conservé à la Marcienne de Venise. Il en a reconnu et il en démontre la valeur prééminente, et il arrive ainsi à une transformation importante des bases et de la constitution même du texte. Les pages où M. Bidez indique un certain nombre d'améliorations notables dues aux leçons du *Marcianus*, sont particulièrement intéressantes par la sûreté et l'élégance de la méthode.

A côté des manuscrits mêmes de Sozomène, il y a toute une série d'autres sources qui peuvent servir à compléter ou à contrôler leurs données. Ici, il est nécessaire d'entrer dans quelques détails pour donner une idée de la complexité de la tâche que s'est imposée le nouvel éditeur.

Un de ces témoins latéraux du texte est d'abord la traduction latine de nombreux chapitres de Sozomène que le célèbre Cassiodore fit confectionner par un certain Épiphane vers le milieu du VI[e] siècle, et qu'il inséra dans sa Tripartite, c'est-à-dire dans une histoire ecclésiastique fabriquée à l'aide d'extraits des trois synoptiques orthodoxes, Socrate, Sozomène et Théodoret. Évidemment le contrôle que permet cette traduction, souvent fort libre, exige une critique infiniment minutieuse et circonspecte. Plus délicate encore est la tâche de contrôler Sozomène ou Théodoret à l'aide de leurs devanciers, comme Rufin et Socrate. Pour ce qui est de Rufin d'abord, lequel écrivait en latin, ils l'ont lu sans doute dans la traduction grecque, aujourd'hui perdue, d'un certain Gélase. Quant à Socrate, Sozomène reproduit son plan, en se gardant d'ailleurs d'en avertir le lecteur, et il lui prend maintes expressions ; mais il le complète, se reporte à ses documents eux-mêmes, consulte en même temps d'autres dossiers et d'autres auteurs, si bien que les emprunts se pénètrent et s'enchevêtrent de la façon la plus embarrassante. Ce n'est pas tout. D'autres témoins surgissent à chaque page ; c'est Suidas, c'est Grégoire de Nazianze, c'est Julien, c'est Libanius, c'est Chrysostome, c'est Nicétas Acominatus — ce dernier ignoré par tous les devanciers de M. Bidez — et qui sais-je encore ? Un obscur Byzantin, à qui l'on a laissé, faute de trouver mieux, le nom de Julius Polydeukès, est l'auteur d'une compilation — *Histoire physique* — qui, entre autres choses imprévues, renferme d'excellents extraits de Sozomène. Mais

ces extraits ont été édités d'après une mauvaise copie. Voici donc que M. Bidez s'est cru obligé de se reporter au vénérable manuscrit de Milan (X^e ou XIe siècle) qui renferme le texte le plus ancien. Devra-t-il aussi tenir compte de l'Histoire ecclésiastique de Nicéphore Calliste Xanthopoulos, fabriquée au XIVe siècle, et où Sozomène se trouve reproduit en grande partie? Nicéphore représente-t-il un manuscrit perdu? M. Bidez est porté à croire que Nicéphore a eu sous les yeux le texte du manuscrit d'Oxford, comme c'était le cas pour sa copie d'Évagrius. Souhaitons-lui de réussir à le démontrer. Ce serait un témoin écarté, et vraiment les témoins sont si nombreux qu'il serait heureux de pouvoir en récuser quelques-uns. Car voici toute une nouvelle série de complications dont je n'ai pas encore parlé.

J'ai cité plus haut la Tripartite latine. Mais il y a eu aussi une Tripartite grecque, faite comme l'autre d'extraits de Socrate, de Sozomène et de Théodoret; elle est l'œuvre de Théodore, lecteur de l'église de Ste-Sophie à Constantinople (VIe siècle). Tandis que l'ouvrage similaire de Cassiodore a été réimprimé plusieurs fois, la Tripartite de Théodore le Lecteur n'a guère été explorée, et est encore à peu près inédite. Or il se trouve que les deux premiers livres de cette Tripartite sont conservés précisément dans le *Marcianus* de Sozomène. M. Bidez en possède une photographie, et il pourra ainsi fournir la première collation intégrale de ce précieux manuscrit. Si la tâche qu'il a entreprise n'était pas déjà si considérable, on l'engagerait volontiers à publier sans retard le texte de cette Tripartite; c'est un travail dont il possède dès maintenant tous les éléments.

L'examen du manuscrit de Venise a été pour M. Bidez l'occasion d'une découverte curieuse. Les deux premiers feuillets en ont été détachés, et on les croyait perdus. Par une rencontre singulière, M. Bidez les a retrouvés précisément à notre Bibliothèque royale de Bruxelles. Le fragment avait été acheté, pour un franc 60, à la vente Van Alstein en 1863, et ce Van Alstein est un bibliophile gantois. Par quels intermédiaires les deux feuillets avaient-il passé avant d'arriver dans sa collection? On ne sait, mais il y a lieu de supposer, leur origine étant maintenant connue, que la bibliothèque de Bruxelles voudra les rendre à la Marcienne d'où ils furent autrefois soustraits.

A propos des deux Tripartites, voici encore une constatation curieuse et neuve que nous devons à la diligence de M. Bidez. Jusqu'au chapitre 7 du livre II, la Tripartite latine de Cassiodore reproduit servilement la composition, les raccords et les remaniements de sa devancière grecque. Donc pour cette section, Cassiodore s'est borné à mettre en latin l'œuvre de Théodore le Lecteur; il intervient simplement comme un utile appoint, permettant de vérifier le texte de son modèle grec, et secondairement, de Sozomène. Au contraire, dans la suite de son ouvrage, Cassiodore constitue sa Tripartite de façon originale, et la portée de son témoignage change notablement. Il fournit des données indépendantes, d'une importance analogue à celle de la Tripartite grecque elle-même. Si ce bref exposé a réussi à rendre intelligible ce côté de la tradition, on comprendra comment M. Bidez a pu glaner dans les deux Tripartites une foule de bonnes leçons dont ses devanciers n'avaient rien soupçonné. Il arrive, par exemple, que la Tripartite latine de Cassiodore ait gardé seule la trace de leçons excellentes disparues dans les manuscrits, et son importance est telle que M. Bidez croit devoir contrôler le texte des éditions imprimées en recourant à un choix de bons manuscrits.

Au delà des deux premiers livres, la Tripartite grecque est perdue. L'éditeur de Sozomène sera-t-il donc, à partir de là, privé de cet excellent auxiliaire? Pas tout à fait; sa tâche va seulement, une fois encore, devenir plus compliquée. Il a existé un abrégé de la Tripartite grecque, et nous possèdons, disséminée çà et là, la plus grande partie de cet abrégé. Cédrénus, Léon Grammaticus, Georges le Moine, Théophane, Polydeukès, les écrivains syriaques Michel le Syrien et Bar-Hebræus, qui sais-je encore, en ont inséré des extraits nombreux dans leurs compilations historiques. Enfin Cramer, dans ses *Anecdota Parisiensia,* en a publié un long morceau, et un manuscrit d'Oxford en contient un important fragment inédit dont M. Bidez peut utiliser une copie soignée, due à l'obligeance de M. de Boor, l'éminent byzantiniste de Breslau. Voici donc, grâce à l'entrecroisement de tous ces dérivés de la Tripartite, que se constitue un nouveau labyrinthe dans les détours et les embûches duquel trouvera à s'exercer la sagacité de M. Bidez. Pour les deux premiers livres, les extraits épars dont l'ensemble reconstituerait l'Épitomé, sont une nouvelle ressource pour établir le texte de la Tripartite; après le second livre, ils sup-

pléent à la disparition de la Tripartite et interviennent à sa place pour la constitution du texte de Sozomène et des autres synoptiques.

Parlant d'une matière peu familière à notre public habituel, j'ai cru devoir entrer dans quelques développements indispensables à l'intelligence du sujet. Au point de vue des philologues belges qui nous liront, il m'a paru utile également d'indiquer avec quelque précision la méthode suivie par M. Bidez. Il y a dix ans déjà, lui et moi nous écrivions que les publications d'un célèbre byzantiniste, M. de Boor, pourraient servir de modèles à beaucoup d'éditeurs de textes classiques. C'est là une vérité que l'on peut encore répéter aujourd'hui. Que l'on compare, par exemple, aux exigences que s'imposent les éditeurs scientifiques de textes tardifs, le parti qu'a tiré, de la tradition indirecte, le meilleur et le plus récent éditeur de Platon, M. Burnet, dans la collection d'Oxford.

L. Parmentier.

M. Tullii Ciceronis in L. Catilinam orationes quattuor, texte latin, publié ... par Maurice Levaillant. Paris, Hachette, 1907, 231 pp. petit in-16 cart. Prix : 1 fr. 50.

Introduction historique très développée, notice sur les manuscrits et les éditions des Catilinaires, remarques grammaticales, remarques sur le style, notes critiques, analyse de chaque discours et commentaire au bas des pages, appendice contenant les textes de Cicéron afférents à la conjuration, voilà de quoi, nous semble-t-il, satisfaire les plus exigeants.

L'introduction est loin d'être quelconque. L'auteur ne s'est pas contenté de résumer un ouvrage connu et d'en adopter toutes les conclusions, il a visiblement étudié son sujet; sans pour cela refaire entièrement le travail des historiens, il s'est fréquemment reporté aux sources antiques et cite avec soin ses références. Les difficultés de la chronologie et les discussions sont indiquées en note, sans qu'on ait cherché à les résoudre d'une façon définitive. Quand il s'agit d'apprécier l'attitude de Cicéron et l'importance de son rôle, M. Levaillant se montre raisonnable; il évite certaines exagérations et se tient à égale distance du panégyrique et du dénigrement.

Les remarques grammaticales et littéraires sont classées et rédigées de façon à être consultées rapidement. L'auteur est

au courant de la bibliographie récente : il utilise déjà le travail de M. Laurand sur le style des discours de Cicéron (Paris, Hachette, 1907, in-8°). Trois qualités du style oratoire sont étudiées séparément : l'abondance, l'harmonie (on touche un mot des clausules métriques), la variété.

Le texte est établi d'une façon prudente ; M. Levaillant a pris pour base l'excellente édition de C. F. W. Mueller en y apportant, d'après Nohl, Halm, Kayser, etc., un certain nombre de modifications qu'il signale dans ses notes critiques.

Les notes explicatives sont particulièrement abondantes, elles couvrent en général plus de la moitié de la page. Des commentaires aussi complets ont leurs partisans et leurs adversaires. Au point de vue strictement pédagogique, on objectera certainement qu'une édition classique ainsi comprise est un peu surchargée, qu'elle facilite par trop la tâche de l'élève et entrave l'initiative du maître. Il n'en reste pas moins vrai que l'édition de M. Levaillant, considérée en elle-même, est une des plus achevées que nous possédions des *Catilinaires*.

PAUL FAIDER.

Cicéron, Choix de lettres, texte latin publié... par GEORGES RAMAIN. Paris, Hachette, 1908, XXXVIII-333 pp. petit in-16 cart. Prix : 2 fr. 50.

« Ce nouveau *choix de lettres*, dit M. Ramain dans sa préface, est destiné à faire connaître, dans la mesure du possible, d'une part le caractère de Cicéron, sa vie privée et sa conduite politique, d'autre part la situation de Rome, l'esprit et les mœurs des contemporains. » (p. I.) Quatre-vingt-treize lettres y figurent, classées par ordre chronologique et précédées chacune d'une courte analyse. M. Ramain n'hésite pas à reproduire parfois plusieurs lettres traitant des mêmes choses et paraissant faire double emploi : il juge intéressant de mettre en lumière la persistance chez Cicéron de tel sentiment ou de telle idée. Si la variété est une qualité requise pour un choix de ce genre, il ne faut pas que d'autres points de vue importants lui soient toujours sacrifiés.

Peu de pages sont d'une lecture plus attachante que celle de la correspondance de Cicéron. On sait avec quelle maîtrise M. Gaston Boissier a utilisé ces documents pour écrire son chef-d'œuvre : *Cicéron et ses amis*. En s'inspirant d'un tel livre,

le professeur n'aura pas de peine à intéresser ses élèves. De plus, ces lettres constituent autant de morceaux distincts qui se prêtent admirablement aux exercices de traduction cursive, aux préparations à domicile. L'annotation très soignée du recueil de M. Ramain a été composée dans le but de faciliter l'intelligence rapide du texte. Les éclaircissements concernant la vie et les mœurs sont naturellement fort nombreux; les expressions et tournures difficiles sont traduites, ainsi que les citations grecques.

Dans son introduction, M. Ramain s'est borné au strict nécessaire. Il retrace rapidement l'histoire de la publication de cette correspondance, signale les manuscrits actuellement connus et les principales éditions; puis il s'attache à faire ressortir l'intérêt moral et historique des lettres de Cicéron, passe en revue les particularités du style et de la langue; enfin, il donne quelques détails essentiels sur le matériel et la transmission de la correspondance dans l'antiquité, sur les abréviations en usage. Tous ces renseignements sont condensés en peu de mots; c'est au professeur à développer ce qu'il juge utile. Il faut signaler avec éloge une excellente table chronologique des principaux faits de l'histoire romaine et de la vie de Cicéron. C'est, en soi, un commentaire historique d'une précision qui ne laisse rien à désirer.

PAUL FAIDER.

C. Julii Caesaris Commentarii de Bello Gallico, nouvelle édition, par H. GOELZER. Paris, Garnier, 1907, in-12.

M. Goelzer a entrepris de nous donner une nouvelle édition des Commentaires de César sur la guerre des Gaules. Il la destine aux élèves et cette destination scolaire justifie les méthodes suivies. M. Goelzer a supprimé toute introduction sur la vie et les écrits de César. Il laisse aux professeurs d'histoire et de littérature la liberté d'y suppléer. Le texte du *de Bello Gallico* est édité avec soin ; il n'est accompagné, naturellement, d'aucun apparat critique. C'est sur le commentaire que M. Goelzer a concentré toute son attention.

Ce commentaire est très étendu : il comprend des notes explicatives au bas des pages, un index historique et géographique, des cartes et des gravures.

On peut dire, au sujet des notes explicatives, que l'édition de Benoist et Dosson, publiée chez Hachette, avait réalisé un

modèle qu'il est difficile de surpasser. M. Goelzer était dans l'impossibilité de trouver du nouveau d'une manière systématique ; son travail est pourtant original. Il explique moins de mots : en choisissant avec mesure les expressions qui demandent éclaircissement, il laisse une part assez large à l'initiative et à la mémoire de l'élève. D'autre part, la façon même dont sont rédigées les notes en facilite l'intelligence immédiate ; il évite de renvoyer à tout moment ses jeunes lecteurs, soit à des notes précédentes, soit à des remarques multiples sur l'armée, dont le groupement à la fin du volume pourrait distraire celui qui les consulte. Les notes de M. Goelzer ont une tendance à être plus grammaticales que littéraires. Les éclaircissements relatifs au fond même de l'ouvrage sont réduits au minimum. N'est-ce pas au professeur à leur donner le développement qu'il juge utile? L'index historique et géographique contient des notices, très courtes, mais très consciencieusement rédigées.

Il faut ajouter à ce double commentaire vingt-cinq cartes et plans de batailles heureusement choisis dans les atlas de Napoléon III et de von Kampen. C'est d'après ce dernier qu'il suppose l'*oppidum Aduatucorum* sur le mont Falhize, près de Huy. La position de Namur, choisie par d'autres, me semble mieux répondre à la description de César. On ne conçoit plus aujourd'hui une édition des *Commentaires* sans gravures; M. Goelzer s'est conformé à une habitude devenue une règle. Mais, pour une raison pédagogique très défendable, il a rejeté toute l'illustration à la fin du volume, dans quatre planches, qui auraient pu être, avouons-le, plus artistiques, mais qui sont néanmoins suffisantes.

Quand, instinctivement, on rapproche l'édition de M. Goelzer de celle de Benoist, on est tenté de se demander si ces deux livres ne feront pas double emploi. Le petit volume de la collection Hachette est fort séduisant, mais l'élève qui s'en sert tous les jours s'habitue aisément à y trouver toutes les difficultés, même les plus élémentaires, supprimées par la complaisance du commentateur. Ce livre ne force pas au travail, au *self help*. Celui de M. Goelzer, outre qu'il en diffère par les détails, paraîtra plus utile à tous ceux qui souhaitent voir aux mains des jeunes gens des textes bien établis, commentés par un esprit sûr, dans un but essentiellement pédagogique.

PAUL FAIDER.

ANTON ELTER, **Donarem pateras... Horat. Carm. 4,8.** Bonn, Georgi, 1907, in-4° (Série de programmes réunis en un volume).

L'ode *Donarem pateras* contient 34 vers. L'étude que lui a consacrée M. Elter ne compte pas moins de 167 pages in-4°. C'est beaucoup; mais il faut considérer, d'une part, que la pièce d'Horace présente de graves difficultés et de l'autre, que M. E. a traité tout au long différentes questions historiques et littéraires qu'il a rencontrées sur son chemin. Il pratique, on le voit, cette méthode discursive, fort en faveur au-delà du Rhin, grâce à laquelle le moindre sujet philologique se développe à la façon d'un ténia. Une pareille méthode est faite pour la commodité des auteurs plutôt que pour celle des lecteurs. Le travail de M. E. pèche en outre par la prolixité : il est plein de longueurs et de répétitions qui finissent par impatienter. Mais comme il a de grands mérites, nous passerons condamnation sur ces défauts.

Voici un aperçu des principales thèses que M. E. a essayé de démontrer.

1° L'ode *Donarem pateras* est une pièce de circonstance : Horace dédie à son ami Censorinus un exemplaire des trois premiers livres de ses *Odes*. C'est ainsi que M. E. interprète : *Gaudes carminibus* : CARMINA *possumus donare*. M. J. W. Beck, dans ses *Horazstudien*, p. 76 (La Haye, 1907), a fait valoir contre cette interprétation des objections très sérieuses, fondées notamment sur la chronologie des œuvres d'Horace.

2° Les expressions *celeres fugae*, *reiectae retrorsum Hannibalis minae, incendia Carthaginis impiae* (v. 15-17), sont tirées textuellement d'une inscription qui figurait sur le piédestal d'une statue de Scipion l'Africain. — Cette idée n'est pas neuve : on la trouve dans le commentaire de Dacier [1], qui n'est guère connu des Allemands. Mais ce qui est neuf assurément, ce sont les détails dont M. E. l'a enrichie. D'après lui, on venait d'ériger en l'honneur du vainqueur d'Hannibal, une belle statue de marbre, gâtée malheureusement par une inscription grotesque : non

---

[1] Au v. 15 : « *Non celeres fugae*] Horace a tiré ceci des inscriptions que les Romains avoient faites à l'honneur de Scipion l'Africain, et il explique ce qu'il a dit deux vers auparavant : *Non incisa notis marmora publicis*. On n'avoit jamais bien expliqué ce passage. »

seulement l'auteur de la dite inscription avait usé de termes ridiculement emphatiques, mais encore il s'était grossièrement trompé en attribuant au premier Africain la destruction de Carthage, qui fut l'œuvre de Scipion Émilien. Horace se moque agréablement de cet ignorant prétentieux et lui oppose le poète Ennius (*Calabrae Pierides*, v. 20), qui, lui, a célébré dignement le grand capitaine. L'historiette imaginée par M. E. n'est-elle pas jolie? Voilà du coup Horace justifié d'avoir péché contre la logique, la métrique et l'histoire [1]. Quel dommage que cette piquante allusion ait échappé si longtemps aux commentateurs!

3° Les *Calabrae Pierides* (v. 20) désignent évidemment Ennius. De quelle œuvre d'Ennius s'agit-il? M. E. pense que ce ne peut être des *Annales,* mais du poème intitulé *Scipio,* dont il reste fort peu de chose. Cuvier recomposait avec un os ou une dent tout un animal fossile; de même, les philologues allemands reconstituent, sur les plus faibles indices, les ouvrages perdus de l'antiquité. M. E. a déployé dans ce genre d'exercice une incontestable virtuosité : au moyen d' « une stricte interprétation philologique » et d'une série de « déductions rigoureuses », il a découvert qu'à un endroit du poème Scipion descendait aux Enfers, que là sa glorieuse destinée lui était révélée et qu'il recevait la promesse d'une apothéose. Ce n'est pas tout : il a étudié l'influence que cet épisode hypothétique *a dû* exercer dans l'histoire littéraire, politique et religieuse de Rome, et il est arrivé ainsi à des résultats très curieux. Cet échafaudage hardi de conjectures et de raisonnements inspire à la fois de l'admiration et de l'inquiétude. A parler franchement, la base nous en paraît bien fragile. Tout repose sur cette assertion que l'ode est destinée à glorifier la poésie dans la personne d'Ennius, et que toute l'énumération de héros et de demi-dieux qui remplit la fin de la pièce dérivé du *Scipio.* Or, quand on a laissé se dissiper l'espèce d'étourdissement que causent l'érudition, la verve, l'ingéniosité et l'assurance de M. E., et qu'on relit de sang-froid le *Donarem pateras*, les *laudes Ennii* s'évanouissent comme un mirage, et l'on se demande quel rapport peut bien

---

[1] Contre la logique, en coordonnant des faits, des exploits (*celeres fugae, reiectae retrorsum minae, incendia*) à des monuments (*marmora*, v. 13); contre la métrique, en négligeant la césure au v. 17; contre l'histoire, en confondant les deux Scipions.

exister entre le *Scipio* et l'énumération des vers 21 et suivants. Si Horace, en citant Romulus, Éaque, Hercule, les Dioscures et Bacchus, a voulu faire allusion à un épisode du *Scipio*, pourquoi a-t-il pris plaisir à nous dérouter en employant des termes vagues et généraux comme *chartae* (v. 21), *lingua potentium vatum* (v. 26-27), *Musa* (v. 28-29), qui nous font perdre de vue les *Calabrae Pierides* du v. 20? Qui donc pense encore à Scipion et à Ennius en achevant la lecture de l'ode? Leurs figures se sont complètement effacées! Scipion est écrasé par les fils de Mars et de Jupiter; Ennius est noyé dans le chœur des *potentes vates;* les *Calabrae Pierides* sont absorbées par la *Musa.* N'oublions pas, de grâce, qu'Horace est un artiste. Si son but avait été réellement de célébrer Ennius, il n'aurait pas commis la maladresse de le désigner seulement par les deux mots *Calabrae Pierides*, puis de se jeter dans un développement mythologique où rien ne le rappelle directement et clairement; il aurait suivi l'ordre inverse, il aurait terminé en montrant Scipion élevé au rang des dieux par le vieux poète de Rudies. Pour nous, nous comprenons l'ode *Donarem pateras* tout autrement que M. E. Nous y voyons un éloge de la poésie en général, et dans l'énumération des héros et des demi-dieux consacrés par la poésie, nous constatons une disposition et une gradation savantes. D'abord, deux Romains : Scipion et Romulus, celui-là simple rejeton d'une noble famille, celui-ci fils d'une mortelle et d'un dieu. Ensuite les Grecs : Éaque, qui doit se contenter du séjour des îles Fortunées, et au-dessus de lui, Hercule, les Dioscures et Bacchus, qui sont montés au ciel; Hercule se borne à banqueter, Castor et Pollux secourent les matelots dans la tempête, Bacchus, plus puissant, répand ses bienfaits sur tous les mortels. — Notre scepticisme au sujet des conclusions de M. E. ne nous empêche pas de reconnaître que son exposé abonde en vues originales, en rapprochements frappants, en observations instructives et intéressantes. Si l'édifice s'écroule, il n'en subsistera pas moins d'utiles matériaux.

4° On sait que l'ode *Donarem pateras* est la seule qui soit réfractaire à la fameuse *lex Meinekiana*, c'est-à-dire qui ne contienne pas un nombre de vers exactement divisible par 4. D'où grand embarras des critiques, qui ont soupçonné, les uns une lacune, les autres une interpolation. Dans la dernière partie de sa dissertation, M. E. réduit la prétendue loi à sa juste valeur

et démontre victorieusement qu'il n'y a rien à ajouter ou à retrancher au texte du *Donarem pateras*. Toute cette partie est excellente. On y remarquera une explication très fine et très juste de l'ode *Maecenas atavis edite regibus*.

P. T.

Poeti Latini minori, *testo critico, commentato da* Gaetano Curcio. — Vol. II, fasc. 2 : **Appendix Vergiliana : Dirae — Lydia — Ciris**. Catania, Fr. Battiato, 1908. xvi-198 pp. in-8°. 4 fr.

M. Curcio poursuit son œuvre avec une persévérance et une régularité louables. Le premier volume des *Poeti Latini minori* a paru en 1902, le second en 1905 [1] ; le troisième paraît exactement trois ans après. Nous avons fait connaître précédemment le plan et la méthode de l'auteur. Celui-ci est visiblement en progrès : ses prolégomènes font une part plus large aux considérations littéraires, ses notes ont gagné en netteté et en précision.

L'apport de M. C. à la critique du texte n'est pas bien considérable : il a tiré de manuscrits récents quelques leçons plausibles et il a introduit dans le texte de la *Ciris* une dizaine de corrections personnelles, qui, à parler franchement, ne me paraissent pas toutes également heureuses. Au reste, qui peut se flatter d'améliorer sensiblement, avec les ressources que nous possédons, des textes aussi obscurs et aussi gravement altérés ?

Voici quelques remarques que j'ai faites en lisant la *Ciris*. — V. 3, M. C. nous dit que le préteur Memmius, l'ami de Lucrèce, acheta la maison d'Épicure et *la tint en vénération :* la lettre de Cicéron à Memmius *(Epist. ad fam.*, XIII, 1) donne à entendre justement le contraire. — V. 4, à propos du mot *sophia*, M. C. aurait pu citer Sénèque, *Ep. ad Lucil.*, 89,7 — V. 92, nous pensons que par *cantus certos* le poète entend « des chants véridiques, dignes de foi », par opposition à *somnia* (v. 90). Cf. v. 55 : *Nam verum fateamur : amat Polyhymnia verum.* Pour ce sens de *certus*, voy. Horace, Od., I, 7, 28 : *certus enim promisit Apollo ;* Verg., *Aen*, IX, 193 : *mittique viros, qui certa reportent.* — V. 177, *aurum* ne désigne ni de l'or textile ni un miroir d'or,

---

[1] V. *Revue,* t. XLVI (1903), p. 22-23, et t. XLVIII (1905), p. 189.

mais des bijoux (cf. Térence, *Eun.*, 627 ; *Heaut.*, 288), et *carum non respicit aurum* signifie que la jeune fille ne se soucie plus de ses bijoux : qui ne sait qu'un des plaisirs des jeunes filles est de passer en revue leurs objets de toilette ? — V. 261, *ultro*, selon nous, n'est pas bien rendu par « senza giusto motivo » : il marque que l'on fait le contraire de ce qui semblerait naturel (on attaque au lieu de défendre, on hait lorsqu'il conviendrait d'aimer, etc.). — V. 318 : *Quo nunc me, infelix, aut quae me fata reservant ?* M. C. se demande si, avec *quo*, il ne faut pas suppléer *modo.* Il nous semble que *quo* est tout simplement l'équivalant de *ad quid.* Cf. Cicéron, *Pro Sestio*, 13,29 : *Quo civem inportunum aut quo potius hostem tam sceleratum reserves ?* — V. 327 : *Ne tantum in facinus tam nulla mente sequaris.* La construction *sequi in facinus* pour *sequi facinus* n'est pas défendable ; il faut supprimer *in*, qui n'est qu'une dittographie de l'*m* de *tantum.* — V. 345, *crebros pectoris ictus* ne signifie pas « les fréquents gémissements qu'exhale sa poitrine », mais « les battements précipités de son cœur. » Cf. Pline, *Nat. hist.*, XI, 88,2 : *ictus* (« le pouls ») *creber aut languidus.*

P. T.

G. Landgraf, **Grammaire latine**, *traduite en français et adaptée au programme des Athénées et Collèges belges. Deuxième édition, publiée par* J. P. Waltzing, *professeur à l'Université de Liège, correspondant de l'Académie royale de Belgique.* Liège, Dessain, 1907. VIII-316 pp. in-8°.

Nous avons rendu compte de la 1re édition de cet ouvrage dans la *Revue*, t. XLIV (1901), p. 418-420. La nouvelle édition présente de nombreuses améliorations de détail. Ce travail de revision aurait pu être poussé plus loin pour l'introduction et pour la lexigraphie. Nous regrettons que l'auteur n'ait pas tenu compte de nos observations au sujet de la prononciation de l'*u* et du *v* latins, de l'emploi des mots « désinence » et « terminaison », du génitif en — *um* des deux premières déclinaisons (qui n'est pas un génitif *abrégé*, § 17,4, rem.), des variations de la voyelle radicale dans certains noms de la 3e déclinaison. Le *subjonctif de répétition* (§ 179, rem., à la fin) a-t-il encore droit à figurer dans les grammaires depuis le travail de M. Gaffiot ? La rédaction des règles laisse parfois à désirer, par exemple, § 112, b

(p. 117) : « La chose OU LA PERSONNE qui inspire le chagrin, la honte, etc., se met au génitif... OU A L'INFINITIF. » Nul doute que M. W. n'ait à cœur de faire disparaître, dans une 3e édition, ces petites imperfections et d'autres qu'on pourra lui signaler. L'accueil favorable que son livre a reçu prouve qu'il rend de réels services à l'enseignement.

P. T.

A. Roux, **Le Livre des Élèves de Latin.** Paris, E. Belin, 1907, 75 pp. in-12.

L'auteur s'est proposé de présenter aux élèves, pour le cours complet de leurs études latines, « des conseils, renseignements, indications de méthode et règles générales de travail. » Son livre veut donc être un guide auquel le jeune étudiant puisse recourir à tout instant, en apprenant une leçon de grammaire, en faisant une version ou un thème, en préparant l'explication de l'auteur.

Il est divisé en deux parties, la première destinée aux élèves des cours élémentaires, la seconde aux classes de IIIe, IIe et Ie; un supplément contenant quelques explications complémentaires a été ajouté à l'usage des candidats au baccalauréat, qui doivent s'exercer à la composition latine. Ainsi réunis, tous ces conseils théoriques paraissent bien arides, et je pense qu'ils ne peuvent guère être utiles à l'élève : celui-ci les a lus et relus dans ses manuels, il les a entendu répéter bien des fois par ses professeurs et ce qu'il n'a pas retenu, il est peu probable qu'il songe à le chercher dans un livre. De telles indications doivent être données par le maître occasionnellement, au cours de ses explications; s'il craint qu'elles ne soient oubliées, libre à lui de les faire inscrire dans un cahier.

Voici, à titre d'échantillon, le résumé qui termine les conseils relatifs à la version du premier cycle : « Pour bien traduire » une version, il faut : 1° bien connaître le sens des mots; » 2° bien se rendre compte de leur rôle dans la phrase. Pour » arriver à ce double résultat, il faut étudier la grammaire et » appliquer ses règles, faire l'analyse grammaticale de toute » phrase qu'on n'est pas sûr de comprendre, enfin porter une » grande attention à son travail et ne rien écrire qui n'ait pas » de bon sens. »

Ces recommandations banales sont développées en sept pages

qui ne disent rien de plus que ces lignes. Il en est ainsi de presque tous les chapitres : le résumé en apprend autant à l'élève que les développements, de sorte que l'ouvrage pourrait être réduit à quelques pages. Il faut excepter cependant le chapitre de l'Appendice sur la phrase latine, lequel contient une bonne leçon de stylistique.

J. Hombert.

Francesco Orlando, **Le Letture pubbliche in Roma imperiale**. Faenza, 1907. viii-254 pp. in-8°. Prix : 4 fr.

Tout est dans tout, et il n'y a guère de sujet qu'on ne puisse étendre indéfiniment. Loué soit l'écrivain qui sait se borner et qui ménage le temps de ses lecteurs ! Nous ne pouvons malheureusement appliquer cet éloge à M. Orlando. Son livre est vraiment conçu dans de trop vastes proportions et bourré de trop de choses inutiles. A quoi bon cette revue générale de la littérature latine (y compris la médecine et l'art culinaire) qui sert d'introduction (p. 1-53) ? A quoi bon ce premier chapitre consacré aux lectures publiques en Grèce (p. 55-77) ? Et dans le reste que de détails oiseux, de digressions intempestives, de répétitions fatigantes ! Il faut un certain courage pour lire jusqu'au bout cet ouvrage confus, diffus et mal composé. Est-on du moins payé de sa peine ? Nous n'oserions dire que oui. M. O. ne nous apporte rien de bien neuf. Il entasse les citations et les faits, mais il n'approfondit pas les questions intéressantes ; ses réflexions et ses jugements ne sortent guère de la banalité. Ce qui est plus grave, il a commis nombre d'erreurs qu'il aurait pu éviter avec un peu d'attention.[1]

---

[1] Nous en relevons quelques-unes prises au hasard. P. 120 : le *ius trium liberorum* n'est pas une charge de gouverneur des jeunes princes. — P. 124 : le passage de Pline le Jeune (ep. IV, 14) ne se rapporte pas aux *recitationes*. — P. 151 : le *Julius Cæsar* cité par Valère-Maxime (III, 7, 11) est *C. Julius Cæsar Strabo*, et non le dictateur. — Ib. : Accius n'a pas commencé a faire des tragédies du temps de la jeunesse de Cicéron. — P. 162 : ce n'est pas Caligula, mais Germanicus, qui avait composé des comédies grecques. Les mêmes comédies grecques sont attribuées, p. 164 et 177, à l'empereur Claude, frère de Germanicus. Pauvre Germanicus ! la mauvaise chance le poursuit même après sa mort. — P. 164 : M. O. se trompe sur le contenu des deux parties de l'ouvrage historique composé par Claude. —

Nous regrettons sincèrement de devoir juger aussi sévèrement un livre qui a certainement coûté à son auteur beaucoup d'efforts et de recherches. Mais enfin nous étions en droit d'attendre mieux de M. O. Espérons qu'il ne tardera pas à prendre sa revanche.

P. T.

I. Fonsny et J. Van Dooren, **Anthologie des Prosateurs français de France et de l'Étranger, depuis le moyen-âge jusqu'à nos jours.** Verviers, Hermann, 1907. VI-784 p. in-8°. Relié, prix 7 fr.

J. Van Dooren, **Anthologie illustrée des Poètes et Prosateurs français.** Verviers, Hermann, 1907. 400 p. in-8°. Prix 3-75 fr.

I. On connaît l'excellente *Anthologie des poètes lyriques français* de MM. Fonsny et Van Dooren : les deux auteurs viennent de lui donner un digne pendant pour la prose. Près de mille pages d'un texte serré fourniront aux maîtres des trois classes supérieures de l'enseignement moyen un abondant choix de morceaux de tout genre.

En fait de recueils littéraires l'abondance est la première qualité à louer. Pour ménager les deniers paternels, il faut à l'écolier un livre qui puisse lui servir pendant plusieurs années d'études. Or, en trois ans, un professeur qui ne veut pas employer une œuvre d'art à de banals exercices de synonymie et de dérivation, fait une effrayante consommation de morceaux de lecture.

P. 194 : la chronologie de la vie de Juvénal est singulièremeut brouillée. — P. 198 : la statuette dont parle Pline le Jeune (ep. III, 6) ne fut point placée dans le temple de Jupiter *à Rome* (Pline dit expressément : *in patria nostra* c'est-à-dire à Côme). — P. 214 : ce que M. O. dit des *recitationes* du festin de Trimalchion semble prouver qu'il a lu bien distraitement Pétrone. — P, 216 : « un certo Cluvino (*sic*) » n'est autre que l'historien Cluvius Rufus. — P. 217 : c'est une idée bizarre que de faire figurer les *Annales* d'Ennius parmi les ouvrages d'histoire. — Ibid. : le libelle de Regulus contre Arulenus-Rusticus n'était pas un livre de philosophie. — P. 235 : rien ne nous autorise à supposer que Suétone ait fait des lectures publiques. — P. 237 : les *recitationes* étaient encore en usage du temps de Sidoine Apollinaire. — Les citations et les noms propres sont souvent défigurés par des fautes d'impression.

Il n'est donc pas indifférent qu'un livre classique fournisse une vingtaine de pièces vraiment littéraires ou bien mille.

L'ordre suivi est chronologique. C'est le système préférable à tous égards. Présenter les morceaux par ordre de difficulté, c'est utile seulement pour les tout petits. Les classer par genre, dans un ordre théorique, cela peut offrir un avantage, parfois, à l'école primaire, — cependant je suis trop persuadé que toute chose doit être enseignée dans son évolution, vivante, pour admettre sans restriction que ce classement suffise même à l'école primaire; — mais à l'Athénée, il faut l'espérer, l'écolier studieux, en face de cet alléchant recueil, ne se contentera pas des lectures de la classe, il feuillettera son livre et l'évolution littéraire dont celui-ci est le tableau se fixera peu à peu dans son esprit.

Au reste des notices, sur les grands mouvements de la pensée et du style et sur chaque écrivain, le guideront de page en page. Notices sobres, comme il convient, disant en excellents termes les choses capitales, sans s'égarer dans l'anecdote, sans prétendre donner à la biographie un tour original ou piquant, aux dépens de la netteté d'impression à produire sur l'esprit de l'élève, qui ne sait pas encore suffisamment analyser pour remettre les choses à leur place et qui court risque de confondre l'accessoire avec le principal. Ce n'est pas un petit mérite d'avoir condensé ces notes sur la vie, les œuvres, le talent, la portée sociale ou littéraire de chaque auteur, et, pour les auteurs contemporains, d'avoir réuni un faisceau de renseignements biographiques introuvables.

Une autre habitude de cette anthologie, c'est la comparaison. Quand un thème rappelle quelque belle page d'un autre écrivain, vite on la cite ou on l'insère en note; et le maître possède ainsi tous les éléments pour instituer un parallèle suggestif. Par exemple, la méditation de Bossuet sur la brièveté de la vie (p.220-222) est accompagnée de trois passages, un de Fénelon, un de Massillon, un de Lamartine. En regard d'une description de tempête, de Bernardin de Saint-Pierre, les auteurs en placent une de Fénelon et une de Barthélemy, « pour montrer le néant[1] de l'ancienne description classique », puis deux tempêtes de

---

1 *Néant* est trop sévère. La description classique est *générale* ou *générique*. Elle a les qualités qu'elle peut avoir à une époque où l'on croit déjà faire merveille en décrivant par les traits généraux.

Chateaubriand, une de Loti (avec indication d'une seconde tempête de Loti au commencement des *Pêcheurs d'Islande)*, une enfin de Victor Hugo.

Ni la littérature contemporaine, ni la littérature belge ne se plaindront de la part qui leur a été réservée dans ce livre. Le XIXe et le XXe siècle prennent plus de 500 pages (438-965). Parmi les derniers auteurs de France cités, notons, pour donner une idée de la variété de cet ouvrage, Paul Adam, Barrès, Prévost, Le Goffic, Frapié, J. Renard, Henri de Régnier, Baudin, Mauclair, Bertheroy, H. Bordeaux, Tinayre, Gyp, Lesueur, Jean de la Brète, comtesse de Noailles. Puis viennent les exotiques, comme Mardrus (Égypte), Louis Fréchette (Canada), Tourgueneff, Töppfer, Amiel, Rod, H. Vacaresco et Carmen Sylva. La Belgique depuis le Prince de Ligne, est représentée par 43 écrivains (pp. 886-963). Puisse ce nombre de pages et d'auteurs belges désarmer les « patriotes » dangereux, qui rêvent de créer un mur de Chine d'Arlon à Dunkerque, afin de supprimer la concurrence étrangère et de barrer la route à des idées subversives !

II. Il fallait pour les classes inférieures des Athénées ou pour les trois années d'école moyenne, un recueil moins volumineux, qui contînt à la fois les prosateurs et les poètes. C'est à ce besoin que répond le second ouvrage. Il se recommande par un double mérite : le choix des extraits et l'introduction de gravures.

Extraits nombreux, variés, intéressants à des titres divers, extraits non empruntés à d'autres recueils, mais choisis par l'auteur lui-même au cours de ses lectures en vue des petits de septième qui ont onze, douze ans, et des « grands » de quatrième chez qui la pensée et le goût commencent à s'éveiller.

Ici, plus de notices. L'auteur renvoie aux deux anthologies rappelées plus haut. Les professeurs pourront en extraire les renseignements qu'ils jugeront utiles, quittes à les accommoder, à les traduire, à tempérer l'aridité d'une date de quelque anecdote ou synchronisme ayant vertu mnémotechnique. Ici, on a laissé de côté la période de formation et l'on commence au XVIIe siècle, par les Stances à Dupérier. La plus grande place est réservée au XIXe siècle ; j'y compte 42 auteurs belges, avec de jolies pages dont beaucoup n'ont jamais été signalées à la jeunesse scolaire et qui seront de nature à entretenir chez eux quelque fierté nationale.

Mais la grande innovation de ce livre, ce sont les gravures. L'auteur s'est avisé qu'une anthologie destinée à former le sens artistique chez les adolescents ne remplit son rôle qu'à moitié si on ne leur offre pas, concurremment aux œuvres littéraires, une anthologie de l'art. Les 400 pages d'impression sont donc entremêlées ici de 75 reproductions de chefs-d'œuvre des maîtres anciens et modernes. Chaque tableau est reproduit par des procédés photographiques sur une page en hors-texte. L'image n'est pas, évidemment, une illustration de tel ou tel passage, elle est un morceau à lire et à expliquer à part. La subordination au texte était impossible du moment qu'on voulait faire un album d'art suivant les siècles et les écoles, représentant l'évolution de l'art parallèle à l'évolution littéraire. Ainsi, dans ce livre attirant par les « images », l'élève aura de quoi former son éducation esthétique; et ce n'est pas une innovation à dédaigner, dans les petites villes où il n'y a pas de musée, à une époque où les enfants n'ont, pour se former le goût, que les horribles illustrations de leurs livres d'histoire et les économiques synthèses des tableaux Hœlzel. De courtes notices biographiques, l'indication des collections où reposent les originaux accompagneront ces gravures. Le maître et les élèves pourront analyser ces tableaux en classe, et voilà une série de travaux de style toute trouvée.

Il n'est que juste de réserver un éloge au soin dont l'éditeur Hermann a entouré ces anthologies. Les textes multipliés en petits caractères au bas des pages sont d'une netteté admirable. On ne saurait mieux faire à des prix aussi modiques, et cette considération n'est pas non plus sans peser sur le choix des livres de classe.

JULES FELLER.

K. WEIGAND, **Deutsches Wörterbuch,** neu bearbeitet von K. V. BAHDER, H. HIRT et K. KANT. Giessen, Alfred, Töpelmann, 1908.

Le 30 juin il y aura trente ans que mourut Weigand. Son dictionnaire avait eu deux éditions. C'était le premier ouvrage complet de ce genre, où une connaissance approfondie des anciens dialectes germaniques, s'unissait à un sentiment affiné de la langue et à des lectures étendues. Le dictionnaire renfermait les mots courants, avec les restrictions que comportent la facilité de composition et de dérivation, puis un certain nombre de

mots rares pris chez Luther, Goethe et Schiller, enfin des provincialismes et des mots étrangers. Weigand indiquait avec soin l'accent, la quantité des voyelles, la flexion des noms, les degrés de comparaison des adjectifs, l'orthographe usuelle (avant sa réglementation officielle en 1875), les significations principales et, en remontant graduellement dans le passé, l'étymologie. L'ouvrage n'était pas destiné au spécialiste seul; tout Allemand lettré pouvait s'y intéresser et s'y instruire. Dans sa préface, l'auteur faisait l'histoire de la lexicographie allemande et passait en revue les nombreux dictionnaires et vocabulaires où il avait puisé.

Après une absence de quinze ans, le vieux Weigand nous revient rajeuni et embelli, mais non sans peine. K. v. Bahder préparait une nouvelle édition, mais en 1896, arrivé à ***Flecken***, il dut cesser. M. Kant, savant germaniste de Leipzig, le remplaça et arriva à ***Stark***, en passant tout le P. Alors H. Hirt, un des disciples de Brugmann et professeur à l'université, accepta en 1902 d'achever le travail et de revoir le tout au point de vue de la grammaire comparée. L'ouvrage, bien imprimé sur beau papier, sera complet en 12 fascicules à Mk. 1,60, dont 3, allant de A à ***Fratz***, ont paru. Nous avons donc jusqu'ici devant nous le fruit de la collaboration de v. Bahder, dont les études sur le 16e siècle et l'unification de la langue allemande sont connues, et de M. Hirt. C'est par allusion à ces études préliminaires que M. Hirt a pu dire, et avec raison, qu'au point de vue de la chronologie des mots Weigand est notablement dépassé. Une comparaison minutieuse de toute la lettre A nous a prouvé en outre que le dictionnaire avait amplement profité des progrès de la grammaire comparée et de l'étymologie. Ici il y avait, il est vrai, Kluge, mais la note personnelle ne manque pas; p. ex. aux articles ***Aar***, ***ahnden***, ***alaunen***, ***Ale***, ***Alizari***, ***allerwegen***, ***Ameise***, ***Aufwand***, ***Aschermittwoch***, ***Adelheid***, ***Assel***, ***Apfel***, etc. L'auteur se sépare de Kluge aux mots ***Arbeit***, ***Arlesbaum***, ***Achse***, ***Acker***, ***alle werden***, ***Arsenik***; il conteste l'équation ***Atem : ἀτμος***, ***oog : oc-ulus***; il rapproche ***Anger*** de ***ἄγχος*** = vallée, c'est-à-dire du radical de ***Angel***, se prononce pour ***albus*** au mot ***Alber***, supprime au mot ***Adel*** l'hypothèse d'une racine ***ad : uod*** que Kluge avait empruntée à Weigand et fait avec Kern dériver le nom Alphonse non de ***adel***, mais de ***hadu***. Parfois aussi l'auteur renvoie à un article de revue exposant le pour et le contre

d'une question; c'est le cas pour *-affa,* du celtique *-apa* = eau (cf. les noms de lieu en *-ep, -eppe*), rapprochement contesté par Bremer, et pour les vocables *acht* et *Ast. Alfanzen* est dérivé ici de l'it. *all'avanzo*; *ausmerzen,* au lieu de contenir le nom du mois de mars, pourrait être mis pour *ausmerksen,* itératif de *ausmerken* (cf. *blitzen* de *blicksen*), mais la raison de l'emploi de l'itératif au lieu du verbe simple ne saute pas aux yeux Notons aussi que le choix des articles a été modifié : environ 90, parmi lesquels *aalen, Abstrahl, Achel, Achtwort, Ackerpferd, Ahl, ähmen, der Ähren, das Ai, albeln, Alchemille, alleinig, die Alte, Altflicker, Antrach, Apostrophe, applanieren, Armadill, asten, ätsch, Aufstieg, Aul* et des composés de *an-*, *ab-*, *auf-*, ont disparu pour être remplacés par 250 articles nouveaux. La partie sémantique est restée telle que Weigand l'avait libellée; de rares explications ont été précisées, (v. *Anspruch, anrüchig, anschlägig*), certains articles ont été complétés (v. *Abfall, anlaufen, Austrag*) ou remaniés (v. *ab-*). La minutie de Weigand, que les frères Grimm louaient particulièrement, n'est pas observée dans l'accentuation et l'indication de la quantité, et tandis que Weigand expliquait les étymologies jusqu'au bout, comme le fait Vercoullie et comme ne le fait pas Kluge, nos auteurs sont inconséquents (cf. *Accent, Amnestie, Anomalie, Anthologie, Asyl* avec *Amethyst, Amiant, Amarant*). Parfois d'intéressants détails donnés par Weigand sont supprimés : s. v. *Altar* les anciens noms *hunslastaths* et *veohbed;* s. v. *albern,* l'aha. *mitiwâri,* déjà chez Kluge, auquel on aurait pu ajouter le nl. *meewarig,* comme à l'article *Anke* le nl. *enkel* et le fr. *hanche,* et après *abgunst* l'aha. *apunst.* Aux vocables composés avec *-wärts,* cette partie est restée inexpliquée; chez tel verbe (*ansinnen*) la construction, que W. indique toujours, est mise, chez tel autre (*anliegen*) elle ne l'est pas. Si je signale ces détails, je dois ajouter que sur les 132 colonnes examinées je n'ai découvert que deux fautes d'impression, *ὄσσε* > *oxye* (col. 112) où le *γ* doit être une semi-voyelle; puis, *appellum,* m. au lieu de n. (col. 79). Auteurs et correcteurs ont réalisé ainsi un véritable tour de force. Au reste, si je regrette des suppressions inutiles, je salue chaleureusement le retour en si belle toilette d'un ami d'études, qui fut momentanément éclipsé par les Kluge, les Heyne, les Paul, mais qui, à côté de ses successeurs, a gardé et gardera son cachet spécial.

G. DUFLOU.

GREG (WALTER), **Pastoral Poetry and Pastoral Drama.** *A literary inquiry, with special reference to the Prerestoration stage in England.* Londres, A.-H. Bullen, 1906. 1 vol. 8°, IX-464 pp.

Par une coïncidence curieuse, M. Greg a voulu faire pour l'Angleterre ce que M. Marsan a fait pour la France dans sa belle étude sur « La Pastorale dramatique » (Thèse de Paris 1905). Tous deux ont été conduits par des raisons identiques à étendre aussi leurs investigations à l'Italie et à l'Espagne, dont l'action a été déterminante en deçà comme au delà du détroit. M. Greg n'a point connu le travail de M. Marsan, mais son exposé, quoique n'apportant aucun document inédit, vaut par l'aisance et l'indépendance d'une critique d'ailleurs très informée.

Cet exposé se trouve réparti entre les deux divisions de l'ouvrage, dont la première (Ch. I et II, pp. 1-154) traite de la poésie pastorale et la deuxième du drame (Ch. III à VII). L'appendice I revient sur la question des origines de la pastorale dramatique en Italie.

La littérature française paraît un peu négligée; il est vrai que M. G. n'en retrouve guère l'influence que chez Spenser, qui doit beaucoup à Marot. Quant à l'action de l'Astrée, moindre d'ailleurs que celle de la Diane de Montemayor, elle s'exerce surtout dans la seconde moitié du XVIIe, où M. G. n'a point voulu pénétrer.

M. G. a raison de dire que la pastorale est par essence artificielle. Lui reprocher son manque de réalisme, c'est nier la possibilité et l'existence même du genre, ce qui n'est pas le fait de l'historien. Celui-ci n'a pas d'autre rôle que de montrer l'idéal littéraire poursuivi et rêvé par les poètes et de rechercher dans quelle mesure chacun d'eux a su s'en rapprocher.

C'est en ce qui concerne l'Angleterre, que M. G. apporte le plus de considérations et de faits nouveaux. Dans les chapitres IV, V et VI réside surtout la valeur propre de l'ouvrage. Il y montre comment, influencée par la lyrique populaire, par les bucoliques latines, néo-latines ou savantes, par l'églogue française, par le roman pastoral chevaleresque, que Sidney emprunte à l'Espagne, par le drame arcadien du Tasse et de Guarini, par les pièces mythologiques et les « masques », la pastorale drama-

tique anglaise a pu passer de l'imitation stricte d'un Samuel Daniel à des œuvres réellement originales. Fletcher, Randolph et Jonson, comme Shakespeare, gardent contact avec le public et font une large place à l'élément populaire.

Il eût été intéressant, me fait observer le professeur Wülker, de retracer les destinées de la pastorale anglaise en Allemagne, où Valentin von Hirschberg traduit, en 1630, l'Arcadie de Sidney. On eût pu indiquer dans quelle mesure Opitz est tributaire de Sidney et des Italiens et à quel point sa « Schäfferey von der Nimfen Hercinien » (1630) est originale. Mais alors, me semble-t-il, il eût fallu s'occuper aussi de la Hollande, où l'influence anglaise, douteuse dans le cas de la Granida de Hooft (1605), ne l'est point en ce qui touche « Den dollen Amintas » (1666) inspiré de l' « Amyntas » de Randolph (Cf. Worp, *Geschiedenis van het drama... in Nederland,* 1904, t. I, p. 399-408).

Je voudrais m'appesantir encore sur un autre point, qui n'intéresse pas seulement l'Angleterre. M. G. parle aux pp. 72 sqq. du rôle de la littérature médiévale dans la formation de la pastorale, mais ce rôle ne me semble pas assez nettement défini et M. Marsan non plus n'y a guère insisté.

Sans doute les pastourelles d'une part et de l'autre les scènes rustiques des Nativités paraissent bien avoir accoutumé de bonne heure le public aux bergers et aux bergères, mais le moyen-âge les a toujours considérés comme des personnages de farce ressemblant plus aux vilains des fabliaux qu'à l'incarnation d'un idéal de vie supérieur. Le jeu de Robin et de Marion, quoique se rapprochant davantage du drame pastoral ultérieur n'est au fond pas sensiblement différent, car on n'y propose point la vie des champs comme la vie idéale, où seules règnent et rivalisent les passions les plus raffinées. C'est là une différence capitale, mais dès cette époque, le genre existe (des mentions nombreuses en attestent la continuation), les personnages sont familiers aux spectateurs et la mise en scène est donnée.

Vienne le courant italien et classique, qui donnera à la « pastourerie » une âme nouvelle, et la comédie pastorale est créée. L'influence de la littérature médiévale aura été purement externe. En Angleterre cependant l'introduction du légendaire Robin Hood (Cf. Chambers, *Mediaeval stage,* t. I, p. 174 sqq.) dans le Sad Shepherd de Jonson témoigne d'une tendance qui n'est point isolée à s'inspirer de la ballade populaire.

Ce qui suit ne concerne plus que des points particuliers. — Ce que M. G. dit de la pastorale dramatique espagnole doit être cherché dans la première partie (p. 54 sqq.), qui cependant traite de la poésie. Même remarque pour le drame pastoral français, dont on saisit mal l'importance (pp. 62-63), et pour les nativités anglaises, dont il est traité aux pp. 71-73. — P. 70 : « the English ballads adopt that [point of view] of the peasant maiden to whom the high-born suitor pays his court ». Le thème des pastourelles françaises n'est pas du tout autre. — P. 73. La citation de Virgile : « Jam nova progenies... » n'a rien d'extraordinaire. C'est un lieu commun au moyen-âge. — P. 156, n. 2. La rubrique citée ne prouve pas que l'Enfer occupe un étage inférieur. — P. 256, 2e al. On pourrait voir ici une influence des Moralités. — P. 357. La pastorale « Florimène » (1635) ne figure pas dans la liste chronologique de M. Marsan.

La bibliographie critique qui termine le livre de M. G. est certainement utile, mais on aimerait avoir aussi une liste alphabétique de toutes les références. L'index très complet n'empêche pas de regretter l'absence d'un tableau chronologique des pièces étudiées et d'une table analytique des matières, qui ferait mieux saisir d'un coup d'œil le plan de cet ouvrage, dont la clarté et l'érudition élégante font grand honneur à l'auteur.

GUSTAVE COHEN.

CH. BASTIDE, **John Locke**. Paris, Leroux, 1907. 1 vol. de 397 p.

Ce n'est ni du philosophe sensualiste ni du réformateur de la pédagogie qu'il s'agit dans cette volumineuse thèse, présentée à la Faculté de Paris, mais de Locke légiste et publiciste. Cet homme si doux, si pieux et si timide, qui regretta toute sa vie sa paisible retraite de Christ Church, était un penseur et un écrivain honnête et nécessairement audacieux. Préparé par ses études médicales à toujours procéder expérimentalement, il appliqua sa méthode à l'étude de la mêlée politique et religieuse qui finit par la chute des Stuarts, et fut naturellement amené à devenir le théoricien et l'avocat de la révolution qui, au témoignage de Macaulay, fut un bienfait pour l'Angleterre.

Suivant un ordre chronologique qui est en même temps logique, M. B. a divisé son travail en trois parties d'étendue presque égale, que j'appellerai les origines des théories politiques

de Locke, ces théories elles-mêmes, et leurs résultats. La première partie se confond avec la biographie du savant, racontée du point de vue spécial qui est celui de la thèse. Et, sans doute, peu d'hommes conviennent aussi bien que Locke pour justifier ce qu'il y a de vrai dans la théorie de Taine sur l'influence de la race et du milieu. La connaissance qu'il fit en 1666 du futur lord Shaftesbury fut pour le timide universitaire, élevé sous des influences puritaines et latitudinaires, un événement capital qui l'entraîna des cloîtres paisibles dans l'arène politique, à la suite d'un ministre intelligent et ambitieux, en lui fournissant une occasion exceptionnelle d'étudier la politique sur le vif et de rectifier son radicalisme théologique par cet opportunisme pratique qui cherche un accord entre les théories et les faits. En France, où Locke étudia la condition des paysans et des huguenots, il se convainquit de plus en plus que le savant se doit de travailler au bonheur de ses concitoyens, de laisser là les problèmes insolubles et de limiter expérimentalement le champ de ses recherches, d'abord en assignant ses limites à l'entendement, ensuite en s'appliquant énergiquement aux problèmes politiques. Le philosophe partagea l'impopularité finale de son maître et se retira en Hollande. Ce pays était alors un vrai laboratoire international, un foyer d'ardentes discussions et le refuge des proscrits. Locke y fit la connaissance des Limborch, des Bayle, des Jurieu, des Le Clerc; l'aventureux Mordaunt le présenta au prince d'Orange. Il put constater les heureux effets de l'hospitalité batave sur le niveau de la prospérité générale et retint cet argument pour gagner ses compatriotes à la cause de la tolérance. Il fut aussi témoin de l'effervescence provoqué par la révocation de l'édit de Nantes sur des proscrits, royalistes quand même, qui cherchaient à concilier leur royalisme avec leur revendication des droits de la conscience, appuyés tous deux sur des arguments théologiques. C'étaient les mêmes questions qui tourmentaient notre philosophe, bien qu'il les étudiât en dehors de toute théologie, et on peut dire que c'est ici qu'il trouva sa voie. Nous savons qu'il revint en Angleterre sur le navire qui portait la future reine Marie; mais s'il refusa sa part de l'inévitable curée qui se produisit, par ses livres il agit sur les masses, et par ses conseils il détermina l'action des ministres, notamment du Lord chancelier Somers, et dans la grosse question de la refonte des monnaies celle du ministre des finances Montague.

Dans la 2e partie de son travail M. B. expose d'abord la tradition anglaise en matière politique. Libérale depuis la Grande Charte, elle devient absolutiste avec la Réforme, et l'Église anglicane condamne toute proposition restrictive du droit divin. Les indépendants représentent le courant démocratique, tandis que les idées républicaines, écloses sous la République, se rendent odieuses par les excès de leurs adeptes. Vers la même époque, deux idées à succès surgissent : l'état de nature et le contrat social. Les mêmes prémisses conduisent chez Milton à l'apologie de la république, chez Hobbes à la théorie sécularisée du pouvoir absolu. Entre ces deux opinions extrêmes s'intercalent celles des *trimmers*, dont Halifax fut le plus brillant défenseur. L'originalité de Locke consistera à renouer la tradition interrompue et à faire servir les éléments nouveaux du problème à des conclusions libérales. L'examen des rapports de Él'glise et de l'État nous montre l'intolérance de l'anglicanisme et du presbytérianisme contenue à peine par la suprématie du pouvoir civil; c'est le crime de trahison, non celui d'hérésie, qui servait à justifier les exécutions. La tolérance ne paraissait recommandable qu'à de rares esprits clairvoyants, comme Cromwell, par exemple. Les catholiques en étaient exclus: ils reconnaissaient l'autorité d'une puissance étrangère et leur religion les dispensait de garder la foi aux hérétiques. La révocation de l'édit de Nantes attisa l'intolérance assoupie sous l'indifférence voulue de Charles II, et amena l'union momentanée des anglicans et des non-conformistes.

L'opinion de Locke sur les deux questions qui précèdent est contenue notamment dans son *Essai sur le Gouvernement civil* et sa *Lettre sur la Tolérance.* Bornons-nous à dire que l'essai part d'un double pacte, déléguant l'autorité populaire au roi et au parlement, et justifie le droit du peuple à reprendre sa délégation. Plein d'allusions aux fautes du dernier Stuart, il est comparable, selon l'expression de M. B., à l'avis d'un directeur spirituel, qui veut éclairer la conscience inquiète du peuple. Mais où Locke reste le produit de son milieu, c'est dans son exclusion du vrai peuple, politiquement inexistant à ses yeux, et bon pour l'asile ou l'enrôlement forcé. La *Lettre*, d'autre part, définit l'Église une société volontaire d'hommes qui se réunissent pour adorer publiquement Dieu et sauver leurs âmes; chacun étant responsable de son propre salut, doit pouvoir se

séparer de ses coreligionnaires, s'il ne croit plus son salut assuré. L'Église est donc indépendante de l'État et légifère pour elle-même. Les libertés des cultes et de conscience en sont les corollaires. Seul le souci de la sécurité de l'État peut faire mettre un frein à cette liberté, si quelque théocratie intransigeante, comme les presbytériens d'Écosse ou les anglicans ultra-royalistes, s'avise de vouloir dominer le pouvoir civil. Tout ce qui précède est intimement lié à la philosophie de Locke. Il observe les faits pour en tirer les conclusions qu'ils comportent, et bornant la raison aux témoignages des sens, il doit conclure que la faillibilité humaine et les difficultés de connaître la vérité militent impérieusement en faveur de la tolérance.

Les idées de notre légiste se reflétèrent dans la *Déclaration de droit* que rédigea Somers, et qui décapita la royauté absolue plus efficacement que l'exécuteur de Charles I. Mais les esprits n'étaient pas assez mûrs pour les adopter toutes. Ni la liberté des cultes, ni celle de conscience, ni celle de la presse ne furent admises. Grâce au roi, les dissidents obtinrent plus tard l'Acte de tolérance, mais l'idéal d'une Église compréhensive, que la reine Élisabeth avait nourri avant Locke, parut une utopie.

Ce que fut le sort des idées précédemment exposées, depuis leur publication jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle, c'est ce que M. B. examine dans la dernière partie de son livre. Il nous montre les polémiques des publicistes, la disparition des partis extrêmes, l'abandon du droit divin à la Hobbes ou à la Filmer, le règlement de la succession au trône par le Parlement et du vivant du roi, l'exemple de la tolérance et de la charité donné par deux archevêques de Cantorbéry, qui admettaient tous deux l'innocence de la conscience errant de bonne foi. L'intolérance restait la caractéristique du Parlement, témoin l'Acte inopérant de 1699, tandis que l'esprit puritain, encouragé par l'austérité du couple royal, déterminait des mesures contre l'immoralité et l'irréligion. Sous la reine Anne, faible et bornée, la contre-révolution faillit réussir. Mais, pour des raisons diverses, l'idée de la tolérance prospéra. *Quieta non movere*, tel était l'avis de Walpole. Le nom de Locke sortait grandi des débats auxquels ses théories donnaient lieu; il faisait autorité. Plus tard on négligea de remonter chaque fois à la source au cours des discussions, et les idées de Locke s'obscurcirent. La tolérance

ne trouva plus d'adversaires, mais sa thèse juridique du contrat social fut ruinée par Hume au profit de la thèse de l'utilité sociale, et son Église libre devint l'Église nationale, dont Tindal et Warburton furent les organisateurs.

En quelques pages bien claires, M. B. nous donne les résultats de ses vastes recherches. Cela ne se résume pas. Aussi bien peut-on mesurer le chemin parcouru et ce que Locke a fait pour la paix de l'humanité. En songeant à la masse des matériaux que l'auteur a dû mettre en œuvre, on demeure étonné. Je n'oserais dire que la clarté et la précision n'aient point souffert de la nécessité d'écourter le résumé des opinions des nombreux auteurs et publicistes du temps, ni de la division quasiment obligatoire du sujet, qui rendait parfois inévitable le retour aux mêmes points, mais assurément ce travail est une œuvre bien assise, qui nous montre un Locke moins connu et plus intime. Le lecteur y trouve un double profit : la conscience s'éclaire en même temps que la raison.

G. Duflou.

Louis Halphen, **Études sur l'administration de Rome au Moyen-âge (751-1252)**. Paris, Honoré Champion, 1907, in-8°. 190 p.

Vu l'état et la nature des sources qui s'offraient à sa critique avertie, M. H. a dû « renoncer à tracer un tableau systématique et suivi des institutions administratives de Rome. » Son étude commence à l'année 751, qui marque l'achèvement de la dissolution de l'exarchat de Ravenne, et s'arrête à 1252, époque à laquelle les Romains choisissent un sénateur étranger, muni de pouvoirs discrétionnaires; c'est l'origine de modifications intimes très profondes dans l'histoire de la cité. Ce travail, fait à Rome sur consultation de nombreux dépôts d'archives, n'éteint pas toutes les questions qu'il suggère, mais n'en fixe pas moins très utilement certains points restés obscurs jusqu'à présent de l'histoire communale de Rome. Beaucoup de problèmes y sont exposés avec une grande sûreté de critique, sous une forme très claire et d'une sobriété de bon aloi; nombreuses sont les références : elles occupent à elles seules la plus grosse part du livre; réjouissons-nous-en, car elles constituent dans leur ensemble une mine très précieuse de renseignements.

Le travail comprend trois parties : 1. L'organisation administrative avant la Révolution communale. 2. L'organisation administrative de la commune romaine. 3. Liste des juges, préfets et sénateurs romains. Vient enfin un index destiné à faciliter singulièrement la consultation des multiples aspects du sujet. La première partie débute par l'examen du pouvoir papal considéré au point de vue de l'administration romaine. Le pape est déjà, antérieurement au départ de Rome du dernier représentant de l'Empereur d'Orient, le maître véritable de cette administration. Avec la politique franque semble se dresser dans la cité une autorité nouvelle vis-à-vis de celle du souverain pontife, et le couronnement de l'an 800 apparaît comme la consécration de l'établissement de la puissance impériale [1]. Mais jamais cependant le pape ne se vit contraint d'abandonner à une autorité étrangère le choix des fonctionnaires : l'Empereur délègue à Rome ses *missi* en leur conférant seulement un droit de contrôle sur les actes administratifs du pape. Cette situation subsiste au cours du IXe siècle et le fait qu'en 842 Lothaire institue un *missus* permanent romain n'influence en rien la nature des fonctions de ce *missus*.

Les *missi* impériaux tendent à disparaître vers la fin du Xe siècle. Comme le remarque si judicieusement M. H. (p. 4) : « la fréquence des séjours faits à Rome par les Otton compense largement cette disparition », puisque l'action impériale sur les affaires de Rome se fit plus immédiatement sentir. L'autorité pontificale en subit évidemment une certaine diminution. L'aristocratie romaine avait intérêt à lui enlever quelques parcelles de son autocratie administrative. Quant aux sénateurs dont parlent les textes de cette époque, il ne faut plus les considérer que comme l'ombre très lointaine des anciens pères conscrits.

Après avoir fixé avec précision les circonscriptions administratives de Rome, M. H. examine assez longuement la nature et les pouvoirs du préfet. Ce personnage, si important sous l'Empire, aurait-il survécu pendant le moyen-âge sans aucune interruption on bien aurait-il été l'objet d'une restauration des Otton? M. H. rassemble quelques preuves qui me paraissent

---

1 Voir sur ce point l'article de Léon Leclère : *A propos du couronnement de l'an 800* (Mélanges Paul Frédéricq, 1904).

très convaincantes en faveur de la thèse traditionnaliste, en vertu de laquelle le préfet médiéval n'est très probablement que le continuateur déformé du préfet antique. Pour arriver à cette conclusion, il rapproche les attributions du préfet antique et du préfet médiéval en ce qui concerne la justice criminelle et montre qu'elles sont identiques. Leur ressort respectif de juridiction est le même. Ils sont tous deux chefs de la police et possèdent tous deux la « *datio tutoris* ».

Les pouvoirs de ce préfet ne peuvent que dériver directement d'une concession papale, le souverain pontife étant souverain de Rome. Le préfet nous apparaît donc comme « fonctionnaire pontifical dont l'indépendance, qui va sans cesse croissant, dépend, non point de sa situation légale, mais uniquement de sa situation personnelle » (p. 24).

M. H. discute ensuite la thèse qui voit dans la préfet l'élu de l'Empereur et du pape. Avec beaucoup d'à-propos, il démontre le peu de vraisemblance de cette opinion; s'il est possible qu'à une période troublée comme celle de la querelle des Investitures le préfet ait été l'élu de l'Empereur, dès qu'un accord intervient entre les deux puissances, la libre disposition de la préfecture n'en revient pas moins, sans aucune restriction, à la papauté.

Les chapitres suivants sont consacrés aux consuls, ducs et juges romains. De plusieurs documents qu'il analyse très minutieusement M. H. conclut que les *consules Romanorum*, tout en appartenant à l'aristocratie romaine, forment une classe spéciale de fonctionnaires pontificaux; leur rôle était judiciaire. Leurs attributions ne nous sont pas cependant bien connues, et les quelques détails assez peu typiques que parvient à nous fournir l'auteur ne nous satisfont qu'imparfaitement. Les renseignements font défaut. Quant aux ducs, représentants de la haute noblesse et fonctionnaires pontificaux, il nous les présente comme prédécesseurs des consuls. Pendant un certain temps (fin du Xe et début du XIe siècle) un flottement se discerne dans la qualification de ces fonctionnaires que l'on appelle *consules et duces* puis *consules Romanorum*.

Les juges pontificaux ont surtout l'occasion de se manifester judiciairement dans les divers actes de la procédure et dans la mise à exécution des jugements rendus par d'autres.

Ils sont de deux espèces : ordinaires et datifs. Les ordinaires

perdront peu à peu leurs fonctions d'ordre administratif pour ne plus conserver que la juridiction. Administrateurs de la justice plutôt que juges originairement, ils deviennent ainsi juges au sens moderne du mot. Les juges datifs, beaucoup plus nombreux (le collège des ordinaires est composé de 7 individus depuis le IXe siècle), se trouvent dans l'obligation d'avoir recours à l'assistance d'un ou plusieurs juges ordinaires sans que la réciproque soit vraie le moins du monde. Aidaient-ils les juges ordinaires dans le prononcé des sentences, comme le suggère M. H. (p. 50), c'est ce qui n'est pas démontré. Quoi qu'il en soit, les uns et les autres sont nommés et rétribués par le pape.

La seconde partie de cette étude fouillée, bourrée de faits curieux, débute par le rappel des circonstances qui ont provoqué la création de la commune romaine. Résumons-les. Jusqu'au milieu du XIIe siècle la papauté est souveraine de Rome. Néanmoins des germes de discorde sont nés qui ne tarderont pas à la mettre aux prises avec la noblesse, que soutiendra l'effort de la populatien romaine, désireuse de s'émanciper. En 1143, un soulèvement secoue la Ville par suite des conditions auxquelles le pape a accordé la paix à Tivoli. Un Sénat est installé au Capitole, dont l'existence légale est reconnue en décembre 1145, par Eugène III, sous la réserve expresse qu'il tiendrait de ce dernier son autorité. Une nouvelle commune est donc appelée à la vie[1].

Le Sénat se réduit dès l'aurore du XIIIe siècle à quelques membres. Depuis 1204, nous n'en rencontrons plus qu'un ou deux. Il semble qu'ils aient été recrutés au sein de l'aristocratie (p. 67). Le jour où le nombre des sénateurs se limita à quelques représentants, il résulta une modification essentielle dans l'organisation des services municipaux. Une véritable refonte de ceux-ci devint nécessaire. En effet, quand le Sénat se dressait comme une assemblée imposante, il comportait la catégorie des sénateurs ordinaires et celle des sénateurs conseillers; les conseillers, moins nombreux que leurs collègues de

1 L'organisation de cette commune fait l'objet du 2e chapitre de la deuxième partie. Nous ne pouvons le résumer, car il n'obéit pas à une ligne directrice bien tracée; l'intérêt qu'il présente réside précisément dans les menus détails qu'il contient.

la première section, constituaient un comité exécutif avec pouvoirs supérieurs. Les diverses charges qui incombaient aux deux groupements sénatoriaux se répartirent sur un personnel administratif d'autant plus important que les services publics — concentrés jusqu'alors entre les mains du pape seul — se compliquèrent et se multiplièrent, la Révolution communale ayant doté le Sénat de l'administration urbaine. M. H. conclut ainsi : « D'abord obligé de lutter contre le pape pour obtenir la reconnaissance de son autorité, le Sénat avait réussi à rester le véritable administrateur de Rome et si, après avoir éliminé de cette ville successivement presque tous les fonctionnaires pontificaux, il continuait à en utiliser quelques-uns, il était assez fort désormais et assez indépendant pour être en mesure de se passer d'eux le jour où il en sentirait le besoin ».

Je m'en voudrais de ne pas signaler enfin à l'attention des érudits que tenterait l'étude d'une des questions soulevées par M. H. au cours de son exposé, la troisième et dernière partie de son livre (pp. 89-179); elle est appelée à leur rendre de grands services; nous y trouvons méthodiquement dressées à l'aide de beaucoup de textes dont plusieurs sont originaux, les listes des juges ordinaires, des préfets et des sénateurs de Rome [1].

CHARLES PERGAMENI.

JEAN B. PAPPADOPOULOS, docteur de la Faculté des Lettres de Paris, **Théodore II Lascaris, Empereur de Nicée**. Paris, A. Picard et fils. Un vol. petit in-8° de XV-192 pages.

Une des époques de la longue histoire de Byzance qui intéressent le plus les Grecs modernes, c'est certainement ce XIII[e] siècle qui vit la conquête franque et les efforts énergiques

---

1 Voici ces listes : *a*) *Primiciers* du S[t] Siège (plus de 50 noms extraits de documents s'échelonnant de l'année 420 à la fin du XIII[e] siècle). *b*) *Secondiciers* du S[t] Siège (27 noms. Documents de 525 à 1217). *c*) *Arcarii* du S[t] Siège (19 noms. Documents de 559 à 1197). *d*) *Premiers défenseurs* du S[t] Siège (15 noms. Documents de 598 à 1195). *e*) *nomenclateurs* du S[t] Siège (16 noms. Documents de 710 à 1185). *f*) *Saccellarii* du S[t] Siège (20 noms. Documents de 687 à 1202). *g*) *Protoscrinarii* du S[t] Siège (20 noms. Documents de 861 à 1207). *h*) *Préfets* de Rome du X[e] s. à 1252 (22 noms. Documents de 955 à 1252). *i*) *Sénateurs* de Rome (Documents de 1148 à 1252).

des despotes d'Arta, des empereurs de Nicée pour la reconstitution de l'État et la reconquête du patrimoine grec tout entier. Malgré les luttes fratricides des Épirotes et des Nicéens, il est incontestable qu'au contact de leur peuple, les dynastes provinciaux, les Vatatzès, les Lascaris, les Angélo-Comnènes, échappant à la tradition byzantine, furent animés d'une sorte de patriotisme grec. Ce n'est point par hasard que le vieux nom d'Ἕλληνες, si longtemps oublié, reparaît dans les écrits du temps.

Aussi l'ouvrage le plus important qui ait été consacré à cette période est-il dû à un Grec, M. Miliarakis[1]. Voici maintenant qu'un de ses compatriotes, M. Jean B. Pappadopoulos, nous donne la monographie, depuis si longtemps réclamée, sur Théodore II Lascaris, le plus attirant, sans doute, de ces souverains par son activité, son intelligence, contrastant avec sa sensibilité maladive de dégénéré. Ce livre est écrit avec une chaude sympathie, souvent même avec le ton du panégyrique. Ce défaut, si c'en est un, est la rançon de l'intérêt un peu trop actuel que ces princes du XIII[e] siècle inspirent aux Grecs du XX[e][2].

Je m'empresse d'ajouter que la documentation de M. P. est excellente. L'auteur a largement utilisé la correspondance de Lascaris, publiée par M. Festa, que Miliarakis n'avait point connue; il est bien informé des affaires d'Occident, et lorsqu'il touche aux Slaves ou aux Seldjoukides, il a soin de puiser ses renseignements aux meilleurs travaux modernes[3]. Il a eu le mérite de fixer plusieurs points de chronologie. Et je ne puis que louer la composition du livre : M. P. étudie successivement le milieu dans lequel Lascaris naquit et fut élevé, son caractère, son éducation littéraire et politique *(Avant le Règne)*; son court règne de quatre ans, si plein d'événements : — campagnes contre les Bulgares, réformes dans l'administration et dans l'armée, relations extérieures —, enfin la catastrophe qui emporta son

---

1 *Ἀ. Μηλιαράκις, Ἱστορία τοῦ βασιλείου τῆς Νικαίας καὶ τοῦ δεσποτάτου τῆς Ἠπείρου.* Athènes, 1898.

2 « Quel ne doit pas être l'enthousiasme d'un empereur grec, qui les armes à la main, protégea contre les Bulgares la Macédoine, la patrie d'Alexandre le Grand? » (P. 155.)

3 C'est avec Izeddin-Kaïkavous, et non avec Ghayath-eddin, comme on l'a écrit souvent, que Théodore fut en relations, l'an 1258. L'erreur est encore commise par Ramsay. *Cities and Bishoprics*, I, p. 24.

héritier, la révolution qui substitua les Paléologues aux Lascaris *(Le Souverain);* enfin les mérites de l'originalité littéraire de l'Empereur (*L'Écrivain*). En appendice, il publie l'***Oraison funèbre de Frédéric II***, dont M. Bury, il y a huit ans, s'étonnait qu'elle fût encore inédite Cette histoire est bien difficile à écrire. Je suis forcé d'en faire la remarque : pour un Grec dominé par la constante préoccupation de l'unité hellénique à rétablir, il est presque impossible de se garder d'une sympathie exclusive pour celui des princes grecs qui lui paraît le plus capable d'assurer cette unité. M. Pappadopoulos est encore moins objectif que Miliarakis. Déjà les historiens du parti nicéen traitent Michel d'Épire de transfuge et de rebelle (**ἀποστάτης**). M. P. est du même avis. Mais il pousse un peu loin la partialité. Il va (p. 121) jusqu'à reprocher à ce grand honnête homme que fut Blemmydès de s'être opposé à l'excommunication des six pirates, lesquels n'avaient commis d'autres crimes, dans ce désarroi universel, que de s'être attachés fidèlement à la fortune d'une dynastie nationale, les Angélo-Comnènes.

J'avoue que les historiens modernes de Byzance, et Gibbon entre autres, avaient fait de Lascaris un portrait un peu noir; et la réhabilitation que tente M. P. était « dans l'air ». Elle répondra sans doute à l'opinion actuelle des byzantinistes. Mais je ne puis approuver l'indulgence excessive de l'auteur pour les faiblesses et les cruautés (pourquoi les nier ?) de nos héros. Les emportements juvéniles de Théodore II, le passage de cette lettre où il dit [de Philès] : « Mon père doit le punir, autrement je l'exécute de ma propre main ! » devraient inspirer à M. P. d'autres réflexions que celle-ci : « Dans le prince, perce déjà l'autorité de l'Empereur » (p. 25). L'auteur ne devrait pas essayer de justifier le traitement ignominieux infligé au pauvre Acropolite; il faudrait au contraire en tirer la conclusion que l'impulsivité de Lascaris touchait parfois au déséquilibre moral. M. P. a voulu nous convaincre qu'Acropolite est un ennemi secret de Lascaris, et qu'on ne doit admettre ses affirmations que sous réserve. Il est, en effet, difficile de douter des sentiments du grand logothète, quand on lit les lignes 104,23-105,17 de ses Annales (éd. Heisenberg). Mais sa conduite comme fonctionnaire fut très correcte pendant toute la durée du règne, et on ne peut se demander si l'humiliation que Lascaris lui fit subir ne contribua pas en première ligne à le détacher du souverain et de la

dynastie. M. P., dans son animosité contre Acropolite, exagère, nous semble-t-il ; il est par trop naïf de condamner, au nom des idées socratiques, la réponse pleine de bon sens que fit l'historien à la réflexion incroyable de Théodore, lorsqu'il apprit la fuite de Michel Paléologue : « Pourquoi donc a-t-il préféré le bien-être chez les étrangers aux malheurs que son pays pourrait lui causer? » — Pareillement je ne vois guère de raison de suspecter la vérité du récit de Pachymère, historien favorable à Théodore au sujet de l'arrestation du même Michel Paléologue.

Ces réserves ne doivent pas induire en erreur sur mon appréciation de la thèse de M. P. Je la crois juste au fond; mais en atténuant systématiquement, comme il le fait, les travers et les fautes de Lascaris, on rend inexplicable la tragédie de Sosandros.

Reconnaissons d'ailleurs que M. P. a parfaitement mis en lumière les grandes qualités de son héros, et notamment les mérites de son administration et ses vertus militaires. La partie la plus faible de son livre est celle qui est consacrée aux écrits de l'empereur. C'est une revue un peu sommaire (p. 158-178) des ouvrages publiés ou inédits de Lascaris, avec citations de quelques passages caractéristiques. On aurait désiré une étude plus approfondie du fameux traité si original *περὶ τῆς κοινωνίας τῶν ἐν τῇ φύσει*. M. P., plus historien que philologue, semble manquer de la préparation nécessaire pour apprécier un écrivain byzantin. Il est extraordinaire qu'il ne connaisse que par M. Krumbacher les études fondamentales de M. Meyer [1] sur la prose rythmée byzantine; on dirait qu'il ignore tout à fait les autres travaux qui ont consacrés à cette importante question, et notamment ceux de M. P. Maass. Aussi ses remarques à ce sujet sont-elles inexactes et insuffisantes.

Il est dommage que le livre de M. P. n'ait pas été revu au point de vue de la forme. Le français en est par trop exotique [2]. Les fautes d'impression sont très nombreuses, et la transcription des noms grecs laisse à désirer [3]. Ce sont là des peccadilles,

---

1 P. 168.

2 Ex. : Henri III se sentait assez *embrouillé* avec l'affaire du royaume de Sicile (p. 103); ainsi qui *le* conseillaient *à* se marier (p. 160, note); *archontes* pour *grands*, p. 70 et passim; *toiles* pour *tissus*, p. 92, etc,

3 *Adrammyte* (p. 28); *Acropalyte*, (p. 33); *Scytes* (p. 43); *κοθολικωτέρα* (p. 44); Cysique (p. 47); *τηρῆος* pour *Τηρῶς* (p. 89); note de la p. 100;

mais j'ai bien le droit de demander compte à M. Pappadopoulos d'un contre-sens comme *οἰκιστὴν παναχλεοῦς ἀκροπόλεως*, traduit par *habitant d'une citadelle obscure*, au lieu de *fondateur*. Et je m'étonne aussi qu'il n'ait pas compris (p. 39, note) le mot *κατουνεύω* de la lettre CCXVI. Certes, M. Festa a eu tort de corriger en *καταvεύω;* mais *κατουνεύω* ne veut pas dire « cheminer, se rendre ». C'est un terme bien connu, venant de *κατοῦνα* « réduit, tente, habitation », qui se rencontre dans la Chronique de Morée et que Du Cange interprétait déjà très exactement par « *tentoria, vel domicilium figere* ». Il est probable, mais je ne puis vérifier, que les critiques qui rendirent compte de l'édition Festa en ont fait avant moi l'observation [1].

Il me reste à dire un mot de l'*Oraison funèbre de Frédéric II*, publiée par M. P. d'après un seul manuscrit (Suppl. gr. 472 de la Bibliothèque nationale), alors que deux autres au moins étaient à sa portée. Il n'y a pas d'appareil critique. M. P. a, sans doute, corrigé tacitement les fautes du manuscrit, ce qui n'est pas d'une méthode irréprochable. Il en a laissé subsister, comme (p. 187, 1) : *ὅταν εἰς ταὐτὸ συναχθῇ ἐν ἄμφω δὴ τὰ ἐξαίρετα* (lire : *ὅταν εἰς ταὐτὸ συναχθῇ ἓν ἄμφω κ. τ. λ.*); (p. 185, 31) : *προκαθεῖσθαι* (lire : *προκαθῆσθαι*); (p. 185, 4) : *τῆς ἰσορρόπου καὶ ἀναλογιτικῆς* (lire : *ἀναλογιστικῆς*). Je ne parle pas des accents aigus, au lieu d'accents graves, faute familière à la cursive grecque moderne.

Il n'y a point de commentaire, et à vrai dire le morceau est assez décevant, ne contenant pas un seul renseignement historique. Mais (M. P. le note d'ailleurs en un endroit de son livre), il n'est pas négligeable. C'est une invective contre les mécontents

---

θασανρῷ (p. 105); Draeseze pour Draeseke (p. 106, n. 1); Velun pour Velum (p. 108, n. 1); *τῆν τοιούτων* pour *τῶν* (p. 123, note); Tsoroulou pour Tzouroulon (p. 8); Antorianos pour Autorianos (p. XII). — Dans la *Bibliographie*, les titres de plusieurs ouvrages grecs sont traduits en français, sans l'indication de la langue originale.

1 P. 127, à propos de Laodicée, protégée par la forteresse de Sacaena, M. P. aurait pu faire remarquer que ce passage vient à l'appui de l'hypothèse de M. Ramsay, d'après laquelle Laodicée, dès cette époque, occupait l'emplacement du Denizli actuel; l'antique Laodicée n'est point dominée par une haute citadelle. P. 39 « Thébé du mont Placa ». Lascaris applique le nom homérique de *Θήβη Ὑποπλακίῃ* à une localité que nous ne connaissons point, et que M. P. ne connaît pas plus que nous.

dont la basse envie déchire la réputation des monarques les mieux intentionnés. Profession de foi hautaine, inspirée par la fin désolante du grand Hohenstaufen, et bien digne du monarque qui s'inquiétera si peu des murmures de sa noblesse. Lascaris est très pessimiste. *Ἀρχικοῦ δὲ καὶ στρατηγοῦ ἔπαινος, ὁ κατὰ φύσιν καὶ ἄριστος. Τὸ πράττειν τὰ σωτηριώδη τοῦ πληθυσμοῖ, εἰ καὶ πάντες τοῦτον οἱ μυσαροὶ τοῖς ὀδοῦσι καταμασσήσονται.* Ces nobles et tristes paroles sont le programme du règne de Théodore II, et la prédiction, presque littérale, des scènes de férocité cannibale qui vengèrent sur le régent Muzalon les humiliations d'une noblesse exaspérée.

H. GRÉGOIRE.

TH. LINDNER, **Weltgeschichte seit der Völkerwanderung. V. Die Kämpfe um die Reformation. Der Uebergang in die heutige Zeit**. Stuttgart-Berlin, Cotta, 1907. XII et 518 pages in-8°.

A tous ses autres mérites, sur lesquels nous avons déjà plus d'une fois ici-même appelé l'attention, le grand ouvrage de M. Lindner ajoute celui d'une marche régulière et rapide. Ce cinquième tome, qui ne s'est fait attendre que pendant deux ans, conduit le lecteur jusqu'à la fin de la guerre de Trente ans, après avoir exposé, dans des chapitres pleins de clarté et de bon sens, les origines de la Renaissance et de la Réforme. Ceux qui voudront apprécier tout de suite l'impartialité complète de l'auteur, en un sujet où les passions religieuses troublent encore si souvent le jugement des historiens, pourront entamer leur lecture par le chapitre VI, consacré à la compagnie de Jésus. Ils reconnaîtront sans doute qu'il était impossible de déployer plus de tact et de modération en une matière particulièrement délicate. Il est inutile d'insister sur l'exactitude de l'information : elle est naturellement restée au niveau de ce qu'elle était dans les précédents volumes. Une bibliographie soigneusement choisie et un index excellent donnent à ce volume le complément auquel l'auteur nous a habitués. Bref, M. Lindner, en passant du moyen-âge aux temps modernes, a conservé toutes ses qualités. Ce n'est pas là un mince mérite si l'on songe à la différence que présentent de l'une à l'autre de ces époques et la nature des sources et par là même le travail qu'impose leur mise en œuvre.

H. P.

HENRI STEIN, **Bibliographie générale des cartulaires français ou relatifs à l'histoire de France.** Paris, A. Picard et fils, 1907. XV et 627 pages in-8°.

Un nouvel ouvrage bibliographique de M. Henri Stein, c'est, on le sait depuis longtemps, un nouvel instrument de travail dont l'excellence est garantie par le nom de son auteur. Celui-ci s'adresse aux médiévistes et il est inutile d'insister sur les services qu'il leur fournira. Il remplace tous les travaux similaires parus depuis plus d'un demi-siècle. En Belgique notamment (car M. Stein n'a pas borné ses recherches au territoire actuel de la France, mais les a étendues jusqu'aux limites de la Gaule romaine [1]), il rend désormais inutiles les *Inventaires de cartulaires* publiés par la Commission royale d'Histoire, qu'il complète en bien des points.

M. Stein entend très exactement par cartulaires « les recueils d'actes relatifs à un même établissement, à une même institution, à une même localité, quelle qu'en soit l'origine, quelle qu'en soit la date ». Il a donc laissé de côté les censiers, les inventaires de titres, les livres de fiefs, les livres d'enregistrement, les mémoriaux, etc., etc., auxquels on applique parfois improprement le nom de cartulaires. Pour chaque localité ou institution relevée dans le volume, qui ne comprend pas moins de 4522 numéros (d'Abbeville à Zweibrücken), l'auteur a distingué, autant que cela était possible, les originaux des copies, et il a même indiqué les cartulaires disparus. Rien n'a été négligé, on le voit, pour rendre ce précieux catalogue aussi complet et aussi utile que l'on pouvait l'espérer d'un maître en bibliographie dont l'activité vraiment prodigieuse mérite autant d'admiration que de reconnaissance [2].

H. PIRENNE.

---

1 Toutefois M. Stein, quoiqu'il accueille Trèves et Aix-la-Chapelle, n'a pas agi de même à l'égard de Cologne, Bonn, etc., qui pourtant ont fait partie aussi de la Gaule Romaine et se trouvent compris dans la *Gallia Christiana*.

2 A la fin du volume se trouve une table de classement des cartulaires ecclésiastiques par diocèses *anciens*. Il ne sera pas inutile de faire observer que, pour la Belgique, ces diocèses anciens ne sont pas ceux du moyen-âge mais ceux qui ont été créés sous le règne de Philippe II.

FELIX RACHFAHL, **Wilhem von Oranien und der Niederländische Aufstand.** Halle, Niemeyer, 1906-1908. 2 vol. in-8°.

Il y a tout juste dix ans que M. Rachfahl annonçait dans la préface du petit livre si clair, si neuf et si solide où il venait de raconter la régence de Marguerite de Parme [1], l'apparition du grand travail dont nous possédons maintenant les deux premiers volumes. Et l'attente des lecteurs, pour avoir été un peu longue, n'en est aussi que mieux récompensée, car cette nouvelle histoire de Guillaume d'Orange et de la révolution des Pays-Bas répond à tout ce que l'on pouvait espérer et de l'intérêt du sujet et de la science de l'auteur.

Il suffira de dire, pour faire comprendre l'importance de l'œuvre, que les deux gros volumes publiés n'en constituent, pour ainsi dire, que le prologue. Ils mènent les événements jusqu'à l'arrivée du duc d'Albe dans les Pays-Bas, c'est-à-dire jusqu'au moment où l'histoire personnelle du prince d'Orange va se confondre si intimement avec l'histoire de la révolte contre Philippe II que raconter l'une c'est en même temps raconter l'autre, et que le double titre donné par l'auteur à son travail se trouve justifié par la nature même du sujet. Avant 1567, en effet, si important que soit le rôle de Guillaume, il n'est encore que celui d'un chef d'opposition, et d'un chef qui partage avec d'autres la direction de son parti. Marguerite de Parme, Granvelle, Egmont présentent, suivant les circonstances, une importance aussi grande, parfois même plus grande que la sienne, et c'est un des mérites de M. Rachfahl que de n'avoir point exagéré son personnage pendant ces années où il fait, pour ainsi dire, son apprentissage d'homme d'État. En réalité, ce n'est point une biographie d'Orange qui nous est présentée dans ces deux volumes : c'est une histoire des Pays-Bas pendant les années de crise qui occupent la régence de Marguerite de Parme. Le croquis dessiné par l'auteur il y a dix ans est devenu un tableau complet, où aucun détail n'est oublié mais dont les grandes lignes se trouvaient naturellement indiquées déjà dans l'esquisse antérieure. Seuls, les deux premiers livres,

---

1 *Margaretha von Parma, Statthalterin der Niederlande, 1559-1567.* Munich-Leipzig, 1898.

dont l'un est consacré à l'histoire de la maison de Nassau et l'autre à la jeunesse du prince jusqu'en 1559 sont entièrement nouveaux. Les autres se retrouvent tous, en leurs traits essentiels, dans *Marguerite de Parme*. Ce sont successivement une description des Pays-Bas au XVIe siècle au point de vue économique, religieux et politique (livres III, IV, V) l'exposé des premiers motifs de désaffection à l'endroit du gouvernement espagnol (livre VI), de la lutte contre Granvelle (livre VII), de l'opposition catholique (livre VIII), puis enfin l'histoire aussi vivante que tragique de cette « année des merveilles » marquée par la propagande calviniste, le compromis des nobles et l'explosion du soulèvement des iconoclastes et qui, par un brusque retour des choses, aboutit au rétablissement de l'ordre par la dispersion des protestants et la victoire de la gouvernante sur l'opposition (livre X). Chacun des chapitres de ces dix livres est accompagné de notes aussi sobres que possible, et qui attestent une connaissance parfaite tant de la bibliographie que des sources surabondantes du sujet. L'auteur s'est même documenté aux archives de Bruxelles, de Wiesbaden, de Marbourg, etc., et cite plus d'un texte inédit de valeur. En revanche il ne discute pas les opinions de ses devanciers : son travail, tout entier de première main, ne s'embarrasse pas de polémiques.

Il faut, pour en apprécier le plan équitablement, songer que l'auteur devait tout d'abord « situer » son sujet et faire connaître à ses lecteurs le milieu où il se développera. De là la longue et instructive description de la situation interne des Pays-Bas, qui serait naturellement disproportionnée au reste de l'ouvrage si nous avions de celui-ci autre chose que le commencement. Et, faut-il le ? dire ces premières assises, sur lesquelles s'élèvera l'œuvre entreprise, rassurent à l'avance sur la solidité et la durée de celle-ci. L'auteur va devoir aborder les parties les plus ardues de sa tâche. Il nous a montré, dès maintenant, quelle en sera la valeur. La seule crainte que nous puissions avoir est d'être obligé de les attendre trop longtemps au gré d'une impatience que personne n'éprouvera plus vivement que l'auteur de ce compte-rendu[1]. H. PIRENNE.

---

[1] Il est regrettable que les fautes d'impression soient assez nombreuses, surtout dans le premier volume, et particulièrement aux notes.

Marius Roustan, **Les philosophes et la société française au XVIIe siècle,** (Collection des *Annales de l'Université de Lyon*). Lyon et Paris, in-8°, 1906. Prix : 6 fr.

Suivant ici l'usage traditionnel, M. Roustan appelle *philosophes* tous les théoriciens du XVIIIe siècle qui ont posé en principe la « souveraineté de la raison », et qui ont entrepris de transformer la société en vertu de leur confiance absolue dans la raison humaine.

La thèse de M. Roustan est nettement exprimée dans cette phrase : « Je pense avec Villemain que la mission philosophique du XVIIIe siècle eut ses erreurs de zèle, ses imprudents apôtres et ses faux prosélytes, mais qu'elle n'en fut pas moins grande dans l'intention comme dans ses effets, que son influence a transformé la société française ». La thèse est trop brûlante pour ne pas avoir eu, suivant les convictions religieuses des auteurs ou simplement suivant leur point de vue particulier, des défenseurs et des antagonistes. Parmi les défenseurs on peut citer Villemain, Lanfrey, Tocqueville, Brunetière, Lanson; parmi les opposants De Barante, J. Soury, Roquain, Faguet. M. Roustan s'en tient à l'opinion séculaire, comme il dit, mais il l'étaie d'arguments nouveaux contre ses brillants contradicteurs.

L'état social et économique était pire en 1753 qu'en 1789 : pourquoi n'y a-t-il eu en 1753 que des émeutes isolées réprimées sans difficulté? Pourquoi la révolution prédite dès 1750 par l'ex-ministre D'Argenson ne s'opère-t-elle pas? Parce que l'éducation du pays n'est pas faite; elle ne le sera que quarante ans après.

M. Faguet, se basant sur les Cahiers de 1789, en conclut que la révolution, dans les vœux des hommes qui l'ont commencée,

---

Par ex. p. 585 : Le Glay, Nég*a*ciations; p. 600, Lonchey, pour Lonchay; p. 606, Vanderknidere; p. 609, N*ee*derlandsche; p. 610, in de*n* Nederlanden; p. 614, Cours pra*c*tique, etc. — P. 80. Le surnom de « sanglier des Ardennes » donné à Guillaume de La Marck, repose sur une confusion. Voy. De Chestret de Haneffe, *Histoire de la maison de La Marck*, p. 193. — P. 252 et suiv., M. R. attribue à la servitude personnelle des paysans au XVIe siècle une trop grande importance.

fut purement économique et administrative. Mais la Révolution est autre chose que les Cahiers, répond notre auteur, et il est impossible d'identifier ceci et cela. Si les députés furent plus hardis que les Cahiers, c'est parce que le travail des philosophes les avait éclairés sur les abus et les iniquités.

Comment les grands écrivains du XVIII[e] siècle ont-ils élaboré la société moderne, tel est donc l'objet de ce livre éloquent et richement documenté. De chapitre en chapitre la question est examinée sous toutes ses faces. L'auteur étudie tour à tour l'attidude des philosophes vis-à-vis de tous les grands organismes ou de toutes les grandes influences : la royauté, les favorites, la noblesse, la magistrature, la finance, les salons, la bourgeoisie, le peuple.

Il faut renoncer à donner une idée de ces huit chapitres parallèles si touffus, si pleins d'arguments et de faits historiques, où les mémoires du temps, les œuvres des historiens modernes servent à mille réfutations de détail qu'il est impossible de reproduire ici. Tenons-nous-en aux grandes lignes.

Les philosophes ont été les citoyens les plus inébranlables dans leur foi monarchique et les sujets les plus respectueux de Louis XV. Ils se sont détachés du roi les derniers, et ce n'était pas uniquement par diplomatie, mais par conviction intime. Les philosophes ne furent pas des républicains. — Quant au rôle des favorites, on peut dire qu'ils eurent en M[me] de Pompadour une amie sincère, une ennemie en M[me] du Barry. La part que prit celle-ci à la direction du royaume précipita la dislocation du vieux régime en voulant le consolider; elle fut une alliée indirecte et involontaire des philosophes. — La noblesse de campagne, isolée, pauvre et ignorante, n'a ni influence politique ni influence sociale. Les nobles-courtisans sont en général une espèce vénale et basse. Les philosophes essayent donc de mettre dans leurs intérêts les grands seigneurs indépendants et influents, et c'est ainsi que, au milieu de son avachissement, l'aristocratie a fourni aux idées d'où la Révolution devait sortir quelques brillants et généreux patrons. — La noblesse de robe, corps fermé, plein de préjugés, de morgue et d'obstination, gâté par l'esprit de caste et la vénalité des charges, reste en dehors du mouvement philosophique. Son concours est tout indirect. En défendant les Jansénistes dans l'affaire des billets de confession, sans le savoir les parlementaires luttèrent pour la liberté

de conscience et une plus grande indépendance de la pensée. Mais leur hardiesse n'est pas allée plus loin que la défense des libertés de l'église nationale. Les condamnations de Calas, Sirven, De la Barre le prouvent. Aussi le coup d'état de Maupeou fut applaudi par Voltaire, et les philosophes n'ont point trouvé pour plaindre les victimes toutes les éloquentes raisons de Villemain [1], que M. Roustan n'épouse guère. — Les financiers, eux, ne sont plus les laquais ou fils de laquais du siècle précédent, ni les Turcarets de Lesage. Ils ont acquis de la décence, de l'urbanité, ils ont esprit et largeur d'idées, ils ouvrent des salons, ils soutiennent l'État, ils prêtent aux nobles arrogants et gueux, ils forment une aristocratie d'argent, que l'autre méprise, qui rend bien ce mépris, et qui devient par sa position l'auxiliaire des esprits indépendants. Dans ces salons du XVIIIe siècle, qui remplaçaient la presse d'aujourd'hui, les hommes de lettres se dépensèrent sans compter, et leurs saillies, leurs reparties spirituelles, leur causerie tour à tour pétillante, fougueuse, attachante, sur tous les événements et tous les sujets, ont familiarisé les âmes avec la hardiesse des idées nouvelles. — La bourgeoisie, — dont l'opinion est étudiée notamment dans les Mémoires de Barbier, — philosophe par sentiment beaucoup plus que par analyse des doctrines, ennemie des controverses théoriques et gouailleuse par tempérament, fut une arrière-garde fidèle des encyclopédistes jusqu'au jour où elle comprit, épouvantée, que ses privilèges et ses rentes étaient compromis dans l'aventure. — L'ouvrier des villes menait une existence lamentable. Les philosophes allaient rendre ces maux plus lourds encore en les étalant aux regards de tous, mais ils montreraient aussi la fin de ces malheurs dans un avenir plus équitable : la philosophie guida donc les aspirations confuses du peuple et c'est par là qu'elle eut prise sur lui. Dans les campagnes, la misère du manouvrier et du petit propriétaire est plus grande encore au temps de D'Argenson qu'au temps de La Bruyère et de Vauban Si quelques boutades de Voltaire, qu'il serait félon d'isoler, le montrent peu démocrate, il reste néanmoins visible que les lettrés sérieux du XVIIIe siècle se préoccupent du peuple, de son relèvement matériel et moral.

---

1 VILLEMAIN, *Littérature au dix-huitième siècle*, III, 416-421 (ou 47e leçon).

Ce qui distingue la grande littérature du XVIIIe siècle de celle du XVIIe, si vide à nos yeux, c'est précisément sa préoccupation constante des problèmes économiques, moraux, sociaux. Et le peuple avait conscience que le groupe des penseurs, en le houspillant quelquefois, travaillait pour son bien-être et son instruction. Au reste les philosophes étaient des vulgarisateurs hors ligne, ils avaient le talent de mettre l'idée abstruse à la portée de l'artisan qui savait lire. Ils devinrent les vrais éducateurs de la nation. On comprend que le peuple ait tourné les yeux vers eux comme vers leurs sauveurs, et qu'il ait aidé à la ruine de l'ancien régime lors de l'explosion finale.

Ainsi l'action de la philosophie sur le dix-huitième siècle a été réelle, décisive. On peut dire que les philosophes ont *déterminé* la Révolution française, en réquisitionnant pour cette œuvre générale tous les genres littéraires, comme on l'avait démontré, et toutes les classes de la nation, comme M. Roustan l'a brillamment démontré dans ce beau livre.

Ajoutons ici une simple note bibliographique. L'ouvrage anonyme de Mouffle d'Angerville, *Vie privée de Louis XV, ou Principaux Evénements, Particularités et Anecdotes de son Règne,* à Londres, chez John Peter Lyton, 1781, a bien quatre volumes, il est vrai, mais il est suivi, dans l'édition que je possède, de deux autres volumes, portant au premier feuillet le titre général : *Vie privée de Louis XV, tome cinquième, ... tome sixième,* et, au second feuillet, le titre détaillé des quatre premiers volumes, puis la mention *tome cinquième, ... tome sixième*, puis un titre particulier ainsi libellé : *contenant les fastes de Louis XV, volume premier, ... volume second.* Indication d'imprimeur et de date : A Ville-franche, chez la Veuve Liberté, 1782. Peut-être y a-t-il là une solution aux hésitations dont M. Roustan parle p. 443. On a pu confondre deux ouvrages : 1° ce *Siècle de Louis XV* en 2 vol. publié par Maton de la Varenne en 1796, et 2° les deux volumes que je signale ci-dessus. La comparaison des deux ouvrages m'étant impossible, je signalerai que, dans ces tomes cinquième et sixième, après une préface de CIV pages, l'auteur anonyme cite, pille et résume la *Vie privée* comme si c'était d'une autre personne. Ainsi p. 27, t. V, après les mots « Écoutons un écrivain assez impartial », on copie la *Vie privée*, I, p. 101 ; à la p. 33, on reproduit I, 103; à la p. 36 on annonce de nouvelles citations : « Nous allons rapporter

quelques anecdotes concernant le Régent échappées à l'Auteur de la *Vie privée de Louis XV*, Écrivain que nous ne rougirons point de citer et même de copier au besoin. » Il semble que cet auteur qui ne rougit point de copier est tout simplement le même que le premier, qui allonge et répète les anecdotes scandaleuses pour tirer deux moutures du même sac.

JULES FELLER.

D. DETLEFSEN, **Die Geographie Afrikas bei Plinius und Mela und ihre Quellen. Die formulae provinciarum eine Hauptquelle des Plinius**. (Quellen und Forschungen zur alten Geschichte und Geographie herausgegeben von W. Sieglin. Heft 14. in-8° de 104 pages. Berlin, Weidmann, 1908).

M. Detlefsen poursuit ses études si fouillées sur les sources de Pline. Ce nouveau travail, où il examine en même temps les sources de Mela relatives à la géographie de l'Afrique romaine, dépasse même en valeur et en intérêt ceux qu'il avait consacrés il y a quelques années aux passages de Pline traitant de l'Espagne [1] et du nord de l'Europe [2]. Contrairement à l'opinion de Klotz, M. D. estime qu'il est prématuré de déterminer les sources de Pline d'après les résultats des monographies parues jusqu'à ce jour. Il est indispensable, d'après lui, de rechercher en détail pour chacune des régions décrites par Pline les moyens d'information qu'il a utilisés. Ce ne sera qu'après ces travaux d'analyse que l'on pourra aboutir à des résultats définitifs.

En ce qui concerne la géographie de l'Afrique, M. D. établit que Pline et Mela ont puisé à des ouvrages et à des documents communs. Mais le premier l'emporte de beaucoup sur le second par le discernement avec lequel il a choisi ses sources; il a utilisé les plus récentes et les plus sûres. Cependant il n'a guère connu les auteurs grecs que par des intermédiaires latins, comme Nepos. Parmi les savants grecs, il a consulté surtout

---

1 *Philologus*, XXX (1870), XXXII et XXXVI.

2 *Die Entdeckung des germanischen Nordens im Altertum* (*Quellen und Forschungen zur alten Geschichte und Geographie*, ed. Sieglin, Heft 8).

Polybe, et parmi les latins, Agrippa et Varron, auquel M. D. attribue le *Paraplus* d'Afrique consulté aussi par Mela. Enfin Pline a puisé des renseignements précieux dans des documents perdus : les *Acta triumphorum* et les *Formulae provinciarum;* celles-ci sont des notices statistiques rédigées pour chaque province romaine pour les besoins de l'administration et contenant surtout la division en cités ; elles constituent, d'après M. D., l'une des sources essentielles de Pline pour toutes les parties de son histoire consacrées à la géographie. M. D. a joint à son travail un appendice où il examine en particulier cette question. Il déduit des variations que présentent les *Formulae,* que ces documents ont été modifiés à la longue et sont l'œuvre d'anonymes. Ils ne peuvent être attribués à aucun des auteurs cités par Pline, sauf naturellement la *Descriptio Italiae* d'Auguste.

H. Vander Linden.

CHRONIQUE

---

15. — *Le Bulletin de la Société pour le progrès des études philologiques et historiques*, qui a paru il y a quelques semaines, renferme le compte rendu de la séance du 10 novembre 1907. Nous en donnons le résumé (cf. *Chronique*, 1907, nº 82).

Dans la section de philologie classique et romane, M. De Decker a analysé le jugement de Quintilien sur Lucain, en s'attachant surtout aux mots *Lucanus... sententiis clarissimus*, et a cité, avec commentaires, les *sententiae* les plus remarquables qu'on rencontre dans la *Pharsale*. M. Monseur a présenté quelques considérations sur l'étymologie du mot *oppidum*. — Dans la section de philologie germanique, M. Vercoullie a traité du purisme et de l'emprunt des mots étrangers; M. Hamelius, du vers en moyen anglais; M. Joseph Mansion, de l'origine de la prononciation du mot anglais *who* (= *hū*). — Dans la section d'histoire et de géographie, M. Des Marez a étudié le sens du mot *oppidum* dans les textes flamands et brabançons du XIIe siècle et du commencement du XIIIe. M. Magnette a communiqué une note de M. le Dr Jorissenne, de Liége, sur le tracé des routes romaines. — Dans la section de pédagogie, M. Hoffmann a parlé de quelques essais de réforme de la discipline scolaire. — La plupart de ces communications ont donné lieu à d'instructives discussions.

L'assemblée générale de l'après-midi a entendu les rapports des secrétaires sur les séances des sections et a procédé à l'élection de nouveaux membres. Elle a décidé qu'un projet de modification des statuts serait discuté à la prochaine séance.

16. — Chaque année voit paraître un nouveau volume du Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique, et le Père Van den Gheyn, sans se laisser distraire par d'autres recherches, poursuit avec méthode l'achèvement de la grande œuvre scientifique qu'il a entreprise. On trouve dans le tome VIIe, paru en 1907 (librairie Lamertin), et qui ne comprend pas moins de 675 pages, la même précision érudite, la même sûreté d'information qui distinguent les précédents, mais son contenu offre un intérêt beaucoup plus général. Les manuscrits qui y sont inventoriés ne traitent plus de matières ecclésiastiques mais concernent l'histoire des États européens, Allemagne, Angleterre, Autriche et surtout Belgique : tandis que les trois

premiers pays ne fournissent pas en tout cent numéros, plus de six cents (4658-5265) sont consacrés au nôtre. C'est assez dire quels services rendra ce précieux catalogue aux travailleurs de plus en plus nombreux qui voudront exploiter le grand dépôt de Bruxelles pour étudier le passé de nos provinces.

17. — Nous avons annoncé naguère la première partie d'une remarquable *Histoire de la littérature hindoue* par M. Winternitz, professeur à l'université de Prague. Un second volume vient de paraître, traitant de la littérature épique et des Pourânas (Leipzig, C. F. Amelang, 1908. Prix : 3,75 fr.) On sera bien aise de trouver dans cet excellent ouvrage des analyses très soignées des grandes épopées si fameuses et si peu connues, le *Mahâbhârata* et le *Râmâyana*, ainsi que des études approfondies sur les origines et les accroissements successifs de cette littérature curieuse. Des notes abondantes donnent toute la bibliographie et tout l'appareil érudit, dont l'auteur a su ainsi débarrasser son texte. Il faut souhaiter le prompt achèvement de cette œuvre qui manquait jusqu'ici à nos bibliothèques. — M.

18. — En nous donnant une traduction annotée du *Bodhicaryāvatāra*, poème sanscrit composé au VIIe siècle par le théologien Çāntideva (Paris, Bloud, 1907), M. Louis de la Vallée Poussin a rendu un précieux service à tous ceux qui, sans être indianistes, tâchent de pénétrer les arcanes de la pensée bouddhique. Comme son titre l'indique, l'Introduction à la pratique des futurs Bouddhas est un traité de vie dévote qui doit conduire le fidèle à l'état de perfection, à la conscience du vide universel et à la délivrance de tout désir. Pour devenir un Bouddha, il acquerra d'abord les mérites par la pratique des vertus, charité, moralité, patience, puis la science par la méditation et le recueillement de la pensée. Tout cela est développé en strophes qui paraissent parfois un peu incohérentes à notre esprit européen, mais qui souvent sont pittoresques et d'une haute inspiration morale. Si parfois leur forme nous déconcerte malgré tout le talent du traducteur, on rendra certainement hommage, comme il le souhaite, à la ferveur spirituelle qu'elles manifestent et l'on se réjouira avec lui « qu'une lumière religieuse aussi pure ait pu briller à travers le fatras mythologique, dialectique et rituel du Bouddhisme ».

19. — Au milieu des crises pédagogiques et des querelles entre *les anciens* et *les modernes*, qui sévissent un peu partout en Europe, la Hollande reste la terre sacrée, l'asile inviolé des Muses antiques. Nul ne leur rend un culte plus fervent que M. J. J. Hartman, le savant philologue de Leyde, bien connu de nos lecteurs. Le discours qu'il a prononcé, le 8 février dernier en qualité de recteur, à l'occasion de l'anniversaire de l'Université (*Oratio de eloquentia philologo colenda.* Leyde, 1908, 28 pp. in-8°) est une nouvelle preuve du talent extraordinaire avec lequel il manie la langue de Cicéron. Ce morceau sera goûté de tous les connaisseurs. L'orateur s'élève contre les tendances utilitaires de notre époque et contre son dédain pour l'art de la parole. Il regrette avec raison que l'élocution soit trop négligée dans l'enseignement, et que l'on n'apprenne à l'enfant ni à bien lire ni à bien parler. Il veut que le philologue ne soit

pas un simple manœuvre de l'érudition, entassant des matériaux ou travaillant à coups de répertoires et de dictionnaires, mais qu'il s'assimile la substance des auteurs anciens, qu'il se forme des opinions à lui, qu'il sache présenter ses idées dans un ordre convenable et les exprimer avec clarté et agrément. Ce n'est pas tout : il faut que le philologue aime son métier et qu'il l'exerce avec joie, avec entrain. M. H. a prêché d'exemple. Son discours, d'un accent très personnel et d'une tournure vive et piquante, sort de la banalité ordinaire des harangues officielles.

20. — Les trouvailles de papyrus en Égypte nous avaient rendu d'inappréciables trésors poétiques, mais on souhaitait encore qu'elles nous fissent connaître un des grands historiens du IVe siècle après Xénophon. Car la *Constitution d'Athènes* d'Aristote, malgré toute sa valeur documentaire, ne pouvait nous donner une idée d'un genre littéraire dont toutes les œuvres capitales avaient disparu. Cet espoir, longtemps déçu, vient d'être réalisé. Le dernier volume que MM. Grenfell et Hunt ont consacré à leurs fouilles d'Oxyrrhynchos, contient environ vingt grandes colonnes d'un texte suivi, singulièrement attachant. « En ce temps-là, commence le papyrus (nous sommes en 396 av. J. C.), une trière sortit du port d'Athènes à l'insu du peuple...» et l'auteur rapporte les négociations secrètes entamées avec l'amiral Conon, alors au service de la Perse, par un certain Demainetos, que Thrasybule veut livrer à l'harmoste spartiate mais qui échappe à toutes les embûches. Le récit, qui nous transporte ensuite à Argos, à Corinthe, à Thèbes, nous fait pénétrer très avant dans la lutte des partis qui divisait alors la Grèce en amis et ennemis de Sparte. Un prédécesseur, dont l'inexactitude est assez vertement relevée par l'écrivain, paraît bien être Xénophon lui-même. Nous passons ensuite en Asie, où Agésilas guerroie contre les satrapes, et dans la mer Égée où Conon s'empare de Rhodes par surprise. Ici s'arrête l'année 396. Le chapitre suivant débute par une description de la situation politique de la Béotie; c'est peut-être le passage le plus précieux, car il nous donne sur la constitution de ce pays fédéral des indications très nouvelles. Puis, après avoir raconté les combats des Locriens contre la Phocide, l'annaliste nous ramène en Asie : les Cypriotes au service de Conon se révoltent contre lui et Agésilas reprend ses marches et ses razzias dans le nord de l'Asie Mineure et médite de pousser jusqu'en Cappadoce.... Mais le papyrus s'interrompt ici.

Quel est l'historien qui nous raconte en si grand d'étail les événements de ces deux années? La limpidité et l'agrément de son style rendent indubitable qu'il s'agit d'un auteur célèbre, mais on n'a pu encore déterminer son nom. Les uns penchent pour Théopompe, d'autres songent à Éphore, d'autres encore ont suggéré Kratippos. La question semble actuellement insoluble, mais ne désespérons plus de voir le sol de l'Égypte nous donner un autre morceau de ce grand ouvrage, qui fut certainement un des chefs-d'œuvre de l'historiographie grecque.

21. — Sous la direction de MM. Smith et Ross, professeurs à Oxford, la *Clarendon press* entreprend une traduction complète des œuvres d'Aristote en anglais. De nombreux collaborateurs sont déjà à l'œuvre, et l'on peut espérer que cette vaste entreprise sera menée rapidement.



Le premier volume, qui vient de paraître, contient les écrits si intéressants réunis sous le nom de *Parva Naturalia*, à savoir : *De sensu et sensibili, De memoria et reminiscentia, De somno, De somniis, De divinatione per somnum*, traduits par J. I. Beare, et *De longitudine et brevitate vitae, De juventute et senectute, De vita et morte, De respiratione*, traduits par G. R. T. Ross. Oxford 1908. 3 sh. 6 d.

Au lieu d'une pagination spéciale, le volume donne en marge l'indication des pages et des lignes de l'édition de Berlin, ce qui facilite la comparaison de la traduction avec le texte. La traduction est faite d'après les textes les mieux établis, et les auteurs justifient, quand il le faut, les leçons qu'ils adoptent. Des notes sobres, portant à la fois sur le texte et sur l'interprétation, rendront le volume précieux, même pour ceux qui lisent dans le grec les traités d'Aristote.

22. — Nous avons reçu le rapport adressé à l'Académie royale des sciences de Turin par la commission du prix Vallauri (littérature latine) pour la période 1903-1906 (*De Vallauriano praemio adiudicando litteris Latinis in quadriennium 1903-1906 proposito.* Kal. Mart. MCMVIII. Turin, 1908. 6 pp. in-8°).

Ce rapport, rédigé très élégamment en latin par M. le professeur Stampini, conclut à décerner le prix *ex æquo* à M. Paul Monceaux, pour son *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*, et à M. Martin Schanz, pour sa *Geschichte der römischen Litteratur*.

23. — La réputation de l'Horace de Kiessling n'est plus à faire, et le tome III de la troisième édition—il contient les Épîtres—a paru récemment (Berlin, Weidmann, 1908). Le commentaire a d'ailleurs été profondément remanié et notablement amélioré par un latiniste érudit et délicat, M. Richard Heinze, qui s'est chargé de mettre au point l'œuvre de Kiessling.

24. — Ettore Stampini, *La Metrica di Orazio comparata con la greca... con una appendice di carmi di Catullo studiati nei loro diversi metri.* Turin, Loescher, 1908. XLVIII-104 pp. in-8°.

Voici un excellent petit livre qui mérite d'être recommandé particulièrement aux professeurs chargés d'expliquer les odes d'Horace. M. St. avait publié antérieurement un *Commento metrico a XIX liriche di Orazio*, qui a eu deux éditions (1881 et 1885) et qui était épuisé. Les progrès des études relatives à la métrique ancienne ont décidé l'auteur à composer un nouvel ouvrage plutôt qu'à remanier l'ancien. On ne saurait assez louer la sûreté des connaissances de M. St. et la clarté de son exposition.

25. — Le poète-astrologue Manilius est à la mode : éditions, monographies, dissertations, articles de revues, se succèdent coup sur coup. Nous avons lu avec intérêt et avec profit les *Textkritische und exegetische Beiträge zum astrologischen Lehrgedicht des sogenannten Manilius* de M. Hermann Kleingunther (Leipzig, Fock, 1907 ; 2 mk.). Cette brochure contient des comptes rendus critiques de quelques travaux récents, une étude sur la métathèse de la conjonction *que* dans Manilius, des remarques critiques et exégétiques sur un certain nombre de passages des *Astronomica* et une note sur les trois plus anciennes éditions de Manilius.

26. — La constitution du texte de Lucain présente, comme on sait,

de grandes difficultés. Ces difficultés n'ont pas été toutes surmontées par M. Hosius, dont la nouvelle édition (Teubner, 1905) est d'ailleurs très méritoire. Dans une étude intitulée *Intorno alla novissima edizione di Lucano* (Florence, 40 pp. in-8° 1908; extr. du XVIe vol. du *Studi italiani di Filologia classica*), M. V. Ussani a soumis le travail de M. Hosius à une critique très pénétrante. Cette étude, pleine d'observations érudites et instructives, ne peut être négligée par ceux qui s'occupent de Lucain d'une façon un peu approfondie.

27. — Le même savant, dont l'activité est digne d'admiration, a publié dans la *Rivista di Filologia et d'Istruzione classica* un article important sur la critique de Dictys de Crète (tirage à part : Turin, Loescher, 50 pp. in-8°). Le professeur Cesare Annibaldi a fait connaître, en 1907, un précieux manuscrit de la bibliothèque du comte G. Balleani à Jesi, manuscrit qui contient,outre l'*Agricola* et *la Germanie* de Tacite, l'*Histoire de la Guerre de Troie* du prétendu Dictys. M. Ussani examine les variantes du texte de Dictys et parvient à déterminer avec assez de précision la place que le *codex* nouvellement découvert occupe dans la tradition manuscrite.

28. — La syntaxe d'Apulée a fait l'objet d'une dissertation doctorale de M. Max. Leky (*De Syntaxi Apuleiana*, Munster, 1908; 76 pp. in-8°). Ce travail, entrepris sous les auspices de M. Kroll, est consciencieux et bien ordonné. L'auteur ne vise pas à être absolument complet; il s'est appliqué surtout à relever les archaïsmes d'Apulée. Il est fâcheux qu'il n'ait pu consulter la nouvelle édition des opuscules philosophiques que M. P. Thomas vient de publier dans la *Bibliotheca Teubneriana* (1908). En somme, contribution utile à la grammaire historique de la langue latine.

29. — M. W. H. Roscher, qui a attaché son nom au grand « Dictionnaire de Mythologie, » en cours de publication, poursuit ses intéressantes recherches sur les nombres sacrés ou consacrés dans l'antiquité. Après avoir étudié les « Hebdomades », il reconstitue l'histoire des « Ennéades » chez les Grecs (*Enneadische Studien* [Abhandl. Sächs. Ges. Wissensch. XXVI]. Leipsig, Teubner, 1907). Mythologie et épopées, écrits orphiques et pythagoriciens, médecins, philosophes et astrologues ont fourni une abondante moisson de textes curieux que l'érudition de l'auteur a su commenter avec sagacité.

30. — Sous les auspices de la société catholique allemande nommée *Görres-Gesellschaft,* la librairie Schöningh de Paderborn publie une série de monographies sur l'histoire ancienne : *Studien zur Geschichte und Kultur des Altertums*. Nous en recevons deux fascicules : 1° H. Francotte, *La Polis grecque*, 1 vol. in-8°. Prix : 6,60 m. L'auteur réunit en les remaniant ses publications antérieures sur l'organisation de la cité athénienne et la réforme de Clisthènes, sur la formation des villes, des États, des confédérations et des ligues dans la Grèce ancienne, sur l'organisation des cités à Rhodes et en Carie, et sur le Conseil et l'assemblée générale chez les Achéens. 2° H. Weber, *Attischen Prozessrecht in den attischen Seebundstaaten,* 1 vol. in-8°. Prix : 2 m. Étude sur l'influence exercée

par Athènes sur le droit des villes alliées. D'autres fascicules sont en préparation.

31. — Le mouvement d'études très marqué qui porte les recherches du côté de l'histoire de Byzance désigne tout naturellement à l'attention le volume de M. D. C. Hesseling dont la librairie Picard vient de publier une traduction française (*Essai sur la Civilisation byzantine.* Préface de M. G. Schlumberger. 1907, 1 vol. in-12. Prix : 3,50 fr.). On lira, en effet, avec un vif intérêt, ce volume qui donne une idée complète et précise de la grande monarchie byzantine, de sa littérature, de son histoire et de sa civilisation durant ses trois principales périodes, à son origine, à son apogée, à sa décadence. Sans appareil scientifique, mais avec une connaissance profonde des sources de toute origine, l'auteur est un guide aussi sûr qu'attrayant.

32. — La maison Bernhard Tauchnitz, de Leipzig, vient de publier la quarante-sixième édition du *Dictionary of the English and German Languages by William James.* Cette édition, qui constitue un remaniement complet des deux parties du dictionnaire, a été faite, avec le secours de plusieurs spécialistes allemands, par un Anglais, M. George Payn, sous la direction de M. Léon Kellner, professeur à l'Université de Czernowitz. Elle tient compte aussi bien de la langue usuelle que de la langue littéraire, mentionne les américanismes les plus fréquents et cite à chaque mot, du moins aux mots primitifs, là où il y a lieu, la plupart des synonymes.

Ainsi arrangé, ce livre, dont le prix n'est que de 7,50 fr., nous paraît entièrement convenir à son but.

33. — M. Schultz, directeur à Berlin, a publié en 1906, chez Teubner, une *Methodik des Unterrichts in der deutschen Sprache* (3 Mk.), comprenant, outre une abondante bibliographie et une histoire des méthodes, la méthodologie générale et spéciale de l'enseignement de l'allemand à l'école primaire, c'est-à-dire l'enseignement intuitif, la lecture, la grammaire, l'orthographe et la rédaction dans leur nature, leur but, leur importance, leurs degrés et leur méthode. Cet exposé se caractérise quant au fond par un ardent patriotisme, le respect de ce qui est consacré par l'expérience et la prudence vis-à-vis des idées nouvelles, quant à la forme par un langage clair mais très métaphorique et un luxe de citations qui ne prouvent généralement que la lecture de l'auteur. Ici M. Sch. verse dans l'exagération. Il la frise encore ailleurs, soit en accumulant les épithètes et les arguments, soit en appuyant sur des choses évidentes (comme la nécessité de savoir lire). Dans son domaine, l'auteur est bien informé. Nous avons lu avec intérêt ce qu'il dit en faveur d'une préparation phonétique des instituteurs, de l'accès gratuit des élèves au théâtre lors des soirées classiques, ou bien sa critique de l'épellation comme moyen d'apprendre à lire, sa protestation contre la tendance exclusivement esthétique de la lecture ainsi que contre les sujets littéraires ou moraux qui dépassent le niveau d'un écolier primaire. Là où l'information est de seconde main, comme pour l'étymologie, l'antiquité classique, elle est moins sûre. Ainsi *lesen* ne saurait venir de *legere*, et Horace, Sat. I, 16 (lisez I, 1, v. 25) ne recommande pas, d'après Jean Chrysostomus (?),

de donner à manger aux enfants, pour leur apprendre à lire, des *lettres* en pâtisserie. Il convient toutefois de glisser sur ces détails pour reconnaître que M. Sch., en passant au crible les opinions si diverses qui se combattent aujourd'hui, a réussi à composer une méthodologie herbartienne où il y a de l'unité, du bon sens, de l'esprit pratique et un peu de cette affection qui fait les *blandi doctores*. — G. D.

34. — Chez le même éditeur a paru la 4e édition de Bardey's *Lehr-und Übungsbuch der deutschen Sprache* (2 M.), revue par le professeur O. Weise. Ce livre, très en faveur aux écoles où l'allemand s'enseigne aux étrangers, est une grammaire élémentaire faite avant tout pour des enfants allemands. Sa caractéristique, c'est son énorme quantité d'exercices, dont les uns poursuivent un but logique en enseignant à distinguer les différentes espèces de noms, de verbes, de propositions, etc., tandis que les autres, plutôt pratiques, servent à inculquer aux élèves la correction dans la déclinaison, le régime des verbes et des prépositions, le discours direct et indirect, etc. Cette partie fournit au professeur belge un ample choix d'applications. — G. D.

35. — La *Schulbibliothek* de Weidmann s'est accrue de deux numéros français : nº 57, par Paul Bastier, commentaire explicatif de trois comédies modernes (*Le Village*, de O. Feuillet; l'*Œillet blanc*, de A. Daudet; et *Gringoire*, par de Banville), dont le texte n'a malheureusement pu être fourni en même temps (1 Mk.); puis le nº 58 : Chalamet, *A travers la France*, édition abrégée par le dr. Pflänzel, ornée d'une carte et de douze dessins (1.40 M.). Ce petit volume, écrit pour la jeunesse, raconte les destinées d'une famille alsacienne, dont la guerre vient disperser les enfants, et qui retrouve en Bretagne un nouveau foyer. On y parcourt et décrit sommairement une bonne partie de la France; c'est une excellente préparation à la lecture plus difficile du nº 56. — La bibliothèque anglaise d'autre part compte 3 numéros nouveaux : le nº 56, *England in former times* et le nº 47, *Modern English History*, extraits tous deux par le dr. Schmidt du manuel d'histoire de l'Angleterre par S. R. Gardiner. Les deux petits volumes à 1 M. la pièce sont ornés d'une biographie de l'auteur par son ami et continuateur M. C. H. Firth, professeur d'histoire moderne à l'université d'Oxford, le successeur des Freeman et des Froude, et l'homme qui s'est fait la providence des étudiants étrangers débarquant dans la vieille cité académique. Le 1er volume contient la période depuis l'an 55 av. J. Ch. jusqu'à la conquête normande, puis l'époque de la Réforme (1485-1603); le 2e contient en raccourci l'histoire politique et même parlementaire de l'Angleterre depuis l'avènement de la reine Victoria jusqu'à la conclusion de la paix dans l'Afrique du sud. Sa vie durant, Gardiner, faute de trouver une position adéquate à sa valeur scientifique, dut se créer des ressources en conférenciant dans les extensions universitaires et les écoles de jeunes filles; il y acquit le don frappant de dire simplement les faits historiques et de répandre le goût de l'histoire en se mettant au niveau de son public. Aussi ces deux petits volumes constituent-ils un choix très heureux, parce qu'ils peuvent servir de livres de lecture et de livres de référence. Le premier est pourvu de notes abondantes qui remplissent les mailles un

peu larges du récit, le second, exposant des faits contemporains, me paraît encore plus utile que l'autre. M. Firth vante à juste titre l'impartialité de l'historien; dans les questions d'actualité, comme celle de la guerre sud-africaine, la tâche paraît pourtant impossible.— M. Nilson Fraser, directeur d'école normale à Bombay, est l'auteur d'une étude d'ensemble sur l'Angleterre dans laquelle il évoque devant ses lecteurs hindous l'image de la mère patrie si lointaine, de son aspect, son climat, ses mœurs, ses habitations, son gouvernement, ses partis politiques, sa justice, son enseignement, ses distractions, ses divisions religieuses, sa littérature, son art, ses tendances morales, etc. Le Dr. Badke a édité, sous le n° 48, au prix de 1,50 M., un abrégé de ce livre intitulé *England*, avec des notes très utiles, dont l'éditeur a le mérite de citer les sources. — G. D.

36. — L'ouvrage de M. ADRIEN BLANCHET, *Les enceintes romaines de la Gaule, étude sur l'origine d'un grand nombre des villes françaises* (Paris, Leroux, 1907), ne donne pas tout à fait ce que promet le titre. Ce n'est pas à proprement parler une étude sur l'origine des villes, mais la description des enceintes romaines des villes gauloises telles qu'elles ont dû être élevées depuis l'époque des empereurs gaulois et de Probus. L'ouvrage est précieux par les renseignements qu'il groupe et les plans nombreux qu'il fournit. Mais le livre reste à écrire (et ce serait l'un des plus utiles que l'on puisse faire) sur l'importance qu'il convient d'attribuer aux *castra* romains dans la formation des villes du moyen âge. M. Blanchet n'a pas abordé cette question si importante, mais il fournit des matériaux très utiles à ceux qui voudront l'étudier.

37. —*L'Église et l'Orient au moyen âge. Les croisades*, par LOUIS BRÉHIER (Paris, Lecoffre), est plus qu'une mise au point de nos connaissances. Sobre, clair, rapide, ce petit volume est puisé à une science solide et, dans son rôle volontairement modeste de manuel d'enseignement, trahit d'un bout à l'autre la possession complète du vaste sujet auquel il est consacré. On ne pourrait trouver, en ce moment, un guide plus sûr pour le parcourir.

38. — Gilles le Bouvier, dit Berry, premier roi d'armes de Charles VII, roi de France, rédigea, vers la fin de sa carrière abondante en missions et en voyages, une sorte de manuel de géographie générale qu'il appela *Le livre de la description des pays* et qui constitue le plus ancien traité de géographie descriptive écrit en français. Quelques passages en avaient été publiés dès le XVIIe siècle. Nous en possédons maintenant l'édition complète, dressée par M. E. T. Hamy d'après le manuscrit contemporain conservé à la Bibliothèque Nationale de Paris (Paris, Leroux, 1908). L'éditeur a pourvu le texte d'une abondante annotation et y a ajouté plusieurs autres documents géographiques, inédits ou mal connus, du XVe siècle, parmi lesquels on remarquera surtout le curieux *Itinéraires de Bruges*, série de routiers reliant la métropole commerciale des Flandres à presque tout le monde connu.

39. — Sous le titre de *Schuldhaft und Einlager im Vollstreckungsverfahren des altniederländischen und sächsischen Rechtes* (Leipzig, Duncker und Humblot, 1908), M. MAX RINTELEN consacre une étude fort bien documentée et très complète à l'exécution personnelle dans les deux droits

germaniques du continent qui ont su le plus longtemps résister à la « réception » du droit romain : le droit néerlandais et le droit saxon. Nous reviendrons en détail sur cette étude que nous avons plaisir à signaler ici comme une preuve de plus de l'intérêt que présente notre ancien droit national et de l'urgence de plus en plus grande que présenterait l'étude de son histoire, dont les programmes officiels de nos Universités ignorent l'existence.

40. — Le livre de M. Aulard, *Taine historien de la Révolution française* (Paris, Colin), n'aura pas étonné les gens du métier qui savaient depuis longtemps à quoi s'en tenir sur la documentation du célèbre ouvrage dont il relève impitoyablement toutes les légèretés, toutes les lacunes, tous les parti-pris. Mais il désillusionnera le grand public auquel les notes si copieuses des *Origines* en imposaient. Or, en réalité, Taine, qui a si souvent raillé les érudits, n'a pu se plier, sur le tard, aux méthodes de l'érudition. Il a pris beaucoup de notes dans les archives, mais il les a prises avec trop de hâte, et ses lectures à travers les textes inédits qu'il cite avec tant de plaisir, ont eu pour but, non pas de lui apprendre ce qu'a été la Révolution, mais de lui fournir les pièces justificatives de l'idée préconçue qu'il s'en était faite. Il suffit, en effet, de lire sa correspondance pour voir que le plan et la conception de son livre étaient arrêtés dans son esprit avant qu'il se fût mis à parcourir les sources. C'est un ouvrage de philosophie politique qu'il nous a donné : ce n'est pas un ouvrage d'histoire. L'esprit systématique du philosophe n'a pu se plier à la méthode d'observation sympathique et de curiosité fureteuse qui est celle de l'historien. Il n'a vu ni les hommes ni les choses de la Révolution tels qu'ils étaient, mais tels qu'il avait décidé qu'ils devaient être, et ses notes d'archives ne lui ont servi qu'à illustrer une théorie. Personne n'en doutera plus après avoir parcouru l'examen critique de M. Aulard, qui a passé au crible, avec une inlassable patience, toute la documentation des *Origines*. On continuera de lire l'ouvrage de Taine et pour sa beauté littéraire et pour les idées qu'il renferme — mais on saura désormais que le célèbre écrivain s'est trompé, de très bonne foi d'ailleurs, en croyant faire « de l'histoire et rien de plus ». — H. P.

41. — L'Histoire de la Révolution est de plus en plus à l'ordre du jour en France. Il vient de se fonder une *Société des Études Robespierristes* dont le titre — un peu singulier — s'explique par l'influence extraordinaire de Robespierre sur le mouvement de la révolution. Le programme de la *Société des Études Robespierristes* se définit de lui-même. Il consiste dans la recherche impartiale, dans le classement et dans la publication de tous les documents qui peuvent apporter, dans la biographie de Robespierre, dans l'étude de ses idées politiques, et dans l'histoire de son influence, une nouvelle clarté. Sa réalisation pratique se manifestera par trois ordres de publications : 1° Une revue périodique, *Annales Révolutionnaires,* qui paraîtra tous les trois mois, par fascicules de 160 pages, à partir du 1er janvier 1908; 2° Une édition des *Œuvres complètes de Maximilien Robespierre,* comprenant les plaidoyers et les mémoires judiciaires, les œuvres littéraires, les œuvres politiques et la correspon-

dance; 3° Des brochures et volumes divers, consacrés aux questions de tous ordres qui rentreront dans le cadre des travaux de la Société. Tout membre de la *Société des Études Robespierristes* garde entière son indépendance personnelle, et n'est soumis à aucune obligation morale. Hostile ou favorable au mouvement révolutionnaire, partisan ou détracteur de Robespierre, pourvu qu'il ne se départisse point d'une sincérité et d'une loyauté rigoureuses, il concourra à l'œuvre commune. Ses obligations matérielles se bornent au versement d'une cotisation annuelle de 20 francs, qui donne droit à toutes les publications de la Société : revue, édition des œuvres de Robespierre, volumes divers. Les conditions d'admission seront déterminées ultérieurement par les statuts de la Société. Mais, dès à présent, toute adhésion ou toute demande de renseignements peut être adressée au secrétaire provisoire, M. Charles Vellay, docteur ès lettres, rue Saulnier, 9, Paris (IXe). Parmi les adhésions recueillies, nous signalons celles de MM. Arthur Chuquet, Ferdinand Buisson, Albert Mathiez, Ludo, Moritz Hartmann, etc.

42. — Ce n'est pas à vrai dire une nouvelle édition mais plutôt un nouveau tirage qui vient de paraître du beau livre de Léon Vanderkindere, *Le siècle des Artevelde* (Bruxelles, Lebègue), dont les exemplaires étaient depuis longtemps devenus introuvables. Ni le texte ni les notes n'ont subi le moindre changement : l'œuvre est restée telle qu'elle sortit de la main du maître en 1879, toute frémissante d'enthousiasme, aussi riche de couleurs que d'idées. Une préface de M. Paul Fredericq, où revit la personnalité si forte et si marquée d'un savant qui fut en même temps un homme d'action et de pensée, ouvre le volume qu'enrichit également un bon portrait de Vanderkindere, et qui, il faut l'espérer, trouvera tout de suite le succès et les lecteurs que l'édition originale, avant de s'imposer, avait dû attendre quelque temps.

43. — F. Schrader et L. Gallouédec, *Atlas classique de géographie ancienne et moderne*. Paris, Hachette (1907). 1 vol., grand in-4°, cart. fr. 7-50. — On sait la notoriété que se sont acquise les importantes publications géographiques de la librairie Hachette sous la direction de M. F. Schrader. La maison Hachette vient d'éditer, en vue de l'enseignement de la géographie et de l'histoire dans les lycées et les collèges (programmes officiels de 1904), un *Atlas classique* strictement adapté au *Cours d'histoire* de M. A. Malet et au *Cours de géographie* de MM. Schrader et Gallouédec. Cet *Atlas* renferme 334 *cartes* ou *cartons* en couleurs et 66 *notices* (ces dernières, au bas des *cartes*, sont accompagnées de 146 *figures*, *coupes* ou *schémas*). La France n'y occupe que la place qui lui est due : c'est ainsi que, dans la partie *historique*, l'*Allemagne au XIXe siècle* est « illustrée » de 4 cartes (l'*Allemagne en 1789, 1810, 1815 et 1871*). Dans la partie *géographique*, naturellement la plus copieuse, signalons des cartes *hypsométriques* à grande échelle et des cartes muettes *en relief*, saisissantes de vérité démonstrative. Aux cartes et cartons multiples consacrés à la géographie humaine et économique, sont ajoutées 8 planches de statistique (la terre; les hommes; les États; les populations; les produits du sol; cultures; finances; communications; marine et commerce). Un *index* alphabétique,

conçu de manière très pratique, fait le relevé de tous les noms contenus dans ce *Recueil* abondant, destiné à fournir la réponse exacte et immédiate à toutes les questions du programme d'études. Émettons pourtant une réserve : certaines indications (et non des moindres) de géographie humaine ou économique perdant très vite de leur fraîcheur (après un an ou deux), nous préférerions voir réunir ces données statistiques dans un *supplément* périodique, soigneusement extrait de quelque *annuaire géographique* analogue aux *Otto Hübner's geographisch-statistische Tabellen* (Frankfurt a. M., H. Keller), édités chaque année depuis un demi-siècle (Prix 1 M.?). — E. D.

44. — Le *premier Congrès International d'Éducation Morale et Sociale* se réunira les 23, 24, 25, 26 septembre 1908 à Londres.

Pour servir de base aux discussions et pour offrir une vue d'ensemble du problème d'éducation morale, on prépare des mémoires sur les sujets suivants : l'école et la famille, plan d'éducation scolaire (co-éducation, hygiène scolaire, dimensions des classes, etc.), discipline, méthodes d'éducation et d'instruction, livres des élèves, l'orientation morale donnée aux diverses parties de l'enseignement (histoire, géographie, littérature, langues anciennes, langues modernes, traductions, histoire naturelle, mathématiques, enseignement manuel et éducation artistique, etc.), mérites relatifs de l'enseignement moral direct et indirect, cours de morale (matière, méthode, livres, préparation des maîtres, temps consacré à cet enseignement), enseignement moral donné incidemment (travail, modestie, politesse, tempérance, douceur envers les animaux, hygiène, économie, notions élémentaires de droit et d'économie politique), instruction civique, rapports entre l'éducation esthétique, physique et morale, éducation des arriérés moraux, éducation morale dans les classes enfantines, dans les écoles primaires et secondaires, dans les universités, dans les écoles professionnelles, dans les cours d'adultes, et dans les écoles normales. Des questionnaires se rapportant à quelques-uns des sujets énoncés ci-dessus seront distribués. Quelques leçons-types de morale, dans plusieurs langues, seront données devant les Congressistes. On discutera aussi deux suggestions pratiques : la fondation d'un *Journal international d'éducation morale* et la fondation d'un *Bureau international d'éducation morale*. Il y aura une exposition de livres, de tableaux et d'œuvres d'arts plastiques, traitant de l'éducation morale. Le comité de Londres aidera les Congressistes à trouver des hôtels et des pensions de famille; il organisera des excursions, des voyages, etc. Les réunions du Congrès comprendront : 1° Des assemblées générales pour la lecture des mémoires, des adresses et des propositions d'un intérêt général. 2° Des réunions des sections (un jour seulement) pour des propositions et des travaux d'un intérêt moins général. 3° Des réunions spéciales. La carte de Congressiste coûtera 12 francs. Elle donnera droit d'admission aux réceptions, aux assemblées et réunions du Congrès, etc., et à un exemplaire du Rapport général (environ 350 pages) contenant un résumé des travaux et les mémoires les plus importants. (Pour les conditions spéciales, voir la feuille de souscription.). Pour les cartes de Congressiste on peut s'adresser au

Secrétaire Général. Les Membres qui désireraient présenter des mémoires sont priés de prévenir le Secrétaire Général avant le 15 juin 1908. Les langues admises sont l'anglais, le français et l'allemand. *Le Congrès limitera ses discussions aux matières qui intéressent également tous ceux qui attachent de l'importance à la partie moralisatrice de l'éducation scolaire, sans prétendre que les questions religieuses et philosophiques ne sont pas importantes en ce qui concerne l'éducation morale et sans exclure de ses débats les remarques touchant au côté religieux et philosophique de la question.* On espère que le Congrès en plaçant sous une forme systématique, devant le monde enseignant et le public général, les problèmes si importants de l'éducation morale contribuera matériellement au développement de l'éducation dans le sens de la formation du caractère et de la direction de la conduite. Prière d'adresser toute communication au Secrétaire pour la Belgique, M. Théodore Daumers, place Anneessens, 11, à Bruxelles, ou au Secrétaire Général, M. Gustav Spiller, 6 York Buildings, Adelphi, Londres.

45. — L'apparition de leur seconde édition nous donne l'occasion de signaler à nos lecteurs les deux volumes de l'histoire de la philosophie publiés dans la *Philosophische Bibliothek* de la maison Dürr, à Leipzig : *Geschichte der Philosophie*, von Karl Vorlaender. I. Band. *Altertum, Mittelalter und Uebergang zur Neuzeit* (361 pp. 3 Mk. 60). II. Band. *Philosophie der Neuzeit* (512 pp. 4 Mk. 50). Cet excellent travail mérite d'être répandu, car il tient le juste milieu entre les grands ouvrages destinés aux spécialistes, et les manuels en général trop brefs et insuffisants. Deux cents pages sont consacrées à la philosophie ancienne, 84 pages à la philosophie du moyen âge, 70 à la période de transition, et 500 à la philosophie moderne jusqu'à nos jours. Chaque chapitre donne en tête l'essentiel de la bibliographie, et de bons index facilitent les recherches. L'exposé est clair, précis, et d'une remarquable objectivité. L'ouvrage pourrait rendre d'excellents services aux étudiants de nos universités.

Il nous a paru intéressant de rechercher et il nous paraît utile de dire ici les noms des Belges que M. Vorlaender a cru devoir citer dans son ouvrage. Nous n'en avons relevé que trois — beaucoup moins que pour la Hollande par exemple — et encore dans cette trinité, deux figurent à titre de sociologues, MM. Vandervelde et De Greef. Reste donc un seul Belge cité à titre de véritable philosophe, et ce Belge est le Liégeois Joseph Delbœuf. Un tableau officiel, étalé en 1905 dans la section de l'histoire des lettres et des sciences en Belgique, à l'Exposition universelle de Liége, contenait les noms des nombreux philosophes qui ont illustré notre pays depuis son indépendance : le nom de Joseph Delbœuf y avait été oublié. Une main téméraire l'y ajouta d'abord au crayon; il fallut ensuite l'intervention de plusieurs professeurs de l'université pour qu'on se résignât à lui accorder une place.

46. — On sait que la maison Dürr à Leipzig rend le grand service de publier dans sa *Philosophische Bibliothek* non seulement les œuvres célèbres écrites en allemand, mais encore des traductions des grands philosophes étrangers. Elle vient ainsi de faire paraître en troisième édition : Baruch

de Spinoza, *Theologisch-politischer Tractat, übertragen und eingeleitet nebst Anmerkungen und Registern von* Carl Gebhardt, 1908, 423 pp. 5 M. 40. Ce traité de Spinoza a paru en 1670 et est la seule de ses œuvres que le philosophe ait publiée lui-même. La substantielle introduction de l'éditeur (34 pages) nous apporte sur l'origine, sur les tendances et sur l'influence de cet écrit des renseignements du plus haut intérêt. Nos lecteurs auront remarqué combien souvent il nous arrive de mentionner des secondes et des troisièmes éditions d'œuvres de la Bibliothèque philosophique de la maison Dürr. C'est la preuve du succès mérité qu'obtient, en Allemagne, cette collection qu'il serait souhaitable de voir connue de plus en plus en Belgique.

47. — Parmi les ouvrages philosophiques publiés récemment par la maison Alcan, à Paris, nous croyons devoir signaler :

1° *L'énergétique et le mécanisme au point de vue des conditions de la connaissance,* par Abel Rey, professeur de philosophie au Lycée de Beauvais, in-16, 187 pp., 1908. Fr. 2-50. M. Rey étudie les divergences et la rivalité des deux grandes théories générales de la physique contemporaine, l'énergétique et le mécanisme. Il cherche à établir que la question est non seulement d'ordre scientifique, mais aussi d'ordre psychologique, et il conclut que l'énergétique, élégant instrument d'exposition, le cède de beaucoup au mécanisme quand il s'agit de la découverte scientifique.

2° *La Psychologie de la force,* par Auguste Brasseur, ingénieur honoraire des mines, in-8°, 235 pp., 1907. Fr. 3-75. Le but principal de l'ouvrage est de montrer qu'il faut bannir le mot force du langage scientifique. L'auteur paraît au courant du mouvement scientifique contemporain, et il discute les principales théories récentes, par exemple, celles de Delbœuf, Renouvier, Van t'Hoff, Berthelot, Poincarré. Il avait le droit d'être moins bien informé des choses de l'antiquité, mais encore devait-il avoir la prudence de s'abstenir d'en parler, et ne point écrire, par exemple : « Socrate boit la ciguë pour avoir déclaré que le soleil n'est pas un dieu, et Protagoras a le même sort parce qu'il est soupçonné d'athéisme ».

3° *L'Idée de Bien. Essai sur le principe de l'art moral rationnel,* par Albert Bayet, in-8°, 235 pp., 1908. Fr. 3-75. Nous nous bornons à indiquer les principales questions étudiées dans ce volume avec beaucoup d'originalité et d'indépendance de jugement : 1° L'existence et le développement de l'art moral rationnel impliquent-ils l'existence de l'idée de bien ? 2° Si l'art moral a nécessairement pour principe une idée de bien, la science des mœurs peut-elle lui donner une formule scientifique de cette idée nécessaire ? 3° Si la science ne le peut pas et si les praticiens sont réduits à choisir librement leurs principes, l'existence de l'art rationnel sera-t-elle compromise ? 4° Une fois que les praticiens auront choisi leurs principes, ne pourront-ils pas recevoir de la science, à défaut d'indications normatives, des renseignements positifs capables d'avoir une influence sur leurs déterminations pratiques ?

48. — La physique, qui est le point de départ des sciences de la nature, est aussi, par l'importance de ses résultats et par ses méthodes, l'idéal que cherchent à réaliser toutes les sciences positives. Aussi est-ce, au fond,

la légitimité de la science tout entière que discute M. A. Rey dans son ouvrage intitulé : *La théorie de la physique chez les physiciens contemporains* (Paris, F. Alcan, 1907, 1 vol. in-8° de la Bibliothèque de philosophie contemporaine. Prix : fr. 7,50). Le mouvement fidéiste et anti-intellectualiste de la fin du XIX° siècle, en faisant de la science une technique utilitaire dont les résultats n'ont jamais qu'une valeur momentanée, prétend s'appuyer sur une théorie exacte et profonde de la physique. L'ouvrage du jeune professeur de Beauvais croit, au contraire, pouvoir affirmer que la physique actuelle comporte un fonds sans cesse croissant de vérités expérimentales, nécessaires et universelles sur lesquelles tous les physiciens sont d'accord. Il est inutile d'insister sur l'intérêt de recherches de ce genre. Elles sont présentées ici avec autant de talent que de mesure et de goût. — X.

49. — La librairie Fischbacher vient de publier une nouvelle traduction des fameuses conférences de M. A. Harnack sur *L'Essence du Christianisme* (Paris, 1907, 1 vol. in-12. Prix : 3,50 fr.) qui, prononcées à l'Université de Berlin en 1900, ont eu un si grand retentissement. On sait qu'elles ont donné lieu à la publication de M. A. Loisy, *L'Évangile et l'Église*, qui a été le point de départ de tout le mouvement " moderniste ". C'est dire qu'après huit ans les conférences de M. Harnack n'ont rien perdu de leur intérêt et de leur actualité.

50. — Sous le titre : *Lendemains d'Encyclique* par Catholici (1 vol. de 126 pp. in-12 Prix : 1,25 fr.), la librairie E. Nourry, continuant ses publications relatives au " Modernisme ", fait paraître une réponse émue et éloquente à cette question : Quelles seront les conséquences intellectuelles et spirituelles de l'Encyclique Pascendi ? La réponse est d'une sincérité et d'une franchise émouvantes. C'est un document peut-être plus important encore que le *Programme des Modernistes* dont nous parlions récemment et qui est devenu rapidement fameux. Il faut le signaler à tous ceux qui suivent avec intérêt le mouvement religieux contemporain. — M. J.

51. — L'Association nationale italienne pour les études pédagogiques (*Associazione nationale per gli Studi Pedagogici*) publie, depuis le mois de janvier 1908, une revue mensuelle, la *Rivista Pedagogica*, qui est dirigée par L. Credaro, professeur à l'Université de Rome et membre du Parlement. Ses trois premiers fascicules ont déjà paru. Ils semblent répondre au programme qui est exposé dans le premier numéro. D'après cela, la nouvelle revue va s'occuper de « la personnalité des pédagogues et des éducateurs, de l'histoire des théories et des institutions scolaires, des organisations d'écoles italiennes et étrangères, des problèmes généraux d'éducation et de méthodologie, des recherches expérimentales sur la nature de l'enfant, des questions de politique scolaire, de la réforme des lois et règlements, du mouvement pédagogique chez les grandes nations civilisées, qu'il se manifeste dans les corps administratifs, dans les parlements, dans les congrès, dans les revues et journaux ou dans les livres. »

On le voit, le programme est excessivement vaste : il n'exclut aucune espèce d'éducation et d'instruction et il ne se borne pas à la seule Italie, de sorte que la revue revêt un caractère plus ou moins international.

Parmi les nombreux articles des premiers fascicules, nous signalons les suivants: N. Fornelli, *Les tendances de la pédagogie contemporaine*; G. A. Colozza, *L'éducation de Stuart Mill*; A. Leclère, *L'enseignement secondaire en Suisse; L'éducation morale et le salut social*; R. Trojano, *L'humanisme pédagogique*; G. Tauro, *Gerolamo Nisio* (1827-1907).

D'ailleurs, à partir de ce jour, nous publierons régulièrement un sommaire de chaque fascicule. Le prix d'abonnement est fixé pour l'étranger à fr. 12-50, mais les membres étrangers de l'*Associazione nationale per gli Studi Pedagogici* ne payent que fr. 10-50. On s'abonne en s'adressant à la direction, *Via Dogana Vecchia*, 29, à Rome.

52. — Nous venons de recevoir le 18e *Rapport triennal sur l'état de l'enseignement moyen en Belgique* (*période de 1903-1905*). Il comprend 150 pages, plus environ 600 pages d'annexes. Les observations des jurys du concours général, les résumés des conférences professorales et les procès-verbaux des séances du Conseil de perfectionnement méritent d'attirer particulièrement l'attention.

NÉCROLOGIE

L'hiver de cette année a privé l'enseignement moyen d'un de ses meilleurs maîtres, M. I. Fonsny, professeur de Rhétorique française à l'Athénée royal de Verviers, qui a succombé en quelques jours, d'une pneumonie, à l'âge de 41 ans. Né à Hodimont, le 20 mai 1866, il avait fait ses études au Collège-Athénée de Verviers, puis à l'École Normale des Humanités de Liège. D'abord professeur au Collège communal d'Ypres, en 1887, il passa l'année suivante à Mons, puis rentra bientôt à Verviers, où sa carrière vient d'être si brusquement interrompue, le 16 février 1908, à la grande douleur de sa famille et de ses collègues. La *Revue de l'Instruction publique* s'associe à ce deuil, car Fonsny a mainte fois figuré dans nos colonnes, soit comme auteur, soit en qualité de collaborateur. Le présent numéro contient encore le compte rendu de son dernier ouvrage; il n'aura pas eu le plaisir de s'y voir louer comme il le méritait.

Fonsny a exclusivement travaillé pour les classes. Professeur de français à Mons, dans les classes inférieures, il compose à leur usage un *Recueil de morceaux littéraires* avec M. Dewalque, et un livre d'*Analyses littéraires* avec M. Waucomont. A Verviers, chargé de l'enseignement du français dans les trois années supérieures des Humanités modernes, il a composé deux ouvrages capitaux, l'*Anthologie de la poésie lyrique* et l'*Anthologie des prosateurs*, en collaboration avec notre collègue J. Van Dooren, de l'Athénée royal d'Arlon. Ce double travail, qui a nécessité une lecture immense, présente aux jeunes gens seize cents pages de modèles rassemblés avec un éclectisme et une largeur d'esprit devenus rares, de notices historiques et littéraires bien condensées, de renseignements biographiques précieux, que les deux collaborateurs durent souvent arracher par lettres multipliées aux auteurs eux-mêmes. D'autres ouvrages du même genre devaient suivre ces deux-là, et ce laborieux s'en est allé le cerveau encore tout grouillant de projets.

Il fut dans ses classes un professeur prime-sautier, plein de verve, aussi peu pédagogue, aussi peu solennel que possible. Ce n'est pas lui qui eût étiré l'explication d'une pièce de Corneille en dix mois. Il avait une façon de dépêcher à la hussarde les discours et les tragédies. Grâce à son érudition littéraire très variée, il savait instituer entre les œuvres des paral-

lèles suggestifs. Pour satisfaire à cette consommation de chefs-d'œuvre, il lui fallait toute une bibliothèque à sa portée, et il l'avait constituée au profit des élèves; et il exigeait que les écoliers eussent lu cette bibliothèque, ce qui faisait de lui la providence des curieux et la terreur des lymphatiques.

Activité, originalité, telles étaient ses deux qualités capitales, et elles se manifestaient dans ses rapports avec ses collègues comme devant ses élèves. A la salle des professeurs, avant la classe ou aux intervalles de récréation, on était accoutumé à le rencontrer en train de corriger des devoirs ou de longues épreuves de ses livres allongées d'annexes à l'infini, et toujours fumant une grosse pipe qu'il ne quittait point. Mais il laissait volontiers la paperasse et l'encre rouge pour causer. On avait plaisir à voir cette longue barbe rutilante, cette figure colorée à la Jordaens, dont l'expression souvent s'encadrait d'une vaste houppelande et d'un feutre romantique. Chaque jour il avait une proposition, une critique, une revendication à faire, une anecdote, une aventure à conter, et, pour peu qu'on l'excitât, il allait, arpentait la salle, lançant des mots, des paradoxes, gesticulant, tartarinant, éclatant d'un puissant rire où les yeux, les joues, les dents, la poitrine jouaient un large rôle. Il avait besoin de se dépenser en une tempête de bruit et de cris, qu'il payait ensuite d'affaissements et de fatigues. Au reste, jamais rien d'acerbe dans ces éclats; car, avec ses allures de lion en cage, son exubérance de vie jetant flamme et fumée, désordonnant, éparpillant autour de lui, il avait la bonté des forts. Il en avait aussi la fierté. Si, devant la galerie, pour amuser les autres et lui-même, il prenait volontiers le contre-pied de l'idée d'autrui, afin de tirer un feu d'artifice de plaisanteries, il était au fond un homme de convictions fermes, très libéral et ne craignant pas de se donner pour tel.

Un grand silence s'est fait à l'Athénée de Verviers....

J. F.

Nous apprenons la mort de M. Jean Raskop, préfet des études honoraires, qui avait dirigé, tour à tour, pendant nombre d'années, l'Athénée de Gand et celui d'Ostende.

Très estimé dans le monde de l'enseignement, M. Raskop, par sa cordialité extrême, par sa réelle bonté de cœur, avait su conquérir les sympathies générales.

ACTES OFFICIELS

ADMINISTRATION DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN.

Par arrêtés royaux des 9 mars et 1[er] mai 1908, les personnes désignées ci-après ont été nommées définitivement aux fonctions qu'elles occupaient, à titre provisoire, dans l'enseignement moyen de l'État : MM. Guillain (J.), D[r] en philos. et lettres (philol. german.), prof. de langues german. à l'A. R. d'Arlon; Pulinckx (G.), D[r] en philos. et lettres. 2[d] prof. de français à l'A. R. de Gand; Sosset (F.), D[r] en philos. et lettres (philol. class.), 2[d] prof. de français à l'A. R. d'Ixelles; Liégeois (P.-M.-A.-C.), D[r] en philos. et lettres (philol. romane), prof. de rhétor. française à l'A. R. d'Ixelles; D'Awans (R.-G.-E.), D[r] en philos. et lettres (histoire), prof. d'hist. et de géogr. à l'A. R. d'Ixelles; Borms (A.), D[r] en philos. et lettres (philol. german.), prof. de langues german. à l'A. R. de Malines; Sabbe (M.-C.-M.-G.), D[r] en philos. et lettres (philol. german.), prof. de langues german. à l'A. R. de Malines; Van Doorsselaer (O.-P.-E.), D[r] en philos. et lettres (philol. german.), prof. de langues german. à l'A. R. de Malines; Crowet (O.-E.), D[r] en sciences phys. et mathémat., prof. de mathémat. (section des human. modernes) à l'A. R. de Mons; Mandart (H.-A.), prof. agrégé de l'enseignem. moyen du degré supér. pour les sciences phys. et mathémat., prof. de mathém. supér. à l'A. R. de Mons; Wattez (O.), dispensé du diplôme de prof. agrégé de l'enseignem. moyen du degré supér., prof. de flamand à l'A. R. d'Anvers; Bertrand (J.-A.-J.), prof. agrégé de l'enseignem. moyen du degré supér. pour les sciences phys. et mathémat., préfet des études à l'A. R. d'Arlon; Karlshausen (G.), D[r] en philos. et lettres (philol. class.), 2[d] prof. de français à l'A. R. d'Arlon; Torfve (O.-T.-J.), D[r] en sciences natur., préfet des études à l'A. R. de Charleroy; Persien (H.-P.-G.), D[r] en philos. et lettres (philol. class.), surveillant à l'A. R. de Chimay; Craninx (E.), D[r] en philos. et lettres (philol. class.). prof. de 4[e] latine à l'A. R. de Hasselt; Robben (M.-J.-E.-H.), D[r] en philos. et lettres (philol. class.), prof. de 5[e] latine à l'A. R. de Hasselt; Jansens (V.), D[r] en philos. et lettres (philol. class.), prof. de 6[e] et 7[e] latines à l'A. R. de Hasselt; Gérard (G.-F.-J.), D[r] en philos. et lettres (philol. class.), préfet des études à l'A. R. de Liége; Gob (A.-J.-E.), prof. agrégé de l'enseignem. moyen du degré supér. pour les sciences phys. et mathémat., prof. de mathémat. supér. à l'A. R. de Liége; Bastin (J.-J.-A.), D[r] en philos. et lettres (philol. class.), surveillant à l'A. R. de Liége;

Bocquet (A.-X.-J.), prof. agrégé de l'enseignem. moyen du degré supér. pour la philol. class., prof. de rhétor. latine à l'A. R. de Mons; Liénard (A.-E.), Dr en sciences phys. et mathémat., prof. de mathémat. supér. à l'A. R. de Tongres; Andrien (G.), Dr en sciences phys. et mathémat., prof. de mathém. supér. à l'A. R. de Verviers.

Par arrêté royal du 31 décembre 1907, la démission offerte par M. Marchal (F.-J.) des fonctions de préfet des études de l'athénée royal de Mons est acceptée. Il est admis à en conserver le titre honorifique et à faire valoir ses droits à la pension.

Par arrêté royal du 2 mai 1908, la démission offerte par M. Angenot (F.), professeur à l'athénée royal d'Ixelles, en disponibilité pour cause de maladie, de ses fonctions dans l'enseignement moyen de l'État, est acceptée.

Le prénommé est autorisé à conserver le titre honorifique de ses fonctions et à faire valoir ses droits à la pension.

ADMINISTRATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DES SCIENCES ET DES LETTRES.

UNIVERSITÉ DE GAND. — COURS FACULTATIF.

Un arrêté ministériel du 29 février 1908 autorise, sur sa demande, M. Counson (Albert), chargé de cours à la faculté de philosophie et lettres, à faire, dans cette faculté, un cours facultatif de « grammaire et syntaxe du vieux français ».

CONCOURS QUINQUENNAL DE LITTÉRATURE FRANÇAISE. XIIe PÉRIODE. — 1903-1907.

Par arrêté royal du 13 avril 1908, sont nommés membres du jury chargé de juger le concours quinquennal de littérature française pour la XIIe période, de 1903 à 1907 : MM. Tardieu, Ch., membre de l'Académie, à Bruxelles; Picard, E., sénateur, à Bruxelles; Doutrepont, G., professeur à l'université de Louvain; Francotte. H., membre de l'Académie, à Liège; Giraud, A., homme de lettres, à Bruxelles.

CONCOURS DÉCENNAL DES SCIENCES PHILOSOPHIQUES. 3e PÉRIODE (1898-1907).

Par arrêté royal du 27 avril 1908, sont nommés membres du jury chargé de juger le concours décennal des sciences philosophiques, pour la 3e période de 1898 à 1907 : MM. Bossu (L.), professeur à l'université de Louvain; De Wulf (M.), prof. à l'université de Louvain; Dwelshauvers (G.), prof. à l'université de Bruxelles; Leclère (L.), prof. à l'université de Bruxelles; Remacle (G.), prof. à l'athénée royal de Hasselt.

ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE. — PRIX BOUVIER-PARVILLEZ.

LÉOPOLD II, Roi des Belges,
A tous présents et à venir, SALUT.

Vu la lettre adressée à l'Académie royale de Belgique par Mme veuve Ernest Bouvier-Parvillez et ses enfants et portant les dispositions ainsi conçues :

Les héritiers de feu M. Bouvier-Parvillez, afin de répondre à un désir exprimé par celui-ci, mettent à la disposition de l'Académie : Classe des lettres et des sciences morales et politiques, un capital de dix mille francs, valeur nominale en titres d'emprunt belge à 3 p. c.

Le produit de ce capital servira à décerner, tous les quatre ans, un prix de littérature d'une valeur de 1,200 francs. Le prix portera la dénomination de : « Prix Ernest Bouvier-Parvillez », et sera décerné dans les conditions déterminées ci-après :

Le prix sera attribué à un littérateur belge de langue française dont les œuvres déjà publiées attesteront une activité littéraire prolongée.

Il sera accordé à un écrivain de fortune modeste. Le prix ne pourra être décerné à un membre ou correspondant de l'Académie.

La commission chargée de décerner le prix sera composée de quatre membres désignés par la Classe des lettres, soit dans son sein, soit en dehors.

Fera en outre partie de cette commission un membre de la famille de M. Bouvier-Parvillez, désigné par les descendants de celui-ci.

Le représentant de la famille Bouvier-Parvillez aura surtout pour rôle d'indiquer à la commission les intentions qui ont guidé le fondateur dans l'institution du prix.

Dans le cas où il serait créé à l'Académie royale de Belgique une Classe nouvelle s'occupant plus spécialement d'objets littéraires, la désignation du jury mentionné plus haut pourrait lui être dévolue.

Vu l'avis favorable de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique ;

Vu les articles 910 et 937 du Code civil ;

Sur la proposition de Notre Ministre des sciences et des arts,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Art. 1er. Notre Ministre des sciences et des arts est autorisé à accepter, au nom du gouvernement, pour l'Académie royale de Belgique, le don fait par les héritiers de feu M. Ernest Bouvier-Parvillez.

Art. 2. Notre Ministre des sciences et des arts est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Laeken, le 4 mars 1908.
LEOPOLD.

PÉRIODIQUES

Analecta Bollandiana, t. XXVII, fasc. 2. — Peeters, Le Martyrologe de Rabban Sliba. — Bulletin des publications hagiographiques. — Poncelet, Catalogus codicum hagiogr. latin. bibl. Romanarum. X. Codices bibliothecæ Vallicellanæ.

Annales de la Société d'Émulation de Bruges, t. LVIII, 1er fasc. — E. Rembry, Origines du nouveau chapitre de St-Bavon à Gand. — L. Gilliodts-van Severen, Le service des postes à Bruges (1280-1344). — Wilfrid C. Robinson, L'Angleterre et la Compagnie d'Ostende. — C. Callewaert, Les reliques de Ste Godelive à Ghistelles et leurs authentiques.

Byzantinische Zeitschrift, 1908, 1er et 2e fascicules. — W. Weyh, Die Akrostichis in der Byzantinischen Kanonesdichtung. — Th. Nissen, Der Jerusalemer Text der Aberkiosvita. — R. Vari, Zum historischen Exzerptenwerke des Konstantinos Porphyrogennetos. — A. Bei, *Ἰωσὴφ Καλοθέτης*. — Le même, *Μνεῖαι τοῦ Ἄστρου κατὰ τοὺς μέσους αἰῶνας*. — M. Vasmer, Etymologisches und Grammatikalisches. — T. Schmit, Die Malereien des bulgarischen Klosters Poganovo. — Papageorgiu, *Βυζαντιακὸς ναὸς τῆς Μπόριας*. — Giannopulu, *Μολυβδόβουλλα προερχόμενα ἐκ τοῦ Νοτίου μεσαιωνικοῦ Ἁλμυροῦ*. — L. Weigl, Zum Cod. Vindob. philol. gr. 108. — Papageorgiu, Zu den *χρυσόβουλλα* des Prodromos-Klosters bei Serres. — P. N. P., Zu Konstantinos Manasses. — Besprechungen. — Bibliographische Notizen und Kleinere Mitteilungen.

Revue des Études anciennes, t. X, nº 1, 1908. — Ph. E. Legrand, Les nouveaux fragments de Ménandre. — H. Lechat, Borée ou Pan? — Legras, Les dernières années de Stace. — Jullian, Notes Gallo-romaines (Le Vase de Gundestrup) et chronique Gallo-romaine. — Dangibeaud, La cravate chez les Gaulois. — Ferraud, Questions hannibaliques (une conversion au Clapier). — Obermaier, M. Hauser et la Micoque. — Pélissier, Masures antiques en Provence.

Nº 2. — Radet, La déesse Cybébé d'après une brique de terre cuite récemment découverte à Sardes. — Lechat, Note sur la polychromie des statues grecques. — Pichon, L'histoire d'Otacilius dans Tite-Live. — Antiquités Nationales : C. Jullian, Le Vase aux Sept dieux du Cabinet des Médailles. — Chronique Gallo-Romaine. — J. Loth, Les Vases à quatre anses à l'époque préhistorique dans la péninsule Armorique. — G. de Manteyer, L'Eros de Volx. — Bibliographie.

Revue d'histoire ecclésiastique, 1908, n° 1. — É. Tobac, La *δικαιοσύνη Θεοῦ* dans S[t] Paul. — F. Cumont, Une inscription manichéenne de Salone. — L. Gongaud, L'œuvre des *Scotti* dans l'Europe continentale (fin VI[e] - fin XI[e] siècles). — A. Fierens, La question franciscaine. Le manuscrit II, 2326 de la Bibliothèque royale de Belgique. — Th. Heitz, Les sources de deux lettres attribuées à S[t] Ignace de Loyola. — L. Willaert, Négociations politico-religieuses entre l'Angleterre et les Pays-Bas catholiques (1598-1625). Intervention des Souverains anglais en faveur du protestantisme aux Pays-Bas. — Comptes rendus. — Chronique. — Bibliographie.

Revue de l'Université de Bruxelles, janvier-février, 1908. — M[lle] le D[r] I. Ioteyko, La Pédologie, Mars 1908. — Raphaël Petrucci, L'Œuvre poétique de Michel-Ange Buonarotti. — Pierre Bautier, Les Heures de Notre-Dame, dites de Hennessy,

Rivista di filologia e d'istruzione classica, t. XXXVI, 1908, fasc. 1. — Ussani, La critica et la questione di Ditti di Creta. — Curcio, Emendamenti al testo della Ciris. — Pascal, Serviana *et* Proverbia Senecae. — Marchesi, Le fonti et la composizione del « Thyestes » di Seneca. — Amatucci, Noterelle Plautine. — Brugnola, Intorno al canone di Volcacius Sedigitus. — Cosattini, Aere perennius *et* Due noterelle Euripidee. — Costanzi, Zama insula. — Nazari, I comparativi latini, greci, indiani *et* Il genitivo singolare in *ius* della declinazione pronominale latina. — Bucciarelli, Quintiliano II, 16,5 et IV, 1,8. — Bartoli, A proposito di Dalmatico e latino.

Fasc. 2. — Valmaggi, Brìciole Oraziane. — Zuretti, Achaioi, Argeioi, Danaoi nei poemi omerici. — De Sanctis, Le assemblee federali degli Achei. — De Gubernatis, Quid Asinius Pollío de quibusdam suae aetatis scriptoribus senserit. — Bibliographie.

Rivista pedagogica. Direttore : L. Credaro, Roma, Via Dogana Vecchia, 29. — Anno I, Fasc. I (janvier 1908) : L. Credaro, Ai soci e ai lettori. — G. Tarozzi, Roberto Ardigò pedagogista. — N. Fornelli, Gli indirizzi della pedagogia contemporanea. — G. A. Colozza, L'educazione di Stuart Mill. — A. Leclère, L'enseignement secondaire en Suisse.

Fasc. II (février 1908) : A. Leclère, L'educazione morale e la salute sociale. — G. A. Colozza, L'educazione di Stuart Mill. — A. Franzoni, L'età della scuola media. — P. Romano, Il movimento pedagogico nella Republica Argentina.

Fasc. III (mars 1908) : R. Trojano, L'umanismo pedagogico. — P. Tauro, Gerolamo Nisio (1827-1907). — G Sapienza Castagnola, Del improvero. — G. Monticolo, Un documento sulle condizioni delle scuole di Sondrio al principio del secolo XIX.

COMPTES RENDUS.

Cartulaire de la ville de Gand. Séries I et II, Gand, 1906. « Très important et bien publié. Observations de détail relatives à des textes concernant la Hollande ». C. Pynacker Hordijk, Museum, fév. 1908.

G. Cohen, *Geschichte der Inszenierung im geistlichen Schauspiele des*

Mittelalters in Frankreich. Leipzig, in-8°. « Traduction augmentée de l'édition française qui ajoute à la valeur de cet excellent ouvrage ». H. Schneegans, Deutsche Literaturzeitung, 1908, n° 15.

Id., « Le sujet est étudié à fond et traité de la façon la plus précise et la plus complète. L'ouvrage a été remanié et amélioré dans la traduction. » A. Jeanroy, Rev. crit., 1908, n° 19.

Franz Cumont, *Le gouvernement de Cappadoce sous les Flaviens* (Extr. des Bullet. de l'Acad. roy. de Belg.). Bruxelles, 1905, 33 pp. in-8°. « Étude de valeur, qui apporte des résultats nouveaux. » W. Liebenam, Berliner Philolog. Wochenschr., 1908, n° 12.

F. Cumont, *Les religions orientales dans le paganisme romain.* Paris, Leroux, 1907. « Avec les livres devenus classiques de Boissier et de Réville, ce petit et charmant volume sera désormais le *vade mecum* de tous ceux qu'intéresse un sujet passionnant entre tous. » T. R(einach), Revue des Études grecques, 1908, p. 100.

V. Fris, *Bibliographie de l'histoire de Gand depuis les origines jusqu'à la fin du XVe siècle.* Gand, 1907, in-8°. « Excellent travail dont la méthode est digne d'être proposée en modèle ». H. S[tein]. Le Bibliographe Moderne, juillet-octobre, 1907.

E. Hubert, *Les Pays-Bas espagnols et la République des Provinces-Unies (1648-1713). La question religieuse et les relations diplomatiques.* Bruxelles, 1907, in-4°. « Apporte sur la question religieuse une foule de détails inédits, curieux, suggestifs ». Alb. Waddington, Rev. crit., 1908, n° 17.

F. Magnette, *Les émigrés français au Pays de Liège.* Liège, 1907. « Mérite d'être lu et consulté ; clair et consciencieux ». A. C[huquet], Rev. crit., 1908, n° 7.

H. Pirenne, *Histoire de Belgique,* t. III, Bruxelles, 1907. « Ce volume est à la hauteur des deux premiers. C'est une grande synthèse historique d'une force, d'une érudition, d'une souffle, d'une originalité indéniables. Remarques de détail ». P. Fredericq. Revue Historique, mars-avril, 1908. — « Eine grosse Zeit hat hier eine würdige Darstellung gefunden ». H. Sieveking, Zeitschrift für Social-und Wirtschaftgeschichte, 1908, n° 1. — « Particulièrement important pour la partie si mal connue de cette histoire qui précède le règne de Charles-Quint ». American Historical Review, janv. 1908. — « Présente les mêmes qualités que les volumes précédents ». P. K[alkoff]. Literarisches Centralblatt, 1908, n° 4.

D. Steyns, *Étude sur les métaphores et les comparaisons dans les œuvres en prose de Sénèque le philosophe.* Gand, 1906, in-8° (Rec. de Trav. publiés par la Fac. de philos. et lettres de l'Univ. de Gand, 33e fasc.). « Sous certaines réserves, et dans certaines limites, l'auteur a réussi à grouper les exemples qu'il a recueillis de façon à faire un livre intéressant et instructif. On regrette qu'il n'ait pas tenté de distinguer ce qui est original et ce qui est imitation dans les métaphores et comparaisons de Sénèque. » A. J. Egelie, Museum, février 1908.

F. Van Kalken, *La fin du régime espagnol aux Pays-Bas.* Bruxelles, 1907 « Judicieux et intéressant » b. B. H., Englisch Historical Review, janv. 1908.

LE RECUEIL

DES

INSCRIPTIONS GRECQUES CHRÉTIENNES D'ÉGYPTE [1]

Le *Corpus* des inscriptions grecques chrétiennes, depuis longtemps promis par l'École d'Athènes, est en voie de réalisation. Parmi les collaborateurs qui se sont partagé la tâche, M. Lefebvre a le premier [2] terminé le fascicule dont il s'était chargé. Il y a six ans déjà, le distingué Inspecteur en chef du Service des Antiquités commençait à réunir les inscriptions chrétiennes d'Égypte *(Avant-Propos*, p. IX).

Nos lecteurs savent sans doute que par *Corpus des inscriptions grecques chrétiennes*, on s'est habitué à ne plus entendre le Recueil définitif, avec *fac-simile,* mais un Recueil provisoire en minuscules. Les principes suivis dans l'impression des textes et la disposition du volume sont ceux que M. Gabriel Millet a fait adopter au Congrès d'Athènes (1905), et qu'il a de nouveau défendus dans sa *Préface.* Je doute fort que l'application de ces règles rencontre une approbation générale. Je ferai respectueusement observer à M. Millet que « la transcription brute » qu'il préconise choquera plus d'un philologue. « Nous ne pouvons sans danger contrarier les habitudes de l'œil », dit M. Millet lui-même. Et vraiment, les arguments qu'il invoque, en dépit de cette remarque si sage, pour justifier la *non-accentuation* des textes chrétiens, ces

1 Gustave LEFEBVRE, *Recueil des Inscriptions grecques chrétiennes d'Égypte.* Préface de M. Gabriel Millet. Le Caire, imprimerie de l'Institut français d'Archéologie orientale, 1907. Un vol. in-4 de XL-175 pages (808 numéros), publié aux frais du Service des Antiquités de l'Égypte.

2 Les inscriptions de l'Athos, excellemment publiées par M. Gabriel Millet et les P.P. Petit et Pargoire, ne font pas, à proprement parler, partie du Corpus.

arguments présentés avec beaucoup de chaleur, et même d'éloquence, ne m'ont pas convaincu. « Les inscriptions antiques ne sont jamais accentuées. En les transcrivant, on met les accents pour la commodité du lecteur; c'est une convention; on le sait, personne ne s'y trompe; au contraire, les Byzantins accentuent; leurs signes constituent un document au même titre que leurs formes; il faut les traiter de même, les reproduire tels qu'ils sont, et n'en point mettre là où il n'y en a pas, ou même là où l'on n'en voit pas ». Mais dans un recueil d'inscriptions chrétiennes, les textes byzantins *accentués* sont l'infime minorité; en Égypte, on n'en trouve pas un seul, et pour cause... « Pour mettre de l'unité dans nos Recueils, nous traiterons de même les inscriptions chrétiennes des temps antiques et les premières inscriptions byzantines, qui sont sans accents. Le règle vaudra pour celui de l'Égypte ». L'unité d'un Recueil épigraphique est chose importante, sans doute; mais l'unité de l'épigraphie grecque n'est pas une quantité négligeable. Pourquoi isoler, par un mode de transcription barbare, un groupe important de textes grecs? Malgré toute l'autorité d'un maître comme M. Millet, je ne me résoudrai jamais qu'à contre-cœur à traiter les vieilles inscriptions chrétiennes ou crypto-chrétiennes autrement que les textes païens leurs contemporains. Avouons qu'il serait plaisant de faire dépendre le mode de publication d'un *titulus*, du jugement que l'on porte sur son caractère païen ou chrétien; et, selon qu'on s'inspire du bon sens ou de Dieterich, de ne pas accentuer ou d'accentuer l'épitaphe d'Aberkios.

« Les accents, dit encore M. Millet, nous rendront-ils le service (de distinguer les mots), si nous les plaçons sur des formes altérées? Comprendrons-nous mieux par exemple *υτων* (nº 245) pour *ἐτῶν...?* » Mais certes! En présence d'un groupe comme *υτων*, la première impression de tout helléniste sera certainement celle d'un mot mutilé. Et dans un *Corpus* à commentaire très réduit, l'accentuation constitue un minimum d'interprétation dont bien des personnes regretteront l'absence [1].

---

1 A la faveur des noms propres écrits par une minuscule, et de l'absence d'accentuation, de véritables malentendus peuvent se produire et se perpétuer, entre l'éditeur et le lecteur.

M. Millet ne peut souffrir les circonflexes sur des voyelles brèves, et, inversement, des graphies comme *τῶ ἐπιτραχήλιον*. Je ne partage pas sa répugnance. Cette notation très simple dispense des crochets et de la transcription rectifiée. *Les accents rendent exactement le même service que les points masoréthiques dans les vocables corrompus de la Bible, dont on a pu grâce à ces signes, laisser subsister les graphies incorrectes.* Ils évoquent immédiatement la physionomie familière des mots défigurés par l'iôtacisme ou par les permutations de consonnes.

Mais je ne veux pas insister davantage sur cette querelle. Au surplus, je reconnais volontiers, dans l'œuvre commune qu'est le *Corpus*, la nécessité d'une discipline, à laquelle les collaborateurs se plieront, avec plus ou moins de conviction.

Le principe de la transcription brute une fois admis, on doit reconnaître que le Recueil de M. Lefebvre est un travail fait avec le plus grand soin. Il est le fruit d'un dépouillement consciencieux, que je veux croire complet. M. Lefebvre a revu la plupart des textes qu'il nous donne; et presque toujours, il améliore sur quelque point les lectures de ses devanciers. M. Seymour de Ricci lui a aussi abandonné plusieurs copies inédites. L'éditeur a fait précéder les textes eux-mêmes d'un bref résumé de l'histoire du christianisme en Égypte (p. XX-XXIV) et de cinq chapitres (III-VIII, p. XXIV-XL) intitulés : *De l'âge des inscriptions*, *Répartition géographique des Stèles*, *Formules liturgiques et acclamations*, *Des Symboles*, *Titres et professions*, *Grammaire et langue*, où il a tenté de grouper les traits essentiels de l'épigraphie égyptienne.

Date. — Il n'y a pas, en Égypte, d'inscriptions chrétiennes datées antérieures au triomphe de l'Église [1]. M. Lefebvre a eu raison de suspecter, mais il a eu tort de ne point jeter résolument par dessus bord, les prétendus textes de 148/149 et 158/159 (nos **54**, **34**, **35**). La plus ancienne inscription datée

---

1 Sauf peut être le n° 353. V. plus bas.

est de 374 (nº **64**). Vient ensuite le nº **227**, très intéressant, et que je transcris ici :

Ὁ κλυτὸς ὁ χρύσειος Ἐρύ[θριος], ὁ πρόμος οὗτος
ἐν χρυσέῃ σ[τεφάνῃ] πουλύ τι παμφανόων.
Τοῦτο γὰρ ἐκ βασιλῆος ἔχει γέρας ἄξιο[ν] ἔργων
ὅς Θήβης μὲν ἐμῆς [αὐτὸν] ἔπεμψε πρόμον,
Τὸ[ν] δ' ἐκυ[ρὸν] Θεόδωρον ἀριζήλης ἐπ' ἀπήνης
Ῥώμης ὁπλοτέρης θήκατο κηδεμόνα.

Cette inscription a été publiée plusieurs fois ; les restitutions sont excellentes et la lecture désormais assurée. Mais elle n'a pas été commentée comme elle le méritait.

M. Mitteis (*Archiv f. Pap.*, II, 1903, p. 261), a montré qu'Erythrios était préfet de Thèbes dès 384. Mais on aurait dû tirer parti d'un synchronisme clairement indiqué.

Le beau-père d'Erythrios, Théodore, *κηδεμὼν Ῥώμης ὁπλοτέρης*, est évidemment un *præfectus urbis* de Constantinople. Parmi les insignes de la préfecture de la ville figurait un char d'argent. Je renvoie à la note de Harduin sur Thémistios (Or. XXXI, p. 707) et à l'épigramme *A. P.*, XI, 292, adressée à un *ἔπαρχος τῆς πόλεως* :

Ἄντυγος οὐρανίης ὑπερήμενος, ἐς πόθον ἦλθες
ἄντυγος ἀργυρέης · αἶσχος ἀπειρέσιον.

Or, la *Notitia PP. V. Cpl.* qui précède la *Prosopographie* du Code Théodosien (Gothofredus, *C. Theod.*, VI², p. 15) enregistre à l'année 395 un préfet de la ville du nom de Théodore. La date n'est pas très sûre, et le préfet Théodore ne se retrouve pas dans la *Prosopographie*. Il n'en est pas moins certain qu'il s'agit de notre *κηδεμών*, beau-père d'Erythrios. Faut-il avancer la date de sa préfecture ? Ou bien, au contraire, devons-nous croire qu'Erythrios, préfet d'Égypte en 388 [1], gouverna de nouveau la Thébaïde à la fin du règne de Théodore ? Ce n'est pas le lieu de discuter ce problème chronologique, peut-être insoluble ; mais M. L. aurait peut-

---

1 Date du *Code Théodosien*, assez douteuse. Cf. Bauer, *Wiener Studien*, XXIV, p. 349.

être dû le poser; il aurait dû aussi faire figurer dans ses *Indices* l'*ἔπαρχος νέας Ῥώμης*, Théodore.

Un autre problème chronologique ne me paraît pas avoir été résolu d'une manière satisfaisante par M. L. C'est celui qui se rattache à la jolie inscription **52** :

> *Εἰμὶ μὲν ἀλκήεντος Ἀλεξάνδρου γέρας ἔργω[ν],*
> *Μαρτυρίη ποταμοῖο [τ]ὸν ἐξεκάθηρε μογήσας,*
> *[ῥ]ηϊδίως ἵνα νῆες [ἀ]πήμονα φόρτον ἄγ(ο)ι[εν].*

J'ai été, je l'avoue un peu étonné, en voyant M. L., *huitième* éditeur de ces trois hexamètres, reproduire l'incompréhensible *ἔργῳ* (pour *ἔργω[ν]*), et le barbarisme *ΠΗΜΟΝΑ* des premières publications. M. Lefebvre renvoie pourtant à l'*Archiv f. Pap.,* II (1903), p. 568, nº 141, où M. Seymour de Ricci a fait les deux corrections. Si M. L. estimait qu'il n'y a point de place, sur la pierre, pour l'*ν* d'*ἔργω[ν]* et pour l'*ἀ* d'[*ἀ*]*πήμονα,* il devait le déclarer formellement, et en tous cas, il était tenu de protester contre la leçon *ποίμονα* (?!) adoptée par Dom Leclercq (*Dict.,* I, 1107).

Je ne comprends rien à la date de 459 donnée, (avec un point d'interrogation) par M. Lefebvre Alexandre est certainement un *praefectus Augustalis.* Nous en connaissons deux de ce nom. Au premier est adressé un rescrit de Théodose, du 18 février 390 [1]. Le second, que je ne trouve pas dans les listes de Milne et de Seymour de Ricci, est mentionné en deux endroits du *Code Justinien* (l. I tit. 57, liv. II tit. 7, 13) : ann. 467-471.

Mais pourquoi M. L. range-t-il sans hésitation notre inscription parmi les textes du Vᵉ siècle? Je suis, pour ma part, absolument convaincu qu'il s'agit du premier Alexandre. Les grands travaux dont parle l'inscription, le style et la métrique de celle-ci [2], l'érection de la statue : tout cela fait penser au règne de Théodose le Grand, bien plutôt qu'à celui de Léon.

---

1 Il y a peut-être ici une erreur d'un ou deux ans. Cf. *Wiener Studien,* XXIV, p. 349.

2 Cf. l'inscr. d'Erythrios.

J'arrive à une erreur de date un peu plus grave. M. L. a le mérite d'avoir tranché, grâce à d'heureuses trouvailles, la vieille question de l'*Ère des Martyrs*, ou *Ère de Dioclétien.* Il a bien montré que cette ère était employée dès l'époque byzantine. Mais il a voulu, à tort, la retrouver dans deux textes d'une importance capitale, que je me permets de reproduire *in-extenso.*

596. Philae. (Copie inédite de Borchardt, communiquée par M. Seymour de Ricci) :

ἐκ προστάξεως τῆς ἐξουσίας
τοῦ κυρίου μου τοῦ μεγαλοπρ(επεστάτου)
καὶ ἐνδοξ(οτάτου) κόμ(ιτος) Φλ(αουίου) Ἀμμωνίου
Ἀσκληπιάδη σπουδῇ καὶ ἐπι-
εικείᾳ καὶ ἀναλωμάτων
παρεχομένων παρὰ Θεοδοσίου
τοῦ ἀπὸ πραι(ποσίτων) ἀνοικοδομή-
θη τοῦτο τὸ μέρος τοῦ τείχους
ἄνευ βλάβης ἔτει φ. ι. β. τῆς ιβ
ἰνδικ(τιῶνος)

L. 7 : Je préfère *ἀπὸ πραι(ποσίτων)* à la lecture de M. L. : *ἀπο πραι(τόρων).*

M. L. écrit : Date : 796 (*φιϐ*, de l'ère des martyrs). — Ainsi donc, *un siècle et demi* après la prise d'Alexandrie, la hiérarchie de la Byzance des V[e] et VII[e] siècles, et l'épigraphie si caractéristique de l'époque (cf. le prénom Flavius, les abréviations *μεγαλοπρεπ', ἐνδοξ', κομ'* etc.), se seraient miraculeusement conservées à Philae ! Ce prodige laissera tout le monde incrédule. D'ailleurs l'an 796 ne concorde pas avec la XII[e] indiction [1].

Mais alors, de quelle ère est-il fait usage ici ? L'hypothèse d'une ère locale est celle qui se présente la première à l'esprit. Seulement, sur aucune des nombreuses inscriptions païennes de Philae que nous connaissons, on ne trouve de trace d'une pareille ère. J'ose donc proposer de voir ici une ère chrétienne. Aucune explication ne sera, je le crains, plus mal accueillie que celle-là.

---

1 Il se partage entre la quatrième et la cinquième.

M. Ed. Schwartz, dont on connaît la compétence, vient encore de se prononcer catégoriquement contre toute théorie chronologique de l'espèce « Es ist leider auch immer noch nöthig », dit-il (*Götting. Nachr.*, 1906, p. 390, n. 2), « daran zu erinnern, dass im Orient *nie* nach Jahren Christi datiert ist; wenn ein frommer Mann einmal den Abstand eines Datums von der *σάρκωσις* berechnet, so ist das noch lange keine Datierung ». Il faut avouer que les *précédents* donnent raison à M. Schwartz. Combien de fois a-t-on cru tenir un exemple épigraphique *certain* de l'ère de l'Incarnation! Kirchhoff (*Ausgew. Inschr.* de Wetzstein, extr. des *Abh. d. k. Ak. d. Wiss. z. Berlin 1861*, Berlin 1864, p. 260-261) avait pensé retrouver cette chronologie dans une série d'inscriptions syriennes, et il a fallu abandonner l'un après l'autre, tous ces cas prétendûment démontrés [1]. L'ère de Bostra, ou celle de Gérasa, ont repris leurs droits sur toutes ces inscriptions.

Cependant, il est indiscutable que dès le VI[e] siècle, dès le V[e] même, les chronographes alexandrins connaissaient une ère de l'Incarnation : non point celle dont nous nous servons aujourd'hui, mais une ère en retard de sept (ou huit ans) sur la nôtre. Cette ère concorde toujours avec l'*an du monde* alexandrin [2] pour les dizaines et les unités. C'est elle qui figure régulièrement dans les synchronismes de Théophane; et Cyrille de Scythopolis (V. S., c. 77), dès le milieu du VI[e] siècle, en fait usage [3], exceptionnellement il est vrai, dans ce curieux passage où il se réclame des travaux chronologiques « d'Hippolyte, d'Épiphane de Chypre, et d'Héron philosophe et confesseur ».

---

1 Même l'inscr. 181 de Wetzstein (Deir-Eyoub). WADDINGTON, *Inscr. de Syrie*, p. 552, n° 2413[a], a bien montré que la formule *ἔτους πενταχοσιοστοῦ τριακοστοῦ ἕκτου, κ(υρίο)υ Ἰ(ησο)ῦ χ(ριστο)ῦ βασιλεύοντος*, gravée au moment de la conquête arabe, n'est qu'une protestation contre l'invasion musulmane, ou plutôt une façon d'exprimer « l'interrègne ». L'ère est celle de Bostra.

2 L'ère d'Annianos. Cf. maintenant, sur ces questions rarement traitées depuis Ideler, D. SERRUYS, *De quelques ères usitées chez les chroniqueurs byzantins* (*Rev. de Philol.*, N. S., XXXI (1907), p. 151-189).

3 Nous allons voir que son comput présente toutefois une différence d'un an avec celui de Théophane.

Voyons comment ce comput s'accorde avec les données de l'inscr. **596**.

D'après Théophane (*Chronogr.*, éd. de Boor, I, p. 166), l'année 512 du Christ (*τῆς θείας σαρκώσεως ἔτη φιβ′*) = l'an 6012 du monde (*κόσμου ἔτη ϛιβ′*). Or l'an 6012 de Théophane = la 2e année de Justin = 519-520 de notre ère (dionysienne). La *douzième indiction* va du 1er septembre 518 au 1er sep-septembre 519. D'après Théophane, dont l'ère est « une ère de 5492 », l'année 512 de l'incarnation se partagerait entre la XIIIe et la XIVe indiction, et non point entre la XIIe et la XIIIe. Mais si l'on admet sans correction le texte, cité plus haut, de Cyrille de Scythopolis, qui fait tomber le 5 décembre 524 dans la Xe indiction, il faut reconnaître que cette année 524 commençait pour lui au 25 décembre 530, et non au 25 décembre 531 [1]; en d'autres termes, Cyrille emploie « une ère de 5491 ». Selon ce comput, l'an 512 commence au 25 décembre 518, et correspond effectivement à la 12e indiction; et les synchronismes de Philae sont exacts.

L'inscr. **597** est datée de la même manière :

σπουδῇ καὶ ἐπιεικείᾳ
τοῦ ἀξιολογοτάτου
Λουκιλλιανοῦ ἐπάρχ(ου)
λεγ(εῶνος) Φιλῶν καὶ Παχὼτ
πρίγ(κιπος?) ἀνανεώθη (sic) *τὸ μέ-*
ρος τοῦ τείχους ἀπὸ θε-
μελίων ἐπ' ἀγαθῷ
ἐπὶ (l. *ἔτει*) *φά τῆς νέας η̄ ἰνδ(ικτιόνος)*

M. Lefebvre, malgré la mention du *préfet de la légion de Philae,* a cru pouvoir assigner à cette inscription la date de 785 après notre ère. Mais, si bien réparée qu'ait été la place de Philae, il est peu vraisemblable que la *legio prima,* dont il semble être question ici [2], y ait bravé pendant cent cinquante ans le flot islamique.

---

1 Le P. Vincent, *Revue Biblique,* 1902, p. 428, no 1, a donc tort de dire que l'ère de Cyrille est en retard de *huit* ans sur la nôtre. Je sais bien que la date de 531 (mort de Sabas) est fausse; mais le synchronisme est correct.

2 *Notitia Dignitatum,* éd. Seeck, p. 64 (*Or.,* XXXI, 37) : *Legio prima Maximiana, Filas.*

La date de l'inscription pourrait s'expliquer, comme au n° 596, par l'ère chrétienne alexandrine.

Théophane identifie l'an 501 *τῆς θείας σαρκώσεως* à l'an 6001 du monde (dix-huitième du règne d'Anastase) : c'est à dire, 508-509 de notre ère (selon Cyrille, 507-508). La 1re indiction court du 1er sept. 507 au 1er sept. 508.

Il va sans dire qu'il faut corriger, à la ligne 8, *τῆς νέας η ἰνδ(ικτιόνος)*, — ce qui ne présente aucun sens —, en *τῆς νέας ἰνδ(ικτιόνος)*. La nouvelle indiction, c'est la première et non la huitième.

Conclurons-nous de tout ceci que l'emploi d'un comput chrétien de l'Incarnation à Philae au VIe siècle est chose démontrée?

Non; car malgré tout, l'hypothèse d'une ère locale ne saurait être absolument écartée. Une inscription chrétienne, mentionnant l'empereur Zénon (CIG IV, 8621 = Latyšev, *Sbornik greč. christ. nadp.*, n° 7) et datée de l'an *φ'β'*, est le seul témoin épigraphique de l'ère de Cherson.

Il reste acquis, pour des raisons intrinsèques, que nos inscriptions sont au plus tôt de la fin du Ve siècle et au plus tard des premières années du VIIe. Et le point de départ de l'ère employée, s'il ne coïncide pas avec l'an 7 de notre ère, tombe en 23, en 8 avant J.-Chr., en 22, en 37, en 52, en 67 ... de notre ère.

Formules liturgiques. — M. Lefebvre a bien marqué l'originalité des *tituli* chrétiens d'Égypte au point de vue du formulaire liturgique. Les doxologies, la formule non scripturaire *ἀνάπαυσον εἰς κόλπους*, etc., sont caractéristiques. M. L. a noté la fréquence d'une autre formule, dont il n'a pu, dit-il, préciser l'origine : *ὁ θεὸς τῶν πνευμάτων καὶ πάσης σαρκός.* Cette phrase ne se trouve guère, en dehors de l'Égypte [1], dans l'épigraphie chrétienne. C'est que — contrairement à ce que croit M. L. — elle n'est pas dans St Paul, ni d'ailleurs dans aucun écrit du Nouveau Testament. Elle est empruntée aux LXX (*Nombres*, XVI, 22 et XXVII, 16 : *θεὸς τῶν πνευμά-*

---

1 Elle se retrouve dans le *Papyrus Anastasy* (*Brit. Mus.*, 461, 480 sqq.)

των καὶ πάσης σαρκός — κύριος ὁ θεὸς τῶν πνευμάτων καὶ πάσης σαρκός). Clément de Rome est, paraît-il, le seul Père qui en ait fait usage (ad Cor. I, 64 : *δεσπότης τῶν πνευμάτων καὶ κύριος πάσης σαρκός*).

Si elle n'avait passé dans les liturgies orientales, on pourrait croire qu'elle était évitée par les chrétiens, à cause de sa saveur judaïque.

Elle apparaît en effet sur les deux stèles imprécatoires juives de Rhénée (Deissmann, *Philologus*, LXI (1902), p. 253-254, p. 256 [1]).

Grammaire et Langue. — « C'est à peine, dit M. L., si l'on ose écrire un chapitre sur la grammaire de semblables inscriptions, rédigées et gravées par des gens qui bégayaient plutôt qu'ils ne parlaient le grec. Voici toutefois quelques remarques sur cet amas de bizarreries qui s'expliquent plutôt par le caprice et l'ignorance individuelle, que par les lois naturelles d'une langue en voie de transformation ».

Certes, on ne peut nier l'influence du copte sur la grécité des inscriptions chrétiennes d'Égypte; mais l'immense majorité des phénomènes linguistiques qu'elles présentent, rentrent dans les cadres de la grammaire historique du grec. Sur un point je suis de l'avis de M. L. On ne conçoit guère, en effet, une étude linguistique bornée à ces huit cents textes si courts; si on la tentait, il faudrait en tous cas, renvoyer à chaque instant aux papyrus. M. L. aurait peut-être dû sacrifier son chapitre, et faire, en revanche, figurer dans les *Indices* (assez maigres en dépit des recommandations de M. Homolle) un tableau exact et complet de toutes les particularités phonétiques et morphologiques. Le classement esquissé pp. XXXVIII et XXXIX ne satisfera personne. Son principe même est peu rationnel. Je ne comprends rien à la division en *Orthographe* et *Phonétique*. Pourquoi *κατάκοιτε* n'offre-t-il qu'un phénomène orthographique, tandis que *ἠκοειμήθη* présente un phénomène phonétique? P. XXXVIII, on a le regret de trouver les diverses permutations vocaliques confondues sous

---

1 C'est à l'article de Deissmann que j'emprunte les citations précédentes.

l'inexacte rubrique *iôtacisme.* « Il m'a paru inutile, dit M. L., de citer plus d'un exemple pour chaque cas ». Son tableau n'aurait rendu des services qu'à condition d'offrir les éléments d'une statistique. Il aurait été intéressant, par exemple, de savoir dans quel rapport numérique les confusions anciennes (*οι* > *υ*, *υ* > *οι*) sont avec les phénomènes plus récents.

M. L. laisse croire que *υ* pour *η* est aussi fréquent que *υ* pour *οι*. Son recueil contient des exemples de cette alternance; mais le seul cas que M. L. cite dans l'*Introduction* ne prouve rien : *στύλη* pour *στήλη* s'explique tout aussi bien par l'analogie de *στῦλος*.

La terminologie grammaticale de M. L. est un peu incertaine. Il appelle « apophonie » un phénomène d'assourdissement (p. xxxix). A la même page, on constate que la légende de *τέσσερα*, *τεσσεράκοντα*, « formes ioniennes », — légende tuée par Foy (*Bezz. Beitr.*, XII, 50-56) et par Hatzidakis (*Einleitung*, p. 149), n'est pas aussi morte qu'on le souhaiterait. Les rapprochements avec le grec moderne manquent parfois d'à propos. *Ἐννῆα*, dont M. Millet se demande (p. iv) s'il faut l'accentuer *ἐννηά* ou *ἐννῆα*, et que M. L. (n° **47**), croit être identique au néo-grec *ἐννjά* (*ἐννιά*), n'a phonétiquement rien à voir avec la forme romaïque. C'est simplement un des nombreux cas de *η* pour *ε*; et l'accentuation ne fait aucun doute. — Il est exagéré d'appeler *ἀνεπάη* une forme insolite (p. iv), et superflu de la rapprocher de l'aoriste moderne *κάηκε*, puisque, dans le N. T., les bons mss. donnent (*ἐπ*)*αναπαήσομαι* (Luc, 10, 6; cf. *ἐπάην* dans Hermas, *Vis.*, I, 33; III, 9, 1).

***

Passons maintenant au *Recueil* proprement dit. Après les remarques critiques que j'ai eu l'occasion de faire plus haut, à propos de la chronologie, on se doute que le texte des inscriptions n'est pas toujours établi d'une manière définitive. Le mal n'est pas grand, puisque le *Recueil* est provisoire; et en corrigeant les copies de M. L., il serait injuste de ne point se souvenir que ces corrections, très souvent, ne sont possibles que grâce à la comparaison avec les textes réunis par lui-même.

Voici les notes que j'ai prises au cours d'une première lecture.

1. L. 3, lire : [*κι*]*ωνιτῶν*? M. Lefebvre a justement fait dans le commentaire le rapprochement, qui s'imposait, de *ζαστη* avec *ζαστων* (nº **12**). Pourquoi donc ne sépare-t-il pas les mots *τοῦ Ζάστη* et pourquoi *Ζαστη* ne figure-t-il pas à l'*index*? — Je crois que *Ζάστη*, *Ζαστῶν* est un ethnique, le nom d'une de ces *gentes barbarae quae pullulaverunt sub imperatoribus*. Une foule de couvents étaient alors désignés par nn nom de peuple : *μονὴ τῶν Λυκαόνων*, *τῶν Σύρων*, *τῶν Βέσσων*, *τῶν Κρητικῶν*. Cf. K. Holl, dans *Hermes*, XLIII (1908), p. 245-247. L'alternance du singulier et du pluriel ne fait pas obstacle à cette hypothèse. Un monastère fondé par un *Σχολάριος* s'appelait indifféremment *μονὴ τοῦ Σχολαρίου* ou *τῶν Σχολαρίων* (Cyrille de Scythopolis).

30. Je ne suis pas bien sûr, malgré la croix grecque qui figure, paraît-il, dans le champ, que ce texte soit chrétien. En tous cas, le ton en est aussi peu chrétien que possible. Car il faut certainement restituer ainsi :

Lefebvre (*Botti*).	*Ma lecture.*
πυγιζω	*Πυγίζω*
αλα πανιτασ	*ἄλ*[*λ*](*ους*) *πάν*<*ι*>*τας*
ιοι μαχην	*ἰοῖ μάχην*! (ou [*ναυ*]*μάχ*[*ους*]?)
τον σταραβον	*Τὸν στ*<*α*>*ραβὸν*
Θεοδορων	*Θεόδορων* (l. *Θεόδωρον*)
νικα τις ποτε	*νικᾷ τις ποτε;*
οδεποτε	*ο*(*ὐ*)*δέποτε.*

« *Paedico alios omnes* (*naumachos?*) Vaincra-t-on jamais Théodore le Louche? Jamais! »

C'est une acclamation d'un amateur de naumachies (cf. le bateau peint dans le champ), en l'honneur de son champion favori. Son caractère obscène s'accorde parfaitement avec la grossière représentation d'une femme aux jambes écartées — dessin dû sans doute à l'auteur du graffite (Botti, *Bull. Soc. archéol. d'Alexandrie*, IV (1902), p. 24), que M. L. aurait bien fait de rappeler dans le *lemme*.

58. Texte de M. L.:

εκνμηθη ο αδελ
φος μηνας ο βουρδω( )
μινι αθυρ κ ινδ(ικτιωνος) δ
ι(ησου)ς χ(ριστο)ς νικα αμην

« *βουρδω* est sans doute le début d'un nom propre. » L.

Les noms vulgaires des bêtes de somme ont déjà joué plus d'un tour aux philologues. Lambécius avait pris *γάδαρος*, une forme du mot qui signifie « âne », pour un saint orthodoxe; M. Van Herwerden traduit le diminutif *γεϊδάριον*, qui a le même sens, par « agellus »; M. Grenfell a interprété une troisième forme du mot, *γαιδάριον*, par « *γεωργός* » [1]. — Il faut lire ici *βουρδω[νάριος]*, « muletier », du latin *burdo* [2], mulet (*ex equo et asina*). ***Βουρδωνάριος*** apparaît dès le IIIe siècle dans l'Édit de Dioclétien (7, 17). La diaconie monastique du *βουρδωνάρῖος* est mentionnée par Cyrille de Scythopolis et par d'autres hagiographes contemporains. Le mot manque dans Du Cange, mais M. L. l'aurait trouvé dans Sophocles, avec les principales références.

65. Ll. 4-5 : ... *γλυκυτατων*
**εγονιων*

« Corr. *ἐκγόνων*, à moins que la forme *εγονιων* ne soit un diminutif ». L. *Nil mutandum* : *ἐγγόνιον* (en grec moderne *ἐγγόνι, ἀγγόνι*) est depuis le VIe siècle au moins, une forme très courante (Cyrille de Scythopolis, *V. Euth.*, 67).

70. Épitaphe de Zénodora. Je la restitue ainsi :

Ζηνοδώ[ρα θυγάτηρ?]
Ἡρακλάμμ[ωνος] κτλ.
γενο[μένη γυ-]
νὴ Ἡλίου ὀρ<ορ>δι[ναρίου]

---

1 On sait que l'origine du mot reste obscure. A l'appui de l'hypothèse *hindoue* de M. Hesseling, je me permets de signaler que les Ãbdãl de Païnãp (Turkestan chinois) disent *gedar* ou *gider* pour âne. « *Gedar* est d'origine hindoue. » Pelliot, *Les Abdāl de Païnāp, Journal Asiatique*, IX (1907), p. 127.

2 *βουρδώνι* existe aujourd'hui encore dans certains dialectes grecs.

τῶν διακιμένω[ν ἐν Μέ]
νφι ἀπὸ λεγιῶνο[ς πέμπτ-]
ης Μακεδονικῆς · ἐ[ν δέ τῇ]
Μενφιτῶν πολει [τὸ χρέο-]
ς ἀποδεδωκυῖα, καλ[ῶς ἀναπ-]
[α]υσαμένη. Εἷς μνήμην[δ᾽αὐτῆς
οὗ εἵναικεν καὶ καλῶς συμ[βιώ-]
σασα τὸν ἐποίησεν με[τ᾽ἐμοῦ]
χρόνον · διά τοι τοῦτο ἐ[γὼ ἀ]να-
[μι]μνησκόμενος τ[ῶ]ν καλ[ῶ]ν
ἠθῶν κτλ.

L. 12 : La construction est très embarrassée. *Οὗ ἕνεκεν* a le sens de *ἐπειδή* (corrélatif : *διά τοι τοῦτο*).

Ll. 13-14 : Il faudrait un verbe à un mode personnel; mais le participe *συμβιώσασα* a été entraîné par *ἀναπαυσαμένη* qui précède.

72. *Ἰσκερίων* pour *Ἰσχυρίων* est un bon exemple du changement de *i* en *e* devant *ρ* (*ξηρός* > *ξερός*, *νηρόν* > *νερό*).

120. Tehnéh. Texte de M. L. (je reproduis le texte accentué du *BCH*, XXVII (1903), p. 370 :

Αὐρ(ήλιος) Ἀμμ-
ώνιον (lire *Ἀμμώνιος*) *Κροῦ-*
στις ὑπὸ σ-
κορπίου ἡρ-
πάτη. Εὐψ-
ύχι

Il va sans dire que *Κρουστίς* n'est pas un nom propre [1]; c'est *κρουστίς* (= *κρουσθεὶς*) qu'il faut lire. Le verbe *κρούω* paraît être le terme technique pour désigner la piqûre du scorpion (Eratosth. *Catast.*, c. 32, p. 217 : *κρουσθεὶς ὑπὸ σκορπίου*). *Κρούω* s'emploie aujourd'hui encore dans les dialectes cappadociens, avec le sens de « piquer », « frapper » (à coups de poignard).

Ἡρπάτη équivaut bien à *ἡρπάσθη*, comme le dit M. L. Mais le lapicide a voulu écrire *ἡρπά(σ)τη*, comme il a écrit *κρουστίς*.

---

1 La « transcription brute « dissimule la méprise; mais *Κροῦστις* figure à l'*Index* des noms propres.

Inutile d'insister sur ce phénomène bien connu.

155. Tehnéh. M. L. :

βελλαρη
πρων̣[ν]ακω
μητητηει
ενκοϊμηθω
ν
παχων ιδ

Ll. 2-3 : Il ne faut lire ni *πρώην* (L.), ni *ἀκοίμητος* (proposé sous toutes réserves par M. Millet), mais :

Βελλάρη Πρων[ὲ] ᾱ κωμήτη Τηει̤...

Προνέ ou ***Προνέως*** se lit au n° 147. *ᾱ κωμήτη = πρωτοκωμήτη*, génitif de *πρωτοκωμήτης*. Les *πρωτοκωμῆται* sont attestés pour le VIe siècle. Cf. les papyrus, par exemple, *Oxyr. Pap.*, I, 133, 7 (année 550), *Brit. Mus.*, III, p. 251 (pap. 1073).

Ajouter ce mot à l'*index* des titres.

Dans *τηει* qui suit, il faut voir, soit une dittographie, soit le début du nom de la *κώμη*.

165. Tehnéh (1904). Musée d'Alexandrie. Date : V^e-VIe s.(?)

Αὐρ(ήλιος) Σαραπίων
τριειτῆς (lire *τριετὲς*, L.) *ἀρχιε-*
ρατεύσαντος ἱε-
ρᾶς συνόδου ἐβίω
σεν ∟ (= *ἔτη*) [.] *θ*.

Il est superflu, je crois, de démontrer que ce texte *n'est pas chrétien*. Il s'agit du grand-prêtre d'un thiase quelconque (Dittenberger, *Or. Graec.*, n° 713 : *ἀπὸ τῆς ἱερᾶς συνόδου*, etc). Supprimer, à l'index des titres, l'*ἀρχ. ἱερᾶς συνόδου* qui pourrait induire en de fâcheuses erreurs.

291. Lire : [*Τσε*]*νεριενῆς*; cf. 346 : *τσεηρινή*, 298 : *τσενηρινή*.

295. M. L. :

εισ θεοσ ο βη
θων (lire *βοηθῶν*) **θουρο̣υ*
ενηκενηπ̣ο
βενσ εβιωσεν
ετωνξζ ερη
νη πα̣σι

Ll. 2-4 : « Inintelligible » L. Je pense qu'il faut lire *Θοὺρ* (ou un nom analogue), et ensuite [*Π*]*ενηκένη*, — peut-être la forme masculine de *Τανισκένη* (*Τανισκενίη*, cf. nos **307** et **258**, où je ne comprends pas l'hésitation de M. L.). Ce nom ressemble assez à *Πενκινας* (*BGU*, 2, 392, l. 35).

Ll. 3-4, je lis : [*σπ*]*ο*[*ρ*]*εύς*.

353. Grande Oasis. L'inscription est certainement chrétienne. La copie de Bock est en progrès sur celle de Cailliaud. Mais en la reproduisant, il fallait imprimer *εὖ ἴδον*, et non *εὔιδον* qui n'a aucun sens.

Ἀμμώνιον ἐν Χρηστῷ μεμελημένον εὖ ἴδον ἄνδρα·
ἵλαθει χρηστὲ πάτερ χρύσεον γένος ὑποφήνας.

Ces vers sont faux, mais deux légers changements les rendraient excellents. En admettant une quasi-dittographie au premier, et une quasi-haplographie au second, on aurait :

Ἀμμώνιον <ἕν> Χρηστῷ μεμελημένον εὖ ἴδον ἄνδρα·
ἵλαθ<ε>ι Χρηστὲ πάτερ, χρύσεον γένος (*ὡς*) *ὑποφήνας*!

L'explication de Kaibel, que M. L. a l'air d'adopter en l'insérant dans son commentaire, est absurde. Ces deux vers sont évidemment le proscynème d'un chrétien que la vue d'un saint anachorète, ou d'un pieux évêque, a rempli d'admiration et d'espoir. Nous ne connaissons le nom d'aucun évêque d'*Oasis Magna*.

383. L. 5 : *Ἐπικίου*. Pas plus que MM. Crum et Lefebvre, je ne puis proposer une identification certaine de ce toponyme. *Ἐπίκιον* est probablement *ἐπ*(*ο*)*ίκιον* employé comme nom propre. Il est remarquable que ce nom géographique se retronve, avec la même orthographe, dans une inscription copiée jadis à Arles par Peiresc, et qui pourrait bien être d'origine égyptienne (IG, XIV, 2476) :

Ἐνθάδη κῖτη Ἰωσῆς(?) *ἀπὸ κώ*(*μης*) *Ἐπικίου*
ἀνοτέρου κατοτέρου(*sic*). „ *Ἐποίκιον ἀνώτερον κατώτερον*

vici nomen fuisse putat Mommsenus » KAIBEL. Il est bien possible qu'il s'agisse de la même localité.

413. Lire : *ἐκγρα*(*τευσάμενος*) plutôt que *ἐγκρα*(*τής*).

444. Ll. 1-2 : Peut-être [*'Επων*]*ύχου*, cf. 475.

481. La restitution *ἀ*[*λη*]*θινῆς* est certainement fausse. Je m'étonne que M. L. l'ait acceptée, et qu'il en fasse état dans son *Introduction*. Après l'expression *τῆς ἁγίας ἐκκλησίας*, on attend le génitif d'un nom de lieu. Il faut penser à un nom géographique comme *'Αλαβαστρινή*, *'Αλαβανθίς* (cf. les *Indices* des recueils papyrologiques).

559. L. 4 : Je préfère *στρ*(*ατιώτου*) à *στρ*(*ατηγοῦ*).

561. Ll. 1-2 : *τῆς θείας προνοίας συναιρουμένης κ*(*α*)*ὶ*
τῆς σπουδῆς καὶ ἐπίξεως 'Αρσενίου κτλ.

« *"Επιξις* (lire *ἔφιξις*), a word not given in the dictionaries. It may be translated as « capacity », dit M. Lefebvre, citant Hall.

Mais *ἔφιξις* n'existe pas; *ἔπιξις* est un simple métaplasme de *ἐπιείκεια* (cf. 592 : *σπουδῇ καὶ ἐπιεικείᾳ;* 596, même expression); il faudra ajouter cet exemple à la curieuse série qui comprend *ἄρξ* (pour *ἄρκτος*), *πέλυξ* (pour *πέλεκυς*), etc.

566. Ll. 3-4 : *μη ληπισε*. « Sous ce grec barbare, on retrouve la formule *μὴ λυπηθῇς* ». L. Il serait plus exact de dire que *ληπισε* = *λυπῆσαι*.

593. Ll. 6-7 : *τῶν ἀνα*[*λω*]-
μάτων παρεχόν[*των*].

Est-on bien sûr que ce solécisme se trouve sur la pierre? Ne faut-il pas lire *παρεχο*[*μένων*]?

***

Mais je ne veux point allonger démesurément cet article. Je ne voudrais point, surtout, que les quelques critiques de détail que j'ai cru devoir présenter, dans l'intérêt de l'épigraphie chrétienne, parussent obscurcir le mérite d'un vaillant collaborateur du *Corpus*; je sais les difficultés d'une discipline neuve encore, le caractère souvent pénible et rebutant de la tâche, et je crois que les copieuses indications bibliographiques patiemment réunies, les nombreux textes inédits [1]

---

1 Inscriptions de Philae.

livrés à l'historien et au philologue, compensent amplement des méprises inévitables. M. Gustave Lefebvre a enrichi d'une trouvaille merveilleuse la littérature grecque classique. Les « byzantinistes » n'oublieront pas que, grâce à son zèle infatigable, le *Recueil des Inscriptions chrétiennes*, attendu avec quelque impatience, est sorti définitivement de la période des manifestes et des discussions de Congrès. M. Lefebvre a bien mérité de nos études.

Athènes. HENRI GRÉGOIRE.

NOTE SUR UNE INSCRIPTION DE PRIÈNE

(*INSCHRIFTEN von PRIENE*, nº 217).

On s'est fort intéressé, en ces derniers temps [1], aux sigles énigmatiques que présentent en grand nombre les inscriptions grecques de Syrie. Les groupes *ΧΜΓ*, *Θϥ*, *ΦΔΕ* et autres n'ont maintenant plus de secret pour nous. Dans un article [2] où il a réuni beaucoup de cas nouveaux d'*isopséphie*, M. W. K. Prentice, appliquant avec maîtrise une méthode désormais connue, résout élégamment la plupart de ces rébus épigraphiques.

Mais la Syrie, mère de cette cryptographie, n'est pas la seule contrée où l'on en trouve des exemples. Les sigles *ΧΜΓ* et *Θϥ* sont fréquents dans les papyrus égyptiens d'époque byzantine, et se rencontrent sporadiquement en Asie Mineure et dans d'autres pays encore. L'inscription suivante, gravée à Priène, appartient à une variété plus raffinée d'isopséphie, et il faut avouer qu'avant les ingénieuses remarques de M. Prentice, on n'en eût point aisément trouvé la clef.

« **217.** *Türschwelle eines byzantinischen Hauses der Isisterrasse. Die beiden Zeilen stehen rechts und links am Rande der Tür, einander zugekehrt.*

† *Θ(εο)ῦ χάρις ἐν τõι οἴκῳ τȣτο* †
βοήθει ΑΡΒΑΝΤΙCΑΔΤΟ Χρ(ιστέ) »

---

1 Voyez surtout l'article de M. P. Perdrizet, *Rev. des Ét. gr.*, XVII (1904), p. 350 suiv.

2 *American Journal of Archaeology*, X (1906), p. 135 suiv.

Le groupe, inintelligible à première vue, que les éditeurs ont reproduit en caractères épigraphiques, contient certainement la transcription grecque de deux noms de nombre sémitiques, *arba'in* = 40, *tiša'* = 9.

Quant aux lettres **ΔΤΟ**, qui ne donnent aucun sens, elles doivent être considérées comme des chiffres **Δ** (30) + **Τ** (300) + **Ο** (70) = 400. **ΑΡΒΑΝΤΙCΑΔΔΤΟ** est en conséquence une notation bizarre des trois nombres 40, 9, 400.

Or le signe de 40 est **Μ**, celui de 9 est **Θ**, celui de 400 **Υ**. Nous lirons donc :

βοήθει **Μ**(*οι*) **Θ**(*εοῦ*) **Ὑ**(*ιὲ*) *Χρ*(*ιστέ*).

Dans la paléographie grecque, il arrive rarement que les mots soient représentés par de simples initiales. Mais ce mode d'abréviation par sigles est tout à fait conforme à l'esprit de cette épigraphie très spéciale. **Θ** pour **Θ**(*εοῦ*), **Υ** pour **Υ**(*ιός*) étaient familiers à tous les chrétiens à cause de la fameuse formule *ΙΧΘΥC*. Et M. Prentice cite une inscription qu'il faut rapprocher de la nôtre, à ce point de vue (p. 145) : ***ΚΥΡΙ Β ΤωΔ ΠΑΥ***, c'est-à-dire *κύρι*(*ε*) *β*(*οήθει*) *τῷ δ*(*ούλῳ*) *Παύ*(*λῳ*).

L'originalité du texte de Priène est dans l'emploi concurrent de noms de nombre sémitiques et de lettres grecques à valeur numérale. Le Syrien, auteur de cette énigme, a cru à bon droit la rendre impénétrable, en recourant, dans la ville grecque où il avait élu domicile, à sa langue maternelle pour compliquer encore les procédés de la cryptographie courante.

Athènes. H. Grégoire.

NOTES ÉPIGRAPHIQUES

I. — *ΣΤΡΑΤΗΓΟΣ ΣΥΡΩΝ.*

M. Yorke a publié, dans le *Journal of Hellenic Studies*, XVIII (1898), p. 311, une inscription de Marash (Germanicia en Commagène), qu'il transcrit et lit ainsi :

ΘΕΩΕΠΗΚΟΩ	*Θεῷ ἐπηκόῳ*
ZAPIHIϹ	*Ζαρίηις*
BAPNAIOY	*Βαρναίου*
ϹΤΡΑΤΗΓΟϹ	*στρατηγὸς*
ΕΥΡΩΝΑΝΕϹ	*εὑρῶν ἀνέσ-*
ΤΗϹΕΝΥΠΕΡΤ	*τησεν ὑπὲρ τ*
	[*ῆς σωτηρίας ἑαυτοῦ κτλ.*]

L'éditeur, qui n'a point commenté ce texte, aurait dû nous dire au moins de quelle manière il interprète l'étrange formule *εὑρῶν ἀνέστησεν*. J'avoue que pour ma part, je ne puis lui découvrir aucun sens, et je ne doute pas qu'il faille corriger comme suit la copie de M. Yorke :

στρατηγὸς
Σύρων ἀνέσ-
τησεν κτλ.

Dès lors, l'inscription de Marash présente un certain intérêt.

L'expression *στρατηγὸς Σύρων* n'étonne pas outre mesure dans un texte commagénien. Strabon (XVI, 2, 1, p. 749) ne nous dit-il pas : ***Μέρη δ'αὐτῆς (τῆς Συρίας) τίθεμεν ἀπὸ τῆς Κιλικίας ἀρξάμενοι καὶ τοῦ Ἀμανοῦ τήν τε Κομμαγηνήν καὶ***

τὴν Σελευκίδα καλουμένην τῆς Συρίας, ἔπειτα τὴν κοίλην Συρίαν κτλ.

M. Niese [1] en conclut justement que la Commagène, avant sa constitution en État indépendant, fut une satrapie syrienne.

Tous les Commagéniens pouvaient donc, à la rigueur, s'appeler « des Syriens ». Mais il est évident que *Σῦροι* est ici employé dans un sens particulier, restreint. Je crois que notre texte atteste l'existence et nous livre le nom d'une province commagénienne. La « stratégie des Syriens », c'est le district limitrophe de la Syrie du Nord, où se rencontrent les villes de Germanicia et de Dolichè [2]. On comprend qu'on ait préféré la formule *στρατηγὸς Σύρων* (cf. *στρατηγὸς Περγαμηνῶν*, etc.) à l'expression *σ. Συρίας* qui prêtait à une confusion avec la Syrie propre [3].

Nous ne savions rien de la division administrative de la Commagène. Mais il était, *a priori*, fort vraisemblable que la satrapie euphratésienne, devenue indépendante, fût comme la Cappadoce, divisée èn *stratégies*, ou comme le royaume syrien, en *satrapies* ayant à leur tête un stratège.

La paléographie ne nous force pas absolument à assigner à l'inscription de Marash une date postérieure à l'annexion de la Commagène par les Romains (72 ap. J.-Chr.). Cependant, j'avoue que je serais tenté de la dater du IIe siècle, plutôt que du Ier. Si elle est vraiment aussi tardive, son intérêt s'accroît; elle prouverait, en effet, que les Romains ont respecté quelque temps les cadres administratifs des pays annexés, chose qu'on avait déjà soupçonnée à propos de la Cappadoce.

Je n'ai pas besoin de faire remarquer que si le nom du stratège paraît être d'origine persane (cf. *Ζαριάδρης*, *Ζαρίασπις*, etc.), celui de son père est franchement sémitique [4] (cf. Pape, s. v.).

---

1 *Gesch. d. Griech. u. Maked. St.*, II, 94.

2 Patrie du *Zeus Dolichenos*. C'est sans doute à cette divinité nationale qu'est faite la dédicace de Zariès.

3 Une stratégie cappadocienne s'appelait *Κιλικία*, du nom de la contrée voisine.

4 Les adorateurs commagéniens de Jupiter Dolichenus se qualifient de Syriens, CIL III Suppl., 7761. Cf. Cumont, *Mon. Mithra*, I, p. 263, n. 5.

II. — *ΚΕΝΤΗΣΙΣ*, « Mosaïque ».

Dans l'épitaphe d'un évêque phrygien, tirée par M. J. Laurent [1] du *cod. Vatic. lat.* 9072, p. 391, on lit ceci :

. . . .
καὶ πᾶσαν τὴν ἐκκλησίαν ἀνοικοδομήσας ἀπὸ θεμελίων
καὶ πάντα τὸν περὶ αὐτὴν κόσμον στοῶν καὶ προστοῶν
καὶ ζωγραφιῶν καὶ βεντήσεων σκευαρίου καὶ προπύλου
καὶ πᾶσι τοῖς λιθοξώοις ἔργοις καὶ πασῶν ἁπαξαπλῶς
[*καταστάσεων*.

L. 3, *σκευρίου* Laurent; *σκευαρίου* Le Quien, Ramsay. — L. 4, *λιθοζώοις* Laurent.

M. Ramsay, qui s'est occupé de ce texte, n'a pas tenté d'expliquer le mot *βεντήσεων*; mais il l'a justement suspecté. « The unknow word *βεντήσεων* is perhaps miscopied. » Je crains néanmoins qu'il ne passe un jour dans quelque *Lexicon suppletorium*, et que, par contre, on ne néglige le terme intéressant et nouveau qui se cache sous cette forme corrompue. C'est évidemment *κεντήσεων* qu'il faut lire; la confusion de *κ* et de *β*, si aisée dans l'écriture minuscule des mss., est également facile en épigraphie.

C'est la copie de Jebb qui est l'origine de l'erreur.

La signification de *κέντησις* est malaisée à fixer.

Du Cange traduit *κεντητόν* par *opus acupictile*, et aussi par *graphio inustum;* et ces deux sens sont confirmés par deux passages de Théophane. Le second sens ne peut être celui de *κέντησις;* je me suis demandé quelque temps si le premier ne conviendrait point. *Προχειρισθείς*, dit Théophane,.. *παρὰ Ἰουστίνου βασιλεὺς τῶν Λαζῶν, φορέσας στέφανον καὶ χλανίδα βασιλικὴν ἄσπρην ἔχουσαν ταβλὶν χρυσοῦ, ἐν ᾧ ἐκ κεντητοῦ*

---

[1] BCH, XX (1896), p. 244-245. Réimprimée par Ramsay, *Cities and Bishopries*, p. 543-545. Le Quien, *Or. Christ.*, I, p. 794, la connaissait. Cette inscription paraît avoir été copiée par le voyageur anglais Jebb, qui la communiqua à Le Quien et à Marini. Il n'y a point de doute sur son authenticité, ni sur sa provenance : Laodicée de Phrygie. La date est sans doute le milieu du IVe siècle.

ἐνκεχάρακτο ἡ εἰκὼν τοῦ βασιλέως Ἰουστίνου (Theoph. éd. de Boor, I, p. 168, 24). Les *κεντήσεις* du *πρόπυλον* auraient pu être des étoffes brodées, tendues devant la porte de l'église, comme celle qui choqua si fort Épiphane de Chypre [1].

Mais il serait étonnant que l'inscription mentionnât expressément des ornements d'importance secondaire comme les tentures, et passât sous silence un élément essentiel de la décoration d'une église : les mosaïques. A côté des peintures (*ζωγραφιῶν*), ce sont les mosaïques qu'on s'attend à voir nommées.

Or, nous trouvons dans l'édit de Dioclétien le nom de *κεντητής* appliqué au mosaïste (Edict. Diocl. 7, 6; cf. p. 106-107 de l'édition Mommsen-Blümner) : *Μουσιαρίῳ κεντητῇ*.

Le *μουσιάριος κεντητής* s'oppose au *tessellarius* (*ψηφοθέτης*) « Er ist es der aus buntfarbigen Steinchen und Glas und Gold bunte Bilder kunstvoll auf die Wände « stickt » [2]. Le *tessellarius*, lui, exécutait les mosaïques plus grossières du pavement.

Je crois donc que par les *κεντήσεις* de l'inscription de Laodicée, il faut entendre l'*opus musivum* qui ornait le portique [3]. S'il n'est pas question des peintures ou des mosaïques de l'église proprement dite, c'est que celle-ci était, selon l'usage, sans doute uniquement décorée d'un revêtement de marbre.

---

1 Migne PL, XXII, 526. Cf. Strzygowski, *Orient oder Rom*, p. 104.

2 J. Schmidt, *Ath. Mitt.*, V, 74.

3 Je crois que *κεντήσεις* se rapporte à *προπύλου*, et *ζωγραφίαι* à *σκευαρίου* (*σκευρίου*; les deux formes sont dans Du Cange). Par *σκευάριον*, il faut entendre le lieu où étaient conservés les vases sacrés; c'est le trésor de l'église. — *αριον* est le suffixe latin *arium*, et il faut se garder de confondre le mot avec *σκευάριον*, diminutif de *σκεῦος*.

III. — *TETPAENTON*, « Pavement, Dallage ».

Je ne connais que par un article bibliographique de M. Seymour de Ricci (*Revue Archéologique*, 1902, II, p. 150), une inscription de Ghiul-Baktsché (Gül Bagtsché près de Smyrne) publiée d'abord dans le *Bessarione*, IV (1898), 291-293.

Voici le texte donné par M. de Ricci :

ὑπὲρ εὐχῆς Ῥουφῖνος ὁ
εὐλαβ(ῆ)ς) διάκ(ονος) ἑαυτοῦ καὶ
τῶν τέκνων αὐτοῦ ἐ-
κέντησεν ἐν τετραέντῳ

Cette inscription était, nous dit-on, encastrée dans le sol d'une église byzantine. Je crois plutôt qu'elle fut *gravée sur le dallage* de l'église par le diacre Rufin; car je ne pense pas qu'on puisse comprendre différemment les mots *ἐκέντησεν ἐν τετραέντῳ*.

Si j'appelle l'attention sur l'inscription de Gül-Bagtsché, c'est précisément à cause de ce mot *τετράεντον*, dont elle nous révèle le sens.

Τετράεντον n'était connu jusqu'ici que par deux passages, l'un de Théophane (I, 184, 6 de Boor), l'autre de la Chronique Pascale (p. 622, 1, Bonn), de teneur à peu près identique : *Πᾶσα ἡ ἐκκλησία ... σὺν τοῖς κίοσι ... ἐκ τετραέντου κατηνέχθη*.

« Sensu incerto », dit M. de Boor dans son index; les traductions les plus diverses ont été proposées.

Il est clair maintenant que l'expression *ἐκ τετραέντου κατηνέχθη* signifie « fut détruite depuis le pavement, de fond en comble ». Elle est à peu près synonyme de *ἐκ (τῶν) θεμελίων κ.*, qui se trouve fréquemment.

Quant à l'étymologie de *τετράεντον*, dont le premier sens dut être « carré, espace quadrangulaire », elle est transparente : le mot *τετράς, τετρᾶντα* (cf. *τριᾶντα*, etc.) a subi l'analogie des formations latines en *-ens*, *-entis*, (tri*ens*, tri*entis*).

Athènes. H. Grégoire.

HISTOIRE LITTÉRAIRE

ET

LITTÉRATURES ROMANES[1]

I.

1. *Sens de l'histoire.* — L'histoire littéraire relève de l'histoire générale; et celle-ci représente l'ensemble des souvenirs conservés par l'humanité, souvenirs qui s'accumulent avec les siècles, s'évanouissent ou ressuscitent suivant leur importance ou les préoccupations du jour, et sont interprétés avec plus ou moins d'information et de critique. L'histoire joue dans les groupes humains un rôle comparable à celui de la mémoire chez les individus. Aussi, des nombreuses et faciles objections opposées aux études historiques, la plus radicale est peut-être celle qui dénie tout intérêt aux souvenirs et au passé. L'Arabe qui emploie les ruines de Palmyre pour se faire une cabane, est bien plus raisonnable — a-t-on affirmé — que les conservateurs de musées de Paris, de Florence et de Munich. — Philosophie renouvelée d'Omar! Autant vaudrait dire : l'enfant qui joue au diabolo dans la rue est bien plus sensé que le vieillard qui, au coin du feu, raconte les événements de sa jeunesse. N'est-il pas assez clair que l'archéologue, s'il ne possédait d'abord les moyens de vivre, de s'abriter et de cheminer, prendrait ces soins avant de

1 Ces pages reproduisent en partie, et plus ou moins exactement, la leçon inaugurale du cours de littératures romanes professé à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Gand.

mettre sous verre les débris antiques? — L'histoire, chacun le sait, n'apparaît qu'au bout d'une certaine civilisation matérielle, dans la conscience collective que prend d'elle-même la tribu ou la ville racontée. Quant à trouver si « heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire », c'est implicitement admirer la perfection primitive de l'homme et préférer l'état de nature à la civilisation. Dans le temps où le mot fameux était le plus goûté, les Hurons faisaient, dans les romans, la leçon aux académiciens. Notre époque a un autre sentiment; elle se fait moins d'illusions sur la beauté de la Bétique et la suavité des cannibales. Précisément elle considère le *sens historique* comme un de ses titres de gloire, comme l'originalité des productions intellectuelles des cent dernières années. Le Persan de Montesquieu s'étonnait déjà des discussions des Français sur l'origine de la société : c'est que les institutions mises en cause impliquaient un long passé, et que les Européens, plus civilisés que les Orientaux, avaient mieux la notion de leurs antécédents et des solidarités historiques. Ils l'acquièrent de plus en plus au cours du XIXe siècle. En ce siècle de l'histoire, l'évolutionnisme lui-même n'est qu'un essai d'interprétation du passé; l'anatomiste comme le philosophe, le géologue [1] comme l'astronome, tout savant se préoccupe des destinées antérieures de l'objet qu'il étudie; et tout esprit est plus ou moins influencé par cette tendance scientifique :

Il sent un monde en lui de confuses pensées,
Il sent obscurément qu'il a vécu toujours.

Les chercheurs de vérité s'acharnent à préciser les faits révolus; et personne autour d'eux ne refuserait de souscrire aux paroles d'un auteur classique peu suspect de pédantisme : « Il serait honteux, je ne dis pas à un prince, mais en général à tout honnête homme, d'ignorer le génie

---

1 « C'est cette mission historique qui fait, à vrai dire, le principal intérêt de la Géologie » (« de reconnaître d'ordre suivant lequel les matériaux du globe ont été disposés dans le temps et dans l'espace ») (A. DE LAPPARENT, *Abrégé de géologie*, 6e éd., p. 2).

humain et les changements mémorables que la suite des temps a faits dans le monde »[1].

* * *

2. *L'histoire littéraire.* — Seulement l'histoire des lettres est plus contestée que celle des empires; son objet du moins a paru plus strictement limité. L'auteur du *Siècle de Louis XIV* et de l'*Histoire de Charles XII* n'admettait point qu'on exhumât la *Divine Comédie* ou tout le théâtre de Shakespeare. Frédéric, chroniqueur et poète à ses heures, renvoyait brutalement l'édition des *Nibelungen*. Voltaire et le roi de Prusse avaient des ancêtres cartésiens, et ils ont des descendants parmi nous, dans les ennemis de la « philologie ». Ces ennemis n'ont guère ajouté aux motifs des Encyclopédistes que la rancune de leur propre ignorance. « C'est un travail aussi ingrat que bizarre, disait Voltaire, de rechercher curieusement des cailloux dans de vieilles ruines, quand on a des palais modernes ». Il trouvait absurde qu'on pût se soucier de Dante quand on avait le bonheur de posséder la *Henriade*. L'événement devait lui donner tort, comme au roi philosophe. Nous avons cessé de considérer la *Henriade* comme le chef-d'œuvre de l'esprit humain; et les rimes françaises de Frédéric se sont trouvées moins inspiratrices que les contes barbares de Siegfried et de tant d'autres. Les études les plus rébarbatives d'histoire littéraire ont donc triomphé d'adversaires illustres, en se montrant fécondes. Sans elles, en effet, pas de drames wagnériens, ou, en pays latin, pas d'*Aymerillot*, pas de *Fille de Roland*, pas de *Princesse lointaine*. Et vous vous en consoleriez peut-être. Mais le mouvement dantesque a sérieusement aidé au *risorgimento*, et les Italiens reconnaissants élèvent des statues à leur poète « dove il si suona ». La tradition littéraire peut préparer l'unité nationale. Surtout, sans elle, et sans l'historiographie, il n'est point de connaissance exacte de notre passé intellectuel; et dans une certaine mesure, on aurait, pour reprendre l'expression de Bossuet, la honte « d'ignorer le génie humain ».

---

1 Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle.*

3. *Les tentatives de synthèse.* — Que l'histoire des littératures doit présenter les faits sous leur aspect d'universalité humaine, que souvent elle les calcule en fonction du présent, c'est ce qui appert du plus rapide examen de toutes les synthèses proposées. Vico, préoccupé de poésie homérique, d'histoire romaine et de droit des gens, voit se succéder dans les poèmes et dans notre nature les âges des dieux, des héros et des hommes. Herder, regardant l'humanité et le progrès de la civilisation dans le perpétuel devenir du monde, entrevoit, sous des climats divers, avec les traditions sacrées, le génie des langues et l'âme des peuples. Puis tandis que La Harpe, obstinément fidèle à l'esthétique du grand siècle, réprimandait les incorrections de Dante et de Gœthe, Mme de Staël, plus sensible aux impressions de la Révolution, considérait la littérature dans ses rapports avec les institutions politiques : fille de M. Necker, elle aime la liberté selon M. Necker jusque dans le *trecento,* et elle inculquera à ses épigones l'idée que la littérature est l'expression de la société. D'elle et de Montesquieu et de vingt autres Taine procède; mais comme il a de plus étudié la physiologie et qu'il est imprégné de spinozisme, il se persuade que toute œuvre d'art est déterminée fatalement par des forces souveraines; celles-ci, il les réduit finalement à trois : le milieu, la race, le moment. La *race,* c'est souvent, pour lui, la somme des inconnues; c'est toujours la plus complaisante et la plus spécieuse des explications. Comme si l'on n'avait pas assez parlé chimie et zoologie, M. Brunetière, ayant lu Darwin et Haeckel, et d'ailleurs, avec plus de sagacité, Bossuet aussi, invente l'évolution des genres et toute une allégorie anatomique où il fait justement la part du lion et de l'aigle aux bons auteurs. Faut-il parler de la critique esthétique de M. Benedetto Croce, du goût impressionnable de M. Jules Lemaître (dont le système est de n'en avoir pas, ou mieux de n'en point avouer), faut-il rappeler que les études en vogue dans chaque génération déteignent sur l'histoire et la critique? Il n'est pas jusqu'à la psychologie expérimentale qui ne soit sortie des laboratoires et n'ait trouvé un visuel-moteur en La Fontaine ou Hugo; il n'est pas jusqu'à « l'échelle des valeurs » que certaine philosophie n'ait donnée au vocabulaire littéraire.

4. *Le rôle actuel de l'histoire des lettres.* — Si tant de théories semblent n'être que des romans et des poèmes moins amusants et moins beaux que les autres, il ne faut point jeter le manche après la cognée, et la critique après l'histoire. Considérez d'abord que les théoriciens envisagent simplement sous des angles différents les mêmes faits indéniables et indestructibles. Le subjectivisme de la constatation historique n'est pas plus grave, au fond, que celui de toute connaissance humaine. Quant aux procédés d'exposition, de la biographie selon Sainte-Beuve aux généralisations les plus téméraires, ce ne sont que des voies, inégalement larges et sûres, que baigne la même lumière et que bornent les mêmes horizons. De plus, l'idée préconçue, neuve ou caduque, dérive généralement des préoccupations dominantes dans chaque époque, préoccupations qui mènent à l'histoire littéraire comme tous les chemins conduisent à Rome. Car enfin, si « l'esprit de ces messieurs » prête des langages discordants à « l'esprit des temps », c'est qu'après tout, l'esprit humain n'a peut-être jamais tant divagué que sur lui-même; et c'est bien lui-même qu'il retrouve dans les littératures. Sans préjudice de diverses définitions oratoires, la littérature est tout d'abord le miroir de l'esprit humain.

Si un homme comme Gaston Paris a jugé les études de philologie romane dignes de remplir une vie studieuse, c'est qu'il y trouvait les idées et les sentiments des ancêtres, qui préparèrent notre existence intellectuelle et morale. Dans cet ordre de choses plus qu'ailleurs, il y a des « morts qui parlent », des « revenants » qui troublent les cœurs. Plus sûrement que les vérités absolues dans la doctrine de la réminiscence platonicienne, les acquisitions littéraires sont dues aux idées contemplées dans une vie antérieure. Si, par exemple, notre époque s'occupe de l'histoire littéraire des peuples romans, n'est-ce pas que la pensée de Pétrarque et de Lamartine (c'est tout un), de Cervantes et de Corneille, de Vico et de Renan, retentit jusqu'à nous; qu'elle a des échos jusque sur nos lèvres? C'est l'histoire de nos origines intellectuelles que renferme l'œuvre des auteurs disparus : *de nobis fabula narratur.*

Que ne passez-vous, dira-t-on, à l'histoire des dogmes et

des philosophies? Mais les systèmes schématiques, individuels, de quelques hommes pensifs donnent de la vie complexe une idée moins adéquate, moins harmonieuse que les œuvres d'art; en eux communièrent moins d'esprits successifs ;

> .... L'art robuste
> Seul a l'éternité,
> Le buste
> Survit à la cité.

Un roman de Cervantes, un drame de Calderon éclairent l'âme espagnole et humaine mieux que les longues déductions de Molina ou d'Escobar. La vie humaine dont les penseurs se transmettent le flambeau, comportant des sentiments et des passions autant que de pensées, les belles-lettres l'emportent sur l'idéologie : aimerions-nous

> Les sonnets de Pétrarque et le chant des oiseaux,
> Michel-Ange et les arts, Shakspeare et la nature,
> Si nous n'y retrouvions quelques anciens sanglots?

L'histoire littéraire est la conscience tardive de la littérature elle-même; elle en constitue la tradition intelligente et vérifiée [1]. Elle est aux belles-lettres ce que l'histoire politique est à la vie nationale, qui s'affirme en reconnaissant son passé. Et en dernière analyse l'histoire des littératures est l'une des meilleures manières d'obéir au *Γνῶθι σεαυτόν* de l'antique sagesse, rénové depuis un siècle par le criticisme philosophique. Elle conduit, par un sentier fleuri, vers le royaume spirituel dont parle Hegel [2], vers le savoir absolu,

---

1 Déjà Bacon écrivait : « Nobis vero ea videtur litterarum et artium dignitas ut iis Historia propria seorsum attribui debeat, quam sub Historia civili.... comprehendi intelligimus » (*De dignitate et augmentis scientiarum*, II, 2).

2 « Das Geisterreich... macht eine Aufeinanderfolge aus, worin einer den andern ablöste und jeder das Reich der Welt von den vorhergehenden übernahm... Das Ziel, das absolute Wissen oder der sich als Geist wissende Geist hat zu seinem Wege die Erinnerung der Geister, wie sie an ihnen selbst sind und die Organisation ihres Reiches vollbringen. Ihre Aufbewahrung nach der Seite ihres freien, in der Form der Zufälligkeit erscheinenden Daseins, ist die Geschichte, nach der Seite ihrer begriffnen Organisation aber die Wissenschaft des erscheinenden Wissens, beide

celui du génie humain se reconnaissant d'abord dans l'organisation de son empire.

*
* *

Jusqu'à quel point devra-t-elle intervenir ou s'effacer entre les œuvres passées et le public présent? Renan souhaitait que l'histoire littéraire remplaçât la littérature même : mais ce zèle d'intellectualisme est tout pareil à celui de Berthelot annonçant l'alimentation chimique. Longtemps encore, sans doute, les hommes goûteront les fruits des vergers plus que les pastilles pharmaceutiques, et ils chercheront la réponse à leurs pensées dans les chefs-d'œuvre classiques plutôt que dans les résumés des historiens. Ceux-ci laisseront-ils uniquement la parole aux auteurs « représentatifs », ou bien feront-ils eux-mêmes entendre « la voix des siècles muets »? Ils se feraient humbles au possible s'ils voulaient contenter certains grammairiens résignés à la critique des textes, et des stylistes trop chatouilleux qu'effarouche toute critique historique [1]. Ce point de vue de technicien serait défendable à deux conditions : que tout le monde eût le temps de tout lire; et que chacun se trouvât préparé à comprendre la langue des divers auteurs et les circonstances d'autrefois. Pour ceux qui n'en seraient pas là, pour la foule que Dante appelle à son *Convivio*, l'histoire des littératures sera l'interprète utile des intelligences disparues. Que nous apprend-elle dans le domaine des peuples romans? Car tous les raisonnements ne suppléeront jamais à l'exposé des faits : avant de ratiociner, cherchons la

---

zusammen, die begriffne Geschichte, bilden die Erinnerung und die Schädelstätte des absoluten Geistes, die Wirklichkeit, Wahrheit und Gewissheit seines Throns, ohne den er das leblose Einsame wäre; nur —

aus dem Kelche dieses Geisterreiches
schäumt ihm seine Unendlichkeit (Schiller). »

(Hegel, *Phänom. des Geistes*, Bamberg et Würzburg, 1807, p. 765).

1 Flaubert écrivait en 1876 à George Sand, avec l'aménité coutumière : « Si le lecteur ne tire pas d'un livre la moralité qui doit s'y trouver, c'est que le lecteur est un imbécile ou que le livre est faux au point de vue de l'exactitude... Je défie qui que ce soit de me dire par quels moyens on plaît ».

vérité et l'exactitude, et le reste nous sera donné par surcroît. Aux historiens des littératures un penseur contemporain a judicieusement rappelé l'avertissement de Mephisto à Faust :

> Ich sag' es dir : ein Kerl, der spekuliert,
> Ist wie ein Tier, auf dürrer Heide
> Von einem bösen Geist im Kreis herumgeführt,
> Und rings umher liegt schöne grüne Weide.

II.

Or c'est l'un des parterres les plus régulièrement cultivés de la réalité poétique, que nous ouvre l'histoire des littératures romanes. Celles-ci n'évoquent-elles pas dans les imaginations jeunes

> .... le temps où nos vieilles romances
> Ouvraient leurs ailes d'or vers leur monde enchanté ?

Depuis « le siècle d'or » jusqu'à nous, quels caractères généraux ont-elles manifestés ?

Toute littérature est plus ou moins conditionnée par : 1) la langue en laquelle elle s'exprime ; 2) le public à qui elle s'adresse ; 3) la conception de la vie et du monde qu'elle reflète ; 4) les modèles dont elle s'inspire. Ces quatre éléments, à coup sûr, ne forment point le tout des belles-lettres. Ils peuvent même, dans une œuvre isolée, n'être pas l'essentiel, puisqu'ils n'impliquent pas immédiatement la sensibilité de l'artiste. Seulement ils environnent toute production ; ils forment les quatre côtés, le cadre du tableau. Dans l'auteur qui peint la toile, au fond de l'inspiration poétique, dans le secret de beauté sans lequel il n'est ni art ni littérature, restera toujours un miracle irréductible, réfractaire à tout déterminisme. Mais pour que la pensée de l'écrivain devienne autre chose qu'une gymnastique de chambre, il faut que son langage soit celui d'une certaine collectivité ; et son idée de la vie doit revêtir une forme que rarement un auteur moderne a lui-même inventée. Surtout ces quatre données permanentes des ouvrages de l'esprit sont de celles qui font l'unité d'un groupement humain, d'un goût public, d'un esprit national, d'une tradition littéraire.

***

1. *La langue.* — Dans la langue sont exactement consignées toutes les acquisitions intellectuelles ou morales d'une population; et en elle nous avons la plus parfaite mesure [1] de cette donnée collective et fuyante que l'on a baptisée, suivant le romantisme ou la science des temps, « génie du peuple », « esprit national », « race », « âme... ». Aussi bien, que Dante cherche le langage illustre et cardinal, que Malherbe se fasse le tyran des mots et des syllabes ou que Victor Hugo se vante longuement d'avoir accompli le 89 du vocabulaire, les révolutions littéraires ne déchaînent-elles pas ordinairement une tempête dans un lexique? Pour un peuple, a-t-on dit, changer de langue c'est presque changer d'âme. Or, les peuples « latins » ont abandonné leurs idiomes pour adopter la langue des vainqueurs. La Romania, c'est-à-dire l'ensemble des pays civilisés par Rome, présente tout d'abord une unité linguistique. *Il n'y a pas de races latines* [2]; et cette fiction controuvée de la race n'est nulle part moins adéquate que dans le domaine roman. Le Gaulois qui fréquente les écoles latines, le Juif d'Espagne qui apprendra l'« iduméen », le Flamand qui s'appliquera à la « langue bourguignonne », le Dace dont la terre porte encore le nom de la Romania, tous, si divers soient-ils d'origine, sont entrés en communion spirituelle; tous répètent avec des modalités diverses un même parler — qu'ils rendront méconnaissable. C'est ce latin vulgaire qui persiste dans les langues romanes, dans les paroles mêmes que nous prononçons :

Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où nous sommes.

Les conquistadors l'ont transportée dans des mers inconnues à tous les Argonautes, la France l'a associée à son expansion; et aujourd'hui les dialectes latins parlés dans des terres que ne recouvre jamais la nuit, feraient paraître moins gascons les vers fameux de Rutilius :

Fecisti patriam diversis gentibus unam;
Urbem fecisti quae prius orbis erat.

---

1 Sur le caractère social de la langue, voir A. Meillet, *Comment les mots changent de sens* (Année sociologique, 9e année, p. 1 et sv.).

2 Comme l'écrivait Gaston Paris dès 1872 (*Romania*, t. I).

Mais — est-il besoin de l'ajouter? — si de Tournai à l'île de la Réunion, de Valparaiso à Bucarest, cent cinquante millions d'hommes (plus que n'en compta l'Empire) se trouvent parler l'ancienne langue du Latium, l'unité de cette Romania n'est qu'une judicieuse reconstitution d'érudits : le sicilien de Mme Aguglia n'est guère plus intelligible à Paris que le japonais de Sada-Yacco.

Non pas tant que l'élément indigène ou les éléments adventices — plus considérables — aient modifié à fond l'économie du langage : le contingent germanique en français, les apports arabes en espagnol, sont plutôt allés en proportion décroissante à mesure que la langue, avec la culture moderne, s'enrichissait et s'affinait. Mais le développement aussi de la civilisation diversifiait les peuples et les langues d'Ile-de-France et de Limousin, de Toscane et de Castille, les caractères linguistiques et littéraires, la courtoisie de la causerie française, la grandeur espagnole, et l'italien (« whose words are songs ») si musical, dans lequel le sonnet passera de la musique aux genres poétiques et l'*opera* de la littérature à la musique. — Dans ces foyers si éloignés de civilisation régionale, que restait-il d'homogène?

Au moins l'usage d'une même langue savante, le latin de l'Église, de la science, et d'une certaine poésie. Dans l'Europe connue (y compris bientôt les pays germaniques), le latin des clercs est l'organe d'une vie intellectuelle cosmopolite. Il a pour lui le prestige de la tradition antique; et après avoir servi à la *Somme* de saint Thomas, il peut s'évertuer et s'embellir dans l'*Africa* de Pétrarque. L'histoire des littératures romanes est, à certains égards, celle des conquêtes réalisées par l'idiome vulgaire sur les vastes provinces du latin savant; on verra pourquoi l'émancipation de la poésie fut la première; on connaît les dernières évictions, accomplies de nos jours dans la science [1]. Pour se faire aujourd'hui une

1 Ne dirait-on pas une nostalgie du passé dans la lettre de Taine à Boutmy (l'avant-dernière qu'on ait publiée) : « Il est possible que la vérité scientifique soit au fond malsaine pour l'animal humain tel qu'il est fait... La seule conclusion que j'en tire, c'est que la vérité scientifique n'est supportable que pour quelques-uns; *il vaudrait mieux qu'on ne pût l'écrire qu'en latin* ».

idée de la situation des idiomes vulgaires au temps de Bertran de Born ou de Cavalcanti, il faudrait songer à ce que sont les poésies de Defrecheux ou de Mistral auprès du français des livres et des journaux.

A une concurrence inégale s'ajoutaient et l'incertitude des variétés dialectales et même la concurrence des « vulgaires » étrangers. Le provençal et le français envahissent au moyen âge le Piémont et la Catalogne; et les patois de la Haute-Italie n'ont pas encore complètement disparu de certaines œuvres de Manzoni et de Fogazzaro.

Dans des conditions si précaires, diverses défections du latin savant devaient préparer au français des trouvères, au *dreg proensal*, au *dolce stil nuovo*, au castillan, leur immense fortune. La décadence des études cléricales au Sud de la Loire rendait, dès le XI[e] siècle, bien des clercs plus aptes aux poésies vulgaires qu'aux offices latins.

***

2. *Le public.* — Surtout il fallait que des écrivains eussent à présenter des histoires ou des pensées à un public qui ignorât le savoir et le langage des écoles, et qui fût susceptible et avide de « gaie science » seulement. Ce public est représenté dans le Nord de la France par une aristocratie guerrière, par ces « seigneurs », « barons » auxquels les chanteurs de geste demandent si souvent de « faire paix » et d'« écouter », ou simplement par une foule que des pèlerinages réunissent devant des reliques. Il est fourni en Limousin par les principicules qui parfois riment eux-mêmes, comme les comtes Guillaume de Poitiers et Raimbaut d'Orange, et par les nobles dames que vont exalter les troubadours. « Nous ferons, s'écrie Guiraut de Borneil, des chansons qui seront comprises de celles qui vont puiser de l'eau à la fontaine ». Mais en attendant que les poésies se vulgarisent au point d'indigner Guiraut Riquier, elles commencent par être l'amusement d'une société aristocratique et féminine, oisive et riche du moins, et peu instruite. Dante n'explique-t-il pas le succès de la poésie vulgaire par le désir des auteurs de se faire comprendre des dames qui ne savaient pas le latin? Voyez à qui lui-même il adresse ses compositions : *Donne ch'avete intelletto d'amore;*

O voi che per la via d'Amor passate; Monna Vanna et Monna Bice et Guido et Lapo animent son plus beau sonnet. Pétrarque attend pardon et pitié

Ove sia che per prova intenda amore,

et ses disciples romantiques l'admirent parce que

Il aimait en poète et chantait en amant.

Les conteurs et conteuses du *Décaméron* et de l'*Heptaméron*, comme encore la blonde et la brune des *Entretiens sur la pluralité des mondes*, ont donc plus que la signification d'un décor littéraire. Depuis les compagnons de Taillefer ou les sociétés « courtoises » de Champagne jusqu'aux belles Florentines du *trecento*, les littératures romanes vivent de l'heureuse ignorance des soldats et des femmes. Elles garderont quelque chose de leurs débuts aimables, même quand elles exprimeront les pensées les plus hautes pour les hommes les plus graves. Leurs monuments ne seront jamais de longs et savants poèmes métaphysiques comme dans l'Inde. Ils ne retiendront pas non plus autant d'éléments bibliques que l'on en trouve dans les pays réformés, dans la langue de Luther et dans celle de Milton. La langue vulgaire est si bien associée aux récits divertissants et aux poésies, que son nom devient à deux reprises — par un phénomène assez rare — le nom d'un genre poétique : *roman* en France, *romance* en Espagne. D'autres genres reçurent dans la Romania un baptême environné de danses et de chansons : *balada, chanson de toile, rondeau, sonnet, romance de ciego* [1]. Les adaptations littéraires de l'idiome vulgaire se multiplient avec les publics qu'il faut ou évangéliser ou plus souvent divertir — l'un ne va pas toujours sans l'autre, et c'est du culte que sortiront le drame médiéval et les autos sacramentales —; elles étendent aussi constamment leurs sujets d'inspiration; et Dante, ayant lu les romans français et les sirventes provençaux, distingue déjà les troubadours qui chantent les armes, ceux qui expriment l'amour et ceux qui célèbrent la vertu. Or, la guerre et l'amour seraient sans grandeur poétique et surtout la vertu ne va

1 Chanson d'aveugle = complainte.

point sans une idée des droits et des devoirs de l'homme, sans une notion commune de la vie et du monde.

***

3. *Les idées.* — Le *De vulgari eloquentia* — le premier traité de philologie romane que nous possédions — constate que les langues d'*oïl*, d'*oc* et de *si* ont les mêmes mots pour dire : Dieu, ciel, terre, amour, vivre, mourir. Quand on est d'accord sur ces mots-là, on s'entend sur bien des points. Ce sont précisément les idées communes qui, après la langue, ont fait l'unité de la Romania. D'où venaient-elles ? Comment ont-elles dessiné une Europe latine ? Et qui a procuré à celle-ci l'audience dont elle jouit dans le monde ?

Il n'est plus permis aujourd'hui d'expliquer, avec un Rivarol, l'universalité de la langue française par la clarté de la langue et du génie : on sait trop que l'italien ni l'anglais n'ont pour but d'être obscurs, et surtout que leur diffusion ne tient pas principalement à leurs qualités intrinsèques. Mais on constate encore bien souvent le fait suivant : des Latins et des étrangers étant mis en contact, et toutes choses égales d'ailleurs, les étrangers (mettons : les Germains) s'assimilent la langue romane bien avant que l'inverse se produise. Ici même, dans une ville flamande qui a fourni plusieurs écrivains français, c'est en français que sont exposées diverses disciplines, et l'élément intellectuel constitue une sorte d'avant-poste de la Romania. Si nous cherchons la cause de ce fait typique dans l'histoire de notre pays, voici une réponse particulièrement autorisée : « A mesure que la foi nouvelle s'empara plus complètement de leurs âmes, les Francs subirent davantage *l'influence de ces régions romanisées* où vivaient les évêques, où s'élevaient les cathédrales, où étaient conservées les reliques des martyrs qu'ils vénéraient, où se formait leur clergé. Ils eurent en commun avec les Wallons les mêmes centres religieux. Les cités romaines, devenues leurs capitales ecclésiastiques, cessèrent d'être pour eux des villes étrangères. Sous l'action de l'Église, les antipathies nationales s'atténuèrent donc et la frontière linguistique ne devint pas une barrière entre les hommes qu'elle séparait »[1]. C'est dire que le premier sens

---

1 H. Pirenne, *La Nation belge*, p. 6.

de la Romania fut de préparer ce qu'on appellera la Chrétienté, la réalisation de la *Civitas Dei :* l'Europe fut latine avant d'être germanique ou slave. Et l'exemple septentrional, celui des Francs ou Flamands de Belgique, illustre et confirme la théorie de Gaston Paris: la force de pénétration de l'élément roman est due : 1) à la simplicité de construction de la langue; 2) aux succès matériels, historiques, de la France ou de l'Espagne; 3) à une raison plus importante : « que la civilisation de l'Europe est essentiellement fille de la civilisation romaine, comme le christianisme a été transmis au monde moderne par le monde romain »[1]. — Aussi voyez les littératures romanes commencer par des œuvres chrétiennes; rappelez-vous tous ces anciens textes autour desquels le nimbe hagiographique se trouve remplacé par le nimbe philologique. Comme dans la légende de Tannhäuser, c'est vers « l'apostoile de Rome » que se tournent les espoirs et les pensées du monde. Les sirventes albigeois ou certaines poésies toscanes ont beau flétrir Rome ou la moderne Babylone, la préoccupation de la Ville Éternelle ne cesse point; elle se manifeste seulement dans des sens divers. De Dante à Rousseau, de Cola di Rienzo à Camille Desmoulins, la cité antique apparaît de plus en plus vivement aux modernes, et elle éclipsera la capitale chrétienne. Après avoir donné à Dante son beau style, Virgile inspirera de grandes ambitions aux poètes de la Renaissance; et Plutarque passionnera les révolutionnaires.

Quand pâlit le christianisme gréco-romain qui a donné aux littératures romanes leur premier visage, l'humanisme répand l'idée — également grecque et latine — du cosmopolitisme, de la République des lettres. Là encore l'unité de la Romania reste sensible. Sans doute l'humanisme est un fait généralement européen — et M. Alphonse Roersch le rappellerait assez aux Belges qui pourraient l'oublier. — Seulement, les Italiens ont, les premiers, fait passer la Renaissance dans la littérature en langue vulgaire, et les Français furent leurs premiers disciples à cet égard. Érasme, à qui il est si indiffé-

---

1 Voir *Romania*, t. I (1872), p. 20.

rent d'être Gaulois ou Germain [1], et qui ne veut connaître que la patrie universelle des Muses, ne constate-t-il pas l'arrogante « folie » des Italiens qui prétendent exceller seuls dans l'éloquence et les belles-lettres? Dans les sociétés monarchiques de l'époque moderne, à Rome, à Florence, à Ferrare, à Paris ou Versailles et même à Madrid, se développe et s'affirme l'idée d'une élégance classique, d'un bel esprit et d'un bon goût d'honnêtes gens, enfin d'une sorte d'aristocratie intellectuelle, littéraire, humaniste, dont les Barbares, germains ou moscovites, sont éloignés, écartés. C'est dans la terre d'Ausonie que s'est préparée cette idée, et c'est la France de Louis XIV qui lui donnera ses formes les plus hautes et lui assurera un règne universel.

Cet idéal périra moins par son épuisement que par la destruction de la société où il vivait. Il est relégué à son tour par le culte des vertus civiques, par le messianisme politique de la Révolution. Romaine ou spartiate, celle-ci est, encore une fois, latine et non germanique; elle permet à des individus d'origine méridionale de jouer les premiers rôles à Paris : Mirabeau-Riquetti, Bonaparte, Gambetta; et c'est l'auteur du *Cinque Maggio* qui ouvre la production épique dont les chefs-d'œuvre seront en France. La proclamation des droits de « l'homme » et du « citoyen » continue l'idée cosmopolite de Socrate et de l'humanisme; elle laïcise l'Évangile.

Christianisme gréco-latin, humanisme, civisme, ces préoccupations successives de la Romania se ramènent-elles à une pensée commune et souveraine? Elles révèlent, elles contiennent toutes le sens profond de la solidarité humaine, ou de la solidarité nationale ou sociale. Réduire toute pensée en facteur social, en intérêt humanitaire et universel, voilà une tendance bien latine. Les littératures romanes l'ont manifestée par bien des auteurs et des œuvres depuis le *Planh de Blacaz* jusqu'aux *Châtiments*, de Dante ou Alphonse le Savant

[1] Il écrit le 12 mars 1519 à Ruzé : « Gallum esse me nec assevero nec inficior : sic natus ut Gallusve an Germanus sim anceps haberi possit; quanquam apud studiorum cultores minimum habere momenti par est regionum discrimina. Quisquis communibus Musarum sacris initiatus est, hunc ego ὁμοπατρίδα duco ».

au *Contrat social*. Les types fameux de leur création rencontrent moins le sphinx de l'Être et l'énigme de l'univers que le problème de l'homme vivant en société : avez-vous jamais placé Roland ou le Cid, Don Quichotte ou Alceste, en regard de Hamlet et de Faust? — Pour Dante le but de l'art n'est rien moins que la rédemption du genre humain; et les Italiens de nos jours ont fait passer en proverbe ce distique de Giusti :

Fare un libro è meno che niente,
Se il libro fatto non rifà la gente.

Si donc, en un certain sens, « l'ardente charité du genre humain s'est formée dans la conscience latine [1] », si elle « s'est rallumée dans les cœurs les plus hauts des âges modernes », gardons-nous de chercher là une force mystérieuse dans ses origines, une « faculté maîtresse », ou quelque autre explication dans le genre de la vertu dormitive de l'opium. Ce qui caractérise et explique les nations latines, c'est la simple raison historique de l'ancienneté de leur culture. Duruy voulant faire l'histoire nationale trouve partout les assises romaines; étudiant Rome, il retrouve le passé grec. A chaque couche de notre histoire littéraire, nous trouverons de même un substratum plus ou moins antique; et beaucoup de nos auteurs pourraient redire, si elles étaient plus jolies, les strophes de H.-Ch. Read :

Je crois que Dieu, quand je suis né,
Pour moi n'a pas fait de dépense,
Et que le cœur qu'il m'a donné
Était bien vieux dès mon enfance.

Par économie il logea
Dans ma juvénile poitrine
Un cœur ayant servi déjà...

Ils sont tous venus tard dans un monde très vieux; et cela leur donne — comme aux enfants de parents âgés — une sagesse précoce, et je ne sais quel air d'écoliers diligents.

---

1 A. France, *Vie de Jeanne d'Arc*, t. I, p. LXXIII.

Cela prépare un art mesuré, réfléchi, soigneux, réglé sur de bons modèles; des œuvres achevées, aux contours nets et fermes, et par là même assez limités.

De la longue succession de générations civilisées dérive aussi le caractère résurrectionnel, si l'on peut ainsi dire, qu'affectent les révolutions littéraires dans la Romania : *Rinascimento*, *Renaissance, risorgimento*, le « *dolce stil* nuovo » déjà et le romantisme encore, le néo-classicisme même, comme le zèle jacobin à se *défranciser*, c'est toujours la prétention de remonter à une étape antérieure, de réparer une déviation récente, et en tous cas de se trouver des ancêtres : le moindre novateur veut avoir de qui tenir. *Regeneracion* est le plus beau mot de notre langue, me disait un Espagnol. Et le parti conservateur portugais s'appelle *regenerador*. La conviction de revenir à une saine tradition passagèrement méconnue, l'illusion du *Multa renascentur*, entraîne l'intolérance fréquente des révolutions littéraires, le dédain si souvent affiché pour des prédécesseurs immédiats.

*
* *

4. *Les relations littéraires.* — Comme les littératures modernes sont, avant tout, nationales, et que l'inspiration poétique reste individuelle, entre la lyrique provençale du XIIe siècle ou la Renaissance italienne, la littérature espagnole et le classicisme français, les données communes se réduiraient à des reconstitutions laborieuses et à des analogies ondoyantes, si au cours de leur développement intellectuel les nations latines n'étaient restées en rapports et ne s'étaient entr'aidées. D'abord les différences indigènes équivalaient souvent à des graduations sur une même échelle de civilisation; quelques-unes s'expliquent par des circonstances géographiques ou économiques, mieux encore par l'antériorité ou le retard de certains œuvres : ainsi la péninsule pyrénéenne, attardée dans la *reconquista*, perpétue à plusieurs égards le moyen âge, son drame, et l'idée démesurée que les derniers « romans » de France avaient laissée de la chevalerie. Ensuite, dans les peuples méditerranéens il est facile de distinguer et de reconnaître les littératures telles que l'humaniste Bourgoing

voyait les langues : « la Françoise, l'Italienne et l'Espagnole : trois sœurs d'une mère latine, grand'mère grecque, antique mère hebraïque, *s'accompaignans et aidans l'une l'autre et communiquans de près par les interposés pays et idiomes* ». Elles vivent côte à côte en bon voisinage; à elles plus qu'à nulle autre s'applique la comparaison de Bossuet sagement reprise par M. Brunetière, d'histoire générale — ici romane — dont les histoires nationales — française, provençale, italienne, espagnole, portugaise — ne sont que les provinces. D'une province à l'autre du domaine roman, les influences réciproques ont été considérables et presque ininterrompues. Pour elles « les Alpes sont moins hautes que le Rhin n'est profond », et à certains moments « il n'y a plus de Pyrénées ».

Après avoir étudié l'élément historique et social des lettres, puis, en elles, la psychologie et le déterminisme de l'individu, ou encore la structure interne des « genres », l'histoire littéraire se complaît aujourd'hui aux rapports des littératures entre elles : on dirait qu'elle se rabat sans cesse sur d'autres contingences, comme si elle désespérait d'atteindre l'essence du beau et le fond des choses. Le « comparatisme » a déjà fait ses preuves; et tandis que la bactériologie substituait aux vieilles et vagues notions de « miasme » et de « contagion » des recherches exactes et des faits observables, les études comparatives ont singulièrement éclairé et précisé les « imitations », les « influences », les « modes » littéraires. Où pouvaient-elles trouver plus belle matière que dans la Romania, où l'imitation sembla parfois le fondement des arts, et trouva tant de théoriciens? Les infatigables législateurs d'abstractions n'entrevoient-ils pas une loi de « concentration » et d'« expansion » des littératures nationales, et n'aurons-nous pas bientôt des physiciens de l'exosmose et de l'endosmose intellectuelles?

Toujours est-il qu'on ne comprend plus l'Arioste sans le moyen âge français ni Lamartine sans Pétrarque, qu'on n'explique plus décemment la Pléiade sans les modèles italiens, que la dette espagnole de Corneille donne lieu depuis quelques années à de savants règlements de comptes, et qu'enfin l'on ne saurait faire l'histoire d'aucun siècle de nos lettres sans chercher à quelles sources voisines ou lointaines puisèrent les

auteurs. Sans témérité de généralisation excessive, des érudits ont pu constater que dans l'activité commune des littératures romanes, la France épique, l'Italie de Pétrarque (« le premier homme moderne »), l'Espagne dramatique et romanesque, le classicisme nationalisé français et rendu européen, se passaient successivement l'hégémonie. Tels les oiseaux migrateurs, dans leur vol triangulaire vers le Midi clair et doux, prennent tour à tour le poste de vigie, fendent l'air, puis, fatigués, vont se remettre au dernier rang, telles les nations latines, dans leur effort d'art et de science, ont l'une après l'autre conduit le chœur des littératures.

Les historiens des lettres auront à définir comment un peuple peut transporter au-delà des fontières les fictions dans lesquelles il incarna son idéal, les formes où il versa ses sentiments, les lois qu'il donna de son plaisir et de son goût, et parfois jusqu'à la langue même qu'il associa à ses élégances et à son règne. Les grands faits historiques expliqueront comment une nation, en certains siècles, peut être appelée « mère des arts, des armes et des lois ».

III.

Trois histoires, a-t-on dit, peuvent retenir un esprit philosophique : l'histoire d'Israël qui est celle du dogme, l'histoire grecque qui est le triomphe de la sagesse humaine, l'histoire romaine ou de l'organisation de la cité. Les littératures romanes participent de ce triple sens, car elles constituent un prolongement spirituel de la Rome hellénisée qu'illumina la foi d'Israël. La *Prière sur l'Acropole* fut, paraît-il, conçue d'abord en Italie; elle est rédigée en latin vulgaire par un Cimmérien qui avait appris l'hébreu — et l'allemand.

Si même un jour — ce qu'à Dieu ne plaise! — il fallait croire, avec M. Ferrero et tant d'augures de malheur, que la Romania intellectuelle représente une forme périmée de la pensée humaine, nous aurions encore d'assez bonnes raisons pour faire un suprême examen de conscience. Et nous n'aurions qu'à dérouler l'histoire des littératures romanes pour trouver « le linceul de pourpre où dorment les dieux morts ».

A quoi tient, d'ailleurs, le recul alarmant des nations latines,

leurs apparences de sénilité? et comment les descendants du Cid en viennent-ils à croire leur race disgraciée? Le monde s'est élargi vers le Nord germanique, et l'avenir amènera encore, des régions les plus lointaines, des peuples nouveaux qui restreindront la place relative des nations latines dans l'humanité civilisée. Là n'est pas la seule décadence, car en tous temps les sociétés qui produisent les arts et les littératures furent une infime minorité que n'a pas toujours secondée le succès matériel. Les Latins ont été distancés ailleurs que sur les champs de bataille et dans les statistiques. Les sciences et les philosophies étrangères ont répandu des idées qui ont fini par s'imposer aux fils de Rome. Et à force de découvrir « de la poésie dans le Strymon glacé », on a un peu oublié celle des mers embaumées que parcouraient les Lusiades; ou, en cherchant jusqu'aux terres lointaines des Conquistadors et des Midis brûlants, on a perdu de vue la clarté tempérée du ciel latin. Surtout, dans le monde mieux connu, reculant par delà les cités infimes où il avait vécu tranquille, l'homme s'est fait des choses une idée différente de l'idée humanisée, sociable, qui, chrétienne ou laïque, s'était imprimée sur tous les jugements et toutes les œuvres. De trop hauts esprits se sont accoutumés au point de vue de Sirius; les idéologies ont trop fléchi sous le poids des forces aveugles. L'homme latin n'est plus la mesure de toutes choses.

C'est en lui pourtant que l'ère moderne a essayé et souvent réalisé ce qu'elle a donné de plus noble et de meilleur; c'est lui que suivirent d'abord les étrangers qui se sont avancés plus loin depuis, ou dans d'autres voies.

De façon plus immédiate, sans littérature italienne nous aurions été initiés plus tardivement à plusieurs genres; sans pétrarquisme, par exemple, pas de Du Bellay, pas de poésie lamartinienne; une forme harmonieuse manquerait peut-être à l'expression de notre sensibilité. Sans littérature espagnole, moins de « point d'honneur », pas de Cid ni de Don Quichotte, de Gil Blas ni d'Hernani : un panache manquerait au casque de Cyrano — et le *casque* lui-même nous est venu d'Espagne. Sans littérature française, est-il besoin de vous rappeler tout ce dont nous serions privés? Les troubadours provençaux

valent un peu plus que la mode poétique qui prit leur nom sous l'Empire; dans la continuelle métempsycose de l'histoire littéraire, ils revivent peut-être ailleurs que dans les félibres : ils eurent le mérite toujours ingrat d'être des initiateurs.

Nous essayerons de vous donner quelques notions de leur histoire, en des heures trop étroitement mesurées par le programme. Ce sera une revue des ombres moins tumultueuse que celle de Zedlitz. Si l'on y remarque trop que « les morts vont vite », nous tâcherons pourtant de demander à chacun son nom et sa patrie, et surtout quel souci l'emporte dans l'abîme du passé. Nous suivrons la méthode que Virgile conseille à Dante au moment d'aborder Francesca : nous les prierons au nom de l'amour qui mena leur vie, au nom des idées qui leur furent chères. Et j'espère qu'ils nous répondront.

ALBERT COUNSON.

LE CONGRÈS ANNUEL

DE LA

« MODERN LANGUAGE ASSOCIATION »

Au moment de mettre par écrit le résumé des travaux de ce congrès, je me reporte au compte rendu publié ici même [1] par le professeur J. Vercoullie à propos de l'assemblée tenue à Amsterdam les 3 et 4 avril 1907.

L'*annual meeting* de la *Modern Language Association* auquel j'ai eu l'honneur d'assister en qualité de délégué de l'Association Belge des Professeurs de Langues Vivantes, n'offrait ni la diversité de sujets d'études, ni le caractère purement philologique ou scientifique du Congrès d'Amsterdam. On se trouvait avant tout dans un milieu de professeurs d'enseignement secondaire, *head-masters* ou *assistant-masters* en lutte tous les jours eux-mêmes avec les difficultés que comporte l'enseignement des langues modernes et qui tâchaient de faire la lumière, de s'éclairer mutuellement sur certains points précis. Il s'agissait spécialement de l'application plus ou moins intégrale de la « méthode directe », mais il s'est agi aussi de formuler un programme-type, d'établir, en ce qui concerne les langues étrangères, une espèce de hiérarchie dans l'enseignement secondaire, et d'arriver à les faire classer partout dans l'ordre suivant : français, latin et allemand.

Notre impression personnelle a été que les professeurs de langues modernes avaient — en Angleterre — de plus en plus le sentiment de leur valeur et de leurs devoirs, que tous montraient un grand enthousiasme pour leur tâche, se sentaient

---

1 *Revue de l'Instruction publique*, tome L, 5e livraison, p. 310 à 316.

plus forts par leur union et plus près d'obtenir l'élargissement de leur champ d'action.

Faut-il ajouter que Lord Fitzmaurice, le sous-secrétaire d'État aux Affaires Étrangères, a présidé en personne une notable partie des travaux du Congrès, donnant ainsi aux débats non pas certes une consécration officielle, mais à coup sûr une preuve de sympathie et une marque d'estime qui en augmentait l'importance ?

La première communication due au président de la société pour 1907, le vénérable F. Storr, fut une sorte de discours inaugural sur l'*Art de la Traduction*, un plaidoyer modèle en faveur d'un art qui s'en va, l'art de rendre dans une langue les poésies même écrites dans une autre.

Le président donnait un peu ainsi des armes aux défenseurs de la traduction dans l'enseignement des langues modernes, mais il s'en défendait très fort, se bornant à montrer par des exemples empruntés à toutes les littératures combien l'art de la traduction pouvait être utile, et combien il pouvait être parfait.

La communication suivante avait un caractère plus combatif. Elle tendait à faire attribuer plus d'importance à l'enseignement de l'allemand dans les écoles anglaises. Elle était, il est vrai, d'intérêt purement anglais et voulait faire substituer le plus possible comme seconde langue l'étude de l'allemand à celle du latin; elle n'en était pas moins pour cela très symptomatique.

Sur un total de 119 écoles secondaires subsidiées, M. Milner-Barry comptait 16.668 garçons et fillettes apprenant le français et seulement 3.224 apprenant l'allemand, et sur 40 écoles pour jeunes filles, 5.231 écolières apprenaient le français et seulement 765 l'allemand.

Il s'élevait contre le système qui impose le latin aux écoles soumises au Board of Education et voulait que les langues enseignées fussent l'anglais, le français et l'allemand.

Tout ceci donna lieu à une discussion fort animée et fort intéressante.

Puis, après le vote de l'envoi au Board of Education d'une résolution dans le sens demandé, Miss Matthews exposa le mécanisme de l'enseignement des langues modernes dans le district du Yorkshire appelé West-Riding.

Le soir eut lieu le dîner annuel dans la Salle des Ducs de Holborn Restaurant. Outre le président F. Storr, le secrétaire G. F. Bridge, les délégués étrangers MM. Camerlynck, Karten, Lhoneux, on note la présence de nombreuses notabilités parmi lesquelles Lord Fitzmaurice et Sir Thomas Barclay.

Et la cause des langues modernes fit les frais de tous les toasts ou peu s'en faut.

L'association anglaise avait eu, elle aussi, à lutter contre les méfiances et les indifférences : elle les avait vaincues.

Peu à peu, les organisations les plus infatuées d'elles-mêmes, comme la *Headmasters' Conference,* avaient accepté de traiter avec elle d'égale à égale, et les vieilles universités elles-mêmes se montraient aimables et bienveillantes à son égard.

La très brillante assemblée par laquelle elle célébrait cette fois sa fête annuelle était un gage de plus de vitalité et de puissance.

Le lendemain les travaux de la « *Modern Language Association* » furent repris, et M. F. B. Kirkman entama une discussion très complexe au sujet de la place à donner à la *traduction* dans l'enseignement des langues modernes.

L'assemblée, très divisée sur ce sujet, en examina toutes les faces, l'opinion prévalant pourtant que la culture générale était et restait le but de l'enseignement, mais que la traduction devait être bannie dans la mesure du possible.

Les « réformistes » anglais admettent un minimum de traduction, au premier degré d'enseignement, là où il s'agit d'apprendre le sens des mots; plus tard, ils la suppriment entièrement, excepté là où il est nécessaire de vérifier si le sens d'une expression n'échappe pas à l'élève. Le thème est et reste banni, la rédaction en langue étrangère (free composition) devient le meilleur exercice d'application et le meilleur thème d'examen.

Telles furent les opinions de M. F. B. Kirkman. Il y eut des oppositions véhémentes. La traduction a, et garde, ses fervents et ses fidèles. Mais le prof. Rippmann de l'Université de Londres défendit la thèse intégrale des « réformistes » et sembla rallier la majorité des suffrages. Cette discussion

avait d'ailleurs été précédée d'un échange de vues très complet et très détaillé[1] de la part des partisans et des adversaires de la « réforme » dans la revue « *Modern Language Teaching* », qui sert d'organe officiel à la « *Modern Language Association* ». Et c'est en réponse à un article de M. Latham que M. F. B. Kirkman avait pris la parole. Si les points de vue les plus divers trouvèrent des défenseurs et si les opinions les plus contradictoires furent défendues, ce fut moins au nom des principes théoriques qu'en partant de l'expérience de tous les jours. La conversation, disait F. B. Kirkman, n'est pas un but en soi, mais la meilleure méthode. Sans rejeter la traduction *a priori*, on désire l'éviter, la laisser tomber aussitôt que possible : il ne faut que le minimum d'anglais dans une classe de français en Angleterre. Il ajoutait pour répondre à certains échecs que les désillusions signalées étaient dues non à la « méthode directe » mais à ce fait qu'elle était trop peu employée.

La traduction n'est excellente qu'au point de vue littéraire et pour la langue maternelle. En dehors de cela elle ne donne rien. Si on veut à tout prix sauver quelque chose de la traduction, il faut que cette traduction soit faite à fond, ce qui exige beaucoup de temps; il faut admettre que cet exercice de traduction profite surtout à la langue maternelle et il faudrait alors encore reporter cet exercice assez tard afin que les élèves eussent à ce moment les connaissances suffisantes. Les opposants objectent : que sans la traduction une grande obscurité subsiste à tous moments dans l'esprit de l'élève, que la traduction n'est pas exclusive de tous les exercices que l'on propose, que la traduction seule révèle les difficultés d'un texte. J'ai dit déjà que le prof. Rippmann avait rejeté tout compromis et défendu la thèse intégrale des réformistes. « *The art of translation is a quite different thing* », l'art de la traduction est une discipline toute différente. Ce fut en vain que les modérés arguèrent de la possibilité d'un compromis et des résultats peu favorables obtenus par la méthode directe.

---

1 Cf. « *Modern Language Teaching* », The official organ of the Modern Language Association edited by Walter Rippmann, October 1907 : Discussion Column : The place of Translation; November 1907 : On Translation in the Teaching of Modern Language, A rejoinder, by A. G. Latham.

Pour un auditeur étranger il apparaissait que la discussion restait diffuse, que le problème était mal situé, peu circonscrit et que chaque orateur s'en tenait trop à sa petite expérience personnelle.

Mais le délégué français M. Camerlynck put établir que la méthode directe était victorieuse en France, que le « mot à mot » était complètement banni, mais que la réforme avait été radicale et qu'on avait accordé cinq heures par semaine pour l'enseignement d'une langue moderne.

Selon lui, le dictionnaire devait être proscrit comme une école de paresse, la traduction était dangereuse aux débuts de l'enseignement; dès le deuxième stade les avis différaient, mais, si la version pouvait être encouragée, le thème demeurait interdit dans l'enseignement secondaire. Fort sagement d'ailleurs, il notait que le problème était différent selon la langue à enseigner, et il signalait avec insistance qu'il y avait en France une pédagogie de l'allemand et une pédagogie de l'anglais. Il comptait, lui aussi, avant tout et plus que tout sur l'exercice de rédaction, sur la *free composition*, exercice délicat cependant et dangereux, qu'il ne fallait pas entamer trop tôt, mais qui avait, dans la pratique, donné des résultats satisfaisants.

La séance de l'après-midi fut consacrée à la lecture d'un rapport de Miss Purdie sur le théâtre enfantin et les chansons dans l'enseignement du français en Angleterre. Puis certaines résolutions furent adoptées en vue d'élargir les domaines des langues modernes dans l'enseignement secondaire anglais par opposition à certaines mesures proposées par les associations rivales *the Assistant Masters' Association* et *the Classical Association.*

Ces résolutions semblent trop spécialement propres à la situation de l'enseignement secondaire en Angleterre pour qu'il soit utile de les reproduire ici [1].

J. Lhoneux.

---

1 Le délégué belge ne peut clore ces notes rapides sans remercier la *Modern Language Association* pour l'accueil bienveillant dont il a été l'objet. Il exprime à l'honorable Secrétaire, M. G. F. Bridge, une reconnaissance toute spéciale pour sa charmante et attentive hospitalité.

COMPTES RENDUS

PAULY-WISSOWA, **Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft**. Elfter Halbband, Stuttgart, Metzler, 1907. 1536 colonnes.

Au dixième demi-volume de la grande *Realencyclopädie* [1] a succédé après deux ans un onzième qui nous conduit d'*Ephoros* à *Eutychos*. Grâce à la quantité des noms commençant par *Epi* et par *Eu*, la Grèce a obtenu dans ce tome la part du lion. Nous citerons pour la littérature les articles *Epigramm* et *Etymologica* de Reitzenstein, un spécialiste en ces matières, *Epicharmos* et *Eupolis* de Kaibel, *Epictetos* et *Epikuros*, de von Arnim, *Euphorion* de Skutsch, *Euripides* de Dieterich, véritable monographie de 40 colonnes, *Erotianos, Eustathios* de Cohn, *Euemeros* (Evhémère) de Jacoby, *Eunapios* de Schmid, *Ephoros* de Schwartz. *Eusebios von Cäsarea* du même auteur, occupe la place d'honneur parmi trente-neuf homonymes. A ces écrivains il faut ajouter des savants de premier ordre : Eudoxe de Cnide. Euclide (Hultsch), Ératosthène (Knaack), le médecin Érasistrate (Wellmann). Les institutions helléniques aussi sont l'objet d'études très fouillées : *Ἐπιμεληταί* (Oehler), *Ἐπιβάται* (Fiebiger), *Ἐπιγαμία, Ἐπίκληρος, Ἐπιορκία, Ἐπίτροπος* (Thalheim), enfin *Ἐπίκρισις* (Oehler), où les papyrus ont été intelligemment utilisés. Parmi les articles consacrés à l'archéologie et aux artistes nous signalerons ceux de Kern sur Épidaure, de Robert sur Euphranor Euphronios. A côté d'une quantité de noms mythologiques grecs comme *Eubuleus* (Jessen), *Eris, Eros* (Waser), *Epione* (Thraemer), *Erechtheus*, *Erichthonios*, *Europe* (Escher), on notera une déesse

1 Cf. *Revue de l'Instruction publique*, t. L, 1907, p. 244.

gauloise *Epona* (Keune). *Epimenides* (Kern) nous conduit de la légende à l'histoire. Parmi les principaux personnages qui figurent dans ce tome on doit mettre au premier rang les Eumène de Pergame (Kaerst et Willrich), puis Évagoras de Cypre (Swoboda), et pour la période impériale Esuvius ou Tetricus (Stein), Eudocie et Eudoxie (Seeck). L'histoire des Étrusques a été traitée par Körte, leur langue étudiée par Skutsch, leur pays décrit par Hülsen et sous *Etrusca disciplina* Thulin a parlé de l'haruspicine. Aux institutions romaines il n'est échu ici qu'une place relativement restreinte; cependant il faut mentionner *Equites romani* de Kübler, qui n'occupe pas moins de quarante colonnes, *Equites singulares* de Liebenam, *Ab epistulis* de Rostovtzev, *Epistula* de Brassloff. Des collaborateurs très compétents, Philippson (*Euboia, Erythrai*), Berger (*Europa, Ἐρυθρὰ θάλασσα*), Weissbach (*Euphrates*), continuent à s'occuper de la géographie, et les plantes et animaux dans l'antiquité sont toujours l'objet d'études intéressantes de M. Olck, mais l'emploi des noms allemands (*Erve, Esche, Erbse, Eppich, Ernte, Esel*) n'est pas fait pour faciliter les recherches à la généralité des hommes d'études. S'il est un domaine où l'usage des noms latins semblait s'imposer, c'est bien la botanique [1].

F. C.

EDON et SIMORE, **Grammaire pratique de la langue latine**. Paris, Belin frères, 1907. VI-305 pp. petit in-8°.

M. E. Simore, professeur au lycée Voltaire, s'est proposé de condenser l'œuvre de Lhomond, reprise et améliorée déjà par M. G. Edon dans ses *Éléments de grammaire latine*. Le plan et les principales divisions du vieux maître ont été conservés ainsi que ses exemples; préoccupé d'abréger et de simplifier, M. Simore a supprimé certaines règles qui sont d'une application rare et délicate, et il a réduit à l'essentiel tout ce qui se trouvait dans les remarques et les notes; de plus, les termes

---

1 J'ai remarqué une omission sérieuse. Sous *Eriza* il aurait fallu parler de la ville d'Arménie portant ce nom (cf. nos *Studia Pontica*, p. 338). — A propos de la vie d'*Eutokios*, le mathématicien, un texte important a été publié *Cat. codd. astrol.*, I (Florentini), p. 170.

tombés en désuétude ont été remplacés par des appellations et des définitions que l'usage a consacrées.

Pour les conjugaisons comme pour les déclinaisons, les paradigmes et les tableaux sont heureusement disposés, sans déborder jamais d'une page sur l'autre; mais peut-être les a-t-on trop prodigués, car il ne semble pas nécessaire de présenter toute la conjugaison de *prosum* à côté de celle de *possum*, ainsi que toute la conjugaison de *gaudeo*, de *me poenitet*, etc. Il eût été facile aussi de condenser l'exposé de la morphologie en intercalant dans la première partie les suppléments aux noms, aux adjectifs, aux verbes; un changement de texte pouvait indiquer les divers points à négliger au début. La 3e déclinaison, par exemple, est complétée ensuite par un supplément de sept pages contenant des règles essentielles, telles que celles de l'ablatif en *i* et du génitif pluriel en *ium;* de cette façon, les paradigmes sont présentés sous des aspects toujours nouveaux et il est difficile de se rendre compte de l'unité de la déclinaison. Les règles du genre, qui sont fort éparpillées, pourraient aussi être simplifiées.

Il faut regretter que l'on ait laissé subsister dans la lexigraphie des formes telles que *av ium, cubil ium, mon eo, am at, etc.*, au lieu d'enseigner la formation des cas et des temps en y dégageant les divers éléments constitutifs.

Dans la syntaxe, comme dans la lexigraphie, beaucoup de parties qui se trouvent dispersées et sans lien qui les unisse, gagneraient à être rapprochées et s'éclaireraient les unes les autres. L'ordre traditionnel des cas est abandonné, sans grand profit, semble-t-il, et les règles sont données successivement pour les compléments des noms, des adjectifs, des verbes, de sorte que les cas se trouvent mêlés. Pareillement, pour la syntaxe des modes, l'élève devrait prendre d'abord une vue d'ensemble des différents emplois de chaque mode particulier, puis il serait nécessaire de lui présenter, réunies sous une même rubrique, les diverses constructions d'un même genre de phrases, par exemple celles des propositions temporelles, hypothétiques, etc.

La syntaxe se termine par une longue suite de gallicismes qui aurait pu être laissée de côté, car c'est par l'usage que l'élève doit apprendre à traduire toutes ces locutions; elle serait remplacée avantageusement par quelques notions de stylistique

indiquant l'ordre des mots dans la proposition simple et l'ordre des propositions dans la phrase complexe.

En résumé, nous croyons que les règles de Lhomond ont été conservées par ses continuateurs avec trop de scrupule; nous conseillons donc à M. Simore, s'il veut que son livre soit un bon instrument de travail pour les débutants, de simplifier encore, de condenser la matière, de réduire la morphologie aux paradigmes indispensables et la syntaxe aux règles essentielles, en éliminant tout ce qui sert peu aux élèves dans toute la durée des classes grammaticales.

J. Hombert.

Estienne Jodelle, **Les Amours et autres poésies**, édition Ad. van Bever. Paris, Sansot. Prix : fr. 3,50.

Ce volume appartient à la « Collection rétrospective » qui compte déjà : *La Défense et Illustration de la langue française*, de J. Du Bellay, les *Œuvres poétiques choisies* d'Agrippa d'Aubigné, les *Œuvres poétiques* du Sieur de Dalibray, *Mes Écarts* ou *Ma tête en liberté*, du Prince de Ligne. En publiant « *Les Amours et autres poésies* » de Jodelle, M. Ad. van Bever ajoute un nouveau service à ceux, déjà nombreux qu'il a rendus aux lettres. On peut dire que cette nouvelle édition du vieux poète comble une sorte de lacune.

Des sept poètes qui constituent la Pléiade, l'un des moins connus, en effet, est bien Estienne Jodelle, sieur du Lymodin. On sait qu'il a composé une comédie : *Eugène*, assez plaisante, et deux tragédies : *Didon* et *Cléopâtre*, illisibles. On sait encore qu'il fut, au retour d'une représentation de sa *Cléopâtre*, le héros d'une cérémonie soi-disant païenne, chantée par tous les poètes du temps. Et c'est tout. Et cependant grande fut sa réputation ! On le compare, quelques-uns même le préfèrent à Ronsard, on lui adresse des épitres hyperboliques en latin et en français. Et ce n'était pas seulement le poète qu'on vantait en lui : on le disait excellent dans tous les arts, grand architecte, très docte en la peinture et en la sculpture, très éloquent en son parler et finalement fort vaillant et fort adroit aux armes. « *Avec toutes ces bonnes qualités*, dit Colletet, dans la curieuse vie de Jodelle par laquelle on a eu l'heureuse idée d'ouvrir ce recueil, *il méprisait en philosophe les grandeurs du monde et les avantages*

de la fortune, si bien qu'il ne fut jamais ni connu ni recherché des grands que presque malgré lui. » Bref, un homme qu'il importait, malgré l'exagération de ces louanges, de faire connaître plus complètement.

C'est ce qu'a fait M. Ad. van Bever. Cette édition, qui comporte 270 pages, offre 47 Sonnets de « l'Adolescence de l'auteur », des Chansons, un choix de poésies diverses (Contr' amours, Contre les ministres, etc., pièces satyriques) et enfin une série de pièces rares ou inédites.

En réimprimant, sur les originaux, les meilleurs de ses poèmes, l'érudit écrivain honore, en Jodelle, une sorte de grand ancêtre, père de notre théâtre national; un poète au vers facile et abondant, quoique souvent rude et sans harmonie. Tous ceux qu'intéresse l'évolution du sens lyrique le remercieront d'avoir donné cette savante réimpression du vieux poète de la Pléiade.

J. Van Dooren.

La Guirlande de Julie, édition Ad. van Bever. Paris, Sansot, 1907. Prix : 2,00 fr.

La librairie Sansot, avec une curiosité dont il faut la louer, continue à exhumer, à la plus grande joie de ceux qui s'intéressent aux choses littéraires d'autrefois, les œuvres destinées à former ce qu'on a appelé, d'un mot heureux, la « Petite Bibliothèque surannée ». Aujourd'hui c'est la *Guirlande de Julie* qu'elle reproduit. Et elle a chargé du soin de la présenter au public un de nos érudits les plus avertis et les mieux documentés : M. Ad. van Bever.

Il serait ridicule, dans une Revue comme celle-ci, de prétendre « découvrir » la *Guirlande de Julie* et de broder, à propos de ce chef-d'œuvre de la galanterie française au XVII[e] siècle, quelques phrases plus ou moins aimables pour faire sentir le charme ingénu et raffiné, la grâce poétique exquise — et artificielle des piécettes de cet album, fleurs écloses au siècle de la politesse la plus savante — et la plus distinguée. Bornons-nous à dire que toutes les poésies du recueil primitif sont ici reproduites intégralement, qu'on y trouve en outre des pièces nouvelles et pour ainsi dire inédites, qu'on y relève des erreurs d'attributions qui ont encore cours dans les histoires de la littérature française (c'est ainsi qu'il semble bien établi, maintenant,

que ce n'est pas à Corneille, mais à Conrart qu'il faut attribuer la paternité de deux ou trois madrigaux fleuris de la Guirlande), qu'elles sont accompagnées de la notice de Gaignières et de Bure, et d'un appendice excellent où l'on trouve d'utiles et brèves notes sur les auteurs de la Guirlande.

Rappelons aussi que cette édition est enrichie d'un portrait peu connu de Julie d'Angennes. Et l'on comprend, à voir cette charmante figure, éclairée de deux grands yeux noirs, l'hommage fervent que les poètes de 1641 apportèrent à sa beauté et que le Duc de Montausier ait tenu à « régaler » sa fiancée, « un premier jour de l'an, de cette galanterie ingénieuse, jolie et nouvelle ».

J. Van Dooren.

Vincent Voiture, **Stances, Sonnets, Rondeaux et Chansons**, choisis et précédés d'une notice sur Voiture par Alexandre Arnoux. Paris, Sansot, 1907. Prix : 2,00 fr.

Voici encore un volume de la *Petite Bibliothèque surannée*. Et M. Alex. Arnoux l'a composé à la gloire de l' « Oracle de Rambouillet », d'un des hôtes les plus assidus — et les plus choyés de la *Chambre bleue*, « l'âme du rond », comme on appelait Vincent Voiture.

M. Arnoux a écrit pour ce petit livre une jolie et fringante préface, où les qualités et les défauts de l'auteur sont analysées avec finesse et esprit — et aussi avec un grand souci d'impartialité. Il lui reconnaît — et sans doute avec raison, le secret de la poésie légère et familière, de la raillerie délicate, de l'ironie à fleur de peau, de la moquerie qui chatouille et n'égratigne point. Et sous ce rapport il ne craint pas de le préférer même à Banville, au Banville des *Odes funambulesques*, le seul poète du XIXe siècle qui puisse être comparé à Voiture.

Mais il reconnaît aussi que son esprit ne pouvait fleurir qu'à un moment particulier de l'histoire et dans la société exceptionnelle qui l'accueillit et lui fit fête. On ne trouve pas deux fois, et en même temps, Voiture et l'Hôtel de Rambouillet.

Ce faiseur de rondeaux nous apporte l'écho des rêves délicats des marquises précieuses et le reflet de leur beauté. Ce dameret coquet, galant et friand est tout imprégné de leur grâce. Ses vers

ont emprisonné leur sourire aimable. Et son archaïsme un peu fripé, un peu fané, qui évoque tout un monde poudré, attifé, spirituel, coquetant et caquetant, nous plait encore aujourd'hui, où les grandes dames visent moins à briller, dans leurs salons, par la grâce ou l'esprit, qu'à être d'excellentes chauffeuses d'automobiles....

Tel fut le célèbre Voiture,
L'Amour de tous les beaux Esprits :
Mais bien mieux qu'en cette peinture
Tu le verras dans ses escris.

Ces vers, mis au bas du joli portrait-frontispice (reproduction d'une gravure de Nanteuil) qui orne cette édition, nous serviront de transition pour dire deux mots des poésies que M. Arnoux a choisies pour « illustrer » son introduction. Ce choix est excellent : ici, brille, dans toute sa grâce alambiquée, la préciosité du faiseur de madrigaux, qui tresse des guirlandes ou distribue des dragées; là, c'est l'ingénieux badinage, l'enjouement, parfois un peu libre et vif, mais qui étonne ceux-là seulement qui se figurent le XVII[e] siècle éternellement drapé de pourpre et solennel; parfois, comme en tel rondeau, le poète a du mordant et du trait; presque toujours, ce sont de jolis colifichets, choses frivoles et légères, chatoyantes bulles de savon, précieux tarabiscotages.

Et quand on a feuilleté ces aristocratiques poésies de salon, on se fait une juste idée de ce que fut le petit Voiture, papillonnant et madrigalisant dans le plus fameux des « bureaux d'esprits » du Paris d'antan.

J. Van Dooren.

J. Duqué, **Spreek- en Leesoefeningen voor het middelbaar onderwijs**. (Het vlaamsch door de aanschouwingsmethode). Brussel, Castaigne, 1908.

La situation de notre pays, la composition de son peuple, ses rapports commerciaux et industriels font que nous nous intéressons vivement à la propagation des langues vivantes.

Les relations de plus en plus suivies entre les peuples accentuent encore l'importance de l'étude de ces langues. On a complètement abandonné, à cet égard, les vieux errements, pour

adopter la méthode directe, la seule logique et vraiment profitable.

L'ouvrage de M. Duqué s'inspire de cette idée. On en a fait ressortir, lors de la 1re édition, le caractère pratique et le mérite réel, la gradation et la valeur des exercices qu'on y rencontre; on a insisté sur l'initiative qu'il laisse à chaque professeur.

Ces caractères se retrouvent dans l'édition nouvelle de 1908.

La chose et le mot sont deux éléments qui y restent constamment associés. Non seulement l'auteur s'inspire de la méthode naturelle, mais il place l'enfant dans le milieu qui l'absorbe, où il évolue journellement. Il suppose le jeune élève familiarisé avec tout ce qu'il a vu sous le toit paternel, et le prend à son arrivée à l'école. Là, il lui fait successivement observer les objets divers qui doivent fixer son attention.

Dans la suite, il s'occupe de l'étude du corps humain, ce qui lui fournit l'occasion de s'adresser, à la fois, au cœur et à l'esprit. Rien de sec, rien d'aride; les faits étudiés amènent facilement quelques conseils.

Chaque leçon est augmentée d'exercices capables d'en fortifier l'effet. Un simple rapprochement entre les deux éditions nous fait remarquer, avec plaisir, que l'auteur a tenu soigneusement compte de la concentricité des cours. Il reprend, avec des développements nouveaux les matières étudiées d'une façon très élémentaire, la première année. L'élève travaille ainsi avec plus d'attrait; sa mémoire étant mise à contribution, il se prête volontiers à une répétition d'abord, puis à un effort plus intense. Or, là est tout le secret de l'enseignement; amener l'enfant à s'intéresser particulièrement à un sujet déterminé, c'est assurer le succès des leçons qui s'y rapportent. Les notions grammaticales glanées de ci, de là, dans l'exposé du cours, se suivent sans secousse, se dégageant insensiblement du parler, et s'imposent à l'attention sous une forme vivante.

En résumé, l'ouvrage de M. Duqué peut être suivi avec la plus entière confiance. Il est l'œuvre d'un praticien rompu aux difficultés de l'enseignement, et qui s'est attaché à présenter une série de leçons simples, animées et sagement graduées. Nous le recommandons sans réserve à tous ceux qui ont pour mission d'enseigner notre seconde langue nationale.

C. Van Coneghem.

The Oriental tale in England in the eighteenth century by MARTHA PIKE CONANT, PH. D. New York, the Columbia University press, 1908. Petit in-8, LXXVI, 312 et (2) pages.

C'est un grand service que M[lle] Conant, Dr. en philosophie de la Columbia University, a rendu à la science en étudiant avec autant de talent que de solide érudition l'histoire du roman oriental en Angleterre au XVIII[e] siècle, car le sujet est nouveau et n'a, jusqu'à présent, tenté personne. A notre connaissance, du moins, il n'y a qu'une esquisse de M. J. Hoops [1] et un articulet de l'*Asiatic Journal*, dont l'auteur traite assez sévèrement les imitations de romans orientaux [2].

Après avoir donné un tableau général de l'orientalisme littéraire en Angleterre et exposé pourquoi c'est le XVIII[e] siècle qui demande à être spécialement étudié, l'auteur examine succes sivement les quatre catégories de romans qu'il établit : le groupe des œuvres d'imagination, celui des œuvres à tendances morales, le groupe philosophique et le groupe satirique. Vient ensuite une appréciation générale marquée au coin du bon sens; enfin plusieurs tables donnant toutes les références bibliographiques nécessaires.

Le livre de M[lle] Conant est appelé à un très grand succès. C'est que, après avoir rassemblé une quantité considérable de documents, elle les a étudiés de très près et en a tiré très bon parti, jugeant les œuvres avec un sens littéraire très fin et très sage. Tout le monde s'accordera avec elle pour louer quelques écrits un peu froids des essayistes, le *Rasselas* de Johnson, inférieur cependant au *Candide* de Voltaire, et le charmant livre de Goldsmith, le *Citoyen du monde*. Quant au *Vathek* [3], exalté partout en Angleterre (p. ex. par Hoops, p. 262 ou par Garnett, dans le *Dictionary of National biography*), M[lle] Conant n'a pas pu s'abstenir de suivre la mode et elle l'a loué aussi. Mais, dans

---

1 *Orientalische Stoffe in der englischen Literatur,* von JOHANNES HOOPS (*Deutsche Rundschau*, 1906, 127, pp. 255-263).

2 E. A., *On the tales denominated « oriental »* (*Asiatic Journal,* 22, pp. 284-286).

3 Voir la présente Revue, 1908, pp. 41-42.

le détail, elle le juge très sévèrement et, en général, nous serons d'accord avec elle [1].

Ce qui plaît surtout dans l'œuvre que nous recommandons au lecteur, c'est la consciencieuse et scrupuleuse exactitude avec laquelle l'auteur a rempli sa tâche. On peut toujours se fier à ce qu'elle dit et ce n'est pas là, semble-t-il, un mince éloge. Aussi n'aurons-nous à relever que très peu d'inexactitudes. Peut-être même trouvera-t-on nos observations bien vétilleuses ; elles prouveront au moins que nous avons lu et relu le livre de Mlle Conant avec attention et intérêt.

La continuation des *Mille et une nuits* par Chavis et Cazotte se compose en majeure partie de contes vraiment arabes, sottement travestis, il est vrai, mais authentiques. Ils ont été traduits plus tard sérieusement par Caussin de Perceval. Mais il y en a d'autres, qui sont dus à l'invention de Cazotte (s'inspirant parfois de contes populaires) et qui ont valu à la collection entière une déconsidération bien méritée. Ce sont Xailoun, Alibengiad, le Schehanbad de Surate, l'Amant des étoiles, Tranchemont, le rêve de Valid-Hasen et Maugraby. Il est assez étonnant qu'un poète, Southey, n'ait su découvrir dans le riche trésor des Mille et une nuits, pour s'en inspirer, que le conte apocryphe de Maugraby : comme plus d'un de ses contemporains, il n'a pas su reconnaître ce qui est vraiment oriental.

L'auteur nous parle souvent des intentions satiriques de Caylus. C'est, nous semble-t-il, une erreur et nous pensons que ses contes sont purement et simplement traduits des langues orientales. La preuve, c'est que le manuscrit persan de Berlin (IV, nº 1031), dont M. Bricteux a commencé la traduction dans les tomes V et VI (nouv. série) du *Muséon,* nous présente une collection dont une partie au moins est la reproduction de celle qu'a publiée Caylus.

La fable de l'éléphant (p. 195) n'est pas tirée de Locman et,

---

1 On ferait tort à l'auteur de Vathek, Beckford, si on ne parlait que de ce roman. Ses autres œuvres (*Azemia*, 1797 et *Italy, with sketches of Spain and Portugal*, 1834) méritent d'être étudiées de près. Mais ce qui doit surtout attirer l'attention, c'est la vie même de Beckford, qui est un roman plus curieux que celui qu'il a écrit ; car c'était un original, remarquable même en Angleterre. Pour en revenir au *Vathek*, il n'est pas sans intérêt de rappeler que Garnett signale l'existence de trois épisodes inédits.

jusqu'à ce jour, nous ne l'avons rencontrée dans aucun recueil oriental. Par contre, l'histoire d'Al Raoui (pp. 71 et 289) est vraiment traduite de l'arabe (*Bibl. arabe,* V, pp. 116-117).

La pièce *The Sultan* (p. 204) ne doit pas avoir été empruntée directement au *Soliman II* de Marmontel; c'est une imitation de la pièce que Favart avait tirée de ce conte (*Les trois sultanes ou Soliman II*) et qu'on vient de reprendre à Paris avec le plus grand succès (*Rev. des deux Mondes,* 1908, 45, pp. 445-448 et *Rev. polit. et litt.*, 1908, I, pp. 285-287).

A propos de la *Perseis* (pp. 200 et 278), qui est la traduction des prétendus *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la Perse*, on sait maintenant que l'auteur en est non pas Pecquet, mais Toussaint. Voir *François Vincent Toussaint. Anecdotes curieuses de la cour de France sous Louis XV. Texte original publié pour la première fois avec une notice sur Toussaint et des annotations* par Paul Fould (voir *Rev. polit. et litt.*, 1907, 2, pp. 793-794).

Quand un auteur a traité avec tout le soin désirable le sujet qu'il s'est choisi, la critique aurait assez mauvaise grâce à lui demander pourquoi il n'a pas donné autre chose que ce qu'il donne. Mais, au risque d'encourir ce reproche, nous croyons devoir faire remarquer qu'il eût été possible de montrer plus en détail comment l'étude scientifique de l'Orient a préparé le succès des imitations d'œuvres orientales; ainsi, d'ailleurs, on eût mieux rendu justice à l'Angleterre, dont la participation à ces études a toujours été très importante. Sans parler de ce que les savants anglais ont fait pour le sanscrit ou le persan, langue officielle de l'Inde, on eût pu rappeler leurs travaux relatifs à l'hébreu et à l'arabe. Il eût suffi à peu près d'utiliser dans ce but un chapitre de l'étude de Welton sur Lightfoot (*John Lightfoot, the english hebraist.* Leipzig, 1878). Tout au moins eût-il fallu mettre en évidence un livre de Jones, qui a fait sensation. Nous voulons parler du *Poeseos asiaticae commentariorum libri sex* que Jones a publié à Londres en 1774 et qu'Eichhorn s'est empressé de rééditer à Leipzig en 1777 (*Gött. gel. Anzeigen*, 1774, pp. 998-999 et 1778, pp. 303-304; Michaëlis, *Or. Bibl.*, 7, pp. 89-137; *Journ. encyclop.*, 1778, 5, pp. 550-551; *Esprit des journaux*, 8e année, 1, pp. 404-405, etc.).

Un autre livre qui a exercé une influence considérable et inspiré un grand intérêt pour la Turquie, ce sont les lettres de

Lady Montagu. Ces lettres ont été éditées à Londres en 1763, 1771, 1775, 1778, 1784, 1789, 1803, 1811, 1817, 1837 (édition Wharncliffe; voir *Athen.*, 1838, 390; *Quart. Rev.*, nº 115; *Bentley's Miscell.*, 1837, nº 2, etc.), 1838 et 1876 (Wharncliffe). A Paris, 1799, 1800, 1803, 1817, 1827 et 1840. Berlin, 1799. Vienne, 1797. Aix, 1796. Les traductions n'ont pas manqué non plus : en français, Rotterdam, 1763, 1764-68 et 1774. Par Anson, Paris, 1795, 1804, 1805, 1830, 1853; par Dufrenoy, 1830. Avec le texte, par Hamonière, 1816. En allemand, Leipzig, 1764; par Eckert, Mannheim, 1784; par Max Bauer, tout récemment, Berlin, 1907. En hollandais, Amsterdam, 1765-1771. En italien, par Petrettini, Corfou, 1838. Et ce livre, outre les comptes-rendus innombrables des revues, a fait naître une littérature : Gids, juli 1901, pp. 38-84 (Holst, Oude Brieven). — Bagehot, Literary Studies, 1907, tome 2. — Paston, Lady Mary Wortley Montagu and her Times. London, 1907. In-8, 570 p. Ce qui a peut-être contribué au succès, ce sont les aventures du fils de Lady Montagu; converti au mahométisme et connaissant les langues orientales, il a vécu en Orient, sorte de précurseur de Lady Esther Stanhope.

L'auteur a cru aussi devoir exclure de son étude tout ce qui concerne la Bible. Ainsi l'avait déjà fait M. Martino pour la France. Mais le cas, semble-t-il, est tout à fait différent. En France, pays catholique, nul ne lisait la Bible et les études exégétiques n'étaient guère en honneur, surtout depuis que Bossuet, quoique savant en exégèse [1], avait, plutôt que de réfuter R. Simon, mis la police à ses trousses et fait saisir son principal ouvrage [2]. En Angleterre, au contraire, tout le monde lisait la Bible et, pour ainsi dire, s'en nourrissait. Or, incontestablement, c'est là une préparation à la connaissance de l'Orient et plus d'un poète en a subi l'influence : faut-il citer Milton ou Lord Byron avec ses *Hebrew melodies?* La période envisagée par l'auteur a d'ailleurs vu naître un ouvrage célèbre, qui, traitant de la Bible au point de vue de la poésie, aurait mérité une mention. C'est le *de sacra poesi Hebraeorum* de Lowth : ce livre a paru

---

1 De la Combe, *Sur la divinité de J. C. La controverse du temps de Bossuet et de notre temps.* Paris, 1907.

2 Margival, *Essai sur R. Simon et la critique biblique au XVIIe siècle.* Paris, 1900, pp. 90 et suivantes.



en 1753 à Oxford et y a été réédité en 1763, en 1775, en 1810 et en 1821 ainsi qu'à Leipzig en 1815. Michaëlis, en le publiant à Göttingue en 1770, y avait ajouté des notes (aussi à part en 1767) qu'on a jointes à la plupart des éditions anglaises. Une traduction anglaise a paru à Londres en 1787 et a été réimprimée en 1816, en 1835, en 1839 et en 1847. Roger l'a traduit en français en 1813. Autre traduction, Lyon, 1812. Un extrait en allemand par Schmidt a paru en 1793 à Dantzig. Toutes les revues savantes (*Acta eruditorum*, etc.) lui ont consacré de longs articles.

Mal servie par les bibliothèques publiques de l'Amérique, qui, étant d'origine récente, ne contiennent pas tous ces ouvrages de deuxième ou de dixième ordre qui se sont accumulés peu à peu dans nos collections d Europe, Mlle Conant ne pouvait pas même songer à nous dire quelles ont été les destinées ultérieures des romans anglais orientaux en dehors de l'Angleterre. Ce point est cependant fort intéressant si l'on veut savoir comment toutes les littératures s'enchevêtrent et se font, les unes aux autres, des emprunts qui contribuent à former ou à modifier les idées.

C'est ce qui nous engage à donner ici quelques détails, que d'autres, plus compétents que nous, pourront compléter encore.

Comme le dit Mlle Conant, certains contes moraux ont été traduits dans les *Mercures* (p. 140). Mais ces contes des essayistes ont surtout été utilisés par Blanchet, dans ses *Variétés morales et amusantes* ou dans ses *Apologues et contes orientaux*. De là, ils ont passé dans les *Palmblätter* de Herder et Liebeskind, devenant ainsi de plus en plus populaires.

Les *Lettres persanes* de Lyttleton, imitées de Montesquieu [1] ont eu beaucoup de succès à l'étranger. Traduites une première fois en 1735 (réédition, Amsterdam, 1761), elles l'ont été de nouveau par Peyron en 1770. On en a fait de nombreux comptes rendus : *Obs. sur les écrits modernes*, 2, pp. 141-144; *Bibliothèque française*, 22, pp. 169-179; *Journ. des Sçavans*, 1771, 52, pp. 160-161; 1772, 58, pp. 397-402; 1775, 80, p. 210; 1776, 5, p. 195; *Année littéraire*, 1770, 7, pp. 267-280; *Trévoux*, 1771, mars, p. 517;

---

1 Le premier essai d'auteurs de mettre en scène des étrangers pour juger leurs concitoyens remonte plus haut que ne le dit Mlle Conant (p. 156). Voir *Hist. litt. de la France*, 21, pp. 350-351, G. Paris, *J. des savants*, 1893, p. 295 et *Wallonia*, 10, p. 240.

Esprit des journaux, 27e année, 5, pp. 12 et suiv.; *Décade*, 6, 1, p. 251 et 6, 2, pp. 408-414; *Gött. gel. Anz.*, 1771, pp. 591-592, etc.

Le *Rasselas* de Johnson a été traduit en français par Madame Belot en 1760 (*Année littéraire*, 1760, 3, pp. 145-167) et à Paris en 1827. Reproduction dans le *Vallon fortuné*, 1817. Traduction Adts, Bruxelles, 1860. Traduction allemande de Smout, Hambourg, 1826, et Wurtzbourg, 1874. Hollandaise, Amsterdam, 1760. Bien mieux! Il y a une traduction en bengali, par Kalee Krishna Bahadur, Calcutta, 1833, in-8, texte et traduction en regard. On peut citer aussi une réédition intéressante, annotée par Oliver Farrar Emerson, New York, 1895 (*Archiv f. d. Studium d. neueren Sprachen*, 97, pp. 416-417).

Le *Citoyen du monde* de Goldsmith a été traduit par Poivre en 1763, 3 vol. in-12. De même, au siècle dernier, par Alphonse Esquiros, sous le titre de *Voyage d'un Chinois en Angleterre* (Paris. Réédition à Bruxelles).

Solyman et Almena, traduit en français par de la Flotte, en 1765. Sur la traduction allemande, voir *Allgemeine Lit. Zeit.*, 1788, 1, p. 789.

Nourjahad (pp. 97-99) a été traduit en français (*Cabinet des fées*, 33) et en espagnol (Madrid, 1838). C. R. dans le *Journal encyclop.*, 1767, 7, 2, pp. 70-83 et 1769, 5, pp. 471-472. — *Année littér.*, 1769, 3, pp. 232-240.

Pour *Almoran et Hamet*, ainsi que pour les *Contes des génies*, voir la présente revue, 1908, p. 41.

VICTOR CHAUVIN.

CH. BASTIDE, **De recentiore Gallicorum verborum usu in Anglica lingua.** Paris, Leroux, 1907.

Après avoir *excerpé* les meilleurs dictionnaires et un certain nombre de poèmes, de romans, de journaux et de revues, M. B. a catalogué les mots français récemment importés en anglais, puis il a recherché comment ces mots se comportent au point de vue de la prononciation, de l'accentuation et de la grammaire, s'ils deviennent eux-mêmes les chefs d'une famille de mots nouveaux et jusqu'à quel point ces emprunts modifient la langue. Il a trouvé que les mots récemment empruntés résistent mieux que jadis à l'influence du milieu, et répond affirmativement aux deux dernières questions. Ce sont les rimes qui lui

fournissent le principal critérium de la prononciation et de l'accentuation anglaises du français. Mais il faut ici beaucoup de prudence. Il arrive que le poète choisit ses rimes dans un tout autre but que celui de rimer richement et purement. *Don Juan*, qui abonde en mots français, en est un exemple.

Excuse a foreign slip-slop now and then
If but to show I' ve travelled

dit Byron lui-même (8, 47). Parmi les rimes bien anglaises, je trouve *home* : *tomb* (15,44), *fowl* : *roll* (15,74), *body* : *bloody* (8,112), *moon* : *shone* : *tone* (16,13), *Mars* : *wars* (8,1), *war* : *are* (9,24), *precipices* : *ices* (10,76), *July* : *sympathy* (13,42) et bien d'autres, qui prouvent que le poète rime pour l'œil. Que conclure alors de rimes bâtardes comme *éclat* : *law* (12,78), *pas* : *éclat* : *squaw* (13,79), *call* : *Bacchanal* (3,86) vis-à-vis de *alas* : *bécasse* (15,71); de *excell* : *well* : *indispensable* (14,38), *great* : *tête à tête* (16,114), *épopée* : *ennui* (3,97), *character* : *Cuvier* : *err* (9,84), *gibier* : *glibber* : *rib here* (15,71) vis à vis de *purée* : *way* : *lay* (15,71), *praise* : *boutsrimés* (16,50); de *appears* : *Ribeaupierre's* (8,71), de *longueurs* : *insures* (3,97), *Eprouveuse* : *Muse* (9,84), *Parigeux* : *through* (15,63); de *aliquando* : *to* (15,21), *on* : *ton* : *run* (13,83), *grande passion* : *fashion* (12,77), *je ne scais quoi* : *Troy* : *boy* (14,72), *blonde* : *monde* : *ground* (1442), *sangfroid* : *Troy* : *annoy* (8,121) vis à vis de *show* : *mal à propos* (6,84), *Mirabeau* : *know* (1,3), de *empressement* : *chessman* (11,42), *French* : *pervenche* (14,75), etc.? Combien de ces mots empruntés au français reflètent leur prononciation exacte? combien ne sont là que pour l'œil ou pour scandaliser les conservateurs par leur audace! Je n'oserais donc dire avec M. B. « Byron nisum esse ut Gallica verba ad Anglica sonitu accommodaret ».

A propos de l'influence des mots étrangers, M. B. remarque très judicieusement que ceux-ci ne font pas nécessairement double emploi avec les mots indigènes. Sauf pour les choses ou les idées neuves, c'est le snobisme qui est l'agent d'importation par excellence, mais on a observé que l'usage finit par établir des nuances qui fortifient la position usurpée des vocables étrangers (cf. *slaughterhouse* et *abattoir*). Cela complique la question, mais l'auteur n'a pas tort de dire que les emprunts enrichissent une langue (p. 59). Le difficile, c'est de trouver la juste mesure; c'est là aussi que le désaccord se manifeste âprement, et sans doute M. B. va-t-il loin dans son optimisme.

Il ne récuse (p. 59, 63) que les gallicismes, — *to save one's face* en est-il? — des tautologies comme *parquet-flooring, douche-spray* et des superfétations comme *at once sur le champ.* Au surplus, comme il s'agit dans l'espèce d'une habitude invétérée, d'une nécessité (p. 18), l'auteur est partisan de la liberté.

Je me demande s'il n'en serait pas aussi partisan dans le choix de la langue des dissertations qui, comme celle-ci, traitent de sujets modernes. Passe encore pour les *acta diurna,* les *ciborum indices,* les *viae ferro stratae;* mais qui reconnaîtrait les *novissimae structurae quae sagitta velocius spatium perlustrant* ou le *duplex vitrum quo distinctius aspicitur ludus* ou bien les *globi levi aura inflati?* Quand la photographie devient une *ars qua rerum hominumque lineamenta quadam solis radiorum vi in membranis exprimuntur,* elle ne mérite plus le nom d'instantanée. G. Duflou.

Dr. Jur. Claudius Frhr. von Schwerin, **Die altgermanische Hundertschaft** (*Untersuchungen zur deutschen Staats- und Rechtsgeschichte,* herausgegeben von Dr Otto Gierke. Heft 90). Breslau, Verlag Marcus, 1907. 215 pages.

Les premiers Germains connaissaient-ils la circonscription nommée centaine qu'on retrouve à l'époque franque chez diverses tribus germaniques?

Cette obscure question est reprise dans un livre publié récemment par Claudius von Schwerin. Avant toutefois d'analyser ce nouveau volume, rappelons les rares documents sur lesquels s'échafaudent les systèmes élaborés jusqu'à présent.

César et Tacite ne renseignent pas d'autres unités territoriales que la *civitas,* le *pagus* et le *vicus.* Nul ne conteste que la *civitas* ne corresponde au district occupé par une tribu, que le *vicus* ne soit l'espace qu'habitait la communauté de la marche. Mais l'accord n'est plus unanime en ce qui concerne le *pagus.* Si quelques historiens, notamment Schröder, estiment que le *pagus* est un district d'étendue restreinte s'identifiant avec la centaine, la plupart croient que le *pagus* est au contraire un territoire de dimensions assez considérables. A l'appui de cette dernière idée, on invoque César, qui nous dit que les Suèves fournissaient annuellement mille guerriers par *pagus* et réservaient autant d'hommes valides pourvoyant aux besoins de tous (De bello Gal. IV, § 1).

Ceux qui reconnaissent ainsi au *pagus* germanique une consistance territoriale analogue à celle du *Gau* franc, se s'parent encore sur la question de savoir s'il y avait, dès l'origine, une division territoriale inférieure, nommée centaine.

Examinons sur quelles bases ces historiens discutent :

1° Diverses tribus germaniques possédaient, à l'époque mérovingienne et carolingienne, un centenier, juge ordinaire subordonné au comte, chef du *pagus*.

Quelques-unes de ces peuplades connaissaient le terme centaine, expression désignant parfois un groupe d'hommes poursuivant les voleurs, indemnisant le lésé et touchant éventuellement une part de la composition. Ce même mot déterminait d'autre part la circonscription moins étendue que le *pagus* et où s'exerçait l'autorité de cette *trustis*.

Ces institutions datent-elles de la période franque ou faut-il les faire remonter à un âge plus reculé ?

Tacite, dans sa *Germanie*, § 12, observe qu'on adjoignait cent compagnons aux principes rendant la justice par pagi et villages : *Eliguntur in iisdem conciliis et principes, qui jura per pagos vicosque reddant. Centeni singulis ex plebe comites, consilium simul et auctoritas adsunt.*

Ce groupement personnel doit-il être rattaché à la centaine territoriale de l'époque franque? Les historiens répondent en général par l'affirmative.

Au courant de ces maigres données que les sources nous fournissent, passons avec von Schwerin à l'historique de la question.

L'auteur distingue parmi les systèmes reçus deux théories types : la théorie *militaire*, d'après laquelle la centaine tire son origine de l'organisation de l'armée, et la théorie *agraire*, faisant dériver la centaine du mode d'exploitation du sol.

Weiske [1] n'établit pas de différence entre la centaine et la marche.

L'une et l'autre désignent le district possédé par cent hommes libres.

---

1 Weiske, *Die Grundlagen der früheren Verfassung Teutschlands* (1836), p. 34. Dans la 1re édition de sa *Deutschen Staats- und Rechtsgeschichte*, Eichhorn s'était demandé déjà si la centaine ne provenait pas de la marche.

Strinnholm [1], traitant de l'époque des invasions, réserve la dénomination de centaine à l'enclave que s'étaient adjugée cent pères de famille.

Pour Wilda [2], Waitz [3], Brunner [4], Schröder [5], la centaine militaire correspond sensiblement aux divisions du peuple, divisions génétiques :

Brunner explique que cette centaine s'est maintenue en temps de paix, comme base du service judiciaire, et qu'elle n'est devenue territoriale que beaucoup plus tard. Cette dernière interprétation s'adapte le mieux aux sources.

von Schwerin croit renverser toutes ces théories militaires par un argument *a silentio* : Les auteurs anciens ne parlent pas de groupements militaires appelés centaines et n'insistent que sur la seule division génocratique. Il allègue César (I, § 51), Tacite (Germ., § 7) et Maurikios (édit. Schefferus, 1664, p. 635). Il rejette plus résolument encore les systèmes, qui font naître la centaine du mode d'exploitation du sol, qu'on la définisse un ensemble de cent *villae* ou un district devant fournir cent hommes ou abriter cent familles.

L'auteur émet l'avis que l'erreur de tous provient de ce qu'on a voulu voir dans la centaine la réunion de cent unités.

Outre sa signification de nombre précis, l'ancienne forme germanique *humd* fut très tôt prise, affirme von Schwerin, dans l'acception de *πας,* quantus, quantité indéterminée. Tous les peuples ariens ont donné au nombre cent ce rôle que nous réservons aujourd'hui au nombre mille. L'auteur retrouve dans la centaine la *sippe* antique agrandie. Devenue trop considérable pour ne former qu'une seule communauté, la *sippe* se serait sectionnée en marches.

---

1 Strinnholm, *Svenska Folkets Historia frau äldsta til närvarande tider* (Stockholm, 1834), I, p. 509.

2 Wilda, *Strafrecht der Germanen* (1842), pp. 125, 127.

3 Waitz, *Deutsche Verfassungsgeschichte* (1844), pp. 32, 35.

4 Brunner, *Deutsche Rechtsgeschichte,* 1906, p. 159. — La question de la centaine germanique y est traitée de façon magistrale. Les habitants du *Gau* se séparent en groupements personnels, les centaines, qui servent ensemble dans l'armée et se retrouvent au plaid. L'auteur accepte que la centaine était primitivement une notion numérique provenant de la division militaire.

5 Schröder, *Lehrbuch des Deutschen Rechtsgeschichte,* 5e éd., p. 19.

von Schwerin estime que le mot *pagus* n'avait que le sens vague de circonscription et que les historiens latins l'employaient généralement pour évoquer la centaine.

Cette partie de son livre nous paraît peu probante.

Les *Gauen* ne seraient nés qu'à la période franque par suite d'un mouvement de centralisation [1]. Le *Gau* ne devait pas, selon lui, exister auparavant, car il ignore quel aurait pu être son but. L'assemblée du *Gau* ne pouvait avoir de fonctions judiciaires, puisque le tribunal de la centaine et celui de la tribu étaient les seules instances dont parle Tacite [2]. Elle ne s'occupait non plus de questions agraires, lesquelles relevaient probablement des préposés à la marche.

von Schwerin combat les redoutables arguments de Brunner, et est convaincu que César était mal informé lorsqu'il affirme la possibilité pour les Suèves de lever 2000 guerriers par *pagus*.

Quant aux cent hommes d'élite par *pagus* qu'enregistre Tacite (Germ., § 6), von Schwerin n'y attache guère d'importance, car il conteste que ce passage puisse s'appliquer à la centaine.

Mais ce texte démontre du moins, me paraît-il, que le *pagus* de Tacite est une circonscription importante qu'on ne saurait confondre avec le canton restreint de l'époque franque. Sans trop oser l'avouer, l'auteur croit à l'existence de la centaine territoriale. Il conclut, en effet : « C'est un lien personnel, mais ceux qu'il groupe habitent une contrée, limitée par des frontières naturelles ou séparée de l'enclave voisine par des conflits d'intérêt ».

von Schwerin s'évertue à prouver que les circonscriptions de la période franque appelées centaines continuent celles de l'époque primitive et attestent par le seul fait de leur présence chez la plupart des peuples germaniques, une existence antérieure à la scission.

Les Francs de la loi salique connaissent le centenier. Dans le *Pactus pro tenore pacis*, la centaine apparaît comme conjuration, comme corps solidaire, mais c'est encore le territoire où s'étend la responsabilité de la *trustis* [3]. Il est aussi fait mention de

---

1 Schröder, *Op. cit.*, 1re édit., I, 13, dit aussi que le gau franc est plus récent que la centaine.

2 Cf. von Schwerin, *Op. cit.*, p. 72. Comparez p. 32.

3 M. G. H. LL. § II, T. I, p. 5.

centenier et de centaine chez les Alamans. Les sources bavaroises renseignent simplement le centenier. von Schwerin pense que le *del* frison perpétue la centaine et que l'*asega* en était le chef. Il rapproche le *del* frison du *dele* saxon [1]. Le *hundari* ou le *herad* des Suédois, Norwégiens et Danois cadrent parfaitement avec les centaines franques. Bref, la centaine semble bien être une institution nettement germanique.

Cette conclusion est certes admissible; seulement l'étude même des expressions diverses de la centaine me paraît militer en faveur de la thèse qui fait de l'ancienne centaine un simple groupement personnel.

Presque partout, en effet, le centenier est cité avant qu'il soit question de centaine et ce même terme sert aussi souvent à désigner une *trustis* qu'un territoire [2].

Quoi qu'il en soit, ce retour à l'idée du *pagus-centaine* est intéressant à signaler. D'autre part, l'aperçu historique de la question et l'étude que fait l'auteur de l'existence de la centaine à l'époque franque peuvent rendre de très appréciables services à ceux qui veulent examiner de près les institutions germaniques.

JEANNE COOREMAN.

NOËL VALOIS, **Histoire de la Pragmatique Sanction de Bourges sous Charles VII**. Paris, Picard, 1906, in-8° de CXCII-288 pp. Prix : 10 fr. (*Archives de l'Histoire religieuse de la France*, t. IV).

L'époque féodale fut, en matière ecclésiastique aussi bien qu'en matière politique, une époque de décentralisation. En règle générale les évêques étaient librement élus par les chapitres des églises cathédrales, les abbés des monastères par les moines qui en faisaient partie. Les uns et les autres jouissaient à tous les points de vue d'une large autonomie.

Cependant ce particularisme entra de bonne heure en conflit avec les tendances centralisatrices qui, dans la seconde moitié

---

1 Richthofen et après lui Brunner et Schröder nient l'existence de la centaine chez les Frisons. Heck, puis Jäckel défendent la version contraire. — Les Anglo-Saxons connaissaient la centaine-trustis, et la centaine-territoire, mais l'on ne sait pas si elles remontent au delà du X[e] siècle.

2 Cf. BRUNNER, *Op. cit.*, p. 160 et suivantes.

du moyen âge, se manifestèrent dans tous les domaines. En France notamment la papauté réussit à s'emparer de la collation des bénéfices pendant certains mois de l'année (droit de réserve) et à prélever sur les prélatures et autres bénéfices le revenu d'un an (droit d'annates). Les rois de France de leur côté réussissent à introduire, comme la plupart des souverains dans leurs pays respectifs, les droits bien connus d'investiture et de régale.

Autour de ces conquêtes de la papauté et de la royauté se poursuit durant plusieurs siècles un conflit très compliqué. Dans ce conflit nous voyons l'épiscopat et les couvents aux prises avec les deux pouvoirs unitaires, la royauté et la papauté, et en même temps nous voyons ces deux pouvoirs aux prises l'un avec l'autre : lutte séculaire entre la décentralisation du moyen âge qui a vécu et la centralisation moderne qui s'annonce; lutte non moins séculaire entre l'Église et l'État. Dans ce conflit, où toute la chrétienté se trouve engagée, les conciles de Constance et de Bâle d'une part, la Pragmatique Sanction de Bourges d'autre part, constituent un groupe d'événements de la plus haute importance. Ils déterminent à la fois une victoire du particularisme religieux sur la centralisation romaine et une victoire du pouvoir séculier sur le pouvoir ecclésiastique.

Tel est le cadre dans lequel vient se placer l'ouvrage de M. Noël Valois.

La Pragmatique Sanction de Bourges est une ordonnance par laquelle le roi de France, Charles VII, approuve et promulgue, sous la date du 7 juillet 1438, l'ensemble des mesures votées par une Assemblée générale du Clergé, convoquée par lui à Bourges, pour examiner les décrets du concile de Bâle et d'autres réformes qui étaient en litige entre le roi de France et le pape.

Dans l'Assemblée de Bourges, les prescriptions du concile de Bâle relatives à la discipline des clercs n'absorbèrent pas de longues délibérations. Il en fut de même de celles concernant l'autorité de la partie narrative des bulles pontificales et des décrets qui proclamaient la périodicité et la supériorité des conciles. Là n'étaient pas les points brûlants pour le clergé français. Mais lorsqu'on en vint à discuter les mesures relatives aux régimes bénéficial et fiscal et, d'une manière générale, l'exercice des droits du S[t] Siège dans le royaume de France, le

débat devient subitement passionné. Malgré le légat du pape, on finit néanmoins par adopter en cette matière les décrets du concile, en ayant soin d'en accentuer davantage l'esprit gallican, c'est-à-dire gouvernemental. Ainsi, tout en proclamant la liberté des élections épiscopales et abbatiales, l'Assemblée de Bourges « ne voit pas d'inconvénient à ce que parfois le roi ou les « princes interviennent dans les élections au moyen de douces « prières et de bienveillantes recommandations, en faveur de « sujets méritants, zélés pour le bien du royaume, en s'abstenant « cependant de toutes menaces ou violences quelconques ». Au reste d'autres amen lements apportés aux décrets du concile de Bâle ont pour seul but de renchérir sur leur caractère anti-romain : défense rigoureuse de solliciter ou d'accepter du pape des expectatives, refus de reconnaître encore au pape la faculté de conférer des bénéfices par voie de prévention, interdiction pour lui de créer, hors certains cas, de nouveaux canonicats dans les chapitres où le nombre des chanoines était déterminé. Au surplus, il est décidé que les deux tiers des prébendes réservées aux gradués dans les chapitres cathédraux seront donnés à des suppôts d'universités françaises. Le nombre des appels en cour de Rome est considérablement diminué. En ce qui concerne les annates, elles sont et restent supprimées. Seulement, par mesure de conciliation, l'Assemblée promet une indemnité au pape. Mais outre que cette indemnité est parcimonieusement mesurée, elle comporte un assez grand nombre d'exceptions. Et il fut stipulé qu'elle ne serait payée « que si le pape se résignait à l'abandon de ses autres droits supprimés par le décret du concile, qu'elle constituait un don gratuit et qu'elle ne porterait aucune atteinte aux *libertés de l'Église de France* ».

Voilà dans les grandes lignes l'œuvre de l'Assemblée de 1438, approuvée et promulguée par la Pragmatique Sanction de Bourges. Comme bien on pense, la papauté ne reconnut point l'ordonnance de Charles VII. Les pères du concile de Bâle eux-mêmes ne l'approuvèrent qu'après de longues hésitations et en laissant de côté tout ce qui n'avait pas été voté « formellement » à Bourges. D'ailleurs Charles VII ne l'observa que lorsque ses intérêts l'exigeaient. Bien souvent il la viola ou la laissa violer au gré des circonstances. La force de l'habitude eut souvent raison aussi de la nouvelle législation. En tout cas les conflits ne furent pas moins nombreux qu'auparavant. La Pragmatique

ne trancha pas les difficultés. Elle ne fit que les préciser. Cependant, si au point de vue législatif la Pragmatique Sanction de Bourges ne fut qu'une œuvre boiteuse, elle produisit, non seulement en France, mais dans toute la chrétienté, une émotion aussi durable que profonde. » C'est ce qui fit l'importance, c'est ce qui fait aujourd'hui encore la célébrité » de cet acte de Charles VII. On doit savoir gré à M. Noël Valois d'en avoir retracé aussi minutieusement l'histoire. Dans un premier chapitre il étudie le régime en vigueur avant 1438, sans remonter toutefois au delà du concordat passé en 1418, par Martin V, à Constance, avec les nations latines. Dans un deuxième chapitre il étudie le régime de la Pragmatique Sanction en lui-même. Dans un troisième, le plus neuf, il nous en montre l'application ou plutôt la constante violation. Enfin dans un quatrième chapitre, où il y a également beaucoup de données peu ou point connues (sur la prétendue Pragmatique de St Louis notamment), il parle des nouveaux projets de concordat débattus entre Charles VII et les papes Eugène IV, Nicolas V, Calixte III et Pie II. L'auteur s'arrête, d'une façon quelque peu arbitraire, nous semble-t-il, à la mort de Charles VII en 1461. Viennent alors 102 documents, la plupart inédits, qui remplissent 260 pages, c'est-à-dire plus de la moitié du volume. Pour les recueillir, M. Valois a fouillé plusieurs dépôts français, les Archives du Vatican, le British Museum et la Bodléenne d'Oxford. Un grand nombre des pièces sont reproduites non seulement pour le fond, mais encore pour la forme, c'est-à-dire pour les renseignements qu'elles fournissent sur la jurisprudence et sur l'éloquence judiciaire du temps. Telles sont les nombreuses plaidoiries devant les parlements de Poitiers et de Paris. Bref, l'œuvre de M. Valois est peut-être plus méritoire encore comme collection de textes que comme étude historique proprement dite. Comme collection de textes, nous ne voyons pas ce qui pourrait lui manquer pour être une œuvre parfaite. Comme étude historique, nous pensons qu'elle aurait gagné à être *située* davantage dans l'histoire générale. L'auteur de *La France et le Grand Schisme d'Occident* eût certes été capable de nous indiquer mieux la place des événements qu'il raconte dans l'ensemble de l'évolution politico-religieuse. Malheureusement il n'aime point les « rapprochements » et semble par trop se défier des synthèses.

H. Van Houtte.

ACTES OFFICIELS

ADMINISTRATION DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN.

Par arrêté royal du 18 mai 1908, les personnes désignées ci-après ont été nommées définitivement aux fonctions qu'elles occupaient, à titre provisoire, dans l'enseignement moyen de l'État : MM. Bragard (L.-F.-E.), Dr en philos. et lettres (philos.), prof. de rhétor. française à l'A. R. de Bruges; Ulrix (P.-R.-E.), Dr en philos. et lettres (philol. romane), second prof. de français à l'A. R. de Bruges; De Baere (C.-E.), Dr en philos. et lettres (philol. german.), surveillant à l'A. R. de Gand; Absolonne (J.-A.), Dr en sciences phys. et mathémat., prof. de mathémat. supér. à l'A. R. de Hasselt; Gos (J.-L.-T.), Dr en sciences phys. et mathémat., prof. de mathémat. infér. à l'A. R. de Hasselt; Dechambre (J.-A.), certificat d'études complètes d'humanités, surveillant à l'A. R. d'Ixelles; Hinderyckx (E.-E.), Dr en philos. et lettres (histoire), surveillant à l'A. R. de Louvain; Legros (P.-A.), Dr en sciences natur., préfet des études à l'A. R. de Namur; Listray (A.), Dr en sciences phys. et mathémat., prof. de mathémat. supér. à l'A. R. de Namur; Malerm (S.-H.-J.), Dr en philos. et lettres (philol. class.), prof. de 6e latine à l'A. R. de Namur: Mathieu (F.-X.), Dr en philos. et lettres (philol. class.), prof. de 7e latine à l'A. R. de Namur; Toppet (A.-J.), Dr en philos. et lettres (philol. class.), second prof. de français à l'A. R. de Namur; De Longueville (A.-G.), Dr en philos. et lettres (philol. romane), surveillant à l'A. R. de Namur; Anciaux (J.-L.-G.), maître de musique à l'A. R. de Namur; Vanden Bossche (M.-J.-F.), Dr en sciences phys. et mathémat., régent de mathém. à la sect. latine annexée à l'école moyenne de l'État, pour garçons, à Thuin.

Par arrêté royal du 17 juin 1908, la démission offerte par M. L'Hoir (Camille), professeur à l'athénée royal de Mons, en disponibilité pour cause de maladie, de ses fonctions dans l'enseignement moyen de l'État, est acceptée.

Le prénommé est autorisé à conserver le titre honorifique de ses fonctions et à faire valoir ses droits à la pension pour cause d'infirmité.

ADMINISTRATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DES SCIENCES ET DES LETTRES.

LOI RELATIVE A L'ÉMÉRITAT DES PROFESSEURS CIVILS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR QUI ONT APPARTENU, COMME OFFICIERS, AU CORPS ENSEIGNANT DE L'ÉCOLE MILITAIRE ET DE L'ÉCOLE DE GUERRE.

LÉOPOLD II, Roi des Belges,

A tous présents et à venir, SALUT.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

Article unique. Les fonctionnaires visés à l'article 1er de la loi du 30 juillet 1879, relative à l'éméritat pour les professeurs de l'enseignement supérieur, pourront faire compter, comme service académique, pour le calcul de leur pension, le temps pendant lequel, étant officiers, ils auraient appartenu au corps enseignant de l'École militaire et l'École de guerre;

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'État et publiée par le *Moniteur*.

Donné à Wiesbaden, le 20 mai 1908.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

Le Ministre des sciences et des arts,

Bon DESCAMPS.

Vu et scellé du sceau de l'État :

Le Ministre de la justice,

J. RENKIN.

ORGANISATION D'UN INSTITUT SUPÉRIEUR D'ÉDUCATION PHYSIQUE A L'UNIVERSITÉ DE GAND.

RAPPORT AU ROI.

Bruxelles, le 22 juin 1908.

SIRE,

La cause de l'éducation physique a conquis l'opinion publique.

Pour fortifier la race, pour la rendre apte aux diverses carrières, notamment aux carrières d'expansion, la gymnastique éducative, dont les sports sont des applications, est indispensable à la jeunesse d'un peuple qui légitimement aspire, ainsi que le nôtre, à jouer un rôle de plus en plus utile dans la famille des nations.

Les congrès internationaux tenus en Belgique en 1905, et notamment le Congrès d'expansion mondiale de Mons, ont fourni la solution à la fois pratique et scientifique, au problème de la meilleure gymnastique éducative.

Le gouvernement l'a signalée aux conseils de perfectionnement de l'enseignement primaire et de l'enseignement supérieur. Des mesures ont été préconisées, adoptées et appliquées. Les résultats sont pleins d'encouragements.

La commission de réforme pour l'enseignement moyen a délibéré, à son tour, et l'ensemble des résolutions qu'elle propose complète heureusement les dispositions votées par les conseils de perfectionnement.

En matière de sports, les établissements libres rivalisent avec les établissements officiels. Et par delà les écoles, les succès internationaux de nos compatriotes donnent à notre pays une place d'année en année plus enviable. L'élan, à ce point de vue, est partout magnifique.

Le moment paraît donc venu de procéder à l'organisation d'un institut supérieur d'éducation physique.

Les services éminents rendus à la science et à l'enseignement par des institutions analogues dans certains pays du Nord, et notamment en Suède, ne peuvent plus être contestés par personne.

L'institut supérieur d'éducation physique ne constituerait pas seulement un laboratoire permanent de recherches pour faire avancer la science et perfectionner les méthodes d'application aux besoins directs de notre nation. Il aurait à poursuivre la réalisation d'nn certain nombre de buts pratiques, parmi lesquels il convient de signaler les suivants : former des professeurs d'éducation physique; compléter, en matière d'hygiène pratique, les connaissances de ceux qui aspirent à des fonctions éducatives; développer, dans leurs rapports avec l'éducation générale, les jeux et les sports qui sollicitent la jeunesse universitaire.

En votant les crédits nécessaires à l'organisation d'une école spéciale d'éducation physique annexée à l'université de Gand, les Chambres législatives ont pleinement approuvé l'initiative du gouvernement.

Si Votre Majesté, qui n'a cessé d'encourager le développement de la culture physique en notre pays, veut bien revêtir de sa royale signature les projets d'arrêtés que j'ai l'honneur de Lui soumettre, les grades scientifiques nouveaux seront créés et l'organisation administrative sera fixée. Les programmes pourront être formulés sans tarder. L'institut entrera en activité dès l'ouverture de la prochaine année académique.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect,
Sire,
de Votre Majesté,
le très humble, très obéissant
et très dévoué serviteur,
Le Ministre des sciences et des arts,
B[on] DESCAMPS.

LÉOPOLD II, Roi des Belges,

A tous présents et à venir, SALUT.

Vu l'article 6 de la loi du 15 juillet 1849, organique de l'enseignement supérieur donné aux frais de l'État, portant notamment que « les universités pourront conférer des diplômes scientifiques en observant les conditions qui seront prescrites par les règlements. Ces diplômes ne conféreront aucun droit en Belgique » ;

Vu Notre arrêté du 29 juillet 1869 réglant d'une manière générale la collation des diplômes scientifiques et honorifiques par les universités de l'État;

Considérant qu'il est opportun d'organiser, près la faculté de médecine de l'Université de Gand, un enseignement supérieur des sciences et des arts concernant l'éducation physique;

Vu l'avis du conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur;

Sur la proposition de Notre Ministre des sciences et des arts,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Art. 1er. Sont institués, dans la faculté de médecine de l'Université de Gand, les grades et diplômes scientifiques de candidat, de licencié et de docteur en éducation physique.

Il est procédé aux examens pour la délivrance de ces diplômes conformément aux prescriptions des articles 6 à 12 inclus de Notre arrêté du 29 juillet 1869.

Art. 2. Hors le cas prévu par l'article 5 du même arrêté, nul n'est admis à l'examen de docteur en éducation physique, s'il n'a obtenu le grade correspondant de licencié; à l'examen de licencié, s'il n'a obtenu le grade correspondant de candidat; à l'examen de candidat, s'il ne satisfait à l'une des conditions suivantes :

A. Être porteur de l'un des certificats homologués d'études moyennes prévus par les articles 5 à 7 de la loi du 10 avril 1890-3 juillet 1891 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires, ou, à défaut de ce certificat, avoir subi, avec succès, l'une des épreuves préparatoires déterminées par les articles 10 et 12 de la dite loi;

B. Avoir obtenu soit un diplôme ou un certificat universitaire, soit un titre équivalent;

C. Être porteur d'un diplôme de professeur agrégé de l'enseignement moyen ou d'instituteur primaire;

D. Être porteur du diplôme de sortie d'une section commerciale d'humanités modernes délivré par un athénée du royaume, un collège communal ou un établissement libre du même degré, ou, à défaut de ce diplôme, avoir subi, avec succès, devant une commission d'examen, une épreuve sur les matières à déterminer par Notre Ministre des sciences et des arts.

Art. 3. L'examen pour l'obtention du grade scientifique de candidat en éducation physique fait l'objet de deux épreuves et d'au moins deux années d'études.

Cet examen comprend :

Les éléments de la physique et de la chimie, de l'anatomie et de la physiologie humaines, de la philosophie et de la pédagogie dans leurs rapports avec l'éducation physique;

L'hygiène;

La pratique de la gymnastique;

L'analyse des mouvements;

La méthodologie de l'éducation physique;

Les exercices d'application.

La répartition des matières entre les deux épreuves de l'examen et le programme détaillé de chacune d'elles sont arrêtés par Notre Ministre des sciences et des arts.

Les récipiendaires porteurs d'un certificat ou d'un diplôme sont dispensés de l'interrogatoire sur les matières ayant fait partie d'examens antérieurs, à la condition qu'il y ait au moins équivalence.

Pour ceux d'entre eux qui justifieraient, par la production de diplômes antérieurs, avoir déjà été interrogés sur plusieurs matières du programme, la durée des études pourra être réduite à une année et l'examen sera subi en une épreuve.

Art. 4. L'examen pour l'obtention du grade scientifique de licencié en éducation physique fait l'objet d'une épreuve et au moins d'une année d'études.

Cet examen comprend :

L'anatomie et la physiologie humaines (parties spéciales);

La didactique gymnastique;

L'esthétique des mouvements;

Les exercices pratiques;

La matière d'un cours choisi dans le programme de l'université (pour déterminer l'état de culture générale du récipiendaire).

Outre ces matières spéciales, l'épreuve comprend une leçon publique sur l'enseignement de la gymnastique et la rédaction d'un rapport sur une des branches essentielles de l'examen, dont le programme détaillé est arrêté par Notre Ministre des sciences et des arts.

Art. 5. L'aspirant au grade de docteur en éducation physique devra présenter une dissertation, manuscrite ou imprimée, sur une des branches, autre que la matière à option, ayant fait l'objet de son examen de licencié.

Il devra défendre publiquement les conclusions de cette dissertation, ainsi que trois thèses se rattachant aux matières des programmes de la candidature et de la licence.

La dissertation et l'énoncé des thèses seront transmis au jury un mois au moins avant la date qui sera assignée pour la défense publique.

Art. 6. Les frais d'inscription générale aux cours et aux examens institués en vertu du présent arrêté sont les mêmes que pour les cours et les examens légaux de la faculté de médecine.

Art. 7. Notre Ministre des sciences et des arts est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Lacken, le 30 juin 1908.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

Le Ministre des sciences et des arts,

B[on] DESCAMPS.

LÉOPOLD II, Roi des Belges,

A tous présents et à venir, SALUT.

Vu les articles 6 et 29 de la loi du 15 juillet 1849, organique de l'enseignement supérieur donné aux frais de l'État;

Vu Notre arrêté de ce jour instituant, dans la faculté de médecine de l'université de Gand, les grades et diplômes scientifiques de candidat, de licencié et de docteur en éducation physique;

Sur la proposition de Notre Ministre des sciences et des arts,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Art. 1er. Un institut supérieur d'éducation physique est annexé à la faculté de médecine de l'université de Gand.

Art. 2. Le président et le secrétaire de cet institut sont choisis annuellement par les membres du personnel qui y enseignent. Les articles 17 et 21 de l'arrêté royal organique du 9 décembre 1849 sont applicables à leur élection.

Ils ont les mêmes attributions que les doyens et secrétaires des facultés, en ce qui concerne les rapports administratifs de l'institut avec le recteur et l'administrateur-inspecteur de l'université.

Tous les détails de l'instruction donnée à l'institut sont sous leur surveillance spéciale. Ils tiennent la main à l'exécution des règlements.

Art. 3. Les membres du personnel enseignant se réunissent, en dehors des séances ordinaires de la faculté et sur la convocation du président, pour discuter les questions qui sont exclusivement du ressort de l'institut.

Le titre de professeur à l'institut supérieur d'éducation physique peut être donné, par Notre ministre des sciences et des arts, à ceux d'entre eux qui ne seraient pas déjà professeurs dans la faculté de médecine ou, le cas échéant, dans une autre faculté universitaire.

Art. 4. L'enseignement de l'institut est divisé en autant d'années d'études que le comporte Notre arrêté de ce jour instituant, dans la faculté de médecine de l'université de Gand, les grades et diplômes scientifiques de candidat, de licencié et de docteur en éducation physique.

Art. 5. Notre Ministre des sciences et des arts est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Laeken, le 30 juin 1908.

LÉOPOLD.

Par le Roi :
Le Ministre des sciences et des arts,
Bon Descamps.

NOTES ÉPIGRAPHIQUES (*Suite*).

IV. — LA *ΚΩΜΗ* D'ETSYA-ESTYA
(près de Seleucia Sidera en Pisidie).

MM. Rott et Michel, au cours d'une fructueuse exploration archéologique [1] qui a révélé véritablement « ein Neuland der Kunstgeschichte » [2], ont recueilli, outre des dédicaces d'églises et autres inscriptions peintes, une centaine de textes épigraphiques. Ils n'ont pas négligé de revoir certaines pierres intéressantes, copiées autrefois par Sterrett. C'est ainsi que nous avons maintenant deux nouvelles copies des curieuses « dédicaces de confréries » que M. Cumont fait figurer sous les numéros 261 et 262, dans sa liste des inscriptions chrétiennes d'Asie Mineure [3]. Ces dédicaces méritent, me semble-t-il, une transcription correcte.

1. Sterrett, *Papers of the Amer. School*, III, p. 333, n° 465. Weber, dans Rott, *op. cit.*, p. 351, n° 12. — Bajad (Baïyat, Sterrett), « in die Südwand des letzten Hauses im Norden vermauert ». Rott.

Θ(εο)ῦ συνερ[γ(ίᾳ) καὶ] Χρι[σ]τ(οῦ) καὶ ἁ[γίου πν(εύματος)].
Τοῦ ἁγίου Γεωργίου πρωτο[μάρτυρος]
συνοδία ἐρ[γεπιστάτου] Ἀβραμίου καὶ ...
ὑπὸ προάγοντα Ἀντίπατρο[ν],
Πορφύρις ἀντιφωνάρις, Παῦλος,
Ἡράκλις, [Μ]εν[εμά]χ[η]ς, Παῦλος,
Κυριακός, Στρατόνικος, Αἰξάνων,
Ζωτικός, Τιμόθις [4], *Ἄτταλος*
Ἰωάννης Κοτόνης, ϹΕΧΕΝΝΕϹ |||||

---

1 Studien über christl. Denkmäler, herausgeg. von J. Ficker, 5. u. 6. Heft : Rott, *Kleinasiatische Denkmäler aus Pisidien, Pamphylien, Kappadokien und Lykien*, Leipzig, Dieterich, 1908. Appendice épigraphique par M. Weber

2 Mais a fort ébranlé la chronologie de M. Strzygowski. Sur la question de la date des églises cappadociennes cf. aussi *BCH*, 1909, p. 80 et suivantes.

3 *Mélanges d'archéol. et d'hist.*, XV (1895), p. 280; cf. p. 292.

4 Écrit *ΤΙΜΟΘΙΣ*.

Ἰωάννης τεχνίτης, Φίλιππος,
Κόνων, Χρυσανθία, Ἀλέξανδ[ρος],
Φίλιππος.

Le texte ne peut malheureusement être établi d'une manière absolument certaine.

La restitution de la première ligne, que Sterrett n'avait point comprise, a été trouvée à la fois par MM. Hogarth, Cumont, Weber et Papadopoulos-Kérameus [1].

L. 2. La copie de Sterrett donnait *πρωτ* et l'éditeur suppléait *πρωτ[η]*. Mais la copie de Rott porte distinctement *πρωτο*; il faut donc écrire, avec Weber, *πρωτο[μάρτυρος]*.

L. 5. Lire *ἀντιφωνάρις* (pour *ἀντιφωνάριος*) et non point, avec Sterrett, *Ἀντιφῶν, Ἄρις*.

L. 9. Sterrett : *IѠANNHCKOTONHCCECENEC* ||||||||. Le nom propre *Κοτόνης* se rencontre (Sterrett III, n° 85 : *Κοττονειος* (gén.) et n° 104, 130). — Le nom qui suit est inconnu. Mais la copie de Rott se donnant comme absolument certaine, il faut lire *Σεχεννέσ[ις]*.

L'abréviation E P s est résolue par Weber en *ἐρ(γεπιστάτου)*, par Sterrett en *ἐρ(γεπιστατήσαντος)*. Weber n'a pas vu que Ramsay (*Hist. Geogr. of Asia Minor*, p. 177), avait déjà proposé *ἐρ(γεπιστάτης)*, en citant un *ἐργεπιστάτης τοῦ λατομίου* (Paros, Lebas II, 2091; cf. O. Hirschfeld, *Die Kaiserlichen Verwaltungsbeamten*², p. 167, n. 5).

Dans quel rapport les deux fonctionnaires dont les noms figurent en tête sont-ils avec les membres de la *συνοδία?* Et d'abord que signifie ce mot? *Συνοδία*, dans le sens d'association, est nettement chrétien. Il ne figure pas dans la longue liste des termes que l'antiquité païenne emploie pour désigner les collèges de catégorie diverse. Dans l'épigraphie classique, *συνοδία, συνοδιάρχης*, n'apparaissent qu'à Palmyre. Mais ces mots y gardent leur sens étymologique (*συνοδεύω*). Les *συνοδίαι*, ce sont les *caravanes*, ou les associations de commerçants qui les organisent.

Au VIe siècle, les chrétiens emploient *συνοδία* dans le sens métaphorique de « compagnie spirituelle ».

---

1 *Journal du Min. (russe) de l'Instr. publ.*, 1907 (*phil. class.*), p. 485-486.

Dans Cyrille de Skythopolis, *συνοδία* veut dire congrégation. Le nom de notre *συνοδία* (*τοῦ ἁγίου Γεωργίου*) marque son caractère religieux. Mais, bien entendu, il ne s'agit pas d'un groupement de moines: la profession de *τεχνίτης*, indiquée à la suite du nom de l'un des membres, le prouve. La mention d'un chantre ou *antiphonaire* n'infirme pas notre opinion. Il ne peut s'agir davantage d'un groupe d'ouvriers : la mention spéciale du *τεχνίτης* s'y oppose encore.

Si donc on lit en tête de la liste *ἐρ(γεπιστάτης)*, il faut prendre ce mot dans le sens où l'indique M. Ramsay.

L'*ἐργεπιστάτης* [1] est un fonctionnaire impérial des domaines.

Quant au *προάγων*, c'est un titre bien connu. Le mot se trouve dans deux inscriptions d'Ormeleis, où il y avait un domaine impérial (*Hist. Geogr.*, 173-174) :

[ὑ]πὲρ σωτηρίας αὐτῶν κα[ὶ] (σωτηρίας Σεβήρου καὶ/ Φαυστείνης καὶ δήμο[υ]/ Ὀρμηλέων ἐπὶ Ἀειθαλ/λοῦς πραγμα τευτοῦ Ἀπολλῶνις (= Ἀπολλώνιος) Ἀττάλου Μ/ουνδίωνος προάγων κτλ. (*Suit une liste de membres*). Sterrett, *Papers*, II, n° 41[a].

[ἐ]πὶ ἐπιτρόπο[υ]/.... ος κὲ πρ[α]γ[μα]τευ/τοῦ κὲ ὑπὲρ σωτηρίας/τοῦ δήμου Ὀρμηλέων/Αὐρ. Κρατερὸς Κλαυδίου πρ(ο)ά/γων ἔστησεν τὸν βωμὸν /ἐκ τῶν εἰδίων ἀναλωμάτων κτλ. (*Liste de noms; parmi les personnages cités figure un second προάγων.*) Sterrett, *ibid.*, n° 43.

On saisit immédiatement les rapports étroits de notre inscription chrétienne avec ces dédicaces de collèges païens.

M. Rostowzew a bien montré (*Wiener Jahreshefte*, IV (1901), *Beibl.*, p. 38 sqq.) comment ces associations, purement religieuses à l'origine, sont devenues la base de l'organisation municipale des colons : « *Die προάγοντες... sind ebenso Vorsteher des Collegium wie quasi-municipale Beamte* ». Notre *συνοδία* est la forme chrétienne de ces collèges. L'*ἐργεπιστάτης*, comme

---

1 J'avais pensé à une toute autre lecture, *ἐρ(ανάρχης)*, mot assez rare à l'époque classique, mais qui pourrait figurer dans la hiérarchie d'une société chrétienne de bienfaisance. V. dans Du Cange, s. v. *ἐρανάριοι*, les textes relatifs aux distributions faites par l'Église. Au concile de Constantinople sous Hormisdas, la foule clamait : *ὅλα τὰ ἐκκλησιαστικὰ Σευῆρος καὶ Πέτρος ἔφαγον, ὅλα εἰς ἔρανον ἔδωκαν.* Mais l'interprétation de M. Ramsay est préférable à cause de *προάγων*.

le πραγματευτής d'Ormeleis, figure en tête comme éponyme.

Le second texte émané de la même confrérie ajoute à ce formulaire une mention qu'on pouvait s'étonner de ne pas trouver dans le premier. Avant le προάγων et l'ἐρ(γεπιστάτης), qui est toujours Abramios (tandis que la composition de la συνοδία apparaît un peu différente), figure le πρεσβύτερος :

2. Sterrett, *Papers of the American School*, II, n° 89. Rott-Weber, p. 354, n° 18 (J'ai suivi de préférence la copie de Rott, sauf pour la l. 3).

Isbarta. « An einem Brunnen die Marmorinschrift als Einfassung der Ausflussröhre benützt daher stark verwittert ». Rott.

Θ(εο)ῦ συνερ(γίᾳ) καὶ Χριστ(οῦ) καὶ ἁγίου πν(εύματος).
Τοῦ ἁγίου Γεωργίου συνο-
δία ECTYΛΗΝΩΝ· Εἰωάννης
πρεσβύτερος, ἐρ(γεπιστάτης) Ἀβράμις,
[πρ]ωάγων Ἀντῶνις,
Εἰωάννης, Ἀρτέμων,
Λαδίκις, Ζωτικίς, Φίλιππο[ς]
Κλήμεντ[ος, Κ]υριακός
Θ[ε]οδου[λου, Ἀ]ρτέμων,
Μαρτύρις, Ζωτικός,
Ἀλέξανδρος, Διμίτριος,
Ἄτταλος, Ζωτικός,
Φίλιππος, Πατ[ρίκις].

L. 7. Sterrett lisait à tort *Μαῖκις* (pour *Μαίκιος*, Maecius).

L. 7-9. Il faut peut-être écrire : *Φίλιππο[ς], Κλημέντ[ις], Κυριακός, Θ[ε]όδου[λος, Ἀ]ρτέμων.*

Malgré la distance assez considérable qui sépare Isbarta (Baris) de Baïyat, tous ceux qui se sont occupés de ces deux textes les ont attribués l'un et l'autre à la même localité (Baïyat, l'ancienne Seleucia Sidera). On a eu raison de réunir ces inscriptions. Mais elles ne sont pas de Seleucia Sidera [1]. La pierre de Baïyat, pas plus que celle d'Isbarta, n'est *in situ*.

Le nom de la localité d'où proviennent les deux listes est inscrit en toutes lettres à la ligne 3 du second texte, dont tous les éditeurs déclarent ne savoir que faire.

---

1 M. Ramsay les croyait de Bindaios.

Sterrett, qui donne *ECTYΛHNWN*, a ici raison contre Rott, qui a lu *ECTYΛHNWN*.

A Baïyat même, où fut trouvé le texte 1, M. Ramsay copia en 1884 et en 1886 l'inscription suivante (*Hist. Geogr.*, p. 235) :

Ἐτσυηνοὶ Δι[ὶ]
Γαλακτίνῳ κ-
ατὰ ἐπιταγὴν
[Ἀ]πόλλωνος ὑ[π-]
ὲρ καρπῶν εὐχήν.

Que *Ἐτσυηνοί* soit identique à *Ἐστυαηνοί*, c'est ce qui ne fait aucun doute. Je crois même, bien que le texte chrétien (du Ve siècle) où figure cette dernière forme soit naturellement postérieur à l'autre, que la forme *Ἔστυα* est linguistiquement la plus correcte. Cette constatation a son prix. M. Kretschmer[1] a reconnu le caractère suffixal de *νδ* (d) dans le nom indigène d'Aspendos (*ΕστFεδιις* sur les monnaies). Il est probable que dans *Ἔστυα* (d'où dérive *Ἐστυαηνοί*) nous avons la racine (= *ἜστFα*) qui, développée au moyen du suffixe asiatique, a formé le nom de la ville pamphylienne.

Le site d'*Ἐστυα* est inconnu. M. Ramsay plaçait les *Ἐτσυηνοί* « dans la vallée de Baïyat ». Il a sans doute raison. L'identification de Baïyat avec Seleucia Sidera ne devient pas nécessairement caduque; la présence, dans ce *merkez-yéri*, de deux inscriptions d'une *κώμη* voisine, n'a rien qui puisse surprendre. Il me sera permis de rappeler que j'ai trouvé récemment à Vézir-Keupru (Néoclaudiopolis), *deux* inscriptions au nom d'une localité nouvelle, *Aufidium*, qui s'est révélée être l'actuel *Avdan*, village distant de quelques kilomètres.

V. — LE CHEVREAU ORPHIQUE DANS L'ÉPIGRAPHIE CHRÉTIENNE?

M. Rott[2] a trouvé, à Peristrema en Cappadoce, sur un *arcosolium* chrétien, taillé dans le roc, deux inscriptions de teneur assez étrange.

---

1 *Einleitung*, p. 308.

2 Rott, op. cit., p. 283.

Je transcris la première en minuscules :

Τάφος με κρύπτει, Παῦλα[ν] κεκαλη[μένη[ν]] καὶ λοιπον οὐκέητι θεωρῶ τοὺς πάντας με θεωροῦ(ν)τας φίλους. Ὦ κόσμε ἄφατ[ε].

Seconde inscription :

P. 273 :

. . . ΙϹ
Τ . ȢϹΤΟΤȢ
ΟΡΕΟΤΑΤȢΠΛȢΤȢ
ΠΟΛȢϹΓ. . . ΛΟΛΕΚΕΝΗ
ΦΗΛΑΡΓΥΡΗΑΕΝΚΥΨΟΝΟΔΕ
ΚΕΗΔΕΤ. ΤΗ. ΕϹΥΝΕΡΗΦΟΒΟϹΚΕ
ΔΡΟΜΟϹΚΕΟΔΟϹΗΝȢΚΗΔΑΠΟΤΕ

Transcription de M. Rott, qui, selon son habitude, rétablit l'orthographe :

[Μηδε]ὶς τ[υ]φούσθω τοῦ ὡραιοτάτου πλούτου,
Πολ(λ)οὺς γ[ὰρ ὀλ]ώλεκεε ἱ φιλαργυρία.
Ἔγκυψον ὧδε καὶ ἰδὲ τα[ὐ]τή(ν)
Καὶ σὺν ἐρίφῳ βόσκε (?).
[ὁ] δρόμος καὶ ὁδὸς ἶν οὐχιδήποτε.

M. Rott a soin d'avertir que l'inscription étant très-fruste, « *die drei letzten Zeilen sind nicht gesichert, namentlich nicht das ἔριφος, das in der Mystensprache gebräuchlich ist.* A. Dieterich, *Mithrasliturgie,* p. 170 sq. ».

La présence, dans une épitaphe chrétienne, de l'*ἔριφος* mystique, connu notamment par les fameuses inscriptions de Thurium (*ἔριφος ἐς γάλα ἔπετες*), aurait certes quelque chose de sensationnel, et nous regrettons de ne pouvoir accepter l'ingénieux déchiffrement de M. Rott. Mais son texte épigraphique est meilleur que M. Rott lui-même ne veut bien le dire. Ce texte se lit sans hésitation :

Ἔγκυψυν ἶδε κὲ ἠδὲ τ[αύ]τη[ν· σ]ὲ συνερῆ φόβος κὲ δρόμος (τρόμος ?) κὲ ὁδὸς ἧν οὐκ ἦδα (εἶδα) ποτέ.

La construction est un peu embrouillée, mais le sens est clair.

« Évite l'avarice; (pour te rendre compte du néant des richesses), penche-toi ici (sur cette tombe) et regarde cette

femme (la défunte Paula) : *σὲ συναιρεῖ φόβος*, te voilà saisi par la crainte, la terreur de cette route que jamais je n'ai vue. » La première personne (*εἶδα*) est je l'avoue, étrange. Peut être faut-il lire *ᾖδα(ς)*. Quant au nominatif *ὁδὸς*, bien qu'il puisse se comprendre (*σὲ συναιρεῖ ὁδὸς* : la route (infernale) et remplit de crainte), je concède qu'il est assez maladroit, et qu'on attendrait plutôt un génitif. Mais il n'est pas question de chevreau.

VI. — LE VÉRITABLE NOM DE L'ÉGLISE DE LA *Κοίμησις*, A NICÉE.

Depuis que M. Charles Diehl a appelé l'attention sur l'église de la *Κοίμησις*, à Nicée, un des plus remarquables parmi les monuments byzantins qui nous aient été conservés, les savants qui s'en occupèrent tour à tour se sont fort étonnés de ne rencontrer dans les textes anciens aucune mention d'une édifice si important. M. O. Wulff, auteur d'un ouvrage capital [1] sur cette église, constate (p. 2) : « *Ihre älteste unzweifelhafte Erwähnung findet sich in einem Briefe des kaiserlichen Gesandten von Gerlach an Martin Crusius vom 27 November des Jahres 1575* ». Encore M. de Gerlach, qui tenait ses renseignements du métropolite d'alors, ne parle-t-il que d'une église *τῆς Παναγίας*.

M. Wulff en conclut fort justement « *dass die Kirche nicht von Anfang an speziell dem Feste des Entschlafens der Gottesmutter geweiht war* ». On peut même aller plus loin, et dire que la dédicace de l'église à la Vierge est l'œuvre du patrice Nicéphore, préposite, veste et grand hétériarque (probablement sous Constantin Ducas. Ce personnage est nommé dans l'inscription de la mosaïque du narthex, et dans des vers ïambiques que l'on peut restituer à coup sûr, à l'aide de la copie moderne qui se trouve dans le même narthex, et de la copie détestable, mais plus complète sur un point, due à J. von Hammer [2].

---

1 O. Wulff. *Die Koimesiskirche in Nicäa*, Strasbourg, Heitz, 1903.
2 Wulff, *op. cit.*, p. 68, 10, 11.

De ces vers, voici les quatre derniers :

Ἐγώ σε καὶ δέσποιναν οἶδα κτισμάτων
καὶ τῶν ἐμῶν ἀρχηγὸν ἐνθυμημάτων·
ὡς δεσπότιν δὲ κυρίαν τῆς οἰκίας
Ἔγραψα το[λ]μῶν[1] *Νικηφόρος, παρθένε.*

Je traduis ces ïambes qu'on paraît n'avoir point compris :

« Je sais que tu es la Reine des créatures, et la princesse de mes pensées; mais de plus (*δέ*), ô Vierge, je me suis permis, moi Nicéphore, de t'inscrire comme maîtresse de cette maison.»

Le fait de la dédicace, on le voit, n'est point douteux.

Mais les Byzantins ne mentionnent pas plus l'église de la *Παναγία* que l'église de la *Κοίμησις*. Pourquoi? Parce que l'église dépendait d'un monastère, ainsi que le prouvent les premiers vers de la dédicace de Nicéphore et les faits réunis par M. Wulff. C'est le nom de ce monastère, plutôt que celui de l'église, qu'il faut s'attendre à rencontrer dans les textes.

Or, nous connaissons le nom de l'higoumène fondateur du monastère.

Car les sept fameux monogrammes qui ont suscité tant de discussions, sont pour quiconque a l'habitude de ces rébus byzantins, d'une clarté lumineuse. Ce fut toujours pour moi, je l'avoue, un sujet d'étonnement que les hésitations et les tâtonnements de MM. Diehl, Uspenskij et Wulff sur ce point. Nul déchiffrement de monogrammes n'est aussi certain que celui des sept complexes de Nicée :

Θεοτόκε / βοήθει / τῶ σῶ δούλω / Ὑακίνθω / μοναχῶ / πρεσβυτέρω / ἡγουμένω[2].

---

1 C'est ainsi qu'il faut écrire (*ΕΓΡΑΨΔΤΟ ΑΜΜΩΝ*, copie de Hammer; *ἔγραψα το δ'μων*, copie moderne; le *Λ* a été pris, tantôt pour un *Δ*, tantôt pour un *Δ*). La leçon *τοῖαν*, proposée par Smirnov et acceptée par Wulff, ne présente aucun sens. Je n'ose m'attribuer le mérite de cette correction évidente; elle a dû être faite dans quelqu'une des recensions du livre de M. Wulff.

2 Ce mot, encore obscur pour M. Wulff, a été lu enfin par Baumgarten (rec. dans l'*Or. Christ.*) et par Strzygowski. *B. Z.*, XII (1903), 635).

Il faut regretter que M. Diehl, en 1905, se soit encore insurgé contre l'évidence[1].

Hyacinthe, comme nous l'avons dit et comme l'avait supposé M. Wulff, doit être considéré comme le fondateur du monastère et de l'église; et c'est sous son higouménat que furent exécutées, par l'artiste Naukratios, les premières mosaïques. Cela est prouvé par divers endroits où son monogramme figure (Wulff, p. 87). Trois fois sur quatre, il est vrai, le dit monogramme apparaît sous une forme moins complète (*N*, *Θ*, *K*, *Ȣ*, *A*; l'*I* manque, et aussi, si l'on veut, l'*Y*); mais c'est un fait bien connu que l'emploi concurrent de monogrammes *complets* (comprenant toutes les lettres) et de monogrammes *incomplets*. Que l'on compare, par exemple, les monogrammes *complets* de Justinien, sur les chapiteaux de Ste Sophie de Constantinople, et les monogrammes *incomplets* du même empereur[2], sur les briques de Ste Sophie de Salonique.

L'higoumène Hyacinthe portait aussi un autre nom, qui nous est livré par un monogramme jusqu'ici inexpliqué, du type incomplet (Wulff, p. 187 et 188; fig. 38). On y voit les lettres *K*, *Λ*, *C*, *T*, *Ȣ*, et la lecture *K*(*α*)*λλ*(*ί*)*στου* s'impose.

M. Wulff insiste sur la rareté du nom d'*Ὑάκινθος* à l'époque byzantine. Il aurait pu citer, toutefois, un hiéromoine ainsi appelé qui commença sa carrière à Nicée et qui joua une rôle considérable dans la « Querelle des Patriarches » sous le premier Paléologue (Pachymère I, 249, 8; II, 59, 12; II, 64. 8; II, 134, 13; II, 207, 12, 17; II, 353, 19). Mais que les historiens de l'art byzantin se rassurent. Je ne prétends pas faire descendre au XIIIe siècle l'église de la *Κοίμησις* et ses mosaïques.

La fondation du *Monastère d'Hyacinthe*, à Nicée, est bien

---

1 *Études byzantines*, p. 356 : « des monogrammes difficiles à interpréter...; il ne me paraît pas impossible, quoi qu'on en ait dit, de retrouver le nom de Naukratios dans les monogrammes précédemment signalés ».

2 J'ai signalé ces derniers monogrammes, dont l'identité n'est point douteuse, à M. l'architecte Letourneau. J'espère qu'il les publiera bientôt. Ils prouvent sans réplique que la Sainte Sophie de Salonique est bien une fondation de Justinien.

antérieure au turbulent moine arsénien. On en trouve de nombreuses mentions dans les *Annales* d'Acropolite [1].

En 1209, Théodore I Lascaris, empereur de Nicée, ayant fait prisonnier, à la bataille de Laodicée, l'ex-empereur Alexis, l'emmena à Nicée avec son fils Manuel [2] : *προσελάβετο δὲ καὶ τὸν πενθερὸν αὐτοῦ τὸν βασιλέα Ἀλέξιον ἐν τῇ μάχῃ εὑρών, καὶ τὰ εἰκότα τιμήσας ἀπήγαγέ τε εἰς Νίκαιαν καὶ τῶν βασιλικῶν παρασήμων ἐκδύσας ἐν τῇ τοῦ Ὑακίνθου μονῇ διάγειν ἐκέλευσεν, ἔνθα καὶ θνήσκει· ἡ γὰρ σύζυγος αὐτοῦ Εὐφροσύνη ἐν τῇ τῆς Ἄρτης ἐτελεύτησε χώρᾳ* (éd. Heisenberg, 17, 20 sqq.).

Quant à Manuel [3], il mourut le 15 juin 1211, à l'âge de trente-cinq ans, ainsi que nous l'apprend son épitaphe (CIG, 9622). Fut-il enterré, lui aussi, dans le Monastère d'Hyacinthe? L'inscription, d'après le *lemma* du *Corpus*, a été trouvée *ad templum Armeniorum*, mais il est probable qu'elle provient d'une des sépultures de la *Κοίμησις*.

Théodore I Lascaris fut lui-même inhumé dans la *Μονή* d'Hyacinthe : *κατετέθη δὲ ὁ νεκρὸς αὐτοῦ ἐν τῇ τοῦ Ὑακίνθου μονῇ, ἔνθα καὶ ὁ βασιλεὺς Ἀλέξιος τέθαπται καὶ ἡ βασιλὶς Ἄννα ἡ τούτου σύζυγος* (Acropolite, éd. Heisenberg, 32, 8 sqq.).

C'est encore par Acropolite que nous connaissons le nom d'un higoumène du monastère d'Hyacinthe, qui succéda à Germanos II (1240) sur le trône patriarcal (à Nicée) : *Ἐγένετο δὲ μετ' αὐτὸν Μεθόδιός* [4] *τις καλούμενος μοναχός, ἡγούμενος τῆς κατὰ Νίκαιαν Ὑακίνθου μονῆς, ἀνὴρ αὐχῶν μὲν εἰδέναι πολλά, ὀλίγων δὲ ἴδρις ἄν* (éd. Heisenberg, 71, 24). Il mourut au bout de trois mois, et fut enterré dans son ancien monastère; ce dernier détail nous est donné par le *Catalogue* dit de Kallistos [5].

De tous ces textes, il résulte que l'église, connue à l'époque moderne sous le vocable de la *Κοίμησις*, n'est point un

---

1 L'indication *complète* de tous les passages n'est fournie que par l'index de l'édition de Bonn. En ce qui concerne les noms propres, l'index de l'édition Heisenberg est défectueux.

2 Miliarakis, *Ἱστορία τοῦ βασιλείου τῆς Νικαίας*, p. 83.

3 Miliarakis, op. cit.. p. 84.

4 Cf. M. Gédéon, *Πατριαρχικοὶ Πίνακες*, p. 387.

5 Cf. Le Quien, *Or. Christ.*, I, p. 279. Acropolite n'en dit rien.

sanctuaire de minime importance que le hasard seul nous aurait conservé, tandis que disparaissaient des édifices beaucoup plus considérables. C'est bien plutôt, comme on pouvait s'y attendre, à cause du haut rang du *charisticaire* Nicéphore, auquel elle fut donnée, une des plus illustres parmi les églises nicéennes. Elle servait de *καθολικόν* à un monastère fameux, la *Μονὴ τοῦ Ὑακίνθου*, et fut pour les Lascaris, avant qu'ils eussent quitté Nicée pour Smyrne, ce qu'étaient les *Saints Apôtres* pour les empereurs byzantins : quatre souverains et un patriarche y furent inhumés. Parmi les sarcophages que M. Wulff a trouvés dans l'église, l'un ou l'autre appartient sans doute à Alexis, à Manuel, à Théodore I, à l'impératrice Anne ou au patriarche Méthode.

Que ne puis-je, en restituant son vrai nom à la *Koimesis Kirche* de M. Wulff [1], confirmer aussi par un texte historique les raisonnements très probables de ce savant touchant la date de sa fondation !

Malheureusement, je n'ai pu nulle part découvrir le moindre renseignement sur Hyacinthe Kallistos, fondateur éponyme de l'impériale *Μονή*.

(*A suivre* [2]). HENRI GRÉGOIRE.

---

1 La *Μονὴ τοῦ Ὑακίνθου* manque dans la liste des églises de Nicée qu'a dressée M. Uspenskij, *Izvěst. russk. arch. Inst. v Kpolě*, IV (1899), p. 114-116.

2 L'inscription de Gül Bagtsché, citée d'après le *Bessarione* (*Notes épigr.*, III, p. 221), aurait dû l'être d'après la publication de G. Weber, *B. Z.*, (1901), 571-572. L'inscription est bien celle de la mosaïque du pavement, et il faut traduire *ἐκέντησεν* : « *a exécuté* (ou bien: *a fait exécuter*) *cette mosaïque* ».

UN LIVRE NOUVEAU

SUR LA

PSYCHOLOGIE DU LANGAGE[1].

M. Séchehaye est philosophe avant d'être linguiste; ou plutôt il appartient à cette classe nouvelle de philosophes, qui, à la suite de W. Wundt, ont pris la peine d'aller étudier chez les linguistes l'aspect particulier de la psychologie humaine qu'on appelle le langage. L'ouvrage de M. Séchehaye est dédié à M. Ferdinand de Saussure : on voit que l'auteur a été à bonne école, et le maître n'aura certes pas à rougir de son disciple. Mais, ne l'oublions pas, M. Séchehaye est avant tout philosophe; ce qui l'intéresse, c'est la classification générale des sciences, et il se demandera en premier lieu où il faut placer dans l'ensemble des disciplines humaines, les recherches sur la psychologie du langage. Une fois ce premier point acquis, il portera le même souci de classification rigoureuse et méthodique à l'intérieur même de la linguistique théorique telle qu'il l'entend, et il ne se tiendra pour satisfait qu'après avoir tracé d'une manière complète le programme de toute la science du langage et de chacune de ses parties.

Ces discussions préliminaires remplissent cinq chapitres. Si nous considérons les travaux de la grammaire comparée

---

[1] Ch. Albert Séchehaye, privat-docent à l'Université de Genève. *Programmes et méthodes de la linguistique théorique. — Psychologie du langage.* Paris, H. Champion, 1908. xx-267 pp. in-8°. Prix 7,50 fr.

et de la linguistique en général, nous trouvons que ces recherches n'ont abouti jusqu'à présent qu'à des constatations de faits; la linguistique théorique dont l'ouvrage de M. Séchehaye nous esquisse le programme, sera une science de lois (chap. I[er]). Je ne sais trop ce que pensent les philosophes et les savants de cette distinction empruntée à M. Adrien Naville; on pourra se demander s'il est possible de construire, comme le veut l'auteur, à côté de chacune des sciences de faits (ce sont les sciences historiques), une science de lois correspondante. Quoi qu'il en soit, les linguistes ont tout intérêt à se tenir au courant des progrès de la psychologie, tout comme les psychologues ne peuvent que gagner à englober dans leurs recherches les données de la science du langage. A ce titre, que ce soit comme science isolée, ou comme chapitre de la psychologie, la linguistique théorique entendue dans le sens de M. Séchehaye a certainement droit à l'existence.

Cette science, ou, si l'on veut, cet aspect spécial de la science du langage, a été cultivé avec succès par divers psychologues, parmi lesquels la première place revient à W. Wundt. Si remarquable que soit à tous égards la *Völkerpsychologie* du professeur de Leipzig, M. Séchehaye se croit en droit de considérer l'œuvre de Wundt comme insuffisante (ch. II-III). Il lui reproche de suivre une disposition traditionnelle qui aboutit, sous l'apparence de l'ordre, à une réelle confusion. D'autre part, Wundt n'a pas abordé de front l'un des problèmes essentiels, le *problème grammatical*. Cette dernière observation nous paraît fondée : la plupart des théoriciens du langage se sont attachés à en saisir l'évolution, mais ils ont négligé en général de rendre raison de ce qu'il y a de permanent, d'invariable dans tout idiome parlé. C'est ce que M. Séchehaye appelle la *partie statique* du langage. Il faudrait donc faire plus et mieux que Wundt. Mais, fidèle à sa méthode, l'auteur ne sera satisfait que d'un principe de classification tout à fait général. C'est pourquoi, après avoir montré que la linguistique théorique ressortit à la psychologie individuelle et à la psychologie collective (chap. IV), il consacre un chapitre (chap. V) à l'étude du *principe d'emboîtement*,

c'est-à-dire des caractères auxquels se reconnaît la priorité logique d'une science par rapport à une autre, laquelle *s'emboîte* dans la première. (Ce terme d'emboîtement ne nous paraît pas très heureusement choisi). On peut admettre trois caractères de l'emboîtement : « 1° les faits de l'ordre qui emboîte peuvent être pensés seuls et la réciproque n'est pas vraie. 2° Les faits de l'ordre qui emboîte existent parfois à l'état pur. 3° Les faits de l'ordre emboîté sont plus complexes et souvent plus concrets que ceux de l'ordre qui emboîte [1] ».

D'après ces principes, le premier élément à considérer sera le langage extragrammatical ou prégrammatical, parce qu'il ressortit à la psychologie individuelle, et que celle-ci a la priorité sur la psychologie collective. Il faut entendre par langage non grammatical tous les éléments expressifs qui ne répondent à aucune convention grammaticale et « semblent dépendre directement de la libre spontanéité du sujet » (p. 52). Ce langage est difficilement observable à l'état pur : les premiers essais d'expression des enfants en seraient le meilleur exemple, si le parler enfantin ne subissait pas dès ses débuts l'influence de celui des grandes personnes; on peut aussi y rattacher le langage des animaux, par exemple les diverses formes de la voix chez le chien (grognement, aboi, gémissement), qui sont une espèce de langage. D'après M. Séchehaye, les facteurs prégrammaticaux sont des produits de la vie affective, tandis que les facteurs grammaticaux se rattachent à la vie intellectuelle. La première partie de la thèse ne soulève guère de difficultés : on admettra sans peine que le langage spontané est surtout affectif, d'autant plus qu'il ne se rencontre pour ainsi dire jamais isolé. Pour le langage organisé sous sa forme grammaticale, M. Séchehaye voit la preuve de son origine intellectuelle dans le fait que l'acte fondamental du langage grammatical consiste à reconnaître à un symbole une valeur significative. Cet argument ne

[1] Cf. p. IX : la table des matières placée en tête du volume constitue un résumé très détaillé et très commode de l'ouvrage tout entier.

nous paraît pas entièrement convaincant, étant donné notre ignorance des origines de la parole. Actuellement, l'association entre le symbole et la représentation qu'il suggère s'établit le plus souvent d'une manière si intime, que nous perdons complètement de vue que le mot n'est qu'un symbole et non une qualité inhérente à la chose. L'Allemand s'étonne que le Français puisse appeler *pain* ce qu'il appelle, lui, *Brot*, et qu'en somme il a raison d'appeler *Brot*, puisque c'est du ... *Brot (Brot ist es ja auch !)*. Or cette association même est apprise, et n'est pas le résultat d'un acte intellectuel réfléchi. Il en est de même des combinaisons de symboles : les enfants apprennent souvent très vite à construire des phrases correctes à l'imitation de celles qu'ils entendent prononcer, mais cela ne prouve pas du tout qu'ils comprennent ce qu'ils disent. Ils ont saisi suffisamment le mécanisme extérieur du langage pour n'en combiner les rouages, en somme assez simples, que d'après des modèles connus. V. Henry cite un exemple curieux de ce genre de psittacisme enfantin. Il s'agit d'une enfant qui revient des bains de mer. « Une personne qui aborde sa mère dans la rue lui dit : « Ah! voilà Hélène : elle a grandi ». Aussitôt rentrée, elle court à son placard, en tire un petit panier et s'écrie : « Ah! voilà le panier : il a grandi ». Elle a changé le sexe, ce qui montre qu'elle a grammaticalement compris la phrase; mais logiquement? pas un mot... Interrogée avec discrétion, il se trouve qu'elle ne sait ce qu'elle dit : elle a entendu, elle répète, rien de plus... » (*Antinomies linguistiques*, p. 56). Ceci semblerait prouver que souvent le symbole préexiste à la pensée comme association et que quand la pensée viendra plus tard elle ne le séparera plus des autres éléments auxquels il se trouve être uni. Ce qui montre mieux que l'étude de l'origine du symbole le côté intellectuel du langage grammatical, c'est l'analyse de ce que M. Séchehaye appelle la *forme* du langage. Sa thèse, exprimée d'une manière un peu paradoxale, est « qu'il y a identité absolue entre la pensée et la grammaire » (p. 120). Si nous entendons bien cette proposition qui résume un long exposé, sa conception est la suivante : les diverses catégories de la syntaxe se ramènent au fond à

des catégories logiques; les significations des mots du lexique se groupent autour des symboles en unités logiques, qui correspondent aux associations d'idées propres à chaque collectivité linguistique. Si le lexique chinois ne coïncide pas avec le lexique allemand, c'est surtout parce que le Chinois ne pense pas à la manière de l'Allemand (cf. p. 113). D'ailleurs, présenté sous cette forme absolue, l'exposé de M. Séchehaye appelle un correctif, et il ne manque pas de nous dire que « la pensée est toujours plus riche que la grammaire » (p. 121), que « la grammaire est insuffisante et inadéquate pour exprimer tout ce que l'activité psychologique met en mouvement d'émotions, de représentations et d'idées » (ibid.) Malgré ces restrictions, l'auteur nous semble aller trop loin dans l'identification de la pensée et de la parole : il prétend que « toute grammaire prise dans sa forme abstraite est le correspondant adéquat de ce qui est organisé en système psychologique et logique dans la pensée du sujet parlant » (p. 122). Dans cette phrase le mot *adéquat* est de trop, et de plus une grande partie de notre système psychologique nous est imposée par la collectivité justement au moyen du langage. Bien des catégories grammaticales, justifiées logiquement à l'origine, n'ont plus qu'une existence traditionnelle, ce qui n'empêche pas qu'elles soient entrées dans notre psychologie à titre de langage appris. Notre sens linguistique exige impérieusement qu'on donne à *table* le genre féminin, à *pupitre* le genre masculin, et cela prouve que la catégorie grammaticale du genre fait partie de notre système psychologique. Mais c'est là un phénomène de hasard et qui n'a aucune importance, puisque les mêmes mots pourraient avoir exactement le même sens et un genre différent, ou même cette catégorie du genre pourrait nous manquer complètement, si nous avions été élevés dans un autre milieu : elle ne devient intéressante que là où elle se crée dans une langue qui ne la connaissait pas. Loin que la langue soit le reflet exact de l'âme de celui qui parle, souvent la psychologie du sujet parlant est façonnée à l'image du langage qu'il a appris.

Nous ne pouvons suivre M. Séchehaye dans tous les développements qu'il consacre à la méthode, essentiellement

déductive selon lui, de la psychologie collective, ni aux principes de subdivision par lesquels il montre qu'il faut distinguer entre les états et les évolutions de langage, entre ce qu'il appelle sa « forme » abstraite et l'élément conventionnel. Ces discussions relatives au plan de l'ouvrage comprennent les chapitres VIII et IX et se continuent aux chap. X et XI, où il est prouvé que les disciplines statiques « emboîtent » les disciplines évolutives, et que la phonologie doit céder le pas à la morphologie. Enfin au chapitre XII nous trouvons le programme de la science du langage pour la partie statique. L'auteur considère d'abord le symbole. On peut compter parmi les meilleures du livre les pages où il nous montre que la cellule grammaticale c'est le symbole-phrase, composé d'un seul mot qui équivaut à toute une proposition. Le seul mot *papa* dans la bouche d'un enfant signifiera « *voilà papa* ou *je veux que papa vienne*... ou *c'est la canne de papa* ou autre chose encore » (p. 138). Associez à ce premier symbole-phrase un second, par exemple *dodo*, qui lui aussi a le sens d'une phrase complète, vous constituerez une phrase complexe *papa dodo*, formée de deux propositions juxtaposées. Mais cette phrase une fois construite se résoudra tout naturellement à l'analyse en une phrase simple, composée de deux symboles, l'un sujet, l'autre prédicat. Le symbole-phrase se transforme ainsi en un mot simple (cf. p. 139-140). De l'étude du symbole isolé nous passons à celle de ses combinaisons. Le problème est celui-ci : comment peut-on et doit-on agencer des symboles pour arriver à rendre les divers actes de la pensée? C'est là une question de logique, mais de logique pratique, car la pensée n'est pas en règle générale le raisonnement abstrait, elle se complique d'une foule d'autres éléments psychologiques, d'émotions et de volitions diverses. Le problème une fois résolu dans ses conditions générales, on pourra le reprendre en particulier en l'appliquant à tel ou tel groupe linguistique, en considérant comment la psychologie particulière d'une collectivité donnée exige telle solution plutôt que telle autre.

Dans son chapitre XIII, M. Séchehaye s'efforce de nous prouver que la phonétique (science de l'évolution des sons,

distincte de la *phonologie* qui considère les phonèmes à l'état statique) *s'emboîte* dans la morphologie évolutive ; en d'autres termes, qu'un phénomène d'évolution morphologique peut se penser en dehors de toute considération de phonétique, tandis que l'inverse n'est pas vrai. L'auteur analyse fort bien des cas de création inconsciente, dans lesquels les éléments d'une phrase dont le sens global ne change pas prennent des acceptions nouvelles : ainsi l'expression *de part le roi* est devenue *de par le roi*, *part* s'étant changé en la préposition *par*. Et quand il s'agit d'un procédé syntaxique nouveau, la création sera de même toujours inconsciente. Ceci n'est peut-être pas entièrement exact : pour ce qui est du lexique, des acceptions nouvelles peuvent être créées volontairement et consciemment par voie de métaphore ou autrement. Je crois qu'il en est de même pour certaines innovations syntaxiques, introduites de propos délibéré par tel ou tel écrivain (dans une collectivité plus primitive, il se rencontrera, à défaut d'écrivains, des poètes, des aèdes, des bardes ou simplement de beaux parleurs, dont le langage imagé, artificiel, introduira des innovations conscientes et voulues dans le parler commun). — Quelle est la cause des évolutions morphologiques? Le principe directeur, c'est l'adaptation de la forme du langage aux dispositions psychologiques de ceux qui parlent (voir la table p. XIII, cf. p. 170). Cela est vrai si nous rattachons aux « dispositions psychologiques » tous les mobiles d'ordre divers, toutes les impulsions du caprice, de la mode, du snobisme, etc., qui peuvent nous faire donner la préférence à une forme linguistique plutôt qu'à une autre. Mais M. Séchehaye semble avoir en vue uniquement ou du moins principalement les facteurs intellectuels : en réalité, le plus fréquemment leur action est combinée avec celles d'une foule d'autres éléments non-intellectuels, et l'action de l'intelligence est loin d'être déterminante. De plus — c'est ce que l'auteur a fort bien vu — nous sommes liés par le langage actuel et nous ne pouvons le modifier que dans une faible mesure, quand il se présente une occasion favorable. Peut-on aller plus loin et prétendre qu'une évolution morphologique est conditionnée ou même

produite par une modification phonétique? — M. Séchehaye le nie absolument. Si dans le mot *Jūpiter* on ne sent plus que le second élément équivaut à *pater*, ce n'est nullement parce que la mutation de *a* en *i* a rendu ces deux mots dissemblables; c'est au contraire, à en croire M. Séchehaye, l'oubli du sens étymologique de *Jūpiter* qui a permis la transformation de *a* en *i*, qui sans cela ne se serait pas produite. Ceci nous paraît reposer sur une conception erronée de l'action des lois phonétiques : au moment où l'*a* commence à subir l'évolution qui aboutit à *i* dans *accipio*, *conficio*, etc., en regard de *capio*, *facio*, il n'est aucun sujet parlant qui se doute qu'il innove en fait de prononciation; l'écart énorme entre *a* et *i* est amené par une série continue de transitions imperceptibles au moment où elle se sont produites. Ce n'est qu'à la longue qu'on s'apercevra que le même mot est *piter* dans une forme et *pater* dans une autre : à ce moment-là, il est possible que l'analogie rétablisse **Jūpater*. Mais l'analogie n'a rien de nécessaire et tous les linguistes savent combien son action est capricieuse. — Mais alors, nous objecte M. Séchehaye, l'intelligence abdique ses droits; elle laisse les lois phonétiques user, désagréger, détruire l'édifice grammatical construit par une suite de générations! C'est en effet ce qui arrive quelquefois : dans toutes les langues du germanique occidental l'usure phonétique fait disparaître la distinction entre le singulier et le pluriel des noms neutres (on dit encore en allemand *zehn Jahr*; en anglais *sheep* est singulier et pluriel); c'est là sans doute un recul notable au point de vue de la clarté du discours. Et cependant il a fallu près de six siècles avant que cette source d'obscurités disparût de la langue allemande. Ailleurs, c'est la flexion presque tout entière qui a été éliminée : tel est le cas pour l'anglais moderne. Il en résulte souvent des ambiguïtés qui s'évanouissent dès qu'on traduit la phrase anglaise dans une langue mieux outillée au point de vue flexionnel [1].

---

[1] Cf. le petit livre si suggestif de H. Bradley, *The Making of English*, en particulier p. 74 et suiv.

Si le phénomène morphologique peut se penser en dehors de tout rapport avec la phonétique, il n'est pas vrai, d'après M. Séchehaye, que les évolutions phonétiques soient absolument indépendantes de la morphologie. Même dans les évolutions de sons brusques, il voudrait retrouver une action de l'intelligence. Ceci paraît plutôt paradoxal. Mais ce qui intéressera surtout les linguistes, c'est de connaître son opinion en matière de modifications phonétiques lentes et régulières. Nous ne pouvons donner dans tout son développement la théorie assez confuse qui forme la deuxième partie du chapitre XIII, mais il nous suffira d'en indiquer le point essentiel. Le facteur qui assure la régularité des modifications phonétiques, c'est l'intelligence : une fois que le *b* de *debēre* se changeait en *v* en français *(devoir)* tous les *b* intervocaliques devaient suivre la même évolution, car sinon, chaque *b* évoluant de son côté (et on peut en dire autant de tous les autres phonèmes), le système phonologique se désagrégeait complètement et par conséquent le discours lui-même cessait d'être intelligible. Nous aurions, d'après M. Séchehaye, un alphabet intellectuel composé d'autant de types que notre système phonologique comporte de phonèmes : si, par erreur, nous altérons la prononciation d'un phonème, cela n'a aucune importance, tant que le type ne varie pas, car celui-ci fera revenir le phonème à sa forme première. Mais une fois le type modifié, « il entraînera dans son évolution toutes les autres réalisations de ce même type dans les autres mots » (p. 209). C'est là une théorie spécieuse et au premier abord assez séduisante : mais au fond elle ne fait que reculer la difficulté. Pourquoi ce *b* abstrait de notre alphabet intellectuel se modifie-t-il entre voyelles? En réalité le problème des lois phonétiques se ramène à celui de la constitution du système phonologique. Il y a pour chaque unité linguistique, pour chaque individu, un ensemble de mouvements articulatoires nettement déterminés, oscillant dans des limites fixes qui leur sont propres. Ces habitudes une fois prises ne varient plus pour la généralité des hommes : chacun sait combien l'*accent* d'un étranger, c'est-à-dire les traits saillants de son système phonologique par rapport au nôtre, se décèlent malgré les

efforts qu'il a faits pour remplacer les habitudes anciennes par de nouvelles. Les mouvements articulatoires forment un système, parce que la position de tel organe a pour conséquence telle autre position d'un organe voisin, et le tout dépend de ce qu'on a appelé avec beaucoup de justesse la *base d'articulation*. Si donc pour un individu, ou un groupe d'individus, le système phonologique se constitue différemment de celui de la génération précédente sur un point donné, par exemple s'il y a incapacité de prononcer le son *a* normal, cet individu ou cette collectivité remplacera nécessairement l'*a* de la génération antérieure par le son *a'* le plus voisin de son système articulatoire. Mais, nous dira-t-on, pourquoi le système phonologique d'une génération serait-il différent de celui que la génération précédente s'est efforcé de lui enseigner? — C'est que les influences auxquelles sont soumis les enfants diffèrent de celles qu'ont subies les parents; de plus les enfants apprennent autant des autres enfants que de leurs parents : on peut souvent remarquer que là où la maison et l'école représentent des milieux linguistiques différents, c'est l'école (c'est-à-dire le patois des petits camarades et non le jargon officiel enseigné par le maître), qui a le pas sur le dialecte des parents. Une modification phonétique individuelle chez un enfant peut être imitée par tout un groupe, et servir de point de départ à une loi phonétique qui deviendra générale. — N'y a-t-il aucune action intellectuelle dans l'évolution phonétique? Il serait bien difficile de le démontrer. Mais nous croyons que les habitudes prises, c'est-à-dire l'automatisme, y ont certainement une part prépondérante.

Le programme de la science du langage pour sa partie évolutive est tracé dans le dernier chapitre (ch. XIV) de l'ouvrage de M. Séchehaye. La morphologie évolutive s'occupe d'abord de la genèse du symbole comme signe spontané, puis de sa création inconsciente comme symbole interprété chez autrui et enfin comme symbole admis par la collectivité. Vient ensuite la sémantique ou science de l'évolution des significations du symbole et enfin la syntaxe évolutive, qui s'occupe de l'agencement des sym-

boles. La sémantique a les rapports les plus étroits avec la syntaxe : mais M. Séchehaye me semble faire erreur lorsqu'il prétend que toute évolution syntaxique s'additionne d'une évolution sémantique. Nous ne pouvons admettre que depuis le moment où la phrase : *Viens-tu?* a pris le sens interrogatif le pronom *tu* a changé de sens. Exactement comme dans : *Tu viens?* où l'intonation interrogative suffit à séparer cette formule de *Tu viens* simplement affirmatif, la modification du sens général de la proposition est sans effet sur ses éléments isolés. Le cas du français populaire : *J'ai-ti soif?* où *ti* est vraiment particule interrogative ne prouve rien pour l'exemple *Viens-tu,* car *j'ai-t-i* est imité de *Paul a-t-il soif?* dans lequel *t-il* est explétif puisqu'il y a déjà un sujet exprimé, et par conséquent on a pu en abstraire une particule *ti* interrogative (création inconsciente à comparer avec *de par le roi*). Ceci n'est d'ailleurs qu'un point secondaire. On lira avec intérêt ce que dit l'auteur des valeurs diverses des symboles (p. 225 et suiv.) : valeur de représentation, de relation avec d'autres symboles, valeur modale par rapport aux catégories de la volonté (doute, affirmation mitigée, souhait, etc.); ainsi que les discusions relatives à l'emboîtement de la syntaxe dans la sémantique, d'où ressort nettement l'étroite interdépendance de ces deux aspects de l'évolution morphologique. L'analyse de la phrase et de la manière dont nous saisissons le sens de ce que nous entendons mérite aussi d'arrêter l'attention (p. 238 et suiv.). Les principales classes de mots : substantif, adjectif, verbe et adverbe, répondent non seulement aux catégories abstraites de l'intelligence mais en même temps à celles de l'imagination : un objet, son action, leurs qualités et attributs. « Le grand procédé de l'expression linguistique consiste à faire rentrer toutes les idées dans les catégories de l'imagination, et à matérialiser ainsi la pensée, à ramener ce qui est abstrait et insaisissable en lui-même à la forme de ce qui est perceptible et imaginable » (p. 238). On dira, par exemple, *l'envie dénigre lâchement les bonnes intentions.* L'envie est représentée comme un objet agissant sur un autre objet : les intentions, et ainsi la pensée abstraite devient exactement

parallèle, au point de vue grammatical, à l'énoncé d'un fait matériel : *le vent secoue violemment les grands arbres* (cf. p. 238, 239). De même, d'après notre auteur, lorsque nous entendons parler, nous voyons et nous sentons avant de comprendre et d'analyser. L'action de l'intelligence ne vient que plus tard, pour corriger et contrôler l'apport de représentations et d'émotions entrées dans la conscience.

La seconde partie du programme de la linguistique au point de vue évolutif traite de la phonétique. Contrairement à la plupart des linguistes, M. Séchehaye éprouve peu de sympathie pour cet aspect de l'évolution du langage et nous ne trouvons ici aucune idée bien neuve. Ce qu'il dit de l'adaptation physiologique, psychologique, intellectuelle ou historique du système phonologique aux tendances des sujets parlants pourrait donner lieu à bien des discussions; mais nous préférons ne pas engager de débat sur ces questions épineuses.

Les dernières pages, qui servent de conclusion, énumèrent les sept disciplines qui, au jugement de l'auteur, constituent la linguistique théorique. Trois d'entre elles, la morphologie statique, la syntaxe évolutive et la phonétique proprement dite ont été plutôt négligées jusqu'ici. Ceci n'est pas pour nous surprendre, puisque ce sont les parties les plus abstraites et les plus philosophiques de la linguistique. Et je crois que M. Séchehaye a raison d'attribuer l'insuccès relatif des grammairiens en ces matières à leur défaut de méthode et à leur absence de principes sûrs.

M. Séchehaye s'est attaché principalement aux *programmes* et aux *méthodes*. Une fois les principes établis, le plan dégagé, il semble considérer sa tâche comme accomplie. Il en résulte pour le lecteur l'impression de quelque chose d'incomplet, d'un travail qui ne va pas au fond des choses. Pour le linguiste, les fines analyses psychologiques si suggestives de Wundt et de Van Ginneken auront toujours plus d'attrait. Le dogmatisme obligé de l'exposé de M. Séchehaye a le tort de rappeler l'apriorisme de l'ancienne « grammaire générale », qui n'est pas précisement en odeur de sainteté auprès des grammairiens modernes. On ferait erreur cependant en se laissant aller à ces premières

impressions : là où M. Séchehaye rencontre des points de détail, il se montre tout aussi bon observateur, linguiste tout aussi averti que ses émules allemands ou hollandais. Pour nous, le reproche fondamental que nous faisons à l'auteur, c'est de n'avoir pas su analyser cette faculté complexe qui préside à tous les phénomènes de langage et qu'on ne peut mieux désigner que par le terme allemand de *Sprachgefühl.* Il reconnaît sans doute le facteur extragrammatical affectif à côté du facteur grammatical et intellectuel. Mais il n'a pas voulu voir ou du moins n'a pas suffisamment su mettre en lumière tout ce qu'il y a dans notre parler d'automatisme réflexe, d'habitudes inconscientes, irraisonnées ou même irrationnelles. La place faite à l'intelligence par M. Séchehaye est vraiment trop belle : on la voit partout à l'œuvre pour redresser, réparer, améliorer ce que les facteurs inférieurs ont apporté d'éléments de compréhension et d'émotion. Mais on ne sent pas assez dans son ouvrage que cette intelligence est une intelligence populaire, douée d'une faible puissance d'abstraction, qui voit et qui sent les choses plus qu'elle ne les pense et les raisonne. Nous oublions trop facilement que les langues modernes de notre monde occidental ne représentent pas l'état normal du langage. Toutes ont derrière elles un imposant passé littéraire, elles ont été pétries par les mains puissantes de leurs écrivains, élèves eux-mêmes des Grecs et des Latins. Il serait étonnant que vingt-cinq siècles de tradition intellectuelle ininterrompue n'eussent pas laissé leur empreinte sur notre manière de nous exprimer; mais c'est, je crois, une illusion produite par nos habitudes à nous, de donner à ce facteur intellectuel la place prépondérante parmi les éléments du langage.

JOSEPH MANSION.

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE

DU DOCTORAT EN PHILOSOPHIE ET LETTRES EN BELGIQUE.

RELEVÉ PAR JURY ET PAR GROUPE

des candidats qui, jusqu'au 31 décembre 1907, ont obtenu leur diplôme de docteur en philosophie et lettres, d'après les programmes de l'article 14 de la loi des 10 avril 1890 — 3 juillet 1891.

GROUPES.	GAND.	LIÈGE.	BRUXELLES.	LOUVAIN.	JURY CENTRAL.	TOTAUX.
A. Philosophie	0	5	3	5	1	14
B. Histoire.	20	16	10	29	2	77
C. Philologie classique . . .	11	62	24	71	1	169
D. » romane. . . .	0	24	0	11	3	38
E. » germanique . .	25	24	0	34	1	84
Totaux . . .	56	131	37	150	8	382
Proportion °/₀.	14,66	34,30	9,68	39,27	2,09	

JURY qui a délivré le diplôme.	NOM ET PRÉNOM.	LIEU ET DATE DE NAISSANCE.	GROUPE.	DEGRÉ DE MÉRITE DE L'EXAMEN.	DATE de la délivrance du diplôme.
1. Louvain	*Baccaert, Herman*	Malines, 23 novembre 1883	E. Philologie germanique	Distinction	24 juillet 1907
2. Gand	*Becker, Georges*	Fauvillers, 27 janvier 1880	E. Philologie germanique	Manière satisfaisante	10 octobre 1907
3. Louvain	*Charlier, Franz*	Gembloux, 10 juin 1880	C. Philologie classique	Grande distinction	22 juillet 1907
4. Bruxelles	*Cooreman, Jeanne*	Bruxelles, 24 janvier 1883	B. Histoire	Grande distinction	31 octobre 1907
5. Louvain	*Creusen, Joseph*	Liége, 19 avril 1880	E. Philologie classique	La plus grande distinction	22 juillet 1907
6. Gand	*De Gruyter, Oscar*	Gand, 10 mars 1885	E. Philologie germanique	Distinction	10 octobre 1907
7. Gand	*De Stoop, Émile*	Anvers, 16 mai 1884	B. Histoire	Grande distinction	13 juillet 1907
8. Liége	*Faider, Paul*	Liége, 20 septembre 1886	C. Philologie classique	Distinction	13 juillet 1907
9. Louvain	*Fierens, Alphonse*	Anvers, 21 novembre 1880	B. Histoire	La plus grande distinction	20 juillet 1907
10. Gand	*Goossenaerts, Joseph*	Wuest-Wezel, 25 février 1882	E. Philologie germanique	Distinction	13 juillet 1907
11. Liége	*Grisard, Richard*	Freeren, 18 février 1882	E. Philologie germanique	Manière satisfaisante	13 juillet 1907
12. Louvain	*Grootaers, Ludovic*	Tongres, 9 août 1885	E. Philologie germanique	Grande distinction	24 juillet 1907

(1) L'épreuve portant sur la leçon publique peut donner lieu à une mention de mérite distincte

SUJET de la DISSERTATION.	SUJET de la LEÇON PUBLIQUE.	DEGRÉ de mérite de cette épreuve (1).	Matière à option.	OBSERVATIONS
Het Leven en de Werken van Emm. Hiel	De Taal van de Klokke	Distinction	Paléographie	
Les éléments germaniques dans le dialecte de Namur	De eerste vier strophen van Ledeganck's Aan Gent		Gothique	
Étude sur la valeur des Mémorables de Xénophon, considérés comme source de la philosophie socratique	Xénophon Anabase I, 4, de (répétition, en 4e latine)	La plus grande distinction	Épigraphie grecque et latine	
Les Keures territoriales en Flandre aux XIIe-XIIIe siècles.	La guerre de la succession d'Espagne.	La plns grande distinction	Géographie historique	
La théorie de la volonté et de la liberté humaine dans Aristote	Horace : Ode I, 15 (en 2e latine)	La plus grande distinction	Épigraphie grecque et latine	
Klank- en Vormleer van het Gents	The Bellfry of Bruges of Longfellow	Grande distinction	Gothique	
La diffusion du Manichéisme dans l'empire romain	Het stichten der Dyarchie door Augustus		Histoire des Beaux-Arts	
La vie et l'œuvre de Cæcilius Statius	Platon: Banquet 215E-216B		Épigraphie grecque et latine	
Kritische studien betreffende de bronnen des Geschiedenis van den H. Franceskus van Assisi	La Suisse (en 4e)	La plus grande distinction	Patrologie	
Vak woordenboek van den Vlaamschen boer van Calmpthout	Het stoksken van Olden-Barneveldt	Grande distinction	Gothique	
Th. Asselyn als Blijspeldichter	Donne : The Primrose		Gothique	
De klankleer van het Dialect van Tongeren	De Tram is ontspoord	Manière satisfaisante	Paléographie	

celle accordée pour l'examen principal. Décis. de la Comon d'entérinement. Séance du 30 mai 1902.

JURY qui a délivré le diplôme.	NOM ET PRÉNOM.	LIEU ET DATE DE NAISSANCE.	GROUPE.	DEGRÉ DE MÉRITE DE L'EXAMEN.	DATE de la délivrance du diplôme.
13. Liége	*Humpers, Arthur*	Bressoux, 14 août 1881	C. Philologie classique	Grande distinction	7 octobre 1907
14. Louvain	*Jamar, Alfred*	Huy, 17 mars 1881	C. Philologie classique	Grande distinction	5 octobre 1907
15. Gand	*Ledoux, René*	Thuin, 9 février 1886	B. Histoire	Grande distinction	13 juillet 1907
16. Louvain	*Leemans, René*	Cortenberg, 16 août 1884	C. Philologie classique	Distinction	22 juillet 1907
17. Liége	*Lénelle, François*	Hollogne-aux-Pierres, 31 janvier 1886	C. Philologie classique	Distinction	7 octobre 1907
18. Louvain	*Prickartz, Jules*	Verviers, 5 février 1886	C. Philologie classique	La plus grande distinction	22 juillet 1907
19. Liége	*Schaltin, Joseph*	Herck-la-Ville, 25 août 1885	E. Philologie germanique	Grande distinction	13 juillet 1907
20. Louvain	*Van der Perren, Jules*	Neeryssche, 16 avril 1881	E. Philologie germanique	Distinction	24 juillet 1907
21. Louvain	*Van Gorp, Jean*	Casterlé, 22 janvier 1883	E. Philologie germanique	Distinction	7 octobre 1907

(1) L'épreuve portant sur la leçon publique peut donner lieu à une mention de mérite distincte d

SUJET de la DISSERTATION.	SUJET de la LEÇON PUBLIQUE.	DEGRÉ de mérite de cette épreuve (1).	Matière à option.	OBSERVATIONS.
La confédération des Insulaires : histoire et organisation	Horace : Sat. I, IV vers 1-18		Métaphysique	
Le culte de Sabazius	Interprétation de l'exorde de Cicéron Pro Archia, en 2e latine	La plus grande distinction	Épigraphie grecque et latine	
Le régime corporatif dans les Pays-Bas au XVIIIe siècle	La formation de l'État belge		Histoire économique	
Les idées morales religieuses et politiques de Tacite	Répétition des sept premiers chapitres de Cornelius Nepos : Hannibal (en 5e latine)	Distinction	Épigraphie grecque et latine	
Étude historique sur la Legio XX. Valeria Victrix	Platon : République. Livre I, ch. V		Épigraphie grecque et latine	
Le mythe d'Hercule et la légende des Héraclides	Tite Live : XXI, 46 (en 3e latine)	La plus grande distinction	Épigraphie grecque et latine	
De ondeugden in de oudste moraliteiten van England	Shelley : Mutability		Géographie	
De Reien in de Treurspelen van Vondel	De Geschiedenis van een Geldbeugel	Distinction	Paléographie	
Dr R. Snieders, zijn Leven en zijn Werken	De aankomst van een reisduif (rédaction en 5e latine)	Distinction	Paléographie	

elle accordée pour l'examen principal. Décis. de la Comon d'entérinement. Séance du 30 mai 1902.

COMPTES RENDUS

Homeri Opera. T. III : **Odysseæ libri I-XII.** T. IV : **Odysseæ libri XIII-XXIV.** *Recognovit brevique adnotatione critica instruxit* Thomas W. Allen. (*Scriptorum classicorum Bibliotheca Oxoniensis.* 2 sh. 6 d. le volume.)

L'Odyssée que publie à Oxford M. Allen mérite d'être placée au tout premier rang des éditions critiques actuelles du poème. Son texte se fonde sur la collation, en grande partie personnelle, de plus de soixante-dix manuscrits qu'il a groupés en dix-sept familles. Les questions des rapports et de l'autorité des diverses familles fera l'objet d'une publication spéciale. Aux manuscrits, déjà si nombreux, s'ajoutent vingt-six papyrus, parmi lesquels trois, encore inédits, ont été communiqués à l'éditeur par MM. Grenfell et Hunt. M. Allen a également tenu grand compte des citations anciennes et de la tradition indirecte. Enfin pour les scolies, qui sont jusqu'à présent si mal éditées, il a donné l'essentiel, de sorte que l'Odyssée d'Oxford sera à cet égard le témoin le plus sûr, en attendant l'édition complète des scolies promise par M. Ludwich. En présence de la masse énorme des matériaux qu'il avait à classer et à mettre en œuvre, on ne peut assez admirer la sobriété, l'élégance et la clarté que M. Allen a su donner à son appareil critique. La mort a empêché Monro de collaborer avec M. Allen à l'édition de l'Odyssée. Mais celle-ci n'en est pas moins digne du bon renom que ce regretté savant a tant contribué à donner à la philologie anglaise d'aujourd'hui.

L. P.

M. Antoninus Imperator. Ad se ipsum. *Recognovit brevique adnotatione critica instruxit* I. H. LEOPOLD. *(Scriptorum classicorum Bibliotheca Oxoniensis.* 2 sh. 6 d.)

L'éditeur des *Pensées* de Marc Aurèle ne dispose que de ressources médiocres pour en établir le texte. Le manuscrit qui était sans doute le meilleur, un *Palatinus*, est aujourd'hui perdu et il est remplacé par l'édition qu'en a donnée Xylander en 1558, Cette édition est malheureusement remplie de fautes d'impression qui en rendent le témoignage très suspect. Un second manuscrit, découvert plus tard au Vatican, ne fait que donner, sous une forme un peu plus corrompue, la même recension que celle du *Palatinus*. Le nouvel éditeur a revu à nouveau ces deux textes, et il a collationné en outre de nombreux manuscrits qui ne renferment que des fragments. Mais ceux-ci ne représentent pas une tradition différente, et ils ne sont d'aucun secours pour corriger les fautes ou suppléer les lacunes. Dans ces conditions il faut louer l'éditeur d'avoir signalé avec soin les corrections proposées par ses devanciers, tout en usant de prudence et en ne les recevant que très rarement dans son texte.

L. P.

V. GLACHANT et J. PETITJEAN, **Exercices d'application sur les Premières leçons de Grammaire grecque de MM. A. Croiset et J. Petitjean**. Paris, Hachette et Cie, 3e édition. 2 francs.

Les plaintes sur la faiblesse des élèves en langue grecque sont générales aujourd'hui, et il suffit de consulter les résultats des concours généraux pour s'apercevoir qu'elles ne sont que trop fondées. Une des principales causes en est sans doute la défaveur dans laquelle est tombée cette étude, dont les jeunes gens entendent tous les jours contester l'utilité. Mais n'y a-t-il pas aussi dans l'enseignement du grec certains défauts qu'il faut avoir le courage d'avouer afin que l'on puisse y porter remède? Le plus grave, à notre avis, est la précipitation avec laquelle les débutants abordent la lecture des auteurs, sans être rompus à la variété des flexions. Au bout d'un semestre, en effet, nos élèves de V^e^ ont vu les déclinaisons régulières et irrégulières ainsi que

la conjugaison du verbe λύω; tout en traduisant les fables d'Ésope, ils étudient déjà les verbes contractes imposés par le programme avec les verbes muets et les verbes liquides. Ces notions, apprises à la hâte, sont vite oubliées, et il faut en recommencer l'étude chaque année au risque de dégoûter les jeunes gens par ces continuelles répétitions.

Avec raison MM. Glachant et Petitjean ont pensé qu'une année entière devait être consacrée à l'étude des formes régulières et qu'on ne saurait trop multiplier les exercices destinés à permettre aux débutants l'application prompte et facile des règles élémentaires de la lexigraphie. Aussi n'abordent-ils pas dans ce premier volume l'étude des verbes contractes, et c'est une heureuse inspiration dont nous les félicitons vivement. Leurs exercices de thèmes et de versions, très nombreux, sont destinés à asseoir solidement la connaissance des déclinaisons et des conjugaisons régulières, de la valeur générale des cas et d'un petit nombre de règles essentielles régissant les propositions; ils suffiront à occuper les élèves pendant une année, sans qu'il soit nécessaire d'y ajouter aucun auteur. Au reste, les *Listes de mots* ont été allongées à dessein, afin que les maîtres puissent en tirer des sujets d'exercices instantanés faciles à faire au tableau.

Il faut louer aussi les auteurs de s'être efforcés de ne présenter, dans les Exercices écrits, que des phrases extraites d'auteurs grecs, de sorte que les élèves feront connaissance, dès la Ve, avec les écrivains qui devront leur être familiers dans la suite. Mais MM. Glachant et Petitjean ont eu tort de sortir parfois du domaine de la prose attique et de vouloir préparer les écoliers à traduire Babrius en IVe. On ne saurait trop répéter qu'il y a un intérêt capital à simplifier autant que possible les premiers éléments des langues anciennes et, pour cette raison, Babrius devrait être écarté du programme.

Une grande place a été donnée aux Exercices oraux : aussi nous ne craignons pas d'affirmer que les élèves qui auront été soumis à une pareille *gymnastique d'assouplissement* posséderont définitivement les déclinaisons et les conjugaisons grecques. Enfin, chaque série d'exercices est accompagnée de *Questionnaires*, en vue de faciliter la revision des éléments contenus dans les chapitres correspondants de la Grammaire, et l'ouvrage se termine par deux *Lexiques* où les élèves trouveront tous les renseignements nécessaires pour faire leurs devoirs écrits.

La Chrestomathie grecque de MM. G. et P. nous paraît bien appropriée au programme de la Ve, et nous estimons qu'il y aurait avantage pour nos jeunes élèves à se servir d'un manuel semblable pendant leur première année de grec.

J. HOMBERT.

Ciceros Brutus, erklärt von OTTO JAHN, fünfte Aufl. bearb. von WILHELM KROLL. Berlin, Weidmann. 1908, 236 pp. in-8°. Prix : 3 M.

Denys d'Halicarnasse, dans son traité *Περὶ ῥητόρων*, recherchait, dans chaque orateur ce qui pouvait encore être mis à profit par ses contemporains; Théophraste avait essayé de faire l'historique de l'art oratoire, et c'est à lui que Cicéron a pris l'idée du *Brutus*. A l'aide du *liber annalis* d'Atticus, des *Annales* de Fannius et des nombreux travaux de Varron, il composa son dialogue en y faisant tenir l'histoire très complète de l'éloquence romaine. La valeur documentaire seule du *Brutus* suffirait à nous le rendre précieux. Au point de vue littéraire, il importait d'éviter la monotonie : Cicéron y réussit dans une très grande mesure. De temps à autre, il abandonne l'énumération chronologique des orateurs pour les grouper par écoles ou par genres; c'est ce qu'il fait pour les Stoïciens (117-121), les orateurs provinciaux (169-172 et 271), les accusateurs, etc. De plus, la forme dialoguée, choisie pour plusieurs autres raisons encore, lui permet d'intercaler dans la suite des exposés quelques remarques ou quelques plaisanteries des interlocuteurs. Mais Cicéron dit lui-même que l'intérêt de son dialogue ne réside pas tout entier dans l'énumération des orateurs : *omnis hic sermo noster non solum enumerationem oratorum, verum etiam praecepta quaedam desiderat* (§ 319). Ces préceptes, on peut les découvrir dans les appréciations nombreuses qu'il formule au sujet des orateurs cités, dans l'examen de telles questions qui se présentent incidemment.

Cicéron s'est toujours vanté de n'être pas un théoricien, un rhéteur d'école. Ce que l'orateur doit posséder à fond, c'est la philosophie entendue dans son sens le plus large; la thèse est défendue dans le *de oratore*, le *Brutus* en est la vérification historique. L'attitude de Cicéron vis-à-vis des tendances de ses contemporains doit y être étudiée d'une façon spéciale. Entre

Hortensius, le maître de l'éloquence asiatique, et Calvus, César et Caton, représentants illustres de l'école attique, Cicéron tient le milieu. Il est certain qu'en plusieurs passages du *Brutus*, l'apologie occupe une bonne place ; sa seule façon de concevoir l'évolution de l'éloquence romaine sert à la fois ses idées littéraires et son amour-propre personnel. Ici encore la forme dialoguée vient très utilement à son aide, puisqu'elle l'autorise à placer dans la bouche de Brutus ou d'Atticus les éloges qu'il ne pouvait pas décemment se servir à lui-même.

Telles sont, très sommairement indiquées, les considérations par lesquelles l'auteur, dans son introduction, nous prépare et nous intéresse à la lecture du *Brutus*. Il y ajoute, pour être complet, un résumé du dialogue et certaines remarques de détail, des notions historiques indispensables sur les deux interlocuteurs, quelques renseignements précis sur les manuscrits et les principales éditions du *Brutus*, une courte note concernant les clausules métriques.

Le commentaire est fort riche : il est rare qu'une note explicative ne contienne pas quelque citation tirée, soit de Cicéron lui-même, soit d'autres auteurs latins ou grecs, et que l'on puisse utilement rapprocher de tel passage du *Brutus*. Il est superflu d'insister sur les avantages de cette méthode très scientifique ; elle est ordinaire aux éditions de chez Weidmann, universellement connues et appréciées. Un index des noms propres, soigneusement composé, facilite les recherches de détail.

PAUL FAIDER.

ED. MEYER, **Geschichte des Altertums**. 2me édit. Premier volume, 1re moitié. Stuttgart-Berlin, J. G. Cotta, 1907. XII-250 pp. in-8°. Prix : 4,50 m.

La nouvelle édition de l'Histoire de l'Antiquité qu'entreprend M. Ed. Meyer est une véritable refonte et l'on peut dire que, pour le premier volume surtout, ce sera un ouvrage tout nouveau. Quand il parut, voilà vingt-quatre ans, ce volume eut d'emblée un succès considérable et bien justifié. L'auteur joignait à des connaissances très étendues et très précises dans le domaine de la philologie orientale, une maîtrise incontestable dans le maniement des sources classiques, des vues originales

et profondes sur le développement des anciennes sociétés et un remarquable talent d'exposition. Un des maîtres de la science égyptologique pouvait dire que M. Ed. Meyer nous avait donné la meilleure histoire de l'Égypte qui eût paru jusqu'alors, et sans aucun doute l'ouvrage méritait le même éloge pour la Chaldée et l'Assyrie, comme pour l'Asie Antérieure. Quatre volumes ont succédé à celui-là et l'auteur a mené son œuvre, avec quel succès nous l'avons dit ici-même, jusqu'au milieu du IVe s. av. J.-C. Mais, avant de la continuer, il se voit contraint de reprendre les premières parties, qui, épuisées d'ailleurs depuis longtemps, ont besoin d'une nouvelle mise au point par suite des découvertes des vingt dernières années.

Comme nous le dit M. Ed. Meyer dans la préface du nouveau volume, l'ouvrage va recevoir un développement considérable en rapport avec l'accroissement des matériaux. Trois volumes remplaceront les deux premiers de l'ancienne édition, et les chapitres consacrés à la civilisation mycénienne, qui venaient en tête de l'histoire grecque au début du 2e volume, prendront la place qui leur revient au milieu de l'ancienne histoire orientale. On peut penser qu'ils seront complètement transformés et étendus, puisque aussi bien c'est là peut-être que nous avons le plus appris depuis quinze ans, et nous pouvons nous attendre à des pages magistrales, où il sera hautement intéressant d'avoir l'avis d'un historien et d'un érudit comme M. Ed. Meyer sur les questions capitales qui se posent dans ce domaine.

Pour le moment, M. Ed. Meyer ne nous donne que son introduction, mais sous ce titre modeste, c'est un véritable traité d'anthropologie qu'il nous présente, étendant en deux cent cinquante pages, le court chapitre de dix pages de sa première édition. Il y expose avec une hauteur de vue et une pénétration singulières, sa façon de concevoir le développement de l'État et de la Société, comme celui de la pensée philosophique et religieuse, et il termine par des considérations de haute valeur sur l'histoire et la science historique. Sur la question, si pleine d'hypothèses, de l'origine de nos sociétés, on pourra différer d'avis avec ce penseur original, et surtout on pourra se dire que ce sont là sans doute des problèmes à jamais insolubles, mais on ne pourra qu'admirer le courage avec lequel M. Ed. Meyer les aborde, ainsi que le talent et l'érudition qu'il apporte dans ses tentatives de solution, et on recueillera soigneusement les idées

fécondes, les rapprochements ingénieux qu'il sait mêler avec profusion à ses brillantes hypothèses.

Tous ceux qui de près ou de loin ont à toucher à des points d'histoire ancienne attendent avec impatience la suite de cet ouvrage, l'une des œuvres qui font le plus d'honneur à l'école historique allemande contemporaine.

CH. MICHEL.

MAURICE BARRÈS, **Vingt-cinq années de vie littéraire.** *Pages choisies, avec une Introduction*, par H. Brémond. Librairie Bloud et Cie. Prix : fr. 3,50.

Ce livre, fort habilement composé, montre l'évolution logique de la pensée de M. Barrès. Les titres seuls des chapitres disent le chemin parcouru par celui qu'une grande partie de la jeunesse contemporaine a pris pour guide : *Les Sources; Culte et critique des Héros; Le miroir lorrain; Paysages; Stances, méditations, examens de conscience; Scènes et portraits; Disciplines; L'acceptation.*

Dans la belle introduction qu'il a écrite pour cette anthologie barrésienne, M. Brémond s'est attaché à démontrer — et nous pensons qu'il serait difficile de le faire plus lumineusement — que les idées maîtresses de Barrès, contradictoires à première vue et qui semblent se détruire, s'enchaînent, au contraire, étroitement et se développent l'une l'autre. Le culte du moi, premier évangile selon Barrès, devait fatalement conduire son dévot au culte de la Lorraine : celui-ci est à celui-là comme la fleur est à la tige : se cultiver, c'est s'approfondir et on ne va pas au fond de soi-même sans y trouver « la terre et les morts ». *Penser solitairement,* dit Barrès lui-même, *c'est penser solidairement.*

Analysant les livres publiés successivement par M. Barrès et qui sont comme le reflet vivant de son âme, M. Brémond établit que les trois romans idéologiques, exaltant le culte du moi : *Sous l'œil des Barbares, Un homme libre, Le Jardin de Bérénice* acheminent leur auteur vers d'autres sensibilités, vers d'autres théories, vers d'autres disciplines. Déjà *Du Sang, de la Volupté et de la Mort* témoigne du violent effort de M. Barrès pour sortir de soi, pour s'évader de ses limites

naturelles. Et il aboutit enfin au non-moi, à la solidarité, à la philosophie de l'acceptation. Cette philosophie, qu'on peut voir émergeant peu à peu du crépuscule des œuvres de jeunesse, M. Brémond la montre éclairant déjà, animant, rachetant les pages les plus révoltées de l'écrivain, préparant ainsi, par une suite d'ébauches de plus en plus lumineuses, les nobles livres où elle devait enfin se révéler dans son austère splendeur.

Au service de l'Allemagne est le chef-d'œuvre que la doctrine de l'acceptation a inspiré à M. Barrès.

Tout cela, cette étude des idées directrices du jeune écrivain, est faite de façon on ne peut plus pénétrante, on ne peut plus éloquente; mais cette éloquence n'a rien de lyrique, rien de passionné; discrète, elle n'en est que plus persuasive.

Il en est de même des pages où M. Brémond analyse l'artiste. Ici aussi se constatent des antinomies qui arrêtent d'abord, mais qu'on ramène, avec un peu de réflexion, à l'unité. Curieux de « sentir », habile à se maîtriser dans ses émotions les plus vives, c'est à la fois un fils des Romantiques qui goûte les voluptés de son imagination, et un classique qui, jusque dans les fièvres de l'action, garde la sévérité d'un contemplateur. L'art de Barrès a consisté à maintenir l'équilibre entre les puissances les plus contraires. C'est là ce qui assure l'originalité et détermine l'importance de son œuvre. C'est ce qui en fait aussi la beauté.

« Avec tous mes pères romantiques, écrit M. Barrès dans le plus récent de ses livres, je ne demande qu'à descendre des forêts barbares et qu'à rallier la route royale, mais il faut que les classiques à qui nous faisons soumission nous accordent les honneurs de la guerre, et qu'en nous enrôlant sous leur discipline parfaite, ils nous laissent nos riches bagages et nos bannières assez glorieuses. »

Quant au style barrésien, M. Brémond se console aisément de ne pas entrer à fond dans cette étude : il a préféré s'attacher aux idées, montrer les vivantes richesses, l'unité de cette vie intérieure. Quelques mots lui suffisent pour caractériser la langue de Barrès, « cette langue tantôt « chétive » et lucide, comme la vive prose de Voltaire, tantôt lourde et chaude de volupté, ici nonchalante et paisible, là soudain, raide, âpre, tendue; cette phrase « si noble et si forte », d'une contagion si troublante et d'un relief si vigoureux ». Il note encore la paisible abondance de ce style, grave, sans fièvre, pénétré d'une mélancolie discrète

et virile; il n'oublie pas son originalité brusque et son imprévu.

Cette introduction aux pages choisies de M. Barrès, que M. Brémond appelle trop modestement un simple essai de critique littéraire, est bien plutôt un excellent morceau de littérature. Et ainsi présentée, cette anthologie des pages les plus caractéristiques de Barrès servira à rendre plus populaire un écrivain qui certes a des défauts et des partis pris, mais qui n'en est pas moins quelqu'un et qui tient une place des plus honorables dans l'histoire de la littérature française.

J. VAN DOOREN.

L. P. H. EIJKMAN, **Description phonétique des sons de la langue frisonne parlée à Grouw**. Extrait des *Archives Teyler*, Série II, T. XI, 1re partie. Harlem, Loosjes, 1907.

LÉO GOEMANS, **De quantiteit der vocalen a en i in het dialect van Leuven**. Extrait des *Leuvensche Bijdragen*. Lierre, J. Van In et Cie, 1907.

Voilà deux ouvrages dont l'apparition simultanée inspire au rapporteur d'agréables réflexions. L'un et l'autre marquent les progrès, lents, mais continus, que la phonétique expérimentale fait dans le monde des chercheurs. Le second surtout, de par la position de son auteur, est significatif : cette œuvre d'une haute personnalité administrative qui consacre ses rares loisirs à des études presque rebutantes, tant elles exigent de patience et de précision, ne fournit-elle pas la preuve indirecte qu'il se cache sous les enquêtes expérimentales de phonétique autre chose que de minutieuses *nugae,* que des énigmes minuscules sans profondeur et sans cohésion?

Le travail de M. Eijkman est pour ainsi dire le couronnement des consciencieuses études préparatoires que l'auteur a exposées dans plusieurs articles importants, notamment dans : *Signification des mouvements de la mâchoire en parlant*, et *Les mouvements du voile du palais* [1]. L'expérience et l'habileté qu'il a acquises, il les applique à des investigations pratiques portant sur un dialecte frison. Une vingtaine de personnes des deux

---

1 Parus dans les *Archives Teyler,* série II, tomes VII et VIII. Ces deux études, ainsi que celle dont nous rendons compte, sont rédigées en français.

sexes, nées à Grouw, et ne parlant pour ainsi dire que leur patois, ont servi de sujets d'expériences.

M. Eijkman a associé, comme il convient, à la méthode expérimentale les renseignements donnés par l'audition pure et simple. Les résultats de l'un et de l'autre procédé concordent, en général; les instruments permettent d'obtenir plus de précision, c'est tout naturel; de plus, ils complètent parfois et corrigent les perceptions de l'oreille. Ils nous instruisent par exemple sur le degré de vocalisation du *w* après une consonne sourde, ou de la consonne *h* (celle-ci se comporte de la façon que M. E. A. Meyer a indiquée pour l'allemand, le suédois, l'anglais et le hongrois). Les explosives *d*, *b*, à la fin d'un mot font à l'oreille, dans la majorité des cas, l'impression d'être ou entièrement ou partiellement sourdes, sans cependant dégénérer en de véritables *t* ou *p*; mais les tracés démontrent que ces consonnes sont ordinairement vocalisées, au moins jusqu'aux 2/3. Outre l'intérêt qui s'attache à ce traitement des finales dont les langues germaniques autres que l'anglais sont peu coutumières, il faut noter la méprise dont l'oreille est victime et que révèlent les inscriptions automatiques et délicates des appareils. Cette illusion acoustique dont on désirerait connaître la cause, constitue un problème captivant que l'auteur n'a sans doute pas eu le temps d'approfondir.

M. Eijkman a étudié spécialement les points suivants : 1° l'écartement des mâchoires, écartement qui, d'après lui, doit servir de base à l'établissement du système des sons, de préférence à la distance entre la langue et le palais; 2° les mouvements de la lèvre supérieure; 3° la durée et la vocalisation des sons. Pour déterminer la durée de certains phénomènes, l'auteur a établi plusieurs fois des calculs *approximatifs* à l'aide de *moyennes*. Les moyennes, quand elles sont prises avec les précautions d'usage, c'est-à-dire sur un très grand nombre de cas, sont instructives, et représentent avec une fidélité suffisante *la majorité* des phénomènes; mais il est abusif de les utiliser pour élucider tel cas *particulier* qui pourrait fort bien dissimuler une exception à la norme. C'est cependant ce que fait M. Eijkman dans l'évaluation de la longueur de *n* dans *twaintəx*, et de ɔ˙ dans *ɔlvə*, etc. Ces procédés seraient tolérables, faute de moyens d'analyse ou de contrôle; mais pourquoi ne pas avoir recours à toutes les ressources de la méthode expérimentale,

par exemple à l'inscription des mouvements de la langue [1], ou de la nasalisation?

Ce n'est pas le lieu d'indiquer les particularités phonétiques du dialecte frison de Grouw. Je me borne à signaler d'après l'étude de M. Eijkman deux phénomènes curieux d'un intérêt plus général.

Le premier concerne la consonne nasale *n* qui devant *s*, *r* ou jod, nasalise en tout ou en partie la voyelle précédente et disparaît. Le second a pour objet la consonne *r*, qui est toujours vocalique, linguo-dentale et *vibrée*, et qui cependant va jusqu'à disparaître devant *t*, *d*, *n*, *s* et *z*; p. ex. dans *hòndət* (hondert), *fiɛtjən* (fjirtjin), *ma : t* (= hollandais *Maart*), *höd* (= hird), etc.; parfois aussi devant *m* et *b* : *fəbɛi* (= hollandais *voorbij*). Cette disparition ne laisse pas d'intriguer le phonéticien. On songe à l'anglais [2], où les phénomènes analogues abondent; mais là-bas, l'*r* n'est plus qu'un embryon de son; il a perdu le principal élément de sa sonorité, et il n'offre plus de résistance. En frison, l'*r* est pourvu de roulements : il y aurait lieu de déterminer l'énergie de ce mouvement vibratoire; peut-être a-t-il une tendance à s'atténuer? L'indication que donne M. Eijkman n'est pas d'une précision suffisante pour voir clair dans ce problème.

C'est aussi de phonétique dialectale que M. L. Goemans s'est occupé. Seulement, le point de vue est sensiblement différent, et nous sommes heureux de pouvoir réunir les travaux des deux savants dans une même analyse : on verra mieux dans quelle double direction peuvent être orientées les études de phonétique expérimentale, soit que l'on veuille faire œuvre ou rapide ou approfondie. M. Eijkman a parcouru les principaux phénomènes phonétiques que présente le frison, et il en a dressé un tableau

---

1 C'est une raison de plus pour ne pas sacrifier ces données aux indications des mouvements des mâchoires, qui ne constituent pas du reste une caractéristique infaillible des sons. Voir à ce sujet les critiques émises depuis longtemps par M. Marichelle, dans *La Parole d'après le tracé du phonographe*, Paris, 1897, pp. 29 et suiv. — Ce livre renferme aussi des remarques analogues à celles que M. Eijkman a faites sur les places les plus favorables à la perception des vibrations des différentes voyelles; cf. pp. 79 et suivantes.

2 Anglais du sud et américain; cf. P. Passy, *Petite phonétique comparée* (Leipzig, 1906), pp. 78 et 87.

général, qui permet de se faire une idée déjà très nette du système des sons de ce dialecte. Mais certaines des observations que nous avons émises font entrevoir plusieurs énigmes se cachant sous la simplicité apparente des constatations : chacune d'elles nécessiterait de nouvelles et de longues recherches. M. Eijkman le sait; il a certainement réservé ces questions et d'autres semblables pour de prochaines explorations; en attendant, il a préféré exposer les premiers résultats de ses investigations, et c'est une décision méritoire, étant donné surtout qu'il s'agit d'un parler encore trop peu connu dans les détails.

M. Goemans procède d'une autre manière, qui n'est pas moins justifiée. Il s'arrête à tel fait de son dialecte, par exemple à la longueur de la voyelle *a*, et il étudie cette longueur dans ses variations, non point pour arriver à établir une moyenne dont on pourrait se contenter en pratique, mais pour surprendre les causes des particularités. Il restreint donc à dessein le champ de son examen; cela lui permettra d'atteindre la base psychologique que le linguiste essaie de découvrir en fin de compte sous chacun des faits phonétiques.

C'est évidemment à cette dernière méthode que doit aboutir la phonétique, à l'exemple des autres sciences plus anciennes; mais il faut avouer qu'elle demande beaucoup de temps. M. Goemans a dû faire des expériences déjà nombreuses pour dégager une poignée de lois. C'est qu'ici la profondeur supplée au petit nombre, et l'intérêt de ses constatations n'échappera pas aux gens du métier.

Dans le dialecte de Louvain (de même que dans le dialecte d'Alost, étudié par M. Ph. Colinet [1]), l'*a* bref ou long voit sa quantité diminuée, quand une syllabe, même atone, le suit : *a*(*p*) est plus long que *a*(*pen*), *a*(*f*) que *a*(*fen*), *ā*(*p*) que *ā*(*pen*). Il en va de même des autres voyelles *ē*, *ĭ* et *ī*. Ces faits attestent donc, au sein des parlers germaniques, des influences identiques à celles que nous avons signalées en français [2], et dont M. A. Meillet a proposé de nouveaux exemples, tirés des diverses

---

1 *De quantiteit der vocaal* **a** *in het dialect van Aalst.* Extrait des *Leuvensche Bijdragen*, 5e année.

2 *Variations de durée de la syllabe française, suivant sa place dans les groupements phonétiques.* La Parole, 1899, nos 3, 4 et 6.

langues indo-européennes [1]. La différence entre les phénomènes français et les phénomènes germaniques est que les abrégements que nous constations portaient sur des voyelles atones, tandis qu'ici ils affectent des voyelles accentuées. Les faits relevés par MM. Colinet et Goemans corroborent fort à propos la réflexion que nous ajoutions à nos conclusions, à propos des mots allemands *tote* : *tot* : « Une syllabe atone, venant s'ajouter à une syllabe accentuée, tend à lui enlever une part de sa force et à l'abréger », malgré l'accent qui semble devoir la préserver.

Le travail de M. Goemans renferme encore une autre observation importante : c'est la différence de longueur qui paraît distinguer l'une de l'autre les voyelles *ă*, *è̆*, *ĭ* et les voyelles *ā*, *ḕ*, *ī* : dans ces deux séries, les voyelles les plus longues sont respectivement *ă* et *ā*; les plus brèves *ĭ* et *ī*; *è̆* et *ḕ* occupent les deux échelons intermédiaires. Si ces faits se vérifient pour les autres langues, ils mettent, je crois, sur la voie d'un nouveau phénomène d'illusion acoustique des plus intéressants : de même que l'oreille ne perçoit pas de distinction entre *ā(p)* et *ā(pen)*, ou entre *mor(te)* et *mor(tel)*, elle considère comme également longues *ī(p)* et *ā(p)*. Cette illusion est probablement connexe au degré différent d'audibilité des sons *a* et *i*.

ANT. GRÉGOIRE.

E. DE MOREAU, S. J., et J. B. GOETSTOUWERS, S. J., **Le polyptyque de l'abbaye de Villers**. Louvain, Smeesters, 1908. 432 pp. in-8°.

En parcourant le fonds ecclésiastique des Archives du Royaume à Bruxelles, les auteurs de cette très intéressante publication ont découvert un manuscrit du XIII[e] siècle relatif à l'abbaye de Villers, appelé à rendre de multiples services aux historiens désireux de saisir, dans sa complexité même, la vie économique d'une grande abbaye au moyen âge. — C'est, à proprement parler, un livre censier énumérant les cens et fermages qui sont dus aux diverses « granges » de Villers ainsi que les cens, rentes et pensions viagères dont celles-ci sont grevées. Sa rédaction commence à l'année 1272.

---

1 *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, tome XIII, p. 26 et suiv.

L'abbaye de Villers, fondée en 1146, ne tarde pas à devenir un très grand domaine. Le XIII[e] siècle marquera pour elle une ère de prospérité inégalée : plusieurs « granges » sont créées de 1214 à 1250 qui accroissent singulièrement, en s'agglomérant les unes aux autres, les bénéfices de cette vaste exploitation seigneuriale, dont l'histoire peut être reconstituée avec certitude d'après le rapprochement des chartes et du polyptyque nouvellement mis à jour. Lorsque Saint Robert réforma le mode d'exploitation du domaine de l'abbaye bénédictine, le modèle du *Capitulare de Villis* ne laissait pas d'être encore suivi. L'unité locale était toujours la *Villa* ou *Curtis*, à la tête de laquelle se tenait le *villicus* ou *maire*; elle comportait deux subdivisions essentielles : l'une réservée à la mise en valeur, pour le monastère et sous sa direction, par des serfs et tenanciers de condition plus ou moins libre, cessionnaires de la seconde. La réforme cistercienne fut radicale; elle remit en honneur le travail manuel de la communauté, et les propriétés monastiques se répartirent en « granges », c'est-à-dire en petits groupes domaniaux que cultivèrent directement les moines avec le concours de manouvriers libres. La conséquence de cette mesure fut double : d'une part, elle exclut de la mise en exploitation elle-même les nombreux serfs qui s'y étaient adonnés et créa de la sorte un type de culture libre à laquelle participèrent les membres de la communauté ecclésiastique; d'autre part, elle favorisa le défrichement de nombreuses terres en multipliant les « granges ».

Mais l'organisation du domaine de Villers ne put se transformer aussi radicalement que l'aurait réclamé la réforme cistercienne; aussi conserva-t-elle un caractère de transition. Comme le disent si bien les auteurs dans leur introduction [1], « elle n'est pas conforme à l'idéal cistercien, mais s'éloigne notablement du type bénédictin. A chaque grange, régie par un *grangiarius*, religieux convers, se rattachent non seulement des cultures, des prairies, des forêts, mais des dîmes, des patronats, des droits seigneuriaux, que les premières constitutions cisterciennes ne permettaient pas d'accepter. »

Le *liber census* de Villers ne dresse pas la comptabilité du monastère, car il a pour but d'énumérer les cens, rentes,

1 *Op. cit.* (p. 377 de la collection des Analectes; p. 15 du tiré à part).

fermages dus ou perçus par chaque centre d'exploitation rurale; mais il n'en est pas moins vrai qu'il constitue une source d'information de premier ordre au point de vue économique; n'oublions pas de mentionner que la topographie y récoltera une ample moisson de renseignements.

Le manuscrit est publié avec beaucoup de soin; de nombreuses notes philologiques et historiques de nature à éclairer le texte l'accompagnent. En outre, les recherches seront facilitées par la table des noms de lieux et de personnes qui termine le livre, mine précieuse pour ceux qui auront à traiter de l'histoire économique, sociale et ecclésiastique du XIIIe siècle brabançon.

CHARLES PERGAMENI.

R. P. HILARIN DE LUCERNE, **Histoire des études dans l'ordre de Saint-François** (*Traduction française par R. P. Eusèbe de Bar-le-Duc*). Paris, Picard, 1908, in-8°, 574 pp.

Le but de l'auteur de ce monument historique de tout premier ordre a été d'exposer de façon détaillée les origines et les développements initiaux des études scientifiques dans l'Ordre de Saint-François, depuis sa fondation jusqu'à l'époque où l'enseignement supérieur y devint la règle et atteignit son apogée. Quantité de questions y sont traitées avec un évident souci de précision; on a l'impression en parcourant ce livre qu'il fut élaboré très patiemment, à l'aide de matériaux soigneusement éprouvés, dont les éléments constitutifs sont scrupuleusement analysés. Les premiers essais d'études, la naissance et le développement des écoles, leur organisation, leurs programmes et leurs méthodes y sont expliqués successivement; mais loin de se perdre dans le détail si attrayant des multiples aspects de son sujet, le P. Hilarin n'a pas laissé de s'élever jusqu'aux considérations générales, en situant les faits qu'il amoncelait dans leur cadre véritable; c'est ainsi qu'il a pu rattacher les progrès de la science franciscaine au mouvement scientifique général du XIIIe siècle.

Avant de porter un jugement quelconque sur les tentatives premières des Frères mineurs dans le domaine scientifique, le P. H. s'est livré à l'examen approfondi de *la nature et des fins diverses de cet Ordre* (pp. 6-38). Ce sont elles qui détermineront

en principe quelle sera la liaison qui unira les franciscains et les sciences. L'Ordre étant *actif* exigera l'initiation aux connaissances scientifiques ; l'Ordre étant *contemplatif* marquera de son sceau particulier la science qu'il conviendra d'acquérir.

Innocent III, en autorisant à prêcher, en 1209-1210, le petit noyau de franciscains, légalisa au point de vue ecclésiastique son existence, mais il assigna expressément à ses membres les limites de leur activité future en leur recommandant de *prêcher la pénitence,* ce qui signifiait qu'ils avaient à se renfermer dans les bornes de la prédication morale. Néanmoins, vers 1225, la règle stricte n'est plus observée aussi rigoureusement, et les franciscains se laissent entraîner vers l'exploration des matières théologiques. Dès 1230, année qui marqua l'explication de la Règle franciscaine par Grégoire IX, les restrictions d'Innocent III ne sont plus suivies, et des sermons dogmatiques très intéressants sont composés par Berthold de Ratisbonne, sans toutefois délaisser les digressions d'ordre moral. Roger Bacon lui-même ne prêche-t-il pas encore la *pénitence ?*

La reconnaissance de l'Ordre par la papauté en précisa le caractère et donna à la communauté une direction plus accusée vers la vie active et apostolique. Le fondateur avait astreint, du reste, les prédicateurs à acquérir les connaissances spirituelles nécessaires à leur mission. C'est là un point important que le P. H. est parvenu à fixer définitivement. Il conclut que S. François « recommande les études toujours à la condition qu'elles ne dépasseront pas le cadre tracé par la nature même de l'Ordre, ni la mesure exigée par la vocation de chacun de ses membres [1] ».

Dans une seconde partie très fouillée [2], mais qu'il nous est impossible d'analyser sans entrer dans l'examen minutieux de chacune des questions qu'elle renferme, l'auteur étudie les développements et l'évolution de la science franciscaine dans les principaux centres de haute culture de l'Ordre, c'est-à-dire à Bologne, où S. François appela, selon toutes probabilités vers la fin de 1223, Antoine de Padoue aux fonctions de lecteur, à Paris, où l'École des Mineurs ne tarda pas à devenir une École

1 Cf. *op. cit.*, p. 75.
2 Cf. *op. cit.*, pp. 106-328.

universitaire [1], à Oxford, où leur maison d'études fut également rattachée à l'Université.

L'influence des Écoles de Paris et d'Oxford fut profonde sur l'organisation des études franciscaines. Il suffit pour s'en convaincre de lire attentivement la 3e partie du beau livre du P. H. Nous n'hésitons pas à la considérer comme la plus remarquable; c'est aussi la plus attrayante et la plus utile au point de vue de l'histoire de la pédagogie et de l'histoire des sciences. Nous y trouvons exposées les matières d'enseignement, les méthodes adoptées et expérimentées, les connaissances exigées des Frères Mineurs, en un mot nous y saisissons la vie intellectuelle de l'Ordre vers le milieu du XIIIe siècle.

Les Écoles furent divisées en deux groupes : les *Studia generalia* et les *Studia particularia,* selon qu'elles donnaient l'enseignement à tous les membres de l'Ordre ou seulement à ceux d'une Province; elles s'appelaient aussi *Études privées* ou *Études publiques* selon qu'elles s'adressaient uniquement aux Frères Mineurs ou à tous les étudiants. Or le P. H. a réussi à prouver — et ceci me paraît capital — que la plupart des Écoles des Frères Mineurs étaient ouvertes à tous; l'action de l'enseignement franciscain sur la formation intellectuelle au Moyen-âge s'en trouve singulièrement accrue. La formation des *Lecteurs,* c'est-à-dire de ceux à qui incombent la direction des étudiants et de la Communauté et l'éducation scientifique de chacun, était très soignée. C'est à eux que revenait la lourde charge de créer de bons missionnaires : or, l'Ordre étant actif, cette préparation apparaissait comme une nécessité vitale. Les principales occupations des *Lecteurs* se répartissaient en *cours* et *disputations,* explication libre du texte et discussions.

Quant au programme des études, le P. H. le formule de la manière suivante : « La théologie est le but unique de toutes les études dans l'Ordre. Le Frère Mineur ne s'occupe exclusivement que de la théologie ou s'il se livre à d'autres études, ce n'est qu'autant qu'elles sont une préparation à la théologie, qu'elles

---

1 Le P. H. démontre (pp. 186-191) qu'Alexandre de Halès fut Maître Régent de l'École des Mineurs, depuis 1231, et que celle-ci en vertu du droit universitaire de l'époque, fut incorporée par le fait même à l'Université.

l'étayent et permettent d'en acquérir une connaissance plus approfondie [1]».

Mais au XIII[e] siècle il apparaissait à toute évidence que, pour bien pénétrer les difficultés de la théologie et de la dogmatique, il devenait indispensable de s'assimiler les principaux éléments des sciences profanes; Roger Bacon le comprenait parfaitement lorsqu'il constatait que l'étude de la théologie réclamait impérieusement *omnem sapientiam humanam* [2].

L'Ordre des Mineurs ne cultiva pas l'étude du *Droit;* ce n'est qu'en 1292 que le Chapitre général décida que des Lecteurs spéciaux enseigneraient dans des locaux réservés les cours de Droit et de Physique, mais à l'exclusion d'étudiants séculiers. La Physique dont il est question dans l'ordonnance de 1292 n'est autre que la science médicale; il n'était que très naturel que les Franciscains se livrassent à l'étude de la médecine puisqu'ils s'étaient promis de soigner les malades et particulièrement les lépreux. Les arts libéraux, langues, mathématiques, musique, furent cultivés également par les Mineurs. « Pendant les premières décades du XIII[e] siècle, on était généralement d'avis, écrit le P. H. [3], que les arts ne sont nécessaires à la théologie que dans une mesure très restreinte... Les Mineurs n'apportèrent donc, dans le principe, qu'une médiocre application à la culture des arts. Vers 1250, au contraire, et après cette date, ce sont les Religieux mendiants qui en démontrent de plus en plus l'importance pour la théologie et qui s'y livrent avec tout le zèle désirable. » Il est vrai que le programme subissait à ce moment même une transformation significative puisque les Mathématiques et les langues étaient supplantées par la Philosophie [4].

Le chapitre consacré à l'examen du programme des études franciscaines se termine par deux aperçus relatifs à l'enseignement de la Philosophie et de la Théologie.

Telles sont, rapidement esquissées, les principales divisions de ce remarquable ouvrage, dont l'excellente traduction française

---

1 Cf. *op. cit.*, p. 395.
2 Cf. *op. cit.*, p. 399.
3 *Op. cit.*, p. 438.
4 *Op. cit.*, (p. 441 à 462) l'auteur étudie très complètement l'histoire du développement des études musicales chez les Franciscains du XIII[e] siècle.

suivant fidèlement le texte allemand original permettra la diffusion parmi ceux qui s'intéressent non seulement aux questions d'histoire ecclésiastique mais à tout ce qui relève du développement historique de l'enseignement [1].

CHARLES PERGAMENI.

FÉLIX MAGNETTE, **Les Émigrés français aux Pays-Bas (1789-1794)**. (Extrait des *Mémoires* publiés par la Classe des lettres et des sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique. Deuxième série, collection in-8°, tome IV, 1907). 144 pp.

La Belgique, carrefour de l'Europe, servit souvent d'auberge hospitalière aux exilés volontaires ou forcés des États limitrophes; aux Français surtout, grands seigneurs et roturiers, gens de robe et d'épée, nos portes s'ouvrirent généreusement. Bien des raisons justifient la prédilection que nos voisins du sud témoignèrent à l'égard des Pays-Bas : l'accès aisé des frontières, le bon marché et la facilité de la vie, la cordialité et la richesse des habitants, la connaissance de la langue — celle du moins que parlaient ou que comprenaient les classes aisées de la population. A ces circonstances, pendant les premières années de la tourmente révolutionnaire, vint se joindre une considération qui explique le « fourmillement » de réfugiés français dont nos provinces furent encombrées : la présence à la tête du gouvernement de Bruxelles de l'archiduchesse Marie-Christine, sœur de la reine de France, dont les émigrés escomptaient l'aide et la protection.

Le comte d'Artois avait donné le signal du départ au lendemain de la prise de la Bastille; l'exode vers la Belgique ne devait s'arrêter qu'après la bataille de Fleurus. Peu sensible au cours des premiers mois — les Pays-Bas étaient eux-mêmes en proie à des troubles sanglants — l'infiltration s'accentua en 1791 et grossit jusqu'à Jemmapes. Les autorités autrichiennes ayant dû quitter la Belgique, les groupements royalistes furent traqués par les ordonnances de la Convention; mais la seconde restaura-

---

1 Une excellente table alphabétique des noms, des lieux et des matières oriente très aisément le lecteur en quête de renseignements spéciaux.

tion impériale ramena les aristocrates dans nos villes et dans nos villages; ils y restèrent jusqu'à la conquête de Jourdan et de Pichegru; devant les sans-culottes, ils s'enfuirent définitivement, précipitamment...

Les historiens qui se sont occupés des émigrés français (le nom de M. Ernest Daudet vient naturellement à l'esprit) n'ont attaché qu'une attention accessoire à ces contingents royalistes, remuants et intrigants, qui cherchèrent refuge dans nos provinces. M. Félix Magnette a vu qu'il y avait, comme l'on dit en langage de métier, un « trou à combler. » Méthodiquement, consciencieusement, il s'est documenté, compulsant les principaux fonds d'archives belges et étrangers (en particulier la *Correspondance diplomatique des Pays-Bas* déposée au Ministère des Affaires Étrangères à Paris); il n'a pas négligé les lettres privées, les mémoires et les journaux du temps. De ces patientes recherches, le distingué professeur de l'athénée de Liège a tiré une étude solide, sainement critique, agréablement rédigée et qui, du reste, a été accueillie parmi les mémoires de l'Académie royale.

Le côté politique a surtout attiré notre auteur : envisageant la question sous un aspect entièrement nouveau, il nous initie aux difficultés de toute nature que la marée des « émigrants » suscita au gouvernement autrichien. Et tout d'abord, ce furent les embarras d'ordre international. Vis-à-vis de la France, la situation était délicate, pleine de menaces : le cabinet de Bruxelles pouvait-il, sans crainte de rupture immédiate, permettre aux réfugiés d'ourdir leurs intrigues contre le gouvernement régulier de leur pays? Pouvait-il tolérer que des bandes guerrières fussent levées sur notre sol, que des régiments entiers fussent concentrés dans nos villes frontières?

Le danger extérieur se compliquait d'inquiétudes — aussi graves — provenant de la politique interne : de nombreux textes reproduits in-extenso par M. Magnette révèlent combien l'Autriche éprouvait de peine à maintenir son autorité sur les populations, à peine pacifiées, de nos provinces, combien vive était la crainte qu'il ne se cachât parmi les nouveaux venus des éléments suspects, infectés de mauvais principes, d'idées révolutionnaires, de ces « écervelés » capables de faire de la propagande et de semer l'esprit de révolte parmi les habitants « déjà fort exaltés et fort disposés à la démocratie ». « Cette nuée de

Français, » écrit le comte de Mercy-Argenteau, ministre plénipotentiaire, au chancelier Kaunitz, « outre qu'elle nécessite une représentation gênante et frayeuse, exige une surveillance continue à l'égard des *valets et autres entours.* » Cette question des laquais et des domestiques apparaît à maintes reprises et préoccupa, semble-t-il, d'une façon singulière les autorités du temps.

La présence des émigrés devait être la source de bien d'autres soucis : renchérissement des denrées alimentaires, hausse des loyers, amoindrissement de l'effet utile de la solde payée aux troupes, etc.

Si l'on songe, enfin, que la plupart de ces royalistes affichaient dans leurs actes et dans leur langage une absence totale de retenue, qu'ils agissaient chez nous comme en pays conquis, voulant faire la loi, on comprend que le gouvernement austro-belge n'eut bientôt qu'un seul désir, une seule pensée: se débarrasser, dans la mesure du possible, de ces hôtes encombrants que l'archiduchesse Marie-Christine qualifiait de « méchants très dangereux, enfants perdus du parti. » Tous les moyens furent employés ; on commença par défendre l'achat de chevaux pour le compte de l'armée des Princes, par empêcher de porter la cocarde blanche, puis on édicta des mandements sur les passages des étrangers, parfois même on rendit leur séjour tellement difficile que les mesures de police équivalaient à une véritable interdiction de résidence.

En réalité, ainsi qu'il appert du mémoire que nous analysons, la présence des Français réfugiés aux Pays-Bas de 1787 à 1794 imposa au cabinet de Bruxelles une *politique* spéciale, périlleuse et absorbante ; les relations avec l'étranger aussi bien que les conflits entre le pouvoir et les partis nationaux pivotèrent autour de la question des émigrés.

M. Magnette a le mérite d'avoir projeté une complète lumière sur un des aspects, le moins aperçu jusqu'à présent, d'un sujet que la littérature historique ne cesse de cultiver avec ardeur [1].

MICHEL HUISMAN.

---

1 Grâce aux mémoires, aux correspondances privées et aux journaux de l'époque, nous sommes à même de pénétrer le caractère et l'état d'âme des émigrés, de connaître le genre de vie qu'ils menèrent chez nous et l'accueil qu'ils reçurent de la part de nos ancêtres. M. Magnette n'a pas

J. Roland et E. Duchesne, **Cours de géographie à l'usage des Écoles normales et des classes supérieures des Athénées**. Namur, Ad. Wesmael, 1908, in-8° broché, nombr. gravures, 413 pp. Prix : 4 fr.

Poursuivant le rajeunissement obligé et la vigilante mise à jour des manuels d'histoire et de géographie de feu J. Roland, dont il serait superflu de rappeler la valeur éprouvée depuis longtemps, M. Eug. Duchesne vient de réunir, dans un volume copieux et de texte compact, toutes les notions d'un cours complet de géographie : cosmographie, géographie générale, Belgique, Europe et parties du monde. Il convient de rendre hommage à cette tentative nouvelle, que fait un de nos maîtres les plus expérimentés, en vue de perfectionner l'outillage didactique de ses collègues de l'enseignement normal primaire et secondaire. C'est le programme officiel des Écoles normales qui a déterminé le plan et les divisions de ce nouveau *Cours de géographie;* en première page figure le texte détaillé de ce programme, avec les renvois correspondants. Satisfaction aussi complète sera-t-elle donnée au programme des trois classes supérieures des Athénées, auxquelles le volume est également destiné? La question doit se présenter à nous sous ce point de vue particulier.

Les manuels de J. Roland ont été, dans l'origine, exclusivement adaptés à l'enseignement de la géographie dans les Écoles moyennes et, partant, dans les seules classes inférieures des Athénées *(1er et 2e cours);* c'est la double destination qu'ils ont

---

craint de semer par ci-par là dans son récit quelques traits de mœurs; les passages, où s'appuyant sur les *Souvenirs* de contemporains, il rappelle l'existence frivole des nobles immigrés, le dénûment des prêtres réfractaires, agrémentent son exposé. Le lecteur trouvera des détails caractéristiques sur les émigrés français en Belgique à la fin du XVIIIe siècle dans les *Lettres " d'aristocrates "* (in-8°, de 626 pp. Paris, Perrin, 1907), publiées par M. de Vaissière; dans les *Huit années d'émigration* : *Souvenirs de l'abbé Martinant de Préneuf, 1792-1801* (in-8°, de 310 pp. Paris, Perrin, 1908), publiées par M. G. Vanel, et dans le travail de M. R. Bittard des Portes, *L'exil et la guerre, les émigrés à cocarde noire en Angleterre, dans les provinces belges, en Hollande et à Quiberon* (in-8°, de 626 pp. Paris, Émile-Paul, 1908). Ces ouvrages ont paru après la publication du mémoire de M. Magnette.

conservée dans la suite et qu'ils gardent encore dans leur toilette la plus fraîche, à savoir l'édition de 1907 en trois petits livres (in-16, illustrés de 88, 95 et 144 pages). M. Eug. D. en a-t-il suffisamment élargi le cadre et développé le texte pour satisfaire aux exigences du programme des classes de troisième, seconde et rhétoriques *(3e cours)*? Nous répondons par l'affirmative en ce qui concerne la géographie astronomique et l'étude détaillée de la Belgique : on pourra s'en convaincre en examinant de près, comme nous l'avons fait, les compléments indispensables que M. Eug. D. a pris la peine d'apporter au texte de feu J. Roland. Citons, à titre d'exemples, d'une part *les marées* (pp. 398 et 399) et d'autre part les notions géologiques, un peu brèves, relatives à la Belgique (p. 95) et l'important chapitre consacré à notre commerce national (pp. 122-130, extraits commentés de la statistique de 1906, relations avec les pays d'outre-mer, nos ports, nos routes etc.). Pour la géographie *physique* (générale), s'il est certains chapitres — tel celui des *glaciers* (pp. 28-32) — traités avec toute la rigueur et la documentation désirables, il en est d'autres qui ne répondent pas mieux que nos autres manuels *belges* aux exigences actuelles d'un enseignement scientifique de *faits* raisonnés. Le cours de géographie physique, strictement adapté à nos classes supérieures, nous manque encore et notre très estimé collègue de Liège ne nous en voudra pas d'en réclamer, une fois de plus, la rédaction à l'un ou l'autre de nos savants « spécialistes », à condition qu'il soit aussi pédagogue, dans la mesure nécessaire! En parcourant, de chapitre en chapitre, la partie de ce *Cours* traitant de tous les pays de l'*Europe* et des autres *parties du monde,* on sera frappé de la forme à la fois attachante, imagée et très exacte qui a été donnée à ces descriptions forcément concises. Un chapitre à part devrait être réservé aux terres arctiques et antarctiques (qui ne disposent que de 15 lignes, pp. 346 et 375). Si la « lettre » des programmes officiels ne réserve qu'une très modeste place à la géographie économique, il n'en est pas de même de leur « esprit » à tout le moins actuel : nous voudrions voir la prochaine édition contenir quelques statistiques graphiques, faisant connaître le commerce général et spécial, les marines marchandes etc. des plus grandes puissances du monde. M. Eug. D. nous les donnerait aisément et de manière frappante en s'inspirant du suggestif *planisphère terrestre (l'expansion belge hors d'Europe)* qu'il a publié tout

récemment (Namur, Wesmael, 1907, carte murale 2 m. × 1 m. 30). Quant aux *gravures*, elles sont déjà connues des écoliers puisque toutes, sans exception, pensons-nous, ne font que reproduire les *dessins* contenus dans les *cours inférieurs* de J. Roland et dans son *Atlas illustré* ou *Géographie en images* (1 vol. gr. 4°, 114 pages). Ici encore il faudra rénover et améliorer, pour que ce *Cours de géographie* puisse devenir un véritable *instrument de travail* approprié à nos classes supérieures de l'enseignement moyen.

ÉM. DONY.

CHRONIQUE

---

53. — Nous avons annoncé naguère la première partie d'une nouvelle édition complètement refondue du grand ouvrage de M. O. Schrader, *Sprachvergleichung und Urgeschichte.*

Voici que la 2[de] et dernière partie vient de paraître (3[te] Aufl., II. Teil : *Die Metalle, Die Urzeit.* Jena, H. Costenoble, 1907. XII-559 pp. in-8°. Prix : 19 M.), et elle tient complètement les promesses du début. C'est toujours l'ouvrage fondamental sur les questions importantes des origines Indo-Européennes, et les nouvelles recherches que l'auteur y a consacrées en font un répertoire aussi sûr que commode. Sur l'époque primitive et sur la patrie des peuples Indo-Européens, M. O. Schrader maintient avec fermeté ses conclusions anciennes très sages et très prudentes, et il les défend avec autant de science que de talent contre les attaques violentes d'une école rivale. Avec une ardeur qui ne semble pas dépourvue d'un curieux chauvinisme, toute une série de savants allemands combattent avec ardeur depuis quelque temps pour la thèse qui fait de l'Allemagne du Nord, d'une région qui aurait Berlin pour centre, le pays d'origine de nos races aryennes, parvenues dès lors à un haut degré de civilisation matérielle et morale. M. O. Schrader ne veut pas se laisser entraîner à suivre ce mirage, et il montre avec force dans ce livre, aussi érudit que clair et bien composé, les raisons qui militent en faveur d'une opinion très différente. Pour lui, les Indo-Européens étaient primitivement beaucoup plus rapprochés de l'Asie et sans doute est-ce au Sud de la Russie actuelle qu'il faut chercher le pays qu'ils occupaient avant leur séparation. On aura plaisir et profit à suivre dans le livre lui-même la démonstration de cette thèse, que la science n'est pas près d'abandonner.

54. — Un nouveau volume de M. von Domaszewski sur l'armée romaine, qu'il connaît mieux que personne, sera toujours le bienvenu. Il consacre aujourd'hui des recherches considérables, appuyées sur une infinité d'inscriptions, à la hiérarchie militaire de l'empire, depuis les simples *principales* jusqu'au haut commandement sénatorial (*Die Rangordnung des römischen Heeres.* Bonn, Marcus et Weber, 1908). Ce sujet est important entre tous, puisqu'il s'agit en somme de nous rendre compte de l'organisation, si puissante, de l'armée d'Auguste et des transformations

successives qu'elle subit jusqu'à la décadence finale : rien ne peut éclairer davantage l'histoire de l'État romain tout entier, et l'on méditera avec fruit les pages substantielles où, comme conclusion, M. von Domaszewski met l'évolution du système militaire en rapport avec la situation générale de l'empire durant les trois premiers siècles de notre ère.

55. — Le *Rapport sur les inscriptions latines de la Tunisie*, de M. Merlin (Extr. des *Nouv. archives des missions*, t. XVI. Paris, imprim. Nat., 1907) contient plus que son titre ne promet. C'est un inventaire très soigné des inscriptions relevées dans la Régence depuis la rédaction du Supplément au tome VIII du Corpus, c'est-à-dire depuis l'année 1890 environ. Ce répertoire, dont la bibliographie est fort étendue et qui est accompagné d'un index géographique, permettra de retrouver aisément des textes dispersés dans nombre de périodiques et de monographies. En le publiant, le directeur des antiquités de la Tunisie a rendu un nouveau service aux études épigraphiques.

56 — Parmi toutes les surprises que nous réservaient les découvertes de papyrus, aucune peut-être n'est plus étonnante que la trouvaille des textes araméens de la communauté juive d'Éléphantine. Les documents publiés jusqu'ici ont prouvé, on le sait, qu'au Ve siècle avant J.-C. une colonie israélite était établie dans cette forteresse, qui gardait au sud de l'Égypte la vallée du Nil. Ils honoraient « Jahvé, le dieu du ciel » dans un temple que Cambyse avait épargné lors de la conquête du pays, et lui immolaient des victimes sans se soucier ou sans se douter encore des prohibitions rituelles qui interdirent de sacrifier au dieu d'Israël en dehors de Jérusalem. Voilà le fait essentiel que nous apprennent les pétitions qu'ils adressèrent en 408 à Bagoas, gouverneur de Judée, pour obtenir de lui la restauration de leur temple pillé par les prêtres égyptiens alliés au commandant des troupes perses.

Ceci était déjà de première importance, mais nous apprenons aujourd'hui que les papyrus araméens d'Éléphantine, transportés au musée de Berlin, comprennent des pièces plus extraordinaires encore : les restes d'une chronique rédigée sous les Achéménides, des fragments étendus du roman d'Achikar, qu'on connaissait dans ses traits essentiels par l'emploi qu'en ont fait les écrivains grecs et syriaques, mais dont nous pouvons maintenant faire remonter l'original au moins au Ve siècle, enfin des morceaux de psaumes différents de ceux de la Bible. Toutes ces trouvailles précieuses, qui nous font brusquement connaître toute une littérature extra-canonique des anciens Juifs, auront une valeur inappréciable non seulement pour l'étude critique de l'Ancien Testament mais aussi pour l'histoire générale de l'époque des Achéménides, et nous attendons non sans impatience la publication prochaine de tous ces textes, qui a été confiée à M. Ed. Sachau.

57. — Les *Mélanges de la faculté orientale de Beyrouth* (Paris, Geuthner) continuent à tenir les promesses de leur début. En dehors d'études consacrées à la philologie sémitique et à la littérature arabe, le tome III contient des articles intéressants sur l'Orient gréco-romain. Le Père Jalabert a retrouvé dans deux inscriptions grecques le nom d'un nouveau

gouverneur de Phénicie, Aelius Statius, qui administrait cette province sous la tétrarchie (en 293-304), et il publie en outre une série considérable de textes recueillis par le Père de Jerphanion dans le Pont, en Cappadoce et en Cilicie. De nouveaux milliaires permettent de préciser le tracé des voies romaines dans cette région. M. Moritz, le très érudit conservateur de la bibliothèque Khédiviale du Caire, a profité de la construction du chemin de fer du Hedjaz pour parcourir l'Arabie Pétrée et il en a rapporté d'importants documents épigraphiques et archéologiques. Ses observations l'ont convaincu que les châteaux construits dans le désert et dont les ruines ont réservé aux explorateurs de si merveilleuses surprises, datent de la période omaiyade. Il est d'accord sur ce point avec le Père Lammens, qui poursuit dans ce troisième volume ses remarquables études sur le règne du Calife Mo'âwia. Au dernier Congrès des Orientalistes notre compatriote a expliqué la construction de ces édifices splendides par l'habitude qu'avaient les souverains musulmans de Damas d'aller passer chaque année le printemps au désert. La luxuriante façade de Mshatta, qui décore superbement aujourd'hui une grande salle du Musée de Berlin, est donc d'une date plus récente que ne l'admettait M. Strzygowski; il faut reconnaître en elle un des premiers chefs-d'œuvre de l'art arabe.

58. — Parmi les monuments épigraphiques conservés au Musée du Cinquantenaire de Bruxelles le plus important, sans contredit, est l'inscription trilingue de Lébed (désert de Syrge). Le texte grec et le texte syriaque commémorent la fondation d'une église de St-Serge en l'an 512 après J.-C., tandis qu'une liste de noms arabes ajoutés après coup semble être ceux de fidèles qui ont contribué à l'achèvement de l'édifice. L'interprétation de cette triple dédicace, dont on ne possédait jusqu'ici qu'un médiocre estampage, laissait encore place à beaucoup de doutes, M. Kugener s'est attaché à les dissiper après un examen minutieux de l'énorme linteau qu'on a réussi à transporter à Bruxelles, et les deux notices qu'il consacre à la fameuse trilingue (*Journal Asiatique*, 1907, pp. 509-524; *Rivista degli studi orientali*, I, pp. 577-586) en fixent, ce semble, définitivement le sens. Il montre en particulier que l'inscription arabe — qui est le monument le plus ancien de l'écriture arabe avant Mahomet — est aussi le plus antique témoignage de la vénération spéciale des nomades du désert pour St-Serge, laquelle est attestée par divers auteurs syriaques.

59. — Comme nouvelles publications de la *Oxford Higher French Series* signalons un choix d'*Iambes et Poèmes* d'Auguste Barbier et un choix de *Contes* de P. Mérimée, à 2 sh. le volume. M. Garnier, professeur à Henri IV, s'est chargé de conter la vie et de définir l'œuvre de Barbier, s'efforçant de démêler ce qu'il a d'original et d'emprunté dans le fond et dans la forme, et de plaider, en faveur des *Poèmes* effacés par la renommée des *Iambes*, les circonstances atténuantes que le public et Ste Beuve avec lui, leur avaient refusées. L'éditeur a pu comparer le texte des *Iambes* avec le manuscrit du poète et a consigné les variantes dans les notes. Celles-ci sont surtout littéraires et font ressortir concrètement les traits notés dans l'introduction. — C'est M. Michell, professeur à Westminster, qui a présenté aux lecteurs anglais Mérimée, jadis l'hôte bienvenu de la haute

société londonienne. Il l'a fait avec assez de concision pour nous rappeler même la manière de l'auteur de *Colomba*. Aussi le portrait, peu compliqué d'ailleurs, est-il très net et très clair, et tracé d'après les derniers travaux.

60. — Les grammaires dorées sur tranche sont plutôt rares. C'est pourtant le cas de la récente édition de *Cobbett's English Grammar* (Londres, Henry Frowde, 1906), dont l'introduction a été écrite avec un tact remarquable par M. Stephen, juge à la Haute Cour de Calcutta. C'est un livre très curieux et original, encore populaire bien que datant de 1817, et qui inaugura probablement la grammaire par lettres comme Richardson fit pour le roman épistolaire. L'auteur était un autodidacte et un « selfmade man ». Il avait connu le service de la caserne et de la flotte, l'exil et la prison, la popularité et la déconsidération. C'était un homme à idées toutes faites, tout de sentiment, violent en politique mais doux aux humbles. Il apprit la grammaire dans l'entrepont du navire, assis sur son sac et écrivant sur ses genoux, et se découvrit un talent et une mission de vulgarisateur, dont il voulut faire profiter « les soldats, les marins, les apprentis et les garçons de ferme », à qui sa grammaire est destinée. Dans ses spécimens de « mauvaise grammaire », comme il l'appelle, il épluche dés œuvres de contemporains renommés. Tout ce qu'il dit n'est pas évangile; les lacunes de son instruction expliquent ses erreurs. Ses exemples, où perce le politicien, sont parfois aussi amusants que son éloge enthousiaste de la grammaire, base de toute science; mais la critique peut se borner à admirer une grammaire anglaise dont l'originalité garde la faveur publique au bout de trois générations, et qui paraît avoir pleinement atteint le but altruiste dans lequel elle fut écrite.

61. — Un livre bien populaire, c'est le recueil de poèmes lyriques connu sous le nom de *The Golden Treasury*, et édité en 1861, à la Clarendon Press, par M. Palgrave, qui devint plus tard professeur de poésie à l'Université. Aux 4 livres primitifs, embrassant la période qui va depuis 1550 à 1850, cent poèmes plus récents ont été ajoutés par une main étrangère, mais la classification de Palgrave, basée sur son sentiment intime de l'évolution lyrique, a été respectée. Nous voudrions que ces scrupules ne s'étendissent pas aux notes; il n'y a pas que Browning qui appelle les points interrogatifs, et une main délicate pourrait lever beaucoup de ces difficultés.

G. D.

62. — Le petit volume de M. Ch. V. Langlois, *La Vie en France au moyen âge d'après quelques moralistes du temps* (Paris, Hachette, 1908), fournit quelques notes sur dix ouvrages en langue vulgaire débutant par le *Livre des manières* (XIIe siècle) et se clôturant par Gilles li Muisis (XIV[e] siècle), lesquels sont habilement analysés. L'auteur se trompe toutefois, à notre avis, en croyant que les gens du monde trouveront dans ces analyses des notions quelque peu précises sur la vie morale du moyen âge. A part de rares détails sur des mœurs ou des coutumes bien connues, on ne trouve dans son recueil que des réflexions d'une banalité désespérante. M. Langlois a oublié que la pensée du moyen âge s'est exprimée en latin beaucoup plus qu'en langue vulgaire. C'est ce qui différencie complètement nos littératures modernes de celles du XII[e] au

XIVe siècle et c'est ce qui enlève en même temps son utilité au petit livre de M. L. Quant à la déclaration de l'auteur que « la meilleure méthode pour communiquer au public les résultats vraiment assimilables de l'érudition n'est pas d'écrire des livres d'histoire générale, mais de présenter les documents eux-mêmes purifiés des fautes matérielles qui s'y étaient glissées... en indiquant avec précision ce que l'on sait des circonstances où ils ont été rédigés et en les éclairant au besoin par des rapprochements appropriés », elle ne trouvera pas, croyons-nous, beaucoup d'adhérents. Sans doute, toute œuvre historique est jusqu'à un certain point subjective, mais préférer substituer des chrestomathies à l'histoire pour éviter un inconvénient inhérent aux procédés d'exposition de celle-ci, c'est non seulement condamner en bloc toutes les sciences morales mais s'interdire même ces rapprochements et ces éclaircissements que l'on nous promet, vu qu'ils supposent eux-mêmes une part de subjectivisme, au moins aussi grande que celle qui, aux yeux sévères de M. L., entache toute construction historique. Heureusement d'ailleurs, M. L. ne s'est pas conformé jusqu'ici et, espérons-le, ne se conformera pas dans la suite à la méthode qu'il préconise. Nous espérons bien lire encore de lui des travaux d'histoire générale où des réflexions personnelles éclaireront et compléteront les données des textes, qui, sans commentaires, ne servent à rien et dont le public lettré n'a que faire.

63. — Le livre de M. M. Navarre sur *Louis XI en pèlerinage* (Paris, Bloud, 1908) n'ajoute rien de saillant à ce que l'on savait déjà sur le caractère dévot de Louis XI. En dehors de quelques documents des Archives Nationales à Paris, l'auteur n'a guère utilisé que des sources déjà souvent exploitées : les Lettres de Louis XI, Chastellain, Commines, etc., et quelques travaux modernes. Il s'attache à réfuter des opinions émises par des manuels surannés, et dans son ardeur à réhabiliter son héros, il se laisse parfois entraîner à un ton de véritable apologie. Quant à sa conclusion, à savoir que la dévotion de Louis XI était sincère, elle ne rencontrera sans doute guère de contradicteurs.

64. — Nous avons annoncé déjà, dans la *Chronique* de cette année (n° 21), la traduction des œuvres d'Aristote en anglais entreprise par la *Clarendon Press*. Aux traités que nous avons signalés comme déjà traduits, il faut ajouter le *De lineis insecabilibus*, dont M. Harold H. Joachim vient de donner une traduction en l'accompagnant de notes qui faciliteront aux spécialistes l'intelligence de cette œuvre très difficile.

65. — Le tome 84 de la *Bibliothèque philosophique* de la maison Durr à Leipzig contient les *Monologues* de Schleiermacher (Friedrich Schleiermacher, *Monologen. Kritische Ausgabe, mit Einleitung, Bibliographie und Index* von F. M. Schiele, 130 pp.; pr.: 1 m. 40). La nouveauté de cette édition est de reproduire fidèlement le texte de la première édition de 1800, et de donner dans l'apparat critique tous les changements introduits par l'auteur dans les éditions de 1810 et de 1822. L'index, fait avec beaucoup de soin, rendra de grands services pour la connaissance de la langue de Schleiermacher, et en général pour l'histoire de la formation de la langue philosophique en Allemagne.

Outre ses éditions scientifiques des œuvres des plus célèbres philosophes, la collection de la *Bibliothèque philosophique* publie des manuels destinés à exposer l'état actuel de la science dans les diverses disciplines philosophiques.

Le tome 115, qui vient de paraître, nous donne ainsi un précis de psychologie qui est tout à fait *up to date* : *Grundlinien der Psychologie* von S. Witasek, Uuiversitaetsprofessor in Graz. Leipzig, Durr, 1908, 392 pp. 3 m. 50. Une bibliographie bien choisie et un index commode augmentent le caractère utile et pratique de l'ouvrage.

66. — L'ouvrage de M. R. Hourticq, *Leçons de logique et de morale* (Paris, Henry Paulin. 322 pp.; 3 fr.) s'adresse surtout aux élèves qui se préparent aux hautes écoles de France, comme l'indique son sous-titre : « Classe de philosophie et de mathématiques, préparation à Saint-Cyr, à l'École navale et à l'École polytechnique ». Néanmoins, il présente des qualités qui le rendront utile à consulter par d'autres lecteurs encore, et qui lui assurent une valeur pédagogique générale. C'est ainsi qu'il indique des lectures à puiser dans les meilleurs ouvrages, et qu'il joint, à de nombreux sujets de dissertations, un assez grand nombre de plans de devoirs. Beaucoup de ces sujets et de ces plans pourraient être spécialement utiles aux professeurs de rhétorique.

67. — F. Yuncker, *Éléments du style dans le mobilier*. Namur, Wesmael 1908, in-16, broché, 123 pp., nomb. gravures. Prix : 2 fr. 50. — Sous ce titre, qui pourrait induire en erreur, se dissimule une modeste, mais intéressante contribution à l'*art* dans la maison et à l'école. L'auteur demande aux éléments du mobilier le service assez inattendu de l'initiation artistique; il fait connaître, par des entretiens familiers, sans pédantisme et éclairés de *preuves* (plus de deux cents *dessins*), les formes variées que les caprices des hommes, les besoins et le goût de chaque époque ont données aux meubles les plus usuels et notamment à la chaise, depuis les antiques sièges égyptiens et assyriens jusqu'aux chaises *modern style*; il en différencie et compare les motifs principaux de décoration, dans le but de faire découvrir et analyser les impressions de beauté que l'art le plus simple est capable de réaliser en s'associant au bon goût. Destiné à la jeunesse des écoles, ce petit livre fait l'énumération, discrète et raisonnée, des termes les plus employés dans l'art du mobilier, sans oublier qu'il importe de s'adresser bien plus à la vue et à l'imagination qu'à la mémoire. — E. D.

68. — G. Godart, *Cours de géographie économique, agricole et industrielle de la Belgique.* Frameries, Delaunois, 1907, gr. 8°, 185 pp. 3e édition. Prix : 2 fr. — Excellent petit traité, écrit dans le principe pour servir à l'enseignement des seules Écoles industrielles, revu et complété depuis dans le sens du programme actuel des sections commerciales dans les Athénées et Collèges. Sobre et élémentaire, il est pourtant construit d'après une méthode strictement scientifique; des aperçus sans sécheresse et des généralisations intéressantes reposent le lecteur et l'étudiant des énumérations fatales de chiffres et de la nomenclature des industries les plus variées. L'ouvrage est divisé en quatre parties : *agriculture, industrie extractive, industrie mécanique, commerce* (*outillage économique et relations*

extérieures). Les données statistiques, choisies avec un éclectisme délicat, sont empruntées aux Recueils officiels de 1905 (pour les *pays étrangers*) et de 1906 (pour la *Belgique*). — E. D.

69. — Bien que notre revue s'abstienne, en général, de rendre compte des travaux d'ordre économique ou commercial, nous tenons à signaler à nos lecteurs l'excellente étude que vient de publier M. Jules Mees sous le titre de *L'Institution Consulaire en Belgique.* (Renaix, 1908. 79 pages). Il était intéressant de rechercher l'organisation de notre commerce extérieur et particulièrement de notre régime consulaire depuis 1830, de suivre, règlements et circulaires en main, les transformations opérées et nécessitées par suite du développement économique du pays. M. Mees a réalisé ce travail en historien consciencieux et averti (on regrettera peut-être que l'*archiviste* n'ait pas poussé ses investigations dans les siècles antérieurs...); il s'est surtout attaché à montrer les progrès qui ont été réalisés dans le mode de recrutement des agents du service extérieur, dans les instructions qui précisent leur rôle d'informateurs, dans les rapports que les membres du corps consulaire adressent périodiquement au ministère des affaires étrangères. L'auteur de la brochure ne s'est pas contenté d'analyser, en la commentant, l'organisation passée et présente du service consulaire; il partage l'avis de ceux qui réclament des réformes, qui demandent l'augmentation des consulats de carrière et l'institution d'attachés commerciaux. A juste titre, il signale le défaut de méthode scientifique des rapports consulaires et préconise la création, dans tous les établissements d'enseignement commercial supérieur, de cours pratiques où, grâce à des travaux personnels, le sens critique et l'esprit d'analyse seraient éveillés chez nos aspirants-consuls. L'étude de M. Mees sera lue avec profit par tous ceux — et ils sont légion — qui s'occupent d'expansion commerciale; elle facilitera les délibérations du *Conseil supérieur de l'Industrie et du Commerce*, appelé incessamment à se prononcer sur les améliorations à introduire dans notre organisation consulaire. — M. H.

ACTES OFFICIELS

ADMINISTRATION DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN.

Par arrêtés royaux du 25 juin et des 1er, 6 et 8 août 1908, sont nommés définitivement à leurs fonctions respectives : MM. Sonneville (E.), Dr en philos. et lettres (philol. classique), prof. de 4e latine à l'A. R. de Bruges; Paulus (L.-F.-J.), Dr en philos. et lettres (philol. classique), prof. de 3e latine à l'A. R. de Bruges; Renard (J.-N.), Dr en sciences phys. et mathém., prof. de mathém. infér. à l'A. R. de Chimay; Michiels (G.-A.-J.), Dr en philos. et lettres (philol. classique), prof. de 6e latine à l'A. R. d'Ostende; Sondervorst (V.-A.), Dr en philos. et lettres (philol. classique), prof. de 7e latine à l'A. R. d'Ostende; De Kezel (H.-J.), Dr en philos. et lettres (philol. german.), prof. de langues german. à l'A. R. de Verviers; Verdonck (M.-A.), diplômé pour l'enseignement de la gymnastique dans un établissement d'instruction moyenne, prof. de gymn. à l'A. R. de Bruges; Jamsin (E.-V.), Dr en philos. et lettres (philol. classique), surv. à l'A. R. de Charleroy; Leclercq (C.-H.), Dr en philos. et lettres, prof. de 6e et 7e latines à l'A. R. de Chimay; Wygaerts (J.-H.-A.), Dr en sciences naturelles, prof. de sciences natur. et mathém. à l'A. R. de Gand; Van Beurden (G.-A.), diplômé pour l'enseignement du dessin dans la section des humanités anciennes des athénées et des collèges, prof. de dessin (2d emploi) à l'A. R. d'Anvers; Vanderwilligen (J.-F.-M.), diplômé pour l'enseignement du dessin dans la section des humanités modernes des athénées et des collèges, prof. principal et dédoublant de dessin à l'A. R. de Gand ; Foucart (J.-J.-A.), diplômé pour l'enseignement du dessin dans la section professionnelle des athénées et des collèges et dans les écoles et sections normales de l'enseignement moyen du degré inférieur, prof. de dessin à l'A. R. et École moyenne de l'État, pour garçons, à Tongres; De Groof (J.-A.), diplômé pour l'enseignement du dessin dans la section des humanités anciennes des athénées et des collèges, prof. de dessin à l'A. R. de Malines.

Par arrêté royal du 2 juillet 1908, une augmentation exceptionnelle de traitement de trois cents francs l'an est accordée à MM. Defossé (Pr.), prof. à l'A. R., à Ostende; Chevalier (Jos.), Schouten (M.), Bielen (Jos.), Preys (J.) et Tombeur (Fr.), profs à l'A. R., à Anvers; Dewert (J.), prof. à

l'A. R., à Ath; Chot (Edm.), prof. à l'A. R., à Bruges; Preud'homme (Th.), prof. à l'A. R., à Chimay; Van Elven (H.), prof. à l'A. R., à Ixelles; Bouhon (Th.), prof. à l'A. R., à Liége; De Lanier (Ern.), prof. à l'A. R., à Louvain; Truyens (V.), prof. à l'A. R., à Malines; Leclercq (Ch.), prof. à l'A. R., à Chimay; Toussaint (P.), prof. à l'A. R., à Ostende; Liénart (A.), prof. à l'A. R., à Tongres; Leroy (S.) et Weisgerber (E.), prof[s] à l'A. R., à Verviers.

Les augmentations exceptionnelles de traitement accordées par les arrêtés royaux en dates des 15 août et 31 décembre 1903 sont portées à huit cents francs l'an pour : MM. Davignon (J.), Crutzen (G.), Mathy (E.), Gilles (D.), Coppens (P.), Straetmans (G.), Roumen (H.) et Moize de Chateleux (E.), prof[s] à l'A. R., à Anvers; Brosius (M.) et Jérôme (A.), prof[s] à l'A. R., à Arlon; Coppé (H.), prof. à l'A. R., à Bruges; Lonchay (H), Deprez (J.), Seligmann (M.) et Van den Bergh (F.), prof[s] à l'A. R., à Bruxelles; Crespin (E.) et Wiliquet (J.), prof[s] à l'A. R., à Charleroy; Berland (A.), Descamps (C.), Colart (E.) et Knops (A.), prof[s] à l'A. R., à Huy; Pfleiderer (E), prof. à l'A. R., à Ixelles; Pecqueur (O.), Duchesne (E.), Van Oirbeek (G.) et Krémer (H.). prof[s] à l'A. R., à Liége; Otten (F.) et Goûx (J.), prof[s] à l'A. R., à Louvain; Castin (A.), Boulboulle (L.). Hanus (N.), Goyens (L.) et Bellis (C.), prof[s] à l'A. R., à Malines; Haccart (R.), prof. à l'A. R., à Mons; Maréchal (A), prof. à l'A. R., à Namur; Maass (B.), Brocka (H.) et Gilson (V.), prof[s] à l'A. R., à Ostende; Boinem (J.), Dutron (A.), Henneton (A.) et Grégorius (P.), prof[s] à l'A. R., à Tournai, et Fastré (M.). prof. à l'A. R., à Verviers.

Ces augmentations de traitement prendront rétroactivement cours le 1[er] janvier 1908.

Par arrêté royal du 22 juillet 1908, la démission offerte par M. Bastin (P.-C.-J.), prof. à l'A. R. de Liége, en disponibilité pour cause de maladie, de ses fonctions dans l'enseignement moyen de l'État, est acceptée.

Le prénommé est autorisé à conserver le titre honorifique de ses fonctions et à faire valoir ses droits à la pension pour cause d'infirmité.

Par arrêtés royaux du 3 septembre 1908, les démissions offertes par : MM. Dumont (A.), préfet des études de l'A. R. d'Anvers; Bardiaux (L.-H.), second prof. de français à l'A. R. de Charleroy; Marique (A.-J.-B.), prof. de 7[e] latine à l'A. R. de Liége; Lefils (A.-J.-A.), second prof. de physique, de chimie et d'histoire naturelle au même établissement; Otten (F.-A.-H.), prof. de 2[e] latine à l'A. R. de Louvain; de leurs fonctions dans l'enseignement moyen de l'État, sont acceptées.

Les prénommés sont autorisés à en conserver le titre honorifique et à faire valoir leurs droits à la pension.

ADMINISTRATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DES SCIENCES ET DES LETTRES.

CRÉATION DE BOURSES DE VOYAGE EN FAVEUR DES PORTEURS DE DIPLÔMES SCIENTIFIQUES. — RÉGLEMENT ORGANIQUE.

LÉOPOLD II, Roi des Belges,

A tous présents et à venir, SALUT.

Considérant que les Chambres législatives ont mis à la disposition du département des sciences et des arts les ressources nécessaires pour faciliter, à l'aide de bourses, les voyages à l'étranger des porteurs de diplômes scientifiques délivrés par les universités belges;

Vu l'avant-projet élaboré par le conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur en vue de la collation des bourses dont il s'agit.

Sur la proposition de Notre Ministre des sciences et des arts,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Art. 1er. Les bourses de voyage allouées au budget de l'enseignement supérieur, en faveur des porteurs de diplômes scientifiques délivrés par les universités, sont conférées à la suite d'un concours.

Art. 2. Sont admis à concourir :

1° Les Belges ayant obtenu, dans les deux années qui précèdent la date de l'ouverture du concours, un diplôme scientifique final n'ayant pas son équivalent comme diplôme légal;

2° Les étudiants belges n'étant pas encore en possession d'un diplôme scientifique final, pourvu qu'ils l'obtiennent avant la dernière épreuve du concours.

Art. 3. Le concours comprend deux épreuves :

A. La présentation d'un mémoire sur un sujet librement choisi par le concurrent parmi les matières qui constituent la spécialité de ses études, et de trois thèses prises en dehors du sujet du mémoire, mais se rattachant au groupe de sciences dans lequel a été choisi ce sujet;

B. La défense publique du mémoire et des thèses.

Art. 4. Les mémoires peuvent être manuscrits ou imprimés, signés ou anonymes. Dans ce dernier cas, ils doivent porter en tête une épigraphe, reproduite sur un billet renfermé dans une enveloppe que l'auteur annexera à son mémoire sans empreinte ni cachet.

Il indiquera, en outre, sur ce billet, ses nom, prénoms, lieu de naissance, domicile, adresse exacte, le diplôme final ou, le cas échéant, le certificat scientifique dont il est porteur, ainsi que l'université l'ayant délivré. Les mêmes mentions figureront en tête des mémoires signés.

Chaque mémoire doit porter l'indication précise de la science ou des sciences auxquelles il se rapporte.

Art. 5. Les mémoires accompagnés des thèses sont remis au département des sciences et des arts, au plus tard le 1er mars de chaque année, date de l'ouverture du concours.

Le gouvernement fait immédiatement publier au *Moniteur* les titres et les épigraphes des mémoires qu'il a reçus.

Art. 6. Les jurys chargés d'apprécier les travaux des concurrents sont nommés par Nous.

Ils sont composés de trois à sept membres et choisissent dans leur sein un président et un secrétaire.

Il y a un jury par faculté ou par groupe de facultés dans le sens indiqué à l'article 13.

Art. 7. Les jurys se réunissent à Bruxelles, sur la convocation de Notre Ministre des sciences et des arts.

Dans une première réunion, après avoir constitué leur bureau, ils prennent communication des mémoires et des thèses, dont chaque feuillet est, séance tenante, paraphé par un des membres. Les mémoires sont ensuite répartis entre les membres, qui les examinent successivement à domicile, dans un ordre convenu.

Dans une deuxième réunion, ils décident, après délibération, de l'admission des mémoires ou de leur rejet.

Art. 8. Chaque jury, après avoir procédé à l'ouverture des enveloppes jointes aux mémoires anonymes agréés par lui, fait parvenir ses conclusions à Notre Ministre des sciences et des arts.

Il lui renvoie, en même temps, les mémoires qu'il a écartés, après avoir brûlé, sans prendre connaissance de leur contenu, les enveloppes y annexées.

Les titres ou les épigraphes de ces derniers mémoires sont immédiatement publiés au *Moniteur*.

Les mémoires agréés par le jury et les thèses y annexées restent entre les mains du président jusqu'à la clôture des opérations du concours.

Art. 9. La défense publique des mémoires agréés a lieu a Bruxelles, en présence du jury, aux jour et heure déterminés par Notre Ministre des sciences et des arts. Il en est donné connaissance au public par la voie du *Moniteur*, qui publie également les thèses présentées par les concurrents, ainsi que les noms de ces derniers.

Elle dure une heure et demie au maximum pour chacun des concurrents, qui peuvent être autorisés à se servir de livres et de notes.

Le public est admis à argumenter.

Art. 10. Le jury procède, séance tenante, au classement des concurrents et transmet immédiatement ses décisions à Notre Ministre des sciences et des arts, en lui renvoyant les mémoires et les thèses.

Art. 11. Il appartient au gouvernement de s'assurer que les concurrents proposés en ordre utile pour obtenir une bourse réunissent les conditions stipulées à l'article 2.

Art. 12. Les jurys ne peuvent délibérer ni prendre de décisions que si la majorité de leurs membres est présente; en cas de parité, la voix du président est prépondérante.

Nul ne peut, sous peine d'entacher de nullité les opérations du concours, prendre part, en qualité de membre d'un jury, à l'examen d'un parent ou allié jusques et y compris le 4e degré.

Art. 13. Les bourses, de 2,000 francs chacune, sont conférées par Nous, pour un an, à ceux des concurrents classés par les jurys en ordre utile.

Elles sont réparties comme suit :

Facultés de théologie et de philosophie et lettres	1	bourse.
Faculté de droit	1	—
Facultés des sciences et de médecine	1	—
Faculté de sciences appliquées.	1	—

Si, à défaut de concurrent, ou pour le motif que des concurrents n'auraient pas satisfait aux épreuves, une bourse attribuée à une faculté ou à un groupe de facultés restait sans emploi, elle pourrait être accordée, selon les besoins, aux concurrents d'un autre faculté.

Art. 14. Le payement des bourses se fait par moitiés.

Les boursiers sont tenus de faire constater, par les autorités locales ou, le cas échéant, par le consul de Belgique, leur présence à l'étranger pendant huit mois, au moins.

Ils doivent faire parvenir cette constatation à Notre Ministre des sciences et des arts, après les quatre premiers mois et à l'expiration des quatre derniers.

Le payement de la deuxième moitié de la bourse est subordonné à cette condition et à la production d'un rapport sur une question se rattachant à la spécialité des études du boursier.

Le temps du séjour à l'étranger peut être calculé à partir de la date du dépôt du mémoire.

Art. 15. Les aspirants boursiers qui n'ont pas réussi au concours d'une année sont admissibles au concours de l'année suivante, à la condition de se trouver dans le délai fixé par l'article 2.

Nul ne peut obtenir deux bourses, ni simultanément, ni consécutivement.

Art. 16. Il est alloué, par journée de séance, à titre de frais de vacation, une indemnité de 30 francs au président de chaque jury, de 25 francs au secrétaire et de 20 francs à chacun des membres.

Les présidents, secrétaires et membres qui résident dans des communes situées à plus de 8 kilomètres de Bruxelles reçoivent, en outre, des indemnités de déplacement calculées comme suit :

1° 1 franc par 5 kilomètres sur les chemins de fer et 2 francs sur les routes ordinaires ;

2° 12 francs par journée de séance, à titre d'indemnité de séjour.

Art. 17. Notre Ministre des sciences et des arts est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Laeken, le 26 juillet 1908.
LÉOPOLD.

Par le Roi :
Le Ministre des sciences et des arts,
Bon DESCAMPS.

INSTITUT SUPÉRIEUR D'ÉDUCATION PHYSIQUE ANNEXÉ A L'UNIVERSITÉ DE GAND. — EXAMEN D'ENTRÉE. — PROGRAMME.

Le Ministre des sciences et des arts,

Vu l'article 6 de la loi du 15 juillet 1849, organique de l'enseignement supérieur donné aux frais de l'État;

Vu l'arrêté royal du 30 juin 1908 portant organisation d'un institut supérieur d'éducation physique à l'université de Gand, et spécialement l'article 2 de cet arrêté, ainsi conçu :

« Art. 2. ... nul n'est admis ... à l'examen de candidat, s'il ne satisfait à l'une des conditions suivantes :

« *A*. ...

« *D*. Être porteur du diplôme de sortie d'une section commerciale d'humanités modernes..., ou, à défaut de ce diplôme, avoir subi, avec succès, devant une commission d'examen, une épreuve sur les matières à déterminer par Notre Ministre des sciences et des arts »;

Voulant satisfaire à cette prescription;

Vu le rapport et sur la proposition de M. l'administrateur-inspecteur de l'université de Gand.

Arrête :

Art. 1er. L'épreuve prévue par l'article 2 de l'arrêté royal du 30 juin 1908 porte sur les matières suivantes :

1° Les principes de l'histoire générale (jusqu'à la révolution de 1830);

2° La géographie physique des cinq parties du monde; la géographie industrielle et commerciale de la Belgique;

3° L'arithmétique;

4° L'algèbre jusqu'au 2e degré exclusivement;

5° La géométrie (les quatre premiers livres);

6° Les langues française et flamande.

Art. 2. Le droit d'inscription à cette épreuve est fixé à trente-cinq francs (35 fr.).

Art. 3. Le présent arrêté sera inséré au *Moniteur*.

Bruxelles, le 29 août 1908.
Bon Descamps.

INSTITUT SUPÉRIEUR D'ÉDUCATION PHYSIQUE ANNEXÉ A L'UNIVERSITÉ DE GAND. — EXAMENS DE CANDIDAT ET DE LICENCIÉ EN ÉDUCATION PHYSIQUE. — PROGRAMMES DÉTAILLÉS.

Le Ministre des sciences et des arts,

Vu l'article 6 de la loi du 15 juillet 1849, organique de l'enseignement supérieur donné aux frais de l'État;

Vu les articles 3 et 4 de l'arrêté royal du 30 juin 1908, portant organisation de l'institut supérieur d'éducation physique à l'université de Gand, et spécialement les dispositions de ces articles qui chargent le Ministre des

sciences et des arts d'arrêter la répartition des matières entre les deux épreuves de l'examen pour l'obtention du grade scientifique de candidat en éducation physique, ainsi que le programme détaillé de chacune de ces épreuves et de l'épreuve unique conduisant à l'obtention du grade scientifique de licencié en éducation physique;

Voulant pourvoir à ces prescriptions;

Vu le rapport de M. l'administrateur-inspecteur de l'université de Gand.

Arrête :

Art. 1er. Les matières constituant l'examen pour l'obtention du grade scientifique de candidat en éducation physique, à l'institut supérieur d'éducation physique annexé à l'université de Gand, sont réparties entre les deux épreuves comme l'indique le programme détaillé ci-après.

La première épreuve comprend :

1° Les éléments de la physique expérimentale (1re partie : corps pondérables et acoustique);

2° Les éléments de la chimie (partie inorganique);

3° Les éléments de l'anatomie humaine (ostéologie, arthrologie et myologie);

4° Les éléments de la physiologie humaine (partie générale);

5° L'hygiène (partie générale);

6° Les éléments de la pédagogie et la méthodologie de l'éducation physique;

7° La pratique de la gymnastique (jeux et sports);

8° Les exercices d'application.

La deuxième épreuve comprend :

1° Les éléments de la philosophie (logique, psychologie et philosophie morale);

2° Les éléments de l'anatomie humaine (système nerveux et splanchnologie);

3° L'hygiène (partie spéciale);

4° L'analyse des mouvements (physiologie appliquée au mouvement);

5° La méthodologie de l'éducation physique (examen critique des différents systèmes);

6° La pratique de la gymnastique (avec études critiques);

7° Les exercices d'application (jeux et sports; massage et gymnastique de formation orthopédique, etc.).

Art. 2. Le programme détaillé de l'examen pour l'obtention du grade scientifique de licencié en éducation physique est arrêté comme suit :

1° L'anatomie humaine (anatomie des régions, spécialement appliquée au cours d'analyse des mouvements);

2° La physiologie humaine (partie spéciale);

3° La didactique (pratique de la gymnastique appliquée à l'enseignement du 1er et du 2e degré);

4° L'esthétique des mouvements;

5° Les exercices pratiques (dissections humaines; éléments d'hydrothérapie et d'électrothérapie; jeux et sports, etc.):

6° La matière d'un cours choisi dans le programme de l'université (pour déterminer l'état de culture générale du récipiendaire);

7° Une leçon publique sur l'enseignement de la gymnastique;

8° La rédaction d'un rapport sur une des matières comprises sous les nos 1, 2, 3 ou 5 de l'examen.

Art. 3. Le présent arrêté sera inséré au *Moniteur*.

Bruxelles, le 29 août 1908.
Bon DESCAMPS.

UNIVERSITÉS DE GAND ET DE LIÉGE. — SECRÉTAIRES DU CONSEIL ACADÉMIQUE.

Par arrêté royal du 5 août 1908, MM. De Ceuleneer (A.), professeur ordinaire à la faculté de philosophie et lettres, et Firket (Ch.), professeur ordinaire à la faculté de médecine, sont respectivement nommés secrétaire du conseil académique des universités de Gand et de Liége, pour l'année 1908-1909.

CONCOURS UNIVERSITAIRE POUR 1908-1910 (DÉLAI : DIX-HUIT MOIS).

Désignation des questions à traiter à domicile.

Faculté de philosophie et lettres.

1er GROUPE. — *Philologie classique.*

1° Réunir les données fournies par les papyrus sur le culte et l'enseignement à Oxyrhynchus.

2° Raconter, en faisant l'étude critique des sources, les causes et l'histoire de la dispersion des Pythagoriciens dans la Grande-Grèce au Ve siècle.

3° Exposer la phonétique et la morphologie du dialecte crétois.

4° Déterminer l'idée de *Sacramentum* dans Tertullien.

2e GROUPE. — *Philologie orientale.*

1° On demande une étude sur Vajrapâṇi-Vajrasattva (doctrine et iconographie).

2° Le Code de Hammourabi.

3° Traduire et annoter la vie de Bar Aba I, éditée par Bedjan (Histoire de Bar-Jabalaka, de trois autres patriarches, etc. Paris, 1895).

4° Résumer et critiquer les derniers travaux sur les voyelles à quantité variable dans le Rig-Veda.

3e GROUPE. — *Philologie romane.*

1° L'influence de Shakespeare sur les principaux romantiques français.

2° Faire une étude linguistique sur les écrits français de Marnix de Sainte-Aldegonde.

3° De l'Influence de Zola sur le roman contemporain en France et à l'étranger.

4° On demande une étude sur le Théâtre de Victor Hugo.

4e groupe. — *Philologie germanique.*

1° Esquisser dans son ensemble l'influence de la littérature anglaise sur la littérature française à partir de Voltaire (*Lettres sur les Anglais*).

2° Étudier l'emploi du pronom relatif dans les œuvres en prose de Goethe (édition jubilaire Cotta).

3° Recherches sur les rapports entre les écrits de Eckhard et ceux de Ruusbroec.

4° On demande une étude sur les œuvres de Guillaume de Hildegaersberch dans leurs rapports avec la littérature de l'époque.

5e groupe. — *Philosophie et droit naturel.*

1° La doctrine du libre arbitre dans la philosophie de Descartes.

2° Faire l'exposé et la critique de la théorie de l'émotion de William James.

3° Exposer la philosophie morale de Simmel et la situer parmi les tendances directrices de la morale contemporaine.

4° On demande une étude sur la *Völkerpsychologie* chez Lazarus, Steinthal et Wundt.

6e groupe. — *Histoire.*

1° On demande une étude sur l'organisation et les attributions des États généraux avant le règne de Charles-Quint.

2° Étudier la vie et l'œuvre du légat Onufre.

3° Exposer l'organisation et la compétence du conseil des Finances des anciens Pays-Bas.

4° On demande une étude sur le sujet suivant : les Pays-Bas et le mouvement ligueur depuis la mort d'Alexandre Farnèse jusqu'au gouvernement de l'archiduc Albert. On demande de donner une attention particulière à la situation économique.

ACADÉMIE ROYALE FLAMANDE DE LANGUE ET DE LITTÉRATURE.

Par arrêté royal du 3 juillet 1908, est approuvée l'élection faite par l'Académie royale flamande dans sa séance du 17 juin 1908 de :

1° M. Goemans, Léon, à Louvain, en qualité de membre correspondant, en remplacement de M. Lecoutere, C., qui a été élu membre effectif;

2° M. Roethe, Gustave, professeur à l'université de Berlin, en qualité de membre honoraire étranger, en remplacement de feu M. Gallée, J.-H.

PÉRIODIQUES

Analecta Bollandiana, t. XVII, fasc. 3-4. — H. Moretus, De magno legendario Bodecensi. — Paul Peters, Le sanctuaire de la lapidation de S. Étienne. — Cumont, Le tombeau de S. Dasius de Durostorum. — Delehaye, Une version nouvelle de la passion de S. Georges. — Poncelet, Une lettre de S. Jean, évêque de Cambrai, à Hincmar de Laon.— Delehaye, Les femmes stylites. — Van Ortroy, Manrès et les origines de la Compagnie de Jésus. — Bulletin des publications hagiographiques. — Poncelet, Catalogus codd. hagiogr. latin. biblioth. Vallicellanae.

Annales de la Société d'Émulation de Bruges, t. LVIII, 2e fasc. — W. H. James Weale, Les peintres de la famille Benson à Bruges. 1519-1585. —L. Ghys, Brugsche gijselaars naar Duinkerke in 1793.— Bon A. van Zuylen van Nyevelt, Damme. Démolition du transept et des nefs de l'église de Notre-Dame en 1725. — C. Callewaert, Les reliques de Ste Godelive à Ghistelles et leurs authentiques (suite).

3e fasc. — W. H. James Weale, Lancelot Blondeel. — C. Callewaert, Les reliques de Ste Godelive à Ghistelles et leurs authentiques (suite). — L. De Wolf, Eerst bewaarde Brugsche Keure van omstreeks 1190.

Muséon (Le), vol. IX, no 1. — Éd. De Jonghe, Études sur les sources de l'ethnographie congolaise. — Léon Gry, La composition littéraire des paraboles d'Hénoch. — Bon C. de Vaux, État de mes travaux en étrusque. — E. Blochet, Études sur l'ésotérisme musulman (suite).

Revue des études anciennes, t. X, 1908, no 3. — Besnier, La Vénus de Milo et Dumont d'Urville. — Pottier, Borée? Pan? Hélicon? — Radet, Oenochoé du musée de Madrid. — W. Deonna, Deux monuments antiques du musée Fol à Genève. — Cartier, Vases peints gaulois du musée de Genève. — Jullian, Encore la bataille d'Aix. — Chronique Gallo-romaine. — Cuny, Les inscriptions préhelléniques de Lemnos. — Mitra Varuna, Indra et Nāsatya en Cappadoce au XIVe siècle avant J. C.

Revue de l'Université de Bruxelles, avril-mai 1908. — Maurice Vauthier, Le Libéralisme contemporain. — Frans Van Kalken, Le Procès Barela. Tableau de mœurs militaires dans les Pays-Bas espagnols au début du XVIIIe siècle. — Charles Henry. Psycho-physique, Énergétique et Photométrie. — Charles Pergameni, Un épisode de la suppression des couvents à Bruxelles à la fin du XVIIIe siècle.

Juin-juillet 1908. — Hermann Pergameni, Les Rapports religieux entre la Belgique et la Hollande au XVII[e] siècle. — Léon Leclère, Les Historiens français de la Révolution de 1789.

Rivista di filologia e d'istruzione classica, XXXVI, fasc. 3, 1908,— De Sanctis, I piu antichi generali Sanniti. — Valmaggi, L'imprecisione stilistica in Tacito. — Taccone, Sulla parentela di Bacchilide con Simonide. — Zuretti, Un scolio Tzetziano *ad Aristophanis nubes*, 187-190. — Costanzi, L'eco probabile d'una tradizione Rodia presso Livio. — Eusebio, Postille al *Corpus Inscr. lat.* — Pascal, Una espressione greca di significato superlativo. — Beltrami, Ea quae apud Pseudo-Phocylidem Veteris et Novi Testamenti vestigia deprehenduntur. — Covotti, Per Parm. VIII, 5. — Ussani, Sulla composizione degli Atti degli Apostoli. — Giri, Il giudicio dei due Ciceroni sul poema di Lucrezio e il confronto con l'Empedoclea di Sallustio. — Grasso, Crataeis flumen. — Setti, Le due disgrazie di Telemaco. — Bassi, Catalogo descrittivo dei Papiri Ercolanesi. — Pasquali, Un epigramma metrico disconosciuto. — Balsamo, Iperide, Epitafio § 41. — Ferrara, Il de viris illustribus dello Pseudo-Plino. — Mancini, Codici latini ignoti a Lucca.

Rivista di Storia antica, XII[e] année, fasc. 1-2. — Corrado Barbagallo, I prezzi del bestiame da macello, dei volatili e delle carni a minuto nell'antichità classica. — Gabriele Grasso, Lo *ΣΚΥΛΑΚΙΟΝ ΟΡΟΣ* di Appiano e l'itinerario di Ottaviano da Vibona a Tauromenio nel 718/36. — T. Montanari, Appunti Annibalici (parte seconda). — Leonello Levi, Appunti Lucianei. — V. Costanzi, Ancora l'italicità di Rea Silvia. — V. Costanzi, La catastrofe di Nabide. — Federico Cordenons, A proposito delle impronte murali preellenistiche di Creta. — Vincenzo Strazzulla, Il processo di Libone Druso. — Gawril Kazarow, Dulopolis-Poneropolis. — C. Cessi, Epimetrum Cercideum. — L. Giuliano, Ippocrate di Gela. — S. La Sorsa, Cenni. biografici su Tito Azio Labieno. — P. Franzò, Per la ricostruzione dei libri perduti di Tito Livio. — S. Polizzi, L'epigrafe dell'antico teatro di Gubbio.

COMPTES RENDUS.

Joseph Bidez, *La tradition manuscrite de Sozomène et la Tripartite de Théodore le Lecteur*. Leipzig, Hinrichs, 1908. IV — 96 pp. in-8°. (Extr. des *Texte und Untersuchungen zur Gesch. der altchristl. Literatur, hgb. v. A. Harnack u. C. Schmidt*, XXXII, 2 b.). « Ces recherches, faites avec un soin extrême et qui ont donné d'importants résultats, autorisent à espérer que la nouvelle édition de Sozomène, préparée par M. B., marquera un progrès considérable. » G. Kr., Literarisches Zentralblatt, 1908, n° 37. — « Étude minutieuse et approfondie, qui fournit une base solide au texte de Sozomène, dont on attend impatiemment la nouvelle édition. » J. Dräseke, Theologische Literaturzeitung 1908, n° 17.

J. Capart, *Primitive Art in Egypt*, transl. by A.-S. Griffith. London, 1905. « Contient quelques reproductions en plus de l'original français. » G. Roeder, Literarisches Zentralblatt, 1908, n° 14.

Id., *Une rue de Tombeaux à Saqqarah*. Bruxelles, Vromant, 1907, in-4°. « Publication intéressante, dans laquelle l'auteur a montré une fois de plus la clarté, la minutie et l'abondance de renseignements qui caractérisent sa manière. » G. Maspero, Rev. crit., 1908, n° 34.

Franz Cumont, *Les religions orientales dans le paganisme romain*. Paris, Leroux, 1907. Fr. 3,50. « Ce livre, qui joint à la solidité et à la richesse du fond l'agrément de la forme, sera accueilli avec un vif intérêt. » W. B. Christensen, Museum, juillet 1908.

J. De Decker, *Contribution à l'étude des Vies de Paul de Thèbes* (Recueil de Travaux de la faculté de philosophie et lettres de Gand, 31e fascicule). « A pour intérêt principal de marquer les étapes entre les textes grecs déjà connus. » P. Monceaux, Revue de Philologie, 1908, p. 163.

Eug. Hubert, *Les Pays-Bas espagnols et la République des Provinces Unies depuis la paix de Munster jusqu'au traité d'Utrecht*. Bruxelles, 1907, in-4°. « Clair, précis, d'une impartialité impeccable. » M. Philippson, Revue Historique, mai-juin 1908. — « Quantité de renseignements inédits mis en œuvre avec une impartialité remarquable. » H. Vander Linden, Museum, juillet 1908.

Ch. Pergameni, *L'avouerie ecclésiastique belge*. Gand, 1907, in-8°. « Fait bien augurer de la carrière scientifique de l'auteur. » L. Leclère, Annales de l'Est et du Nord, 1908, p. 264, — « Plein de faits et d'aperçus. » Revue Mabillon, 1908.

E. Rolland, *De l'influence de Sénèque le Père et des rhéteurs sur Sénèque le Philosophe*. Gand, 1906, in-8°. « Rendrait plus de services si l'auteur avait approfondi certaines questions. » E. Bickel, Berliner Philol. Wochenschr., 1908, n° 36.

D. Steyns, *Étude sur les métaphores et les comparaisons dans les œuvres en prose de Sénèque le Philosophe*. Gand, 1907. 165 pp. in-8°. « Travail utile quoique un peu touffu. L'auteur aurait dû essayer de distinguer les figures propres à Sénèque de celles qui étaient d'un usage courant. » H. Blümner, Berliner Philolog. Wochenschr., 1908, n° 21.

F. Van Kalken, *La fin du régime espagnol aux Pays-Bas*. Bruxelles, 1907, in-8°. « Excellente étude, neuve et bien conduite ». A. Prilnam. Historische Zeitschrift. t. 101 (1908), p. 164.

F. Van Duyse, *Het oude Nederlandsche Lied*, IIIe partie. La Haye, Nijhoff, Anvers, Librairie néerlandaise, 1907. « Par sa persévérance et son érudition, l'auteur nous a enrichis d'un véritable *Standardwork*. » G. Kalff, Museum, août-sept. 1908.

LA RELIGION OFFICIELLE

ET

LA RELIGION POPULAIRE

DANS LA GRÈCE ANCIENNE[1].

Le polythéisme hellénique, tel qu'il nous apparaît dans les chefs-d'œuvre de la littérature classique, ou dans les ouvrages modernes qui résument le résultat des dernières recherches, nous impressionne tout d'abord par son imposante unité. C'est une hiérarchie de divinités dont les attributions sont nettement distinctes et au milieu desquelles douze personnalités très hautes dominent toutes les autres. Chacune d'elles a tout un cortège de dieux inférieurs qui l'aident dans l'accomplissement de sa tâche. *Zeus*, père des dieux et des hommes, règne au dessus de tous sur un trône de nuages au haut du mont Olympe. A côté de lui, *Héra* tient le rôle secondaire d'une épouse, d'ailleurs imparfaitement soumise; *Poseidon*, en sa qualité de puîné, a reçu l'administration d'un domaine spécial qu'il gouverne avec l'aide d'Amphitrite, des Océanides et des Néréïdes, des nymphes des fleuves et des sources; puis viennent des fils et des filles, souvent en lutte les uns avec les autres, mais qui constituent cependant une grande famille royale, soumise, théoriquement

---

1 Première leçon d'un cours sur *la Religion populaire dans l'ancienne Grèce*, professé au Collège de France (fondation G. Michonis), au mois de novembre 1908.

au moins, à l'autorité d'un père. C'est *Arès*, le dieu des combats, et *Héphaistos*, l'habile forgeron, tous deux fils de Zeus et d'Héra; c'est *Aphrodite*, la déesse de la volupté, *Hermès*, messager des dieux, protecteur des voyageurs, *Apollon*, *Athéna*, *Artémis*. Mais il est superflu de les énumérer : leurs noms et leurs attributs sont dans toutes les mémoires.

Ces puissantes divinités ont des temples dans les principales villes de la Grèce, et les cités, qui voient en elles des puissances tutélaires, célèbrent périodiquement en leur honneur des fêtes magnifiques auxquelles prennent part tous les citoyens. Certains de ces cultes sont si renommés qu'on accourt de toutes les contrées de la Grèce pour y participer; pour quelques-uns d'entre eux même, l'hommage est si universel qu'on a pu dire du Zeus d'Olympie, par exemple, qu'il était la divinité nationale des Hellènes; aussi quand Phidias l'eut personnifié dans la merveilleuse statue d'or et d'ivoire qui était l'orgueil de Péloponnèse, il sembla que la Grèce entière était rapprochée dans une sorte d'unité religieuse.

Et cependant cette harmonie était bien plus apparente que réelle; surtout elle était bien récente et bien artificielle.

Les Grecs eux-mêmes savaient que leur « mythologie émondée, rendue, autant qu'il était possible, raisonnable et humaine », comme l'a dit M. Bréal [1], était l'œuvre de leurs poètes. Hérodote [2] le dit d'ailleurs en propres termes, — et le passage a été souvent cité — « C'est Homère et Hésiode qui ont fait la théogonie des Grecs... »

Qu'est-ce à dire ? Ce serait une absurdité, si l'on prenait ces mots à la lettre. Mais ce qui est vrai, c'est que les épopées héroïques et théogoniques ont créé ce que les Grecs se racontaient des dieux, de leurs noms, de leurs généalogies et de leurs dissensions. Ces dieux, l'épopée ne les a pas créés; mais elle a tissé leur brillant vêtement, c'est elle qui a propagé jusqu'aux bourgades les plus éloignées, qui les ignoraient, les hauts faits d'Héra et d'Aphrodite, c'est elle qui a animé dans l'imagination populaire les gracieuses abstractions d'Éros, de Charis, d'Éos et bien d'autres encore.

---

1 *Pour mieux connaître Homère* (Paris. 1906), pp. 80, 81.

2 HÉRODOTE, II, 53.

Ensuite sont venus, avec les poètes lyriques et les poètes dramatiques, des théologiens sublimes et profonds comme Pindare et Eschyle, qui ont su introduire dans la vieille poésie traditionnelle les conceptions si nobles et si élevées que leur avaient suggérées leurs méditations.

Puis ce sont les arts plastiques, avec Phidias surtout, cet admirable artiste, qui, disait-on, avait ajouté quelque chose à la religion, parce qu'il avait su montrer ce qu'étaient la beauté et la majesté des Dieux[1].

Mais était-ce là toute la religion grecque ? Le culte ne consistait-il qu'en fêtes somptueuses et solennelles, l'adoration ne se portait-elle que vers les marbres des Polyclète et des Scopas? Les croyances étaient-elles contenues tout entières dans le trésor des légendes chantées et interprétées par les poètes? On l'a cru longtemps, ou si vous voulez, on a parlé et agi comme si on le croyait.

C'est alors que Schiller a pu chanter dans une pièce fameuse[2] :

« Quand vous gouverniez encore le bel univers, que vous
» meniez encore les races fortunées avec les rênes légères du
» plaisir, êtres charmants du pays des fables... ah ! quand
» brillait encore votre culte délicieux, comme tout alors était
» autre ! quand on couronnait encore tes temples de guir-
» landes, ô Vénus d'Amathonte !

» La gravité sombre et le triste renoncement étaient bannis
» de votre culte serein ; tous les cœurs devaient battre heureux
» et contents, car les heureux vous étaient alliés. Rien alors
» n'était saint que le beau, le dieu n'avait honte d'aucune joie,
» là où la grâce commandait.

» Vos temples étaient riants comme des palais... s'entre-
» laçant avec grâce, des danses pleines de vie entouraient
» l'autel splendide... »

---

1 H. Lechat, *Phidias et la sculpture grecque au Ve siècle* (Paris, s. d.), p. 84.

2 *Die Goetter Griechenlands*. Je cite l'excellente traduction d'Ad. Regnier, I (Paris, 1859), p. 414 et suiv.

Et la même idée inspirait à Musset le célèbre début de *Rolla :*

> Regrettez-vous le temps où le Ciel sur la terre
> Marchait et respirait dans un peuple de dieux?
> Où Vénus Astarté, fille de l'onde amère,
> Secouait, vierge encor, les larmes de sa mère,
> Et fécondait le monde en tordant ses cheveux?...

Il semblait alors que la mythologie des Grecs fût toute leur religion, que les légendes des poètes fussent l'aliment exclusif de leur dévotion. Cela est si vrai que jusqu'à ces dernières années on intitulait régulièrement *Mythologie* les traités consacrés à la religion grecque.

Il a fallu du temps et de la réflexion pour se persuader qu'il y avait en Grèce autre chose que des statues de marbre et des hexamètres, que les Hellènes étaient des hommes en chair et en os comme nous-mêmes, et que leurs aspirations religieuses devaient ressembler beaucoup à celles des Grecs d'aujourd'hui.

Pour s'en aviser, il fallait se défendre un moment contre le charme séduisant des poèmes homériques, des drames de Sophocle, des odes de Pindare; il fallait pénétrer résolument dans un domaine où les lettrés n'entraient qu'avec répugnance, parce que justement tout leur paraissait trop différent des beaux spectacles qu'ils se plaisaient à contempler.

Et en effet, quand, avec la conception qu'on s'est faite de la religion d'Homère ou de celle des tragiques et des lyriques, on passe à la lecture des voyages de Pausanias ou à l'étude des grands recueils d'inscriptions, on se croit transporté dans un monde absolument nouveau, on est mis en présence d'une religion tout à fait différente.

D'abord les dieux mêmes sont nouveaux, et on voit apparaître une foule immense de divinités dont les écrivains classiques n'ont jamais prononcé les noms. Puis les cérémonies religieuses, qui sont décrites avec complaisance, ont un aspect si barbare et si grossier, que, n'était la révérence que l'on garde malgré tout pour la patrie de Platon et d'Aristote, on se croirait transporté dans quelque île de la Polynésie ou au cœur de l'Afrique.

Je dois citer tout de suite quelques faits précis, pour vous prouver que je n'exagère pas.

Pausanias [1] a vu dans le sanctuaire d'Amphiaraos les fidèles égorger un bélier et se coucher sur sa peau toute sanglante pour s'endormir dans le temple, en attendant un songe prophétique. Il a vu, en Arcadie [2], des prêtres grecs se livrer auprès d'une source à des pratiques magiques pour faire tomber la pluie, en remuant l'eau avec des branches d'arbre, tout comme le font encore maintenant, dans la même intention, les sorciers de la Nouvelle-Guinée. Il a entendu et nous rapporte d'horribles histoires de vampires altérés de sang, de loups-garous et d'obscènes revenants.

Que dire des idoles auxquelles vont les adorations? Nous sommes en plein fétichisme. Ce sont d'informes poteaux vermoulus, des pierres non dégrossies, ou d'effrayantes images comme celle de cette vieille déesse d'Arcadie, toute vêtue de noir et dont la tête de cheval avait une crinière entremêlée de serpents [3].

A Chéronée [4], on vénère un bâton conservé précieusement dans la maison d'un prêtre. Tous les jours le bâton est présenté aux hommages des fidèles, qui lui apportent des offrandes de viandes et de fruits.

Nous sommes loin, vous le voyez, de la procession des Panathénées et des chefs-d'œuvre de Phidias. Il est difficile d'imaginer un contraste plus grand, et cependant, Porphyre [5] nous l'affirme, et son témoignage est confirmé par bien d'autres textes, ces images grossières et archaïques, on les regardait comme vraiment divines, tandis qu'on admirait sans les adorer les belles statues de marbre et d'airain.

Outre leur grossièreté, ce qui frappe encore dans ces cultes populaires, c'est leur infinie multiplicité. Les divinités en sont innombrables, au point que, comme le dit un des convives du

1 Pausanias, I, 34, 4.
2 Id., VIII, 38, 4.
3 Id., VIII, 42, 4.
4 Id., IX, 40, 11.
5 *De Abstinentia*, II, 18.

festin de Trimalcion [1] : on trouverait en Attique plus facilement un dieu qu'un homme. Et leur variété est aussi grande que leur nombre. Ils sont tous différents, et Cicéron [2] fait remarquer qu'en Grèce chaque cité a sa religion particulière, *sua cuique civitati religio est.*

Aussi la multitude innombrable de ces dieux tous différents les uns des autres est-elle un des arguments sur lesquels, à la suite des Épicuriens et des Sceptiques, les apologistes chrétiens ont le plus insisté.

Athénagore, dans son apologie du Christianisme [3], présente ainsi l'argument : « On nous reproche, dit-il, en s'adressant à ses adversaires, de ne pas honorer les mêmes dieux que l'État. Mais vous-mêmes, avez-vous donc tous les mêmes dieux? Les Athéniens ont divinisé Céléus et Metanira; les Lacédémoniens font des sacrifices et des fêtes en l'honneur de Ménélas, tandis qu'à Troie on célèbre Hector. A Céos, c'est Aristée qui tient lieu de Zeus et d'Apollon; à Thasos, c'est Théagène, lui qui cependant s'est souillé d'un meurtre à Olympie. Les Samiens vénèrent Lysandre, malgré ses crimes et ses scandales; les Ciliciens, Médée, et ainsi de suite. Le jour ne suffirait pas si je voulais énumérer tous les dieux adorés dans les villes grecques. Pourquoi donc, puisque vous n'êtes pas d'accord entre vous, nous reprochez-vous d'avoir un culte différent du vôtre? »

Le morceau est intéressant à plus d'un titre. D'abord il confirme et il illustre d'une façon très précise le texte de Cicéron que je viens de citer; puis il nous signale une série de cultes locaux dont plusieurs ne nous sont connus que par ce passage; ensuite, et j'aurai l'occasion de revenir sur ce point dans une autre leçon, il nous montre l'importance considérable que le culte des héros avait prise en Grèce au IIe siècle de notre ère; enfin, il ne mentionne aucun des grands dieux de l'Olympe, dont le culte, quoique officiel, était bien secondaire aux yeux des fidèles auxquels s'adressait Athénagore.

---

1 Pétrone, *Satirae*, 17.
2 *Pro L. Flacco*, cap. 28, § 69.
3 *Apologie*, chap. XIV.

Pour le moment, je tiens à insister sur cette curieuse multiplicité de sanctuaires que présentait la Grèce, à côté des grands temples de la cité, et je traduirai encore un texte intéressant d'Apulée qui nous la met en quelque sorte sous les yeux, comme elle apparaissait sous les Antonins.

Au début de ses *Florides* [1], Apulée nous montre un voyageur parcourant la Grèce et rencontrant presque à chaque pas les objets de la dévotion populaire : « C'est une chapelle ornée de fleurs, une grotte décorée de verdure, un hêtre couvert de peaux de bêtes, un tertre pieusement entouré d'un enclos, un tronc d'arbre grossièrement taillé en forme de statue, une pierre qu'on avait arrosée d'huile, un autel tout parfumé de libations, et le pieux voyageur, ajoute Apulée, s'arrête chaque fois un moment pour implorer la faveur des esprits divins qui hantent ces lieux consacrés ».

Ces indications rapides suffiront, je pense, à vous montrer combien nous sommes loin ici de la belle unité, de l'harmonieuse ordonnance de la religion officielle.

Mais comment se fait-il que deux formes si différentes du culte aient pu coexister ainsi?

C'est qu'en fait nous avons affaire ici à deux religions chronologiquement très distinctes et qui sont comme superposées l'une à l'autre.

On a pu dire que, comme la planète qui nous porte, l'âme de l'humanité est faite de couches stratifiées [2]. Et c'est justement ce que, dans le domaine religieux, nous pouvons observer en Grèce.

La religion homérique des Olympiens s'est répandue à un moment donné grâce à une série de causes que nous n'avons pas à examiner ici, mais elle a laissé subsister au dessous d'elle un vieux fonds de croyances et de pratiques, qu'elle a pu cacher parfois, mais qui est demeuré intact et qui ne manque pas d'affleurer et de réapparaître, comme font les roches primaires quand, par suite d'érosions, les dépôts récents viennent à être enlevés.

Si cette religion inférieure s'est maintenue à travers les

---

1 I, 1.
2 G. Perrot, *Revue des deux Mondes*, 1895, 1er nov.

siècles et si, en fait, elle a été fort peu modifiée, c'est qu'elle satisfaisait aux besoins religieux de la foule dans une bien plus large mesure que le noble culte officiel, où, peu à peu, les lettrés ne voyaient plus qu'un ensemble de légendes poétiques, tandis que les penseurs y incorporaient, comme en des symboles, leurs conceptions philosophiques et les artistes leur idéal de la beauté.

En raison même de la hauteur à laquelle les avaient portés les poètes théologiens, de la distance où les reculaient la splendeur froide de leurs temples et la beauté altière de leurs statues, les Olympiens ne répondaient plus du tout à l'idée que se fait le peuple des dieux qu'il implore et dont il attend aide et secours. Ces grandes divinités que la cité toute entière honore aux jours de fête, auxquelles elle immole des hécatombes et que célèbrent les chants et les danses, on leur a bien confié la garde de l'État et le soin de sa fortune, mais, justement pour ce motif, on ne peut croire qu'elles s'inquiètent beaucoup des individus.

Aussi n'était-ce pas à elles que les pauvres et les malades allaient demander la richesse et la santé, et ce n'étaient pas elles non plus qu'invoquait l'amante abandonnée ou la mère privée de son enfant. Ces dieux-là étaient trop haut et trop loin, on ne pouvait les mêler aux mille soucis de la vie de tous les jours; ils étaient trop aristocratiques, trop imposants, trop absorbés aussi par les affaires de tout un monde. La foule grecque avait besoin de dieux locaux, placés tout près d'elle, actifs, utiles, formés à son image, sensibles à ses peines, qui pussent écouter attentivement ses plaintes, et qui eussent le loisir de secourir ses misères [1].

Elle n'avait pas à les chercher bien loin; ils étaient là dans l'immense pandémonium qui constituait la vieille religion traditionnelle et dont les innombrables autels étaient partout comme à portée de sa main.

***

---

1 Cf. A. Dufourcq, *La Christianisation des foules*. 3e éd. (Paris, 1907), p. 41.

C'est l'étude de ce côté un peu négligé de la religion grecque que je me propose de faire avec vous dans ces leçons. Je voudrais essayer de vous montrer ce qu'était cette religion des foules grecques, à quels dieux les humbles adressaient leurs prières, quelles étaient les pratiques de leurs cultes. Nous tâcherons d'en suivre les manifestations multiples, qui tiennent si étroitement au sol et qui se rattachent à quelques-unes des croyances les plus vieilles de l'humanité.

Les rites en sont si tenaces qu'ils ont persisté à travers les siècles et que, quand le christianisme est venu s'élever au dessus des cités et tenter de briser les divinités locales, il n'a pu en triompher qu'en pactisant avec eux sur plus d'un point; et quand il a fini par l'emporter sur ces vieux cultes, il s'est trouvé parfois qu'il ne faisait que les prolonger. — Le mot n'est pas de moi, il est de M. A. Dufourcq[1].

Tout d'abord, il faut répondre en quelques mots à une première question. Qu'était-ce que cette vieille religion, où s'alimentait toujours la dévotion des foules et à laquelle elles s'attachaient avec une ténacité si invincible? Et tout d'abord d'où venait-elle?

Nous n'avons pas, je m'empresse de le constater, à aborder, moins encore à résoudre, le problème de l'origine de la religion. Comme toutes les questions d'origine, aussi bien celle du langage que celle de nos sociétés, c'est sans doute un problème qui restera toujours insoluble, parce qu'il semble bien que nos moyens d'investigation ne nous permettront jamais de remonter aussi haut.

Mais, sans prétendre percer les ténèbres des âges préhistoriques, il nous sera permis de constater que la vieille religion grecque, imparfaitement cachée à nos yeux par le polythéisme olympien, s'éclaire singulièrement et s'explique d'une façon très simple, si nous la comparons aux cultes primitifs que les recherches récentes ont retrouvés un peu partout dans les sociétés antiques et chez les peuples arriérés, les non-civilisés, que nous pouvons encore observer actuellement.

M. Camille Jullian, dans sa belle *Histoire de la Gaule*[2], nous

---

1 A. Dufourcq, *Ouvrage cité*, p. 33.
2 Vol. I (Paris, 1908), pp. 135 et suiv.

a tracé, tout récemment, de la religion de nos lointains ancêtres les Ligures, un tableau dont nous retrouverons tous les traits principaux en Grèce.

Ces mêmes traits caractéristiques existent également sous le brahmanisme de l'Inde; ils ont été mis en lumière surtout par les travaux de MM. Barth [1], Lyall [2] et Oldenberg [3]. Les anciens Germains, on l'a montré en Allemagne [4], avaient des croyances presque identiques, et on les observe encore quand on franchit les frontières des peuples indo-européens.

Lorsque M. Ed. Meyer [5] a essayé de reconstituer la plus ancienne religion des Égyptiens et Robertson Smith [6] celle des Arabes avant l'islamisme, c'est encore la même image qu'ils nous ont présentée, et les études ethnographiques des trente dernières années ont fait voir que, aussi bien en Polynésie chez les Maoris que chez les Bantous en Afrique, c'est toujours le même fonds qui reparaît.

On peut et on doit conclure de cette étrange similitude que les Grecs comme les Gaulois, les Germains et les Hindous, les Égyptiens comme les Arabes, s'étaient, à une époque plus ou moins lointaine, trouvés dans un état pareil à celui qui produit encore de nos jours chez les sauvages leurs croyances caractéristiques.

Dans cet état d'esprit, l'homme anime toute la nature, parce qu'il ne peut la concevoir que par analogie avec sa propre vie; il croit que tout autour de lui sent, pense et agit comme il fait lui-même. Il ne distingue guère entre les animaux et les hommes et il suppose les premiers régis par des lois semblables à celles qui gouvernent ses congénères. Les indigènes de Bornéo croient qu'il y a un sultan des tigres, et on parle dans l'Inde du roi des serpents; c'est ainsi que nos vieux contes populaires rappellent encore le temps où les animaux parlaient.

---

1 *Les Religions de l'Inde*, Paris, 1879.

2 *Études sur les mœurs religieuses et sociales de l'Extrême-Orient*. 3 vol. Paris, 1885-1908.

3 *La Religion du Véda*, trad. fr. par V. Henry, Paris, 1903.

4 MANNHARDT, *Wald- und Feldkulte*. 2 vol., Berlin, 1875-77. — MOGK, *Germanische Mythologie*, 2e éd., Strasbourg, 1907.

5 *Geschichte des alten Ægyptens* (Berlin 1887). pp. 30-42.

6 *Lectures on the Religion of the Semites*, Edimbourg, 1889.

Les arbres aussi sont conçus comme des êtres semblables à l'homme : ils chantent par le bruissement de leurs feuilles, et saignent quand leur sève se répand. Les cours d'eau et les sources sont aussi des êtres animés : le mouvement de l'eau courante, le murmure de la fontaine ne pouvant provenir que des esprits qui vivent en elles.

En un mot, le monde entier apparaît aux non-civilisés comme rempli d'esprits de toute sorte : ce sont les génies, les démons, les lutins, les fées, les géants et les nains dont toutes les mythologies populaires ont gardé tant de souvenirs. Il y a des esprits qui font mouvoir les astres, qui font tomber la pluie, qui dirigent la foudre et allument l'éclair, que l'on perçoit dans le vent et l'ouragan, qui rendent si redoutables les sommets des montagnes, avec les nuages qu'ils y accumulent et les orages qu'ils déchaînent sur la plaine.

On a appelé *animisme* cette conception de l'univers qui retrouvait partout, aussi bien dans l'homme qu'au dehors de lui, dans les phénomènes les plus différents de la nature, une âme, un esprit, un dieu, d'ailleurs étrangement semblable à l'homme lui-même. Eh bien, cet animisme, ou ce *polydémonisme,* comme on l'appelle aussi, nous le reconnaîtrons à la base des croyances que nous aurons à passer en revue. C'est lui qui nous servira comme de fil conducteur à travers les manifestations de la vie religieuse. Car cette conception primitive persiste partout avec une étrange vivacité sous les formes plus hautes et plus parfaites dont les civilisations successives essayent de la couvrir. Et peut-être sera-ce un des résultats les plus nets et les plus certains de notre étude, que d'en faire apparaître, dans la religion grecque, la constante survivance et, si l'on peut dire, l'éternelle jeunesse.

***

Mais, avant d'aborder notre sujet, il me reste encore à vous donner un aperçu des documents dont nous disposons pour ces recherches et des sources d'information où nous pourrons puiser.

J'ai déjà signalé les inscriptions. On n'en pourrait exagérer

l'importance, et vous me pardonnerez d'y recourir fréquemment. C'est qu'elles fournissent en abondance des catalogues, des noms, des épithètes de divinités que la littérature ne nous a pas transmises, et cela avec des indications précises de provenance et souvent de date. Puis, on peut dire que toutes les parties du culte reçoivent de la lumière des textes épigraphiques. Nous trouvons des règlements liturgiques, des listes de prêtres, des inventaires d'offrandes, des hymnes, des prières et des invocations de toutes sortes et jusqu'à des oracles et des imprécations magiques, et tous en original, dans des documents qui nous viennent directement de l'antiquité.

Mais ce n'est pas au Collège de France qu'il est nécessaire d'insister sur les services que l'épigraphie grecque rend à l'étude du passé. Plus que partout ailleurs cette science est en honneur ici. Elle est enseignée par un maître qui en a pénétré tous les secrets, qui a su en déployer toutes les ressources, et qui a montré souvent ce que l'étude des marbres antiques peut faire pour l'intelligence de la religion grecque. Tout ce que je pourrais vous en dire d'ailleurs, c'est dans les livres de M. Foucart ou au pied de sa chaire que je l'ai appris.

Tout près des inscriptions, il faut faire une place importante aux textes littéraires. La plupart, je l'ai dit, nous parlent surtout de la religion officielle, du culte rendu au nom de l'État et des croyances des lettrés, mais, incidemment, on peut trouver chez de nombreux écrivains, surtout à l'époque romaine, des mentions pleines d'intérêt pour le sujet qui va nous occuper.

C'est, par exemple, Plutarque, si curieux des choses religieuses, et qui, dans ses traités moraux, est si plein d'allusions à des croyances et à des pratiques populaires. C'est Strabon, le géographe, qui a puisé dans les trésors de son érudition tant de renseignements sur les temples, les cultes, les traditions de la Grèce.

Je ne puis pas oublier Lucien. Je sais bien que la critique contemporaine a réduit beaucoup son importance, et qu'elle voit en lui bien plutôt un journaliste avisé que le moraliste et le penseur tant admiré naguère, mais il reste toujours que Lucien a su donner une forme vive et brillante à la satire du

polythéisme hellénique, que sa curiosité maligne s'intéresse à la religion du menu peuple et que nous mesurons chez lui, plus qu'ailleurs peut-être, à quel point le culte des divinités olympiennes avait perdu de son crédit au IIe siècle de notre ère.

Nous ne pouvons pas non plus négliger les premiers apologistes chrétiens; ils ont su manier avec beaucoup d'habileté et quelquefois avec une véritable éloquence les armes qu'avaient déjà forgées avant eux les philosophes épicuriens et sceptiques contre la religion officielle. Dans ces textes, nous le verrons, il y a beaucoup à prendre, et les matériaux qu'ils nous fournissent sont presque toujours d'excellente qualité. Vous ne vous étonnerez donc pas de m'entendre citer souvent parmi les documents dont j'aurai à faire usage, Athénagore et Aristide, Tertullien et Firmicus Maternus, Justin et Tatien. Ils vivaient au milieu des païens dont ils ont décrit les pratiques, ils ont vu et noté une foule de traits caractéristiques qu'il nous faut recueillir avec soin.

Mais puisque je signale avec quelque détail les services que pourra nous rendre l'ancienne littérature grecque, je dois m'arrêter un moment à Pausanias[1]. Je n'ai pas, cela va de soi, la prétention de vous révéler le célèbre voyageur. Tout le monde connaît sa *Description de la Grèce*, et on sait que c'est une des sources les plus précieuses qui soient. Les archéologues y puisent à pleines mains, car nous avons là un tableau très détaillé, et souvent très amusant, des richesses artistiques que possédait encore la Grèce au IIe siècle de notre ère, et il n'y a pas un chapitre de l'histoire de l'art antique qui ne profite largement des trésors d'informations accumulés dans ce gros volume.

Mais je me demande si l'on n'a pas pris un peu trop l'habitude de considérer Pausanias comme un érudit et un archéologue, parce que son livre est pour nous un des classiques de l'archéologie. On oublie trop en revanche, me semble-t-il, que Pausanias est surtout une mine de renseignements pour

---

1 Cf. J. Schubart, *Pausanias' Beschreibung von Griechenland*, 2e éd. (Berlin, s. d.), Introduction. — J. G. Frazer, *Pausanias's Description of Greece*, I (Londres, 1898), pp. LI-LXVIII.

l'histoire religieuse de la Grèce ancienne : à ce point de vue il est incomparable.

On a contesté, je le sais bien, l'exactitude de certains de ses souvenirs et la valeur de plusieurs de ses autorités; il a pu, et il a dû se tromper parfois en rédigeant ses notes de voyage plusieurs années après les avoir prises, et des archéologues contemporains très érudits le lui ont reproché souvent et avec véhémence.

Je n'ai pas à entrer ici dans la discussion des griefs qu'on lui a faits à ces divers points de vue. Il me suffira de vous rappeler qu'après avoir accumulé contre lui de véritables invectives, on revient maintenant à beaucoup plus de calme et d'équité, et qu'on continue à l'utiliser largement parce que d'ailleurs on ne pourrait pas se passer de lui. Mais, encore une fois, comme témoin des choses religieuses, il n'a pas son pareil, et on peut dire que sans lui tout un côté de la religion grecque nous échapperait presque complètement — et c'est justement celui qui nous intéresse en ce moment.

Car si Pausanias ne manque pas de nous décrire les riches sanctuaires et les belles statues d'Athènes, d'Olympie et de Delphes, ses préférences secrètes, on le sent bien quand on le lit attentivement, vont aux petites chapelles peu connues qu'il découvre au cours de ses pérégrinations, aux cérémonies étranges qu'ont gardées certains coins perdus de la Béotie ou de l'Arcadie, et sur lesquelles il est insatiable de renseignements; elles vont surtout aux mystères qui l'attirent de très loin et auxquels il ne manque jamais de se faire pieusement initier.

C'est qu'en effet, Pausanias a une qualité précieuse pour la tâche qu'il s'est imposée : il est profondément dévot; il croit à cette vieille religion païenne dont l'agonie va commencer bientôt, et c'est en croyant convaincu qu'il va nous décrire ces rites curieux et ces divinités primitives qu'on trouvait encore en si grand nombre sur tous les points de la Grèce. Parmi les dieux, il doit naturellement attribuer la première place à Zeus, mais il a ses dévotions particulières, et on sent bien que, pour son compte, il lui préfère Déméter, la vieille déesse de la terre, et qu'il aime beaucoup aussi Esculape; mais il est loin d'être exclusif dans ses prédilections, et il lui arrive

de dire que Pan, le dieu des bergers, est aussi puissant que les divinités les plus puissantes et qu'il sait, aussi bien que les plus grandes, exaucer les prières des bons et punir les méchants.

En sa qualité de dévot, Pausanias connaît toujours parfaitement les intentions des dieux et les raisons de leur conduite, et il peut dire exactement quelles fautes des mortels ont amené les grandes calamités : si un tremblement de terre a causé des ravages à Sparte, c'est parce qu'on a violé le sanctuaire de Poseidon; et si une mort misérable a frappé Sylla, ce n'est pas à cause de sa cruauté, mais parce qu'il a arraché Aristion du sanctuaire de Minerve, au mépris du droit d'asile.

Naturellement, il a pleine confiance dans les oracles. Il connaît tous les temples où l'on peut se rendre pour savoir l'avenir et il n'a pas de doutes sur leur valeur respective : « De tous les oracles de mon temps, nous dit-il, le plus infaillible, *ἀψευδέστατον*, c'est celui d'Amphilochus, à Mallos en Cilicie [1] ».

Ne croyez pas qu'il y ait du scepticisme dans cet étrange superlatif; ce n'est pas du scepticisme, c'est de l'esprit critique. Pausanias se pique d'une foi éclairée. Il discute les légendes, et s'il en est auxquelles il a foi, pour de bonnes raisons, il en est d'autres auxquelles il croit devoir refuser son adhésion. « Je dois rapporter toutes les légendes des Grecs, nous dit-il encore, mais je ne dois pas les croire toutes [2] ».

Ainsi, on lui a montré dans ses voyages beaucoup d'objets d'art qui avaient été exécutés par Vulcain, une coupe de bronze, un coffret, un collier, « mais pour moi, dit Pausanias, le sceptre d'Agamemnon qu'on conserve à Chéronée, est seul tout-à-fait authentique [3] ». On n'est pas impunément le contemporain d'un Lucien.

Ainsi encore, il a toute la peine du monde à admettre les histoires de métamorphoses. A Athènes, on lui raconte celle de Cycnus, roi des Ligures et habile musicien, qui avait

---

1 PAUSANIAS, I. 34, 3.
2 ID., VI, 3, 8.
3 ID., IX, 41, 1.

été, après sa mort, métamorphosé en cygne. « Qu'un musicien ait été roi, j'y consens, dit Pausanias, mais il me paraît incroyable qu'un homme ait été changé en oiseau [1] ».

En général, cependant, il n'oppose pas une négation pure et simple aux récits invraisemblables qu'on lui fait. Il préfère en chercher une explication rationnelle.

En lui montrant, à Platée, le rocher d'Actéon, on lui a rappelé que, d'après le poète Stésichore, Diane, pour punir Actéon, l'avait fait dévorer par ses chiens. « Je suis persuadé, dit Pausanias, que la chose a pu se faire sans l'intervention de la déesse, il a suffi que les chiens fussent devenus furieux [2] ».

Il sait d'ailleurs appliquer aussi certaines règles de critique historique. Quand on lui dit que la statue de bronze de Poseidon, placée dans un sanctuaire d'Arcadie, a été jadis offerte par Ulysse : « Je ne puis le croire, répond-il, car on connaît les noms des premiers sculpteurs qui ont fait des statues de bronze : ce sont deux Samiens, Rhoecus et Theodoros, et ils sont bien postérieurs à la guerre de Troie [3] ». Il a étudié l'histoire de l'art.

Mais ce qui me semble particulièrement important, c'est l'intérêt visible qu'il porte à son sujet. Il a un ton si convaincu en parlant des choses religieuses, il a mis tant d'ardeur à ses recherches, et, d'autre part, tant de discrétion à nous communiquer la joie de ses découvertes et tant de candeur à nous avouer les mécomptes de ses enquêtes, qu'en toute justice, il est bien difficile de ne pas croire à sa bonne foi.

Quand il nous dit, par exemple, qu'il ne peut nous décrire que par ouï-dire la curieuse image d'Eurynome, conservée à Phigalie, parce que son temple ne s'ouvre qu'une fois l'an, et qu'il n'a pu arranger son voyage pour être présent ce jour-là [4], nous le croirons sur parole; mais alors, pourquoi douter de son assertion quand il nous parle [5] de l'heureuse fortune qui lui a permis d'être à Thèbes justement le seul jour de l'année

---

1 Id., I, 30, 3.
2 Id., IX, 2, 3.
3 Id., VIII, 14, 7.
4 Id., VIII, 41, 5.
5 Id., IX, 25, 3.

où l'on avait coutume d'ouvrir le temple de Dindymène et de montrer aux fidèles la statue de la déesse ?

Nous profiterons donc largement de la vaste collection de matériaux que le périégète du IIe s. de notre ère a accumulée et qui, au point de vue spécial où nous nous plaçons, a une valeur sans égale.

Nous retrouverons dans cette *Description de la Grèce*, faite par un dévot érudit et infatigable, presque tout ce qu'il y avait encore d'intéressant à noter alors sur les formes populaires de la religion hellénique. Avec son sens religieux et sa piété sincère, Pausanias a très bien senti, sans le dire jamais et sans peut-être se l'avouer à lui-même, que ce n'était pas dans les brillants sanctuaires d'Athènes et d'Olympie qu'il fallait chercher de son temps le frisson du divin, comme on dit maintenant, mais qu'on était bien plus sûr de le trouver près de telle grotte mystérieuse, au bord de telle source prophétique ou dans les cérémonies naïves de tel vieux culte de campagne.

***

Le temps me manque pour aborder aujourd'hui la première partie de mon programme. Je me vois forcé de la remettre à la prochaine leçon, mais je voudrais vous indiquer rapidement en terminant quelles sont les diverses étapes que je me propose de parcourir avec vous.

Tout d'abord, nous aurons à grouper les témoignages que nous possédons au sujet des idoles de la dévotion populaire, et nous verrons qu'elles remontent souvent à un très ancien fétichisme ; puis nous viendrons aux grandes divinités naturalistes qui faisaient le fonds même de ces croyances, la terre, les montagnes, les eaux et les bois, et la troupe innombrable des esprits de toute sorte, bons et mauvais, qui animaient toute la nature, où ils étaient pour les fidèles des objets de terreur ou des motifs de confiance.

Nous essayerons ensuite de déterminer la part qu'il faut attribuer dans ces croyances à l'idée de la survivance des âmes après la mort, dont nous verrons sortir l'adoration des héros, avec ses multiples conséquences.

Enfin, je voudrais essayer, en vous arrêtant quelque temps

à la religion des dieux guérisseurs, de vous montrer comment parfois des créations locales de la dévotion populaire ont pu, dans certaines circonstances, prétendre à un rôle plus élevé et transporter des héros jusque dans le culte officiel, et je crois qu'Esculape nous en fournira un exemple caractéristique.

Dans cette énumération, je n'ai pas cité les cérémonies et les rites, qui forment cependant, en réalité, le chapitre le plus important et le plus étendu d'une étude sur la religion populaire : c'est que j'ai l'intention d'en distribuer les diverses parties au cours même de mon exposition, rattachant ainsi les pratiques magiques, les oracles, les purifications, les prières et les sacrifices, aux groupes de divinités qui peuvent le mieux en expliquer l'origine, ou dans le culte desquelles ils prennent leur signification la plus précise.

Si je ne m'arrête pas à l'étude des mystères, ce n'est pas que j'en méconnaisse l'importance capitale, mais il me semble qu'ils ne font pas tout à fait partie de mon sujet. Presque tous remontent bien en dernière analyse à de vieux cultes agrestes, mais à l'époque récente où nous nous plaçons, ils ont évolué considérablement; ils font partie du culte officiel, ils s'adressent presque exclusivement aux classes moyennes et supérieures de la population, et quoiqu'ils aient eù un très grand nombre d'initiés, je ne crois pas qu'on puisse dire que les mystères d'Éleusis, par exemple, aient fait partie de la religion des foules.

Je n'aurai guère non plus l'occasion de prononcer les noms des dieux qui se présentent tout naturellement à l'esprit quand on pense à la religion grecque. Ce qui nous occupera, ce n'est pas le monde brillant de l'Iliade et de l'Odyssée, ni les grandes figures auxquelles les poètes tragiques ont su donner tant de majesté sombre, ni les dieux si somptueusement réalisés en ivoire, en marbre ou en airain, par les grands sculpteurs.

Ce dont j'ai à vous parler, c'est d'une quantité de modestes idoles, souvent presque informes, cachées dans de petites chapelles perdues au fond des campagnes, passionnément invoquées là par les pauvres gens.

En groupant ce que nous pouvons savoir de cette religion des humbles en Grèce, j'essayerai de déterminer surtout ce

qui pouvait en subsister encore aux premiers siècles de notre ère, quand la religion officielle a perdu presque tout son empire, et que les classes les plus hautes et les plus instruites se tournent dans leur détresse vers les cultes nouveaux que leur apportent alors la Perse, la Syrie et l'Égypte. Nous n'irons pas chez les Orientaux. Le mouvement qu'ils ont provoqué a été trop bien décrit ici même par M. Franz Cumont [1], pour qu'il y ait à y revenir.

Nous resterons en Grèce, pour nous attacher au vieux fonds des croyances antiques, que nous y retrouverons à peine modifiées. Sans avoir, tant s'en faut, l'éclat de la religion officielle, ni la variété et la profondeur des religions orientales, elle nous intéresseront, je l'espère, à d'autres titres.

Et d'abord, par leur âge même, puisqu'elles datent du premier contact des populations helléniques avec les montagnes et les bois, les rivières et les sources du pays où devait s'élaborer ce qu'on a si justement appelé le « ferment de l'humanité ».

Elles nous intéresseront aussi par tout ce que cette merveilleuse civilisation a dû, bon gré mal gré, leur emprunter, et enfin, par la vie puissante qu'elles ont gardée à travers les siècles, et dont elles semblent avoir puisé le principe dans le sol même auquel elles sont restées si invinciblement attachées.

CHARLES MICHEL.

---

1 *Les religions orientales dans le paganisme romain.* Paris, Leroux, 1906.

NOTE

SUR

L'ENSEIGNEMENT DES MATHÉMATIQUES[1].

Le présent travail est destiné à la Ligue de l'Enseignement, qui a pris l'heureuse initiative de mettre à l'étude la refonte complète de nos programmes d'enseignement et leur mise en concordance pour tous les degrés. Ce travail, dont tous les hommes d'enseignement constatent chaque jour davantage l'urgente nécessité, nous permettra de développer en ces briéves notes quel doit être à notre avis l'enseignement des mathématiques dans nos athénées.

Et d'abord quel est le but de l'étude des mathématiques? Nous leur assignons le triple but de développer la faculté du raisonnement, de préparer aux applications pratiques ainsi qu'à leur emploi dans les sciences physiques et enfin d'inciter aux recherches théoriques afin de réaliser de nouveaux progrès.

Le premier de ces objets est essentiellement éducatif, et sous ce rapport leur importance doit incontestablement être égale pour tous. C'est par les mathématiques qu'on apprend à définir avec précision, à raisonner avec rigueur, à développer les théories avec clarté et concision, trois choses d'une importance primordiale pour tout esprit

---

[1] Quoique les mathématiques ne rentrent pas dans le cadre de la *Revue*, nous avons accueilli cet article parce qu'il traite d'une question de pédagogie d'intérêt général. [N. D. L. R.]

cultivé. Nos jeunes gens devraient donc tous s'appliquer avec ardeur à l'étude des mathématiques. Cependant bien rares sont ceux qui montrent les dispositions voulues : dès les classes inférieures il se forme un déchet qui va grandissant jusqu'en quatrième, où ce déchet fournit alors la population des classes commerciales; ajoutez-y les élèves de la section grecque-latine, qui négligent en général complètement les mathématiques, et la conclusion est qu'une infime partie de nos jeunes gens seulement s'applique à acquérir l'esprit mathématique; les autres renoncent à la lutte dès les classes inférieures; ils cessent de se tenir au courant, ne comprennent plus et se désintéressent du cours; bien plus, on se vante même en quelque sorte d'être rétif aux sciences exactes; on appelle cela, — non sans une certaine complaisance — « ne pas avoir la bosse des mathématiques. »

D'où vient cette étrange anomalie? La plupart des hommes sont-ils réellement incapables d'enchaîner les idées qui doivent constituer un raisonnement? Évidemment il ne viendra à l'idée de personne de soutenir une thèse pareille. Mais alors il faut bien admettre que, si peu de nos élèves se montrent aptes à faire des mathématiques, il doit y avoir dans l'enseignement une grave lacune. Cette lacune n'est d'ailleurs pas difficile à trouver : on néglige, pour ainsi dire, complètement le côté éducatif de l'enseignement mathématique, qui constitue cependant pour l'immense majorité des gens une des principales raisons d'être de l'étude des sciences exactes; comme d'autre part on ne s'occupe guère non plus de la partie pratique, usuelle, il ne reste plus que des théories qui succèdent aux théories et que peuvent seuls s'assimiler ceux qui sont particulièrement doués. La faute en est à nos programmes surchargés qui entravent la mission éducatrice du personnel enseignant. Voyez-vous, en effet, un professeur désireux d'insister sur cette partie de son enseignement, envoyer un élève au tableau, lui poser des questions qui devront petit à petit le mettre sur la voie, attendre patiemment les réponses qui chez beaucoup ne viennent qu'après un lent travail de réflexion? Comment ce professeur viendra-t-il à bout de

son programme? Or, il est tenu de voir son programme pour une double raison : s'il ne le faisait pas, il s'exposerait à un rappel à l'ordre et il exposerait ses élèves à un échec aux examens qu'ils préparent et où souvent la surcharge ridicule des programmes est aggravée par la ridicule ingéniosité des questions posées. Aussi le professeur se résout-il à exposer lui-même la leçon, ce qui rend en général l'enseignement stérile, ou bien à faire appel au travail de la classe entière, appel auquel les rares esprits bien doués répondront seuls, ou bien encore à faire dès les premières semaines une sélection parmi ses élèves et à négliger les autres; le résultat est approximativement le même : c'est que la moyenne de la classe, incapable de marcher à l'allure exigée par le programme, fournit à la fin de l'année un déchet considérable.

Cet état de choses n'est d'ailleurs pas spécial aux mathématiques; notre enseignement tout entier en souffre. Il ne s'agit pas de bien voir, mais de voir beaucoup; et malheureusement, au lieu de faire des progrès sous ce rapport, nous reculons, car nos programmes sont de plus en plus touffus. Ceux qui sont chargés de les élaborer et qui sont systématiquement choisis en dehors de l'enseignement moyen, se figurent qu'il suffit d'inscrire une matière nouvelle pour que tout aussitôt la jeunesse se l'assimile. Il arrive, au contraire, que les jeunes gens font la part du feu, c'est-à-dire qu'ils spécialisent prématurément leurs études et constituent bien avant la Rhétorique cette fameuse « vitrine » qu'Anatole France croyait spéciale à l'Université. Il arrive également que beaucoup de jeunes gens s'adressent à des instituts spéciaux où on les prépare à un examen déterminé au détriment de leur éducation générale, c'est-à-dire où l'on vise à en faire des diplômés au lieu d'en faire des hommes.

Mais en mathématiques le mal est plus flagrant, parce que le plus grand nombre se laisse rebuter par tout ce fatras de théorèmes entassés et de théories mal digérées, dont ils aperçoivent d'autant moins l'utilité que l'on néglige davantage leur seule portée éducative. Car en dehors de cette portée éducative que restera-t-il de toute cette science?

Que les ingénieurs, les officiers, les professeurs même, tous ceux qui, après avoir fait des études mathématiques supérieures, sont entrés dans la vie pratique, déclarent ce qu'ils en ont conservé après un très petit nombre d'années. Leur réponse — non douteuse — nous dispensera de poser la même question aux médecins, aux avocats, à la multitude de ceux qui ont abandonné les mathématiques au sortir de l'Athénée. Si donc le seul effet utile de ces études est de constituer des exercices de raisonnement qui nous initient aux méthodes mathématiques, ne faudrait-il pas assigner à cette initiation une importance capitale? La constante préoccupation du professeur ne devrait-elle pas être d'inciter aux recherches, c'est-à-dire de faire trouver par les élèves eux-mêmes les démonstrations, et si celles-ci sont défectueuses, d'en faire découvrir encore par eux les erreurs? Cela est d'autant plus vrai que même si la mémoire nous permettait de conserver toute cette science bien fraîchement en notre esprit, elle ne servirait pas à grand' chose à la plupart des gens: il importe fort peu qu'un homme connaisse les cas d'égalité des triangles; ce qui importe, c'est qu'il en ait trouvé lui-même la démonstration. Le meilleur professeur de mathématiques devrait donc être celui qui provoquerait chez ses élèves le plus de réflexion, d'initiative, de recherches personnelles, de spontanéité en un mot; aujourd'hui, au contraire, de par nos programmes absurdes le meilleur professeur est celui qui parvient à verser dans le cerveau de ses élèves, comme dans un entonnoir, le maximum de théorèmes dans le minimum de temps. C'est contre cette tendance que nous devons réagir en réclamant énergiquement des programmes simplifiés, élagués de tout ce qui n'est pas absolument nécessaire. Tous nos jeunes gens pourront alors s'approprier ce programme, en retirer tout le bénéfice au point de vue de leur éducation intégrale, et rien n'empêchera ceux qui par leurs goûts, par leurs aptitudes, se trouvent plus spécialement portés vers les études mathématiques, de compléter par leurs études personnelles la science qu'ils auront acquise à l'athénée.

Abordons maintenant notre deuxième point de vue, l'application pratique des mathématiques. Remarquons que

dans le travail d'ensemble de la Ligue de l'Enseignement, d'accord en cela avec la Commission que la Fédération de l'Enseignement moyen chargea d'élaborer un plan d'études, on a proposé un enseignement concentrique comprenant les cycles de l'enseignement primaire, de l'enseignement moyen inférieur, de l'enseignement moyen supérieur et de l'Université. Le cycle de l'enseignement moyen du degré supérieur doit donc constituer un cycle complet; or, au point de vue des mathématiques, cela n'est pas le cas : le programme des mathématiques supérieures ne se conçoit pas, s'il n'est complété par certaines parties du cours d'algèbre supérieure et par les éléments du calcul différentiel et intégral. Il faut donc compléter ce cours, ce qui ne peut se faire qu'en supprimant les théories inutiles. Il faut que l'enseignement devienne beaucoup plus pratique; il faut présenter les mathématiques non comme un but mais comme un moyen; il faut renoncer résolument à faire de l'art pour l'art, pour devenir essentiellement utilitaire. Cette réforme devient chaque jour plus urgente, car les mathématiques se trouvent appliquées à des sciences de plus en plus nombreuses, et il importe de pouvoir s'en servir avec toute l'adresse et toute la compétence possibles. Déjà on réclame un cours spécial pour les élèves qui veulent faire le doctorat en sciences naturelles. Ce cours deviendrait inutile si le cours de mathématiques supérieures était convenablement établi, c'est-à-dire si l'on faisait pour la section scientifique et latine ce que l'on a essayé avec succès pour la section commerciale et industrielle. Le programme débarrassé de ses nombreux hors-d'œuvre permettrait d'étendre le cercle des connaissances pratiques et d'introduire des notions nouvelles réservées jusqu'à présent à l'enseignement universitaire. Si l'on voulait supprimer de nos programmes les théories complémentaires de géométrie et une bonne partie des compléments d'algèbre, réduire le cours de géométrie analytique en ne conservant que les parties essentielles, supprimer la trigonométrie sphérique, on trouverait là un gain considérable de temps, qui pourrait être consacré à des applications des mathématiques à la physique et à la mécanique, et on

pourrait introduire dans nos athénées les éléments pratiques nécessaires pour en faire le cycle complet dont nous parlons plus haut. Par la même occasion on trouverait le moyen de faire faire par nos jeunes gens un grand nombre de problèmes d'application; nous savons combien nos élèves sont facilement déroutés par les problèmes numériques où ils ont à appliquer leurs théories souvent mal digérées; ces problèmes auraient en outre l'avantage de les intéresser en leur montrant la raison d'être des notions théoriques. Enfin, en faisant davantage appel au travail personnel et à l'initiative des élèves on les préparerait mieux aux études universitaires. Car il faut bien qu'on sache que la surcharge des programmes creuse chaque jour davantage l'abîme qui sépare l'athénée de l'Université, où les méthodes sont essentiellement différentes. A l'athénée, en effet, il *faut* que les élèves connaissent leur programme; si dans une classe la proportion de mauvais élèves est trop forte, le professeur pourra en souffrir; de là pour le personnel enseignant la nécessité de rendre la tâche plus facile aux élèves au fur et à mesure que le programme devient plus long. C'est ainsi qu'on en est venu aux méthodes actuelles, auxquelles on a pu reprocher de supprimer chez l'élève tout effort personnel. Or, à l'Université, c'est l'inverse. Le professeur fait son cours sans avoir à se soucier de la question de savoir s'il a été compris ou non. C'est à l'étudiant qu'il incombe de se mettre en mesure de comprendre.

Donc aussi bien pour les élèves qui continuent leurs études à l'Université que pour ceux qui les terminent à l'Athénée, la conclusion sera la même : il faut rendre l'enseignement plus pratique et le compléter par les notions voulues pour en faire un tout, concentrique à l'enseignement moyen inférieur, et il faut exercer les élèves aux applications numériques que comportent les cours de mathématiques et de sciences.

Reste le troisième point de vue, celui du progrès des sciences mathématiques. Nous n'en dirons pas grand'chose, parce qu'il se rapporte exclusivement à l'enseignement universitaire et que nous nous sommes tenus sur le terrain de l'enseignement moyen. Mais nous affirmons néanmoins

que nous ne nuirons en rien à ces progrès, puisque nous enverrons à l'université des jeunes gens mieux préparés à faire œuvre personnelle.

Notre conclusion générale est donc : Simplifions, simplifions encore, simplifions toujours! Moins de science dogmatique, moins de livres, plus de méthode, plus d'initiative personnelle. Les beaux programmes sont comme les belles façades auxquelles on sacrifie l'intérieur, de sorte qu'on n'y trouve pas une seule pièce convenable, mais en revanche beaucoup de coins obscurs, où le soleil ne pénètre jamais et où la poussière s'accumule.

A. Claes,
Professeur à l'Athénée royal d'Ixelles.

COMPTES RENDUS

JOHANNIS VAHLENI **Opuscula academica. Pars posterior.** Leipzig, Teubner, 1908. IV-646 pp. in-8°.

La première partie des *Opuscula* de M. Vahlen a paru en 1907. Nous en avons rendu compte dans la *Revue*, t. L (1907), 3e livr., pp. 167-168, et nous avons tâché d'en montrer les mérites. Les mêmes éloges s'appliquent à ce second volume. Qu'il s'agisse de critique ou d'exégèse, M. Vahlen creuse chaque question à fond. Sa merveilleuse érudition lui fournit quantité de rapprochements frappants, de comparaisons instructives, d'arguments décisifs. En lisant ces observations pénétrantes et ces raisonnements serrés, les jeunes philologues prendront le goût de l'exactitude et de la précision en même temps que celui des recherches personnelles : ils sentiront à la fois le frein et l'aiguillon.

Les auteurs dont s'occupe M. Vahlen dans le présent volume sont, parmi les Grecs : Sophocle, Euripide, Aristophane, Platon; parmi les Latins : Plaute, Ennius, Pacuvius, Accius, Catulle, Virgile, Horace, Ovide, Cicéron, Valère Maxime, Minucius Félix.

Trois index fort bien faits (*i. rerum*, *i. vocabulorum*, *i. locorum*) terminent l'ouvrage. Ils rendront de grands services aux travailleurs. P. T.

CH. VAN DE VORST, **Grammaire grecque élémentaire** Nouvelle édition, entièrement refondue, de la Grammaire grecque du P. Jos. JANSSENS. Liège, H. Dessain, 1908.

En 1902, le P. Van de Vorst avait déjà remanié la Grammaire grecque du P. Janssens et il s'était attaché à la simplifier et à l'alléger des matières de pure érudition philologique qui l'encombraient inutilement. En donnant ici une analyse de cet

ouvrage (tome XLVI, 4e livraison), nous avions proposé quelques modifications à introduire dans la disposition de la lexigraphie et de la syntaxe, et nous avions émis le vœu de voir supprimer les notions fort superflues d'analyse logique ainsi que certaines formes ou constructions d'un usage très rare.

Le P. V. de V. a tenu compte de la plupart de nos observations : dans la lexigraphie, les matières sont groupées d'une façon plus rationnelle et le plan de la syntaxe repose tout entier sur l'étude de la proposition; de plus, reconnaissant que les livres compliqués ne sauraient convenir à aucun degré d'enseignement, l'auteur a coupé, élagué de toutes parts et il a condensé ce qui restait de matière en un mince volume de 170 pages au lieu de 300. Le corps de la Grammaire, où il n'est question que du seul dialecte attique, n'en comprend même que 136. Un appendice est réservé à la langue d'Homère; d'autres appendices sont consacrés à un résumé de la syntaxe des cas, aux verbes irréguliers avec leurs temps primitifs, à quelques notions sur les mesures itinéraires et les monnaies, aux règles principales de l'accent premier.

Ainsi conçue, cette Grammaire constitue un minimum indispensable et elle a toutes les qualités d'un bon manuel. L'impression était déjà fort soignée dans la précédente édition; elle est encore en progrès : grâce à une heureuse disposition typographique, les points saillants des règles et des paragraphes sautent aux yeux du lecteur et rendent l'ouvrage en quelque sorte parlant.

J. Hombert.

Simplicii in Aristotelis Categorias Commentarium ed. C. Kalbfleisch (*Commentaria in Aristotelem graeca*, vol. VIII). Berolini, typis Reimeri,' 1907. xxi-575 pages.

Archytae qui ferebantur de notionibus universalibus et de oppositis libellorum reliquiae. Diss. scr. F. Schulte. Marbourg, 1906. 87 pp.

De Hermino Peripatetico. Diss. scr. H. Schmidt. Marbourg, 1907. 46 pp.

Qui aurait rêvé, il y a un siècle, d'employer le meilleur des méthodes et des ressources de la philologie à éditer la fastidieuse série des commentaires grecs d'Aristote? C'est chose faite aujourd'hui. Grâce aux subventions de l'Académie de Berlin, grâce surtout à l'activité du secrétaire perpétuel, M. H. Diels,

vingt-trois gros volumes nous permettent d'utiliser ces textes si indispensables pour l'étude de la philosophie grecque et qui, il y a cinquante ans, étaient encore ou introuvables, ou à peine lisibles, ou totalement inédits.

Le commentaire de Simplicius sur les *Catégories* a paru l'un des derniers. Il n'est cependant pas des moins importants. Plus pauvre que d'autres en fragments des présocratiques, il est plein d'extraits des stoïciens et des premiers péripatéticiens. Il renferme, avec la substance des commentaires perdus de Porphyre et de Jamblique, beaucoup de données sur leurs prédécesseurs du début de notre ère : Adraste, Alexandre d'Aphrodisiade, Herminus, le pseudo-Archytas, etc.

Confiée à M. Kalbfleisch, l'édition est de celles où le programme du *Corpus* a été exécuté avec le plus de perfection. On n'avait de ce commentaire qu'une édition Aldine de 1499, et une réédition de Bâle (1551) presque aussi difficile à trouver. Le texte de l'Aldine était fait d'un mélange arbitraire des leçons de deux manuscrits quelconques, et Velsius, l'éditeur de Bâle, en avait empiré l'état par nombre de corrections fantaisistes et d'interpolations. Telle était la vulgate à laquelle, récemment encore, M. von Arnim a dû emprunter ses fragments des Stoïciens.

M. K. a découvert une quinzaine de manuscrits [1]. Un seul, qui se trouve à Jérusalem, n'a point été examiné; il ne donne d'ailleurs qu'une fort petite partie de l'ouvrage. Le classement est fait avec méthode. Pour établir le texte, on peut se contenter de quatre manuscrits de choix [2] : le groupe JA, dérivant avec L d'une copie soignée m^1; puis K, représentant d'un apographe de qualité très inférieure, m^2. Il arrive, cela va de soi, que K ait seul conservé la bonne leçon. Les archétypes m^1 et m^2 dérivent eux-mêmes de m, caractérisé entre autres par une longue omission. Dans AL, cette lacune a été comblée grâce à un

1 Il ne semble pas que celui qui a servi de base à l'Aldine, ait pu être retrouvé.

2 Les manuscrits CHTW ont été écartés parce qu'ils dérivent d'une copie détestable d'un *gemellus* de A. La reconstitution de ce *gemellus*, à côté de A, n'aurait apparemment rien fourni d'utile. — De même, G est passé sous silence, parce qu'il est le *gemellus* de K. Mais K, étant lacuneux et incomplet, on aurait voulu savoir au juste si G est vraiment superflu.

manuscrit perdu i. Ce n'est pas tout. M. K. a regardé les choses de très près, et il a vu la question se compliquer singulièrement. Presque tous ces manuscrits nous offrent un texte contaminé, et le plus souvent on voit la contamination se produire sous la forme de notes marginales et de corrections. M. K. a réussi à dresser, pour expliquer les rapports très embrouillés des divers manuscrits entre eux, un stemma clair et précis. Ce stemma est à noter. Dans ce que les Allemands appellent la *Handschriftenkunde*, il ne faut pas considérer comme exceptionnel le cas d'un manuscrit contenant, en fait de leçons, une olla-podrida.

M. Kalbfleisch a examiné divers manuscrits d'*Excerpta*; un seul intervient, c'est le vénérable *Urbinas* 35, du IX/Xe siècle. Une traduction latine manuscrite du moyen-âge est sans utilité. Les passages parallèles de Porphyre, de Dexippe, d'Ammonius, et des autres commentateurs ont été mis à profit [1].

C'est à l'index de la grécité que se révèlent le mieux les qualités d'une édition. Celui de M. Kalbfleisch est des meilleurs. Tout le texte y est justifié, et les articles les plus compliqués (*ἀπό, ἀνά, ἐπί, παρά*, etc.), sont dressés fort ingénieusement. Ce lexique est de ceux qu'un éditeur de textes tardifs fera bien d'avoir constamment sous la main.

Une édition de ce genre fournit des matériaux tout prêts pour une série de travaux. Déjà quelques élèves de M. Kalbfleisch en ont profité.

Jamblique avait inséré, dans son commentaire des *Catégories*, de longs morceaux d'un traité analogue à celui d'Aristote, intitulé *περὶ τῶ παντός*, ou *περὶ τῶν καθόλου λόγων* et mis sous le nom d'Archytas. L'édition de M. K. parue, le moment était venu de reprendre les fragments de ce pseudépigraphe. M. F. Schulte l'a fait. Il avait eu des devanciers, il les dépasse aisément. Il ajoute à la collection une quinzaine de fragments nouveaux, et des plus longs. Grâce à un système ingénieux de résumés latins placés en tête de chaque numéro, on suit avec la plus grande facilité la reconstitution de l'ouvrage. Les textes mêmes n'étaient pas faciles à grouper. Certains fragments, par exemple, sont formés

---

1 M. K. ne nous dit pas s'il considère la paraphrase éditée par M. Hayduck comme une simple copie de Simplicius. M. F. Schulte l'affirme, par contre, dans la dissertation analysée ci-dessous. C'est à cet avis apparemment que M. K. se sera rangé.

de deux ou trois résumés différents et de cinq ou six citations, trouvées de ci de là. Souvent, c'est le même auteur qui, dans le courant du même ouvrage, fournit l'extrait par pièces et morceaux. Ajoutez à cela que le pseudo-Archytas écrit en dorien, et que les dorismes, altérés, perdus ou conservés le plus capricieusement du monde par les différents manuscrits aux différents endroits, compliquent étrangement la tâche de l'éditeur. Qui n'a pas mis la main à des travaux de ce genre, ne peut soupçonner combien il est difficile de rester clair sans cesser un instant d'être exact et complet. M. Schulte a trouvé une solution élégante pour toutes ces difficultés. Cette petite édition, sortie du séminaire philologique de Marbourg, peut-être prise pour modèle par ceux qui auraient à débrouiller les mêmes complications.

Les conclusions du travail intéressent l'histoire littéraire. Le *Περὶ τῶν καθόλου λόγων* et le *Περὶ ἀντικειμένων*, dont M. S. donne les fragments en appendice, sont du même auteur, mais les *Καθολικοὶ λόγοι*, également attribués à Archytas, sont d'un écrivain plus tardif. Les deux premiers de ces opuscules, où l'on retrouve entre autres l'influence d'Andronicus et de Boethus, ont dû sortir d'une officine de néopythagoriciens qui, ayant besoin d'antidater leurs doctrines pour mieux les défendre, opéraient à Alexandrie vers le début de l'ère chrétienne. Le faussaire a eu la naïveté de laisser le nom de Socrate dans ses exemples. Ces faux ont été maniés par l'auteur des *Philosophumena* peut-être, puis par Jamblique (Dexippe ne les cite que d'après Jamblique), enfin par Simplicius, qui contrôle les citations de Jamblique et les complète. Thémistius — d'après Porphyre peut-être — est le seul que nous voyons douter de leur authenticité[1].

---

1 Suivant M. S., Thémistius aurait fait ces réserves dans l'écrit visé par Simplicius, *In categ.*, 1, 10. Je ne le pense pas. Simplicius indique clairement qu'il a en vue une simple paraphrase des *Catégories*, et — puisque cette question l'intéresse — je signalerai à M. S. qu'il existe peut-être, de cette paraphrase, une version latine (Migne, Patrol. Lat., t. 32, col. 1419-1440) qui a été négligée jusqu'ici. L'auteur de ce morceau nous dit quelle est sa source (col. 1440) : « *Haec sunt, fili charissime, quae jugi labore assecuti, cum nobis Themistii nostra memoria egregii philosophi magisterium non deesset, ad utilitatem tuam de graeco in latinum convertimus;* voir encore col. 1422, l. 15 et suivantes. — P. 21, note 1, M. Schulte considère comme démontrée l'existence d'interpolations dans le texte de Boèce, *In Categorias.* J'espère avoir bientôt l'occasion d'examiner l'hypothèse de G. Schepps, que M. S. adopte en cet endroit.

Pour le dialecte, M. S. reproduit tous les dorismes qui figurent dans les diverses traditions manuscrites, sans en ajouter un seul ni en retrancher. Il suppose donc qu'aucun des auteurs par qui les fragments sont conservés, n'a fait à cet égard œuvre de restauration.

Préparée dans le même séminaire philologique de Marbourg, la monographie de M. H. Schmidt se recommande par la même méthode. Elle nous donne le premier recueil des fragments d'Herminus, péripatéticien qui fut le maître d'Alexandre d'Aphrodisiade, commenta doctement, outre les dix catégories, des écrits assez divers d'Aristote et, par les écarts d'une vie peu philosophique, fournit à Lucien l'occasion de citer un bon mot[1]. Les fragments nous sont fournis par Alexandre d'Aphrodisiade, par Porphyre, et — d'après des écrits perdus de ce dernier — par Boèce, Simplicius et d'autres néoplatoniciens tardifs. Ils offrent un spécimen nouveau d'une exégèse puérile, dont les détails seraient tombés dans l'oubli le plus complet, si Porphyre ne leur avait pas fait une place dans son enseignement.

Tels qu'ils sont, ces fragments d'Herminus viennent à leur heure. Depuis peu, l'on s'attache à découvrir ce qu'étaient les écoles des académiciens et des péripatéticiens au début de l'empire et récemment encore, la découverte d'un commentaire du Théétète a fourni à M. Diels l'occasion de dire un mot de l'utilité de ces recherches.

J. Bidez.

Adolf Deissmann, **Licht von Osten**. *Das Neue Testament und die neuentdeckten Texte der hellenistisch-römischen Welt.* Tübingen, Mohr (Siebeck), 1908. VIII, 364 pp. in-4°.

Au moment où de toutes parts les recherches se portaient vers les questions sociales, où les historiens s'attachaient à montrer dans le passé le développement des forces agissant dans les masses profondes de la multitude, une heureuse coïncidence a voulu que les découvertes multipliées d'inscriptions, de papyrus et d'*ostraka* nous aient révélé les conditions d'existence et les productions intellectuelles du prolétariat antique. La littérature

---

1 Vie de Démonax 56 : Ἑρμῖνε, ἀληθῶς ἄξιος εἶ δέκα κατηγοριῶν.

ne reflète guère que la vie et les pensées des classes cultivées : cette foule de documents nouveaux nous ont mis pour la première fois en contact avec le peuple. Par là, malgré l'insignifiance apparente de chacun d'eux pris isolément, leur ensemble acquiert une haute valeur scientifique.

Mais, si ces trouvailles ont ainsi, pour notre connaissance de la civilisation gréco-romaine, une portée qu'on peut difficilement encore mesurer aujourd'hui, elles ne sont pas moins importantes pour l'histoire des origines de la société chrétienne, et c'est le principal mérite du nouveau livre de M. Deissmann de l'avoir montré pour la première fois en détail.

Le christianisme fut d'abord une religion exclusivement populaire : on ne peut apprécier sainement son premier développement qu'en le replaçant dans le milieu où il a grandi. Les plus anciens écrits qu'il nous ait laissés, furent rédigés par de petits bourgeois ou d'humbles ouvriers. St Paul lui-même n'était-il pas un tisserand de grosses toiles de tente? Pour comprendre ces textes, sortis de la plèbe, ne faut-il pas les comparer aux productions de gens du même milieu social, à ces débris innombrables de pièces sans prétention artistique, que le sol de l'Orient nous a rendus récemment? L'application de cette méthode devait conduire à des résultats féconds.

Tout d'abord, on l'a remarqué depuis longtemps, la langue du Nouveau Testament diffère notablement de celle de la littérature du temps, et l'on a même parlé d'un grec chrétien, que l'idiome maternel de ses auteurs juifs aurait profondément marqué d'une empreinte sémitique. Mais on s'aperçoit maintenant qu'une foule de particularités d'expression ou de syntaxe, isolées auparavant et considérées comme des « hébraïsmes » ou des araméïsmes », appartiennent simplement au parler populaire et peuvent être rapprochées d'une série d'exemples contemporains, tirés des inscriptions d'Asie mineure ou des papyrus d'Égypte. Le langage que parlaient les apôtres est le grec vulgaire de leur époque; ils n'y introduisent que relativement peu d'éléments sémitiques. L'écart qui sépare leur style de celui des littérateurs helléniques provient surtout, non d'une différence de race, mais d'une différence de classe.

Si, nous élevant de la philologie pure à l'histoire littéraire, nous cherchons quelle lumière les découvertes récentes ont projetée sur les recherches qui s'y rattachent, nous ne serons

pas moins surpris de leurs résultats. En effet, elles nous out mis en possession d'une quantité d'écrits qui ne sont pas *littéraires*. Les nombreuses lettres privées qui ont été déchiffrées sur les papyrus — M. Deissmann en publie et en commente vingt-et-une — n'appartiennent nullement à la littérature. Or précisément le Nouveau Testament contient des lettres de ce genre, comme la plupart de celles de St Paul, qui furent de simples communications privées et qu'il faut distinguer des « lettres ouvertes », comme l'épître aux Hébreux, celles de Jacques, Pierre, Jude, etc., destinées dès l'abord à la publicité. Le style et le caractère des premières, avec leurs phrases hâtives dictées entre deux étapes dans la passion et dans l'action, ne pourront être justement appréciés que si on les rapproche des productions analogues de la même époque, d'où toute convention, toute rhétorique, sont pareillement absentes. D'abord la parole vivante, puis des écrits d'une simplicité toute populaire enfin les premiers essais d'une *littérature* chrétienne, telle estl'évolution qu'on peut observer dans le Nouveau Testament.

Enfin et surtout, les découvertes archéologiques, épigraphiques, papyrologiques, nous ont fait connaître avec une précision toute nouvelle les milieux où opéra la prédication chrétienne : milieu rustique des villages d'Égypte, qui devaient être analogues à ceux de Galilée; milieu plébéien des grandes villes d'Asie mineure que parcoururent les apôtres; milieu politique de la cité et de la province avec leurs institutions dont l'Église devait s'inspirer lorsqu'elle s'organisa; milieu religieux, pénétré d'aspirations que le christianisme allait satisfaire, tout ceci ne peut être étudié qu'à la « lumière de l'Orient ». Une série d'exemples typiques, que choisit M. Deissmann, montrent comment les idées, les faits, les allusions du Nouveau Testament s'expliquent par des rapprochements avec des documents païens du commencement de notre ère.

Ce livre a été composé par un théologien pour des théologiens : il prêche avec une chaleur communicative l'adoption d'une méthode qui doit donner la pleine intelligence du Nouveau Testament. Mais l'enthousiasme de l'auteur ne lui fait jamais perdre pied dans des généralités idéales; il s'appuie toujours sur le terrain solide des faits. Il a travaillé de première main avec une scrupuleuse exactitude; il a horreur des références

inadéquates et des citations tronquées [1], et il s'attache à traduire les documents grecs, qu'il reproduit souvent en entier. Philologues et historiens trouveront ainsi, dans ces études si érudites et si précises, une quantité d'observations et de données importantes; nous signalerons notamment les appendices où sont commentées les exécrations juives de Rhenée et l' « invocation aux planètes » — en réalité aux archanges — du théâtre de Milet.

FRANZ CUMONT.

A. LEGRAND, **Précis de Grammaire latine**. Namur, Balon-Picard, 1908. 185 pp. petit in-8°. Prix : 2 fr.

La Grammaire latine de Gantrelle a rendu de grands services à de nombreuses générations d'élèves et de professeurs, mais elle a vieilli. Nous avons besoin d'une bonne grammaire latine originale [2]. Quelques essais ont été, jusqu'ici, plutôt malheureux, et M. Legrand n'est guère sorti de l'ornière. Il y a certainement dans son livre beaucoup de bonnes choses et fort utiles à savoir pour un latiniste qui débute. Mais tout cela manque d'ordre, de clarté, de netteté, de régularité — même dans l'emploi des caractères typographiques et des ponctuations —, cela manque de correction dans la rédaction, cela manque surtout de précision et d'exactitude scientifique. Hélas! *habemus reum confitentem;* M. L. écrit dans sa préface : « Nous nous sommes peu inquiété de faire de la science », et c'est malheureusement vrai. Après un tel aveu, M. L. ne m'en voudra pas, j'espère, de ne pas abuser de l'hospitalité de la *Revue* pour y reproduire les très nombreuses preuves du jugement que je viens de porter sur son livre.

L. PR.

---

1 P. VII : « Was der eigentliche Nährboden der theologischen Parteipolemik ist, das entwurzelte, isolierte, ungenaue, halbfalsche, verrenkte, verstümmelte, entseelte, missdeutete, verkehrt betonte, ja auch das gefälschte Zitat. »

2 Je n'ignore pas que nous avons en Belgique une bonne traduction française d'une excellente Grammaire latine composée en allemand; mais elle a toujours les défauts d'une traduction, défauts bien plus grands pour une grammaire que pour tout autre livre.

P. Terenti Afri Comoediae. The Comedies of Terence, *edited with introduction and notes by* SIDNEY G. ASHMORE, *L. H. D., Professor of Latin in Union College, Schenectady, N. Y.* Oxford, University Press (American branch), 1908. x-290+4+340 pp. in-8°.

On ne compte plus les éditions annotées de pièces séparées de Térence. En revanche, les éditions complètes, avec commentaires, du poète latin font défaut. Nous devons donc savoir gré à M. A. d'avoir songé à combler cette regrettable lacune. Le texte adopté est celui de M. R. Y. Tyrrell dans la *Bibliotheca Oxoniensis* (1902). Pour l'introduction et le commentaire, M. A. a mis à profit, avec intelligence et avec goût, les nombreux travaux de ses devanciers. S'il n'a pas fait une œuvre bien originale, il a fait une œuvre utile. Son édition, élégante et commode, a sa place marquée dans les bibliothèques des latinistes.

P. T.

Appendix Vergiliana, *recognovit et adnotatione critica instruxit* R. ELLIS. Oxford, Imprimerie de Clarendon (1908). (*Scriptorum classicorum bibliotheca Oxoniensis*).

La série de petits poèmes attribués à Virgile et qu'on réunit sous le nom d'*Appendix Vergiliana*, a été, dans ces dernières années, l'objet de nombreux travaux; études critiques et éditions se sont multipliées. Les difficultés de toute espèce que présentent ces bluettes semblent avoir exercé une sorte de charme irritant sur les philologues. Parmi les latinistes de notre temps, il en est peu qui soient aussi compétents que M. Ellis pour traiter cette matière ardue : le savant éditeur de Catulle connaît à fond les poètes romains, leur style, leur métrique, les sources où ils ont puisé, etc. Aussi son édition de l'*Appendix Vergiliana* est-elle une œuvre de grande valeur. M. Ellis n'a rien épargné pour améliorer le texte ; il a fouillé les bibliothèques, collationné de nouveaux manuscrits, recollationné les principaux de ceux qui étaient déjà connus, consulté les compilations du moyen âge et utilisé les résultats de la critique moderne. Son apparat est extrêmement riche; il y a inséré de nombreuses conjectures personnelles. Celles-ci sont souvent suggestives, parfois un peu téméraires ; mais, étant donné l'état du texte, on est excusable de recourir à des remèdes désespérés.

P. T.

Q. Horatius Flaccus Briefe, erklärt von AD. KIESSLING, dritte Aufl. besorgt von RICHARD HEINZE. Berlin, Weidmann, 1908. 364 pp. in-8°. Prix : 3 M. 60.

La *Chronique* de la Revue a déjà consacré une courte notice (n° 23) à cette troisième édition de l'Horace de Kiessling, remaniée, comme l'était déjà la seconde, par M. Richard Heinze. Le tome III, qui vient de paraître, contient les Épîtres. M. Heinze dit lui-même, dans son avant-propos, qu'il s'est trouvé, sur toutes les questions principales, d'accord avec Kiessling, mais qu'il a dû s'en séparer à propos de certains détails et même de points assez importants; on sait, dit-il, combien les poésies d'Horace ont été, par rapport au reste, négligées par les savants et que de choses il reste encore à faire, avant que le dernier mot soit dit dans un bon nombre de questions. Il est inutile de faire ici le relevé des différences qui existent entre les rééditions successives de l'Horace de Kiessling; il convient mieux de rappeler aux intéressés quels genres de services peut rendre ce livre, tel qu'il se présente actuellement.

Aucune introduction générale ne figure en tête du troisième volume; mais on trouve, précédant chaque épître, une notice sobre, contenant un résumé de l'œuvre et des indications littéraires indispensables. Citons un exemple : pour l'*Art Poétique*, on montrera comment Horace a été amené à écrire cette *Épître aux Pisons*, dont le sujet avait été partiellement traité déjà par lui-même et par de nombreux prédécesseurs. Horace, en utilisant ces productions antérieures, ne vise pas à un exposé systématique d'une doctrine; de même qu'en philosophie il retenait avant tout ce qu'il jugeait utilisable dans la pratique de la vie, en matière poétique il recueille ce qu'il croit pouvoir influencer les poètes latins de son époque. Il veut montrer que la poésie est, non pas un divertissement, mais un art véritable. S'adressant à des particuliers, Pison et ses fils, il donne à son enseignement la forme d'un *sermo*, d'un entretien, et la composition est en apparence si capricieuse et si peu méthodique, qu'on se demande comment Horace a pu diviser si clairement son épître en deux parties distinctes, l'une traitant du poème et l'autre du poète. Avec un résumé analytique, quelques mots sur les Pisons et sur la date probable de l'œuvre, ces notions générales constituent une introduction solide à la lecture de l'*Art Poétique*.

Par cet exemple, on voit que les notices dont il s'agit ne sortent pas du cadre d'une édition classique. Les notes (au risque de répéter ce qui a été dit à propos du *Brutus* d'O. Jahn) sont néanmoins composées avec une science très sûre et merveilleusement documentées. S'il est impossible, en Belgique, de mettre les éditions de chez Weidmann aux mains des élèves, les professeurs chargés de l'explication d'Horace en rhétorique et en seconde ne peuvent manquer de tirer grand profit du travail de Kiessling et de Richard Heinze.

PAUL FAIDER.

Q. Horatius Flaccus Oden und Epoden, erklärt von AD. KIESSLING, fünfte Aufl. besorgt von RICHARD HEINZE. Berlin, Weidmann, 1908, 498 pp. in-8°. Prix : 3 M. 80.

Presque en même temps que la troisième édition des *Épîtres*, voici la cinquième des *Odes* qui paraît chez Weidmann. L'accueil favorable que reçoit l'Horace de Kiessling est entièrement justifié; cette excellente édition se trouve ainsi tenue au courant, grâce au soin avec lequel M. Richard Heinze en revoit le texte et les notes à chaque nouveau tirage. Dans la cinquième édition des *Odes*, on n'a modifié, naturellement, ni le plan ni les méthodes d'exposition. On y trouvera, comme dans les précédentes, une introduction solide sur la métrique des *Odes* d'Horace; elle se recommande par sa précision et sa clarté véritablement scientifiques. Chaque ode est précédée d'une minutieuse analyse et accompagnée — faut-il le dire? — de notes explicatives de plus en plus abondantes et documentées. Il est superflu d'insister d'avantage sur les qualités de l'Horace de Kiessling; ce qui a été dit à propos des *Épîtres* peut, d'une façon générale, s'appliquer à ce volume contenant les *Odes*.

PAUL FAIDER.

C. BAHRDT, **Die Sermonen des Q. Horatius Flaccus**, 3e éd. Berlin, Weidmann, 1907. 4 M.

K. STAEDLER, **Horaz' Iamben- und Sermonendichtung**, Berlin, Weidmann, 1907. 3 M.

Il n'y a que trois manières de traduire un poète : la plus simple se contente de donner en prose le sens exact; la plus difficile est une reproduction fidèle du fond et de la forme avec toutes leurs

beautés. La première est, non une œuvre d'art, mais une œuvre de vulgarisation, la seconde est essentiellement artistique et exige un concours harmonieux de dons naturels et de science acquise, qui, dans leur plus haute expression, ne sont pas communs. Il y a enfin une manière intermédiaire, où le traducteur ne suit pas textuellement son modèle, mais s'en pénètre pour le recréer sous une forme qui l'adapte au goût des contemporains. M. Bahrdt, qui a pris comme devise le vers 133 de l'*Ars poetica,* représente cette dernière manière, M. Staedler, plutôt la seconde.

Quelle est en principe la meilleure? M. B. en doute moins que personne. C'est lui qui a emprunté à Goethe *(West-östlicher Divan)* la précédente classification, et il a échafaudé sur elle un habile plaidoyer pour démontrer que tous ceux qui ont essayé de rendre Horace en vers allemands, ont dû sacrifier la poésie à l'exactitude ou réciproquement, tandis que même les véritables poètes sentent leur génie à l'étroit dans la traduction. La conclusion se dégage d'elle-même : en attendant la version idéale, il doit être permis de viser moins haut; c'est la justification que M. B. soumet au lecteur. Si nous mesurons la théorie à la pratique, il nous semble qu'elle ne dément pas cette conclusion. Certes la traduction de M. Staedler a de sérieuses qualités : elle lutte avec l'original jusque dans la tournure des phrases, les traits d'esprit et les proportions; l'hexamètre monotone est remplacé par des mètres iambiques divers, décelant le souci d'adapter la forme poétique au sentiment exprimé; nombre de parties, notamment les épodes, seraient à citer; mais il y a des taches au tableau. Il semble impossible de vouloir égaler la concision latine : de là des vers rocailleux [1], des inversions qu'une langue à flexions peu expressives ne peut se permettre sans devenir obscure. Au contraire, M. B. est par principe le plus infidèle des traducteurs. Il ne se soucie pas de la proportion; il supprime et ajoute à volonté. Ses pentamètres iambiques, délivrés des entraves que constituent la construction, l'ordre des vers, les allusions sans intérêt pour nous, les noms propres d'inconnus, se meuvent allègrement; nous n'avons pas besoin de consulter le texte

---

1 Un exemple suffira. Epist. I, 18 :

Von wem du und zu wem sprichst, schau sorgfältig zu!
Aushorcher flieh', zugleich Ausplaudrer immer ist er.

original pour les comprendre; l'impression est donc plus nette, et si ce n'est pas Horace, c'est quelque chose d'équivalent, ce sont ses idées accommodées à la moderne [1], transposées dans une gamme qui nous est plus familière; si j'avais un scrupule, ce serait que le traducteur frise parfois cette borne immatérielle qui s'appelle la juste limite [2].

Une traduction comme celle de M. B., quand elle est soignée [3], pourra toujours compter sur la faveur du grand public, qui veut être informé rapidement et agréablement; ceux qui veulent un Horace sans fard et les philologues ne pourront se passer du secours de traducteurs comme M. Staedler.

G. Duflou.

P. Cornelius Tacitus, erklärt von Karl Nipperdey. Zweiter Band. *Ab excessu divi Augusti XI-XVI.* Sechste Aufl. von G. Andresen. Berlin, Weidmann, 1908, 348 pp. in-8°. Prix : 2 M. 80.

M. Andresen dit dans son avertissement : « J'ai modifié le texte de la cinquième édition dans une centaine de passages et dans soixante-quinze de ces passages, j'ai rétabli le texte des manuscrits. Dans cinq seulement, j'ai remplacé la leçon des manuscrits par une conjecture; dans onze cas, une conjecture déjà admise a été modifiée et je n'ai introduit dans le texte que six conjectures qui me sont propres ». On voit par cette statistique que la sixième édition du Tacite de Nipperdey diffère notablement de celles qui l'ont précédées. La revision du texte a été minutieuse et on ne peut que louer M. Andresen de s'être

---

1 Cf. Epist. I, 18, 15 : *rixari de lana caprina* = sich um des Kaisers Bart streiten; — I, 16, 64 : *in triviis fixum quum se demittit ob assem* = im Straszenkot nach einem Pfennig wühlt; — II, 1, 220 : *ut vineta egomet caedam mea* = um ehrlich vor der eignen Tür zu Kehrem; — II, 1, 233 : *incultis qui versibus et male natis rettulit acceptos Philippos* = der schlechte Verse gab für gutes Gold; — II, 1, 269 : *Ne ... deferar in vicum vendentem thus et odores et piper et quiquid chartis amicitur ineptis* = wandern in des Krämers Laden, einschlagen Stockfisch, Käse, Schwefelfaden und was man sonst in unsrer guten Stadt in wertlos Packpapier zu hüllen hat.

2 Epist. I, 15, *urbanus* = Gamin; — I, 16, 53, *formidine poenae* = Furcht vor der Knute.

3 M. B. connaît ses classiques. Il nous a semblé reconnaître parfois des réminiscences des ballades de Schiller et du *Faust* de Goethe.

montré conservateur. C'est grâce à cette prudence ainsi qu'à la valeur du commentaire, que le Tacite de la collection Weidmann est une des meilleures éditions que l'on possède jusqu'à ce jour. Le commentaire n'a pas été remanié d'une façon essentielle; l'auteur s'est borné — que pouvait-il faire d'autre? — à des améliorations de détails. Il a eu soin d'orthographier les noms propres conformément aux données de la *Prosopographia imperii Romani;* cela aura pour effet immédiat de faciliter les recherches et d'éviter les confusions. Un index alphabétique, clairement présenté et commun aux deux volumes des *Annales*, renvoie aux notes qui accompagnent le texte et permet donc de les utiliser dans leur ensemble.

PAUL FAIDER.

PAUL GRAINDOR, **Histoire de l'île de Skyros jusqu'en 1538.** (Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège, fasc. XVII.) Liège, Vaillant-Carmanne, 1906.

Cette étude sur l'histoire de Skyros est l'œuvre d'un spécialiste érudit. Après un premier chapitre qu'il consacre à la géographie de l'île, M. Graindor recherche quels en furent les premiers habitants; on pourrait lui reprocher d'avoir admis, sans le discuter, le témoignage des écrivains grecs sur l'époque préhistorique. Pour pouvoir considérer les Pélasges comme les premiers habitants de l'Hellade, il faut autre chose que l'autorité d'Hérodote. Il est vrai que traiter la question pélasgique eût peut-être mené trop loin M. Graindor.

L'auteur étudie ensuite, avec beaucoup de sagacité, la légende d'Achille et de Néoptolème à Skyros, puis il aborde l'histoire proprement dite de l'île depuis le Ve siècle avant J.-C. jusqu'en 1538 de notre ère. L'exposé de l'auteur est complet et documenté. On me permettra pourtant deux remarques.

Pour M. Graindor, l'île de Skyros dut suivre, de 318 à 307, le sort d'Athènes. N'est-ce pas une erreur? N'est-il pas plus exact d'admettre qu'elle a partagé, cette fois encore, la fortune de ses voisines, Lemnos et Imbros? Si, en 314, l'amiral Aristote, dépêché par Cassandre à Lemnos, devenue antigonienne, n'essaye pas de reprendre, en passant, l'île de Skyros, ce n'est pas que celle-ci soit demeurée athénienne, c'est plutôt parce qu'il doit faire voile en toute hâte pour rencontrer le plus tôt possible la flotte

ennemie; dès lors, l'île de Skyros ne valait pas la peine qu'il s'y arrêtât. — L'expédition d'Aristote échoue; presque tous ses vaisseaux sont pris, avec leur équipage. Antigone reste maître de Lemnos et vraisemblablement d'Imbros et de Skyros.

A ce moment, Cassandre n'a plus rien à dire sur mer; en 313, sa flotte risque d'être anéantie devant Orée (Diod. XIX, 75, 7, 8; Michel, 129, l. 13); en 312, l'armée du lieutenant d'Antigone parvient même à débarquer en Eubée (Diod. XIX, 77).

Ce n'est pas Ptolémée Soter qui pourrait songer à reprendre l'empire maritime perdu par son allié, Cassandre. Le roi d'Égypte est trop absorbé par la rébellion de Cyrène et les intrigues des rois chypriotes. Sa victoire de Gaza (312) n'a eu de conséquences que sur terre, et d'ailleurs les résultats en furent annihilés bientôt après par le succès de Démétrius à Myonte.

Le second reproche que je voudrais faire à M. Graindor, c'est d'accorder trop d'importance à la dédicace du monument commémoratif élevé, dans le temple de Délos, à l'occasion de la victoire de la Macédoine à Sellasie; cette dédicace prouverait, selon M. Graindor, — et M. Halleaux, en la publiant, a défendu la même thèse, — qu'Antigone Doson détenait à cette époque la suprématie dans les Cyclades. Mais, peu avant la bataille, l'Égypte était devenue l'amie de la Macédoine et Ptolémée avait même engagé Cléomène à s'entendre avec Antigone (Pol. II, 63, 1). Dans ces conditions, la commémoration d'une victoire de la Macédoine pouvait se faire à Délos, celle-ci fût-elle égyptienne; cela ne pouvait froisser Ptolémée; dans tous les cas, il devait faire contre mauvaise fortune beau visage, puisqu'il y avait eu réconciliation.

Sans doute nous savons que vers 225, Délos célébrait des *Ἀντιγόνεια*, c'est-à-dire des fêtes en l'honneur d'Antigone (cf. B. C. H. XXVIII, 1904, p. 103, Dürrbach); mais on ne peut en conclure qu'elle devait être alors macédonienne, car un fragment d'inventaire, publié par M. Homolle (B. C. H. VI, 1882, p. 144, l 57-61), nous atteste qu'avec ces *Ἀντιγόνεια* l'île sainte célébrait des *Πτολεμαίεα* en l'honneur de Ptolémée; il faudrait en conclure que Délos était à la fois sous le protectorat de l'Égypte et sous celui de la Macédoine. N'était-elle pas plutôt libre, avec les îles du *κοινὸν τῶν νησιωτῶν*? ou bien ces fêtes, une fois fondées revêtaient-elles un caractère intangible qui en

assurait la célébration, même sous un roi adverse, ou bien Délos, seule libre, tandis que le κοινόν subissait le protectorat d'un souverain étranger, était-elle considérée comme un lieu sacré, un κοινὸς τόπος? Je pose ces questions. C'est à un spécialiste des Iles, comme M. Graindor, qu'il appartient d'y répondre.

M. Graindor s'est limité strictement à son sujet; je ne songerais pas à lui en faire un grief, si la matière avait été riche par elle-même; mais elle ne l'était guère, en dehors de la légende d'Achille et de Néoptolème, que par les *à-côté*. Regrettons que M. Graindor ne l'ait pas toujours compris, mais reconnaissons en même temps la valeur et l'utilité de son travail. Le style manque parfois d'élégance et de clarté; c'est que M. Graindor s'adresse à des initiés; les gourmets préfèrent à la beauté du vase le goût de la liqueur qu'il contient. Ils auront été satisfaits.

ART. HUMPERS.

VICTOR CHAPOT, **La frontière de l'Euphrate de Pompée à la conquête Arabe**. Paris, Fontemoing, 1907. xv-402 pp.

Depuis des années, des fouilles méthodiques et des études détaillées ont permis de se rendre compte du système défensif organisé aux frontières de l'empire romain sur le Rhin et sur le Danube, le long du vallum de Bretagne et à la lisière du Sahara. Nous sommes infiniment moins bien informés de la manière dont les Césars avaient assuré la sécurité de leurs provinces asiatiques, constamment menacées par les incursions des Arabes et les attaques des Parthes et des Perses. Nous ignorons encore, pour citer un exemple frappant, où était situé le camp d'une des légions qui gardaient la Syrie, la *IVa Scythica*. Les lointaines provinces ottomanes que traverse aujourd'hui l'ancienne frontière romaine, ont été jusqu'ici peu parcourues par les archéologues, et une foule de problèmes restent provisoirement insolubles. Il fallait un certain courage pour aborder, comme vient de le faire M. Chapot, un ensemble de questions encore si incertaines. Admirablement préparé à les traiter par de longs voyages d'exploration en Syrie et en Mésopotamie, il parle souvent d'après des observations personnelles, et sa connaissance précise du pays et de ses habitants distingue avantageusement son livre de mainte dissertation théorique élaborée par des savants de cabinet. Mais il a su aussi réunir avec une érudition patiente tout ce que les auteurs

anciens et modernes, les inscriptions et les monuments, nous apprennent de l'armée d'Orient. Après une introduction sur les diverses contrées de la zone frontière et les races qui la peuplaient, il étudie successivement les légions romaines qui y étaient cantonnées, les auxiliaires et les milices locales, leur commandement, leur tactique et leur administration. Il passe ensuite à l'occupation territoriale et examine la disposition des camps et des forteresses, nombreuses et solides, ainsi que le tracé des routes qui y menaient en deçà et au delà de l'Euphrate depuis la Mer Noire jusqu'à l'Arabie.

M. Chapot a-t-il réussi à nous donner un exposé définitif de ce que furent les armées de Cappadoce et de Syrie, quelque chose d'analogue à ce que M. Cagnat a accompli pour celle d'Afrique? Lui-même n'y prétend pas. Trop d'obscurités dans ces régions reculées cachent encore trop de réalités. Mais il a du moins condensé et confronté à peu près tous les renseignements que nous possédons aujourd'hui sur les troupes de l'Orient, le système de fortifications qui leur servait de soutien, et la stratégie de leurs états-majors dans leur lutte contre leurs ennemis héréditaires de l'Iran. Comme il le dit lui-même, « il vaut mieux une statue mutilée authentique qu'une œuvre restaurée avec des pièces rapportées arbitrairement. » Son livre sera indispensable à tous ceux qui prétendront écrire l'histoire des institutions militaires de Rome, retracer les vicissitudes des guerres contre les rois Parthes et Sassanides, ou étudier en général la politique des Césars dans les provinces d'Orient. Et ne sera-ce pas toujours une question infiniment discutable et discutée que celle de savoir pourquoi les Césars, malgré quelques velléités intermittentes de conquête, ont renoncé à reconstituer en Asie l'empire d'Alexandre et se sont arrêtés, au moins en Mésopotamie, à une frontière purement conventionnelle?

F. C.

O. Kötz, **Ausgewählte Fabeln von La Fontaine**. Berlin, Weidmann, 1908. Prix : 2,60 M.

M. Kötz, professeur à Meissen, a fait choix d'un certain nombre de fables qu'il a éditées avec un commentaire de plus de cent pages. L'introduction, qui en comporte 88, nous offre un portrait du fabuliste fait d'après ses œuvres, que l'éditeur a lues la plume à la main, puis une appréciation littéraire se

détachant sur un fond historique, enfin l'histoire de la fable après La Fontaine avec les raisons pour lesquelles celui-ci ne jouit pas en Allemagne de la popularité qu'il mérite. Comme l'édition a été préparée en vue des séminaires universitaires, les notes s'attachent à faire saisir sur le vif l'originalité du fabuliste, à citer les sources connues des fables et les réminiscences classiques, à noter l'usage du XVIIe siècle en le distinguant des archaïsmes voulus, à rechercher chez le poète et ses contemporains le plus de parallèles possible. M. K. connaît son auteur. Pour les collections de contes arabes et sanscrits, il s'est assuré la collaboration d'un orientaliste, M. Hertel, à qui la Bibliographie arabe de M. Chauvin a été très utile..

Parmi les bagatelles que nous avons relevées nous rappellerons à M. K. que *soucier* n'est plus transitif aujourd'hui (p. 27), que *se panader* ne dérive pas nécessairement de *paon* et que ce n'est pas non plus une création de La Fontaine, comme en fait foi une citation plus ancienne chez Hatzfeld et Darmesteter; le même ouvrage donne au mot *partisan*, dans son acception fiscale, une explication plus plausible que les trois citées ici; p. 75, l'auteur a laissé échapper « *la pointe* » du jour. Au chapitre final « Sprache u. Stil », composé avec les matériaux extraits des fables et dans le but évident de fournir un modèle de ce genre de travaux, l'auteur frise l'exagération en soulignant certains mots (p. ex. p. 104) sans que nous saisissions pourquoi. M. K., connaît cet écueil et ne craint pas d'avouer son ignorance, comme par exemple, lorsqu'il s'agit d'expliquer certaines omissions de l'article défini. Pour ne pas être en reste vis-à-vis de lui, nous dirons que cette omission, si fréquente en vieux français, est peut-être un archaïsme; elle transforme le nom commun en nom propre, et cette personnification est bien conforme au génie de la fable; l'hypothèse d'une intention rythmique nous paraît moins plausible. Quoi qu'il en soit, si l'explication de La Fontaine est une opération qui laisse toujours un reste, il n'est que juste de dire que M. K. n'a négligé aucune précaution pour réduire ce reste et pour faire goûter par ses compatriotes le plus original et le plus populaire des fabulistes français.

G. DUFLOU.

P. J. Hartog, **The writing of English**, Oxford, Clarendon Press, 1907. Prix : 2/6.

Ce n'est guère un secret que les écoles et les universités anglaises ont longtemps négligé l'étude de la langue maternelle. Certains estimaient qu'elle n'avait pas besoin d'être enseignée spécialement, d'autres traitaient cet enseignement avec dédain et croyaient le relever en lui appliquant la méthode des langues mortes. La conséquence de cette erreur séculaire, c'est, au dire de notre auteur, l'incapacité d'une foule de jeunes gens de rédiger convenablement. Comparée à la facilité avec laquelle écrit généralement le jeune Français, cette maladresse est humiliante. M. H. a voulu savoir si elle tenait à un vice rédhibitoire. Il a étudié l'histoire de l'enseignement de la langue maternelle en France depuis le XVII[e] siècle, en jetant d'abord un coup d'œil rétrospectif sur la pratique du moyen âge; puis il est allé enquêter à Paris pour y voir faire la classe; enfin il a expérimenté lui-même à Manchester devant de jeunes écoliers et avec une classe d'ouvriers. Ce sont sa façon de procéder et ses résultats qu'il nous expose. Nous ne croyons pas qu'il ait inventé du neuf, mais ce chimiste, devenu instituteur d'occasion. sentait en lui une grande force, l'enthousiasme; il voulait montrer qu'un petit Anglais et un petit Français se valent; il prit par intuition le chemin conduisant la plus directement à son but en s'associant constamment la classe, c'est-à-dire en faisant jaillir, au grand plaisir des élèves, l'invention et la correction des exercices de la collaboration de tous. Il serait intéressant de voir M. H. continuer ses expériences dans une École publique, avec des élèves qui n'ont plus le zèle curieux des enfants et pas encore la tenace énergie d'ouvriers désireux de s'instruire.

L'auteur a corsé son livre de courtes notices sur l'enseignement en Allemagne, aux États-Unis, etc., sur les dissertations et les grands examens de l'État, enfin d'une série de sujets de narrations faciles, avec plans et spécimens, dus à la collaboration de M[lle] Amy H. Langdon.

G. Duflou.

H. Conrad, **Shakespeare's Macbeth.** Berlin, Weidmann, 1907. Prix : 2,20 M.

M. Conrad a consacré une vie à l'étude de Shakespeare. Les éditions qu'il entreprend se distinguent toujours par quelque

originalité; il ne démarque personne. Dans ce cas-ci, la note personnelle se retrouve dans l'introduction, le texte et le commentaire.

Le texte est naturellement celui du folio, en l'absence de quarto's antérieurs, mais M. C. ne croit pas que ce texte soit si corrompu qu'on le suppose, et il n'admet pas davantage tous les arrangements que, après Dyce, les éditeurs ont fait subir aux vers pour les régulariser. Le premier point lui fournit l'occasion de faire un éloge enthousiaste du Dictionnaire de Murray, dont les matériaux énormes ont permis de voir clair là où l'on ne rêvait qu'erreurs et coquilles. Mais c'est dans les questions de métrique que M. C. est passé maître. Des statistiques basées sur l'étude attentive de tout Shakespeare lui ont permis de démontrer que la régularité des vers du poète est un mythe. Le pentamètre iambique, censément le vers type des drames, est bien fréquemment modifié : on trouve des vers incomplets, des enjambements, des syllabes surnuméraires devant la césure, des alexandrins, des trochées après la césure, des iambes doubles, etc. Le relevé de ces irrégularités montre que celles-ci suivent une courbe ascendante, c'est-à-dire que la métrique de Shakespeare devient de plus en plus libre à mesure que son talent mûrit, pour redevenir plus régulière dans les dernières années de sa vie. Appliqués à *Macbeth*, qui doit avoir été écrit entre 1603 et 1610, ces critères, avec une constance déconcertante, lui assignent une place entre *King Lear* et *Antony and Cleopatra*. C'est là assurément une jolie démonstration, et qui doit être exacte dans le fond. Pourtant, comme les déductions métriques de M. C. reposent sur l'accentuation et la prononciation, imparfaitement connues, de la langue du 16e siècle, et que ces déductions servent à leur tour de guide pour contrôler cette accentuation, il reste un élément d'incertitude appelé à disparaître, et on a parfois l'air de tourner dans un cercle vicieux.

Le texte de *Macbeth* contient très probablement des interpolations. Notre éditeur les a placées entre crochets, en nous donnant ses raisons. Il ne pouvait aller au-delà, car il n'est pas impossible que des scènes aient disparu de la pièce, de sorte que tout essai de reconstitution serait aussi prématuré que hasardeux.

Les notes remplissent plus de cent pages, et grâce à Murray, elles sont à jour (cf. III, 4,105). Nous ne pouvons entrer ici dans les questions de détail; elles sont trop nombreuses et souvent

affaire d'appréciation. Ainsi les explications fournies pour I, 5, 49 et IV, 3, 67 et la modification de II, 2, 16-20 me paraissent heureuses, tandis que j'aime mieux l'interprétation courante de I, 5, 51, et que je préfère rapporter *his* à *consequence* dans I, 7, 4, et joindre *one* à *red* dans II, 2, 63. La tête que les sorcières montrent à Macbeth, est-ce la sienne, comme le pensent les commentateurs anglais, ou bien est-ce la « tête de la rébellion » comme le pense M. C.? J'avoue n'en rien savoir. D'autre part le passage IV, 1, 145 signifie littéralement le contraire de ce qu'il doit exprimer, et ce détail semble avoir passé inaperçu.

Selon son habitude, M. C. a terminé son commentaire par la discussion de quelques passages corrompus. Cette fois il ne propose aucune conjecture nouvelle, il se contente de choisir parmi celles qui existent, en motivant son choix. Des huit passages amendés, cinq me paraissent satisfaisants (1, 3, 4, 5, 6,). L'explication de *Keep peace* (I, 5, 47) est alambiquée. Je propose de lire *Keep pace* : Lady Macbeth, d'après nous, espère que les remords ne viendront pas lui *emboîter le pas*, la *poursuivre* pendant l'intervalle qui sépare la résolution de son accomplissement. A IV, 3, 86 M. C. adopte une heureuse conjecture de Heath, mais j'estime que le texte des folio's peut être conservé : la débauche diffère de la cupidité en ce que celle-ci est de toutes les saisons (âges) et que celle-là est semblable à l'été seul, c'est-à-dire passagère et propre à l'été de la vie. — Quant au passage V, 3, 21, le contraste entre *chair* et *disseat* rend la correction infiniment probable, mais le mot *cheer* n'est pas nécessairement erroné. G. DUFLOU.

ABBÉ VINCENT, **Théorie de la Composition littéraire.** 1 vol, in-12, broché, de 357 pp. 2 fr. Paris, Poussielgue.

A. VANNIER, **La Clarté française.** *L'art de composer, d'écrire, de se corriger.* 1 vol. in-12, de 366 pp. Paris, F. Nathan.

I. BEZARD, **La Classe de français.** *Journal d'un professeur.* 1 vol. in-12, broché, de 320 pp. Paris, Vuibert et Nony.

ABBÉ BAELEN, **La Pratique de la Dissertation littéraire.** 1 vol. in-16, broché, de 129 pp. Paris, Poussielgue.

L. BROSSOLETTE, **Études de Composition littéraire.** 1 vol. in-12, cart., de 127 pp. Paris, Delagrave.

Que l'intérêt pédagogique qui s'attache à la Composition française ne cesse de grandir et de s'aviver, les manuels récents

dont nous venons d'aligner les titres, en témoignent, et nous n'en éprouvons aucune surprise, puisque la Rédaction reste sans doute la plus sûre pierre de touche de la culture des intelligences. Pour complètement explorée d'ailleurs que paraisse la matière, comme chaque auteur envisage la question à un point de vue particulier et la soumet à des investigations plus personnelles, il y a toujours à glaner de ci de là, parmi les préceptes classés et les théories banalisées, quelque remarque judicieuse ou quelque utile conseil.

Le Manuel de M. l'abbé Vincent, qui se termine par une cinquantaine de pages sur les principaux genres de composition littéraire, s'arrête surtout à des considérations générales sur la Littérature et les Arts, la Moralité dans l'Art, les Facultés littéraires, la Disposition, etc. L'ouvrage, d'idées souvent larges et de tendances éclectiques, s'appuie de nombreuses citations d'auteurs, presque toujours caractéristiques; sa théorie s'illustre constamment d'exemples empruntés aux diverses écoles littéraires. Les définitions sont claires, avec une certaine précision scientifique très louable, et nous avons noté entre autres des réflexions sur l'idéal dans l'art, sur le plan, la noblesse du style, les figures de rhétorique, qui ne manquent ni d'intérêt ni d'originalité.

M. Vannier, lui, préfère s'en tenir aux conseils pratiques. Une première partie, consacrée à l'invention et à la disposition des idées, une troisième qui traite des différents sujets de composition française, encadrent le développement principal — plus de 230 pages — qui se rapporte à l'expression des idées. L'auteur part de ce principe, un peu absolu peut-être, que « le style ne peut donner lieu qu'à des règles *négatives*, qu'un professeur ne peut pas enseigner à bien écrire du premier jet, mais qu'il peut enseigner à se bien corriger ». Dès lors il entreprend de dresser le catalogue de toutes les *fautes-types*, et avec une patience inlassable il dénombre les incorrections de langue et les négligences de style. Barbarismes, néologismes, fautes relatives aux pronoms, aux déterminatifs, aux verbes; fautes de ponctuation, fautes contre la clarté, la précision, le naturel, la symétrie, l'harmonie, la variété, fautes diverses, passent en colonnes profondes, interminablement.

Certes le défilé n'est pas sans paraître longuet et monotone et maintes observations n'échappent point au reproche de puérilité. Il nous semble oiseux en effet de noter des barba-

rismes comme *cacaphonie* pour *cacophonie*, de relever les néologismes ***mistakostrepsomanie*** ou ***kratopodomane,*** de s'en prendre à des phrases de cette espèce : *Tant d'affaires sur les bras et en avoir un de cassé; mettez un gilet noir à cet enfant que vous trouverez dans l'armoire*, ou encore : *un caniveau dégonfla subitement mon pneu et mon orgueil*, et *L'amour a vaincu Loth.*

La leçon tourne trop aisément à l'anecdote et fait un honneur immérité à des ignorances notoires ou à de futiles jeux d'esprit qu'il eût mieux valu dédaigner ou ignorer. En conclurons-nous que l'ouvrage manque d'intérêt ou d'autorité? Nullement; à ses observations très justes sur la variété du style, sur les canevas trop développés, sur la correction des travaux en classe, l'on reconnaît l'homme de métier et d'expérience dont bien des conseils sont à retenir; sans compter qu'ils nous sont présentés avec un naturel, une bonhomie, une rondeur exempte de pédantisme qui nous induit tout de suite en sympathie pour l'auteur.

Nous éprouvons le même sentiment de confiance en parcourant *La Classe de Français* de M. Bezard, qui, lui aussi, se félicite « de n'avoir pas été très académique et d'avoir évité par dessus tout l'apparence d'une gravité doctorale. » Il y a toujours intérêt et profit à écouter un homme de bonne foi exposer ses idées, présenter sa méthode, découvrir ses procédés. C'est ce qu'a fait pour nous M. Bezard en ouvrant tout au large la porte de sa classe bourdonnante d'activité et de travail, et en sténographiant d'après nature, dans une sorte de procès-verbal conforme, ce qui s'est passé dans sa division de *Seconde C* (*latin-sciences*) de la première heure de l'année à la dernière.

38 sujets de rédaction sont ainsi successivement abordés que commentent pour les uns des notes relatives à la préparation et à la dictée du devoir, pour les autres des exercices de correction. L'auteur, qui vise surtout à donner une méthode aux jeunes gens, tient à leur apprendre à réfléchir, à leur montrer comment ils doivent travailler. Il considère comme une erreur pédagogique de dicter un sujet sans y ajouter des conseils sur la manière de le traiter, « car il vaut mieux parler aux élèves avant qu'après, prévenir que corriger ». Quant à l'appréciation des devoirs, M. Bezard s'arrête le moins possible aux critiques négatives pour s'étendre sur la partie *positive* de la correction, estimant qu'à fortifier l'organisme littéraire des jeunes gens, celui-ci éliminera de lui-même tous les éléments nuisibles. La

« jolie façon de dire les choses » viendra en surplus par l'imitation des auteurs et des bons devoirs. Les sujets sont choisis avec un grand souci de variété et d'instruction morale ou littéraire. Il s'y rencontre des narrations, des compositions littéraires (analyse d'un conte, d'un caractère, d'une tirade), des dissertations de morale familière, dont plusieurs données à la demande de pères de famille, plus rarement une lettre, une description.

A part quelques réserves pour le choix des sujets qui, à notre avis, s'orientent trop exclusivement vers l'histoire et la littérature, nous recommandons volontiers à nos collègues cette œuvre de sincérité et de franchise. Certes ils pourront y recueillir des matériaux bruts ou ouvragés, y découvrir des procédés ingénieux dont l'adaptation à nos besoins particuliers serait aisée; nous voudrions surtout qu'on s'attardât à la contemplation de cette ruche en plein travail pour prendre à son contact le goût et la passion de cette activité, de cet entrain, de cette vie qui sont la base de toute pédagogie.

Les deux ouvrages qui nous restent à analyser pourraient se compléter l'un par l'autre, les applications pratiques succédant à la théorie pure. Le manuel de M. l'abbé Baelen, aux termes mêmes de l'auteur, est « une rhétorique condensée et systématisée de la dissertation littéraire. » On ne saurait mieux définir l'opuscule. Trois résumés synoptiques en circonscrivent la matière : *Invention* (intelligence du sujet, limites du sujet recherche des idées), *Disposition* (règles et qualités, début et conclusion, genres spéciaux), *Élocution* (qualités du style, travail du style). Chacun de ces points se fragmente à son tour en un assez grand nombre de subdivisions dont chacune est reprise, expliquée, discutée, éclairée par de multiples exemples. C'est un syllabus vraiment très raisonné, très serré, très documenté de la dissertation littéraire, et de nature certes à révéler aux apprentis écrivains tous les secrets de ce genre de rédaction.

Les *Études de composition littéraire* de M. Brossolette forment un recueil purement pratique de 36 plans proposés sur des sujets littéraires, avec indication de lectures conseillées. Ainsi : « On ne peut mettre dans ses écrits que ce qu'on avait d'abord en soi (Joubert); Les règles ne sont que l'itinéraire du génie (Mlle de Staël); Le grand siècle, Messieurs, je veux dire le XVIIIe (Michelet); Voltaire avait-il du cœur? » etc. Ces plans nous paraissent bien ordonnés, discutant la question de façon

méthodique et complète, riches de rapprochements, de citations, d'exemples; ils fournissent dans leur ensemble quelques bonnes pages d'histoire et de critique littéraire.

Comme nous le disions au début, il y a dans chacune de ces œuvres des choses excellentes à récolter, et il faut se féliciter de cette intense activité qui s'exerce autour de la Rédaction française. Si elle ne renouvelle pas une matière agitée, débattue, triturée déjà de tant de façons, si elle ne présente pas toujours aux problèmes soulevés des solutions neuves et originales, elle retient l'attention sur ce sujet et elle nous paraît capable de soutenir les volontés, d'exciter même une sorte d'émulation entre les maîtres qu'obsède et accable la tâche ingrate d'apprendre aux jeunes gens à penser et à écrire.

Oscar Pecqueur.

G. Compayré, **L'Éducation intellectuelle et morale**. Paris, P. Delaplane, 1908, in-12, 456 pages. Prix : 4 fr.

Edm. Parisot et F. Henry, **Les meilleures pages des écrivains pédagogiques, de Rabelais au XXe siècle**. Paris, A. Colin, 1908. in-12, 364 pp. Prix : 3 fr.

Dr M. Jahn et Dr K. Heilmann, **Psychologie als Grundwissenschaft der Pädagogik**. Leipzig, Dürr, 1907, in-8°, 527 pp. Prix : 7 M. 50.

A. Binet et Th. Simon, **Les enfants anormaux**. Paris, A. Colin, 1907, in-12, 211 pp. Prix : 2 fr.

La littérature pédagogique ne chôme point, pas plus en France qu'en Allemagne, ni même qu'en Belgique, et nous avons à présenter aux lecteurs de la Revue toute une gerbe de publications nouvelles.

La libraire P. Delaplane, qui semble s'être fait une spécialité des manuels pédagogiques, a continué la série des *Grands éducateurs (*sont parus en dernier lieu *Charles Démia*, *Horace Mann*, le *Père Girard);* elle nous donne à présent un traité du même auteur, M. G. Compayré, intitulé l'*Éducation intellectuelle et morale*. On y trouvera, exposées et débattues avec l'érudition, la perspicacité et surtout la modération que l'on connaît au profond pédagogue français, les questions grandes ou petites, générales ou de détail, auxquelles tout éducateur doit songer inévitablement. Il va sans dire que M. Compayré ne prétend point résoudre la *crise morale des temps nouveaux*, comme

M. Bureau l'a appelée, ni proposer des remèdes inédits. Il ne se fait pas illusion sur les difficultés sans nombre qui se mettent en travers de l'œuvre de moralisation ; il semble même pencher lui aussi vers un certain pessimisme, issu de la contemplation de la société moderne. Mais, indépendamment de la question de savoir si le niveau moral des hommes actuels a fortement baissé — problème à données extrêmement multiples, et que l'on a trop accoutumé de trancher par l'affirmative, — il nous paraît en tout cas raisonnable de proclamer, avec M. Compayré, l'obligation de se préoccuper plus que jamais de l'éducation morale et de rechercher les moyens de la renforcer.

Ce sont ces moyens que l'auteur a pris soin d'énumérer ; ils lui suggèrent des avis dont la méditation portera des fruits dans l'esprit de tous les maîtres, quelles que soient leurs opinions en matière de religion ; car si les principes diffèrent, la modalité de leur application à l'âme humaine reste identique.

M. Compayré appelle lui-même son livre une *esquisse* d'un traité complet d'éducation intellectuelle et morale. Le mot esquisse n'est pas inspiré par une vaine modestie. M. Compayré sait mieux qu'aucun autre la foule de recherches et de travaux futurs que contiennent en germe presque tous les chapitres de son manuel. Je citerai seulement, parce que la question est d'actualité, — le corps professoral belge en ayant été saisi récemment, — les remèdes à employer pour corriger les diverses espèces de vices ou de défauts qui peuvent entacher l'âme enfantine. Tous les traités de morale indiquent des recettes appropriées aux infirmités des caractères. Malheureusement, on ne peut guère tirer parti de la plupart de ces conseils : ce sont des banalités plus ou moins délayées suivant l'habileté de l'auteur et les dimensions du livre. On ne peut leur reconnaître aucune utilité *pratique*. Mieux vaudrait avouer une fois pour toutes que l'on possède encore très peu d'observations scientifiques sur les déviations psychiques de l'enfant, sur leur origine et sur leur développement. Certains défauts, comme la timidité, la simulation, ont fait l'objet de travaux spéciaux ; c'est un début, et il faut souhaiter l'apparition d'autres monographies du même genre, analysant chacun des défauts dans les formes *particulières* les plus fréquentes sous lesquelles ils se montrent. Quand ces monographies seront en assez grand nombre, il sera possible de formuler des méthodes curatives dont la précision assurera l'efficacité. Les professeurs contribueraient beaucoup

à la constitution de la pathologie mentale des élèves en rédigeant les observations qu'ils font journellement *in anima vili*.

Si complète que soit l'étude de M. Compayré, j'oserais lui proposer d'y ajouter un chapitre nouveau. J'intitulerais ce chapitre : l'*éducation morale des parents*. Tous les maîtres ont la conviction que leur influence reste minime dans la majorité des cas, parce que l'élève, une fois sorti de l'école, retombe dans le milieu plus ou moins démoralisant où sa naissance l'a placé. Le contraire serait prodigieux : on ne peut vraiment attendre d'un enfant qu'il résiste à l'exemple de ses parents, de ses compagnons, et qu'il les convertisse à des habitudes droites et raisonnables. Je suppose même qu'il lui faudrait beaucoup de volonté, disons de l'héroïsme, pour conserver vivace en soi le souci des bons enseignements reçus. Bref, moraliser les enfants sans se préoccuper des parents, n'est-ce pas un peu mettre la charrue avant les bœufs? Mais comment obtenir des parents qu'ils participent à l'œuvre d'éducation? Le public n'est-il pas indifférent aux choses *puériles?* Cela est vrai; et l'on aura longtemps encore l'occasion de rééditer la fameuse boutade de H. Spencer sur les *squires*. Mais les pédagogues songent-ils assez à forcer la nonchalance des parents? Il faudrait, pour y parvenir, autre chose que des manuels d'éducation, si bien écrits soient-ils. On souhaiterait la venue d'une Beecher Stowe des enfants qui proclamerait, en accents émus, les droits de ces petits esclaves de la routine, de l'ineptie, de l'incompétence paternelles.

Malheureusement, la littérature contemporaine ne paraît guère se soucier de sujets aussi peu relevés : elle met encore sa vanité trop au dessus. Il y a bien le livre amer de Jules Vallès, des observations outrancières éparses dans les romans de Gyp, quelques pages lapidaires d'Anatole France dans le *Livre de mon ami* et surtout dans *P. Nozière*..... Mais depuis Montaigne, Fénélon, Rousseau, Pestalozzi, quel maigre bilan! Et puis, ce sont études d'analystes, de stylistes, plutôt que de moralistes; ou bien d'aimables portraits de genre, comme *le petit Trott*, *Poum*, etc.!

Mais à quand le roman « pédagogique » ? Il existe déjà, il est vrai : témoin *Claudine à l'école*.... Ce livre suffit à coter le goût du public; il montre de quelle pédagogie les lecteurs entendent se nourrir. Apparaîtra-t-il quelque Dickens, doué d'assez de

cœur et de génie pour enlever la foule à ses jouets pornographiques et l'intéresser aux destinées de sa propre descendance?[1]

En attendant, il y a mieux à faire qu'à se croiser les bras. Presque tous les journaux publient, chaque semaine ou chaque mois, une revue agricole, cynégétique ou culinaire. Ce serait bien le moins qu'une petite place fût réservée à des entretiens sur l'éducation. Ils ouvriraient les yeux à beaucoup de gens. Et puis, il y a les conférences..., et d'autres moyens encore, peut-être, que la compétence de M. Compayré lui suggérera facilement.

Au moment où paraît ce premier livre, par une heureuse coïncidence, deux autres pédagogues français ont imaginé de réunir les meilleures pages des écrivains pédagogiques depuis Rabelais jusqu'au XXe siècle. Le nouveau recueil constituera comme le commentaire perpétuel du premier traité. Près de quatre cents pages renferment ce qu'il y a de plus substantiel, ou de définitif, dans les œuvres pédagogiques de quatre siècles, et surtout dans celles du temps présent. L'ouvrage est destiné aux étudiants en pédagogie et composé d'après le plan indiqué par les nouveaux programmes des écoles normales françaises. Mais toute personne qui aime les choses d'enseignement ou d'éducation trouvera du profit à feuilleter ce livre. En voici la subdivision : Éducation générale. — Les méthodes. — Psychologie de l'enfant. — Éducation morale. — Éducation esthétique. — Éducation physique. — La destinée de la femme. — Rôle social de l'Instituteur et de l'École. — Une table biographique des auteurs complète le livre et donne des renseignements précieux en ce qui concerne les pédagogues contemporains.

En Allemagne paraît la 5e édition de la *Psychologie* du Dr Jahn, traité où la psychologie est appliquée à la pédagogie. Cinq éditions en dix ans, ce succès suffit à prouver la valeur d'un livre que recommandent un ensemble de qualités sérieuses : les opinions diverses y sont discutées avec une sereine impartialité; l'exposition de matières parfois subtiles est d'une clarté

---

[1] Je signale l'exemple honorable donné en Allemagne par M. Ed. Van der Helle, l'écrivain érudit qui, naguère, éditait la correspondance de Goethe : il n'a pas dédaigné de rédiger une nouvelle « pédagogique », où il dépeint les conséquences de la sévérité paternelle.

parfaite; on sait pourtant les pièges que la langue allemande tend aux philosophes. En outre, l'ouvrage est soigneusement tenu à jour. Néanmoins, l'auteur nous permettra de signaler quelques lacunes, omissions inévitables dans un manuel qui synthétise des connaissances d'ordres aussi divers.

Le développement du langage chez l'enfant (p. 195), a été étudié dans plusieurs publications nouvelles depuis celles de MM. G. Lindner et W. Ament. On en trouvera l'indication dans l'opuscule du Dr E. F. W. Meumann, *die Sprache des Kindes*, Zürich, 1903. — L'exposé des troubles de la parole chez l'enfant (pp. 189 et suiv.) et des moyens curatifs à employer est un peu rudimentaire; l'espace manquait sans doute pour donner plus de détails et surtout des détails plus précis. Mais alors, mieux vaut se contenter de renvoyer aux livres traitant ce sujet d'ailleurs fort spécial. Depuis les ouvrages classiques de Kussmaul et de M. Gutzmann, il a paru, notamment en France, des contributions très importantes. J'ai cité les principales d'entre elles dans mon petit traité *Les Vices de la parole* (Bruxelles et Paris, 1908).

Enfin, il eût été désirable d'appeler davantage l'attention des lecteurs sur les efforts tentés un peu partout, en vue de l'amélioration du sort des enfants anormaux. Ceci nous amène à parler de deux nouvelles études relatives à ce sujet. L'une est le fruit des recherches de deux savants français; elle doit servir de guide pour l'admission des enfants anormaux dans les classes dites de perfectionnement. Ce guide n'est que provisoire, car la lumière est loin d'être faite sur les caractères auxquels on peut reconnaître les diverses formes et les divers degrés des anomalies.

Nous renvoyons au livre de MM. Binet et Simon les personnes qui s'intéresseraient à ce coin de la pédagogie dont l'exploration est encore si récente. On lira également avec profit les publications où MM. Ley, Decroly, De Moor, trois médecins belges ont consigné les résultats de leurs expériences [1]. Il ne faut pas ignorer en effet que l'étude de l'enfance anormale a suscité tout un mouvement en Belgique, et spécialement à Bruxelles. Il existe une Société protectrice de l'Enfance anormale (secrétariat : rue Belliard, 61, Bruxelles); elle édite régulièrement depuis 1902

1 A consulter notamment les nombreux articles publiés par ces deux derniers savants dans l'*École nationale*.



des rapports et des travaux. La ville de Bruxelles a organisé dans ses écoles un enseignement spécial pour les élèves arriérés. C'est à l'une des classes d'observation ainsi créées que nous devons l'apparition de notes très intéressantes d'un autre Belge, M. G. Rouma [1]. Sa brochure renferme une monographie très soignée, donnant une idée fort nette — parfois poignante — de ce que sont les élèves dits arriérés, de leur état civil, intellectuel et moral, de celui de leurs parents, et surtout des procédés merveilleux d'ingéniosité et de patience employés par un maître d'élite pour entreprendre l'éducation du corps, des sens, de l'attention et du sens moral des petits déshérités.

Ces quelques pages laissent une impression profonde; ce serait faire œuvre utile que d'en propager la lecture dans le gros public, trop enclin à s'écrier que tout est pour le mieux dans le monde pédagogique, que tous les sacrifices sont faits, tous les progrès accomplis, bref qu'on peut se désintéresser des affaires d'école et songer désormais à des entreprises de plus grand profit.

ANT. GRÉGOIRE.

---

1 *Notes pédagogiques sur une classe d'enfants anormaux*, par G. Rouma. Paris, H. Paulin, 1908. Brochure in-8°.

CHRONIQUE

70. — La foule innombrable des monuments de l'art égyptien est dispersée aujourd'hui dans une multitude d'ouvrages, mémoires et articles, dont beaucoup sont presque introuvables ou extrêmement chers. C'est donc rendre un véritable service aux études historiques que d'entreprendre, comme le fait M. Jean Capart, la publication d'une série de volumes, d'un format maniable et d'un prix modéré, donnant chacun un choix de ces documents artistiques. Le tome premier, qui vient de paraître (*L'Art égyptien*. Bruxelles, Vromant, 1909; prix : 10 fr.), comprend cent planches, précédées d'une table des matières, qui donne une bibliographie succincte de chaque œuvre publiée. Les reproductions sont bonnes, souvent même excellentes, et comme le fait remarquer l'auteur, « l'emploi à peu près exclusif de la photographie provoquera des surprises chez toutes les personnes ne connaissant les monuments pharaoniques qu'à travers les copies des dessinateurs, qui, par leur éducation exclusivement classique, ont été incapables de saisir dans toute leur exactitude les formes égyptiennes. » Bien des jugements hâtifs et erronés seront ainsi à reviser. Ce sera vraisemblablement pour beaucoup l'occasion d'exprimer sur l'art égyptien une appréciation plus complète et plus juste que celle qu'on rencontre d'ordinaire.

71. — Il n'est pas un philologue qui ne connaisse la belle collection des *Codices Graeci et Latini photographice depicti*, éditée à Leyde par M. Sijthoff, sous la direction de M. S. de Vries. Cette œuvre, si méritoire, a été poursuivie, à travers bien des obstacles, avec une énergie et un désintéressement admirables par M. Sijthoff, qui vient d'en retracer l'histoire dans une intéressante brochure (*L'entreprise de A. W. Sijthoff : Codices Graeci et Latini photographice depicti duce bibliothecae Universitatis Leidensis praefecto*. Leyde, 1908, 66 pp. in-8°). Faut-il le dire? l'éditeur n'a pas trouvé partout l'appui sur lequel il avait quelque droit de compter. Il adresse un nouvel appel au monde savant, en faisant ressortir l'utilité de la tâche qu'il s'est imposée : mettre à la disposition des travailleurs des reproductions de manuscrits précieux dont les dépôts ne peuvent se dessaisir, reproductions qui pourront tenir lieu de l'original, dans le cas où celui-ci viendrait à être détruit. Nous espérons que cet appel sera entendu et que, notamment, les riches Universités américaines prêteront leur généreux concours à une entreprise dont elles seront les premières à profiter.

72. — M. E. Kornemann a découvert dans la collection de papyrus de l'université de Giessen, des fragments importants du *Banquet* de Xénophon. Ce manuscrit, plus ancien que tous ceux qui étaient connus jusqu'à présent, aura une grande importance pour la constitution du texte.

73. — Le *Clément d'Alexandrie* d'Eugène De Faye (Paris, Leroux) a eu une réédition que nous aurions voulu signaler sur-le-champ. Dans son beau livre, M. D. traite avec beaucoup de compétence et de clarté trois des questions les plus importantes pour qui s'intéresse au créateur de la théologie ecclésiastique : quel est le plan des *Stromates* et d'où vient ce titre déconcertant ? — quelle est la position exacte que faisaient à Clément ses opinions, parmi les chrétiens de son temps? — dans quelle mesure a-t-il subi l'influence de la philosophie grecque? Fort remarquée, la première édition avait provoqué plus d'une polémique intéressante. La seconde édition contient, entre autres accroissements, une réponse aux objections de M. C. Heusi sur le plan des *Stromates*.

74. — Dans ses *Prolegomena to the History of Italico-Romanic Rhythm* (Charlottesville, 1908; 22 pp. in-8°), M. Thomas Fitzhugh, professeur de latin à l'Université de Virginie, aborde une des questions les plus ardues de la métrique ancienne : le rôle de l'accent latin dans la versification, et notamment dans le vers saturnien. D'après l'auteur, l'accent latin, quelle que soit d'ailleurs sa nature (musicale ou intensive), a une influence déterminante sur le rythme. Il serait impossible de résumer ici les résultats auxquels est parvenu l'auteur et qu'il présente sous une forme extrêmement condensée. Les philologues attendront avec impatience le travail plus étendu qu'il nous promet et où il développera sa théorie.

75. — L'illustre professeur d'Oxford, M. Robinson Ellis a fait de l'annaliste Licinianus le sujet d'une leçon qu'il a publiée en brochure (*The annalist Licinianus, a lecture delivered in the hall of Corpus Christi College, Oxford, 29 mai 1908, with an appendix of emendations of the text.* Londres, Frowde (1908). 24 pp. in-8°. 1 shilling). Il soumet le texte à une critique très sagace et très prudente et montre qu'il n'y a pas de raison sérieuse pour placer Licinianus, comme on le fait ordinairement, à l'époque des Antonins. Les fragments de Licinianus sont d'un grand intérêt pour les philologues et les historiens. Les uns et les autres consulteront avec profit la brochure de M. Ellis.

76. — Dans une des dernières séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris, M. Clermont-Ganneau a communiqué un mémoire de notre collaborateur M. Henri Grégoire, membre étranger de l'École française d'Athènes, sur une inscription bilingue, grecque et araméenne, découverte à Farasha en Cappadoce. C'est une dédicace faite au dieu Mithra par le mage Sagarios, qui à ses fonctions religieuses joignait les fonctions civiles de stratège de la ville ou du district d'Ariaramneia.

77. — Une nouvelle et intéressante collection lancée par la Clarendon Press c'est celle de *Select English Classics*. Ce sont de petits volumes très bien imprimés, de 32 ou 48 pages, coûtant brochés 3 pence et 4 pence avec cartonnage. Il en a paru quinze jusqu'ici. Ils contiennent des extraits des principaux écrivains. On y relève les noms de Shakespeare, Walton, Milton,

Bunyan, Defoe, Cowper, Boswell, Crabbe, Lamb, Hazlitt, Keats, Hood Arnold. C'est M. Quiller-Couch qui a été chargé de la sélection. Ne pouvant faire connaître un écrivain complètement en si peu de pages, il s'est borné sagement à quelques œuvres, mais il a écrit pour chaque volume une biographie critique aussi claire que concise.

78. — D'autre part, la *Higher French Series*, que nos lecteurs connaissent, continue à s'accroître. Les *Pages choisies d'Auguste Angellier*, pour lesquelles M. Legouis a écrit une étude pénétrante, constitueront une révélation. M. Angellier, professeur à l'université de Lille, est l'auteur de la meilleure biographie de Burns que nous possédions, et de quelques volumes de poésies vécues (« *A l'amie perdue* »), ou inspirées par le désir de discuter, sous la forme dialoguée et avec le recul voulu, quelques-uns des éternels problèmes de la vie (« *Dans la lumière antique* »). Il y a ensuite un volume d'extraits de *España* et des *Émaux et Camées* de Th. Gautier, pour lesquels le frère de l'éditeur général, M. C. Delbos, a écrit une introduction courte mais sévère. Pour faire connaître Sainte-Beuve, M. Savory a réédité trois *Portraits littéraires*, vieux de trois quarts de siècle; ce sont ceux de Molière, Corneille et Racine. M. S. s'est attaché à définir, notamment d'après Sainte-Beuve lui-même, ce que la critique de celui-ci avait de nouveau. Peut-être fera-t-il un jour la même chose pour certains successeurs de Sainte-Beuve, tel Brunetière, en nous disant ce qui les distingue. En attendant, les notes qu'il a jointes au volume, équivalent à un petit dictionnaire biographique de la littérature du XVIIe siècle. Sous le titre emprunté de *France et Allemagne*, M. Delbos à réuni une série d'articles d'Edgar Quinet, le fameux publiciste et professeur qui, jusqu'à sa mort en 1875, représenta en France, avec les traditions libérales du début de la Révolution, la haute culture philosophique des Goethe et des Herder. Ces articles, écrits en majeure partie sous le régime du roi bourgeois, caractérisent les divers aspects de la transformation qui s'opéra en Allemagne après l'époque napoléonienne. Mécontent du spectacle qu'offrait sa patrie et inquiet de l'ascendant de la Prusse, Quinet s'efforça d'ouvrir les yeux à ses compatriotes, et prévit avec une rare perspicacité le cours lointain des événements. C'est M. Cestre, maître de conférences à Lyon, qui s'est chargé de présenter l'historien philosophe au public anglais; il l'a fait en 72 pages du plus haut intérêt. Quant aux notes, elles sont à la hauteur du texte à expliquer, ce qui n'est pas peu dire, et s'il y en avait davantage, le lecteur, je pense, ne se plaindrait pas.

79. — Nous mentionnons avec plaisir la publication, dans la *Schulbibliothek* de Weidmann, de deux volumes nouveaux : *Pages choisies d'Anatole France* (M. 2,20), avec une introduction et des notes par M. Le Bourgeois, lecteur à Cologne; et *Tales and Stories from American authors* (Poe, Hale, Stockton, Bret Harte, Mark Twain et Hawthorne), avec introduction et commentaire par le Dr F. Meyer (M. 1,20). Ces livres se recommandent d'eux-mêmes. En même temps, le n° 25 de la collection paraît en nouvelle édition, par les soins de M. Bastier, professeur à Posen, et sous le titre de *Chrestomathie dramatique* (M. 2, 20). Il s'agit dans l'espèce du *Gendre de M. Poirier* (2e acte), du *Fils de Giboyer* (3e acte), du *Monde où l'on*

s'ennuie (1er acte) et de *Cabotins* (1er acte), quatre comédies bien connues d'Augier et de Pailleron, dont l'éditeur a fait des extraits reliés par des analyses narratives, précédés d'une introduction littéraire et suivis d'un commentaire explicatif.

80. — Dans la *Collection d'auteurs français et anglais* de la même maison, le directeur M. Hengesbach a réédité une œuvre de jeunesse de V. Cherbuliez, *Le Cheval de Phidias*. Le premier éditeur, Fritsche, avait coutume de lire avec ses rhétoriciens ce roman qui aborde les questions les plus complexes de l'art. J'imagine que parmi les nôtres plus d'un ne suivrait pas sans peine l'essor de Cherbuliez. La science et la lecture de l'auteur ont rendu malaisée la tâche des éditeurs, mais le résultat est tout à fait remarquable. Il est d'autant plus à regretter que la reproduction de la métope, objet des discussions, ne justifie guère les envolées enthousiastes qu'elle suscite. — La femme de génie qui, il y a un siècle, découvrit l'Allemagne aux Français en leur enseignant, comme dirait Brandès, la relativité de ce qu'ils estimaient leur absolue supériorité, ne pouvait manquer dans cette collection. M. Quayzin s'est chargé de choisir dans les romans de Mme de Staël, dans ses *Dix années d'exil* et surtout dans le volume sur l'*Allemagne*, une soixantaine d'extraits suffisant à faire connaître le talent varié de la fille de Necker. Les extraits de *Delphine* sont très heureux, ceux de *Corinne* ne sont pas typiques du tout, mais leur choix a été subordonné sans doute, comme c'est le cas pour l'*Allemagne*, au programme littéraire des classes supérieures. Il y a là matière à d'amples comparaisons; on peut se demander en quoi la postérité a approuvé ou réformé ces jugements. Et le seul regret, c'est qu'à côté de l'excellente introduction, le commentaire se réduise à des notices biographiques, ne situant pas les citations, et laissant tout à faire, au point de vue de la discussion, à celui qui utilisera le volume.

81. — Signalons encore la deuxième édition, qui vient de paraître, des *Poésies françaises*, réunies en un volume élégant de 2,20 M. par le professeur Wershoven. Les 32 premières pièces s'adressent à de jeunes élèves, les 120 autres, abstraction faite de quelques fables de La Fontaine et de Florian, donnent un aperçu de la poésie du XIXe siècle. Hugo, Béranger, Coppée, de Hérédia, sont bien représentés, Musset mal, d'autres, comme Sully Prudhomme, Leconte de Lisle, Richepin, Theuriet, Verlaine, le sont insuffisamment, si on les compare aux hommes du second rang. Chaque poète a sa notice, les notes sont sobres. Par ci par là l'auteur fait des rapprochements, mais il pratique des coupures, sans le dire et sans grande nécessité. Une demi-douzaine de fautes d'impression ont échappé à la vigilance du correcteur, et à la page 213, il y aurait lieu de rectifier la traduction de « marquer le pas ». Au demeurant le volume ferait bonne figure comme livre de prix.

82. — Pour varier la lecture dramatique, dont Shakespeare fait tous les frais, M. H. B. George a édité chez la *Clarendon Press* un drame de jeunesse (1837) de Browning (3 sh.). Il s'agit de *Strafford*, dont le héros est ce premier ministre de Charles Ier, qui précéda son maître sur l'échafaud. Le conflit se noue entre les Communes et le ministre, livré aux intrigues de la Cour et mal soutenu par un souverain irrésolu et faible. L'éditeur

s'est attaché à montrer ce que les faits historiques sont devenus dans le drame, et ses notes éclairent certaines allusions ou dissipent quelques obscurités. Mais il en reste encore bien d'autres, dues au style connu du poète et notamment au manque d'indications scéniques, de sorte que ce drame, qui convient très bien aux classes, ne laisse pas d'être d'une lecture malaisée. G. D.

83. — La célèbre Histoire d'Allemagne de M. K. Lamprecht, dont le premier volume date de 1891, touche à sa fin. La première partie du tome XI, qui vient de paraître (Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1908), conduit le récit des événements politiques jusqu'en 1859, comprenant ainsi la période si importante du mouvement révolutionnaire et unitaire de 1848. Comme toujours, l'étude de la « psychologie nationale » a surtout attiré l'attention de l'auteur. On lira avec le plus vif intérêt les pages pleines d'aperçus nouveaux, d'idées profondes, d'hypothèses ingénieuses, qu'il consacre à l'évolution intellectuelle de l'Allemagne moderne. Prochainement paraîtront et le dernier livre de l'ouvrage et un index général.

84. — M. Fritz Arnheim vient de nous donner, dans le premier volume de la correspondance inédite de Louise Ulrique, sœur du grand Frédéric et princesse royale de Suède, une des publications les plus instructives et en même temps les plus savoureuses qui aient paru dans ces derniers temps sur le XVIIIe siècle (*Luise Ulrike, die Schwedische Schwester Friedrichs des Grossen. Ungedruckte Briefe an Mitglieder des preussischen Königshauses.* T. I, 1729-1746. Gotha, F. A. Perthes). Louise Ulrique fut, on le sait, une des femmes les plus remarquables de son temps. Elle revit tout entière dans ces lettres, familières pour la plupart, où se manifestent, avec un étonnant relief, tous les traits de son caractère et de son esprit aussi fin qu'il est cultivé. L'intérêt politique n'est pas absent de cette correspondance. Mais on prendra surtout plaisir à y étudier, décrites sur le vif, les mœurs de la cour de Stockholm, mélange disparate d'étiquette formaliste, de piétisme, de libertinage, et la vie intime des divers membres de la Maison de Hohenzollern. Toute la correspondance d'Ulrique est rédigée dans un français de bon aloi — mais dont il a fallu rajeunir l'orthographe bizarre — et peut être citée comme l'exemple peut-être le plus caractéristique que nous possédions du rayonnement extraordinaire de l'influence française au XVIIIe siècle. M. F. Arnheim, également versé dans l'histoire de la Suède et dans celle de la Maison de Hohenzollern, a pourvu les lettres de la princesse d'une annotation excellente. On attendra avec la plus vive impatience l'apparition du second volume de cette curieuse publication, qui est un vrai régal pour les historiens comme pour les lettrés.

85. — Les *Souvenirs d'une mission à Berlin en 1848*, rédigée par Ad. de Tircourt, et que publie l'active *Société d'histoire contemporaine* (Paris, Picard, 1908, in-8°, XCVIII-446 pp.), pourront compter parmi les textes narratifs les plus curieux qui concernent la révolution de 1848. Le *Prologue* et l'*Appendice*, qui encadrent en quelque sorte les mémoires proprement dits de l'ambassadeur qui représenta le gouvernement provisoire de mars à juin 1848, sont pleins de renseignements vivants sur les lamentables journées parisiennes de février et de juin; les *Souvenirs*, très précis, authen-

tiqués par les pièces officielles qui y sont insérées, constituent une nouvelle source de toute première importance pour la connaissance des graves événements provoqués en Allemagne par la révolution de Paris: les émeutes à Berlin, l'octroi d'une constitution en Prusse, la révolution dans les duchés danois, les soulèvements en Pologne et spécialement dans le grand-duché de Posen. — Les faits qui y sont narrés se lient à l'histoire politique intérieure de la France, et expliquent en bonne partie la journée du 15 mai, où la foule envahit la Chambre aux cris de : « Vive la Pologne! » Les *Souvenirs* de Tircourt offrent donc un double intérêt, un intérêt français et un intérêt allemand. Grâce au soin dont M. Bourgin a entouré leur édition, ils figureront désormais en bonne place parmi les ouvrages de plus en plus nombreux qui traitent aujourd'hui en France de la révolution de 48.

M.

86. — Après avoir étudié dans le premier volume de ses *Stüdien aus der Florentiner Wirtschaftsgeschichte*, paru en 1901, l'histoire de la draperie florentine, M. Alfred Doren nous donne le résultat de ses recherches sur l'organisation des métiers dans la ville de l'Arno au moyen âge (*Das Florentiner Zunftwesen vom vierzehnten bis zum sechszehnten Jarhundert.* Stuttgart-Berlin, Cotta, 802 pp. in-8°). C'est le résultat de longues explorations d'archives exposé par un des meilleurs connaisseurs de l'histoire économique et sociale de l'Italie et de l'Allemagne, et l'on comprend sans peine, si l'on songe à la vigueur avec laquelle les métiers florentins se sont développés, tout ce qu'une telle œuvre nous apporte de faits nouveaux. Elle ne s'impose pas seulement à l'attention des spécialistes : elle ne peut manquer d'intéresser aussi tous les historiens qui cherchent à comprendre la vie médiévale, puisqu'elle leur offre le tableau d'une de ses manifestations les plus importantes dans la ville où elle se présente à nous avec le maximum de sa vigueur et de son action.

87. — Les *Analecta Vaticano-Belgica*, publiés par l'Institut historique Belge de Rome, viennent de s'enrichir d'un nouveau volume, le deuxième de la collection : A. Fayen, *Lettres de Jean XXII. Textes et analyses.* T. I (1316-1324). Rome-Bruxelles-Paris, 1908. LXIX et 753 pages grand in-8. Le recueil comprend, pour les quatre diocèses belges (Liège, Tournai, Cambrai et Térouanne), 1630 documents, soit analysés, soits publiés in extenso. La méthode adoptée par l'éditeur, qui, depuis la fondation de l'Institut, lui a consacré toute son activité, nous a paru excellente. Il a élagué les formules de chancellerie mais en ayant soin de donner, au début de son travail, un formulaire qui permet de les reconstituer. Avec raison il a été très sobre quant aux abréviations, dont on commence à abuser au point de fournir parfois aux travailleurs de véritables énigmes. Une table excellente de 150 pages à deux colonnes termine le volume, dont l'impression est aussi correcte qu'elle est claire et élégante.

88. — Les *Documents concernant la principauté de Liège spécialement au début du XVIe siècle*, publiés par MM. A. Cauchie et A. Van Hove (t, I. Bruxelles, 1908. Collection in-8° de la Commission Royale d'Histoire), présentent surtout de l'intérêt pour l'étude de la juridiction ecclésiastique et des conflits auxquels elle donna lieu particulièrement avec le Conseil

de Brabant et auxquels M. Van Hove a consacré une importante étude en 1900. L'introduction du recueil et la table des noms paraîtront dans le second volume.

89. — La brochure de M. Fr. Kemény, directeur de gymnase à Buda-Pesth : *Das internationale Unterrichtswesen und die internationale Berechtigung* (Leipzig, Quelle et Meyer, 1898; 16 pp. in-8°), est inspirée par des idées élevées et généreuses. L'auteur fait ressortir l'utilité de la création d'écoles internationales et la nécessité d'une entente entre les gouvernements au sujet de l'équivalence des diplômes et des grades. C'est en apprenant aux peuples à se connaître les uns les autres et à se dépouiller de leurs préjugés nationaux qu'on atteindra le plus sûrement le but auquel tendent les efforts de la société moderne : le maintien de la paix et le progrès de la civilisation. Il importe donc d'orienter en ce sens l'instruction et l'éducation de la jeunesse.

90. — M. C. Sentroul a publié dans la *Revue Néo-scolastique* (février-mai 1908) une étude sur *la Vérité dans l'Art*, dont nous avons reçu un tirage à part. On y trouvera des remarques ingénieuses, sous une forme d'une raideur un peu scolastique. Notons celle-ci, en passant : « Les artistes médiocres sont volontiers d'une grandiloquence soutenue ». Les philologues seront peut-être étonnés d'apprendre que *sērius*, « sérieux », vient de *sĕries*, « ordonnance » (p. 30, note). Cette étymologie a une saveur toute moyenâgeuse.

ACTES OFFICIELS

SECRÉTARIAT GÉNERAL.

ARRÊTÉ ROYAL DÉTERMINANT LE TAUX DU CASUEL, DU CHEF DE MINERVAL ET DE BONI, ADMISSIBLE, EN MATIÈRE DE PENSIONS, POUR DES MEMBRES DU PERSONNEL DES ATHÉNÉES ROYAUX ET DES ÉCOLES MOYENNES DE L'ÉTAT POUR GARÇONS.

En vertu d'un arrêté royal du 31 octobre 1908, le taux pour lequel le casuel du chef de minerval et de boni, attribué aux préfets des études et aux professeurs des athénées royaux, ainsi qu'aux directeurs, professeurs, régents et instituteurs des écoles moyennes de l'État pour garçons, entre chaque année, en ligne de compte dans la fixation du revenu admissible en matière de pensions, est le montant des sommes réellement touchées de ce chef, pendant l'année pénultième.

Cet arrêté sortira des effets à partir du 1r janvier 1909.

ADMINISTRATION DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN.

Par arrêté royal du 21 septembre 1908, la démission offerte par M. Bosmans (P.-B.), professeur de mathématiques (section des humanités modernes) à l'athénée royal de Bruxelles, de ses fonctions dans l'enseignement moyen de l'État est acceptée.

L'intéressé est autorisé à en conserver le titre honorifique et à faire valoir ses droits à la pension.

Par arrêté royal du 10 octobre 1908, la démission offerte par M. Bruyninx (F.-H.-E.), des fonctions de professeur de 4e latine à l'athénée royal de Gand, est acceptée. L'intéressé est autorisé à en conserver le titre honorifique et à faire valoir ses droits à la pension.

Par arrêté royal du 10 octobre 1908, la démission offerte par M. de Goey (R.), professeur à l'athénée royal de Hasselt, en disponibilité pour cause de maladie, de ses fonctions dans l'enseignement moyen de l'État est acceptée.

Le prénommé est autorisé à conserver le titre honorifiqne de ses fonctions et à faire valoir ses droits à la pension pour cause d'infirmité.

Par arrêté royal du 29 octobre 1908, la démission offerte par M. Stoffels (M.), des fonctions de professeur de flamand à l'athénée royal d'Ixelles, est acceptée.

L'intéressé est autorisé à en conserver le titre honorifique et à faire valoir ses droits à la pension.

Par arrêté royal du 30 octobre 1908, la démission offerte par M. Cousinne (V.), professeur de flamand à l'athénée royal de Louvain, de ses fonctions dans l'enseignement moyen de l'État, est acceptée.

L'intéressé est autorisé à en conserver le titre honorifique et à faire valoir ses droits à la pension.

Par arrêté royal du 7 novembre 1908, ont été nommés définitivement aux fonctions qu'ils occupaient, à titre provisoire, dans l'enseignement moyen de l'État : MM. Kokkelkoren (A.-F.-L.), diplômé pour l'enseignement du dessin dans la section des humanités modernes des athénées et des collèges, professeur de dessin à l'Athénée royal de Charleroy, et Bille (G.), id., second professeur de dessin, en partage, à l'Athénée royal d'Ostende.

ADMINISTRATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DES SCIENCES ET DES LETTRES.

Application de la loi du 10 avril 1890-3 juillet 1891. — Concours universitaires. — Disposition complémentaire a l'arrêté royal organique.

Par arrêté royal du 30 octobre 1908, un paragraphe final, ainsi conçu, est ajouté à l'article 2 de l'arrêté du 14 janvier 1891 portant règlement organique pour le concours universitaire : « Nul ne peut, à deux ou plusieurs concours différents, obtenir le prix spécial pour le même groupe. »

Cette disposition sera applicable à partir du 1er février 1909.

UNIVERSITÉ DE GAND. — PERSONNEL ENSEIGNANT.

Par arrêtés royaux du 17 novembre 1908 :

1° L'histoire de la peinture flamande et l'histoire de la sculpture antique sont distraites du cours d'histoire des beaux-arts, dont M. le professeur De Ceuleneer est titulaire;

2° Le cours facultatif d'histoire de la peinture flamande est confié à M. le professeur Hulin, et le cours facultatif d'histoire de la sculpture antique à M. le professeur Cumont.

INSTITUT SUPÉRIEUR D'ÉDUCATION PHYSIQUE ANNEXÉ A L'UNIVERSITÉ DE GAND. — PERSONNEL ENSEIGNANT.

Par arrêté royal du 10 octobre 1908 :

1° M. le docteur De Nobele (Jules) est chargé de faire les cours d'éléments de l'anatomie et de la physiologie humaines, d'hygiène (partie générale) et de physiologie humaine (partie spéciale). Il dirigera, en outre, les exercices pratiques élémentaires d'hydrothérapie et d'électrothérapie;

2° M. le docteur Gommaerts (Florent) est chargé de faire les cours d'éléments de la pédagogie, de méthodologie de l'éducation physique, d'hygiène et d'anatomie humaine (parties spéciales), d'analyse et d'esthétique des mouvements.

Par arrêté royal de la même date, M. Schmiterlöw (Georges), lieutenant au 8e régiment d'infanterie de l'armée suédoise, est nommé, pour un terme d'un an, professeur à l'Institut supérieur d'éducation physique.

Il y enseignera la pratique de la gymnastique et dirigera les exercices d'application.

Par arrêté ministériel du 10 octobre 1908, MM. les docteurs De Nobele (Jules) et Gommaerts (Florent) sont autorisés à prendre le titre de professeur à l'Institut supérieur d'éducation physique.

UNIVERSITÉ DE LIÉGE. — PERSONNEL ENSEIGNANT.

Aux termes de deux arrêtés royaux du 19 octobre 1908 :

1° M. Michel (Ch.), professeur ordinaire à la faculté de philosophie et lettres, est déchargé, sur sa demande, des cours de langue et littérature sanscrites et de grammaire comparée, spécialement grammaire comparée du grec et du latin (partim);

2° M. Mansion (J.), chargé de cours à la faculté de philosophie et lettres, est chargé d'y faire le cours de grammaire comparée, spécialement grammaire comparée du grec et du latin (partim), et le cours facultatif de langue et littérature sanscrites.

Aux termes de trois arrêtés royaux du 19 octobre 1908 :

1° M. Halkin (Léon), professeur extraordinaire à la faculté de philosophie et lettres, est chargé de faire, dans cette faculté, indépendamment de ses autres attributions, le cours d'histoire de la pédagogie et méthodologie;

2° M. Janssens (Edgard), chargé de cours à la faculté de philosophie et lettres, est chargé de faire, dans cette faculté, indépendamment de ses autres attributions, le cours de logique et les parties du cours d'étude approfondie de questions de psychologie, de logique ou de morale, et d'exercices sur des questions de philosophie actuellement sans titulaire.

Il fera, en outre, le cours de logique dans la faculté des sciences;

3° M. Nève (Paul), docteur en philosophie et lettres, est chargé de faire, dans la faculté de philosophie et lettres, les cours d'histoire de la philosophie ancienne et de la philosophie moderne, de métaphysique, d'encyclopédie de la philosophie et d'analyse critique d'un traité philosophique (en partage).

Par deux arrêtés royaux du 28 novembre 1908, M. le prof. Waltzing (J.) est déchargé, sur sa demande, du cours de paléographie du moyen âge; ce cours est placé dans les attributions de M. le professeur Vanderlinden (H.).

Par arrêté royal du 29 octobre 1908, M. Halkin (L.), professeur extraordinaire à la faculté de philosophie et lettres, est promu au rang de professeur ordinaire.

BIBLIOTHÈQUE ROYALE.

Par arrêté royal du 4 novembre 1908, la démission offerte par M. Gossart (E.-E.) de ses fonctions de conservateur à la Bibliothèque royale est acceptée.

M. Gossart est admis à faire valoir ses droits à la pension de retraite et à conserver le titre honorifique de ses fonctions.

COMMISSION D'ENTÉRINEMENT DES DIPLÔMES ACADÉMIQUES.
NOMINATION DES MEMBRES POUR 1908-1909.

Par arrêté royal du 10 novembre 1908, sont nommés pour un terme d'un an, qui prendra cours le 1er décembre 1908, membres de la commission d'entérinement des diplômes académiques :

MM. Charles et Holvoet, conseillers à la cour de cassation; Mœller et Heger, membres de l'Académie royale de médecine; Leclercq et Gossart, membres de l'Académie royale de Belgique, classe de lettres; Van Bambeke et Mourlon, membres de l'Académie royale de Belgique, classe des sciences.

ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE.

Par arrêté royal du 20 novembre 1908, M. Jacques Deruyts, directeur de la classe des sciences pour 1909, est nommé président de l'Académie royale de Belgique pour la dite année.

PÉRIODIQUES

Byzantinische Zeitschrift. Tome XVII, fasc. 3 et 4. — P. Papageorgiou, *Μνημεῖα τῆς ἐν Θεσσαλονίκῃ λατρείας τοῦ μεγαλομάρτυρος ἁγίου Δημητρίου*. —E. Patzig, Das griechische Dictysfragment. — G. S. Mercati, Di un carme anacreontico spurio e mutilo di Gregorio Nazianzeno. — Börje Knös, Ein Spätgriechisches Gedicht über die Arbeiten des Herakles. — G. N. Sola, Ancora di Eugenio di Palermo. — F. Görres, Justinian II und das römische Papsttum. — E. W. Broocks, The Sicilian Expedition of Constantine IV. — Le même, Who was Constantine Pogonatus? — W. Miller, Two letters of Giovanni IV, Duke of the Archipelago. — B. Stephanidis, *Στίχοι Μανουὴλ τοῦ μεγάλου ῥήτορος*. — A. Mentz, Zur byzantinischen Chronologie. — Eb. Nestle, Zu Traubes Nomina Sacra. — J. Gottwald, Byzantinische Ziegelstempel. — N. Beis, *Εἰς Γεώργιον Κύπριον*. — Le même, *Εἰς τὸ τραπεζουντιακὸν χρονικὸν Μιχαὴλ Παναρέτου* — Le même, *Μελέτιος Συρίων = Μελέτιος Συρίγος*. — Besprechungen. — Bibliographische Notizen und kleinere Mitteilungen.

Muséon (Le), vol. IX, n°s 2-3.— A. Carnoy, Le nom des Mages.— Hippolyte Roussel, Vocabulaire de la langue de l'Ile-de-Pâques ou Rapanui. — E. Blochet, Études sur l'ésotérisme musulman (suite). — Dr L. Suali, Matériaux pour servir à l'histoire du matérialisme indien. — L. D. Barnett, The Virūpākṣa-pañcāsikā. — Louis H. Gray, Additional classical passages mentioning Zoroaster's name.

Pedagogické Rozhledy *(Revue pédagogique tchèque)*, XXIIe année, n° 1. — Fr. Krejci, La philosophie de L. N. Tolstoï. — K. Veleminsky, Le révolutionnaire de l'éducation (80e anniversaire de la naissance de L. N. Tolstoï). — J. Pesek, L'étude pratique de la méthodique. -- R. Sokol, La physique énergétique. — Analyses et comptes rendus.

Revue d'histoire ecclésiastique, 1908, n° 4. — G. Archambault, Les mss. du dialogue avec Tryphon. — J. Lebon, La Christologie de Timothée Aelure, archevêque monophysite d'Alexandrie, d'après les sources syriaques inédites. — A. Fierens, La question franciscaine (suite). — A. Bayot, Un traité inconnu sur le Grand Schisme. — L. Willaert, Négociations politico-religieuses entre l'Angleterre et les Pays-Bas catholiques (1598-1625). — Comptes rendus. — Chronique. — Bibliographie.

Revue de l'Université de Bruxelles, octobre 1908. — Paul Errera, Notions modernes de l'État. Discours rectoral. — Charles Duvivier, Saint Napoléon.

Novembre 1908. — Paul Decoster, La Synthèse mentale. Etude critique. — Variétés : Maurice Vauthier, Un ouvrage de M. Ernest Nys sur la franc-maçonnerie. — Paul de Reul, Une théorie phonétique nouvelle.

Décembre 1908. — Cte Goblet d'Alviella, Le Congrès de l'Histoire des Religions à Oxford. — Eugène Dupréel, De l'activité des philosophes. Étude sur le livre de M. Berthelot : *Évolutionnisme et Platonisme.* — Charles Pergameni, Prolégomènes au cours d'Histoire ecclésiastique. Leçon d'ouverture.

Rivista di filologia et d'istruzione classica, t. XXXVI, fasc. 4, 1908. — Beltrami Il « numerus » e Frontone. — Nazari, Spizzico di etimologie latine e greche. — Pasquali, Due scherzi Aristofanei. — Cesareo, *Τύραννος.* — Balsamo, Orazio Ep. I, 2, 139-141. — Nencini, Noterelle critiche.

COMPTES RENDUS.

Apulei de philosophia libri, rec. Paulus Thomas. Leipzig, Teubner, 1908 xviii-199 pp. 4 mk. (*Bibliotheca script. Graec. et Rom. Teubneriana*). « Riche apparat critique ; l'éditeur a utilisé une source nouvelle et meilleure que toutes les autres, un Bruxellensis du XI[e] siècle ; beaucoup de conjectures suggestives, dont quelques-unes paraissent très heureuses ». Émile Thomas, Rev. crit., 1908, n° 46.

J. Bidez, *La Tradition manuscrite de Sozomène et la Tripartite de Théodore le lecteur*. Leipzig, Hinrichs, 1908, iv-96 pp. in-8°. (*Texte u. Untersuchungen*, XXXII, 2 b). « Étude convaincante et précise sur les manuscrits de Sozomène et sur la tradition indirecte qui permet de compléter et de juger la tradition directe. Le travail de M. Bidez est très solide. Il donne le meilleur espoir pour l'édition que l'Académie de Berlin l'a chargé de préparer. » Paul Lejay, Rev. crit., 1908, n° 50.

Ch. de Lannoy et H. Vander Linden, *Histoire de l'expansion coloniale des peuples européens*, I. Bruxelles, 1907, in-8°. « Excellent dans l'ensemble. Quelques réserves ». G. Desdevises du Dézert, Rev. hist., sept.-oct. 1908.

J. Denucé, *Les Origines de la cartographie portugaise et les cartes des Reinel*. Gand, Van Goethem, 1908, viii-136 pp. in-8° et 7 cartes. (*Rec. de Travaux publ. par la Fac. de philosophie et lettres*, 35[e] fasc.). « Cette thèse se recommande par une argumentation très savante et très serrée ». A. Biovès, Rev. crit., 1908, n° 50.

G. Des Marez, *L'Organisation du travail à Bruxelles au XV[e] siècle*. Bruxelles, 1904, in-8°. « De la plus grande valeur pour l'histoire économique de la fin du moyen âge ». A. Doren, Historische Vierteljahrschrift, 1907, p. 254.

Espinas et Pirenne, *Documents relatifs à l'histoire de l'industrie drapière en Flandre*. Bruxelles, 1906. — H. Stein, Bibliothèque de l'École des Chartes, mai-avril, 1908.

H. Francotte, *L'administration financière des cités grecques*. Paris-Bruxelles, 1903, in-8°. « A le grand mérite de nous fournir l'exposé de

l'administration financière durant deux siècles et de montrer qu'elle ne fut pas aussi défectueuse qu'on l'a cru ». G. Glotz, Rev. Hist., XCI, p. 146.

P. Fredericq, *Corpus documentorum Inquisitionis neerlandicae.* III. Gand, 1906. « Excellent ». Ch. Molinier, Rev. Hist., t. XCVI.

Paul Fredericq, *Het Nederlandsch Proza in de zestiendeeuwsche pampfletten uit den tijd der beroerten.* Bruxelles, Hayez, 1907. « Travail très intéressant, qui nous fait connaître le mouvement de l'opinion publique à l'époque des troubles du XVI[e] siècle. Le choix des morceaux semble heureux, impartial et plein de goût ». J. W. Müller, Museum, octobre 1908.

E. Hubert, *Les Pays-Bas espagnols et la République des Provinces Unies, 1648-1713.* Bruxelles, 1907. in-8°. « Récit clair, précis, d'une impartialité impeccable et presque tout entier puisé à des sources inédites ». M. Philippson, Rev. hist., mai-juin 1908.

H. Kervyn de Lettenhove, *La Toison d'Or.* Bruxelles, 1907, in-4°. « Bonne mise au point ». A. Boinet, Bibliothèque de l'École des Chartes, mai-août 1908.

Liégeois et Mallinger, *Le théâtre et l'éloquence en France et en Belgique.* Namur, 1908, in-8°. « Très bien composé. Pourra prendre de bons services même dans les gymnases allemands ». N. L., Literarisches Centralblatt. 1908, n° 40.

L. Maeterlinck, *Le genre satirique dans la peinture flamande.* 2[e] édit. Bruxelles, 1907, in-8°. « Intéressant et plein de renseignements ». Literarisches Centralblatt, 1908, n° 33.

O. Merten, *L'état présent de la philosophie.* Namur, 1907, in-8°. « Aurait pu être écrit il y a un quart de siècle ». G. Misch, Deutsche Literaturzeitung, 1908, n° 25.

J. Meyhoffer, *Le martyrologe protestant des Pays-Bas, 1523-1579.* Nessonveaux, 1907, in-8°. « Données intéressantes et neuves, mais les conclusions restent douteuses ». J. Hoog, Museum, octobre 1908,

E. Millard, *Une loi historique,* III-IV. Bruxelles, 1906-1908. « Cherche à prouver, par une construction arbitraire de l'histoire, l'exactitude de la théorie de Brück sur le rythme magnétique auquel l'humanité serait soumise ». E. Bernheim, Historische Vierteljahrschrift, 1908, n° 4.

Ch. Pergameni, *L'avouerie ecclésiastique belge.* Gand, 1907. « Intéressant surtout pour l'avouerie féodale ». S. Pivano, Archivio Storico Italiano, t. XLII. — « Mérite d'être consulté par tous ceux qu'intéresse l'histoire des institutions féodales ». Poupardin, Le Moyen âge, janv.-févr. 1908.

H. Pirenne, *Histoire de Belgique,* t. III. Bruxelles, 1907. — Historische Zeitschrift, t. CI, pp. 601 et suiv. — F. Keutgen, Le Moyen âge, sept.-oct. H. L.

Max Rooses, *Die Meister der Malerei und ihre Werke.* Leipzig, 1908, in-4°. « Médiocre ». M. J. Friedländer, Deutsche Literaturzeitung, 1908, n° 46.

Georges Smets, *Henri I[er], duc de Brabant* (1190-1235). Bruxelles, Lamertin, 1908. « Cet ouvrage est le fruit de recherches patientes et consciencieuses, mais la composition et certains détails prêtent à la critique. Ce qu'il renferme de meilleur, c'est l'histoire politique du règne de Henri I[er] ». Henri Obreen, Museum, décembre 1908.

L. Van der Essen, *Étude littéraire et critique sur les « Vitae » des saints mérovingiens de l'ancienne Belgique* (*Université de Louvain, Recueil de travaux*, 17e fasc.). Paris Fontemoing, 1907. xx-447 pp. in-8°. « Très bon livre, où l'on trouve réunis les matériaux d'une érudition étendue et les discussions d'une critique rigoureuse, et qui témoigne de l'excellente méthode pratiquée sous la direction de M. Cauchie ». Paul Lejay, Rev. crit., 1908, n° 49.

F. Van Kalken, *La fin du régime espagnol aux Pays-Bas*. Bruxelles, 1907, in-8°. « Très bon travail ». Th. Bussemaker, Museum, octobre 1908.